

THE GETTY CENTER LIBRARY



*Why ask for the moon
When we have the stars?*





7

WALLONIA

I



WALLONIA

RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX & G. WILLAME.

I

1893

LIÈGE

H. VAILLANT-CARMANNE,

IMPRIMEUR

Rue Saint-Adalbert, 8.

WALLONIA

LE JOUR DES ROIS

I.

Le hélièteche aux environs de Liège.

L'usage de « tirer les Rois », comme on dit en Hainaut, est aujourd'hui presque perdu à Liège. La prestigieuse fève qui doit donner la royauté d'un jour est presque toujours laissée dans le sac, et la coutume de se réunir et de se partager le gâteau n'est plus guère pratiquée que dans quelques familles, à titre de simple régal et de fête tout intime.

Le gâteau traditionnel, que les ménagères d'autrefois tenaient à pétrir de leurs propres mains, est aujourd'hui fourni par les boulangers, sur commande ou à titre gracieux. Il ne présente d'autre originalité que d'avoir sur le côté rond le dessin en relief d'une étoile à huit pointes, et, au centre de l'étoile, un petit rond que les personnes âgées nomment encore *li mirou de wastai*. On croyait autrefois que celui qui mangeait ce *mirou* était exempt de coliques pendant l'année qui commençait.

A l'époque où la fête avait encore toute son importance traditionnelle, le jour des Rois était béni des pauvres. Ce jour-là, en effet, refuser l'aumône portait malheur ; il était d'usage de recevoir les mendiants avec une bienveillance toute spéciale et d'enrichir leur bissac, sinon d'une part de gâteau, au moins de victuailles en quantité plus qu'ordinaire.

Au surplus, chez nous comme ailleurs, la solennité de l'Épiphanie ramenait pour les gens du peuple l'occasion de quêter aux portes des bourgeois, en chantant des chansons traditionnelles. C'est ce qui s'appelait *hèïï* ou *hèlî*, mots dans lesquels nous croyons retrouver le français « héler ».

Comme le rappelait un des nôtres ¹, deux vieux liégeois autorisés, Remacle et Hock, qui ont parlé autrefois du *hélièche* comme d'une chose déjà ancienne, nous apprennent que cette quête se pratiquait à la soirée, non pas le jour même des Rois, mais la veille, 5 janvier.

« Le grand jour arrivé, dit un journaliste du terroir, des femmes du peuple, leurs jupons relevés sur la tête, le visage couvert de façon à ne pas être reconnues, pénétraient dans les corridors des maisons, agitaient une sonnette pour appeler la dame du logis, puis, jusqu'à l'arrivée de celle-ci, chantonnaient, sur un ton traînard, les vers que voici :

<i>Ji vins priè a l' blanke mohonne,</i>	Je viens prier à la maison blanche,
<i>Li maisse di chal èst on brave homme.</i>	Le maître d'ici est un brave homme.
<i>Il a nourri treus crâs pourçai,</i>	Il a nourri trois cochons gras,
<i>Onk àx rêcenne, deux àx navai.</i>	Un aux carottes, deux aux navets.
<i>Inepitite pàrt Dièwe, Madame, si v'plait.</i>	Une petite part Dieu, M ^{me} , s'il vous plaît.

La dame du logis ne manquait pas d'apporter des morceaux du gâteau des Rois et de les distribuer aux chanteuses. Souvent celles-ci allaient par groupe de trois personnes, dont un homme. Ce dernier était habillé de blanc et coiffé d'une chape en papier.

C'est surtout dans les quartiers populaires, dans les faubourgs, que l'on rencontrait ces quémandeurs et ces quémandeuses; mais voilà près de quarante ans que cet usage a disparu. » ²

Il faut remarquer que si les quêtes du jour des Rois étaient surtout utiles aux pauvres, bien des gens s'y mêlaient qui n'auraient pas voulu, en temps ordinaire, tendre la main et mendier. L'usage couvrait tout ce monde d'une étiquette bienveillante : comme le dit un couplet, on voyait beaucoup de *hélièu*, mais personne ne les prenait pour des *bribeu*.

<i>Noss' dam', c'è-st-oûie les hèle</i>	Notre dame, c'est aujourd'hui les <i>hèle</i>
<i>I n'a pus de l'misère.</i>	Il n'y a plus de misère.
<i>Cu n'è pus qu'tot hélièu</i>	Ce n'est plus que tous <i>hélièu</i>
<i>I n'a pus des bribeu.</i>	Il n'y a plus de mendiants.
<i>Sèz-nos brafè,</i>	Soyez bons pour nous,
<i>Fez-nos les waffe,</i>	Faites-nous les gauffres,
<i>Les waffe et les galet</i>	Les gauffres et les galettes
<i>Po mette è noss' paquet.</i>	Pour mettre dans notre paquet.

(¹) JOS. DEFRECHÉUX, *Les enfantines liégeoises*, Liège, 1838, n^o 2. M. D. cite à ce propos REMACLE, *Diet. wallon-français*, 2^e éd. Liège 1843, tome II, p. 89; et HOCK, *Œuvres complètes*, Liège 1876, tome II, p. 239. Nous empruntons à notre ami bon nombre d'autres détails essentiels, notamment l'extrait de journal qui va suivre.

(²) M. A. P. [irotte] dans le journal *La Meuse*, du 9 janvier 1886.

Voici l'air de cette curieuse chanson, qu' nous vient de Polleur, gros village au sud de Verviers :

Noss' dam' c'è-st-ouïe les hèle I n'a pus dè l'mi- sére. Çu
 n'è pus qu'tos hé-lieu I n'a pu des bri-beu. Séy- îz-nos brafè
 Fez-nos les waffe, Les waffe et les ga- let, Po mette è noss' pa-quet.

Comme on l'a vu dans les couplets cités plus haut, et surtout dans le premier, qui est vraiment typique à ce point de vue, les *hélièu* avaient soin de mêler adroitement, avant de poser leur demande, une part d'éloges ou de flatteries pour le bourgeois, et une part de plaintes attendrissantes.

C'est ainsi que dans l'une des curieuses chansons que notre ami Henri Simon a bien voulu nous envoyer, et que nous publierons à part, les quêteurs ne se contentent pas de réduire leurs exigences à un minimum, — *on p'ti côp d'vosse bîre* — ils se font gravement passer pour de pauvres gens *qui n'ont rin po d'main!*...

Dans un autre couplet, de même source, les hèleurs vont jusqu'à faire intervenir l'Éternel et le charger de récompenser là-haut le charitable et bienveillant donateur :

*C'è-st-ouïe lès hèle, dji vin hèyi
 Ç'a stu l'bon Dieu qu'm'a-st-avoyî
 Puisque Dieu m'a-t-employé
 Vos n'nos polez don rêfuser
 Allez, allez, çou qu'vos donrez
 È paradis vos l'ritrouv'rez¹.*

Citons encore, dans le même esprit, un très curieux sixain, où le quémendeur se dit envoyé par le maître du logis; pour mettre à couvert sa petite dignité, il a soin de promettre pour l'année prochaine (!) le remboursement de l'aumône attendue :

(¹) Ce couplet, communiqué par M. H. Simon, se chante sur l'air du Noël bien connu : *Bondjoù wezème, dwèrmez-v' éco?* Le dernier vers doit être bissé. Il est probable que le couplet suivant se chantait sur le même air un peu modifié au point de vue du rythme.

C'è-st-en hèiant, dji vin hèï
Li maisse di chal m'a-st-avoï (envoyé)
Il a dît qu'vos m'dinahâ
On boquè (morceau) d'wastai d'voss' boldji
Dji v'z èl rindrè divins ine an
Ca ç't an-nêie chal dj'a pris dè pan.

Autant la chanson était humble et flatteuse quand on demandait, autant elle s'animait et s'aiguissait quand la prière était mal accueillie.

Alors le bourgeois ou la bourgeoise peu charitable essayait des couplets satiriques ou remplis d'insinuations insolentes : Madame avait fait un faux pas, Monsieur manquait du meuble nécessaire....

La chanson suivante est un exemple assez anodin des satires risquées que les *hélien* se permettaient alors :

<i>Dji vin hèyî po quéqu' miètte</i>	Je viens <i>heyî</i> pour quelques mies
<i>Mais les djîn d'chal n'ont nin 'n' pla-</i>	Mais les gens d'ici n'ont pas un sou
[quette	[melles
<i>On dît qui l'feume n'a pus des tète</i>	On dît que la femme n'a plus de mam-
<i>On l'z y cõpa-st-avou 'n' cisète</i>	On les lui coupa avec des ciseaux
<i>On l'z a rosti d'vins 'n' noûfe pailète</i>	On les lui a rôties dans un neuf poëlon
<i>A diale li feume è les miètte!...</i>	Au diable la femme et les mies!...

Ajoutons que les différentes bandes de chanteurs en venaient souvent aux mains.

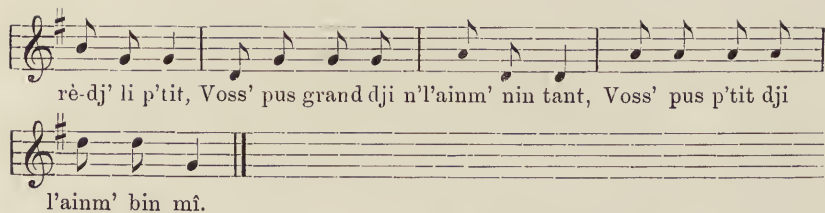
Les enfants pauvres allaient aussi réclamer leur part du gâteau ; mais, moins insolents que les solliciteurs dont nous venons de parler, ils se contentaient de faire appel à la générosité du public, et de répéter à satiété l'un des couplets traditionnels ou simplement le distique que voici :

On p'tit boquet d' wastai
Nosse dame, si v' plaît.

De leur côté, les jeunes filles ne se faisaient pas faute d'inviter leurs amoureux à ces promenades nocturnes. Il en était même qui sous couleur de *hélièteche*, allaient faire leur déclaration aux jeunes gens qu'elles aimaient sans espoir. Pour cela, elles se déguisaient et, soigneusement masquées, allaient signaler anonymement leur flamme en répétant à satiété le couplet suivant :



Bi-na-mêie ma-dame, â- rê-dj' voss' fi ? Si dj'n'a nin l'grand, â-



Binamêie Mme, arê-d' voss' fi?

Bien-aimée Mme, aurai-je votre fils?

Si dj' n'a nin l'grand, ârê-dj' li p'tit?

Si je n'ai pas le grand, aurai-je le petit?

Voss' pus grand, dji n'l'ainm' nin tant,

Votre plus grand, je ne l'aime pas tant,

Voss' pus p'tit, dji l'ainm' bin mî!

Votre plus petit je l'aime bien mieux.

Au besoin, le refrain changeait, et l'on disait alors :

Voss' pus grand, e'è lu qu' dj'ainm' tant

Voss' pus p'tit, dji n' l'ainm' nin mî.

C'est à l'occasion de ces chansons à double tranchant que l'on peut, mieux que jamais, rappeler le dicton : " ce qui est petit est joli „, mais " ce qui est grand est charmant! „

Pour terminer, rappelons qu'aujourd'hui encore, il est d'usage de souhaiter joyeusement aux jeunes gens et aux jeunes personnes qu'on rencontre le 6 janvier, *on bon roïe* ou *ine bonne roïenne*, c'est-à-dire un bon mari, une excellente épouse.

O. COLSON.

CONTES.

I.

Le diable dupé.

Une croyance encore très accréditée dans le peuple du pays gaumet insinue que les maréchaux et les serruriers sont des gens très " malins " avec lesquels il est prudent de rester en bonnes relations.

Eux-mêmes, avec un petit grain d'orgueil ou de malice, prétendent que les principaux secrets de la métallurgie leur viennent du diable, à qui on les aurait enlevés par surprise.

Le conte suivant vient à l'appui de cette belle théorie.

El djiabe èt èl marchau.

C'atou in couo èl djiabe, qui passou d'vant la fordjète don grand marchau.

C'était un coup [une fois] le diable qui passait devant la forge du grand maréchal.

Comme il atin co in pouo para assènne, èl djiabe, qu'avou o'ïl èl martiè

Comme ils étaient encore un peu parents ensemble, le diable, qui avait

su l'enclume, è-st-atrêie à la fordjète.

Dèpue in heure èl grand marchau s'achinou pou souodêie in fiêr.

Et quand èl djiabe est atrêie, il atou t't a neidje d'awe.

— *Veû t' gadji, dit-i 'l djiabe a-n-atrant, què t' n'a vanrè m'a tchu?*

— *Heu! dit-i 'l grand marchau, veux t' gadji què d'da ènne demî-heure d'jarâ fû?*

— *Djè n'a saie rin, dit-i 'l djiabe; mais ça va quand mième. Djè r'pass'ra t'alour; djè vwarans bin.*

Vela don l' djiabe vouïe.

El marchau aussi vite cache èl fiêr t't a s' didjant:

— *Dè s' couc-ci, l' vî maraud, dj' l' ara!*

In heure après v'la 'l djiabe qui r'vin:

— *Eh bien! marchau, dit-i, ça y est?*

— *Oïe, oïe, dit-i 'l marchau, ça y est; v'la d' belles annaïes.*

— *Waïe? dit-i 'l djiabe, qui 'n riou pu, dj' v' assure. T'y es min d' la boule, don?*

— *Nounè, dit-i l' marchau, a-n-allant r'tcharteki 's fiêr; dj' en n'a co pon min; mais djè va-z-y a mèt!*

— *Nom di djo! dit-i l' djiabe, t't a s' grattant l'oreïe, tout hontow d' s'avour laï attrapèie coume c'la.*

Et vèlla vouïe, t't a s' demalottant, si fâchi! si fâchi!... qu'on n' l'ê m' rêvu à la fordjète avant quinze djous!...

Conté à Willancourt (arrond. de Virton), en juillet 1891, par M. J. J. François, âgé de 66 ans, qui tient le récit de son père.

où le marteau sur l'enclume, est entré à la forge.

Depuis une heure le grand maréchal s'échinait pour souder un fer.

Et quand le diable est entré, il était tout en nage.

— *Veux-tu parier, dit le diable en entrant que tu n'en viendras mie (pas) à bout?*

— *Heu! dit le grand maréchal, veux-tu parier que dans une demi-heure j'aurai fait?*

— *Je n'en sais rien, dit le diable; mais le pari tient quand même. Je repasserai tout-à-l'heure; nous verrons bien.*

Voilà donc le diable parti.

Le maréchal aussi vite cache le fer en disant:

— *De ce coup-ci, le vieux maraud, je l'aurai!*

Une heure après, voilà le diable qui revient:

— *Et bien! maréchal, dit-il, ça y est?*

— *Oui, oui, dit le maréchal, ça y est; voilà beau temps!*

— *Oui? dit le diable qui ne riait plus, je vous assure. Tu y a mis de la boue, donc?*

— *Non, dit le maréchal, en allant rechercher son fer; je n'en ai pas encore mis; mais je vais en mettre!*

— *Nom di Dio! dit le diable en se grattant l'oreille, tout honteux de s'être laissé attrappé comme ça.*

Et le voila parti, tout en se morfondant, si fâché! si fâché!.. qu'on l'a mie (pas) revu à la forge avant quinze jours!...

M. FRANÇOIS.

II.

Les aventures de Moitié-coq.

Mitan-coq qui s'in va r'èvwêr sès rinte a Vaïampont.

In s'in dallant, i rinconte in r'nau.

— Eyu d'allez, hon, Mitan-coq? di-st-i l'èrnau.

— Djé m'in va r'èvwêr mes rinte à Vaïampont. Vènez avè mi? di-st-i Mitan-coq.

— Vos astez bî trop gros, di-st-i l'èrnau.

— Intréz din m' poche, djé sârè eo pu gros.

Après, i s'in va à 'n' cînse.

I buche à l'uche.

— Quê s' qu'è là? di-st-èlle èl cîn-sière.

— C'est Mitan-coq, di-st-i.

— Boune Notrè-Dame! di-st-èlle èl cîn-sière, què s' què nos dallons fê dè-sn-homme-là, hon?

— Djé sais bî çu qu' nos din f'rons, di-st-elle èl mèsquîne : nos l' mètrons couchî avè les pouë; irune el bêtch'ra d'in costê èy in aut' èl bêtch'ra d'l'autè; ça fait qu'i sâra bî rade mourt dainsi.

Quand il a ieu stê couchî avè lès pouë, èlle astinne tèrtoute su s'dos.

Ça fait qu' Mitan-coq dit :

— R'nau, r'nau; soûrte hours d'èm' poche, autrémint djé su in homme pièrdu.

Vlà l'èrnau qui soûrte hours d'ès' poche èyè qui strauce toute les pouë.

Après, il è-st-évoïc.

Moitié-coq va recevoir ses fermages à Vaïlampont ¹.

En s'en allant, il rencontre un renard.

— Où allez-vous, donc, Moitié-coq? dit le renard.

— Je vais recevoir mes fermages à Vaïlampont. Venez-vous avec moi? dit Moitié-coq.

— Vous êtes bien trop gros, dit le renard.

— Entrez dans ma poche, je serai encore plus gros.

Ensuite, il va à une ferme.

Il frappe à la porte.

— Qui (est-ce qui) est là? dit la fermière.

— C'est Moitié-coq, dit-il.

— Bonne Notre-Dame! s'écric-t-elle, qu'allons-nous donc faire de cet homme?

— Je sais bien ce que nous en ferons dit la servante; nous le mettrons coucher avec les poules; l'une le béquetera d'un côté, l'autre le béquetera de l'autre; de sorte qu'il mourra bien vite.

Quand il fut couché avec les poules, elles se mirent toutes sur son dos.

Moitié-coq dit donc :

— Renard, renard, sors hors de ma poche, ou je suis un homme perdu.

Voilà le renard qui sort de sa poche et qui étrangle toutes les poules.

Ensuite, Moitié-coq s'en est allé.

(¹) Vaïlampont est le nom d'une ferme située près de Nivelles.

In s'in dallant, i rinconte in leu.

— *Eyu dallez, hon, Mitan-coq? di-st-i l'leu.*

— *Djè m'in va r'cévêr mes rinte à Vaïampont. Vènez avé mi? di-st-i Mitan-coq.*

— *Vos astez bî gros, vous, Mitan-coq, di-st-i l'leu.*

— *Intrez dins m'poche, djè sârè co pus gros.*

I s'è va co à l'cinse èy i buche co à l'uche.

Qui s' qu'è là? di-st-elle èl cin-sière.

— *C'è Mitan-coq, di-st-i.*

— *Boune Notrè-Dame! qu'è-ce què nos dallons fé dè-sn-homme là, hon?*

— *Djè sais bî çu qu'nos din f'rons, di-st-i l' varlèt : nos l'mettrons coûchi avé les vatche èyè les bieu; icune èl suetra d'in costé èy in aut dè l'aut' : ça fait qu'i sâra bî rade mourt dainsi.*

Vèllà avé les vatche, qui l'fésinne sautler d'in mur à l'aute.

— *Leu, leu, soûrte hours d'èm' poche, autrémint djé su in homme pièrdu.*

V'là l'leu qui soûrte hours d'ès' poche èyè qui strauve toute les bièsse.

— *Djé su scappé, mi, di-st-i Mitan-coq.*

* * *

I s'èrva co 'n' miyète pu lon èy i rincont' ènne rivière :

— *Eyu dallez, hon, Mitan-coq? di-st-elle èl rivière.*

— *Djé m'in va r'évêr mes rinte à Vaïampont. Vènez avé mi? di-st-i Mitan-coq.*

En s'en allant, il rencontre un loup.

— Où allez-vous, donc, Moitié-coq? dit le loup.

— Je vais recevoir mes fermages à Vaïlampont. Venez-vous avec moi? dit Moitié-coq.

— Vous êtes bien gros, Moitié-coq, dit le loup.

— Entrez dans ma poche, je serai encore plus gros.

Il retourne à la ferme et il frappe encore à la porte.

— Qui (est-ce qui) est là? dit la fermière.

— C'est Moitié-coq, dit-il.

— Bonne Notre-Dame! Qu'allons-nous donc faire de cet homme?

— Je sais bien ce que nous en ferons, dit le domestique : nous le mettrons coucher avec les vaches et les bœufs; l'une le cossera d'un côté, l'autre de l'autre, de sorte qu'il mourra bien vite.

Voilà Moitié-coq avec les vaches, qui le faisaient sauter d'un mur à l'autre.

— Loup, loup, sors de ma poche, ou je suis un homme perdu.

Voilà le loup qui sort de sa poche et qui étrangle toutes les bêtes.

— Je suis échappé, moi, dit Moitié-coq.

* * *

Il s'en va encore un peu plus loin et il rencontre une rivière.

— Où allez-vous donc, Moitié-coq? dit la rivière.

— Je vais recevoir mes fermages à Vaïlampont. Venez-vous avec moi? dit Moitié-coq.

— Vos astez bi gros, vous, Mitancoq, di-st-elle èl riviére.

— Intrez dins n'poche, d'jé sârè co pu gros.

I s'è va co à l'cinse èy i buche co à l'uche.

— Quê s' qu'è là? di-st-elle èl cinsiére.

— C'est Mitancoq, di-st-i.

— Boune Notrè-Dame! Qu'è-ce què nos dallons fé dè-sn-homme-là, hon? Vèllà co toudi là, cinsi!

— Djè sais bi çu qu'nos din f'rons, di-st-i l'cinsi: nos dallons tchauffer l'four tout routche èyé nos l'mètrons d'dins: dé d'là, i né scap'ra pus.

I-z-ont tchauffé l'four èyé quand l'four a ieu sté tchaud, i-z-ont mètту Mitancoq dédins.

Quand il a ieu sté d'dins, i dit:

— Rivière, rivière, soûrte hours d'èm' poche, autrèmint djé su in homme pièrdu.

Vla l'rivière soûrtie hours d'ès' poche èyé l'four a sté dèstindu tout d'suite.

Il a sté scappé èy il est soûrti.

* * *

Ey adon il a pris in p'tit tchî d' deux liard avé 'n' queue èy in cu d' verre; il a monté sus s' queue, elle a sketté; il a monté sus s'cu, il a co sketté;

Il a pris n'feuie dé papî

Ey il est r'vènu à pîd,

Tout seu

Comme in gueux¹.

— Vous êtes bien gros, vous, Moitié-coq, dit la rivière.

— Entrez dans ma poche, je serai encore plus gros.

Il retourne à la ferme et il frappe encore à la porte.

— Qui (est-ce qui) est là? dit la fermière.

— C'est Moitié-coq, dit-il.

— Bonne Notre-Dame! Qu'allons-nous donc faire de cet homme? Il est encore toujours là, fermier!

— Je sais bien ce que nous en ferons, dit le fermier: nous allons chauffer le four tout rouge et nous l'y jetterons; de là, il n'échappera plus.

Ils ont chauffé le four et quand le four fut chaud, ils y ont jeté Moitié-coq.

Quand il fut dans le four, il dit:

— Rivière, rivière, sors de ma poche, ou je suis un homme perdu.

Voilà la rivière sortie hors de sa poche: le four a été tout de suite éteint.

Il était échappé et il est sorti.

* * *

Et alors il prit un petit chien de deux liards avec une queue et un derrière de verre; il est monté sur sa queue, elle s'est brisée; il est monté sur son derrière, il s'est encore brisé;

Il a pris une feuille de papier

Et il est revenu à pied

Tout seul

Comme un gueux.

Conté en 1890, par M. Victor Pigeolet, de Nivelles, âgé de 20 ans, qui tient le conte d'une vieille tante.

G. WILLAME.

(¹) « Il a pri in p'tit tchi, etc..., comme in gueux ». Formulette traditionnelle par laquelle se terminent fort souvent les contes à Nivelles.

LÉGENDES.

I.

Le varlet dévoué.

On raconte que dans une ferme d'Oupeye ¹ vivait un *marlatcha* ² qui, étant attaché à la maison depuis de longues années, s'était pris pour le maître d'une vive affection.

Un vendredi, un peu avant minuit, comme il donnait ses soins à une vache malade, il vit passer devant la porte de l'étable, sa patronne, munie d'une lanterne et coiffée d'un mouchoir tourné en turban. Il sortit prestement et crut la voir à cheval sur une queue de balai; elle passa vivement la grande porte et disparut dans les airs au tournant du chemin.

N'osant en croire ses yeux, le varlet résolut de se poster à la même place le vendredi suivant, et vers minuit, la même chose arriva.

Plus de doute : la dame était sorcière!

A partir de ce jour, le digne homme tomba dans une grande tristesse et perdit l'appétit. Le fermier, le voyant si abattu, lui demanda la cause de son chagrin avec une telle insistance que le varlet se décida à lui conter la chose.

Comme il fallait s'y attendre, le fermier haussa les épaules, lui dit qu'il était fou, si bien que le varlet résolut de lui dessiller les yeux.

Le lendemain, qui était précisément un vendredi, notre domestique veilla jusqu'à minuit, et, quand l'heure fut bien passée, il se mit en devoir d'aller réveiller son maître, qu'il trouva seul au lit.

Il l'appela, le secoua, mais le dormeur ne bougea pas. Le varlet s'aperçut alors que le fermier tenait entre les bras une queue de balai qu'il eût été inutile de vouloir détacher.

Il n'y avait qu'un seul moyen d'éveiller le dormeur « c'était de lui verser dans l'oreille une tasse de lait écrémé. »

Le varlet descendit à la cave où, à son grand ennui, il reçut force soufflets de personnes invisibles. Sans se décourager, il prit ce qu'il venait chercher, versa le lait dans l'oreille du fermier et fut assez heureux de le voir s'éveiller en sursaut.

(¹) *Oupeye*, petit village au nord de Herstal.

(²) *Marlatcha*, principal domestique d'un fermier.

Le varlet dit : *Dji v'z èl prouve bin, main j'ènne a sûr po l'vèie!*¹.

Et en effet, à partir de ce jour, il dépérit, miné par un mal inconnu, et il rendit l'âme dans d'horribles souffrances.

Recueilli à Vottem dans une réunion de jeunes gens.

Gilles GÉRARD.

II.

Les sotais de Milmort.

Il existe à Milmort, petit village au nord de Liège, un chemin creux en pleins champs, lieu dit « *è balârdeu* ».

C'est là, dit-on, que des nains ou *sotais* avaient élu domicile, depuis des temps fort reculés.

Suivant la légende, ces petits êtres, dont la taille atteignait tout au plus la hauteur de nos jambes, étaient vêtus de peaux de bêtes, les membres à peu près nus. Leurs femmes étaient coiffées de *bonni-quèt* (nous voulons dire, de « petits bonnets ») très plissés, assez gracieux.

Parmi ces nains, il y avait d'habiles cordonniers, selliers et bourreliers.

Les souliers et autres objets en cuir, déposés le soir aux environs de leur fossé, étaient retrouvés le lendemain, fort bien raccommodés, souvent même complètement remis à neuf par ces travailleurs mystérieux. On avait soin, comme de raison, d'ajouter aux objets à réparer, du beurre, du pain ou d'autres denrées alimentaires, que les *sotais* gardaient à titre de rémunération.

Les nains rendaient donc de grands services aux bonnes gens du village ; mais il faut dire aussi, pour être juste, qu'on avait bien quelquefois à s'en plaindre.

Au temps où les blés étaient mûrs, ces drôles de petits hommes ne manquaient pas de moissonner pour leur compte. Et puis, pendant les disettes, ils venaient déterrer la nuit des rangées entières, des *rotte* de pommes de terre et ils faisaient en plein champ de petits feux d'herbes sèches pour cuire incontinent le fruit de leurs rapines : de loin, des attardés les avaient vus danser, autour de ces *fouvâ*, de folles sarabandes.

Quelquefois même les nains venaient en bande, la nuit toujours,

(1) « Je vous le prouve bien, mais j'en ai certainement pour la vie. »

dévaliser les pommiers, poiriers et cerisiers, au pied desquels ils avaient l'audace de laisser la partie inutile de leurs belles maraudes.

Pendant les hivers rudes, ils souffraient cruellement de misère, et on les voyait arriver à la nuit tombante, par bandes nombreuses, jusqu'aux premières maisons du village.

Pour les repousser, on imagina de battre chaque soir avec les pincettes les poêles à frire et les *mahe-café*, sortes de petites marmites dont on se servait pour torréfier cette denrée, qu'il était d'usage alors d'acheter crue.

La bonne vieille de qui je tiens ces détails se rappelle avoir vu, chez sa grand' mère où elle fut élevée, une pelle d'âtre et un *mahe-café* dont on s'était servi, prétendait-on, à cette époque très reculée, pour effrayer les malheureux *sotais*. On conservait précieusement et l'on entretenait avec soin ces vénérables ustensiles, appendus aux deux coins de la cheminée, à titre de curieux souvenirs, et l'on se serait bien gardé de les utiliser d'aucune manière.

Finalement, les paysans s'irritèrent des déprédations des *sotais* et oublièrent un peu les services qu'ils avaient reçus d'eux. On fit une niche dans le mur d'une maison à l'entrée du village et dans cette niche, on plaça une croix ¹. Quand les nains voulurent revenir, ils furent arrêtés nets par la vue de ce symbole religieux, et ils durent rebrousser chemin.

Vaincus par la disette, les *sotais* disparurent, et nul n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus.

III.

Dodon.

Une tradition liégeoise qui est encore bien vivante nous apprend que le meurtrier de Saint-Lambert se nommait Dodon ². On raconte qu'il mourut, vomissant ses entrailles, dans l'année même où il avait perpétré son crime abominable.

C'était un noble liégeois et l'on dit qu'il avait six doigts à chaque

(1) D'après les dires du peuple, il s'agirait ici de la maison actuellement occupée par M. Tasset, et qui était autrefois la première à l'entrée du village. Il y a quelques années, le propriétaire a fait agrandir la niche et l'a transformée en lucarne. La croix a disparu.

(2) WOLFF, *Niederländische Sage*, Leipzig, 1843, p. 93, passe pour le premier qui ait parlé de cette légende. Mais M. HOCK, *Croyances et remèdes populaires*, 3^e éd., Liège, 1888, pp. 520-24, cite Joannes PARCENSIS, *La grande histoire de l'Eglise*, Bruxelles, 1622, référence dont nous n'avons pu vérifier la portée. — O. C.

main. Le peuple croit que ses descendants ont hérité de cette monstruosité, et lorsque le cas se présente pour quelqu'un, on dit qu'il est de la race de Dodon.

Dans l'esprit des Liégeois, le surnom de *Dôdô* signifie assassin, et la plus sanglante injure qu'on puisse faire à un batailleur ou à un forcené, c'est de dire : *Ti d'hin dè l'race da Dôdô, t'è-st-on moudreu!* « Tu descends de la race de Dodon, tu es un assassin. »

IV.

L'escaufeûr.

Les vieilles gens de la vallée du Geer désignent sous ce nom qu'on n'a pu nous traduire, une boule de feu « aussi grande que la gueule d'un four », dont les promeneurs solitaires avaient une terreur bien justifiée.

On la voyait apparaître le soir, au milieu de la route, et immédiatement, elle s'animait de mouvements singuliers; elle tournoyait un instant sur elle-même avec rapidité, puis elle se précipitait à quelques pas de là, tournait de nouveau, avançait encore d'un mètre ou deux, et ainsi de suite.

Malheur au passant qui se voyait poursuivi par *l'escaufeûr!*

Trois fois malheur s'il en était rejoint, car le terrible esprit s'acharnait à sa poursuite, finissait par le rejoindre et le dévorait au point qu'on n'en retrouvait plus de trace!

Et si vous osiez l'attendre de pied ferme, vous voyiez le terrible météore s'arrêter à deux pas, et, comme pour vous narguer, il exécutait une ou deux pirouettes avant de s'élancer.

Le moyen d'échapper, c'était de ne pas perdre ce moment-là, d'attendre *l'escaufeûr* et de planter au beau milieu votre couteau pour le clouer sur place.

Si vous n'aviez pas de couteau, il fallait lui jeter en pâture un objet quelconque, un mouchoir, par exemple, ou bien votre casquette. Quelque minime que fût le temps employé par le feu à dévorer sa proie, c'en était assez pour vous permettre de vous réfugier dans une maison voisine.

Car, si vous perdiez l'esprit, c'en était fait de vous!

On raconte qu'un soir, un jeune homme revenait tranquillement en sifflottant, quand, arrivé à une centaine de pas de son logis, il

aperçut avec terreur au bout du chemin l'*escaufeûr* se précipiter vers lui, avec une rapidité vertigineuse.

Le malheureux perd la tête, il s'élançe et franchit en quelques bonds la distance qui le séparait de la porte.

On entend frapper *on reu cōp* « un coup dur ». On ouvre, il entre, à demi-mort de peur.

La porte n'était pas sitôt refermée qu'un bruit terrible se fit entendre : l'*escaufeûr* arrivait, une seconde trop tard.

La maison tout entière a tremblé jusque dans ses fondements, sous l'effroyable choc de l'*escaufeûr*.

O. COLSON.

(Boirs, près Roclenge.)

CHANSONS

I.

La bergère et le monsieur.

DÉBAT.

Allegretto.

Bon- jour, Na- non, Ma charmante ber- gère, Je
viens sur la fou- gère Pour é- tre ton mi- gnon; Car tes beaux
yeux, Tes attraits et tes charm's M'ont rendu a- mou- reux.

1.

Le monsieur.

Bonjour, Nanon.
Ma charmante bergère,
Je viens sous la fougère
Pour être ton mignon;
Car tes beaux yeux,
Tes attraits et tes charmes
M'ont rendu amoureux.

2.

La bergère.

*Hie don, l' moncheu,
I m'fait tote èwarêie!
Avou s'bâb' tchamossèie
Qui dit qu'è-st-amoureux.
Allez, vîx sot!
Dj'a-st-on bai djône bèrdjî
Qu è bin pus vigreux qu'vos.*

Ah! le monsieur,
Il me fait tout étonnée!
Avec sa barbe toute moisie
Qui dit qu'il est amoureux.
Allez, vieux sot!
J'ai un beau jeune berger
Qui est bien plus vigoureux que vous.

3.

Le Monsieur.

Quoi! un berger
Avecque sa houlette
Et sa simple musette
Pourrait-il vous charmer!
Mais avec moi
Vous serez demoiselle
Et vous aurez de quoi ¹.

4.

La bergère.

*Allez, vîx sot,
Dj' n'a d'keûre d'esse îne mam'zèlle,
Dj'aim' mix d'esse in' bèrdjîre
Avou m'bèrdjî
Dj'a m'crâs pourçai,
Ç'sèrè por mi magnî,
L'bèrdjîre avou s'bèrdjî.*

Allez, vieux sot,
Je n'ai cure d'être une demoiselle,
J'aime mieux d'être une bergère
Avec mon berger
Si ai-je un gras cochon
Ce sera pour moi manger,
La bergère avec son berger.

5.

Le Monsieur.

Allons, Nanon,
Ne sois pas si farouche,
Permetts que je te touche
D'un seul baiser;
Puis tu auras
Cett' poignée de pistoles
Et la bours' que voilà.

(¹) En wallon, *avu d'qwè* « avoir de quoi » signifie être riche, avoir des rentes.

6.

La bergère.

*Bout' su, Blanc-pîd,
Bout' su, happ' lu po l'tiêsse
Hagn' lu divins les fêsse,
Li vîx trâtî;
Visez à m'tchin,
Ca s'i v'hagnasse è cou
I n' vi f'reu nin dè bin.*

*Bout' su, Blanc-pied, ¹
Bout' su, attrape-le par la tête
Mords-le dans les fesses,
Le vieux coureur;
Prenez garde à mon chien,
Car s'il vous mordait au derrière
Il ne vous ferait pas de bien.*

Chanté par ma sœur, qui a entendu cette chanson il y a 20 ans, de la mère de la patronne, dans un atelier de couturières, à Liège.

Th. STRIVAY.

II.

Le premier miracle de Jésus.

CHANSON RELIGIEUSE.

Lento.

Ah! Saint Joseph, où irons-nous Pour y trouver des bonnes gens. A Bethléem avons été, Des bonnes gens avons trouvés.

« Ah! Saint Joseph, où irons-nous
Pour y trouver des bonnes gens..? »

A Bethléem avons été,
Des bonnes gens avons trouvés.

Frappant deux fois, frappant trois fois
A la troisième on y vena.

(¹) *Boute-su* « pousse [toi] dessus » c'est-à-dire « élance-toi vers lui », exclamation dont on se sert pour exciter les chiens à l'attaque. — *Blanc-pid*, nom populaire réservé à certains chiens.

« Ah ! bonjour, dame la pucelle,
Log'rez-vous bien ces bonnes gens ?

— Je ne sais où les mettr' coucher,
Sinon où nos bêt's vont loger.

— Très volontiers, dit-ell' Marie,
Très volontiers, j'y dormirai. »

Quand ç'a venu vers les minuit,
Marie est dans l' travail du lit.

« Ah ! Saint Joseph, relevez-vous,
Marie a grand besoin de vous.

Allez app'ler dam' la pucelle,
Qu'était hier au soir avec nous.

— Dame la pucell', relevez-vous
Marie a grand besoin de vous.

— Comment veux-tu que je m' relève
Moi qui n'ai plus ni pieds ni mains ? ¹ »

Elle n'eut pas dit cett' parole-là
Que Dieu lui envoie pieds et mains ².

Elle arriva encor à temps
Pour recevoir Jésus l'enfant.

« O mon père, ô mon très doux père !
Nous voici un beau p'tit enfant.

Nous l'allons faire baptiser
En l'honneur d' la Saint' Trinité. »

Chanté par M^{me} Delecloz, née à Perwez (Brabant) en 1838, qui tient la
chanson de son grand-père maternel.

JOS. DEFRECHEUX.

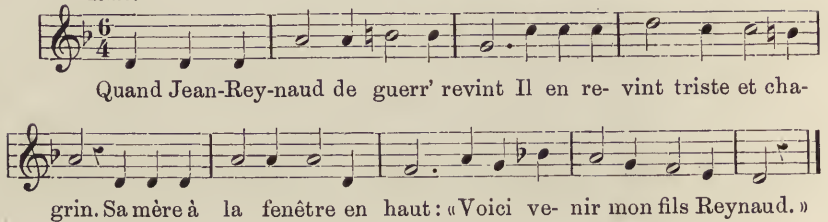
(¹) C'est-à-dire « moi qui suis impotente ».

(²) Dieu lui rend par miracle l'usage de ses membres.

III.

La mort de Jean-Reynaud.

CHANSON DRAMATIQUE.

Lento.

1.

Quand Jean-Reynaud de guerr' revint
Il en revint triste et chagrin.
Sa mère à la fenêtre en haut :
« Voici venir mon fi(ls) Reynaud »

2.

« Réjouis-toi Reynaud mon fi(ls)
Ta femme est accouchée d'un fi(ls)
— Ni de ma femme ni de mon fi(ls)
Mon cœur ne peut se réjoui(r). »

3.

« Tenez ma mèr', tenez ma mie
Comme un galant m'a-t-arrangé :
En repassant près d'un fossé
A moitié mort il m'a laissé.

4.

« Je sens la mort qui m'a transi,
Portez-moi vit' dedans mon lit,
Et portez-moi si bas, si bas
Que ma femm' ne l'entende pas. »

5.

Et quand ce fut sur le minuit
Le roi Reynaud rendit l'esprit.
Toutes les gens ont souspiré
Les paysans en ont pleuré.

6.

« Ah ! dites moi, mère et ma mie
Qu'est-c' que j'entends pleurer ici ?
— Ma fill', c'est pour un des chevaux
Qui s'est noyé en passant l'eau. »

7.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie
Qu'est-c' que j'entends clouer ici ?
— Ma fill', ce sont tous les maçons
Qui raccomodent la maison. »

8.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que j'entends sonner ici ?
— Ma fill', c'est l'enfant du voisin
Que l'on doit enterrer demain. »

9.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie
Pourquoi les prêt' chant'nt-ils ici ?
— Ma fill', c'est la procession
Qui fait le tour de la maison »

10.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Je veux sortir de ce lit-ci !
— Allons, demain, si vous voulez
Nous en irons nous promener. »

11.

« Mais le dimanche est arrivé
A la messe il faudra-t-aller.
— Allons, ma fill', si vous voulez,
Voilà les cloch's qui vont sonner. »

12.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Quell' robe faut-il mettre aujourd'hui :
— Mettez le blanc, mettez le gris...
Mettez le noir pour mieux choisi(r). »

13.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie,
Qu'est-c' que ce noir-là signifie,
— Ma fill', c'est bien l'habillement
D'une femme qui se relèv' d'enfant. »

14.

Quand elle passa dedans les champs,
Un berger dit en la voyant :
« Voilà la femm' de ce grand roi
Qu'on enterra zhier au soir. »

Chanté par Marie-Catherine Mathieu, de Lize-Seraing, 36 ans, illettrée qui tient la chanson de sa mère.

15.

« Ah ! dites-moi, Mère et ma mie,
Qu'est-ce que ce vieux berger me dit ?
— Allons, ma fille, et promptement
Laissez les mots des paysans. »

16.

Quand ell' fut dans l'église entrée
L'eau bénite on li a donné,
Et puis levant les yeux en haut
Ell' regarda le grand tombeau.

17.

« Ah ! dites-moi, mère et ma mie
Qu'est-c' que c'tombeau-là signifie ?
— Ma fill', je n'puis plus vous l' cacher,
C'est Jean- Reynaud qu'est trépassé. »

18.

« — Ah ! dites vite au fossoyeu(r)
Qu'il fasse un' tombe, pour nous deux,
Et que le trou soit assez grand
Pour qu'on y mette aussi l'enfant. »

O. COLSON.

NOTES ET ENQUÊTES.

1. **Une punition du ciel.** — L'année 1845 fut une année funeste aux pauvres gens de notre pays : une « maladie » se déclara dans les pommes de terre et la récolte fut presque complètement manquée. La même année, on vit apparaître la polka dans nos bals et cette danse, comme on dit, ne tarda pas à faire fureur. Néanmoins, les vieilles gens, qui ont conservé jusqu'aujourd'hui le souvenir des danses plates et lentes du temps passé, répugnaient à voir abandonner celles-ci pour adopter une mode nouvelle, qu'ils qualifiaient sévèrement, parce qu'on se tenait de trop près embrassés.

On fut conduit à rapprocher les deux événements de l'année et la légende suivante prit cours chez les illettrés, où chacun peut la retrouver :

« La polka n'est autre que la danse exécutée par les Juifs, lorsqu'il virent le Christ condamné au supplice de la croix. L'apparition de la terrible maladie

des pommes de terre est une punition du ciel, en signe de réprobation contre le trop grand empressement de la bourgeoisie à adopter la danse impie. »

Il est curieux de constater que la même cause est attribuée à cette calamité dans le pays flamand. Cf. la revue folklorique de Brecht (Anvers) *Ons Volk-sleven*, II, n° 23, p. 82. O. C.

2. **Blason populaire.** — Nos lecteurs seraient bien aimables de nous communiquer avec traduction littérale les proverbes, dictons ou formulettes qu'ils connaissent, renfermant un nom propre de lieu, un nom de village, de ville ou de contrée. Par ex. les dictons contre les flamands, ceux destinés à ridiculiser les habitants de certaines villes, etc. Jos. D.

3. **Le bouillon d'onze heures.** — Il y a encore dans le peuple bien des gens qui n'aiment guère aller se faire soigner dans les hôpitaux; on préfère rester en famille, auprès des personnes aimées, que se remettre aux mains d'étrangers dans de vastes salles aux murs nus, etc.

Une croyance populaire vient à l'appui de ce motif plutôt sentimental. On prétendait que les médecins des hôpitaux n'hésitaient pas à se défaire, à l'aide d'un potage empoisonné dit « bouillon d'onze heures », des malades atteints de maux paraissant incurables ou qu'il serait trop difficile (*sic*) de guérir! On ajoutait que les médecins employaient le même « bouillon » pour hâter la fin des malades quand ils arrivaient très nombreux, par exemple en temps d'épidémie.

Cette croyance n'est pas encore totalement éteinte malgré « les merveilleux progrès de la civilisation ». (Liège).

4. **Inscriptions murales.** — Nos frères du Nord ont un bien joli mot *WELKOME*, qui leur suffit pour exprimer tout le plaisir que fait le visiteur à son hôte. Dans nos dialectes, il n'a aucun équivalent, les mots composés n'existant pas en wallon. Il nous faut, par exemple, à Liège, employer toute une périphrase: *Sêyiz l'bin v'nou* « soyez le bienvenu » — ce qu'on ne manque jamais de dire, car le wallon fut toujours très hospitalier.

Dans certaines vieilles maisons du pays de Namur, on trouvait naguère encore, dit un journal ¹, cette inscription sur la cheminée de la salle à manger: *On vos vêt volti* « on vous voit volontiers » c'est-à-dire « on aime vous voir », ou « on vous aime, » car l'expression « voir volontiers » a les deux sens, selon les cas.

Il y a là quelque chose comme le *Welkome*, et si ce n'est pas un cri spontané, un élan du cœur, c'est à coup sûr aussi touchant: le mot de bienvenue était là pour tous ceux qui franchissaient le seuil, et le plus pur sentiment de la plus cordiale hospitalité ne faisait d'exception pour personne.

Nos lecteurs connaissent-ils d'autres inscriptions murales de ce genre, destinées à porter sous les yeux des visiteurs une pensée morale ou une parole bienveillante? O. C.

(¹) *La Chronique*, de Bruxelles, du 2 août 1894, à la rubrique « Boîte aux lettres. »



CUISINE NIVELLOISE.

LA " TARTE A L'DJOTTE „.

A Nivelles, le lundi de Pâques est marqué par un petit événement local : c'est la première fois pendant l'année que l'on fait d'*él tâte à l'djotte* dans l'unique guinguette nivelloise où ce vieil usage se soit perpétué.

Ce jour-là, entre cinq et sept heures du soir, des familles entières vont manger le mets traditionnel, arrosé de bière de Diest ou de Louvain (*peeterman*). On s'installe sous une tonnelle, autour d'une table formée d'une planche rugueuse et d'un seul pied fiché en terre ; puis, on attend que la fournée soit prête. Et lorsque cette dernière tarde à sortir, un membre de la famille se rend au fournil, afin de stimuler l'activité de *Lalie*, une nivelloise déjà mûre qui, depuis nombre d'années, confectionne avec un talent tout spécial la tarte chère aux *Aclots* ¹.

Voici la recette de la *tâte à l'djotte* (littér. « tarte à la bette ») :

Délayer du fromage connu sous le nom de *bètchêe* ² avec quelques œufs et du beurre frit, ajouter un grain de sel, y mélanger intimement des bettes, des petits oignons verts et du persil hachés menu, allonger avec un peu d'eau ou de lait si le tout est trop consistant, et étendre sur la pâte.

Servir la tarte chaude et bien garnie de beurre.

Afin que le consommateur puisse observer à son gré cette dernière prescription, on a soin de lui apporter, avec sa tarte, un morceau de beurre qu'il s'empresse d'étendre sur celle-ci.

Les fournées que *Lalie* prépare et dont elle surveille la cuisson comprennent :

(¹) *Aclots*, sobriquet des Nivellois.

(²) Fromage blanc pressé et salé.

1° Des tartes à *l'djotte*, d'un vert assez foncé;

2° Des tartes au fromage, d'un jaune doré, composées des mêmes éléments que les précédentes, à l'exclusion des bettes, des petits oignons et du persil;

3° Des tartes mi-vertes et mi-dorées, dont la pâte est couverte, à part égale, de verdure et de fromage et qui doivent à cette composition le nom de *mitoyennes*;

4° Des tartes aux fruits.

Et lorsqu'une commande est faite aux gens de service, elle est aussitôt transmise à Lalie, selon sa nature, dans ce style télégraphique : *Enne verte; enne djaune; enne mitoyenne; ieune au fuit!*

A partir du lundi de Pâques, Lalie ne cesse d'avoir des clients, les lundi, vendredi et dimanche de chaque semaine, jusqu'au vendredi qui précède la fête communale de Nivelles ¹.

L'établissement où Lalie pétrit sa pâte blanche et ferme est situé à l'extrémité de la ville, à deux pas du premier passage à niveau de la ligne de Nivelles (Nord) à Manage; il est tenu par les époux Lison et porte pour enseigne : " Aux armes de Nivelles. "

J'entre dans ces détails, parce qu'il s'agit ici du dernier reste d'un vieil usage local, non pas délaissé — grâces à Dieu! — mais moins suivi qu'autrefois. Il y a trente à quarante ans, par exemple, on allait manger de la tarte à la *Croix de Malte* (chez *Djoseph du Prophète*); au *Franc Etot* ²; à la *Falise* (chez *Sans mollets*); aux *Champs Elysées*; à *Ma Campagne* (chez *Maïanne des Archers*).

Aujourd'hui, les Nivellois sont restés fidèles au mets préféré de leurs pères; mais ils le mangent chez eux, où les pâtisseries et les boulangers de la ville le font déposer, tout chaud encore, le vendredi à midi. On cite même nombre d'amateurs qui résident à Bruxelles et qui, chaque vendredi, font venir de Nivelles, par express, des tartes à *l'djotte* qu'ils dégustent deux heures après qu'elles ont quitté le four.

LES " DOUPES ".

Aussitôt après la fête communale, une autre spécialité nivelloise remplace les tartes : ce sont les *doubles*, dont voici la recette :

(¹) Celle-ci commence le dimanche qui suit la Saint-Michel (29 septembre).

(²) Wal. : au *Franc Stot*.

Délayer de la farine de sarrasin ¹ dans de l'eau tiède, à raison d'un litre et demi d'eau par kilo. de farine ; mettre pour dix centimes de levure et deux œufs ; battre le tout. Faire cuire sur une platine beurrée deux petits *ratons* très minces ; mettre sur l'un des *ratons* de fines tranches de fromage d'Edam bien mûr ² et le couvrir de l'autre *raton*.

Servir avec du beurre à volonté.

Les *doubles*, dont la recette explique le nom, se mangent actuellement dans deux estaminets et dans une maison particulière. Pendant de longues années, elles ont fait la gloire d'une autre *Lalie*, trépassée depuis longtemps, mais dont le souvenir et la réputation d'habileté ne sont pas près de s'éteindre à Nivelles.

* * *

La tarte à *l'djotte* (comme les *doubles*, d'ailleurs), ne plaît guère à l'étranger qui la goûte pour la première fois ; mais je me hâte d'ajouter que l'on s'y fait assez vite et que les conversions ne se comptent plus.

Quant aux *Aclots*, ils raffolent, presque dès le berceau, de ces mets nivellois, qui furent plus d'une fois chantés par leurs adorateurs. Je citerai le couplet suivant d'une chanson composée par le docteur Th. Berthels, lors de l'installation du curé de Saint-Nicolas, à Nivelles, le 23 novembre 1819 :

<i>Si c'i l'saison, pou no curé,</i>	Si c'était la saison, pour notre curé,
<i>O frou d'el tarte a l'joute ;</i>	On ferait de la tarte à la bette ;
<i>Enn' doupe ou deux, v'là c' qu'o pu fait,³</i>	Une <i>double</i> ou deux, voilà ce qu'on
	[peut faire,
<i>C'est bein boun quand ça goutte.</i>	C'est bien bon quand cela goûte.
<i>El vi bur' lura d'su s'minton,</i>	Le vieux beurre luirasur son menton,
<i>La faridondaine, etc.</i>	La faridondaine, etc.

A l'occasion d'un « festin patriotique » donné à Nivelles, en 1831, le même docteur raille « la faute des Hollandais » dans une chanson wallonne intitulée : « Les Patriotes Aclots » dont nous extrayons les couplets suivants :

(¹) Wall. *farine dè bouquette*.

(²) A défaut d'un fromage spécial devenu presque introuvable.

(³) Comme aujourd'hui, on faisait donc les *doubles* en hiver.

*Si l'rwé veïn, Lalie a co
D'quoi li fai in râl fricot
Avè s'froumache et s'bouquette
Tourlourette, etc.*

Si le roi vient, Lalie a encore
De quoi lui faire un rare fricot
Avec son fromage et son sarrasin,
Tourlourette, etc.

*Au Franc Stot o l'condûrou
Et dins l'târt' verte i flairrou
Nos ougnons, nos feuye dè bette
Tourlourette, etc.*

Au Franc Etot on le conduirait
Et dans la tarte verte il flairerait
Nos oignons, nos feuilles de bette,
Tourlourette, etc.

GEORGES WILLAME.

DÉBATS.

II.

[WALLONIA a publié dans son premier n° (page 18) une chanson dialoguée en français et en wallon intitulée « la Bergère et le Monsieur ». Cette chanson ne fut pas la seule de ce genre qui circula dans nos campagnes et qu'on peut y retrouver. Le sujet est généralement le même : un séducteur vieux et riche, parlant un français assez prétentieux, une paysanne honnête et naïve le rabrouant dans un wallon peu poli. Tout porte à croire que les Débats où le wallon intervient pour une part, ne sont pas fort communs. On a cependant recueilli pour nous dans diverses localités quelques-unes de ces chansons ; elles paraîtront successivement avec les airs notés, tels que nous les avons entendues. Toutes ne sont pas complètes, et nous prions ceux de nos lecteurs qui connaîtraient les couplets qui nous manquent, d'avoir l'extrême obligeance de nous les communiquer. Nous commencerons la série par une pièce déjà publiée autrefois dans un beau livre aujourd'hui rarissime¹ ; nous la reprenons ci-dessous en indiquant quelques variantes de détail. — JOS. D.]

Le Seigneur et la Bergère.

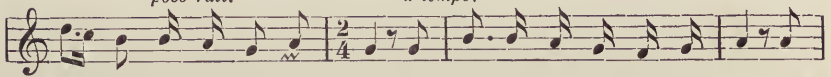
Andante con moto.



Bonjour, jo-li et- te, Je viens pour te faire la cour, Charmante bru-

poco rall.

a tempo.



net-te, Plus bell' que le jour. Je viens dans ces lieux é- car- tés Pour

(¹) Voir : *Choix de chansons et poésies wallonnes*, recueillies par MM. B[ailleux] et D[ejardin] p. 46. Liège, Oudart, 1844.



rendre hommage à ta beau-té : Reçois mes ca-res- ses, Renvoie ton berger.

1.

Le seigneur.

Bonjour joliette,
 Je viens pour te faire la cour,
 Charmante brunette,
 Plus bell' que le jour.
 Je viens dans ces lieux écartés
 Pour rendre hommage à ta beauté :
 Reçois mes caresses,
 Renvoie ton berger.

2.

La bergère.

<i>Vèie, qu'elle avinteûre !</i>	Voyez quelle aventure !
<i>Vo m'cial vinowe tot â matin ;</i>	Me voici venue tout au matin ;
<i>Louquîz cisse posteûre</i>	Regardez cette statue
<i>N'è rireut-on nin !</i>	N'en rirait-on pas !
<i>Louquîz à vos, ca vos toun'rez,</i>	Gare à vous, car vous tomberez,
<i>Ca vos estez dèdja halé ;</i>	Car vous êtes déjà boîteux ;
<i>Dji so-st-èwarêye</i>	Je suis étonnée
<i>Di v'veyî tron-ner. (a)</i>	De vous voir trembler.

3.

Le seigneur.

Si je trembl', bergère,
 C'est que j'ai peur de vous fâcher ;
 Je suis plus léger
 Que tous vos bergers,
 J'ai justement quatre-vingts ans,
 Ne suis-j' pas un homme galant, (b)
 Je suis plus agile
 Qu'un lièvr' sur les champs. (c)

(a) Comme dji v'veu tron-ner « comme je vous vois trembler ». — (b) A talents. — (c) Reçois mes caresses — Bell', dessus les champs.

4.

La bergère.

Vos polez bin l'dire :
 Allez è don, vî tchamossê,
 Ca vos m'frîz bin rire
 Quand dji lougu' voss' nez,
 Voss' boqu' comme on fôr â floïon,
 Voss' minton po djouer l'violon ;
 Allez è, laid mâie,
 Allez è pus lon.

Vous pouvez bien le dire :
 Allez-vous en donc, vieux moi,si,
 Car vous me feriez bien rire
 Quand je regarde votre nez,
 Votre bouche comme un four à flan,
 Votre menton pour jouer du violon ;
 Allez-vous-en, laid mâle,
 Allez-vous-en plus loin.

5.

Le seigneur.

Jeune fill' volage,
 Ne méprise pas mon amour,
 Moi qui suis si sage
 Viens donc à ma cour ;
 Tu goûteras ses doux pass'-temps,
 Ses rêv', ses jeux, ses agréments.
 Jeune fill' volage,
 Quitte donc les champs.

6.

La bergère.

Dj'ainm' mî avâr ciale
 Magnî dè lessai, dè stofê,
 Cêlihe èt gruzalle,
 Tot â lon d' l'osté,
 Qui tos vos rosti, vos ragoût. (d)
 Allez-è, laid vesêdj', vî cou : (e)
 Si m'lièrdjî v's attrape,
 Vos sèrez battou. (f)

J'aime mieux, par ici,
 Manger du lait, du fromage,
 Cerises et groseilles,
 Tout au long de l'été,
 Que tous vos rôtis, vos ragoûts.
 Allez-vous-en, laid visage, vieux derrière:
 Si mon berger vous attrappe,
 Vous serez battu.

7.

Le seigneur.

Adieu, jeune ingrante, (g)
 Que je te quitte avec regret !

(d) Vos oîhai « vos oiseaux » — (e) Visêdje di navet « visage de navet » c'est-à-dire blanc comme un navet. — (f) Vos toum'rez dè laid « vous tomberez du laid » (?) — (g) Cœur aimable.

Je suis misérable!
 Quel affront tu m'fais! (h)
 Je vais dans mes appartements
 Pleurer le reste de mes ans;
 Adieu, cœur de roche,
 Reste sur tes champs!

8.

La bergère.

Allez, vèye bourrique,
Allez-è, rihorbez voss' nez; (i)
N'ârî-v' nin l'hitte, (j)
Dji k'minez à l'oder.
Allez-è, r'lavez voss' painai
Et s'magnê dè l'sope à lessai;
Allez, vèye bourrique,
Allez, vîx tâvlai.

Allez, vieille bourrique,
Allez-vous-en, essuyez votre nez;
N'auriez-vous pas la foire,
Je commence à la sentir.
Allez-vous-en, relavez votre chemise
Et mangez de la soupe au lait;
Allez, vieille bourrique,
Allez, vieux tableau!

Joseph DEFRECHEUX.

RANDONNÉES

I.

Coquai et Poïette.

C'èsteu 'n fêie Coquai, Poïette
Qu'allît â neûhe et â neuhêtte.
Li coq dêri-st-à Poïette :
« Dji va monter so l'âbe; dji les
heûrè et vos, v'les ramass'rez. »
Et Poïette fa deux hopai, onque di
bonne et onque di mâle.
Coquai d'manda s'enne aveu dèdja
on bon hopai, et Poïette diha qu'awè.
Et elle li dêri : « Vola vosse hopai
et vocial li meune. »
Et puis, i s'mèttît à erohî tos les
deux.

C'était une fois Coq et Poulette
Qui allaient aux noisettes.
Le coq dit à Poulette :
« Je va monter sur l'arbre; je les
secouerai et vous, vous les ramasserez. »
Et Poulette fit deux tas, un de
bonnes et un de mauvaises.
Le coq demanda s'il y en avait déjà
un bon tas, et Poulette dit qu'oui.
Et elle lui dit : « Voilà votre tas,
et voici le mien. »
Et puis, ils se mirent à croquer tpus
les deux.

(h) Pour moi. — (i) Louquîz à vos, ca vos toum'rez « Gare à vous, car vous tomberez ». —
 (j) Vos âriz bin l'h. « Vous auriez bien la f. »

Main Coquai dèri : « *Dji crohe, dji crohe, et dji trouve tos mâle.* »

Et Poïette dèri : « *Dji crohe, dji crohe, et dji trouve tos bonne.* »

— *Donne-mu eune ou dji t'bêche, di-st-i, lu.*

— *Bêche-mu, ca t'ênne n'arè nolle, di-st-elle, lèie.* »

Et Coquai l' bêtcha si fwèr qu'i lî d'hira tot s'carcazai.

Elle cora d'lez l'gorlî to brèiant :
« *Gorlî! gorlî!* »

D'nez-me ine ponte di tchêtai

Po r'fer l' trô di m'carcazai

Qui nos bai Coquai m'a fait

Po-z-avu l'mèieus monçai. »

Li gorlî lî responda : « *Ti n'arè nin dè tchêtai si ti n'm'a stu qwèri des seûie.* »

Elle cora d'lez l' trôie tot d'hant :

« *Trôie! trôie, d'nez-m' des seûie!* »

Li seûie dj'èl deu â gorlî, li gorlî m'deu 'n' ponte di tchêtai,

Po r'fer l' trô di m'carcazai

Qui noss' bai Coquai m'a fait

Po-z-avu l' mèieus monçai. »

Li trôie lî responda : « *Ti n'arè nin des seûie si ti n'm'a stu qwèri 'n' crompîre.* »

Elle cora d'lez l' tère tot d'hant :

« *Tère, tère, d'nez-m' ine crompîre; li crompîre dj'èl deu à l' trôie, li trôie mi deu 'n' seûie; li seûie dj'èl deu â gorlî, et l'gorlî m' deu 'n' ponte di tchêtai... etc.* »

Li tère lî responda : « *Ti n'arè nin 'n' crompîre si ti n'm'a stu qwèri dè l' flatte.* »

Elle cora d'lez l' vatche tot d'hant :

« *Vatche, vatche, dincz-m' dè l' flatte; li flatte dj'èl deu à l' tère, li tère mi*

Mais le coq dit : « *Je croque, je croque et je trouve toutes mauvaises.* »

Et Poulette dit : « *Je croque, je croque et je trouve toutes bonnes.* »

— *Donne-moi une ou je te donne un coup de bec, dit-il, lui.*

— *Becque-moi, car tu n'en auras aucune, dit-elle, elle.* »

Et le coq l'a becqua si fort qu'il lui déchira toute sa carcasse.

Elle courut chez le bourrelier en criant : « *Bourrelier! Bourrelier!* »

Donnez-moi une pointe de ligneul

Pour refaire le trou de ma carcasse

Que notre beau coq m'a fait

Pour avoir le meilleur monceau. »

Le bourrelier lui répondit : « *Tu n'auras pas de ligneul si tu ne m'as été chercher des soies.* »

Elle courut près de la truie en disant :

« *Truie! truie! donnez-moi des soies!* »

La soie je la dois au bourrelier, le bourrelier me doit une pointe de ligneul

Pour refaire le trou de ma carcasse

Que notre beau coq m'a fait

Pour avoir le meilleur tas. »

La truie lui répondit : « *Tu n'auras pas des soies si tu ne m'as été chercher une pomme de terre.* »

Elle courut près du terrain en disant :

« *Terrain, donnez-moi une pomme de terre, je la dois à la truie, la truie me doit une soie, la soie je la dois au bourrelier, et le bourrelier me doit une pointe de ligneul... etc.* »

Le terrain lui répondit : « *Tu n'auras pas une pomme de terre si tu ne m'as été chercher de la bouse.* »

Elle courut près de la vache en disant :

« *Vache, vache, donnez-moi de la bouse; la bouse je la dois au terrain,*

deu 'n' cromptîre, li cromptîre dj'èl deu à l'trôie....etc.

Li vatche li rèsponda : « Ti n'ârè nin dè l'fatte si ti n' m'a stu qwèri di l'hièbe. »

Elle cora d'lez l'pré tot d'hant :

« Pré, pré, d'nez-m' di l'hièbe; l'hièbe dj'èl deu à l'vatche, li vatche mi deu dè l'fatte; li fatte dj'èl deu.... etc.

Li pré li rèsponda : « Ti n'ârè nin di l'hièbe si ti n' m'a stu qwèri des pâ et des prême. »

Elle cora d'lez l'bwès tot d'hant :

« Bwès, bwès, d'nez-m' des pâ et des prême; les pâ et les prême dji les deu à pré; li pré m' deu di l'hièbe, l'hièbe j'èl deu.... etc.

Li bwès li rèsponda : Ti n'ârè des pâ et des prême si ti n' m'a stu qwèri dè feu. »

Elle cora d'lez l'ais:c tot d'hant :

« Aisse, aisse, dînez-m' dè feu; li feu dj'èl deu à bwès, li bwès mi deu dè pâ et des prême, les pâ et les prême dji les deu à pré, li pré m' deu di l'hièbe, l'hièbe dj'èl deu à l'vatche, li vatche mi deu dè l'fatte, li fatte dj'èl deu à l'terre, li terre mi deu 'n' cromptîre, li cromptîre dj'èl deu à l'trôie, li trôie mi deu 'n' seûie, li seûie dj'èl deu à gorlî, li gorlî m' deu 'n' ponte di tchètai

Po r'fer l'trô di m'carcazai

Qui noss' bai Coquai m'a fait

Po-z-avu l'mèieu monçai. »

L'aisse li rèsponda : « Ti n'ârè nin dè feu si ti n' m'a stu qwèri d' l'aîve. »

Poïette vola aller qwèri d' l'aîve et elle touna d'vîns.

le terrain me doit une pomme de terre; je la dois à la truie.... etc.

La vache lui répondit : « Tu n'auras pas de la bouse si tu ne m'as été chercher de l'herbe. »

Elle courut près du pré en disant :

« Pré, pré, donnez-moi de l'herbe; l'herbe je la dois à la vache, la vache me doit de la bouse, la bouse je la dois.... etc.

Le pré lui répondit : « Tun'auras pas de l'herbe, si tu ne m'as été chercher des pieux et des traverses. »

En courut près du bois en disant :

« Bois, bois, donnez-moi des pieux et des traverses; les pieux et les traverses je les dois au pré, le pré me doit de l'herbe, l'herbe je la dois.... etc.

Le bois lui répondit : « Tu n'auras des pieux et des traverses si tu ne m'as été chercher du feu. »

Elle courut près de l'âtre en disant :

« Atre, âtre, donnez-moi du feu; le feu je le dois au bois; le bois me doit des pieux et des traverses, les pieux et les traverses je les dois au pré; le pré me doit de l'herbe, l'herbe, je la dois à la vache; la vache me doit de la bouse, la bouse je la dois au terrain; le terrain me doit une pomme de terre, la pomme de terre je la dois à la truie; la truie me doit une soie, la soie je la dois au bourrelier; le bourrelier me doit une pointe de ligneul

Pour refaire le trou de ma carcasse

Que notre beau coq m'a fait

Pour avoir le meilleur monceau. »

L'âtre lui répondit : « Tu n'auras pas de feu si tu ne m'as été chercher de l'eau. »

Poulette voulut aller chercher de l'eau et elle tomba dedans.

De là résulte un quiproquo assez bien conduit, et qui ne manque pas de sel.

« *Estez-v'là, fâcieu ? Fait tchaud !*
 — *Dj'èl sé bé qu'dj'èl côp' trop haut.*
 — *Vos n'mi comprindez nègne !*
 — *Dj'èl sé bé qu'elle ni côpe nègne.*
 — *Vos djâsez d'in' sôr et mi l'aute !*
 — *Awè, fârè atch'ter ine aute.*
 — *A diale, fâcieu !*
 — *A r'vèie, haveu ! ,*

TRADUCTION. « Êtes-vous là, faucheur ? Fait chaud ! — Je le sais bien que je le coupe [le grain] trop haut. — Vous ne me comprenez pas ! — Je le sais bien qu'elle [la faux] ne coupe pas. — Vous parlez d'une sorte [= chose] et moi de l'autre ! — Oui, faudra acheter une autre [faux]. — Au diable, faucheur ! — Au revoir, l'ami. »

2. Di-st-i, di-st-elle.

Bien des conteurs, au cours d'une histoire, répètent, pour ponctuer les dialogues, un peu trop souvent au gré de l'auditeur, ces mots *dit-il, dit-elle*.

On n'a pas manqué de relever cette habitude et de la signaler dans des formulettes satiriques.

En voici une qu'au pays de Verviers l'on récite, avec volubilité, plutôt pour agacer les gens que pour les corriger de leur manie :

« <i>Bôdjoû, di-st-i.</i>	« <i>Bonjour, dit-il.</i>
— <i>Bôdjoû, di-st-elle.</i>	— <i>Bonjour, dit-elle.</i>
— <i>K'min va-t-i ? di-st-i.</i>	— <i>Comment va-t-il ? dit-il.</i>
— <i>I m'va bin, di-st-elle.</i>	— <i>Il me va bien, dit-elle.</i>
— <i>Tu m'a k'djôsé ! di-st-i.</i>	— <i>Tu m'as décausé, dit-il.</i>
— <i>Oh ! nènni ! di-st-elle.</i>	— <i>Oh ! non, dit-elle.</i>
— <i>T'è-st-one canaïe ! di-st-i.</i>	— <i>Tu es une canaille, dit-il.</i>
— <i>Oh ! nènni, di-st-elle.</i>	— <i>Oh ! non, dit-elle.</i>
— <i>Dju t'foute one baffe ! di-st-i.</i>	— <i>Je te fiche une giffle ! dit-il.</i>
— <i>Oh ! tu n'wèzreu, di-st-elle.</i>	— <i>Oh ! tu n'oserais, dit-elle.</i>
— <i>Baf ! di-st-i.</i>	— <i>Pan ! dit-il.</i>
— <i>Oïe ! di-st-elle.</i>	— <i>Aïe ! dit-elle.</i>
— <i>El frêsse co ? di-st-i.</i>	— <i>Le feras-tu encore ? dit-il.</i>
— <i>Nènni, di-st-elle.</i>	— <i>Non, dit-elle,</i>
— <i>Au r'wêr, di-st-i.</i>	— <i>Au revoir, dit-il.</i>
— <i>Au r'wêr, di-st-elle. ,</i>	— <i>Au revoir, dit-elle. »</i>

O. COLSON.

FABLES ¹.

I.

Le renard et l'écureuil.

On djoû, li r'nâ aveu fwêr faim ; i batteû l'bwè po trover à magnâ.

Tot d'on côp, i saba d'on spirou à l'copète d'one âbe.

« Hé, valet ! dj'a c'nochî t'père et t'grand-père : i potchin bin di c't âbe ci so ci la.

— « Dj'è freu bin ostan », dit li spirou.

Is'ènonde, min i toume â pîd d'l'âbe. Li r'nâ potche su, è l'hape o s'gueûe.

« Grâce à Dju, di-st-i, dj'a po fer on bon r'pas. »

Comme il aveu d'sèrè les dint, co pus vite vola li spirou so l'âbe.

« Hé ! valet ! di-st-i â r'nâ, dj'a c'nochî t'père et t'grand-père : main i n'dihin jamais leû grâce, si n'avin achèvé leû r'pas... »

Conté à Burtonville (Vielsalm), par un cultivateur qui tient le récit d'un vieillard de Neuville, village voisin.

Un jour, le renard avait fort faim ; il parcourait le bois en quête d'une proie.

Tout-à-coup, il aperçoit un écureuil à la cîme d'un arbre.

« Hé, l'ami ! j'ai connu ton père et ton grand-père : ils sautaient bien de cet arbre-ci sur celui-là. »

— « J'en ferais bien autant », dit l'écureuil.

Il s'élance, mais il tombe au pied de l'arbre. Le renard saute dessus et le saisit dans sa gueule.

« Grâce à Dieu, dit-il, j'ai de quoi faire un bon repas. »

Comme il avait desserré les dents, aussi vite l'écureuil est sur l'arbre.

« Hé, l'ami ! dit-il au renard, j'ai connu ton père et ton grand-père : mais ils ne disaient leurs grâces s'ils n'avaient terminé leur repas... »

AD. SERVAIS.

CHANSONS DRAMATIQUES ².

II.

L'engagé.

Allegretto.

Je me suis en-ga-gé Pour l'amour d'u-ne blon-de, Je
me suis en-ga-gé Pour l'a-mour d'u-ne blon-de,

(¹) Cette rubrique est consacrée aux fragments de l'épopée animale.

(²) Voy. ci-dessus, p. 22, la première pièce de cette série.

Non pour quel-ques fa- veurs Qu'elle ac- corde à plu-
sieurs, Mais pour un seul bai- ser Qu'elle m'a re- fu- sé.

1.

Je me suis engagé
Pour l'amour d'une blonde,
Non pour quelques faveurs
Qu'elle accorde à plusieurs,
Mais pour un seul baiser
Qu'elle m'a refusé.

2.

Là-bas dans ces verts prés
J'rencontr' mon capitaine.
Mon capitaine qui m' dit :
« Où vas-tu Sans-Souci ?
— Je vais dans les vallons,
Rejoind' mon bataillon. »

3.

— « Soldat, t'as du chagrin
Pour l'amour d'une blonde.
Elle est indign' de toi,
La preuve est à mon doigt,
Car j'ai eu le baiser,
Qu'elle t'a refusé. »

4.

J'ai du courage aussi
Sous mes galons de laine.
J'ai mis mon habit bas
Mon sabre au bout d'mon bras,
Et je me suis battu
Comme un vaillant soldat.

5.

Là-bas dans ces verts prés
J'ai tué mon capitaine.
Mon capitaine est mort
Et moi je vis encor,
Mais bientôt, dans deux jours,
Ce sera à mon tour.

6.

Celui qui me tuera,
C'sera mon camarade :
Il me band'ra les yeux
Avec un mouchoir bleu.
Puis il me f'ra mourir
Sans me faire souffrir.

7.

Puis il mettra mon cœur
Dans un' serviette blanche,
Le port'ra au pays,
Dans la maison d'ma mie,
Disant : Voici le cœur
De votre serviteur...

8.

Soldats de mon pays,
Ne l' dit' pas à ma mère,
Mais dites-lui plutôt
Que je suis à Bordeaux,
Pris par les Polonais,
Qu'on n' mer' verra jamais.

Chanté à Lincé-Sprimont, province de Liège, par M. E. Frick, qui l'a entendue autrefois
d'un vieil ouvrier. Air noté par M. Th. STRIVAY.

Henri SIMON.

III.

La fille du garde.

Modéré.

Au fond dans ce grand bois 'L y a une jo- lie fil- le. On
dit qu'elle est si bel- le, Bel- le com- me le jour : Trois
no- bles ca- pi- tai- nes Vou- draient par- ler d'a- mour.

1.

Au fond dans ce grand bois
'L y a une jolie fille.
On dit qu'elle est si belle,
Belle comme le jour :
Trois nobles capitaines
Voudraient parler d'amour.

2.

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche.
Il la prend et l'enlève
Sur son cheval(e) gris,
Dans Paris il l'emmène
Au fond de son logis.

3

Arrivant à Paris :
« Grand Dieu ! quell' jolie fille !...
Dites-nous, la belle,
Dites-nous, sans mentir,
Êt's-vous ici par force
Ou bien pour vos plaisirs ? »

4.

La belle qui répond
Comme elle peut le dire :
« Je suis ici par force,
Mais non pour mes plaisirs :
De la maison d'mon père,
Ces francs lurons m'ont pris(e). »

5.

On fit faire un souper,
Chacun se mit à table.
« Buvez, mangez, la belle,
Tout à votre appétit,
Avec trois capitaines
Vous passerez la nuit. »

6.

Au milieu du souper,
La belle a tombé morte.
« Sonnez, sonnez les cloches
Trois dolents cavaliers
Ont trouvé la bell' morte
Sans lui avoir parlé. »

7.

« De nuit l'enterrerons
 Au bois de chez son père.
 Nous mettrons sur sa tombe
 Trois joli(es) fleurs de lys;
 Nous prions Dieu pour elle,
 Qu'elle aille en paradis. »

8.

Après trois jours passés,
 Son père qui se promène :
 « Déterrez-moi, mon père,
 Mon père si vous m'aimez,
 J'ai fait trois jours la morte
 Pour mon honneur garder! »

Chanté par M^{lle} Elisabeth Grégoire, de Milmort, âgée de 30 ans, qui tient la chanson de sa mère.

O. COLSON.

NOTES ET ENQUÊTES.

5. **La maladie des pommes de terre.** — Nous rappelions ci-dessus p. 24, qu'à Liège, dans l'esprit du peuple, cette calamité qui affligea les petites gens en l'année 1845, était attribuée à la colère de Dieu.

A Stavelot, nous écrit M. Louis Detrixhe, l'opinion est tout autre. C'est la fumée des trains, disait-on, qui, empestant l'air, produisit cette fatale maladie; et comme en 1845, il n'y avait pas à Stavelot le plus petit bout de voie ferrée, on admit que l'influence néfaste de ce mauvais air devait être considérée comme pouvant s'étendre à des distances extraordinaires.

Jos. D.

6. **Le démon du choléra.** — Dans certains districts de l'Inde, on croit encore fermement à l'existence d'un « démon du choléra ». Un indigène habitant un village des environs d'Allahabad, affirmait récemment ⁽¹⁾ à un inspecteur de police que, la nuit précédente, son logis avait été visité par le monstre du choléra, dont la tête ressemble à un grand pot de terre. Cet Hindou et son frère chassèrent hors de chez eux l'intrus avec des gourdins de bambou, et lui tirèrent des coups de fusils pour compléter sa déroute, attendu que ce diable, comme tous les esprits, a peur du bruit.

« Il y a quelques années, dirent les deux villageois, trois hommes circonspects attirèrent le démon dans un pot de terre et le portèrent dans un village hostile, peu éloigné, où ils se proposaient de l'enterrer. Mais les habitants de cette localité s'étant opposés à cette entreprise, on en vint à se battre; pendant la lutte la prison du démon se brisa, et le diable, s'esquivant, put continuer ses méfaits! »

7. **Un épisode des fêtes de Noël à Berlin.** — Des gens bien émus, ce jour-là, ce sont les envoyés des corporations des salines de Halle, qui, en

(¹) Voir la *Revue encyclopédique*, dans l'index-journal de son n^o 17.

vertu d'une ancienne tradition, viennent apporter leurs cadeaux à l'Empereur. Tous les ans ils sont choisis par élection et, si l'usage des cours leur fait un peu défaut, ils ne manquent pas de pittoresque, avec leur longue redingote, leur culotte courte, leurs grandes bottes, leur gilet de couleur à boutons d'or et leur chapeau triangulaire.

Autrefois, ces envoyés prenaient place à la table du Roi et leurs répliques étaient souvent inattendues. Frédéric-Guillaume III demandant au chef de la délégation ce qui l'avait le plus intéressé à Berlin, le brave homme répondit : « Ce qui m'a le mieux plu, c'est vous, Monsieur le Roi, avec votre femme et vos petits. »

Actuellement, l'usage veut que les délégués se tiennent debout dans la salle à manger, leur chef derrière le siège de l'Empereur. Au début de la cérémonie l'un des envoyés récite une poésie de circonstance ; cela fait, les autres circulent autour de la salle en distribuant leurs cadeaux.

Ces présents sont en général du jambon, du saucisson, etc. L'année dernière, ils n'avaient pas apporté moins de septante-cinq kilos de saucisson fumé !

8. Une chanson dramatique. — Une de nos chanteuses favorites nous a « raconté » une chanson fort intéressante, dont elle a malheureusement perdu l'air et presque complètement les paroles. Il s'agit d'une jeune fille que son père veut empêcher de se marier avec un certain amoureux qu'elle aime. Elle fait la morte, se laisse ensevelir et enterrer. Mais l'amoureux s'adresse au fossoyeur, lui promet une forte somme — et à cet endroit la chanteuse récite :

Le fossoyer, pour gagner cet argent — Pendant la nuit se relève — Pour venir déterrer — Cell' que mon cœur a tant aimé — Jamais person' n'en saurait à parler.

La jeune fille est déterrée vivante et quitte le pays avec son amant. Plusieurs années plus tard, le père rencontre le couple et dit à cet homme :

Si ma fille n'était pas morte et enterrée — Je vous dirais, monsieur, que vous l'avez.

L'autre répond :

Où vraiment, monsieur, je l'ai — Je l'ai déterrée dans l' terre — C'est pour apprendre au père dénaturé — A marier son enfant à son gré.

Quelqu'un de nos amis connaît-il cette chanson qui, à en juger par ces détails, doit présenter grand intérêt ?

O. C.



UN USAGE FÉTICHISTE A BRAINE-L'ALLEUD.

I.

La Croix Saint-Zè.

A mi-distance entre Braine-l'Alleud et le bois du Foriet, deux chemins creux se coupent perpendiculairement. A l'un des angles, au sommet du talus, se trouvent deux sapins séculaires; au bas, un vieux hêtre. De temps immémorial, était plantée entre les deux sapins une croix en bois dite *Saint-Zè*. Cette croix a disparu il y a une trentaine d'années.



Phot. Victor Gouffier.

Ce lieu se nomme donc à l'*crève* *Saint-Zè*, ou « Aux deux sapins. » Le champ à l'angle duquel croissent les deux arbres s'appelle également *tchamp* *Saint-Zè*.

Remarquons que l'orthographe officielle, figurée au cadastre et aux cartes du Dépôt de la guerre, semble infirmer la prononciation populaire. Suivant cette orthographe, on devrait dire « *Saint Zèle* »; cependant le peuple continue à prononcer « *Zè* ». On va voir les raisons qui nous font préférer cette dernière leçon.

Qui était Saint-Zè.

Nous nous sommes livré à quelques petites recherches dans le but d'établir l'identité de ce bienheureux, qui se cache si mystérieusement sous un nom intraduisible.

On lit dans un *Dictionnaire hagiographique* qui a la prétention d'être très complet, si l'on en juge par la longueur du titre¹, les simples lignes suivantes :

ZÈ (saint), *Etto*, originaire d'Irlande, florissait dans le VI^e siècle et mourut en 652. Son corps se garde à Liessies en Hainaut et on l'honore à Fescau [aujourd'hui *Fusciau*], en Picardie, le 10 juillet.

On chercherait vainement, croyons-nous, ce nom de *Liessies* dans nos dictionnaires géographiques, mais le Nord de la France possède plusieurs localités ainsi dénommées, entre lesquelles il est impossible à première vue de distinguer la bonne.

Cette note un peu courte et vague est cependant déjà concluante à nos yeux sur un point essentiel.

Elle prouve en effet que « *Saint-Zè* » est bel et bien le nom populaire d'un personnage historique. Et ce nom fut si bien populaire, il fut tellement répandu, que du fait d'un hagiographe de second ordre, il prime le nom exact dans un gros dictionnaire.

Au surplus, ce nom populaire doit être une simple abréviation : *saint-z-è* pour *saint-z-ètto*. Notre graphie è représente, en effet, le son demi-ouvert qui est dans le français « avec, coquet, respect », et aussi dans le mot « *etto* ». Le peuple aurait donc conservé simplement l'initiale du nom réel du saint. Le *z* euphonique, qui n'est pas actuellement dans les usages à Braine-l'Alleud, peut avoir été importé d'une contrée voisine où, comme à Liège, on dirait : *saint-z-Elôie*, *saint-z-Antône*, etc.

Quant au reste, la note ci-dessus est loin d'être complètement satisfaisante.

Nous avons eu l'heureuse idée de nous adresser à M. Willieme, curé-doyen de Braine-l'Alleud, qui a été assez aimable pour nous

⁽¹⁾ *Dictionnaire hagiographique ou vie des saints et des bienheureux honorés en tous temps et en tous lieux, depuis la naissance du christianisme jusqu'à nos jours, avec un supplément pour les saints personnages de l'ancien et du nouveau testament et des divers âges de l'Eglise, auxquels on ne rend aucun culte public ou dont le jour de fête est inconnu*, par M. l'abbé Pélin, prêtre du diocèse de St-Dié, publié par l'abbé Migne. Paris, aux Ateliers catholiques du Petit-Mont-rouge, 1850. Tome II, col. 4320.

communiquer des notes très précieuses sur la question, entre autres un extrait textuel de la « Vie des Saints » du P. Giry.

Dans son tome VI, p. 565, sous la date du 10 juillet, cet auteur signale la solennité de saint « Etton » à Liesse en Hainaut (France). Et en note, il donne une biographie qui peut se résumer de la manière suivante :

Saint Etton, évêque et confesseur, natif d'Irlande, aborda aux côtes de France sous le règne de Clothaire II. Il vint travailler au salut des âmes dans les environs d'Arras et de Cambrai, et mourut en 652. Son corps fut enseveli à Dompierre, transféré plus tard à Mons et enfin porté en l'abbaye de Liesse.

A propos de « Liesse », M. Williaume nous écrit :

« Le monastère de Liesse ou Liessies était situé dans le Hainaut français » (actuellement départ. du Nord), sur un affluent de la Sambre nommé Epe ou » Helpe (actuellement Grande-Helpe), entre Avesnes et Chimay. J'ignore si les » bâtiments de cette abbaye subsistent encore. Ils existaient encore au siècle » dernier, ou du moins ils figurent dans un dictionnaire de géographie.

» Je sais parfaitement ¹ qu'il y a environ quarante ans, un collège épiscopal » dénommé « Collège de Liessies » florissait en la ville d'Ath, et occupait des » bâtiments qui autrefois étaient la propriété des moines de Liessies; ils » servaient de refuge à ces moines en temps de guerre. »

Il est donc probable que le nom du saint de Braine-l'Alleud nous vient d'Ath. Mais comment ?

On ne se souvient ici d'aucun pèlerinage traditionnel vers Ath. Il se pourrait que le Champ Saint-Zè eût appartenu au monastère de Liessies. Mais, pour autant qu'une conclusion soit possible, nous préférons croire à l'existence en ces lieux, dans des temps oubliés, d'un oratoire consacré à Saint-Etton, et que la croix, disparue, elle aussi, aurait remplacé après sa destruction.

Un usage populaire.

La croix Saint-Zè méritait d'être signalée ici à un autre point de vue que son nom.

C'était une coutume fort ancienne, mais qui n'est plus guère suivie aujourd'hui, d'aller enfoncer dans les sapins et même dans la croix des épingles ou des clous, à l'effet d'obtenir la guérison des personnes atteintes des « fièvres ».

(¹) M. W. a habité Ath pendant plusieurs années, avant de venir diriger le doyenné de Braine.

Les épingles et les clous ainsi employés devaient préalablement avoir été en contact avec le malade ou avec ses vêtements.

Celui ou celle qui aurait enlevé de la croix ou de l'un des arbres une épingle ou un clou et l'aurait emporté chez soi, aurait certainement communiqué le mal à l'un des membres de sa famille.

Nous avons encore vu récemment (septembre 1891) de vieux clous rouillés, enfoncés dans les sapins et nous y avons même remarqué des épingles plantées tout nouvellement.

On nous dit aussi qu'il était également d'usage autrefois d'enrouler autour des sapins ou des branches de la croix l'une ou l'autre bande d'étoffe ayant touché le malade et jouant un rôle identique à celui des clous.

Dans tous les cas, sitôt placé, l'épingle ou le ruban, l'opérateur s'enfuyait à toutes jambes.

Ce singulier usage, qui autrefois a joui d'une popularité bien grande, tend aujourd'hui à disparaître et nous avons dû questionner plusieurs personnes âgées pour recueillir ces détails.

C. J. SCHEPERS.

II.

Quelques usages similaires.

L'intéressante survivance que nous signale M. Schepers mériterait d'être étudiée attentivement sous ses deux faces. L'usage repose évidemment sur un reste de dendrolâtrie, qui s'est conservé grâce à une théorie féconde de médecine populaire.

Cette théorie, sur laquelle reposent tant de faits analogues à la superstition brainoise, donnerait déjà lieu à de fort longs commentaires. Contentons-nous pour le moment de la rappeler en deux mots.

Tout naturellement et presque partout, le peuple croit que « l'on peut se défaire des maladies en fixant loin du malade un objet qui l'a touché et qui est censé emporter le mal avec lui. »

Ce qui pour le moment doit nous intéresser plutôt, c'est le caractère fétichiste de l'usage brainois. Ce caractère, déjà évident à première vue, s'éclairera sans doute encore par la comparaison de cet usage avec quelques analogues ; et sans aller chercher fort loin des exemples trop communs, contentons-nous de signaler quelques faits recueillis en Wallonie, qui rappellent les épingles et les rubans de la croix Saint-Zè.

1. Un auteur liégeois nous dit que, suivant l'opinion populaire de son temps, « pour guérir sans retour la fièvre tierce, on doit, après quelques

formalités préliminaires, aller au petit point du jour, attacher un bout de cordon au premier arbre qu'on rencontre à quelque distance de sa demeure. »¹

2. Un des moyens les plus en vogue pour se guérir des maux de gorge, consiste à nouer au cou du malade une corde de violon neuve. A Houffalize, Bastogne et environs, il n'est pas rare de voir de ces boyaux de chat tournés et fixés par un nœud solide au tronc des arbres dans les vergers ou dans les bois.

3. Dans les environs de Liège, on voyait assez souvent dans les vergers des liens de paille tournés autour des arbres à des hauteurs ne dépassant pas celle d'un homme de taille ordinaire. On recommandait aux enfants de ne pas toucher ou dénouer ces liens, car ils s'exposeraient à gagner l'affection dont quelque malade avait voulu se défaire. Celui qui voulait essayer pour lui-même ou pour autrui de ce moyen de guérison, fixait ainsi à un arbre quelconque, vers la hauteur de la partie malade, un lien qui devait avoir touché le mal. En faisant cette opération, on récitait pieusement une prière quelconque. Mais sitôt la ligature faite et la prière terminée, il fallait s'enfuir à toutes jambes.²

Cet usage est également connu, sauf le fait de la prière, croyons-nous, au pays de Nivelles, aux environs de Namur et dans le Luxembourg.

4. Dans mon village natal³, une femme complètement illettrée, que j'ai connue, se flattait de guérir les maux de dents à l'aide d'une de ces formules de pseudo-prières connues sous le nom de « signures ». L'opération terminée, elle emmenait son client dans le jardin et l'invitait à planter un clou quelconque dans un certain arbre déterminé, un noyer de bel âge. Elle ajoutait alors, quelquefois en riant, une réflexion de ce goût : « Voilà ce que je fais de votre mal de dents ; il ne peut maintenant vous rejoindre. » L'arbre, qui existe encore, est criblé de clous de toutes formes et de toutes dimensions.

(¹) ROUVEROY. *Le petit bossu*, 6^e éd., Liège, 1839, p. 225.

(²) Pourquoi s'enfuit-on ? Ce détail, qu'on retrouve à Braine-l'Alleud, est-il bien primitif ? Je ne le pense pas. Il vaut peut-être mieux le rapporter à une idée interposée. Des actes occultes et mystérieux, comme celui d'aller fixer une maladie sur un arbre, ont pris rapidement dans l'esprit du peuple, lors de la christianisation des masses, un caractère diabolique. Dans une foule de cas tout différents au fond, l'opérateur doit également s'enfuir ou du moins partir rapidement sans tourner la tête.

(³) Voltem, petit village à une lieue N. de Liège.

L'interprétation première de ces faits permet de s'en tenir au rappel de la théorie de médecine populaire que nous signalions plus haut.

Toutefois, on ne peut s'empêcher de remarquer la singulière concordance de ces usages, quant à l'objet auquel ils sont appliqués.

Toujours il s'agit d'arbres et le plus souvent d'arbres quelconques.

Il est cependant hors de doute qu'à l'époque tout à fait reculée où le clouement et le nouement des maladies furent imaginés, ces actes avaient mieux qu'une valeur symbolique et propitiatoire, et le résultat, c'est-à-dire la guérison effective du malade, devait être attribuée à l'intervention volontaire d'une puissance surhumaine, en un mot, d'un certain "esprit" qui, invoqué dans les formes prescrites, était censé enlever la maladie.

Or, il est de toute évidence que l'idée fétichiste ne peut s'être généralisée dès le début; qu'elle s'attachait primitivement, non à tous les arbres indistinctement, mais à certains arbres consacrés.

Le rite se présente d'ailleurs sous sa forme la plus complète à Braine-l'Alleud. Là, c'est pour tout le monde, dans un certain lieu, sur des arbres séculaires que s'est conservé l'usage : un hêtre qui croît à quelques pieds en contre-bas des sapins consacrés n'a même pas profité du pèlerinage.

Constatons cependant que l'usage brabançon n'a conservé que la moitié tout extérieure d'un rite; il se complétait certainement autrefois d'un acte d'adoration propitiatoire, d'une prière, en un mot, dont la disparition théorique de l'idée fétichiste a fait tout naturellement méconnaître la nécessité⁴. Dans l'état actuel des choses, le côté pratique, comme on le voit souvent, s'est conservé au détriment de l'idée religieuse : on plante un clou pour fixer la maladie, rien de plus. Le fait du lieu où le clou doit être planté est seul resté pour nous éclairer, et ce serait une parfaite aberration de prétendre que, même si l'usage s'était établi le plus tard possible, ses fondateurs n'auraient pas été conduits par une idée animiste dans le choix d'arbres déterminés, objets exclusifs de ce qu'on doit appeler "rite".

A Braine-l'Alleud, le rite n'a perdu que la prière. Dans d'autres lieux, par suite sans doute de la disparition des arbres consacrés, l'idée s'est évanouie, si l'on peut dire. La théorie fétichiste qui n'avait plus que ce point d'attache disparaît complètement; l'acte du clouement finit par être considéré comme très suffisant en lui-même : désormais, par la seule intention de l'opérateur, le clou emportera réellement la maladie et la fixera au lieu où il sera planté.

Peu importe, dès lors, quel est l'arbre où l'on enfoncera le clou, et l'usage, sous sa forme la plus dégénérée, pourra même s'étendre à d'autres objets qui

(⁴) Dans une note spéciale, M. S. nous apprend qu'au témoignage des anciens, on n'adressait ni prière, ni incantation d'aucune sorte à ces arbres sacrés. Mais il est évident, ajoute-t-il, que ces anciens ne le sont pas assez pour nous renseigner sur l'état des choses à l'origine.

ne rappellent les arbres que d'une manière tout-à-fait éloignée, quoique l'opération du clouement reste entière.

C'est ce dont témoignent les faits suivants :

5. « Pour se guérir du mal de dents, dit encore Rouveroy, il faut gratter la dent malade avec un clou neuf et le fichier ensuite dans une planche, pour que la douleur y entre avec lui. » ¹

6. On croit à Bierset (arrond. de Liège) qu'en fichant dans un mur, à la hauteur de la partie malade un clou qui a touché le patient, celui-ci ne tarde pas à guérir, car le clou a pris la maladie et l'a emportée avec lui.

Dans le même ordre d'idées, on nous permettra de noter un dernier fait, dont le caractère est cependant en apparence assez spécial.

7. Près de Nivelles (Brabant), existe une chapelle de construction assez récente, consacrée à N.-D. de Lourdes.

Les personnes atteintes de névralgies faciales ou de maux de tête quelconques vont fichier l'une de leurs épingles à cheveux dans le plâtre des murs, et il s'est établi de la sorte après quelques années un modeste pèlerinage, en vogue surtout parmi les femmes.

L'épingle est certainement un genre d'ex-voto à la portée de tout le monde. Mais l'épingle "à cheveux" a l'insigne avantage, dans ce cas particulier, de rappeler l'organe que l'on veut guérir et avec lequel ces objets ont été en contact journalier.

On ne peut donc se méprendre sur le mobile secret de ces facheuses d'épingles; ce n'est pas un rite propitiatoire qu'elles accomplissent, mais le clouement symbolique d'une maladie; — et une prière pieusement dite vint ajouter une apparence de rationalisation à cette étrange application d'une idée païenne à un symbole chrétien.

Nous retrouvons d'ailleurs dans la coutume si scrupuleusement décrite par M. S. un détail tout autant singulier.

De temps immémorial, une croix en bois était plantée entre les deux sapins du paganisme et peut-être, comme le suppose M. S., cette croix a-t-elle remplacé un oratoire consacré à St-Etto ou Etton, qui a dû jouir aux premiers siècles d'une popularité assez grande chez les convertis et surtout chez les apôtres de la contrée.

Or, quel est le premier occupant, le fétiche ou le personnage sacré ?

C'est assez difficile à savoir. Le saint ou la croix peut avoir été installé en cet endroit pour la seule raison que c'est un carrefour. Mais si les arbres fétiches y préexistaient, une autre idée doit avoir primé celle-là. Qui pourrait douter, en

(1) ROUVEROY, *ibid.*, p. 220.

effet, que dans ce cas l'intention très légitime des clercs (?) n'ait été de détourner au profit de la religion nouvelle un antique pèlerinage secret ou public qu'il eût été inutile de vouloir interdire ? Dans ce cas et dans tous les cas analogues, l'oratoire suggérant d'une manière permanente l'idée d'une prière, semble en effet devoir tourner définitivement l'attention vers le saint figuré et la croix, vers le fils de Dieu.

Or, il est arrivé que la croix a été systématiquement exploitée par le peuple comme l'étaient les arbres fétiches : on y plantait des clous, on y enroulait des rubans, absolument comme s'il se fût agi d'un troisième sapin, l'égal des deux autres.

Cette conception monstrueuse, alliage incohérent de fétichisme et de religion, qui peut étonner chez des civilisés, chrétiens depuis dix siècles, n'a rien que de *naturel* cependant, au sens propre de ce mot, et il y a beau temps que l'on a reconnu la facilité avec laquelle les "sauvages" transportent sur les symboles des religions nouvelles les usages de dévotion dont les fétiches étaient déjà l'objet. ¹

Tous les mythologues seraient d'accord pour croire que si, à ce moment, on avait fait disparaître les sapins, l'usage de clouer les maladies aurait passé définitivement sur la croix et, circonstance aggravante, la prière à Dieu venant remplacer l'incantation de l'époque primitive, inutile et perdue depuis des siècles, aurait rendu à l'usage toute l'apparence d'un rite fétichiste absolument complet.

Or, les choses ne se sont pas passées ainsi : c'est la croix qui a disparu et les sapins sont restés. Et les paysans superstitieux, témoignant une fois de plus, les uns après les autres, de leur aveugle réceptivité pour les restes des mentalités disparues, ont tout naturellement continué à aller ficher les maladies de leurs proches dans les sapins merveilleux de la Croix Saint-Zé.

Février 1892.

O. COLSON.

CONTES MERVEILLEUX.

I

Les aventures de Moitié-Coq.

VARIANTE.

« A Lincé-Sprimont, *Moitié-coq*, dont parle un conte nivellois (voy. ci-dessus, p. 11), est remplacé par une vieille femme, nommée *Marève-Djobètte*, laquelle a prêté de l'argent à un riche fermier. Chaque fois qu'elle se présente pour toucher ses fermages, le maître est absent et l'on propose à la vieille de l'attendre; alors intervient la servante qui lui joue un bon tour.

(¹) Cf. GAIDOZ. *Deux parallèles*, dans Rev. de l'Hist. des religions, VII (1883).

Seulement, *Marèie-Djobète* a rencontré chemin faisant, la première fois, « une eau »; celle-ci l'accompagne et quand on « enfourne » la vieille, cette « eau » sort de sa cassette, éteint le feu et sauve la digne propriétaire, qui s'enfuit au plus vite.

Une deuxième fois qu'elle se rend à la ferme, *Marèie-Djobète* rencontre un renard, la troisième fois un loup.

Et les choses se passent... comme à Nivelles. »

Fernand SLUSE.

II.

La fillette et le loup.

Une petite fille allait chez sa grand-maman qui demeurait dans un bois.

Le loup, qui l'avait vue passer, court plus vite qu'elle et va frapper à la porte de la maison : « Toc-toc. » — « Que voulez-vous ? » — « N'auriez-vous pas des allumettes ? »

On le laisse entrer, il mange la grand-maman.

Aha ! qué novèlle à ç't heûre ?¹

Quand la petite fille arrive, il la prend et la met dans un sac, puis il l'emporte au fond du bois pour la manger.

En chemin, il rencontre un homme qui pompait.

« Gardez-moi un peu çà, je vais boire la goutte. »

L'homme entend la petite fille qui pleurait.

Il ouvre le sac. « Qu'avez-vous ? »

La petite fille conte l'affaire. « Ce n'est rien », dit l'homme.

Il remplit d'eau le sac; la petite fille s'enfuit.

Le loup revient et charge le sac sur son dos.

Chemin faisant, l'eau lui coulait dans les jambes. Croyant que c'étaient des larmes, le cruel animal dit : « Pleure, pleure, quand tu auras tout pleuré, tu ne pleureras plus !... ».

Arrivé au fond du bois, il ouvre le sac et se met à jurer.

Puis il court de nouveau à la petite maison et demande des allumettes à la porte.

La petite fille ouvre; il la remet dans son sac et l'emporte.

Chemin faisant, il rencontre un bûcheron. « Gardez-moi un peu çà, je vais boire la goutte ».

(1) [« Et bien, quelle nouvelle maintenant ! » Expression wallonne dont on souligne les passages palpitants d'un récit, et dont l'emploi fréquent devient une manie chez certains conteurs. Elle correspond assez exactement à ces paroles : « Ah, ha ! voilà une belle affaire ! Que va-t-il se passer maintenant ?... » — N. D. L. R.]

Le bûcheron, entendant pleurer la petite fille, ouvre le sac, et y met, à la place de l'enfant, un fagot d'épines.

Le loup revient et charge le sac sur son dos.

Chemin faisant, les épines le piquent. « Gratte, gratte; quand tu aura tout gratté, tu ne gratteras plus ».

Arrivé au fond du bois, il ouvre le sac et jure mieux que jamais.

Il retourne à la maison et demande à la porte des allumettes.

La petite fille ouvre et le loup l'emporte de nouveau. Cette fois il ne s'arrête plus.

Arrivé au fond du bois, il ouvre le sac et demande à la petite fille : « Comment donc faut-il faire pour te tuer ? » — « Avez-vous une hache ? » — « Oui ». — « Eh bien ! mettez votre tête là, je vais vous montrer comment il faut faire ».

La petite fille prend la hache et coupe la tête du loup.

Raconté à Liège par Étienne Demazy.

Jean MARLIN.

DÉBATS.

III.

Les transformations.



Si tu te fais ro-se Sur un ro- sier, Si tu te fais ro-se
 Sur un ro- sier, Je me f'rai jar- di- nier Pour te cul-ti- ver: Je
 cul-tiv'rai la ro- se Par a- mi- tié.

2.

La belle.

Si tu t' fais jardinier
 Pour me cultiver,
 Je me ferai carpe
 Dans un vivier,
 Va, oh ! va, de moi
 Tu n'auras pas d'amitié !

3.

L'amoureux.

Si tu te fais carpe
 Dans un vivier,
 Je me ferai pêcheur
 Pour te pêcher :
 Je pêcherai la carpe
 Par amitié.

4.

La belle.

Si tu te fais pêcheur
 Pour me pêcher,
 Je me ferai lièvre
 Dedans les champs.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

5.

L'amoureux.

Si tu te fais lièvre
 Dedans les champs,
 Je me ferai chasseur
 Pour te chasser :
 Je chasserai le lièvre
 Par amitié.

6.

La belle.

Si tu te fais chasseur
 Pour me chasser,
 Je me ferai étoile
 Au firmament.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

7.

L'amoureux.

St tu te fais étoile
 Du firmament,
 Je me f'rai étoileur
 Pour t'étoiler :
 J'étoilerai l'étoile
 Par amitié.

8.

La belle.

Si tu t' fais étoileur
 Pour m'étoiler,
 Je me ferai malade
 Sur un lit blanc.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

9.

L'amoureux.

Si tu te fais malade
 Sur un lit blanc,
 Je me ferai docteur
 Pour te soigner :
 Je soign'rai la malade
 Par amitié.

10.

La belle.

Si tu te fais docteur
 Pour me soigner,
 Je me ferai morte
 Pour un moment.
 Va, oh! va, de moi
 Tu n'auras pas d'agrément!

11.

L'amoureux.

Si tu te fais morte
 Pour un moment,
 Je me ferai la terre
 Pour te garder :
 Je garderai la morte
 Par amitié.

12.

La belle.

Si tu te fais la terre
 Pour me garder,
 Je me ferai ange
 Du Paradis.
 Va, oh! va, tu ne
 Seras pas mon ami!

13.

L'amoureux.

Si tu te fais ange
 Du Paradis,
 Je me ferai St-Pierre
 Au ciel aussi :
 Et j'ouvrirai la porte
 A tous mes amis!

Chanté à Stave, près Florennes (arrondissement de Philippeville), par une
 vieille servante, qui a appris cette chanson de sa grand-mère.

Air noté par M. Lhôteux.

Louis LOISEAU.

LES POURQUOI.

I.

Pourquoi nous avons le carême.

In coup, il avait in pape. Djé n'sais ni s' no. Perdez qu' ç'astait saint Pierre. I va pou saint Pierre!

Saint Pierre avait deux frères. Yun fèyait l' mesti d' boutchi, l'autè èl ein d' pèchni.

El boutchi avait fait fourtune. I roulait à carotche, i stait millionnaire!

El pèchni n'fèynait rin du tout! Il avait, pourtant, du stocfèche¹, qui tehèyait à sclat, des harings crâs comme des poureha, dè l' mourue, salée à fai boire des tounia.

Les djin n' volin' ni intinte parler d' pèchon. I n' leu fallait què du bouli, des carbonâte è des vitoulet.²

El pèchni va trouver s' frère saint Pierre èie i lu dit :

« Frère, djè n' sus ni djaloux; mais djè vourais bien fait des affaires comme nos frère èl boutchi. Djé sus pèchni, mi, èt djè n' sais ni eo gangni mes crousse!

« Vos avez stî pècheu, dins l' timps, pècheu d' pèchon, dèvant d'îesse pècheu d' homme...

« En' friz ni bin 'n' pètte saquet pou vo frère, èl pèchni? »

— « Attinds 'n' miètte, di-st-i saint Pierre : Dj'ai 'n' boune idée. Tè va

Une fois, il était un pape. Je ne sais pas son nom. Admettez que c'était saint Pierre. Va pour saint Pierre!

Saint Pierre avait deux frères. L'un faisait le métier de boucher, l'autre celui de poissonnier.

Le boucher avait fait fortune. Il roulait en carosse, il était millionnaire!

Le poissonnier ne faisait aucun profit! Il avait, pourtant du stockfisch qui tombait en éclats, des harengs gras comme des porcs, de la morue, salée à faire boire des tonneaux.

Les gens ne voulaient pas entendre parler de poisson. Il ne leur fallait que du bœuf, des carbonades et des vitolets.

Le poissonnier va trouver son frère saint Pierre et lui dit :

« Frère, je ne suis pas jaloux; mais je voudrais bien faire des affaires comme notre frère le boucher. Je suis poissonnier, moi, et je ne sais pas encore gagner mes croûtons!

« Vous avez été pêcheur, autrefois, pêcheur de poissons, avant d'être pêcheur d'hommes...

« Ne ferez-vous pas quelque chose pour votre frère, le poissonnier? »

— « Attends un peu, dit saint Pierre : J'ai une bonne idée. Tu vas

(¹) *Stockfisch*, morue salée et séchée aux lieux de production.

(²) *Du bouli* « bœuf bouilli »; *des carbonates* « du filet de porc », ce que le peuple liégeois appelle naïvement *dè l' douce tchâr*; *des vitoulets* « des vitolets », boulettes de viande (reliefs) hachée menu, et qu'on rissolle dans du beurre ou de la graisse.

dèv'ni ritche, comme no frère èl boucher !... »

Su l' coup, saint Pierre commande chîx s'maine dè pèchon sins viande !

El pèchni a ieu bin râte gangnê in million à s'tou.

Main... on avait gangnê l' carême !

Tant mieux pou les pèchni, tant pîr pou les bouchi.

Putout : tant mieux pou tout l' monte !

Chaque èl cin

El diape n'a rin !

devenir riche, comme notre frère le boucher !... »

Sur le coup, saint Pierre commande six semaines de poissons sans viande !

Le poissonnier a eu bien vite gagné un million à son tour.

Mais.. on avait gagné le carême !

Tant mieux pour les poissonniers, tant pis pour les bouchers.

Plutôt : tant mieux pour tout le monde !

Chacun le sien

Le diable n'a rien !

Conté par M. Joseph Serville, qui tient le récit de sa vieille mère Catherine, née à Pondrome (Dinant), et rédigé en dialecte de Braine-l'Alleud.

M. C. RENARD.

II

Pourquoi le cheval n'est jamais rassasié et pourquoi l'âne porte une croix sur le dos.

Lorsque la Vierge et saint Joseph résolurent de s'enfuir en Egypte avec l'enfant Jésus, ils demandèrent au Cheval de leur servir de monture. Grâce à lui, ils arriveraient plus vite qu'à pied hors des atteintes des terribles sicaires envoyés à la poursuite du divin Enfant.

Le Cheval, qui mangeait tranquillement un picotin d'avoine, se contenta de tourner la tête en *groun'tant*¹ : puis, sans répondre, pour ne pas perdre de temps, il se remit à la mangeoire.

L'Enfant fit entendre une douce plainte, et, tout aussitôt, le Cheval fut pris d'une telle fringale que, depuis lors, il n'est pas rassasié. Gorgé d'avoine et de foin, on le voit encore se jeter avec avidité sur les feuilles des arbres et sur les herbes étiques qui croissent entre les pavés.

La Vierge et le saint allèrent vers l'Âne, qui accepta tout de suite

(1) On dit *groun'ter* de tous les animaux, qui, en mangeant, frottent les dents l'une contre l'autre ou semblent les frotter, en mâchant à la manière des vieilles gens. Par analogie, *groun'ter* s'emploie aussi pour « grommeler ».

avec empressement — et quitta même une maigre pitance dont il avait bien grand besoin.

Depuis lors aussi, l'Ane est resté sobre; un chardon lui plaît autant que de la pure avoine, les herbes dédaignées ont pour lui un goût délicieux.

Or, il porta l'Enfant.

Et c'est en souvenir de ce fardeau divin que cet humble animal porte sur le dos la marque d'une croix — bien visible pour tous.

Liège.

III

Pourquoi le lièvre à la lippe fendue.

Le lièvre, pourchassé depuis la création par les chasseurs et par les braconniers, était devenu si peureux qu'il s'effrayait de sa propre ombre et ne pouvait entendre sans tressaillir le susurrement de la brise dans les feuilles.

Le malheureux était marri de son vilain défaut, et s'en plaignait souvent à ses amis.

Un jour, un chasseur le surprit broutant en paix dans la clairière. Aussitôt, *brrrrt!* le lièvre s'enfuit pour échapper à sa poursuite.

En deux sauts, le voilà au bord d'un ruisseau; mais au beau moment où son ennemi portait l'arme à l'épaule, une toute petite grenouille, éveillée par le bruit, s'enleva brusquement et vint s'aplatir en coassant sur le nez du chasseur.

Ce dernier, tout saisi, fit un saut en arrière... et laissa retomber son fusil!

« Merveille! s'écria le lièvre en s'éclipsant, je ne suis donc pas le plus peureux de l'univers! »

A cette réflexion, il fut pris d'un rire si large et si violent que sa lippe se fendit. Et depuis lors, il a beau faire, la fente ne peut se refermer, car chaque fois qu'il songe à cette aventure burlesque, le rire le reprend de plus belle.

C'est pourquoi le lièvre a la lippe fendue.

Vottem.

O. COLSON.

NOTES ET ENQUÊTES

9. **Le vrai Liège.** — D'après une ancienne tradition encore bien vivante, les premières habitations de la ville de Liège auraient été élevées sur l'emplacement de la rue Mère-Dieu et de la Cour des Mineurs, derrière l'église St-Antoine. C'est là, dit-on, que se trouverait le véritable berceau de notre cité.

Voici d'ailleurs comment le peuple affirme cette croyance :

« Vos n'savez wisse qui c'è Lîdje? Et bin, c'è-st-è l'Coûr des Mèneu. »

On dit encore :

« Li ci qui n'a nin passé po l'Coûr des Mèneu n'a mâie situ à Lîdje. »

Une respectable dame, âgée de septante-cinq ans, dit un jour à l'un de nos amis : « Je suis née dans le vrai Liège! » Et comme notre ami relevait le mot, la dame s'expliqua en bon wallon, et avec un sourire : « Awè, li vraie Lîdje, c'è-st-è l'rowe Mère-Diève; li rêsse, on l'a fait po l'rawette! » — Le reste a été bâti après coup, par dessus le marché....

Jos. D.

10. **Une légende de Coucou.** — Une de nos lectrices, voyant dans la *Revue des traditions populaires* de janvier dernier, un joli conte roumain (p. 40) sur la « personnalité » du Coucou, s'est rappelée un souvenir d'enfance tout au moins singulier.

Il y a quarante-cinq ans environ, Mme P. C.-S. jouait dans le *pré l'vêque* à Tihange-Huy, en compagnie d'enfants de son âge, quand on entendit soudain le chant du coucou.

« Tiens, dit une fillette, voilà Stienne!

— Non, dit une autre, c'est Coucou. »

La conversation n'alla pas plus loin et les enfants reprirent leurs jeux.

Or, les deux noms, *Stefan* (Etienne) et *Coucou*, se retrouvent à titre essentiel dans le conte roumain. Notre lectrice en a été frappée et nous a fait part de la rencontre.

Y aurait-il, au pays de Huy ou tout autre part en Wallonie, une légende relative, par exemple, à deux frères dont l'un cherche l'autre en l'appelant par son nom de *Coucou*, *Coucou*?...

11. **La pierre de Blarney.** — Un journal a parlé récemment de cette pierre merveilleuse qui se trouve dans le comté de Cork, au château de Blarney, et qui est connue sous le nom de « pierre de Blarney ». Cette pierre, fameuse dans toute l'Irlande, confère toutes sortes d'avantages à ceux qui l'embrassent. Elle est enchâssée dans un des murs du château, et l'on descend au moyen d'une corde ceux qui veulent en éprouver le pouvoir miraculeux.

On a raconté, dernièrement, que Sir George Colthurst, sur la propriété

de qui se trouve le célèbre château, avait permis au Comité de l'Exposition de Chicago de transporter la pierre dans cette ville, où tous les visiteurs de l'Exposition pourraient la baiser contre paiement d'un demi-dollar.

Sir George dément la nouvelle avec indignation.

On lui a fait des offres à ce sujet, dit-il, mais jamais il ne permettra que la « pierre de Blarney » soit enlevée du château de Blarney!...

12. **Philoguet.** — Dans son dernier numéro, la revue d'art liégeoise, *Floréal*, donne à ses lecteurs une reproduction d'un merveilleux portrait, dû au célèbre peintre liégeois Lambert Lombard, mort en 1566.

Ce *Philoguet* (on écrit aussi *Filoguet*) était le bouffon d'un prince-évêque de Liège et serait, paraît-il, le contemporain de Lombard.

Le peuple a conservé le souvenir du fou et de plusieurs de ses facéties. On raconte notamment celle-ci, que nous extrayons du *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd. n° 2844.

Le prince devant un jour se rendre à Maestricht avec toute sa suite, il ne se trouva pas de place pour le *fou* dans les voitures de la Cour. Filoguet se mit à cheval sur un bâton (*equitare in arundine longa*) et arriva au but presque en même temps que les équipages. Le prince l'aperçut chevauchant et gambadant sur la place : *Kimin asse vinou cial?* lui demanda-t-il. — *Oh! monseigneur*, repartit Filoguet, *wère pus vite qu'à pîd!* « Guère plus vite qu'à pied! »

13. **Les os des morts.** — D'une correspondance de journal, publiée récemment, nous extrayons cette note éloquente :

» Le conseil communal de Bilsen ayant, par lésine, négligé d'employer au déblaiement de l'ancien cimetière le nombre suffisant d'ouvriers, cette lugubre besogne s'éternise depuis des semaines.

» Des tranchées s'ouvrent dans cette terre pleine d'ossements, et tandis que de petits chariots transportent au nouveau cimetière ces débris de squelettes, des gamins jouent avec les crânes et *les paysannes furettent dans les fosses bouleversées pour y découvrir le fragment de fémur qui guérira leurs maux de dents.*

» Une lettre anonyme dévoila au ministère ces scandales. Le Dr Nossent fut envoyé sur les lieux.

» Dernièrement enfin, le gouverneur du Limbourg vint inspecter les travaux incognito et depuis lors, ceux-ci sont suspendus.

(*L'Express*, journal liégeois, du 4 mars 1893.)

O. C.



FÊTES POPULAIRES.

I.

NOTRE-DAME DE LA SOUÏE

A JODOIGNE.

Autrefois la fête qui se célébrait avec le plus de solennité à Jodoigne, c'était celle de l'Annonciation de la Vierge — ou plutôt "Notre-Dame de la Souïe" comme le peuple la désigne encore aujourd'hui.

Dans l'après-midi, l'on courait, à proximité de la Maladrerie ¹ ce que l'on appelait la *souïe*, espèce de jeu tombé en désuétude et qui consistait à se disputer une boule remplie de crin, recouverte en peau de la grosseur d'une forte tête d'homme. Les opérations se conduisaient aux sons d'un orchestre composé d'un fifre, d'un violon et d'un tambour.

Le chef du magistrat désignait au milieu de l'arène, le but où l'on devait faire arriver la balle; puis, il la lançait aux joueurs, qui étaient divisés en deux partis : les hommes mariés ou *houïons* ² et "les jeunes" ou célibataires.

Aussitôt la boule lancée, commençait la dispute. Les deux groupes s'arrachaient la *souïe*, se battaient, se lançaient à l'eau quand il le fallait, jusqu'à ce qu'arrivant au but porteur de la balle, un "jeune" ou un *houïon* voyait son parti déclaré vainqueur de la lutte.

Le parti triomphant était complimenté par le chef du magistrat et conduit, au son du tambour, à l'hôtel-de-ville, où sa victoire était célébrée par des libations de bière de Hougaerde.

D'après les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Jodoigne, le jeu de la *souïe*, qui n'existe qu'en Bretagne sous le nom analogue

(¹) Sauf la chapelle, les bâtiments de cette maladrerie, en wallon *maladrée*, existent encore et sont occupés par un cultivateur. Ils ont été érigés, dit-on, en 1248.

• (²) Mot singulier dont je ne m'explique pas le sens. Serait-il importé?

de "soule" et qui n'est nulle part, croyons-nous, populaire en Wallonie, aurait été introduit à Jodoigne dans le but de distraire, par des exercices violents, les nombreux lépreux internés à la Maladrerie.

Après la désaffectation de cet hospice, et peut-être même avant, le peuple jodoignois aurait repris, chaque année, le jeu passionnant, dans le but de rehausser l'éclat de notre fête la plus courue.

Aussi bien, cette fête ne se bornait pas là. Le samedi suivant, avant les vêpres, le clergé, accompagné du bailli, des échevins, des gens des métiers et d'une personne au moins de chaque ménage, se rendait en procession à la chapelle des lépreux et en rapportait la statue de la Vierge, que l'on plaçait dans la nef de la chapelle du Marché. Le lendemain, on portait en procession cette statue, qui était ramenée le lundi à la Maladrerie.

L'AIR DE LA SOUÏE.

♩ Allegretto.

All. vivo.

Le divertissement annuel de la *souïe* ne laissait pas que de présenter certains inconvénients, notamment pour les propriétaires des terrains où les joueurs de *souïe* étaient conduits dans l'ardeur de la lutte.

En 1776, dit *TARLIER*, un nommé Philippe-André Crehen, adressa au Conseil de Brabant une plainte en règle contre le bailli et les échevins de Jodoigne. « Plus de mille personnes, disait-il, se rendent dans le champ où l'on jette la boule, et les bandes qui se la disputent se composent de plus de quatre cents personnes. Celles-ci reviennent,

les vêtements en lambeaux, les mains et le visage ensanglantés, le sang échauffé ; puis, tandis que les cultivateurs des champs où la lutte a eu lieu, en déplorent la dévastation, les combattants rentrent en ville en se disputant, et la fête se termine par un repas dont les frais sont supportés par la dotation de l'ancienne maladrerie » ¹. Le Conseil de Brabant, continue TARLIER, termina la contestation en allouant au plaignant des dommages-intérêts et en défendant de jeter la boule de manière à causer des dégâts.

Il y a environ soixante-dix ans que ce jeu fut supprimé. Les vieux rappellent avec enthousiasme ces réjouissances toutes locales. Cette semaine encore, un bon vieillard a tenu à nous siffler les airs de la *souïe*; il fallait le voir se "recrester" au souvenir des luttes mémorables auxquelles tenaient à assister tout ce que Jodoigne comptait d'habitants et les villageois de cinq lieues à la ronde.

Actuellement, beaucoup de nos citadins voudraient voir réorganiser cette fête locale, avec tout le cérémonial d'autrefois. Au même titre que Binche avec son célèbre carnaval, Jodoigne s'animerait au moins une fois par an, et l'originalité de ce divertissement ferait affluer les étrangers.

Edmond ÉTIENNE.

II.

TCHÈSSÎ L'VÈHEU,

A STAVELOT.

Il existe dans nos campagnes un très ancien usage qui se pratique encore chaque année pour clôturer la kermesse des hameaux. C'est ce qu'on appelle *tchessî* ou *fé l'vèheu* « chasser, faire le putois. »

Le mercredi de la fête paroissiale, la jeunesse choisit un habitant, n'importe qui d'ailleurs, qui veut bien se charger du rôle de portefaix. On le promène, porteur d'une hotte, dans toute la section; le groupe, musique en tête, pénètre de droit dans les habitations et impose à tout chef de famille de déposer dans la hotte, si peu que ce soit de victuailles quelconques : beurre, lard, jambon, farine, et surtout des œufs.

La tournée finie, la troupe joyeuse se rend au lieu ordinaire où se

(¹) TARLIER et WAUTERS. *Hist. des communes belges*, Bruxelles, canton de Jodoigne, p. 32. Ces auteurs, nous ne savons pourquoi, écrivent toujours *souïe*, au lieu de *souïc*, qui est bien cependant la prononciation locale.

réunit la jeunesse, et là, on prépare avec toutes ces sortes d'aliments, une *olla potrida* pantagruélique, que l'on appelle *groumotte*, et qui sert à la ripaille. C'est le couronnement de la kermesse, de « la fête » comme on dit ici, et les copieuses rasades qui suivent en sont le couvre-feu.

Stavelot.

Louis DETRIXHE.

NOTE. — Cet usage rappelle une coutume ardennaise qui florit encore dans différents lieux. Quand un habitant a eu la bonne fortune de tuer un carnassier quelconque, tel qu'un loup, un putois, etc., il fait le tour du village et reçoit, au moins de chaque notable, une récompense proportionnée à la valeur du service rendu et à l'état de fortune de chacun. L'usage existait également en Hesbaye. L'heureux quêteur avait soin, pour que nul n'en ignore, de colporter sur l'épaule, au haut d'une fourche, l'animal qu'il avait tué. Il ne manquait pas de donner à chacun des détails circonstanciés sur l'heureuse aventure, et, quand il s'agissait d'une fouine, d'un putois, la nature des dons était tout indiquée : œufs ou poulets, selon la générosité des fermiers. Les jeunes gens de Stavelot, en ajoutant une tournée de quête à leurs réjouissances paroissiales ont conservé un mot magique : *tchëssi l'vèheu*. Cela justifie tout, les quêtes et la ripaille.

Cette idée de parodier solennellement un usage lucratif témoigne assurément de l'esprit pratique que le terrien met en toutes choses... à son profit! — O. C.

FABLES.

II.

La chèvre et ses biquets.

Il èsteûve on côp one mère Gatte qui d'veûve aller ramasser do bwès po fer do feû.

Elle aveûve cinq pitits gados.

È sôrtant, elle leû dit :

— Mes p'tits gados, n'faut douviè l'uche à personne do tîmps qui dj'sost-èvouïe ; s'on vînt toquer à l'uche, vos d'mand'roz : qui est là ? et vos n'douv'roz nîn, si dji n'moss' mi blanque patte !

Après ça, elle èva au bwès.

Do tîmps qu'elle causeûve à ses gados, gn'aveûve on leûp qui choûteûve.

Il était une fois une mère Chèvre qui devait aller ramasser du bois pour faire du feu.

Elle avait cinq petits biquets.

En sortant, elle leur dit :

— Mes petits biquets, ne faut pas ouvrir la porte à personne pendant que je serai partie ; si l'on vient frapper à la porte, vous demanderez : qui est là ? et vous n'ouvrirez pas, si je ne montre ma patte blanche !

Après cela, elle s'en va au bois.

Pendant qu'elle causait à ses biquets, il y avait un loup qui écoutait.

Et quand l'mère Gatte a stî èvouïe, il a loîi one blanque loque à s'patte et il est v'nu toquer à l'uehe.

Les p'tits gados ont d'mandé :

— *Qui est là ?*

Li leup a rèspondu :

— *C'est mi, voci m' blanque patte !*

Pinsant qui c'esteûve leu mère i-z-ont douviè, et l'leup les a mougni tortos.

Li mère Gatte est rintrée qui l'leup èsteûve co là; et n'vèyant pus ses gados, elle a sondgi on mwèïn po les fer rinde pa l'leup.

— *Nos allans fer les galettes, compère leup, di-st-elle !*

— *Dj'sos bunauge, a rèspondu l'leup.*

— *C'est vos qu'èrauch'ra les fiêrs, a dit l'mère Gatte.*

Adon, elle a tot apprûsté po fer les galettes, et donné onc coïènne di laurd au leup po-z-èrauchê l'fiêr.

Quand l'fiêr à s'ti bin tchaud et qui l'leup a volu l'èrauchê, li mère Gatte a r'clapé l'fiêr et a picî l'leup pa l'patte.

Alôrs, li leup s'a mettu a criyî :

— *Rinds-m' mi patte !*

Mais l'mère Gatte a dit deux côps :

— *Tant qu' ti n'auras rindu mes gados, ti n'auras nin t'patte !*

Alôrs li leup a fé : proutt, proutt !

Là on p'tit gado qu'est riv'nu.

Après, li mère Gatte a co dit deux côps :

— *Tant qu' ti n'auras rindu mes gados, ti n'auras nin l'patte !*

Li leup a co fé : proutt, proutt ! et a rindu on deuzinme gado.

Et l'mère Gatte a fuèrci l'leup a li rinde ainsi tos ses gados.

Et quand la Chèvre a été partie, il a lié une loque blanche à sa patte et il est venu frapper à la porte.

Les petits biquets ont demandé :

— Qui est là ?

Le loup a répondu :

— C'est moi, voici ma patte blanche !

Pensant que c'était leur mère, ils ont ouvert, et le loup les a mangés tous.

La Chèvre est rentrée alors que le loup était encore là; et, ne voyant plus ses biquets, elle a cherché le moyen de les faire rendre par le loup.

— Nous allons faire les galettes, compère loup, dit-elle.

— Je suis content, a répondu le loup.

— C'est vous qui graisserez le moule, a dit la mère Chèvre.

Alors, elle a apprêté tout pour faire les galettes, et donné une couenne de lard au loup pour graisser le moule.

Quand le moule a été bien chaud et que le loup a voulu le graisser, la mère Chèvre a refermé le moule et a pincé le loup par la patte.

Alors le loup s'est mis à crier :

— Rends-moi ma patte !

Mais la Chèvre a dit deux fois :

— Tant que tu n'auras pas rendu mes biquets, tu n'auras pas ta patte !

Alors le loup a fait : proutt, proutt !

Voilà un petit biquet qui est revenu.

Après, la Chèvre a encore dit deux fois :

— Tant que tu n'auras rendu mes biquets, tu n'auras pas ta patte.

Le loup a encore fait : proutt, proutt ! et a rendu un deuxième biquet.

Et la Chèvre a forcé le loup à lui rendre ainsi tous ses biquets.

*Alôrs dj'a rat'mint pris on p'tit
tchfau d'deux caurs et dj'a raccouru
sus s' queueve (1).*

Alors, j'ai vivement pris un petit
cheval de deux sous et je suis revenu
sur sa queue.

Conté à Stave (Entre-Sambre-et-Meuse) par une vieille campagnarde illettrée, qui tient ce conte de ses grands-parents.

Louis LOISEAU

LÉGENDES.

V

Le dernier « sotai » de Stembert.

Non loin de Verviers, au bord de la route encaissée qui va de cette ville vers Dolhain-Limbourg, le voyageur aperçoit, un peu en deçà du hameau des Surdents, les ruines de l'antique chapelle de la Chantoire.

Près d'elles, un vieux lierre et des houx épineux cachent l'entrée d'un souterrain qu'habitaient, suivant la légende, les *sotais* du pays.

Ces petits hommes vivaient là en solitaires et rendaient, contre paiement en victuailles, de nombreux services aux villageois des environs. Ils faisaient des souliers, réparaient les ustensiles de ménage, lavaient le linge aux eaux torrentueuses de la Vesdre et accomplissaient à merveille mille ouvrages de fantaisie.

Rarement, les *sotais* s'aventuraient au dehors.

Aussi ne parlait-on des mystérieux hôtes de la montagne qu'avec un respect, auquel se mêlait une crainte assurément chimérique, car ils ne causaient aucun tort aux gens qu'ils savaient vertueux et reconnaissants. Ils se vengeaient, au contraire, de toutes les personnes qui leur voulaient du mal.

A la fin du siècle dernier, les nains se décidèrent à quitter leur retraite pour se réfugier du côté de Maestricht.

Un seul, fidèle à la grotte qui l'avait vu naître, ne l'abandonna point. Mais la solitude lui pesa tant et si bien qu'il sortit parfois à la vesprée. Il s'acheminait alors vers la campagne pour gagner, en flânant, les villages d'alentour. Et les paysannes qui le rencontraient

(1) Formule terminale stéréotypée, correspondant à celles qui ont été signalées en note ci-dessus, pages 13 et 34.

ébauchaient un furtif signe de croix, clouées sur place par un vague sentiment de peur et un irrésistible besoin de curiosité.

Un de ses buts de promenade favoris, étaient les champs de la Xhavée, près de Stembert.

Si petit qu'on soit, on a quand même un cœur, et celui du *sotai* s'était enflammé à la vue de Marie-Jeanne, la plus belle fille de l'endroit, enfant unique d'un riche fermier. L'accorte villageoise avait fait tourner bien des têtes, mais elle riait de toutes ses dents blanches lorsque les robustes gars lui contaient les tourments qu'ils enduraient par ses yeux ensorceleurs.

Comment le *sotai* se fit-il aimer ? C'est le secret de Marie-Jeanne, et elle a été discrète, car la légende ne l'explique pas.

Toujours est-il que l'amoureux fut admis à faire sa cour le dimanche. Mais il ne voulut jamais pénétrer dans la maison de sa fiancée; grâce à ses facultés supérieures, il avait deviné que l'âme du vieux fermier couvait une haine sourde contre le nain mal fait qui avait pris le cœur de sa fille.

Chaque fois que le *sotai* voyait sa bien-aimée, il lui remettait un bel épi de blé mûr qu'il lui conseillait de conserver précieusement. Marie-Jeanne obéissait, ne sachant trop de quelle utilité pouvait être ce cadeau. Pourtant elle avait remarqué que depuis ses fiançailles avec le nain les affaires de son père prospéraient davantage.

Ces épis lourds étaient peut-être autant de talismans qui protégeaient la famille et la maison. Elle-même, ne s'accordait-on pas à la trouver chaque matin plus jolie, plus fraîche et plus désirable ? Ivre du bonheur des siens et de son propre bonheur, elle avait donc juré de rester éternellement fidèle à son minuscule ami. Mais le fermier usa de sa verve caustique et narquoise de paysan rancunier pour tuer ce qu'il appelait le ridicule *embrasement* de sa fille. Marie-Jeanne résista longtemps et pleura quelquefois pour reprendre plus de courage. Peu à peu son amour s'ébranla et un soir d'été, lassée des sarcasmes paternels, elle donna congé au *sotai* en lui disant d'une voix sèche qu'elle ne l'aimait plus. Le nain ne demanda pas à connaître les causes d'un changement aussi inattendu. Mais il recula de trois pas et son œil gris brilla d'une clarté farouche. Il partit en lançant l'anathème sur la demeure et ses habitants, et hurla dans la nuit cette prophétie sinistre :

*Pâte à pâte, dj'a-st-apwèrté,
Pâte à pâte, dju t' ruprindrè. ¹*

La jeune femme consternée le suivit du regard jusqu'au moment où sa silhouette qu'éclairait la lune blafarde, disparut au détour d'un sentier.

On ne revit jamais le pauvre nain.

Mais sa menace obséda l'esprit de Marie-Jeanne, la parjure. Un mal étrange s'empara de son être : ses joues perdirent leur belle couleur, l'éclat de ses yeux bleus se ternit par les larmes amères ; sur ses lèvres fanées errait sans cesse un sourire béat qui donnait au visage, ravagé par les rides, une étrange expression de douce mais douloureuse folie.

L'automne passa, l'hiver vint. Le feu détruisit les récoltes et la maladie décima les bestiaux : un vent de mort soufflait sur la ferme ! Il emporta Marie-Jeanne par un beau matin d'avril où le soleil entrouvrait les premières violettes. Le fermier vendit à vil prix les quelques biens qui lui demeuraient. Il se traîna péniblement de métairie en métairie pour chercher du travail, car ses maigres revenus ne suffisaient pas à son existence. Il dut subir toutes les humiliations et quelquefois des injures. Un soir, au coin d'une haie qu'il taillait pour son maître, un coup de sang le jeta par terre et il s'éteignit sans secours, tout seul, comme un chien.

Le *sotai* avait tenu parole : il s'était bien vengé.

Conté par mon grand-oncle Pierre Fassin, de Stembert (Verviers), âgé de 86 ans.

Arthur FASSIN.

VI.

Un squelette au souper.

On connaît la comparaison suivante, très populaire à Liège : *dj'a bin fait, comme li tiësse di mwêrt* : « j'ai bien fait (c'est-à-dire j'ai assez bu et mangé), comme la tête de mort. »

Cette comparaison est d'un emploi très fréquent et tout-à-fait familier, lorsque, vers la fin d'un repas, l'amphitryon engage un hôte à boire et à manger encore, et que celui-ci veut s'excuser.

L'allusion à la tête de mort s'explique par la légende suivante :

(¹) « Epi à épi j'ai apporté, épi à épi je te reprendrai. »

Après avoir fêté la dive bouteille, un paysan, par une nuit obscure, s'efforçait, en titubant, de regagner sa demeure.

La route côtoyait le cimetière du village.

Tout-à-coup notre homme s'arrête... horreur profonde! il vient de heurter du pied un squelette humain!

« Mille excuses, balbutie l'ivrogne, et fais-moi le plaisir de souper demain chez moi. »

« J'accepte », lui fut-il répondu.

Le lendemain, à l'heure dite, le spectre se présentait chez le disciple de Bacchus et s'asseyait à sa table.

Mais ce fut en vain que l'amphitryon l'engagea à boire et à manger; l'hôte d'outre-tombe refusa en répondant: *Merci, dj'a bin fait, dj'a bin fait!*...

Jos. D.

VII.

La naïve promesse.

Un pauvre vieil homme jouait volontiers avec son petit-fils, un enfant de quelques années à peine. Un jour, comme il lui rappelait combien de fois il l'avait bercé, il lui demanda en souriant si, lui aussi, l'enfant, bercerait son grand-père, quand il serait devenu grand.

L'enfant répondit oui.

Or, le vieillard mourut. Et, à mesure que l'enfant grandissait, on le vit prendre l'habitude de bercer le berceau vide, en parlottant et en chantant comme ferait une mère.

On lui demanda ce qu'il faisait ainsi.

Il répondit que son grand-père était venu se rappeler à lui, et qu'il se trouvait chaque jour au berceau pour permettre à l'enfant d'accomplir sa promesse.

On regarda dans le berceau, et l'on ne trouva rien.

Mais l'enfant continua pendant longtemps à venir quelquefois remuer doucement le berceau et à soigner avec tendresse le pauvre vieux papà qui l'avait tant aimé...

Vottem (Liège).

O. C.



LE JOUR DES ROIS.

II.

« Lu hëïèche » à Malmedy.

La coutume traditionnelle des quêtes se pratique encore régulièrement à Malmedy la veille des Rois vers la soirée. Actuellement, ce sont surtout les enfants, parfois aussi les jeunes gens et les jeunes filles du peuple, qui viennent chanter devant la porte ou dans le corridor. On distribue aux jeunes *hëïeu*, comme récompense ou *lôtir*, des pièces de monnaie, des pruneaux, des noix, etc. Aux plus âgés, que l'on fait généralement entrer dans le « salon » on donne plutôt un petit verre — *lu gotte* — avec des bonbons.

Voici quelques-uns des couplets consacrés par la tradition :

I.

*Binamé nosse dame, nos v'nans hëïï,
Mais sondjî bin qu' c'è po noss' plaisî,*

*Çu n'è nin qu n'z allanhe brilé,
C'è-st-one cåse qui va tot costé.
Avoïez-nos des waffe èt des crènê,
Nos estans vola po les accepter.*

*Quand nos 'nn' irans,
Nos v'dirons l'adiu
Djusqu'à l'an qui vin,
Su n' viquans co.*

Parlé :

*One pitite lôtir, dai, si v' plait
pusqu n'z avans si bin tchanté ! ..*

Bien-aimée madame, nous venons *hëïï*
Mais songez bien que c'est pour notre
[plaisir,

Ce n'est pas que nous allions mendier,
C'est une chose admise. [gâteaux,
Envoyez-nous des gaufres et des
Nous sommes ici pour les accepter.

Quand nous nous en irons,
Nous vous dirons l'adiu
Jusqu'à l'an prochain,
Si nous vivons encore.

Parlé :

Une petite *lôtir*, dà, s'il vous plait,
puisque nous avons si bien chanté !

II.

*Dju prinds l' liberté,
Sins v'z ul dumander,
Du v'ni hëïï è voss' mâhon :
On dit qu'i-n-y a one saqwè d' bon,
C'è bin tot donk !¹.*

Je prends la liberté
Sans vous le demander,
De venir *hëïï* dans votre maison :
On dit qu'il y a quelque chose de bon.
C'est bien...

(¹) Cette expression ne se laisse guère traduire. *Tot donk* s'emploie assez souvent ici. Ex. : *T'a toumé, c'è tot donk, dju l'avêve dit do n' nin monter là !* « Tu es tombé, c'est bien fait, je t'avais dit de ne pas monter là ». — H. D.

Nos estan nos tot
Et s' n' avans n' qu'on bot;
Quand qu'i sèrè plein
Nos è rirans bin contin.

Apwèrtèz, vos djin,
Çou qui v' vin è l' main :
One belle bâcelle, on bai valet
On bon cougnoû¹, on bon café,
C'è bin tot donk!
Nos èstans nos tot, etc.

Nous sommes nombreux
Et nous n'avons qu'une hotte;
Quand elle sera pleine
Nous retournerons bien contents.

Apportez, vous, gens,
Ce qui vous vient en la main :
Une belle fille, un beau garçon
Un bon gâteau, un bon café,
C'est bien...
Nous sommes nombreux, etc.

Après avoir débité ces deux couplets, on demande la *lôtîr*; puis en guise de remerciements, on ajoute le couplet suivant qui se chante sur un autre air :

Rumèrcihan ces bravès djîns
Qui n'z ont paîrî si lârdjunin ;
Espéran qu'à l'an-nêye
Nos r'vinrans co,
Vos mettroz co,
Espéran qu'à l'an-nêye
Vos mèttròz co
Dwin nosse bot !

Remercions ces braves gens
Qui nous ont payé si largement ;
Espérons que l'an prochain
Nous reviendrons encore,
Vous mettrez encore,
Espérons que l'an prochain,
Vous mettrez encore
Dans notre hotte !

Henri DEHEZ.

III.

A Stavelot.

Bonjou, noss dam', nos v'nans hèi- î. C'est l'cu-ré qu'nos a
st-a voi- î. A- voi- î, hi, hi! A- voi- a, ha, ha! A- voi-
îz des bonne waf-fe, nos sè- rans bin brafè. Dju vin héi-
î, mais c'n'è nin po m'ni bri- ber, C'è-st-one câse qui va tos cos-

(¹) *Cougnoû* et, plus haut : *créné*, sortes de petits gâteaux.

té. A- voi- iz nos des waffe è des crè- né. Nos es-tans vo-
là po les ac- cep- ter. Qwand nos 'nn'-i-rans Nos v' di-rans a-
diu Djusqu'à l'an qui vin, S'i plai-st-à Diu!

Bondjoû, nosse dame, nos v'nans hëï,
C'è l'curé qu'nos a-st-avoï.

Avoï, hi, hi !

Avoïa, ha, ha !

Avoïz des bonnès waffe

Nos sèrans bin brafe.

Dju vin hëï,

Mais c'n'è nin po m'ni briber,

C'è-st-one cåse qui va tos costé ;

Avoïz-nos des waffe è des crèné,

Nos estans volà po les accepter.

Qwand nos 'nn' irans

Nos v'dirans adiu,

Djusqu'à l'an qui vin,

S'i plai-st-à Diu !

Bonjour, notre dame, nous venons hëï
C'est le curé qui nous a envoyés.

Envoyés, hé, hé !

Envoyés, hé, hé !

Envoyez de bonnes gaufres

Nous serons bien gentils.

Je viens hëï,

Mais ce n'est pas pour venir mendier

C'est un usage admis ;

Envoyez-nous gaufres et gâteaux,

Nous sommes ici pour les accepter.

Quand nous nous en irons

Nous vous dirons adieu,

Jusqu'à l'an prochain

S'il plaît à Dieu !

Louis DETRIXHE.

NOTES ET ENQUÊTES.

14. **Dans les hôpitaux.** — Le « bouillon d'onze heures » dont il a été parlé p. 24 a un analogue dans *li blanche botèie* « la blanche bouteille », également redoutée des malheureux qui souffrent dans les lits des hôpitaux.

Dans un grand nombre de maladies, le dénouement fatal s'annonce par une forte diarrhée. Pour soulager le malade, le médecin prescrit ordinairement une potion au sous-nitrate de bismuth. Observant que presque toujours, ceux auxquels on administre cette potion ne tardent pas à mourir, les voisins de lit en ont conclu assez naturellement que *li blanche botèie* est un poison que, pour hâter sa fin, le docteur fait prendre au malade condamné. Aussi voit-on souvent dans les hôpitaux des gens du peuple refuser énergiquement de prendre toute potion de couleur laiteuse.

A rapprocher ce fait que dans les leçons données au lit des malades, un professeur, pour ne pas effrayer un patient *in extremis*, signalait son état aux élèves par une phrase latine; *Male se habet*, disait-il, et il espérait que le sujet n'aurait rien compris.

Ceci arrivait souvent; mais, souvent aussi, quand le moribond était encore en état d'entendre, un charitable voisin qui n'en était pas à son premier séjour dans les salles, venait à lui et confidentiellement lui glissait à l'oreille :

I n' vi va nin bin, vos : i v'z a-st-èmacralé, il a djâsé latin ! Il vous a ensorcelé, vous serez victime de son sortilège : il a parlé latin !...

(Liège.)

Ch. DEFRECHEUX.

15. **L'arrestation d'un « dieu. »** — Une feuille bruxelloise, *la Liberté*, du 17 mars dernier, rapporte, comme extraite d'un journal russe, l'extraordinaire histoire que voici :

A l'extrémité nord-est de la Sibérie, se trouve une petite ville du nom de Gishiginsk. Il y a environ trois ans, l'homme qui remplissait les fonctions de commissaire du district pour le gouvernement russe, déclara tout à coup qu'il était lui-même le chef des dieux du panthéon Yakoutchsk. La population le crut, le doyen de l'église russe lui donna son appui, et le pope de l'endroit observa une attitude neutre. On rendit les honneurs divins au « Jurjoug Taini », comme on l'appelait, et, tous les jours, on le promena à travers la ville au son des cloches, pendant un an.

Pendant, comme on ne recevait à Vladivostock aucune nouvelle du commissaire de Gishiginsk, le capitaine d'un steamer qui faisait escale une fois l'an en cet endroit, fut chargé de prendre de ses nouvelles. Les deux premières années, les habitants répondirent au capitaine que le commissaire voyageait dans le district pour les affaires se rattachant à ses fonctions.

La troisième fois qu'il reçut cette réponse, le capitaine eut quelques soupçons. Il fit semblant de quitter la ville, mais il revint pendant la nuit et envoya une embarcation à terre avant l'aurore. Les soldats entendirent en approchant du rivage le son des cloches et des tambours, le bruit des pétards et des cris joyeux.

Des feux de joie avaient été allumés et une brillante procession défilait à travers les rues de la ville. Sur un trône, pompeusement orné d'ailes de perdrix, de queues de chevaux, de rubans, de clochettes, etc., était assis, superbement vêtu, le dieu de Gishiginsk. Devant lui, dansaient des satellites qui frappaient à tour de bras sur des tambours. Le dieu venait d'échapper à un grand danger et on célébrait cet événement. Soudain, les soldats s'avancèrent : le peuple, qui les croyait déjà loin sur la mer, fut saisi de frayeur. Le dieu fut arrêté et emmené à Vladivostock, où on l'a renfermé dans une maison de santé.

O. C.

DICTONS RIMÉS SUR LES MOIS.

AVRIL.

1.

*I n'è co mâte Avri
Si coucou n' l'a dit.*

« Il n'est jamais avril — Si le coucou ne l'a dit. » C'est-à-dire, le chant du coucou annonce le printemps.

On dit de même à Frameries dans le Borinage :

*On n'è jamais au mois d'avri
Tant que l' coucou n'èl l'a ni dit ;*

Et, elliptiquement, à Nivelles :

*L' tchè (le trois) d'avri,
L' coucou l' dit.*

2.

*Ci n'è jamâte avri
S'i n'a nivê plein nosse corti.*

« Ce n'est jamais avril — S'il n'a neigé plein notre jardin. »

Le mois d'avril est ordinairement doux et favorable quand il est précédé d'une longue période de neige et de froidure.

3.

*Avri n'è mâte si djoli
S'i n'a nivê plein on corti.*

Avril n'est jamais si beau que quand les *courtills* ont été jonchés par les fleurs qui tombent en neige des arbres fruitiers.

4.

È meu d'avri

On s'deu vèè di djoû r'covri.

« Dans le mois d'avril, on doit se voir couvert de jour », il faut aller se

coucher avant la nuit, [sans doute parce les nuits sont fraîches.]

Variante nivelloise :

*Au mvès d'avri,
On vùè clair pou s'covri.*

Au mois d'avril on peut se coucher sans chandelle.

5.

*Au mvè d'avri
On vùè l'esponde dè s' lit,*

Au mois d'avril, quand on s'éveille de grand matin, on peut voir sans chandelle l'antibois de son lit.

Nivelles.

6.

*Quand qu'i tonne èn avri,
Lu laboureu su rèdjouî.*

Ce dicton de Malmedy se retrouve à Liège avec une addition utile :

*En' avri, li còp d' tonnîre
Li laboureu fait rire ;
Mais l' mohe et l' bèrbis
Ont co longtîmps à souffri.*

« En avril, le coup de tonnerre — Fait rire le laboureur (c'est bon signe); — Mais l'abeille et la brebis — Ont encore longtîmps à souffrir (à attendre). »

7.

*Djwêre et Marquè
Mahè voltî l'brouwè.*

« Georges et Marc (23 et 25) — Mélangent volontiers le brouet » c'est-à-dire amènent la pluie.

8.

*Quum Marcus pascat
Mundus clamat.*

*Qu qui vu dire què quand Pâques
tché l' djoû St-Marc, èl monde djumit.*

« Quand Pâques tombe le jour de
saint Marc (1e 25), le monde gémit. »
Nivelles.

9.

*Saint Pîre, plante tes a,
Saint Pîre, lôie tes a,
Saint Pîre, râie tes a.*

Ces trois dictons agricoles sont
des allusions aux trois époques de
l'année où les jardiniers plantent,
lient et arrachent les ails, et qui
sont marquées par les trois fêtes de
St-Pierre de Milan, martyr (29 avril);
des Sts Pierre et Paul (29 juin); et
de St Pierre-ès-liens (1er août).

10.

*Avri ploû po les djîn,
Maie po les bièsse.*

« Avril pleut pour les gens — Mai
pour les bêtes. »

Les pluies d'avril procurent des
grains, celles de mai, du fourrage.

11.

*On n'a mâie quitté l'avri
Sins poute vèÛ.*

« On n'a jamais quitté avril —
Sans voir d'épis. »

De même, on dit à Nivelles :

L'mwè d'avri

N' sè passe jamais sans spi.

« Le mois d'avril — Ne se passe
jamais sans épis. »

12.

È meû d'avri,

Les bièsse candjè d'habit.

Au printemps, les animaux opèrent
leur mue et perdent poils ou plumes.

Ouvrages consultés : *Dict. des spots* ² passim ; *l'Armonak des bouns Aclots*, Nivelles 1891 ;
Armonak wallon do l'samène, Malmédy, 1893. — Le n° 3 a été communiqué par M. Emmanuel
DESFRÈT.

O. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Armonak wallon do l' Samène po l'an 1893. — Malmédy, H. Scius-
Stouse, imprimeur-éditeur, rue Derrière-la-Vaulx.

Malmédy est une enclave wallonne en Allemagne, à quelques lieues de
Stavelot. Quoique la langue officielle soit l'allemand, on n'y parle en famille
que le wallon, et l'on pratique encore dans le pays bien des usages d'antan,
avec une sorte de piété ou par dilettantisme. L'éditeur de cet opuscule publie
un journal, *la Semaine*, fondé en 1848 et très répandu dans le pays ; cette feuille
a plus d'une fois donné asile à des poètes ou prosateurs du cru, et elle satisfait
au goût de son public en répandant les productions wallonnes. *L'Armonak*,

rédigé tout entier en wallon, contient des proverbes météorologiques et agricoles, classés à leur date avec une hagiographie régionale et le rappel succinct de quelques coutumes. Signalons, pp. 33-43 des poésies en dialecte malmédien et un frontispice, reproduction très nette du cachet officiel de Célestin, dernier prince-abbé de Stavelot et Malmedy.

—
Armanack dè Spirou po 1893. Liège A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue. Prix : 15 centimes.

Contient, p. 50, une prose, *Saint-Mâcraeve*, qui donne certains détails intéressants sur une coutume liégeoise ; p. 58, une variante d'une facétie populaire ; de plus, nombreuses poésies, proses, chansons, monologues, bons mots, etc., le tout en wallon.

—
Bouquet tot fait, œuvres choisies, par Joseph Vrindts. Préface de Jos. Defrecheux. — Liège, Ch. Gothier, éditeur, 1893. Un vol. in-8°, prix : 2 francs. En vente chez l'auteur, " librairie du Perron," rue Basse-Wez, Liège.

Parmi de nobles fleurs aux pétales fragiles, au parfum suave et discret, on distinguera dans ce modeste et charmant bouquet les nombreuses fleurs de plein air. Ce sont nos traditions les plus jolies ou les plus touchantes qui ont fourni le sujet de tant de tableaux délicats et d'adorables fantaisies. *Li batai d'woizir*, *Li bèni boirai*, *St-Nicolèie*, *Li bonne annèie*, et bien d'autres conservent l'entière fraîcheur et le pittoresque ingénu de la littérature orale. Et puis, de notables détails peu connus surgissent, par exemple, dans cette curieuse *Copenne* (causerie) sur le vieux Liège. On lira curieusement, p. 40 et 67, deux légendes inédites où le récit poétisé conserve, quant au fond et quant aux détails essentiels, la scrupuleuse exactitude d'une relation.

—
Souvenir du carnaval de Binche, recueil d'airs binchois. — Éditeur, V. Winance-Nachtergaele, rue de l'Église, à Binche. Prix : 25 centimes.

Joli petit recueil qui donne, outre plusieurs airs semi-populaires locaux, avec paroles en français, les airs traditionnels du fameux carnaval, sous leurs noms consacrés, sans commentaires. La notation est très satisfaisante.

O. C.



L'AMOUR ET LES AMOUREUX.

I.

LIER LE JONC.

De tout temps, le doux mois des parfums et des fleurs a été considéré comme le mois des amours. De nombreuses traditions nous montrent combien doit sembler naturel ce rapprochement poétique entre les fleurs et les femmes, entre la naissance de l'amour et le réveil de la nature. Mais parmi tous les usages que l'on pourrait conter, il n'en est pas de plus joli, de plus touchant que celui dont le docteur Bovy nous a conservé le souvenir.¹

Au début de ce siècle, le premier mai, " ce jour du rire, de la joie et des amours, „ offrait aux jeunes liégeoises un bien grand intérêt.

Elles se réunissaient au lever du soleil et, " confidentes de leurs mutuelles pensées, elles cheminaient vers les confins de la verte prairie pour s'arrêter de préférence près d'un buisson d'églantier, protecteur du gazon destiné à leur opération mystérieuse.

" Chacune d'elles choisissait trois brins d'herbe, dont elle coupait les extrémités pour leur donner la même longueur; puis elle attachait à chacun d'eux un fil de soie de couleur différente.

" Le noir représentait le célibat! le rouge, l'amant inconnu; le vert, symbole d'espérance, désignait l'objet des vœux secrets de la jeune fille.

" Après dix jours d'attente, l'oracle se prononçait pour la condition ou pour l'amant désigné par celui des trois brins qui avait surpassé les deux autres en hauteur... „

" Je sais, ajoute le bon docteur, que les préjugés, quels qu'ils soient, sont une altération de notre jugement.

" Pourtant, je ne puis m'empêcher d'attacher quelque prix à ces douces erreurs, qui contribuent tant aux jouissances de l'âme... „

Tel est assurément ce poétique usage, qui est à l'heure actuelle malheureusement perdu.



⁽¹⁾ BOVY, *Promen. histor. dans l'ancien pays de Liège*, 3 vol. 1838-1841. Liège, in-12. — Tome I, p. 74.

II.

LES FACÉTIES DE MAI.

Les villages sont rares où le début de mai n'ait donné l'occasion à quelque démonstration joyeuse des jeunes gens aux jeunes filles.

Dans tout le pays wallon, comme on le verra par la suite, les usages les plus caractéristiques se pratiquent encore aujourd'hui d'une manière en quelque sorte anonyme. C'est la nuit que les jeunes gens s'en vont à petit bruit, le long des maisons ensommeillées, accomplir leur besogne, qui est tantôt une déclaration timide et mystérieuse, et tantôt une révélation satirique ou un jugement burlesque dont les détails seront demain la fable du quartier.

L'une des formes les plus curieuses que revêtent ces intentions, se rencontre à Seilles, lez-Andenne, et nous empruntons à une gazette liégeoise une description fort exacte de cette originale coutume.

LES CHEMINS DE SABLE.

“ Les gens sévères, dit ce journal, trouvent dans les *chemins de sable* une censure qui, parfois, a puissamment contribué à sauvegarder les mœurs; d'autres n'y voient qu'un malin plaisir. Le *chemin de sable* est comme un fil jeté, entre deux cœurs tendrement unis, par quelque indiscret, pour ne pas dire par quelque fâcheux.

“ C'est dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai que se font chaque année avec un égal entrain, les chemins de sable.

“ Le 1^{er} mai, de grand matin, parcourez les chemins du village : ils sont sillonnés de longues traînées de sable blanc qui se côtoient sans se confondre. De temps à autre, l'une d'elles quitte la voie principale, prend l'étroit passage qui donne accès à une habitation rustique et s'arrête sur le seuil : l'un des amoureux est débusqué ! Suivez la traînée en sens inverse, vous aboutirez également à un seuil ; vous venez de faire le trajet qu'accomplit chaque soir l'amant pour faire la cour à sa bien-aimée.

“ Ces traînées, ondulant quelquefois sur une étendue d'une lieue, et même davantage, vous mettront sur une piste sûre de toutes les intrigues amoureuses de la localité : il suffit de suivre cette trace d'un nouveau genre, mille fois plus significative que la traînée de sang du gibier blessé.

“ Mais il faut être matinal, car plus d'une jeune fille devancera l'heure habituelle du lever pour jeter un coup d'œil inquiet sur le

sentier qui conduit à sa demeure. Si son secret a été surpris, rouge de confusion, elle saura manier d'une main énergique et prompte le balai préparé dès la veille pour effacer la traînée révélatrice.

“ Il arrive que plusieurs chemins de sable aboutissent à une même porte et y forment un petit monticule. Alors la chose devient grave, et la belle, en s'éveillant, est furieuse de voir ainsi sa coquetterie dévoilée.

“ Malgré toute la vigilance déployée par les intéressés dans cette redoutable nuit du 30 avril au 1^{er} mai, il est excessivement rare qu'ils parviennent à découvrir l'auteur de leur déconvenue. „¹

LES MANNEQUINS ET LES BONSHOMMES.

A Haine-St-Pierre, le premier mai, on fait des mannequins de paille nommés *mahoumet*. Ces mannequins sont costumés et portent en main l'un ou l'autre ustensile, bêche, truelle, etc., se rapportant au métier du jeune homme que l'on veut signaler. On plante ensuite le *mahoumet* sur un arbre, dans le jardin appartenant à la jeune fille, et, le matin, se trouvent révélées au grand jour des relations supposées ou réelles. Cet usage donne, comme bien l'on pense, un regain de vogue aux racontars de toute espèce.

Les mêmes facéties se pratiquaient à la même date dans d'autres parties du Hainaut, et le plus souvent le mannequin, de même qu'au nord de la France, se nommait *marmouset*.²

A Rocour, près de Liège, on dessine des bonshommes munis des caractéristiques de leur sexe et de leur profession, sur la porte des maisons où habitent les jeunes filles, surtout celles dont on veut critiquer la conduite. Quand ces caricatures sont faites à la craie ou au lait de chaux, on s'empresse de les faire disparaître; mais parfois elles sont faites au goudron, et alors, c'est la honte pour longtemps.

Le même usage a été constaté dans le pays de Thuin et au sud, jusqu'à Chimay; certains bourgmestres ont même pris des arrêtés spéciaux contre cette coutume, et malgré tout, chaque année elle reparaît de-ci de-là.

(1) Extrait de *La Meuse*, n° des 28-29 avril 1888. Les détails de cet article anonyme nous ont été confirmés par un de nos bons amis qui a longtemps habité Seilles, où l'usage est encore en pleine vogue.

(2) Dans son étude sur *les Mahométans dans le Folklore belge* (MOYEN-AGE, NOV. 1888) M. Aug. GRIÈRE montre que le souvenir des sarrasins dans notre folklore belge doit reposer sur l'influence des chansons de geste au Moyen-Age.

A Godarville, écrit M. Harou, les bonshommes dessinés sur le mur des maisons et ébauchés à la hâte s'appellent *trophées*.¹

A Ath, on attachait une branche de verdure à la porte des jeunes filles vertueuses, et une petite poupée en paille vis-à-vis de la porte ou de la fenêtre des filles qui, dans le courant de l'année, étaient devenues mères.²

Les mêmes intentions satiriques se retrouvent dans certains usages relevés au pays flamand par REINSBERG. Ainsi, dans les environs d'Aerschot, un arbre élevé et très feuillu distinguait la demeure des filles pures et vertueuses, tandis qu'un vieil arbre desséché désignait la maison des vieilles filles : une musique harmonieuse accompagnait la plantation du premier, un charivari horrible, celle du dernier. De même, dans le pays de Limbourg, on attachait une branche de laurier, de sapin ou de bouleau, décorée de rubans, etc., à la porte des jeunes filles dont la réputation n'avait reçu aucune atteinte, et un bouquet de persil à la porte des jeunes filles dont la conduite avait été irrégulière.³

LA PLANTATION DES MAIS.

De toutes les coutumes de mai, voici celle qui est le plus généralement pratiquée dans tout le pays wallon. En Hesbaye, on l'appelle : planter *l'ramaïe* « la ramille », *li cohe di maïe* « la branche de mai », ou simplement *planter l'maïe*. Le *mai*, nul ne l'ignore, consiste en un petit arbre détaché de sa racine, ou une forte branche, qu'on dresse d'habitude le premier jour du cinquième mois de l'année devant la porte d'une personne pour lui faire honneur.

C'est ainsi que, de temps immémorial, à Tubize en Brabant, les employés subalternes de la commune ont l'habitude de fêter leur bourgmestre en allant planter un sapin qui reste debout pendant tout le mois. Dans ces derniers temps, c'est grâce au corps des pompiers que se continue l'usage, et ces « hommes de feu » n'oublent pas d'orner le sapin traditionnel de drapeaux aux couleurs nationales.⁴

(¹) A. HAROU. *Le Folklore de Godarville*, un vol. in-12, Anvers 1893, p. 64.

(²) REINSBERG-DURINGSFELD. *Lég. et trad. de la Belgique*, 2 vol. in-8, Bruxelles 1870 ; tome I, p. 280.

(³) *Ibid.*, p. 279-80.

(⁴) « L'année dernière, les gros bonnets de la gueuserie [c. à d. des libéraux] ont mis en jeu toutes les intrigues pour amener les pompiers à renoncer à cette tradition. Vains efforts !

L'usage d'orner ainsi les façades des maisons s'est étendu, au moins en Hesbaye, à diverses circonstances fort éloignées des fêtes du premier mai. Sur le passage des processions, les murs se pavoisent de la sorte et quand il se fait au village un mariage important, les cafetiers de la place ne manquent pas de renouveler l'usage pour attirer chez eux tous les gens de la noce.

Cependant, la véritable *plantation* se rattache aux nuits qui nous ramènent le 1^{er} et le 15 mai, et à celle qui précède la fête de l'Ascension.

En Hesbaye, c'est l'une de ces nuits que les garçons grimpent sur les toits des maisons où il y a quelque fille à marier, et dressent contre la cheminée, l'arbuste ou la branche qu'ils ont choisie et réservée avec un soin jaloux.

On comprend aisément que les amoureux mettent à profit un tel usage pour exprimer leurs sentiments à celles qu'ils aiment. Mais on sent bien aussi que le *mai* ne se plante point toujours en guise de compliment; souvent il symbolise une ironie cruelle ou une injure sanglante. Chaque *mai*, du reste, possède sa signification propre, selon l'essence de l'arbre auquel il est emprunté.

Dès lors, si l'amoureux timide saisit avec bonheur cette occasion favorable de déclarer sa tendresse, l'amant éconduit, délaissé ou trompé y trouve le moyen de satisfaire sa vengeance. La fille vertueuse reçoit l'hommage qui lui est légitimement dû; la coquette et l'inconstante se voient infliger des blâmes sévères et parfois cruels. Et puis, malheur à celle qui a fait un faux pas! Sa honte sera dévoilée à tous par le rameau accusateur. Chacun, au village, sait en effet ce que symbolise l'arbre dont on s'est servi pour faire le *mai*.

C'est un véritable « langage des arbres », se traduisant de la sorte :

Maie di s'pènne,
Amour qui d'fènne.

Maie di saou,
Y va qui vou.

Maie di plope,
T'è-st-ine salope.

Maie di sapin,
Dj'y va jusqu'à l' fin.

Mai d'épine,
Amour qui finit.

Mai du sureau,
Y va qui veut.

Mai de peuplier,
Tu es une salope.

Mai de sapin,
J'y vais jusqu'à la fin.

* Tous moins un furent fidèles à la coutume et fêtèrent le mayeur plus solennellement que « jamais. » (*Gaz. de Nivelles*, 17 mars 1892).

*Maie di tchârnière,
T'è-st-ine macralle.*

*Maie di strain,
Feume d'ârdgint.*

*Maie di dj'gniesse,
Qui t'è biesse!*

*Maie di grusalî,
On s'cathe podrî.*

*Maie di fêtchîre,
Qui t'è fîre!*

*Maie di hou,
Dji t' digrette li cou.*

*Maie d'aunai,
Dji t' dilai.*

*Maie di tchêne
Dji t'arêne.*

*Maie di frâgne,
Ti m'ahâgne.*

*Maie di pâquû,
D'ji t'ainme jusqu'à pûl.*

*Maie di côre,
Dji t'adôre.*

Mai de charme,
Tu es une sorcière.

Mai de paille,
Femme d'argent.

Mai de genêt,
Que tu es bête!

Mai de groseiller,
On se cache derrière.

Mai de fougère,
Que tu es fière!

Mai de houx,
Je t'égratigne le cul.

Mai d'aune,
Je te délaisse.

Mai de chêne,
Je t'adresse la parole.

Mai de frêne,
Tu m'agrées.

Mai de buis,
Je t'aime jusqu'aux pieds.

Mai de coudrier,
Je t'adore.

Signalons enfin, la sanglante injure qui consiste à planter un cerisier devant les fenêtres d'une jeune fille.

Dans divers villages, existait jadis un arbre, un cerisier le plus souvent, planté au bord de la route ou d'un sentier, et dont les fruits appartenaient au premier venu. Par allusion à ce cerisier et pour flétrir une jeune dévergondée, l'on dit encore proverbialement : *C'è l'chersî des pauve!* « c'est le cerisier des pauvres! » Parfois l'on ajoute crûment : *Tot l' monde grippe dessus* : « tout le monde grimpe dessus »....

Les *mais* de buis et de coudrier sont toujours ornés de fleurs, de rubans et de petits gonfalons en couleurs. Souvent même les *galants* y attachent des écrits exprimant la vivacité de leur amour.

Les *bâcelles*, jeunes filles, qui ont mérité ces sortes de *mais*, s'efforcent de rester sages, dans la crainte de voir, l'année suivante, le sureau, le houx ou le peuplier se dresser sur le toit de leur maison.

Joseph DEFRECHEUX.



CHANSONS D'AMOUR.

I.

LA RONDE DU " MAI „

1. — VARIANTE VERVIÉTOISE.

C'è l'djà-di d'l'Ascension, Les maïe ô va plan-ter. Lu
 pus bai maïe dè bwès, C'è l'Ma-rèie qui l'au-rè. Vos l'a-vez
 là, troul-la- la, Vos l'a-vez là plan- té.

1. *C'è l' djûdi d' l'Ascension
 Les maïe ô va planter.
 Lu pus bai maïe dè bwès,
 C'è l' Marèie qui l'aurè.*

2. *Lu pus bai maïe dè bwès,
 C'è l' Marèie qui l'aurè.
 A quatre heûre au matin
 Su mère s'a duspièrté.*

3. — *O! louque don, fèie Marèie,
 Qué maïe qu'ô t'a planté!*

4. *N'âreusse nin stu l' Djôsèf,
 Lu qui t'a tant aimé?*

5. — *O cia, chètte, dô, mame,
 Ca iè rapaïe assez.*

1. C'est le jeudi de l'Ascension
 Les mais on va planter.
 Le plus beau mai du bois,
 C'est Marie qui l'aura.

2. Le plus beau mai du bois,
 C'est Marie qui l'aura.
 A quatre heures du matin
 Sa mère s'est éveillée.

3. — Oh! regarde donc, fille Marie,
 Quel mai l'on t'a planté!

4. N'aurait-ce pas été Joseph,
 Lui qui t'a tant aimée?

5. — Oh! oui, certes, donc, mère,
 Car il est farceur assez.

Chanté en 1890 par feu M. Corneille Collin, natif de Verviers, 58 ans.

2. — VARIANTE LIÉGEOISE.

Li djû-di d'l'Ascinsion Fait si bon ra-mo-ner, lu-ré.

Li pus bai maïe dè bwès, Djô-sèf l'a stu cô-per, lu-ré. Lon

fa dè-ra don-dai-ne Lon fa lu-ré.

- | | |
|---|--|
| 1. <i>Li djûdi d' l'Ascinsion</i>
<i>Fait si bon ramoner!</i>
<i>Li pus bai maïe dè bwès,</i>
<i>Djôsèf l'a stu côper.</i> | 1. Le jeudi de l'Ascension
Fait si bon cueillir les ramilles!
Le plus beau mai du bois,
Joseph l'a été couper. |
| 2. <i>Li pus bai maïe dè bwès,</i>
<i>Djôsèf l'a stu côper.</i>
<i>A l'ouhe dè l' belle Marie</i>
<i>C'è lu qu' l'a stu planter.</i> | 2. Le plus beau mai du bois
Joseph l'a été couper.
A la porte de la belle Marie,
C'est lui qui l'a été planter. |
| 3. <i>Quand ci vint l'â-matin</i>
<i>L'â-matin po s' lèver :</i> | 3. Quand ce vient le matin
Le matin, pour se lever : |
| 4. — <i>O! louque don, m' fêie Marie,</i>
<i>Què maïe qu'on l'a planté!</i> | 4. — Oh! regarde donc, ma fille Marie
Quel mai l'on t'a planté! |
| 5. — <i>C'âreû bin stu Djôsèf!</i>
<i>Il è gaillârd assez.</i> | 5. — C'aurait bien été Joseph,
Il est farceur assez. |
| 6. — <i>Gaillârd ou nin gaillârd,</i>
<i>I l'a ma fwè planté!</i> | 6. — Gaillard ou pas gaillard
Il l'a ma foi planté! |
| 7. <i>Vola Djôsèf qu'intèur</i>
<i>Tot d'mandant po s' marier.</i> | 7. Voilà Joseph qui entre
Demandant pour se marier. |
| 8. <i>Oh! rawârdans co n' gotte,</i>
<i>Raspâgnans po des lét.</i> | 8. Oh! attendons un peu,
Épargnons pour des lits. |
| 9. <i>Vola Djôsèf èvôie</i>
<i>Tot trisse et to d'solé.</i> | 9. Voilà Joseph parti
Tout triste et tout désolé. |
| 10. <i>I resconteûr si mère :</i>
<i>— Qu'av' don m' fi qui v' plorez ?</i> | 10. Il rencontre sa mère
— Qu'avez-vous, donc, mon fils,
que vous pleurez ? |



FÊTES POPULAIRES.

III.

LA VIERGE, REINE DE MAI.



Le mois de mai est consacré à la Vierge et, dans toutes les églises du pays wallon, le "mois de Marie" est célébré d'une manière toute spéciale et charmante.

Comme le constate déjà REINSBERG, *op. cit.* I, 283, l'usage de parer de toutes les grâces du printemps l'autel de la Madone semble être parti de nos Ardennes. C'est là d'ailleurs que la coutume persiste chez les fillettes d'aller de maison en maison recueillir les offrandes des fidèles qui veulent bien concourir aux frais de cette ornementation traditionnelle.

Les quêtes de mai portent encore actuellement, au pays gaumet, le nom assez curieux de "dances de la mariée", nom assurément peu en rapport avec leur but actuel. Elles sont à coup sûr très anciennes et déjà le savant bénédictin Dom François, qui était né près de Jéhonville et qui habita longtemps Bouillon, en dit quelques mots dans son *Dictionnaire roman-celtique*, publié dans cette dernière ville en 1776. Il les qualifie assez naïvement d' "anciennes danses romaines", alors que les danses de l'ancienne Rome sont toutes différentes telles qu'il les décrit; remarquons d'ailleurs que nos quêtes ardennaises étaient et sont encore répandues à peu près sous la même forme, avec le nom de *trimazots*, *trimaza*, etc. dans le Grand-Duché, en Lorraine, dans les Vosges, et qu'on les retrouve dans une grande partie de l'Europe, sans qu'elles témoignent le plus souvent d'une adaptation même partielle aux idées catholiques.

Inutile de dire que nous ne voyons pas dans le mot *mariée*, le sens

de « enfant de Marie », comme un certain commentateur un peu pressé voudrait l'y retrouver ¹.

Il est probable que l'usage très ancien et fort répandu a tout simplement subi en Ardennes une adaptation peut-être spontanée. Il faut signaler d'ailleurs, à côté du but traditionnellement religieux, la singularité de certains couplets de remerciements assez peu orthodoxes quoique charmants. On les trouvera ci-après.

AU PAYS GAUMET.

“ A Ethe et dans les environs, nous dit M. Louis Hustin, tous les dimanches du mois, on voit après les vêpres, des jeunes filles de dix à quinze ans, accompagnant une fillette vêtue de blanc — *la mariâie* « la mariée » — aller de porte en porte quêter en chantant ce couplet :

Voici ce joli mois de mai
 Qui se présente à votre porte ;
 Si peu de chos' que vous donniez,
 Nous le recevrons de bon cœur.
 C' n'est pas pour nous que nous chantons,
 C'est pour la Vierge et son Enfant,
 C'est pour gagner le paradis.

“ Puis on ajoute, si l'on s'adresse à une dame :

Priera son Dieu
 Qu'z vous l' rende dans les cieux,
 Priera son Fi(ls)
 Qu'z vous l' rende en paradis.

“ Si c'est un jeune homme qui a donné, l'on chante :

Priera son Fi(ls)
 Qu'z vous donne un' bonn' ami(e),
 Qu'elle soit douce, bienfaisant(e),
 Qu'ell' vous aime parfaitement.

“ Le plus souvent, on donne aux petites collectrices un ou deux œufs, quelquefois des fruits ou de l'argent. Les œufs et les fruits sont vendus, et le produit total des quêtes est affecté soit à orner l'autel de la Vierge, soit à renouveler une partie de son trousseau. ”

(¹) Voyez TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, Arlon, in-8°, 1890, une note signée T. N. dans le tome III, p. 1295.

Plusieurs auteurs ont parlé des Danses de la Mariée avec des détails plus ou moins circonstanciés. D'après l'un d'eux ¹, qui écrivait en 1877 [et qui oublie d'indiquer les lieux], on dansait (pour la Vierge) devant toutes les maisons, mais particulièrement là où il y avait une demoiselle. Les jeunes filles formaient la haie et, au milieu d'elles, la petite *mariée*, son bouquet à la main, chantait quelques couplets tout en faisant saluts et génuflexions. Les grandes reprenaient le refrain de remerciement. " Il y a quelques années, ajoute-t-il, " si le cortège de la mariée rencontrait un jeune homme, celui-ci était " vite entouré, et les jeunes filles lui chantaient le couplet suivant :

Jeunes garçons à marier
Faites-nous la charité
Nous prierons la sainte Vierge
Qu'elle vous envoie de belles maitresses.
Elles sont belles comme des images,
Elles ne savent pas faire le ménage,
Mais elles font bien le pain et la lessive.
Jésus-Christ, joli mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

En guise de remerciement l'on chantait :

En vous remerciant Madame (Mr ou Mlle)
De nous donner ce beau présent
C' n'est pas pour nous ce beau présent
C'est pour la Vierge et son enfant.

" Il y a à peine une douzaine d'années, dit l'auteur en terminant, " toutes les jeunes filles du village ou à peu près, accompagnaient " la mariée, mais maintenant ce ne sont pour ainsi dire que des " enfants, toutes élèves des écoles catholiques... „ etc.

La chanson est toute différente dans une autre relation ², faite antérieurement (1874) d'après la même coutume observée à Rouvrois. Cette fois, c'est une vraie cantilène, que nous voyons imprimée malheureusement sans la musique. Nous la retrouverons plus loin.

En voici le texte, dans lequel nous supprimons la répétition périodique du refrain :

(1) Jules GUILLAIN, cité dans TANDEL, *op. cit.* III. 1282-3.

(2) Clément MAUS, cité *ibid.*, 1290-5.

Jésus s'en va parmi les champs.
 Sa mère le suit tout en pleurant.
 REF : Ste Marie, mère de Dieu, Jésus.
 — Où allez-vous, mon bel enfant ?
 — Je m'en vas à Jérusalem.
 — N'y allez pas, mon cher enfant,
 Les juifs y sont, vous trahiront.
 Au visage, ils vous cracheront ;
 Couronne d'épines ils vous mettront ;
 Les pieds, les mains, ils vous cloueront,
 Le côté droit vous perceront.

La description de la scène varie également quant à certains détails essentiels. La *mariée* est en blanc, avec ceinture et rubans empruntés pour la circonstance au trousseau de la Vierge ; elle porte à la taille une aumônière brodée et tient en main un bouquet orné de rubans. Elle se place au milieu du cercle formé par ses compagnes et, au nom de Jésus, elle fait chaque fois une révérence. Dès les premiers mots de la chanson, elle se met en marche, la main sur le cœur et les yeux baissés ; elle fait ainsi quelques pas et, à la fin du couplet, elle revient, puis repart de nouveau et ainsi de suite.

EN ARDENNES.

Dans d'autres parties du Luxembourg, notamment aux environs de Bastogne et de Neufchâteau, l'usage revêt son caractère religieux tout à fait pur.

M. le curé de Fronville (Marche), qui a vécu longtemps dans ces contrées, a bien voulu nous communiquer les détails suivants sur cet usage immémorial :

“ Dans nos villages, aux approches du mois de mai, on voit chaque année un groupe de jeunes filles de sept à douze ans, se constituer en société de collectrices pour la Vierge, ordinairement sous la direction des jeunes filles qui s'occupent d'orner l'autel de Marie pendant le mois de mai.

“ L'une des enfants — la plus sage et la plus élégante — est choisie pour jouer le personnage glorieux et gracieux de Marie.

“ On l'habille en petite Vierge : costume blanc ou bleu, ceinture tranchant sur sa robe ; une petite croix dorée sur la poitrine et, sur le front, une couronne de néo-communiantes. ¹

(¹) Dans nos villages wallons, il est assez fréquent de trouver des enfants dits « voués à la

« Une autre enfant porte une petite bourse, et deux fillettes soutiennent le panier où l'on recueillera les œufs, qui sont offerts pour la Vierge et que les jeunes filles vendent à son profit chemin faisant, à la première boutique rencontrée sur la route.

« Le groupe étant constitué de cette façon l'on s'en va quêter dans le village; la petite Vierge marche en tête, et témoigne par son attitude recueillie et modeste autant que par son costume, de la grandeur du rôle que ses qualités lui ont fait décerner. Elle incline le front chaque fois que ses compagnes, répétant en chœur le refrain et le premier vers des couplets, font retentir à ses oreilles le doux nom de Jésus.

Jé- sus s'en va par- mi les champs, Jésus s'en va par- mi les
champs, Ren- cont' sa mère et p'tit saint Jean, Jé- sus, saint' Ma-
rie, mè- re de Dieu, Jé- sus.

1.

Jésus s'en va parmi les champs (*bis*)
Rencontre sa mère et p'tit Saint Jean
Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu,
Jésus.

2.

« Où allez-vous, mon cher enfant? (*bis*)
— A Jérusalem, bonne maman. »
Jésus, etc.

3.

— N'y allez pas, mon cher enfant, (*bis*)
Car les juifs y sont trop méchants. »
Jésus, etc.

4.

— N'y allez pas, reprit Saint Jean, (*bis*)
Car les juifs vous y clouiront. »
Jésus, etc.

5.

[dons, (*bis*)
C'est pas pour nous que nous d'man-
C'est pour la Vierge et son enfant.
Jésus, etc.

6.

En vous remerciant, monsieur,
En vous remerciant, madame,
De la bonté que vous avez.
Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu,
Jésus.

Vierge »; pendant une cérémonie spéciale, les parents ont pris l'engagement, peu après la naissance, de les costumer tout de *blanc et bleu* jusqu'à l'âge de sept ans, âge de raison. Remarquons en outre que, pour la cérémonie de la première communion, les fillettes sont presque toujours habillées de *blanc*. Les détails de costume que signale notre correspondant sont donc faciles à réunir et ne témoignent point de recherches spéciales.

“ Les petites collectrices partent chaque dimanche, vers midi ou plus tôt. Elles se rendent dans tous les hameaux et pénètrent dans toutes les maisons, si humbles soient-elles; elles vont à la porte des églises à l'issue des offices; elles entrent au cabaret pour solliciter l'aumône des joueurs de cartes; elles vont aux jeux de quilles, si fréquents en Ardennes; elles arrêtent les passants... Et toujours, par les routes et dans les humbles demeures où elles pénètrent, elles redisent la douce chanson traditionnelle. Chacun leur donne, car, selon la croyance populaire, celui-là serait voué au malheur, qui refuserait son obole.

“ Quand la faim se fait sentir, on s'assied en rond, au bord du chemin, et l'on grignotte le croûton beurré emporté du foyer paternel. Quelquefois aussi, une bonne femme arrête les jeunes filles à son logis, et se fait un honneur de leur servir un petit goûter : une gaufre, une *vôte* (omelette), une tartine... selon sa fortune. Et c'est là fête pour les enfants!

“ La journée finie, elles reviennent harassées, mais contentes et heureuses de leur jolie tournée « pour la Vierge et son enfant Jésus ».

“ Le dimanche suivant, les couplets traditionnels répétés en chœur par les fraîches voix de ces enfants, retentiront encore, disant à tous l'intention pieuse qui perpétue cet usage généreux et touchant. „

LES TRÔNES DE MAI.

De temps immémorial, en Ardennes, le premier mai, un trône est élevé pour la Vierge au milieu de l'humble église du village, et l'on y laisse la statue jusqu'à la fin du mois. Depuis l'institution du « mois de Marie » la coutume s'est généralisée et les villages hesbignons ne sont pas ceux où cet usage est le moins respecté.

Rien n'est plus ravissant que nos sanctuaires à cette époque.

Avec leurs petites économies de chaque semaine, les enfants qui fréquentent les cours de catéchisme, les jeunes filles et les humbles ménagères contribuent à embellir l'intérieur de l'église, et il ne se passe pas un jour, durant tout le mois, que la Vierge ne reçoive en offrande un bouquet de fleurs ou un cierge. De toutes parts, les vases fleuris plantureux ou modestes, sont venus s'étaler tout autour le long des gradins et au pied même du trône improvisé; la statuette a été revêtue de ses habits les plus jolis, et les confréries de la Vierge, aux environs de Liège, contribuent au charme du tableau par l'expo-

sition des riches ornements et des drapeaux qui figurent chaque année au défilé des processions.

Dans les rues, on voit souvent aussi, les figures de la Vierge ornées de couronnes de fleurs, tandis que des guirlandes de papier courent le long des murs de ces oratoires, repeints à neuf grâce au dépouillement traditionnel des troncs, pratiqué le dernier jour d'avril. Avec le produit des offrandes de l'année, on procure des chandelles qui, le soir, éclairent cet étalage de couleurs tendres et de fleurs vives. A Ath, dit REINSBERG, I, 283, les enfants érigeaient même de petits autels dans leur chambre à coucher.

Jusqu'à la fin du mois, les parures printanières conservent aux chapelles un gracieux aspect de fête.

Mais, dès le premiers jours de juin, tout est disparu comme par enchantement. Les jeunes filles ont repris les vases à fleurs prêtés à la Vierge et qui sont revenus apporter le printemps dans les humbles chambrettes; les drapeaux, les gonfalons, les bijoux et les rubans sont retournés au trésor de la confrérie; la Madone elle-même est descendue de son trône glorieux pour remonter à l'humble autel qui lui est réservé dans l'église, et celle-ci reprend son aspect de calme un peu sévère, jusqu'à l'heure où le joli printemps nous reviendra.

O. COLSON.

IV.

LE PREMIER MAI A LIÈGE.

Autrefois, la date où nous sommes était fêtée en notre ville par des réjouissances générales, attendues avec la plus grande impatience. Il s'agissait, pour toute la bourgeoisie et le peuple liégeois, de reprendre la tradition des délicieuses promenades matinales sur les hauteurs de S^{te}-Walburge et dans le beau vallon de Fond-Pirette.

La chapelle de S^{te}-Balbine — *Bablène*, en wallon — dont la visite était dans l'itinéraire du premier mai, jouissait déjà, vers le XIV^e siècle, d'une grande célébrité¹. Elle était située entre la fausse-porte de Pierreuse et celle de S^{te}-Walburge, et entourée de tilleuls et d'ormeaux qui prêtaient leur ombrage aux nombreux visiteurs. Cette fréquentation des pèlerins donna naissance à un joli quartier, qui fut abattu en 1816.

(¹) REINSBERG, *op. cit.*, I, 288, note.

Avant la révolution de 1789, tourmente dans laquelle s'effondra le gouvernement des princes-évêques de Liège, les fêtes de mai s'inauguraient à deux pas de la chapelle de S^{te}-Balbine, dans l'enceinte même de la citadelle, sur la hauteur qui domine Liège de ce côté.

C'était en quelque sorte une réception officielle faite au peuple liégeois par les soldats de la garnison, réception fraternelle et joyeuse, dont il reste à présent bien peu de souvenirs.

L'un de nos premiers folkloristes wallons, le docteur Bovy, a laissé de cette fête un agréable récit. Il était né à la citadelle même, le 20 octobre 1779, et il y vécut longtemps avec son père, qui avait obtenu du prince Jean-Théodore (élu l'an 1744) l'emploi de chirurgien sédentaire à la citadelle. Nul mieux que notre aimable conteur n'eut donc été en situation de décrire avec exactitude la jolie fête du premier mai. et son récit mérite de ne pas être perdu.

A LA CITADELLE.

« Dès l'aurore, la fête du jour était annoncée par le roulement du tambour et par les fanfares joyeuses des clairons.

» A quatre heures et demie, la garnison était sous les armes; les officiers et les soldats apparaissaient avec la tenue d'été, qui consistait en guêtres de toile blanche, culotte et gilets de coutil blanc, l'habit de toutes saisons en drap bleu avec la bavaroise et parements rouges, chapeau à cornes, bordé de galons blancs. Les grands exercices commençaient au son de la musique militaire, composée d'excellents musiciens, comme Liège en a toujours formé.

« Le pont-levis de la porte d'entrée étant baissé, une partie de la population de Liège et des environs envahissait la citadelle, pour se répandre dans les promenades et sur les remparts. Ce qui l'attirait particulièrement, c'était la jouissance du beau et magnifique jardin dit *du commandant*¹, ouvert au public pendant six semaines.

(1) Le jardin *du commandant* passait dans ce temps là pour être un des plus beaux de l'Europe. Commencé sous Jean-Théodore, c'était à Velbruck [élu en 1772] qu'il devait sa richesse et ses principaux embellissements. Ce prince, ami des arts et des sciences, n'avait rien négligé pour se procurer les graines les plus rares des quatre parties du monde. Il avait envoyé un nommé Mathieu Humblet en Hollande pour y acquérir la connaissance de l'éducation des plantes exotiques. Lui-même cultivait le caféyer dans ses serres de Seraing. Son plaisir était d'en faire servir le produit lors de ses grands repas de cour. Ce qu'on admirait le plus dans ce jardin, c'était un parterre orné des plus belles fleurs. L'ensemble de ses contours dessinait avec la plus scrupuleuse exactitude les armes de Velbruck. Le jet d'eau était aussi remarquable par la hauteur de sa gerbe. [Note de Bovy.]

« La foule se portait ensuite au quartier de S^{te}-Balbine. C'était une chose curieuse à examiner que cette grande réunion de personnes dissemblables de costumes et de physionomies. Les blouses bleues des paysans et les étoffes printanières des citadins formaient la plus singulière bigarrure de couleurs. Des flots de pèlerins se dirigeaient vers la chapelle; d'autres, renonçant à y trouver place, se mettaient à genoux en dehors; mais le plus grand nombre prenaient leurs ébats dans les cabarets. On voyait des groupes assis à l'ombre des ormes et mangeant les provisions apportées. Plusieurs tentes dressées à la file l'une de l'autre présentaient l'image d'un camp. Ces tentes étaient des cantines où l'on faisait frire des saucisses et des œufs. On y vendait aussi de la bière et le pot qui contenait cette boisson bienfaisante circulait de main en main, faisant éclater sur son passage le rire et les bons mots dont l'idiome liégeois est si bien pourvu.

« Depuis l'arceau de Pierreuse jusqu'à la porte S^{te}-Walburge, on passait au milieu de rues étroites et non interrompues, formées par des tables chargées d'objets de fantaisie et par celles des marchandes de petits pains, criant à tue-tête : *Haïe! mes bais pissans tortais!* [« allons, mes beaux appétissants tourteaux! »] Avec ces cris se confondaient ceux de : *Haïe! Babilône!* ¹

« A côté sur la prairie, se trouvaient tous les genres d'amusements : les marionnettes, les optiques, les jeux des bagues, les chanteurs ambulants, les charlatans, etc., etc. Tout cet ensemble présentait une mer mouvante de têtes d'hommes et de femmes, d'où s'élevait une rumeur que l'on entendait de loin comme le bruit des vagues. Aux Tawes, ainsi qu'en *Fond-Pirette*, étaient établies des danses en plein air, où jeunes et vieux sautaient au son de la clarinette et du violon, jusqu'à la nuit close... » ²

EN FOND-PIRETTE.

Le Jardin du Commandant fut détruit pendant la révolution liégeoise. Cependant l'usage d'aller festoyer dans les environs ne

(¹) On donnait le nom de *Babilône* à une sorte de jeu de hasard où l'on faisait rouler un dé dans une espèce de petite tour en bois, taillée intérieurement en spirale. On calculait le nombre de points marqués par le dé quand il était par terre. — Encore aujourd'hui, *Babilône* est, chez les illettrés, le nom de la « Babel » de la Bible.

(²) BOVY, *op. cit.*, tome I, p. 71-3.

devait pas se perdre de sitôt; la disparition de l'antique chapelle de S^{te}-Balbine n'eût même pas pour effet de changer l'étiquette de ces promenades traditionnelles. On continua donc à dire qu'on allait à *Sainte-Bablène*, alors qu'on se rendait tout bonnement dans le vallon voisin dit Fond-Pirette. ¹

Situé à dix minutes du centre de la ville, ce pittoresque vallon, encaissé entre la crête de S^{te}-Walburge et deux singuliers contreforts de cette colline, devait présenter, au printemps surtout, un paysage à la fois grandiose et ravissant.

Un long sentier (aujourd'hui une rue), prenait naissance dans la cité en même temps que ces contreforts, et, à égale distance des deux, se fauflait entre des haies jusqu'au milieu du cirque.

C'est là, dans ce merveilleux décor de forêts et de prairies que se continua pendant de longues années la tradition relatée par Bovy.

Tous les dimanches de mai, et même les jours ouvrables, dès cinq ou six heures du matin, le vallon s'emplissait d'une foule joyeuse qui venait se promener, danser, et se régaler en plein air.

Pour aller à *maïe*, comme on disait aussi, chacun se pomponnait : les jeunes gens, riches comme pauvres, endossaient le sarrau bleu finement plissé, mettaient un frais pantalon de coutil ou de nankin, et se coiffaient d'un chapeau de paille : c'était là véritablement une tenue de commande et bien rarement on voyait quelque jeune « faiseur d'embarras » déroger à la règle. Les jeunes filles avaient de jolies petites robes claires, en coton ou en jaconas; elles ne connaissaient point le chapeau, non plus que leurs mères, qui se trouvaient fort bien, coiffées d'une simple « cornette ».

On allait chez... ou plutôt *amon* Latour, *amon* Noïé, ou *amon* Guinotte. Le premier de ces établissements, de beaucoup le plus ancien, était situé juste au pied du coteau du fond, à peu près au milieu entre les rues de Campine et Montagne S^{te}-Walburge. L'établissement dit « chez Noïé » était à droite, c'est-à-dire du côté des remparts; de ce côté au haut de la crête courait une haie vive avec une barrière donnant sur la prairie dont la pente, fort roide, faisait le bonheur des gamins qui la gravissaient et la dégringolaient en masse.

(¹) JOS. KINABLE. *A S^{te}-Bablène*, dans *Bull. de la Soc. liég. de littér. wall.*, 2^e série, t. XI (1889), p. 335-43. Nous empruntons à cette intéressante causerie un bon nombre des détails qui vont suivre. Les souvenirs personnels de quelques vieux liégeois nous ont permis de compléter ces renseignements et d'en ajouter d'autres.

Chez Latour, il y avait derrière la maison, à gauche et à droite, deux rangs de gloriettes; au centre, une grande guinguette, et, au fond, un verger plantureux qui s'étendait en montant jusqu'à S^{te}-Walburge.

Si tôt que l'on arrivât chez Latour, on était sûr de trouver les musiciens à l'œuvre, sur des tréteaux dressés dans un coin de la guinguette. Ils étaient quatre : deux violons, une basse et une clarinette. C'était l'un des violons qui dirigeait la petite bande, et, parmi ces modestes joueurs de danse, il y en eut un — *Auguste Lipoir* — qui fut, dit-on, un véritable artiste : on vint l'engager pour aller à Paris diriger un « orchestre » !

Dès leur entrée, les jeunes gens allaient à la danse; les parents s'attaquaient dans une gloriette et demandaient la soupe au lait; c'était traditionnel. On apportait le *crameu*, « terrine » remplie de lait bouilli dans lequel nageaient des biscottes ou des petits gâteaux, au choix; chacun saisissait une grande cuiller et sans autre forme l'on mangeait à même *li trûlëie*¹. Il est juste de dire que certains gourmets — *les fennès queûie* — préféraient à cette simple dinette, la *dorée* « tarte au riz » et le petit vin du terroir.

Petit à petit la foule s'accroissait, joyeuse et bruyante, les gloriettes se comblaient et quelquefois on était deux ou trois « ménages » sur le même banc rustique, devant la même table primitive, sous le même couvert de verdure — et, ma foi, si l'on se connaissait bien, toutes les cuillers se rencontraient dans le même *crameu* !....

Pendant ce temps, la guinguette et les prairies retentissaient des bruits d'une autre foule, moins goulue, mais bien joyeuse aussi, et plus bruyante à coup sûr. Les enfants s'étaient depuis longtemps répandus dans la prairie pour y faire des cumulets les plus fantaisistes, et bientôt jeunes gens et jeunes filles allaient les rejoindre *po fer des fahènne* « faire des fagots » sur les pentes — sans qu'on y vit de mal : c'était l'âge d'or !

Quelquefois survenait un orage. C'était tout une affaire ! Dans le plus joyeux émoi, tout le monde se précipitait à l'intérieur de la ferme qui, en un instant, se comblait jusqu'aux greniers. On s'écrasait, et c'étaient des rires et des rires ! Alors retentissait le joyeux

(¹) Du verbe *trûler* « émettre ». C'est ainsi que l'on appelle la soupe au lait, encore actuellement; on y *trûle* du pain, ou des biscottes, ou du pain d'épices noir.

refrain que son auteur, l'un de nos vieux poètes wallons, et l'un des meilleurs, Jean-Joseph Dehin, eut la joie de voir devenir populaire :

<i>Tot buvant l' chaud lèçai</i>	En buvant le lait chaud
<i>Qui vint foû dè pé dè l' vache,</i>	Qui sort du pis de la vache,
<i>Tot buvant l' chaud lèçai</i>	En buvant le lait chaud
<i>On s'y fait on vért cotrai.</i>	On verdit [sur l'herbe] son cotillon.

La pluie finie, la musique reprenait de plus belle, et les couples de danser. Le *lavasse* était oublié. L'orage avait tout simplement donné de nouvelles péripéties à cette partie de plaisir.

C'est ainsi que le dimanche, tout le long de mai, l'on dansait à *S^{te} Bablenne* jusque vers dix heures. Après, on se retirait tranquillement par la ruelle de Fond-Pirette, encombrée d'ambulants qui vendaient croustillons, œufs durs et bonbons de toutes sortes. De petits tourniquets qu'on mouvait à la main et des jeux de loterie permettaient à chacun — *po 'n' cense* — de gagner l'une ou l'autre babiole à manger. Jeunes gens et jeunes filles se faisaient volontiers le cadeau d'une « mise » et le plaisir se doublait de la surprise que réservait le hasard au gagnant.

L'usage de ces fêtes printanières disparut presque subitement, vers 1850. En deux ans, deux saisons, Fond-Pirette perdit sa vogue au profit d'un certain établissement de la montagne de Robermont, à l'autre côté de la Meuse, et les bals du matin disparurent.

Aujourd'hui, l'usage de danser en plein air s'est reporté complètement à l'après-midi, et la jeunesse, pendant tout l'été, se dissémine dans de nombreuses guinguettes où l'on assiste à de véritables « concerts » suivis de « bals à grand orchestre » qui commencent le soir, quelquefois même à huit heures.

Nous n'oserions dire que ces fêtes compliquées donnent toujours autant de plaisir que les simples promenades de Fond-Pirette.

O. COLSON.



DICTONS RIMÉS

SUR LE MOIS DE MAI.

1.

*Hie, haïe !
Qui n'è-st-i maïe !*

Ah ! ah !
Que n'est-il mai !

Cette formulette intervient fréquemment comme riposte facétieuse à cette exclamation : *Hie, haïe !* qui indique le soulagement qu'on ressent après une fatigue ou un déboire.

Dans d'autres cas, on ajoute à ce distique les vers suivants :

*Maïe arrivé
N's èstans l'osté.*

Mai arrivé
Nous sommes [en] l'été.

Le quatrain témoigne du désir que l'on a de voir revenir le mois de mai.

On dit aussi : *maïe passé*, au lieu de : *maïe arrivé*. Cette dernière leçon doit être plus ancienne. Pendant le moyen-âge, le premier mai était considéré comme le commencement de l'été, et cette idée a dû longtemps subsister dans les masses.

Liège.

2.

*A maïe,
On marèie les canaïe.*

En mai,
On marie les canailles.

Le mot « canaille » est fort souvent employé en wallon dans un sens câlin et même comme terme de caresse. Il est possible cependant qu'il implique ici une idée de dénigrement. Ce dicton assez obscur semble cacher en effet une intention satirique. On ne se marie pas en carême; après le Carnaval et la Laetare, jours de fêtes et de libertés grandes, beaucoup de filles ont grand besoin d'être mariées; elles aspirent donc à voir revenir Pâques et le mois de mai. — Le dicton, cité pour Malmedy dans le *Dict. des Spots*², n° 1671, est également répandu dans l'Est et le Sud de notre province et aussi en Ardennes et dans le Condroz.

3.

*Quand l'frâgne boutte,
L'hiviêr è-st-oute.*

Quand le frêne pousse,
L'hiver est outre (fini).

Le frêne ne commence ordinairement à bourgeonner qu'au mois de mai.

Liège. *Dict. des Spots*², n° 1474.

4.

*Di maïe l'acsègneûr
Avôie tote les fleûr.*

De mai le geste
Envoie toutes les fleurs.

On doit, semble-t-il, rapprocher de ce dicton recueilli personnellement à Vottem, le *spot* n° 1669, qui est ainsi conçu :

Maïe ennè va mâie sins fleur.

Mai ne s'en va jamais sans fleur.

D'après le *Dict.* il faudrait, paraît-il, comprendre comme suit :

« En mai, l'on doit s'attendre à voir un peu de neige. »

Cette comparaison entre les fleurs et la neige se retrouve dans la traduction, peut-être aussi contestable, d'un autre dicton (n° 186), traduction reproduite ci-dessus p. 70, n° 3.

5.

<i>Quand i tonne so l'vê bwès,</i>	Quand il tonne sur le vieux bois,
<i>Vignèron, louque à twè!</i>	Vigneron, regarde (gare) à toi!

Sens : Quand il tonne avant l'apparition des jeunes pousses, le vigneron doit craindre pour la vigne.

Ce dicton doit être une simple traduction du français.

Liège. Rec. pers.

6.

<i>Freud maïai</i>	Froid mai
<i>Pleintès heûre et vûds tonnai</i>	Pleines granges et tonneaux vides.

Observations faites par les campagnards : quand le mois de mai a été froid, les céréales rapportent, mais le vin manque.

Liège Cité dans *Dict.* n° 1670.

7.

<i>N'a moyé dins l'mois d'maye</i>	Il y a moyen [faculté] en mai
<i>De darmu padri l'haye.</i>	De dormir derrière la haie.

Liberchies. *Ibid.* n° 1671, suppl.

8.

<i>Li twè d'maïe</i>	Le trois de mai
<i>I pieut sus les gaie.</i>	Il pleut sur les noix.

Les pluies de ce jour-là sont particulièrement dangereuses pour les noix.

Nivelles. Comm. par M. G. WILLAME.

9.

<i>Chal les Creux, hârî hotte!</i>	Voici les Croix (Rogations) hue, hue!
<i>C'è l'bon tims tot è rotte.</i>	C'est le bon temps tout du long.

Ce dicton rec. pers. à Liège se retroave à Nivelles :

<i>In coup les cwè oute</i>	Une fois les croix passées
<i>C'è l'boun temps tout à route.</i>	C'est le bon temps tout du long.

Nivelles. *Ann. des b. Aclots*, 1891.

10.

<i>A l'Pintcoute</i>	A la Pentecôte
<i>Il a des fraige à coute.</i>	Il y a des fraises à cueillir.

Les premières fraises apparaissent dans les bois vers cette époque.

Nivelles. *Ibid.*

11.

<i>Saint Pancrace,</i>	Saint Pancrace,
<i>Servais et Boniface</i>	Servais et Boniface.
<i>Apwèrtèt sovint do l'glace.</i>	Apportent souvent de la glace.

Ce dicton est donné dans l'*Armonac wallon* de Malmédy. Or, à Liège et à Nivelles, c'est, comme en France, St-Mamert qui est cité d'abord et St-Boniface n'intervient pas. Le dicton suivant qui est également cité dans l'alm. de Malmédy confirme dans l'idée que St-Servais clôt réellement la série des « saints de glace »; cf. aussi le n° 13 ci-après.

12. *Après l'Saint Servâs,* Après la Saint-Servais,
Les fêve ni polet mâ. Les fèves ne peuvent mal.

Après cette date, les gelées n'étant plus à craindre, les fèves ne « peuvent mal » c'est-à-dire ne courent aucun risque.

Liège. Cité *Dict.* n° 2722.

13. *A l'Saint-Servâs,* A la Saint-Servais,
Sème tot avâ. Sème partout.

Vers cette date, il convient de commencer à faire dans les jardins toutes les semailles de printemps.

Vottem. Rec. pers.

14. *Mwètèie di maie,* Mi-mai,
Cowe di nivaie. Queue de neige.

Vers le quinze mai, l'on doit s'attendre à voir encore un peu d'hiver.

Liège. *Dict.* n° 1669.

15. *Li fièsse di l'Ascinsion* La fête de l'Ascension
Vint tofêr è minme pont. Vient toujours au même point.

Cette fête tombe toujours un jeudi et quarante jours après Pâques.

Cf. la comparaison populaire : *C'è come l'Ascension, todi so l'minme pont* qui sert à indiquer l'absence de tout progrès.

Liège. Cité *ibid.* n° 134.

16. *A l'Ascinsion,* A l'Ascension,
On magne panâhe et crâs mouton. On mange panais et moutons gras.

La fête de l'Ascension, tombant au retour du beau temps, donne l'occasion de faire un régal et de manger des primeurs.

La viande de mouton est fort prisée du peuple. Pour montrer qu'une chose désirée n'est pas à votre portée, on vous dira : *C'è dè l'tchâr di mouton, — C' n'è nin po vosse grognon.* — « C'est de la viande de mouton, — Ce n'est pas pour votre groin. »

Liège. Cité *ibid.* n° 133.

17. *Quand maie è frêche et jun sèche,*
Li laboureur due kèri brâmint des sèche.

SENS. — Lorsque le mois de mai est humide et juin sec, le laboureur doit se munir de sacs parce que la récolte sera riche en grains.

Mont-le-Ban. *Ibid.* n° 2683.

O. C.

BÉOTIANA.

I.

Les copères de Dinant.

A l'exemple de MÉLUSINE, nous réunirons sous ce titre de "Béotiana," les histoires de niaiserie collective ou individuelle qui circulent un peu partout et que le peuple raconte en leur donnant pour héros les habitants de tel ou tel lieu.

L'esprit de satire et de facétie s'est donné libre carrière pour illustrer ces petits contes, et très souvent, on endosse systématiquement les mêmes histoires aux habitants de localités différentes selon les provinces.

A Liège, les "béotiana," s'appellent *copèr'rèie* «copèrerie» — et en effet, dans la majeure partie du pays wallon, les Béotiens par excellence, à qui l'on prête le plus grand nombre des aventures ridiculisantes, ce sont les *copères*, c'est-à-dire, les habitants de Dinant-sur-Meuse.

Ce nom de *copère* a souvent intrigué les chercheurs, et trois explications sont en présence.

Selon les uns, le mot *copère* serait tout simplement une prononciation dialectale du français «compère»; on invoque à l'appui de cette idée, qu'il s'agit le plus souvent de plusieurs compagnions. On pourrait ajouter l'observation suivante: Il est très rare que dans les contes on fasse accepter par les Béotiens eux-mêmes le nom dont le peuple les blasonne et qui a ordinairement une intention fortement satirique; or, les héros dinantais (voir par exemple les contes suivants et d'autres à venir) s'appellent entre eux *copère*, comme ils diraient: l'ami, frère, compère, compagnon, etc. Remarquons encore que fréquemment, on ne dit pas *copère* tout court, mais bien *copère de Dinant*.

Certains disent que *copère* viendrait du mot germanique *koper* «cuivre». On sait qu'au moyen âge, déjà au XII^e siècle, les batteurs de cuivre de Dinant, qui participaient aux bénéfices de la Hanse (institution allemande) produisaient des "dinanderies," très estimées et dont la valeur artistique est aujourd'hui reconnue.

Enfin, il y a une explication pseudo-historique. Lors du sac de

Dinant par Philippe-le-Bon (1466) on lia, dit-on, deux à deux, huit cents des malheureux habitants de la ville prise, pour les précipiter dans la Meuse. On prétend que les soudards du terrible duc de Bourgogne répétaient chaque fois en ricanant : *Èco 'n' paire* « encore une paire » — d'où viendrait le nom donné par facétie aux infortunés survivants !

Inutile de dire que cette dernière histoire, qui semblerait elle-même une « copèrie », de lettré si elle n'était réellement une tentative étymologique, n'est pas l'explication qui nous sourit le plus. Elle rentre tout simplement dans l'ordre de ces traductions par fausse analogie dont les savants-ignorants sont si coutumiers et dont le peuple est si avide.

Terminons en disant que l'attribution aux Dinantais de ces histoires si répandues, semble avoir en grande partie pour cause l'ancienne et célèbre rivalité qui exista, au double point de vue commercial et politique, entre cette ville et la localité de Bouvignes, très voisine et également très ancienne. Les contes font souvent, il est vrai, intervenir plutôt l'un ou l'autre Namurois, farceur et malicieux, comme artisan de la bonne farce. Mais c'est là une forme actuelle [et ici liégeoise], et les versions anciennes nous manquent. Cette intervention s'expliquerait d'ailleurs par ce fait que la ville de Namur, sise à peu de distance des deux localités rivales, était la capitale d'un comté, et qu'elle conserva cette importance morale et effective longtemps après la déchéance de Bouvignes. O. C.

II.

LE TOIT VERT & LA VACHE.

*Il èsteu 'n' fèie on copère qu'aveu
l'teut di s' mohon tot vert.*

*C'èsteu-t-on teut di strin, et l'hièbe
et les moss'rai crèhît là comme divin
on pré.*

*Vèyant çoulà, noste homme si dit
qui s' vatche freut ine fameuse heürêie
à bon martchî, si èl polève sètchî à
l' copète.*

*I li passa don 'n' cwètte è s'cô et i
k'minça à sètchî d' tote ses fwèce.*

Aïe, min, l' vatche sitronlève, èdon,

Il était une fois un *copère* qui avait le toit de sa maison tout vert.

C'était un toit de paille, et l'herbe et les mousses croissaient là comme dans un pré.

Voyant cela, notre homme se dit que sa vache ferait un fameux repas à bon marché, s'il pouvait la tirer jusqu'au haut.

Il lui passa donc une corde au cou, et commença à tirer fortement.

Oui, mais, la vache étranglait,

comme vos pinsez bin : elle sitindève si bûzai, et elle aboutève ine grande linwe, comme on pindou.

— Corèdje, copère ! brèyit les aute qu'èstit v'nou po l'aidi. Corèdje ! louque on pô qu'elle linwe qu'elle fait ! Elle vòreû d'dja y èsse !...

Là d'sus, arriva-st-onque di Nameûr qu'els ahontiha comme des bièsse, après s'avu moqué d'zel.

Li vatche èsteu crèvêie !

— Hie, qué damatche, di-st-i onque, elle y èsteu quasi.

— Pa, di-st-i l'aute, nos avans bin trope tchipotté ossi. Elle lanwihève après !..

Lincé-Sprimont (Liège).

n'est-ce pas, comme vous pensez bien : elle tendait le cou et elle avançait une grande langue, comme un pendu.

— Courage, copère ! criaient les autres qui étaient venus l'aider. Courage ! vois un peu quelle langue elle fait ! Elle voudrait déjà y être !...

Là-dessus, passa un Namurois qui les maltraita comme des brutes, après s'être moqué d'eux.

La vache était morte !

— Ah ! quel dommage, dit l'un, elle y était quasi.

— Mais, dit l'autre, nous avons trop perdu de temps aussi. Elle languissait d'envie !..

III.

LE FROMAGE DANS LA MEUSE.

Eune hiète di copère di Dinant passît so leu pont par on bai clêr di leune.

Li baîté r'glatihève è l'aîve.

— Loque don, copère, dit onque, li bai frumatche ! Si nos l'polît aller qvèri ?

Is' mettît à tûser.

— Ah ! ine idèie !

Li prumâ hape li deuzinme po les pîd, cichal hape ine aute dè minme, et l' djèrain hape li baîe.

Li ci qu'èsteu d'zeûr aveut sûr foite à fer po les sotni turtos.

A tos moumint, i pinsève lacher l' baîe.

— Attendez on moumint, di-st-i tot d'on côp. Dj' n'y tin pus. Dji m'va rêtchî d' vins mes deux main.

L'ènnocint fa comme il aveû dit, et v'la l'tchaplè d' copère è Moûse !

Lincé-Sprimont (Liège).

Une bande de copères de Dinant passaient sur leur pont par un beau clair de lune.

La beauté scintillait dans l'eau.

— Vois donc, copère, dit l'un, le beau fromage ! Si nous pouvions l'aller chercher !

Ils se mirent à songer.

— Ah ! une idée !

Le premier saisit le deuxième par les pieds, celui-ci saisit un autre de même et le dernier saisit le garde-fou.

Celui qui était en haut avait certes fort à faire pour les soutenir tous.

A chaque instant, il pensait lâcher le garde-fou.

— Attendez un moment, dit-il tout-à-coup. Je n'y tiens plus. Je vais cracher dans mes deux mains.

Le fou fit comme il avait dit, et voilà le chapelet de copères dans la Meuse !

Fernand SLUSE.

IV.

LE PONT DÉPLACÉ.

Dj'i n' sé s' c'è vrêie — ca dj' n'y a mâie situ.

Mains i parèt qui l' pont d' Dinant n'è nin di sqwêre !

Çoula grêvive è vinte à nos copère et bin des côp, les scinsieu d' l'ndrivè s'avît d'mandé qu'mint qu'on freut bin po l' rimèlle comme i fât.

On d'joû, enne ava deux qui n' trovît rin d' mèieux qui dè d' hinde tot bonn'-mint è rivadje et d' s'astiquer so l'âdje dè pont.

I tchôquî, i tchôquî, télmint qu'c'esteut on vrêie plaisir.

— *Et bin, copère, va-t-i ?*

— *Nenni co.*

Et hin ! et hin !...

Tot d'on côp, vola l'pîd d'onque qui rescole d'on d'mêie pôce.

— *Corêdje, copère, ça va ! di-st-i.*

L'pauve ènnocint aveut ridé d'vins n' flatte !!!

Liège.

Je ne sais si c'est vrai — car je n'y suis jamais allé.

Mais il paraît que le pont de Dinant n'est pas d'équerre (avec le fleuve) !

Cela travaillait nos copères, et bien des fois, les savants de l'endroit s'étaient demandé comment l'on ferait bien pour le remettre comme il faut.

Un jour, il y en eut deux qui ne trouvèrent rien de mieux que de descendre au bord et de s'appuyer sur l'arche du pont.

Ils poussaient, ils poussaient, tellement que c'était un vrai plaisir.

— Et bien, copère, cela va-t-il ?

— Pas encore.

Et hen ! et hen !...

Tout à coup, voilà le pied de l'un qui recule d'un demi pouce.

— Courage, copère, ça va ! dit-il.

Le pauvre fou avait glissé dans une bouse de vache !!!

V.

DE DINANT A... DINANT.

C'esteu n' fêie on copère di Dinant qu'enne allève è voîèdje.

So ses vôiè, i passe divant mon s'camarâde qu'esteu so s'sou et qui li dist-ainsi :

— *Wisse vasse, don, copère ?*

— *Pa, djî m' va-st-à Nameûr. I parè qu'y fait si bai ! I-gn-a çouci, et puis çoula, et pa'atî, et patata.*

— *Oho ! bin, djî m'y va-st-avou twè. Po wisse è-ce ?*

— *On m'a dit qu'fallève todi roter tot dreu.*

C'était une fois un copère de Dinant qui s'en allait en voyage.

Chemin faisant, il passe devant chez son camarade qui était sur le seuil et qui lui dit :

— Où vas-tu, donc, copère ?

— Mais, je vais à Namur. Il paraît qu'il y fait si beau ! Il y a ceci, et puis cela, et patati, et patata.

— Oho ! et bien, j'y vais avec toi. Par où est-ce ?

— On m'a dit qu'il fallait toujours marcher tout droit.

— *Evôic ainsi, copère, en route!*
On pau pus lon, i prendè 'n' pènêie,
et, ccmmè on fait tofêr, divant d'êl
l'houmer, êl trûiè so leu pogne.

Avè mins, i fève on p'tit vint.

— *Quelle drole di pènêie qui t'a là,*
copère. Elle n'a nou gosse!

— *C'è ma fwè vrêie. Portant 'll' è*
bonne.

I rikmîncè... todi l'minne danse!

— *Sûr qui n's èstans-st-êmacralé,*
d'hè-t-i.

Po 'n' truzinme fêie, i prendè si bin
leus attinchon, qui vèièt d'wisse qui
l'vint toûne.

— *Oho! d'hè-t-i.*

Et i fêt on d'mêie tour po s'mette
disconte li vint.

Ci côp chal, li pènêie riprind s'gosse
et nos copère, tot fîr et tot contint, si
r'mèttè-st-à roter.

Avè mins, i s'avî r'tourné, èdon, et
i fallève todi roter tot dreut... Rit'nez
bin g'raison-la.

Tot d'on côp, i-z-arrivèt d'avant on
p'tit boquèt d'vêie, qu'ès'eu bin ossi
grande qu'on léçou.

C'èstu Dinant, pusqui s'avît r'tour-
né; mains nos copère n'è savît rin.

I louquèt, i louquèt... et l'autè si
mâvêlle :

— *C'è çoula Nameûr! C'è po 'n'*
affaire ainsi qu'ti fève tant des an'-
tchou? Vâ ma fwè bin les pon-ne!
Dj'ainme co bin mê Dinant. Et ti frè
comme por twè : mi, j' m'ènnè r'va.

— *T'a raison, di-st-i l'autè : n'a*
todi rin d'parêie qui s'trô.

Et nos deux brafè copère toûrnê
l'cou.... so Dinant!!!

— En route, alors, *copère!*

Un peu plus loin, ils prennent une prise et, comme on fait toujours, avant de la humer, ils l'émiettent sur le poing.

Oui mais, il faisait un petit vent.

— Quelle drôle de prise tu as là,
copère. Elle n'a pas de goût!

— C'est ma foi vrai. Pourtant elle
 est bonne.

Ils recommencent... la même danse!

— Nous sommes certainement en-
 sorcelés, disent-ils.

Pour la troisième fois, ils font si
 bien attention, qu'ils voient d'où le
 vent tourne.

— Oho! disent-ils.

Et ils font demi-tour pour se mettre
 contre le vent.

Cette fois-ci, le tabac reprend son
 goût et nos *copères*, fiers et contents,
 se remettent à marcher.

Oui mais, ils s'étaient retournés,
 n'est-ce pas, et il fallait marcher tout
 droit... Retenez bien cela.

Tout-à-coup, ils arrivent devant un
 petit bout de ville, qui était bien aussi
 grande qu'un linceul.

C'était Dinant, puisqu'ils s'étaient
 retournés; mais eux n'en savaient rien.

Ils regardent, ils regardent... et
 l'autre se fâche :

— C'est cela, Namur! C'est pour
 une chose pareille que tu faisais tant
 d'embarras? Vaut ma foi bien la peine!
 J'aime encore mieux Dinant. Et tu
 feras à ta guise : moi, je m'en retourne.

— Tu as raison, dit l'autre : il n'y a
 toujours rien de pareil à son trou.

Et nos deux braves *copères* tour-
 nèrent le dos.... à Dinant!!!

O. C.

Voltem (Liège).

NOTES ET ENQUÊTES.

16. **Les origines de Blankenberghe.** — Dans quelques jours, à l'ouverture de la saison des bains, paraîtra un volume intitulé : *Blankenberghe-Illustré*, par M. Edouard Daveluy, notre sympathique confrère de *la Vigie de la Côte*.

A notre prière, l'auteur a bien voulu donner à *Wallonia* la primeur des pages qu'on va lire :

“ Si l'on interroge les vieilles chroniques, les vieux poèmes à propos de Blankenberghe, on recueille quelques passages bizarres. On apprend que près de trois mille ans avant notre ère, le roi des Belges Urus ayant voulu imposer un tribut à Harlebeke, cette ville engagea contre lui une lutte dans laquelle elle fut soutenue par Cassel, Oudenbourg, Bruges, Ostende et Blankenberghe. On voit identifier la localité avec le fameux *Portus Æpaticus* du temps des Romains. On fait connaissance avec un certain Transmarus, évêque de Tournai, qui au Xe siècle vint ériger la chapelle de Blankenberghe en église paroissiale. On note la présence d'un comte de Blancquebourg à la cour plénière tenue à Nimègue, à la même époque à peu près, par le roi de Germanie Othon I^{er}.

“ Nos historiens modernes croient à l'existence d'Urus un peu moins qu'à celle de Sémiramis ou de Guillaume Tell ; Blancquebourg et Transmarus même les trouvent sceptiques ; et ils barrent d'un trait de plume toutes les naïves légendes que recueillaient si curieusement nos pères. Avant le XIII^e siècle, ils ignorent complètement Blankenberghe.

“ Parmi les dunes du littoral, il en était une qu'on appelait vers 1200 le *Blancke Berg*, la Montagne Blanche, à cause sans doute d'une coloration particulière qui la distinguait de ses voisins. Non loin de là se trouvait depuis quatre cents ans au moins la paroisse de Scarphout, dont l'église était dédiée à Notre-Dame. La partie de cette paroisse la plus rapprochée de la dune fut désignée de plus en plus fréquemment sous le nom de celle-ci, et ce nom de Blankenberghe passa enfin à la paroisse entière, l'église seule conservant la dénomination de Notre-Dame-de-Scarphout.

“ Scarphout semble avoir été souvent exposé à des inondations fort calamiteuses. Pendant longtemps, on a même dit que ce village avait été complètement englouti, en 1203 suivant les uns, en 1334 suivant les autres, et que les familles échappées au désastre avaient alors fondé Blankenberghe, un peu plus à l'intérieur des terres. Cette catastrophe, d'après quelques annalistes, avait d'ailleurs été prédite. Il y avait dans l'église de Scarphout un caveau où jamais personne n'était entré ; les vieillards du pays affirmaient qu'il renfermait un trésor, mais que de grands malheurs étaient à redouter si quelqu'un se hasardait à y pénétrer. Or, le fils du seigneur d'Uytkerke fit ouvrir le caveau ;

il n'y trouva qu'une inscription lapidaire annonçant que d'épouvantables fléaux allaient fondre sur la contrée. Scarphout s'abîma cette année même dans les flots; la mer, en se retirant, ajoutait-on, découvrait à certains jours les vestiges de la localité détruite, comme pour éterniser le souvenir de la destruction. Et Collin de Plancy, dans un de ses recueils de légendes, a fait de ce Scarphout un lieu de plaisance, un centre attractif sur lequel les orgies des riches bourgeois de Bruges attirèrent la colère céleste, mais où Dieu épargna le pêcheur Blankenberg, destiné à être le créateur d'une cité nouvelle. Les historiens sont maintenant à peu près unanimes à reconnaître que ces récits ont pour fondement unique la disparition de l'église de Notre-Dame-de-Scarphout, survenue en 1334...

“ A cette époque, le nom de Blankenberghe avait depuis longtemps prévalu; et le seau de la commune rappelait déjà la “montagne blanche,, d'où elle avait pris ce nom. Cent ans plus tard, la bannière des pêcheurs, qui portera d'un côté l'image de la Vierge, portera de l'autre celle de trois monticules de sable blanc. Après un autre siècle écoulé, Corneille Gailliard, roi et héraut d'armes de Charles-Quint, blasonnera ainsi les armoiries de Blankenberghe: “ De sable à la fesse (fascé) d'argent, et au piet de l'escu une montaigne à trois montelettes d'argent. „ L'arrêté royal du 9 janvier 1841 les a définitivement fixées comme suit: “ De sable à la fascé d'argent accompagnée, en pointe, d'une montagne à deux mamelons inférieurs, de même. „ Cet écusson s'applique d'ordinaire sur un B gothique allongé et surmonté d'une couronne murale à cinq crénaux, le tout brochant sur deux ancrés liées et posées en sautoir, bien que ces additions n'aient rien d'officiel. „

Le livre de M. Daveluy, dont les bonnes feuilles nous ont infiniment intéressé, ne comporte point de longues séries de références. Mais grâce à la complaisance de l'auteur, nous pouvons indiquer ici les sources qu'il a suivies. C'est, pour l'ensemble, les belles études historiques de M. Emile Vanden Bussche sur Blankenberghe; pour la lutte contre Urus, une curieuse *Petite Chronique d'Harlebeke* publiée par la Société d'Emulation de Bruges; pour l'intervention de Transmarus, l'ouvrage célèbre de Gramaye; pour la mention d'un comte de Blancquebourc, le poème du *Chevalier au Cygne*. La légende créée de toutes pièces par Collin de Plancy et à laquelle il est fait allusion plus haut, se trouve dans *Les Douze Convives du chanoine de Tours*. Enfin, celle du caveau de l'église de Scarphout a été recueillie par l'abbé Carton.

Qu'on nous permette de rapprocher de cette dernière légende une tradition relative à Roderic, le dernier roi des Visigoths d'Espagne, tué en 711 près de Xérès de la Frontera, lors de l'invasion musulmane dans la péninsule. Nous l'empruntons à l'*Histoire d'Espagne* de M. Romey :

“ A un mille de Tolède, il y avait une tour bâtie par Hercule. Suivant l'opinion commune, le roi qui y pénétrerait causerait la ruine de l'Espagne. Chaque nouveau roi venait y ajouter un cadenas. Mais Rodrigue, persuadé que cette tour devait renfermer de grands trésors, la fit ouvrir. Elle était, au dedans,

ornée d'albâtre et de pierres précieuses. Il y avait au milieu un coffre, et près de ce coffre s'élevait une colonne où on lisait l'inscription suivante en grec : "Celui qui ouvrira ce coffre trouvera des choses merveilleuses. „ Rodrigue, toujours persuadé qu'il découvrirait un trésor, ouvrit le coffre; mais il n'y trouva qu'un linge plié entre deux planches. Il déplia ce linge: des figures d'hommes à cheval, vêtus et armés comme des Arabes, y étaient peintes. Au bas, on lisait: "Celui qui dépliera ce linge perdra l'Espagne, dont s'empareront des hommes vêtus comme ceux ici figurés. „ Rodrigue sortit de la tour, bien repentant d'y être entré. A peine était-il dehors qu'un aigle, portant dans son bec un tison enflammé, s'abattit au pied de la tour et y mit le feu, qu'il attisa en agitant les ailes. La tour fut à l'instant consumée, et un vent impétueux, venant à souffler, en emporta les cendres par toute l'Espagne. Ces cendres, en touchant la terre, se changeaient en sang. Tout ce qui avait été prédit arriva.,

A. BOGHAERT-VACHÉ

(de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut).

17. **Les loteries.** — L'histoire suivante qui s'est, dit-on, passée à Chimay, a été récemment contée par plusieurs journaux.

Une servante superstitieuse, amateur de loterie, rêve du diable et celui-ci indique comme bon le n° 84; elle s'empresse d'obéir à l'injonction et elle se procure ce numéro dans une loterie en vogue; elle gagne un lot de 1,500 fr. et place cet argent à la caisse d'épargne. Deux jours après, elle veut reprendre son argent parce que, dit-elle au caissier de la banque, le diable lui avait donné l'ordre de le lui apporter, cet argent lui appartenant de droit. Le caissier flaire une fourberie quelconque et répond qu'il enverra l'argent le soir même. Au lieu de cela, il envoie un gendarme qui se cache sous le lit de la servante. A minuit précis, le diable se présente pour encaisser ses 1,500 francs, et quel n'est pas l'étonnement du brave pandore en reconnaissant dans le diabolique personnage le propre patron de la servante!

Cette histoire nous rappelle un petit conte facétieux, connu à Liège.

Une jeune couturière rêvant à la fortune prenait des numéros à toutes les loteries et.... ne gagnait rien. Une somnambule, consultée par elle, lui dit qu'en rêve on lui fera connaître le meilleur numéro pour la prochaine fois. La nuit suivante, la jeune fille fait un songe: un petit amour, après lui avoir fait les doux yeux, se retourne tout d'une pièce et laisse voir, sur son train de derrière, deux chiffres 9: l'un à gauche, l'autre à droite.

Profitant de cette indication, la jeune fille cherche avec persévérance le billet n° 99 et finit par le trouver. Elle attend avec anxiété le moment du tirage. Celui-ci amène le gros lot de mille francs sur le numéro neuf cent neuf!

Et en effet, c'était bien là le chiffre indiqué: 9 à droite, 9 à gauche, c'était très bien; mais entre les deux hémisphères, n'y avait-il pas vraiment un zéro?...

O. C.



SORCELLERIE.¹

II.

DANS L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.

Dans les campagnes de notre province, la croyance aux sorcières est toujours vivace. — Deux localités surtout : Morville et Lonzée, ont la réputation d'être particulièrement hantées et sont appelées *païs des sôrêires*. Les gens de Morville inspirent d'ailleurs une crainte superstitieuse aux habitants des localités voisines. Sur les routes venant de Morville et aboutissant à leur village, les habitants brûlent des fétus de paille et disposent des petits bâtons en forme de croix, pour conjurer le mauvais sort.

Dans les environs de Dinant, on dit qu'il n'y a pas de « sorcières », mais des « mauvais esprits », qui ont le pouvoir de donner des maladies aux gens et aux bestiaux, qui peuvent enrayer la croissance des enfants, attirer le malheur sur les récoltes, etc.

Pour combattre l'influence des mauvais esprits, on suspend, au-dessus de la porte d'entrée des habitations, une cruche en grès contenant de l'eau bénite et quelques branches de buis bénit. Dans les fermes, le préservatif usité est un gros oiseau, hibou ou chauve-souris que l'on cloue, en croix, sur la porte des granges, écuries, étables, bergeries, etc.

Quand le mauvais esprit est le plus fort, on a recours à un exorciseur. Il y a quelques années, un bon vieux curé des environs de Dinant était fort réputé, comme exorciseur, dans toute la contrée. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'exorciseur dispose aussi de moyens

(¹) Voir ci-dessus, p. 14, une légende, premier article relatif à la Sorcellerie.

secrets pour conjurer les sorts et guérir les maladies. On l'appelle généralement *li d'vineû* ou *li r'bouteû*, « le devineur, le rebouteur ».

A Lonzée, près Gembloux, on fait des croix avec des cordes de coton cirées. Ces croix sont bénies par le curé, le jour de la Purification et on les place au-dessus de la porte d'entrée de l'habitation, de l'étable, etc., pour empêcher les sorcières d'y entrer.

Lorsqu'on fait l'acquisition d'un nouvel animal, cheval, vache, etc., pour le préserver du mauvais sort, on le fait entrer dans l'étable, le train de derrière en avant.

Un usage très répandu dans la province consiste à suspendre dans l'étable un morceau de silex troué, ou, à défaut de silex, une pièce de monnaie trouée.

Certaines femmes qui ont accouché, restent neuf jours sans se peigner et sans se regarder dans une glace, par crainte des sorcières.

Pour savoir si une sorcière est présente, on dit qu'il faut mettre un couteau dans le coin d'un drap ou d'un tablier ; on roule ensuite le couteau dans le drap, et si la sorcière est là, le couteau tombera.

Pour conjurer le sort, lorsqu'on est touché par une sorcière, il faut la toucher en retour (Lonzée). A Namur, on donne le même conseil, mais il faut toucher la sorcière en une partie du corps plus élevée que celle qui aura été touchée par elle.

Quand une sorcière vous pousse, il faut la repousser violemment et dire :

*Si ti m' tchôque,
Dji t'ritchôque.*

Si tu me pusses,
Je te repousse à mon tour.

Lorsqu'on trouve un objet quelconque sur le chemin, on doit faire le signe de la croix avant de le ramasser, de peur que cet objet n'ait appartenu à une sorcière.

Lorsque, dans la campagne, on arrive à un endroit où deux chemins s'entrecroisent, il faut faire le signe de la croix. Cet endroit est considéré comme un lieu où se réunissent les sorcières pendant les saintes nuits.

On croit que le cauchemar est causé par une sorcière. Celui qui est sujet au cauchemar est dit : *tchôqué*.

Pour éviter ce mal, il faut, au moment de se mettre au lit, faire un nœud avec le pan de sa chemise. On conseille aussi de s'endormir en tenant un couteau la pointe en l'air, le manche appuyé sur la poitrine : si la sorcière vient, elle se blessera. Un autre moyen de se

débarrasser du cauchemar, est de pratiquer une ouverture au mur de l'habitation, dans la chambre à coucher; le cauchemar s'en va par là.

A Couvin, celui qui est *tchôqué*, va trouver un *d'vineû* et lui porte une bouteille dans laquelle il a uriné. Le *d'vineû* dit « les mots qu'il faut » sur la bouteille et la pend ensuite dans la cheminée. A partir de ce moment, la sorcière ne sait plus uriner, elle enfle et doit venir retirer le sort et demander pardon.

A Gembloux, pour être délivré d'un sort, on croit qu'il faut se procurer de l'urine de la personne soupçonnée de sorcellerie. On verse cette urine dans un vase de terre neuf que l'on met au feu; sitôt que le liquide s'échauffe, la sorcière ressent des douleurs atroces et vient retirer le sortilège.

A Loncée, on croit qu'il faut uriner dans une bouteille, y mettre des feuilles de chêne, ficeler et cacher la bouteille sous le lit. La sorcière viendra sûrement implorer son pardon.

Lorsqu'une personne est réputée sorcière, les campagnards la craignent et ne veulent pas la recevoir chez eux.

A Loncée, plusieurs vieilles femmes, mortes depuis longtemps et qui ont été connues par des individus encore vivants, affirmaient hautement être sorcières, disant qu'elles pouvaient, à leur gré, attirer toutes sortes de malheurs sur une famille. Deux d'entre elles ont été plus d'une fois rencontrées la nuit, derrière les haies de l'abbaye d'Argenton, s'efforçant d'effrayer les passants attardés et les poursuivant en poussant des cris lugubres.

Il y a trois ans, une femme de la localité (50 ans) réputée sorcière, faillit être assassinée par un père de famille (36 ans), qui l'accusait d'avoir causé la mort de son enfant en passant dans son jardin. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour l'empêcher d'accomplir ce dessein.

Sur la Meuse, la nuit du Vendredi-Saint est réputée dangereuse.

Vis-à-vis du château de Samson, sur la rive droite du fleuve, au sommet d'une hauteur qui domine le village de Namèche, se trouve un arbre, dit « de Sainte-Anne ». C'est là dit la tradition, que les sorcières se réunissent la nuit du Vendredi-Saint et dans les saintes nuits, pour danser leurs rondes infernales autour de l'arbre.

Louis LOISEAU.



CONTES FACÉTIEUX.

I.

LI PWÈRCHÎ D' COQUAIFAGNE.

Connaissez-vous *Bouin*, le Porcher de *Coquaiifagne*, comme on l'appelle chez nous?

C'est un type légendaire de bonhomme malicieux et de pince-sans-rire, dont les facéties égayaient — et égaient sans doute encore — les longues veillées d'hiver.

Ce nom intraduisible de *Bouin* est bien fait pour nous intriguer. C'est actuellement et depuis plus d'un siècle une sorte de sobriquet, un surnom que l'on donne souvent en Ardennes aux pâtres communaux, bergers, porchers, etc. Mais les bonnes gens vous diront que le premier, le vrai Bouin, était réellement un facétieux compère, et qu'il affectionnait particulièrement avec ses bêtes, la maigre pâture et la vaste solitude de la « Fagne du jeune coq », lieu dit des Hautes-Fagnes de Spa, entre Polleur et Francorchamps.

Que ce Bouin ait ou non existé, bon nombre d'anecdotes facétieuses, plus ou moins connues, se sont fixées autour de son nom, et on lui attribuait notamment les faits suivants, qui constituent toute une série.

*
* *

Un jour que Bouin veillait à la garde de son bétail soyeux, vint à passer près de lui sur la Fagne un religieux capucin qui se dirigeait vers Liège. Il aborde le porcher et lui dit :

— *Mi fi, què vôte fâ-t-i printe po gangner Lîtche?*

— *Mon père, dit le porcher, vos prîndrez co bin tote les deux, qui vos n'ganqn'rez nin co Lîtche!*

— *Ah! m' fi, dit le religieux, i m' sènne qui vo-z-èstèz bin mâ aksègné : tirez vosse tchapai, mettez-ve à dj'gno dji v' dinrè m' bénédiction, ca dji su Saint-Père!*

— Mon fils, quel chemin faut-il prendre pour arriver à Liège?

— Mon père, dit le porcher, vous les prendrez encore bien toutes deux, que vous ne gagnerez pas encore Liège.

— Ah! mon fils, dit le religieux, il me semble que vous êtes bien mal enseigné : tirez votre chapeau, mettez-vous à genoux, je vous donnerai ma bénédiction, car je suis le *Saint-Père!*

— *Ah! vo-z-èsto sins père, dit l'pwèrtchî; è bin, dji su sins mère: dj'èstan orphulin tos les deux!*

Po vosse bénédiction, s' elle ni pou passer oute di m' tehapai, c'è qu'il n' vâ rin: wârdez-le!

Po s' mète à dj'gno, nosse curé ni vou nin; i dit todi qu'on n' si mèt à dj'gno qui d'avant l' bon Diè!

— Ah! vous êtes *sans* père, dit le porcher; et bien, je suis sans mère: nous sommes orphelins tous les deux!

Quant à votre bénédiction, si elle ne peut passer outre de mon chapeau, c'est qu'elle ne vaut rien: gardez-la!

Quant à se mettre à genoux, notre curé ne veut pas; il dit toujours qu'on ne se met à genoux que devant le bon Dieu!

Interloqué, le capucin, sans en attendre plus long, s'en alla, laissant le porcher rire dans sa barbe.

A quelque distance de là, notre religieux rencontra une compagnie de chasseurs, et après s'être renseigné auprès d'eux sur la direction à suivre pour arriver à Liège, il leur fit part de sa rencontre avec le porcher, les engageant à aller éprouver sa malice.

Ils y furent, et l'un d'eux, en l'abordant à quelque distance, lui cria à plusieurs reprises, en l'appelant de la main: « Dis donc!... dis donc!... dis donc!... » Le porcher regardait ce monsieur d'un air béat et surpris; entretemps, le chasseur arrivait à quelques pas de lui:

— *Poqwè n'rèpondez-ve nin quand dji crie après vos?*

— *Bin, ci n'è nin Didon qu'on m' loume, di-st-i, c'è Bouin, ou l'Pwèrtchî, ou Hinri.*

— *Allons, di-st-i l' tchêsscu, n'asse nin vèyou des k'pagnée di piètri avâ là?*

— *Oh cia, di-st-i Bouin; i-gn-aveu brâmin, brâmin là-haut, podri l' bwès Morai.*

— *Quand, çoula?*

— *Ah! c'è dè bai, s'i sont eo là!... C'èsteu quand j'a tiré dè l' réquisition à Luxembourg, i-gn-a trintedeux an!*

— Pourquoi ne répondez-vous pas, quand je crie après vous?

— Et bien, ce n'est pas Didon qu'on me nomme, dit-il, c'est Bouin, ou le Porcher, ou Henri.

— Allons, dit le chasseur, n'as-tu pas vu des compagnies de perdrix par là?

— Oh si, dit Bouin; il y en avait beaucoup, beaucoup là-haut, derrière le bois Moreau.

— Quand, cela?

— Ah! c'en sont de beaux, s'ils sont encore là!... C'était quand j'ai tiré au sort lors de la réquisition, à Luxembourg, il y a 32 ans!

Tête du chasseur, auprès de qui venaient d'arriver les autres avec leurs chiens.

— *Marie Dèi!* dit Bouin, *tos les tchin qu' vo-z-avez, vo-z-aute!*

— *Marie de Dicu!* dit Bouin, que de chiens vous avez, vous autres!

— *Aha!* dit l'un des chasseurs, *si t'estève on live divins nos tchin, ti sèreu bin vite to krâliè!*

— *Et vos don, monsieu, si vos estîz on crope è têre divins mes pourçai, c'è vos qui sèreu co pus vite rinèttiè sins savon!...*

— *Dji vòreu bin saveûr*, lui dit un autre chasseur fort barbu, à la face rubiconde et bourgeonnée, *qui è-ce qu'è maisse di tos ces pourçai-là.*

— *Et bin, monsieu, waitèz lâvâ; vèèz-ve ci grand nèûr vèrrât-là, qu'a des broque comme des fotche, qu'a dè l' bâte tote tchamossèie comme vos? c'è li qui les bat tos, c'è li qu'è leu maisse!*

— *Ci n'è nin ça qui dji v' dimande*, reprit le chasseur; *dji vous saveûr da qui c'è.*

— *Oho!* *dj'aveu mâ compris. C'è cisse grande trôte là drî, vèèz-ve, qu'a des rodjè fêsse covrée di boton comme vos massale. C'è ç'ti la-l' qui les a tos coslé, c'è leu mère, c'è bin sûr da sinne.*

— *Ti t' fous d' nos aute, valet!* dit un autre chasseur; *vèians, qui è-ce qui nourrit tos ces pourçai-là? qui è-ce qui les lache et qui les rèclôie? qui è-ce qui les touwe? d'amon qui sont-i?*

— *Monsieu*, dit le porcher, *dji n' pou mâ di m' moquer des djîn. Main dji su on bâbô et dji n'aveu nin gotte compris.*

Ci qui les nourri, c'è l' bon Diè: c'è li qui l'z î fait trover les glands et

— *Aha!* dit l'un des chasseurs, *si tu étais un lièvre parmi nos chiens, tu serais bien vite tout disloqué!*

— Et vous donc, M., si vous étiez un « croupit sur terre »¹ parmi mes pores, c'est vous qui seriez bien vite nettoyé sans savon (enlevé)!...

— Je voudrais bien savoir, lui dit un autre chasseur fort barbu, à la face rubiconde et bourgeonnée, qui est maître de tous ces pourceaux-là.

— Et bien, monsieur, voyez là-bas, voyez-vous ce grand noir verrat, qui a des défenses commes des fourches, qui a de la barbe toute moisie comme vous? c'est lui qui les bat tous, c'est lui qui est leur maître!

— Ce n'est pas ça que je vous demande, reprit le chasseur; je veux savoir à qui c'est.

— Oh! ho! j'avais mal compris. C'est cette grande truie-là derrière, voyez-vous, qui a les fesses rouges, couvertes de boutons comme vos joues. C'est celle-là qui les a tous mis bas, c'est leur mère, c'est bien sûrement à elle.

— Tu te moques de nous, l'ami! dit un autre chasseur; voyons, qui est-ce qui nourrit tous ces pores-là? qui est-ce qui les lache et qui les renferme? qui est-ce qui les tue? de chez qui sont-ils?

— Monsieur, dit le porcher, je n'ai garde de me moquer des gens. Mais je suis un lourdaud, et je n'avais compris goutte.

Celui qui les nourrit, c'est le bon Dieu: c'est lui qui leur fait trouver

(¹) Formule scatologique.

les pahou didins les bwè, les pâte didins les steule, et — sauf vosse respect, — les bons boquêt didins les rouale.

Ci qui les lache et qui les rèclôie, c'è bin sûr li pwèrtchê, comme vos vârlèt lachè vos tchin.

Ci qui les touwe, o viadje, c'est Père Mido, qui fait l' bocher è l'hiviêr et l' tchèflî è l'esté.

Si vos v'loz saveûr d'amon quî i sont, ci côp-là, i fâre dire tote les mo-homme : amon Tchanchè, amon Fêfê, amon Batisse, amon l' parint, amon Cottin, amon l' curé, amon torto, ca dj'a onk ossu!...

— *C'è ça, pwèrtchê, reprit un autre chasseur. Vousse bin qui dji l'dimante co one saquè?*

— *Oh! âie, di-st-i, dji su si contint di djâsé avou des bai monsieu!*

Et bin, di-m' on pô kibin qu' ti gangne to wârdant les pourçai?

— *Ah, ça, monsieu, dji gangne ostan et motwè pousse qui vos!*

D'abôrd, dj'a vingt-quatre heûre qui l' bon Diè n' dènne tos les djour, comme à vos.

Dji su nouÛrri amon les bravè djîn, et dji magne tant qu' dj'a faim, comme vos.

Dji su habié : on m'achète on nouÛ habit tos les an po fer mes pâques et dj'a todî des tape-dju pus qu' i n' m'è fâ po wârdèr les pourçai.

O m' pâie qwate sikèlin par an po chaque bièssc, et dj'a treus patâr di dringuèlle quand qu' on vind one.

les glands et les faines dans les bois, les épis dans les éteules. et — sauf votre respect, — les « bons morceaux »¹ dans les ruelles.

Celui qui les lache et qui les renferme, c'est assurément le porcher, de même que vos valets lachent vos chiens.

Celui qui les tue, au village, c'est Pierre Mido, qui est boucher l'hiver et marchand de grivès en été.

Si vous voulez savoir de chez qui ils sont, cette fois-ci, il faudra dire toutes les maisons : chez François, chez Félicie, chez Baptiste, chez le parent, chez Cottin, chez le curé, chez tous, car j'en ai un aussi!

— C'est ça, porcher, reprit un autre chasseur. Veux-tu bien que je te demande encore une chose?

— Oh! oui, dit-il, je suis si content de converser avec de beaux messieurs!

— Et bien, dis-moi un peu combien tu gagnes en gardant les pourceaux?²

— Ah, ça, monsieur, je gagne autant et peut-être plus que vous!

D'abord, j'ai vingt-quatres heures que le bon Dieu me donne chaque jour, comme à vous.

Je suis nourri chez les braves gens, et je mange tant que j'ai faim, comme vous.

Je suis habillé : on m'achète un habit neuf chaque année pour faire mes pâques et j'ai toujours les mises-bas (vieux habits) plus qu'il ne m'en faut pour garder les pores.

On me paie quatre escalins par an pour chaque bête et j'ai trois patards de pourboire quand on en vend une.

(¹) Allusion scatologique.

(²) La réponse qui suit indique la manière de vivre des porchers communaux, au temps passé et actuellement encore dans certains villages où subsistent les coutumes patriarcales.

Dj'a 'n' brafe feume et deux djintli-z-èfant; et avou tot çoula, li contint'mint!

Qui è-ce di vo-z-aute qu'è direu bin ostant?...

Les chasseurs, de guerre lasse, tinrent conseil. « C'est un madré » compère, dit l'un d'eux, mais quelquefois il est d'une belle naïveté; » il nous faudrait lui jouer quelque tour de notre façon. Invitons-le » au château pour la fête de St-Hubert; d'ici là, nous aviserons. En » tous cas, il nous amusera. » L'idée plut à la compagnie.

— *Hai! pwèrtchê, dit un chasseur, ti sê bin dou c'è li tchèstê di Moustaviè, po dla l' grand bwè Fays?*

— *O âie! qwand dj'esteu p'tit, dj'y alleu pwèrter des frambâche di leup po fer do tchin-tchin, et co des blanc ramon qui m'papa (qui l'bon Diè âie si âme!) fisêfe to wârdan les pourçai, comme mi.*

— *Ti vînrè li djour Saint-Houbêrt, à deux heures après nône; dji sêran torto la. Ti din'rè avou nos, et dji nos amus'rans torto èsson-ne.*

— *Bin honnête, monsieu; pusqui vos m'houquè, dj'îrè, qwand ci n' sèreu qui po vèie vos bai pourçai. Ci deut-èsse des fameux!*

— *Conv'nou. Ti vînrè avou t' mallette di teûie, avou t' cwènne, avou t' chufflo, avou t' tchapai di pai d' tchè, et t' bordon d' mèsplî.*

— *Ci côp là, vo-z-estez mi homme! et dji m' rafie bin di v'z aller veûie din vosse tchestai.*

A ç't heûre, dit l' pwèrtchê, dji vôreu bin vo d'mander onc avis: vo-z-èstèz

J'ai une brave femme et deux enfants courageux; et avec tout cela, le contentement!

Qui de vous autres en dirait bien autant?

— Hé! porcher, dit un chasseur, tu sais bien où est le château de Moustaviet¹, par delà le grand bois Fays?

— Oh oui! quand j'étais petit, j'y allais porter des myrtilles aigres pour faire des confitures², et encore des balais blancs que mon père (que Dieu ait son âme!) faisait en gardant les porcs, comme moi.

— Tu viendras le jour de St-Hubert, à deux heures après nones; nous serons tous là. Tu dîneras avec nous, et nous nous amuserons ensemble.

— Bien honnête, monsieur; puisque vous m'appellez, j'irai, quand ce ne serait que pour voir vos beaux porcs. C'en doit être de fameux!

— Convenu. Tu viendras avec ta besace de toile, avec ta corne, avec ton sifflet, avec ton chapeau de peau de chat et ton bâton de néffier³.

— Pour le coup, vous êtes mon homme! et je me réjouis bien d'aller vous voir dans votre château.

Maintenant, dit le porcher, je voudrais bien vous demander un avis:

(1) Moustaviè « Moustier ad viam » c. à d. au chemin.

(2) Tchîn-tchin « chien-chien (?) » nom qu'on donne spécialement aux confitures de myrtilles aigres, en Ardennes.

(3) Tout l'attirail traditionnel des porchers.

des savant, vo-z-aute, djè l'vwè bin; vo c'nohè tote les lwè. Et mi dj'a on pô do displi avou Hinri d'amon l' Rossai.

Fâ-t-étinde qu'il a on grand fi, on vrai mâva sudjet et qui vaureu bin marier m' nèveuse, ine orphuline, qu'è fwèrt djintée.

Main mi, dji n' vou nin, parè, et l' bâcèlle mi choute todi. Coula fait qu' Hinri è mâva sor mi.

Alòrsse dj'a-st-avu ine accidint avou on pourçai da sinne.

I correu todi fou dè l' trope, dji l'a fait ratoûrner di Tchaw-tchaw, — di m' tchin, po mî dire — qui l'a hagnê è l' fesse.

Quéque djour après, li bièsse a crèvé tot coslant, et i dit qui c'è mi l' câsse, et i vout m' fer paîr l' trôie, et dji so houqué â tribunâl à Vèrvî, mi qui n'y a mâie situ ! Dj'a quarante ans di bon service, mi, monsieu, et tot l' monde è por mi. Awè, tot l' monde, monsieu, tot l' monde por mi !

Qu'è direz-v' vos, monsieu ?

— Dji so djudje â tribunâl, mi, pwertchê, dit un chasseur; èspliquez-m' bin quimint çoula a sti.

Le porcher le regarde du coin de l'œil, puis il profite de la belle occasion pour reprendre sa naïveté feinte :

— C'è bin âhê : c'è comme, parè, qui v' sèrê l' tchin, vo, moncheu, et vosse camarâte là, l' trôie, et mi l'pwèrtchê, donc ?

Et vola l' trôie — c'è monsieu ! — qui court fou dè tropai; dji crie tchaw-tchaw à vos, et vos dâro so monsieu

vous êtes des savants, vous autres, je le vois bien; vous connaissez toutes les lois. Et moi, j'ai un peu d'ennui avec " Henri de chez le Roux. "

Faut savoir qu'il a un fils âgé, un vrai mauvais sujet, qui voudrait bien épouser ma nièce, une orpheline qui est fort travailleuse.

Mais moi, je ne veux pas, voyez-vous, et la jeune fille m'obéit toujours. Cela fait que Henri est fâché sur moi.

Alors, j'ai eu un accident avec un porc à lui.

Il courait toujours hors du troupeau, je l'ai fait " retourner " de *Hurle-hurle*, — de mon chien, pour mieux dire — qui l'a mordu à la fesse.

Quelques jours après, la bête est morte en mettant bas, et il dit que c'est moi la cause, et il veut me faire payer la truie, et je suis appelé au tribunal à Verviers, moi qui n'y suis jamais allé ! J'ai quarante ans de bons services, moi, monsieur, et tout le monde est pour moi.

Qu'en direz-vous, vous, monsieur ?

— Je suis juge au tribunal, moi, porcher, dit un chasseur; expliquez-moi bien comment cela a été.

— C'est bien facile : c'est comme, n'est-ce pas, si vous étiez le chien, vous, monsieur, et votre camarade là, la truie, et moi le porcher, n'est-ce pas ?

Et voilà la truie — c'est monsieur — qui court hors du troupeau; je crie *hurle-hurle* à vous, et vous vous élan-

— *qui c'è l' trôie — vos l' hagnè è l' fesse, è puis monsieu crève.*

Qu'è pou-dje don mi, monsieu?

— *Ah, ça! m'fi, di l'autre qui se pinçait les lèvres, vos n'è p'lè rin, si vosse tchin n'è nin arèdjî.*

— *Oh qui nènni! i è t'ossi binamé qu'vos!*

— *Et bin, dj' arindj'ran l'affaire, ti vièrrè. Vin todî à tchêstai à l'Saint Houbêrt.*

— *C'è conv'nou!*

cez sur monsieur — qui est la truie — vous le mordez à la fesse, et puis monsieur crève¹.

Qu'en puis-je donc moi, monsieur?

— Ah! mon ami, dit l'autre qui se pinçait les lèvres, vous n'en pouvez rien, si votre chien n'est pas enragé.

— Oh que nenni! il est aussi gentil que vous!

— Et bien, nous arrangerons l'affaire, tu verras. Viens toujours au château à la St-Hubert.

— C'est convenu!

*
* *

Le jour de la fête arrivé, le porcher s'en fut au château dans l'accoutrement de sa profession. On l'introduisit dans la salle à manger. Nos chasseurs l'attendaient et s'étaient préalablement concertés pour lui jouer une farce.

D'abord, on le laissa planté dans un coin sans l'inviter à table : lui, passait son temps à regarder, la bouche grande ouverte, les richesses du lieu.

Le repas était commencé, quand un des convives l'interpellant lui demanda :

— *Qué nouvelle, pwèrtchî, dins vosse viyadje?*

— *Qui sâreû-t-on, hêye! di-st-i... Portant i-gn-a one saqwè d'drole amon l' fraquî!*

— *Qwè don?*

— *Pardiènne! leu trôie a coslé, et elle a avou trasse cosset. Et portant elle n'a qui dosse tête!...*

— *Et qu' fait-i l'trazinme? di-st-i on tchêsseu.*

— *I fait bin sûr comme mi, allez : i waite les aute!!*

— Quelle nouvelle, porcher, dans votre village?

— Que saurait-on, hé! dit-il... Cependant, il y a une chose singulière chez le fraquî².

— Quoi donc?

— Parbleu! leur truie a mis bas, et elle a eu treize cochonnets! Cependant, elle n'a que douze mamelles!...

— Et que fait-il le treizième? dit un chasseur?

— Il fait sans doute comme moi : il regarde les autres!!

(¹) On dit, par tout le pays wallon que les animaux « crèvent » au lieu de « meurent », ce dernier mot étant réservé pour les personnes — de même qu'en allemand, on a *essen* et *fressen*, signifiant tous deux « manger » et qu'on emploie selon les cas.

(²) *Fraquî* « individu qui porte le frac », chose rare en Ardennes, ce qui justifie le sobriquet.

Cette réponse méritait bien qu'on invitât notre homme à table.

Devant lui, on plaça un grand verre d'eau, les convives ayant tous un verre de bon vin.

— *A t' santé, pwèrtchê, dit l' maïsse tot lèvant s' verre, choquans!*

— A ta santé, porcher, dit l'hôte, en levant son verre, choquons!

— *Monsieu, dii l' pwèrtchê, o nosse païis, po fièstî les diin et po esse hon-nête, on n' choque pus : on candje di verre.*

— Monsieur, dit le porcher, en notre pays, pour fêter les gens et pour être poli, on ne choque plus : on change de verre.

Disant, faisant : il prend le verre de son voisin et le vide d'un trait.

On apporte une friture de poissons. Le porcher en saisit un par la queue, un tout petit, et le porte à son oreille, comme pour écouter ses confidences. Comme vous pensez bien, on le regardait curieusement faire, et un convive lui demanda :

— *Qui di-st-i, valet, ci-là?*

— Que dit-il, l'ami, celui-là ?

— *Oh! cici n' sé rin, il è trop p'tit, et i n'a nin k'nohou s' mère! Dji m' va chouter ci gros-là, vèie.*

— Oh! celui-ci ne sait rien, il est trop petit, et il n'a pas connu sa mère! Je vais écouter ce gros-là, voyez-vous.

Et i prind l' pus bai et i l' met à st oreïe.

Et il prend le plus beau et le porte à son oreille.

— *Ah! cici sé one saqwè. I m' dit qui m' grand-père o sti nèyê è qu'i l'a aidè magnî!... Et bin, po vindji m' grand-père, djè l' magn'rè ossu parè, mi!*

— Ah! celui-ci sait quelque chose! Il me dit que mon grand-père a été noyé et qu'il l'a aidé manger!... Et bien, pour venger mon grand-père, je le mangerai aussi!

Et il attaque li gros pèhon...

Et il entame le gros poisson...

Il èstin co attrapé!

Ils étaient encore attrapés!

On apporte des volailles : un plat de grives et deux poulardes. On sert une grive à chaque convive, excepté à Bouin, qui regardait faire. Pendant qu'on dégustait le friand morceau, notre homme avise une poularde :

— *Dji n'a nou mouchon, mi, di-st-i. Dji m' contint'rè avou l' cwèrbâ!*

— Je n'ai pas de moineau, moi, dit-il, je me contenterai du corbeau.

Et il entame hardiment l'une des poulardes.

* * *

Nos chasseurs qui ne s'attendaient pas à lui voir le même aplomb chez eux que sur la Fagne, résolurent de frapper un grand coup pour en finir. Ils envoyèrent à la cave un solide valet, muni d'un fort bâton et chargé d'en caresser Bouin sitôt qu'il paraîtrait.

Le repas terminé, le châtelain dit au porcher :

— *Hoûte, valet : dj'a là one cève avou des fameux djambon et baicôp des qwârtî d' lârde. Vousse les vèie? Ti dirè s'i sont bais.*

— *Dj'îreu bin, di-st-i Bouin. Po dou va-t-on?*

— Ecoute, l'ami : j'ai là une cave avec de fameux jambons et beaucoup de quartiers de lard. Veux-tu les voir? Tu diras s'ils sont beaux.

— J'irais bien, dit Bouin. Par où va-t-on?

On lui montre l'escalier et il descend hardiment.

Le domestique qui l'attendait, muni de son bâton, sitôt qu'il le voit dans la cave, commence à lui en donner; mais notre rusé com-père s'élançe sur une pièce de vin, arrache le robinet et le jette au loin. Naturellement le domestique se hâte d'aller boucher le trou avec le doigt et d'appeler son maître de toutes ses forces pendant que, de son côté, Bouin hurlait comme un homme que l'on rosse d'importance.

Ils crient tous les deux à qui mieux mieux, mais Bouin ne perd pas son temps. Il cueille un jambon, une langue fumée, un coin de beurre frais, un pâté, et bon nombre d'autres choses qui disparaissent dans sa besace.

Il part en hâte, criant, geignant, tout courbé, et cherchant une issue. Tous les convives étaient sortis de table pour rire à ses dépens.

— *Aha! t'ègne a-st-avou hein, là? t'ègne a sûr'mint ramassé po tes pôn-ne!*

— *Oh aïe! oh aïe! lèyez-m' aller, lèyez-m' aller! dj'ègne a assez, dj'ègne a bin po quinze djoû, mi, et m'femme et mes éfant!... Dj'ègnè vou pus!... Merci!... A r'vèie!...*

— Aha! tu en as eu, hein, là? Tu en a sans doute reçu pour tes peines (c'est-à-dire beaucoup)!

— Oh oui! oh oui! laissez-moi aller, laissez-moi aller! j'en ai assez, j'en ai bien pour quinze jours, moi, et ma femme et mes enfants! Je n'en veux plus! Merci! Au revoir!

Et voilà notre Bouin parti, ayant fait une dernière et bonne farce aux chasseurs.

Il demeura ce qu'il avait été : un drôle de corps, toujours prêt à user de malice, sous les dehors de naïvetés énormes.

Aussi dit-on, quand on parle de quelqu'un qui sait "rouler" son monde : *I fait comme Bouin, li Pwèrtchê d' Coquai-fagne!...*

Ce conte, que j'ai rédigé d'après mes souvenirs d'enfance, nous fut mille fois répété, à Vielsalm, par mon père, né en 1797; il nous disait l'avoir appris de son grand-oncle, qui fut moine à Rolduc et mourut en 1824.

BÉOTIANA.

VI.

Un mot sur les copères.

Dans la note sur le surnom des Dinantais, ci-dessus p. 97, j'ai omis de rappeler que les trois essais d'étymologie, dont il a été parlé se retrouvent notamment dans un ouvrage passablement badin intitulé : *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique*, par Justin **** (lisez Joseph GRANGAGNAGE). Bruxelles, 1835, 2 vol. in-12, t. II, p. 74-6.

En deux mots, résumons.

On voit d'abord l'auteur du livre se rire un peu à l'idée que le mot *copère* serait un souvenir du terrible sac de 1468. Il parle ensuite des célèbres dinanderies, rappelle que les Anglais surtout (?) en faisaient grand usage, et ajoute qu'ils donnèrent aux Dinantais " le titre d'ouvrier en cuivre par excellence, en anglais *copers* ". Il se hâte d'ailleurs d'abandonner cette dernière hypothèse pour émettre une autre opinion, qu'il donne comme neuve :

Je crois, dit-il, moi, tout bonnement, qu'à la vue de toutes ces étourderies que l'histoire ou le mauvais voisinage imputent aux bons Dinantais, lesquels s'en moquent comme d'une bombe de la veille, quelqu'un s'est écrié jadis : Voilà de fiers compères ! ou mieux encore en patois : Voilà de fiers copères ! D'où les copères, d'où les copéries (*sic*). Cela est simple, mais je l'aime ainsi. Que voulez-vous ? J'ai de l'amour-propre.

Notre auteur serait donc l'inventeur de ce rapprochement curieux. Rendons à César ce qui lui appartient, mais remarquons : 1^o que le français « compère » se dit *compère* et non *copère* à Dinant, à Bouvignes et à Namur, ainsi qu'à Liège ; 2^o que le *om* de *compère* est toujours long, et que le *o* de *copère* est toujours bref..

Selon toute probabilité, c'est la seconde hypothèse qui est le plus près de la vérité : le surnom de *copère*, désignant les habitants de la ville, semble bien être d'origine germanique. Est-il dû à l'initiative des étrangers, Anglais, Allemands ou Flamands ? Ou bien les rivaux de Bouvignes, qui, eux aussi, fabriquaient des dinanderies, l'ont-ils tiré de l'une de ces langues pour ridiculiser la prétention bien naturelle des Dinantais, favorisés par l'étranger ? Ou bien

encore le sobriquet était-il à l'origine une satire à l'adresse des marchands de la grande ville, qui auraient adopté, par manie ou par esprit pratique, le mot étranger pour désigner, même entre eux, leurs ouvrages en cuivre battu?

Avouons que la bonne réponse est difficile à trouver. Quoi qu'il en soit, le mot, une fois adopté, et par ignorance un peu travesti dans sa prononciation populaire, a pu bénéficier d'un regain de vogue par sa parenté phonique avec le mot *copère*, qui est du terroir, connu et banal.

O. C.

VII.

Le copère et les petits chats.

<i>Do tims passè,</i>	Du temps passé,
<i>On racontet</i>	On racontait
<i>Des dro' d'affaires</i>	De drôles de choses
<i>Sus les copères.</i>	Sur les copères.
.....
<i>On jôu on' homme astet foirt pâle :</i>	Un jour un homme était fort pâle,
<i>I maigrichet,</i>	Il maigrissait,
<i>I languichet,</i>	Il languissait,
<i>N'avet pupon d' corage</i>	N'avait plus de courage
<i>Po fè li moind' ouvrage.</i>	Pour faire le moindre ouvrage.
<i>Timps qui doirmet dins s' lit,</i>	Pendant qu'il dormait au lit,
<i>On' mér' di chets vo fè ses jon' d'lez li.</i>	Un chatte va faire ses jeunes près de lui.
<i>En srawuyant i vet li p'tit jonnlée</i>	En se réveillant il voit la petite portée
<i>I iuq' ses gins et les cias do l' culée.</i>	Il appelle ses gens et ceux de l'environ.
<i>" C'est nin po rin, dis-ti, qui j' soufrichais "</i>	" Ce n'est pas pour rien, dit-il, que je [souffrais,
<i>" Waitoz, j'ai fait des jon' di chets! "</i>	" Voyez, j'ai fait des jeunes chats! "

Beauraing. — Le texte wallon est extrait de : *Li copère et les p'tits chets*, dans *Poésies*, par le Dr Aug. VERMER, Tournai, 1881, 1 vol. in-12, p. 104.

La partie supprimée contient le rappel de plusieurs copèrerries dont un de nos amis, habitant Beauraing, a bien voulu rechercher les détails et nous donner la forme locale.

VIII.

Le copère et le fromage blanc.

<i>On-z-avet fait crucère à on copère</i>	On avait fait croire à un copère que,
<i>qui, po-z-avè des bias pouïon, i falllet</i>	pour avoir de beaux poussins, il fallait
<i>covè on blanc stofet.</i>	couver un fromage blanc.

F'n'n' avet don mettu onque dins on nid d'pouïe et s'avet assis d'sus.

Il y d'mèrret tofèr, sins quittet.

On-z-avet beau l'allè iuquè po dinè, po sopè : i n'boudjet nin et respondet todi en mosirant s'det : « Pchit! pchit! dji couve!... »

A l'fin, comme li stofet s'avet astchauffè, les vièrs s'y avint mettu.

È les sintant r'muwè, il astet bin contint, crwèyant qui ç'astet les pouïons qui s'quitapint pa d'sos.

Si fèmmè si dèsolet do l'vèie divnu si fou.

Pinsant qu'il astet assorculé, elle va trouvè l'curè po l'priû do v'mu rinde li raison à s't homme.

Li curè arrive et dit :

— *Jean, finissez vos folies.*

— *Pchitt! monsieu l'curè, dji couve!*

— *Allons, grand sot.*

Et en djant ça, i l'prind pa l'pid et l' satche à l'vallée do nid.

— *Ah! monsieu l' curè, vos m'avoz fait manquè one belle couvèe!*

Dji sintais d'dja les p'tits pouïon qui m'grawuyint pas il'sos!...

Beauraing.

Il en avait donc mis un dans un nid de poule, et s'était assis dessus.

Il y restait toujours sans quitter.

On avait beau aller l'appeler pour diner, pour souper : il ne bougeait pas et répondait toujours en levant le doigt : Psitt! psitt! je couve!... »

A la fin, comme le fromage s'était échauffé, les vers s'y étaient mis.

En les sentant se remuer, il était bien content, croyant que c'étaient les poussins qui se déjetaient sous lui.

Sa femme se désolait de le voir devenu si fou.

Croyant qu'il était ensorcelé, elle va trouver le curé et le prie de venir rendre la raison à son mari.

Le curé arrive et dit :

— *Jean, finissez vos folies.*

— *Psitt! monsieur le curé, je couve!*

— *Allons, grand fou.*

Et en disant ça, il le saisit par le pied et le tire à bas du nid.

— *Ah! monsieur le curé, vous m'avez fait manquer une belle couvée!*

Je sentais déjà les petits poussins qui me grattaient par dessous!...

IX.

Le chasseur de lièvres.

Gn'a on copère qu'avet invie d'allè à l'tchèsse.

Mais i n'avet jamais vèïu ni piètri, ni live.

I d'mande à s'vègin commint qui les live astint faits.

— *Et bin c'è des biesse à quate pattes, qu'ont des grandès orèie.*

— *Bon, dit l'copère : dji les r'conu-rai bin.*

Un copère avait envie d'aller à la chasse.

Mais il n'avait jamais vu ni perdrix, ni lièvres.

Il demande à son voisin comment les lièvres étaient faits.

— *Et bien, ce sont des bêtes à quatre pattes, qui ont de grandes oreilles.*

— *Bon, dit le copère; je les reconnaîtrai bien.*

*I prend s' fisisque et va dins l' bwès.
Gn'avet one bourrique qu'y tcham-
pièt djustumint.*

I n'manque nin, ça!

*I met s' fisisque à spalc et fait feu sus
l'pauve bièsse... qui tchait mwate.*

*I r'vint à s'manjon et raconte qu'il
a tuwè on lièvre.*

— *Mais c'è-st-on vî, di-st-i, ca il è
d'dja ferrè!!!*

Beauraing.

Il prend son fusil et va dans le bois,
Une bourrique y paissait juste-
ment.

Il ne manque pas!

Il met son fusil à l'épaule et fait feu
sur la pauvre bête... qui tombe morte.

Il revient à la maison et raconte
qu'il a tué un lièvre.

— Mais c'est un vieux, dit-il, car il
est déjà ferré!!!

X.

Six, huit ou sept ?

*C'èsteu'n' fêie sept copère di Dinant
qu'èstît evôie divins on vièdje di tot
près po-z-èttèrer 'n' saquû.*

*I riv'nèt târd, et plein comme des
œufs; — c'è sovint l' môde â-z-ètermint
d' viyèdje.*

*Arrivèt d'zeu on thiër, et à leus pîd,
i vèè-st-on tchamp d' lin.*

*Li leune jovéve so les bleuwès fleur et
nos copère, avou çoula qu'èstît fi sau,
ni savît trope çou qu'i vèyît.*

*Tot d'hindant, à fwèce dè louquû, i
toumet d'acwêr qui ci deut èsse ine
aîve, d'ine lârdeur abôminâbc!*

— *Qu'allons ne fer? di-st-i onque.*

— *Pa, di-st-i l'aute, i n'a qu'on
mwèyin : plonquans d'vins et s'noians
disqu'â coron.*

— *Evôie!*

*Et vola nos copère qui noîèt comme
i polèt.*

*Arrivè so l'aute bout, i s'dimandè
avou 'n' crèmeûr s'y sont turtos.*

*S'i-n-aveut onque nèyî, là, à ç't
heûre, qu'mint fer, don vos, po l'aller
dire à sa feume?*

C'était une fois sept copères de
Dinant qui étaient allés dans un vil-
lage voisin pour enterrer quelqu'un.

Ils reviennent tard, et pleins comme
des œufs; — c'est souvent la mode,
aux enterrements de village.

Ils arrivent au haut d'une butte et, à
leurs pieds, ils voient un champ de lin.

La lune jouait sur les fleurs bleues
et nos copères, d'autant plus qu'ils
étaient ivres, ne savaient trop ce qu'ils
voyaient.

En descendant, à force de regar-
der, ils tombent d'accord que ce doit
être une eau, d'une largeur effrayante.

— Qu'allons nous faire, dit l'un.

— Mais, dit l'autre, il n'y a qu'un
moyen : plongeons dedans et nageons
jusqu'au bout.

— En route!

Et voilà nos copères qui nagent
comme ils peuvent.

Arrivés à l'autre bout, ils se de-
mandent avec terreur s'ils y sont tous.

S'il y en avait un de noyé, mainte-
nant, comment faire donc pour le
dire à sa femme ?

— *Dji m' va compter, mi, di-st-i l' pus malin d'tos.*

I s' mètèt èn on rond et volla qui compte tot mostrant chaque homme avou s' deugt:

— *Mi c'è mi et ti c'è-st-onque... et ti c'è deux... et ti c'è treus, etc.*

I mâquève onque!!

— *Pa, sûrmint qu' v s n' savez compter, dit-st-i ine aute. Lèyîz-m' fer, nos veûrans.*

I s'rimètèt in-n-ôr.

— *Mi c'è mi et ti c'è-st-onque... et ti c'è deux... etc.*

Eco 'n' fêie sîhe!

On sâie et on r' sâie, on rikmince et on rikmince... et todî sîhe!

Par bonheûr, i-n a-st-onque qu'a-boute ine bonne idêie.

— *Rètchans chaque on rètchon, et s' comptans les rètchon!*

— *Pa, on n' les veûrè nin.*

— *Sia, hein, pusqui n'z èstans fî sau!*

Et i rètehe on gros côp.

— *Vos vèiez bin, di-st-i. Cichal compte po onque. On n' si sâreû tromper.*

— *C'è ma fwè vrêye, dihet tos les aute.*

Et onque à onque, i s' houquet tos les sept, et chasqueune aboute si d'mèie franc à costè dè prumîr.

On compte, et ç'côp chal, Saint-Hubert! ènne aveu-st-hûte!

Nos copère estît à stoc.

Bref à l'affaire, i passet l' rèsse dè l'nute à s' dimander qu'mint fer.

Li djoû v'nève.

— *Je vais compter, moi, dit le plus malin de tous.*

Ils se mettent en rond et le voilà qui compte en montrant chaque homme avec son doigt :

— *Moi c'est moi et toi c'est un... et toi c'est deux... et toi c'est trois... etc.*

Il en manquait un!!

— *Mais, sans doute vous ne savez compter, dit un autre. Laissez-moi faire, nous verrons.*

Ils se remettent en ordre.

— *Moi c'est moi et toi c'est un... et toi c'est deux... etc.*

Encore une fois six!

On essaie et on essaie, et on recommence... et toujours six!

Par bonheur, il y en a un qui avance une bonne idée.

— *Crachons chacun un crachat, et comptons les crachats.*

— *Mais, on ne les verra pas.*

— *Si, n'est-ce pas, puisque nous sommes ivres!*

Et il crache un gros coup.

— *Vous voyez bien, dit-il. Celui-ci compte pour un. On ne saurait se tromper.*

— *C'est ma foi vrai, disent les autres.*

Et un à un, ils s'appellent tous les sept, et chacun avance son demi-franc¹ à côté du premier.

On compte, et cette fois, Saint-Hubert! il y en avait huit!

Nos copères étaient a quia.

Bref, ils passent le reste de la nuit à se demander comment faire.

Le jour venait.

(¹) On dit des hommes ivres qu'ils « crachent des demi-francs ». C'est un fait d'observation : les ivrognes ont la salive rare, ils crachent rond et blanc.

Passe ine homme avou s'vatche.

— *Hai! brave homme, aidîz-nos?*

I lî complèt l'affaire.

Cichal, c'èsteu sârmint ine homme di tiêse. I tûse on pau, et sins rin dire, il assègne nos homme et les mon-ne à quéque pas.

I-n-aveu là li pu belle flatte di vatche qui vos ârîz polou trover.

El-z-y mosteûr et èl-z-y dit :

— *Hèrrez turtos l'bêchêtte di vosse narènne là-d'vins.*

— *Et poqvè fer, hêie?*

— *Ottant d'trô, ottant d'narènne, et ottant d'homme.*

— *Hie, mes amis, ci còp chal, e'è po l'bon!*

Et vola nos copère qui s'kibouyèt à l'mîx.

— *Tot doux, di-st-i l'hèrdjî, prindez vos attinchon. Pas d'blague, les hommes!*

— *Il a raison, d'het les copère : i n'a qu'ine flatte; si nos l'allons gâter à l'vûde, pa nos cstans fotou!*

Sérieus'mint, chaque à tour comme à k'fesse, i s'bahèt et gniqûe! on p'tit còp so l'dorêie.

A l'fin des fin, on fa l'compte.

— *Binamêie Notre-Dame! fit les copère. Nos estans sept... et i n'a nouque nèyî!*

Adon puis, tot fou d'zèlle, i k'mincît ine ronde danse âtou dè l'fameuse flatte.

Liège.

Passe un homme avec sa vache. ¹

— Hé! brave homme, aidez-nous?

Ils lui comptent l'affaire.

Celui-ci, c'était sans doute un homme de tête. Il songe un peu, et sans rien dire, il fait signe à nos hommes et les conduit à quelques pas.

Il y avait là la plus belle bouse de vache que vous auriez pu trouver.

Il la leur montre et dit :

— Fourrez tous le bout de votre nez là-dedans.

— Et pourquoi faire, hé?

— Autant de trous, autant de nez et autant d'hommes.

— Ah! mes amis, cette fois-ci c'est pour du bon.

Et voilà nos copères qui s'entre-poussent à qui mieux mieux.

— Tout doux, dit le bouvier, faites attention. Pas de blague, les hommes!

— Il a raison, disent les copères : il n'y a qu'une bouse; si nous allons la gâter inutilement, nous sommes perdus.

Sérieusement, chacun à son tour comme à confesse, ils se baissent et pan! un petit coup sur la tarte.

A la fin, on fit le compte.

— *Bien-aimée* Notre-Dame! firent les copères. Nous sommes sept... et personne n'est noyé!

Alors, tout hors d'eux-mêmes, ils commencèrent une ronde autour de la fameuse bouse.

O. C.

(1) L'histoire ne dit pas si cet homme-là venait de Bouvignes, mais c'est probable.

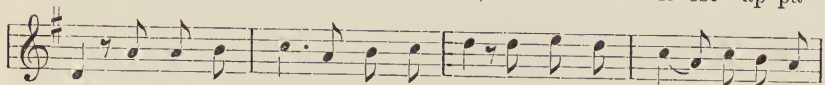
CHANSONS RELIGIEUSES. ¹

II.

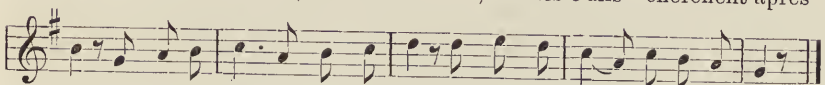
La Vierge et le Laboureur.



L'ang' du Sei-gneur est descen- du, Droit à Ma- rie est ap- pa-



ru : « Ah! sauvez-vous, mè-re Ma- rie, Car les Juifs cherchent après



vous, Ah! sauvez-vous, mè-re Ma-rie, Car les Juifs cherchent après vous. »

2.

Marie qui mont' dedans sa chambre,
Pour aller mette sa robe blanche
Et par dessus ses blancs habits;
Son fils Jésus, elle apparut.

3.

Marie qui pass'; le laboureur,
Le laboureur semait le blé :
« Semez-le là, mon bel ami,
Semez-le là, liez ici. »

4.

Hérod' qui pass'; le laboureur,
Le laboureur liait le blé :
« N'as-tu pas vu ici passer
Un' dame blanche habillée? »

5.

— « Oh! si, Hérode, elle est passée
Il y a déjà du temps passé;
Dans ce temps-là, on semait l' blé
Et maintenant le v'là lié. »

6.

Hérode arrêtant son armée
En les faisant tous retourner,
« Si nous trouvons Jésus, Marie,
Cruell'ment nous les f'rions mourir. »

7.

Marie qui pass' dans le bocage
Où le rossignol y chantait :
« Chantez, chantez, oiseau joli,
Pour égayer Jésus, mon fils. »

Chanté par M^{me} Delectoz, née à Perwez en 1838, qui tient la chanson de son grand-père maternel.

Jos. DEFRECHEUX.

(1) La première pièce de cette série a été publiée ci-dessus p. 20-21.

III.

La vocation de Marie-Madeleine.

Marie-Madeleine, à l'âge de quinze ans,
Il n'avait pas de plus belle enfant.

Son père alla lui demander :

— “ Marie-Madeleine, veux-tu te marier? ”

„ Voici un prince, voici un roi :

„ Prenez celui qui vous plaira. „

— “ Je ne veux prince, je ne veux roi ;

„ A marier je ne le suis pas. „

— “ A marier, si vous ne l'êtes pas,

„ Hors du pays il faut vous en aller. „

Marie-Madeleine prit ses blancs souliers,
Son beau livre et son beau chapelet.

En s'en allant, elle fit une rencontre,
Une rencontre d'arbre de blanches épines ;

— “ Bonjour, arbre de blanches épines.

“ Quel conseil allez-vous me donner? „

— “ Je ne suis pas l'arbre de blanches épines ;

“ Je suis la mère de Jésus-Christ.

„ Allez tout droit à Jérusalem :

„ Vous trouverez Jésus au dîner ;

„ Vous vous mettrez en-dessous de la table,

„ Comme une enfant abandonnée ;

„ Avec les larmes de vos beaux yeux,

„ Vous laverez les pieds à Jésus ;

„ Avec vos beaux cheveux frisés,

„ Vous les essuiez..... „

Ceux qui chanteront cette chanson
Auront cent jours de pardon ;

Ceux qui l'écouteront volontiers,
En gagneront la moitié.

Chanson recueillie à Anderlues (Hainaut).

Georges WILLAME.

FÊTES POPULAIRES.

V.

L'Alion.

U Borinage florissait, il y a une trentaine d'années, une coutume bizarre, dont quelques restes, au dire du journal bruxellois *la Chronique*, subsistent encore aujourd'hui.

Un collaborateur de cette gazette écrivait, dans le n° du 25 avril 1892, un long article à propos de cette fête qu'il décrivait ainsi :

Je fus en cette contrée, il y a quelques jours, pour la *quinquette*; et l'ami chez lequel je me trouvais m'emmena voir un spectacle fort curieux. C'était au Hameau, dans la petite salle d'un estaminet fréquenté par les houilleurs.

Le feu brûlait dans l'âtre, sous la haute cheminée au large bavolet de coton bleu plissé. Derrière le comptoir, sur des étagères, s'étaient des bouteilles polychromes d'alcools additionnés d'essences variées. Puis, au milieu de la maison — ainsi qu'ils disent là-bas — sous un dais d'étoffe bleue, supporté par quatre colonnettes enrubannées de rouge, et placé sur une table, une fillette de huit à dix ans, vêtue de blanc, se tenait assise, dans une attitude gauche et raide. En sa main droite était un bouquet de fleurs artificielles, aux colorations violentes et crues. Autour d'elle, des couples dansaient, sautaient et tombaient lourdement sur les pierres, au son miauleur d'un harmonica [accordéon] manœuvré par un gros garçon rougeaud dissimulé dans un coin.

La danse finie, le cavalier présentait à sa dame un verre auquel celle-ci trempait ses lèvres, puis l'autre le vidait prestement d'une lampée. Alors, toute la bande s'égosillait à crier : *Vive l'Alion! Vive l'Alion!* Mot étrange, cri brutal, poussé sans conviction et sans intelligence de la chose!

Dans son *Dictionnaire du wallon de Mons*, in-8°, Brux. 1865, Sigard parle de cette fête p. 224, comme d'une cérémonie qui se célébrait à Wasmes depuis un temps immémorial chaque premier dimanche de carême. « Elle consiste, dit-il, à placer un jeune garçon ou une jeune fille richement habillée sur une table ou dans une niche, et à danser autour en chantant une chanson très licencieuse, en patois si ancien qu'il est difficile de la comprendre. » Le consciencieux auteur regrette de n'avoir jamais pu se procurer cette

chanson qu'alors on disait perdue et qui était remplacée par une autre « en français ou à peu près ».

*
* *

Grâce à la bonne obligeance de M. F. S. D., de la Bouverie (Borinage), nous pouvons donner une idée de l'usage tel qu'il se pratiquait avant d'avoir revêtu la forme signalée par Sigard et rapportée par le journal cité.

Vers la fin du carême, aux approches de Pâques, on confectionnait une statue de pâte, en grandeur naturelle, et informe, que l'on habillait richement ou de couleurs voyantes, selon le degré de fortune publique des localités. Cette statue s'appelait l'*Alion* (ou *Lalion*).

Le lundi de Pâques, dans l'estaminet dont les gens avaient confectionné l'*Alion*, on la dressait, bien exposée. Et il y avait bal, bal « à l'*guinguette* », expression qui, alors, ne s'employait que pour cette fête de l'*Alion* et qui, aujourd'hui, désigne tous les bal de la *ducasse*, et même les bals en plein air, détail qui a son importance, car autrefois la fête de l'*Alion* se célébrait dans un pré.

Cette réunion ou bal à l'*Alion* du lundi de Pâques était annoncée : « on dansera à l'*Alion* » ; tous donc « allaient à l'*Alion* ». On dansait ; les danses, qui s'appelaient *rondes à l'Alion*, s'ouvraient par une ronde spéciale et se fermaient par une autre. La ronde d'ouverture seule nous a été transmise dans son refrain :

Là l'A-lion r'trou-vé. O jeu, o jeu! Là l'A-lion r'trou-
vé, O jeu da- lon (?).

Cette ronde se dansait comme suit : Les jeunes gens d'un côté, les filles de l'autre, se tenaient par la main ; et les deux rangs avançaient l'un vers l'autre et reculaient alternativement. Cette manière de danser est tout-à-fait populaire et aujourd'hui encore, les enfants du pays exécutent dans plusieurs de leurs jeux cette figure de danse.

*
* *

Les fêtes de l'*Alion* duraient plusieurs jours. A la fin, l'on mangeait la statue et on faisait cadeau des pièces de vêtement aux jeunes filles qui avaient été les plus assidues.

Les gens honorables défendaient d'ordinaire à leurs enfants d'aller à l'Alion. Quelques vieilles personnes disaient que c'était « du paganisme » et leurs suppositions étaient, je crois, fort justes.

À la suite des canons du célèbre concile de Leptines (Hainaut) en 743, on trouve un précieux index des superstitions les plus répandues, dont les pasteurs sont invités à détourner les peuples.

Le 26^e titre de cet index consiste en la mention suivante : *de simulacro consparsa farina*. Il fait allusion, dit Desroches, aux images des dieux, faites de farine détrempée dans de l'eau, et peut-être dans du miel. Cet auteur ne dit pas explicitement qu'on mangeait ces « images », mais il ajoute que « les biscuits et les pains d'épices dont on régale les enfants le jour de l'an y ont succédé ».

La forme ancienne des fêtes de l'Alion telle que nous l'avons rapportée, le partage du gâteau, la distribution des oripeaux et ornements, apparaissent donc comme les restes d'une cérémonie religieuse tout-à-fait caractéristique et dont l'idée-mère se laisse fort aisément deviner.

On constatera certes avec intérêt que, si l'intention primitive s'est perdue depuis des siècles sans doute, la forme même de l'usage a été conservée jusqu'à une époque fort récente ; il est vrai que la substitution d'une fillette à la statue en pâte est bien vraiment une transformation radicale.

JEAN MARLIN.

HUMOUR POPULAIRE.

III.

Le pesage des filles.

Cette coutume étrange se pratique aux environs de Virton (Luxembourg) pendant tous les jours du mois de mai. Voici la description qu'en fait un auteur du terroir.

« Trouvons-nous près de l'église au sortir du salut, et allons voir *peser les filles*. C'est tout simplement bizarre. Les jeunes gens surveillent toutes les issues de l'église ; à peine les premières fidèles sont-elles sorties qu'il se produit une bousculade générale. Les cris et les éclats de rire se croisent, produisant un véritable charivari.

Un jeune gars prend une jeune fille par la taille, un autre par les pieds, on l'enlève ainsi de terre, tandis qu'un troisième, pour plus de facilités un gamin, passe trois fois sous ce pont improvisé. La jeune fille étant *pesée*, on l'abandonne aux rires des curieux, puis c'est au tour d'une autre...

» Inutile d'ajouter que les jeunes gens ne sortent pas toujours indemnes de ces scènes, car nos luxembourgeoises sont crânement solides et gaillardes. Les uns portent les traces de griffes — ah ! pardon — d'ongles bien effilés, d'autres, de maintes piqûres d'épingles, d'autres encore ont reçu en plein visage des poignées de sable ou de cendres. Cruelles jeunes filles !

» Ne croyez pas que les papas et les mamans y trouvent à redire. Celles-ci n'ont-elles pas été pesées par centaines de fois, ne le sont-elles pas encore bien souvent ! Ceux-là ne recommencent-ils pas encore chaque jour ? Vous voyez donc que la jeunesse ne fait que suivre la tradition et l'exemple des parents.

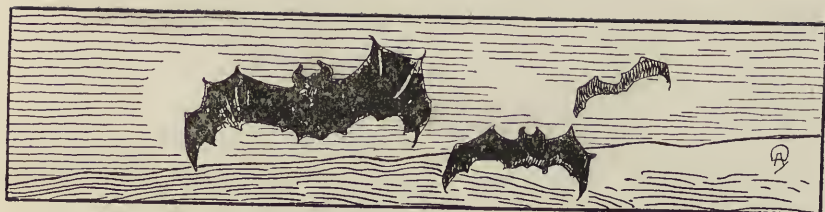
» Et dans le village, on compte les jeunes filles qui n'ont été pesées qu'une seule fois, celles qui l'ont été deux, trois, quatre fois ; celles qui ont été assez adroites pour s'échapper sont l'objet d'une poursuite de tous les instants. A toute heure du jour, si elles se hasardent à sortir, elles risquent fort de tomber dans un guet-apens ; on va même jusqu'à les peser chez elles.

» Je dois ajouter que le beau sexe nous le rend souvent. C'est ainsi que j'ai vu un groupe de jeunes filles travaillant dans les champs s'avancer d'un air hypocrite auprès d'un jeune laboureur, et après un quart-d'heure de lutte, parvenir à le peser à son tour. Et le pauvre diable (un des *lions* du village, croyait-il) aussi penaud que certain renard de la fable a eu pour cela à subir pendant longtemps les avanies de la jeunesse féminine de la localité.....

Jules GUILLAIN, cité dans E. TANDEL, *les Communes luxembourgeoises* Arlon, 1890, tome III, p. 1281-2.

O. C.





LES GÉANTS.

I.

Au centre de la terre.

Il y a bien longtemps, l'intérieur de la terre était habité par des géants d'une force extraordinaire, qui se livraient de fréquents combats.

Un jour, ces colosses engagèrent une lutte mémorable; la terre se soulevait en certains endroits sous leurs efforts répétés, tandis qu'ailleurs elle s'affaissait. C'est ce qui donna naissance aux montagnes et à la mer.

Quelques-uns survécurent, tous les autres perdirent la vie dans l'action. Les survivants agitent quelquefois la terre, c'est ce qui explique les tremblements de terre.

Deux de ces géants habitent, l'un le Nord, l'autre le Sud; ils s'avancent l'un vers l'autre, portant sur leurs épaules une énorme montagne. Lorsqu'ils se rencontreront, ils engageront une lutte sans merci et la terre périra sous leurs coups.

Florenville (arrond. de Virton).

Alfred HAROU.

II.

Le fort homme.

Au pays de Liège, on parlait beaucoup autrefois d'un géant qui se montrait la nuit et qui faisait des choses étonnantes. S'il rencontrait un passant attardé, il ne manquait jamais de l'empoigner et de "le faire voler". On l'appelait : *li fwêr homme*.

Un habitant de Piret-Fontaine, près de Dolembreux, à quelques lieues de Liège, voulut un soir aller faucher un champ qu'il avait

en retard; il faisait un beau clair de lune et notre homme se promettait de travailler jusqu'au matin.

Mais à peine fut-il au bord du champ qu'il vit venir, on ne sait d'où, le terrible géant qui, d'un air menaçant, lui enjoignit de retourner au logis. « Va-t'en, dit-il, car tu me gênes ! »

A moitié mort de peur, le paysan jeta sa faux et prit le large.

Ce fut bien, paraît-il, car il ne faisait pas bon résister aux ordres du « fort homme ».

Et surtout malheur à celui qui faisait le faraud !

On raconte à Milmort que certain fermier, ayant formé *ine môie di gozâ* « une meule de colza » dans le lieu dit à *Balârdeu*, prit le parti, craignant pour son bien, de venir y veiller chaque nuit, en attendant qu'il pût le mettre en grange.

La toute première fois qu'il y alla, il vit arriver tout-à-coup le « fort homme », et ce géant était si grand, m'a-t-on dit, « qu'on n'en voyait pas la tête » !

Peu craintif de sa nature, le paysan cria :

— *Qui vousse, là, mon ami ?*

Le géant, furieux de cette familiarité, répondit :

— *Dji t' va d'ner des " mon ami " ,*

Li djôû por twè, li nute por mi.

Il saisit l'homme par les deux pieds et le lança par dessus la meule avec une telle violence que le malheureux s'enfonça la tête dans le sol meuble !

Par bonheur, il avait plu et la terre limoneuse était fort détremmée.

Le lendemain, des houilleurs matineux vinrent le tirer du trou qu'il avait fait, et l'on eut toutes les peines du monde à lui faire reprendre ses sens...

On dit même qu'il lui resta quelque chose au cerveau, et qu'il ne tarda pas à perdre l'esprit.

O. COLSON.



BÉOTIANA.

XI.

Le saumon à sonnettes.



Le prince de Liège, parcourant sa province, annonçait son passage par Dinant. Toute la ville était en émoi. On prépara de grandes fêtes. Pour régaler l'auguste visiteur, l'élite des pêcheurs se mit à la besogne et l'on prit notamment un superbe saumon.

Or, le prince retarda son voyage, et grande fut la peine des bons *copères*, embarrassés de leur saumon. Les notables se réunirent d'urgence pour statuer sur les moyens de conserver le géant de la Meuse, et l'un d'eux proposa un décret qui fut solennellement promulgué et dont un auteur a conservé le fond dans la teneur suivante :

Nous, habitans de ce canton,
Vu le saumon qui n'est pas mince,
Considérant que ce poisson
Est le plus gros de la province,
Qu'il est superbe et vraiment bon
Pour fêter monseigneur le prince,
Ordonnons pour le conserver
Que dans la Meuse on le rejette,
Et pour pouvoir le retrouver
Qu'on lui pende au cou des sonnettes.¹

XII.

La roche déplacée.

Chaque hiver, la Meuse inondait la ville. Les *copères* voulurent détourner le fleuve pour mettre un frein à ces débordements, en couchant en travers la fameuse Roche-à-Bayard.

(¹) Voy. et Av. de M. Alfred Nicolas, II, p. 81-2. Cet ouvrage a été cité inexactement ci-dessus p. 117 ; c'est tome II qu'il faut lire.

Les voilà donc partis, munis d'une corde dont ils entourent la base de l'aiguille; ils saisissent de part et d'autre les deux bouts de la corde et se mettent à tirer.

La corde s'allongeait — car c'était un brin de laine — et nos *copères*, tout heureux, s'excitaient en disant : Tire, *copère*, elle avance!...

Ils tiraient à perdre haleine et faisaient des efforts surhumains, quand, tout à coup, la " corde " se casse — et voilà nos *copères* dans la Meuse!

XIII.

La longue nuit.

A l'occasion d'une grande fête, la ville de Dinant envoya à Namur une députation composée des gens les plus instruits et les plus sages : le bourgmestre, les conseillers notables et quelques autres personnes de choix. Nos *copères* arrivant en retard à l'auberge, durent se contenter d'une seule chambre pour eux tous.

Après avoir dormi un fort long temps, ils s'éveillèrent.

— Il fait encore bien noir, dit l'un; les nuits sont longues à Namur!

— Je vais voir, dit un autre, si le soleil n'est pas près de paraître.

Il se lève, suit les murs en tâtonnant et trouve la vitre qu'il ouvre; une odeur singulière lui monte aux narines.

— Tiens, tiens, dit-il, c'est très drôle : pas de lune, pas de soleil, et le temps sent le fromage!

Quelques heures après, le bourgmestre se lève à son tour et constate avec amertume que le jour n'est pas près de venir, et que pas une étoile ne luit au ciel.

— Il pleuvra demain, disent les autres.

On se rendort, les heures s'écoulent... et, subitement, l'un des *copères* se lève et dit :

— Je n'y puis plus tenir, un mal me tient....

Bref, la chose se passe comme en famille. Le secrétaire, requis par son maieur, ouvre la fenêtre pour lancer dans le vide une potée mal odorante.... et la chose lui revient dans les jambes.

— Diable! dit-il, les ruelles sont étroites!

— Et le jour va-t-il poindre?

— Il fait noir comme dans un four.

Vainement les amis font appel au sommeil. Pour comble de

malheur, la faim les saisit et, de guerre lasse, ils veulent sortir à tout prix, coûte que coûte. Le maieur prend les devants, trouve une clinche, il tire violemment... et le meuble tombe avec un bruit terrible.

— Qu'y a-t-il? lui dit-on.

— La maison croule! la maison croule!

Au même instant, le bruit d'une clé se fait entendre, une porte s'ouvre — la vraie porte, cette fois-ci — et un jour éclatant pénètre dans la chambre.

On s'aperçoit alors qu'en fait de fenêtre, il n'y a que la porte d'une armoire à fromage — et l'on apprend que nos *copères* ont été oubliés dans ce grenier depuis quarante-huit heures.

XIV.

La fatigue vaincue.

Un *copère* s'en allait en voyage. Après avoir gravi une colline très raide, il se laisse tomber sur le gazon pour prendre un peu de repos. Survient un passant qui lui dit :

— Vous êtes fatigué?... Mais c'est impossible, ce sont là des "idées",. J'ai marché plus que vous et je reste bien alerte. Vous allez sans doute trop lentement, de là vient votre fatigue. Je suis sûr que si vous preniez une allure plus rapide, vous resteriez dispos.

— Vous voulez rire?

— Essayez.

Piqué au vif, le brave Dinantais se lève et propose un pari : il recommencera la montée, et l'on verra bien. L'autre se hâte d'accepter, et le *copère* jette fièrement son argent sur le sol.

Il redescend la colline, s'efforce de presser le pas et revient au-dessus tout en nage, brisé, rompu.

Il s'aperçoit alors que le mauvais plaisant a pris la fuite... et tout l'argent.

— Evidemment, dit le *copère*, ce *coco*-là se croyait sûr de perdre. Sans quoi, bien sûr, il m'attendrait encore!

O. COLSON.





CHANSONS D'AMOUR.

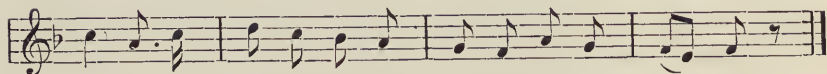
III.

Le premier jour de mai.

Variante voyez p. 81.



Le premier jour de mai, Ran tan plan, tra ri ran plan!



Le premier jour de mai, Nous i- rons voir les fil- les.

1.

Le premier jour de mai,
Ran tan plan tra ri ran plan!
Le premier jour de mai,
Nous irons voir les filles.

2.

Laquell' choisirons-nous,
La grande ou la petite?

3.

Nous choisirons la p'tite,
Car c'est la plus jolie.

4.

La grand' qui monte en haut
En faisant des soupîres.

5.

Son père lui demande :
— Mais qu'avez-vous, ma fille ?

6.

— Ma sœur a des amants,
Et moi, j' dois rester fille.

7.

— Ah! taisez-vous, ma fille,
Nous vous marierons riche.

8.

A un marchand d'oignons
Ran tan plan, tra ri ran plan!
A un marchand d'oignons
Ou bien de pommes cuites.

Chanson communiquée par M. Alph. HANON, qui l'a entendue dans son enfance, en 1860, à Sart-Dames-Amelines, village situé près de Quatre-Bras, à deux lieues et demie de Nivelles.

O. C.

IV.

Le retour du soldat.

Voi- là bien six ans de pas- sés Que mon a-mant m'a dé- lais-
 sée. Il est. en- ga- gé A Sa Ma- jes- té. C'est c'qui m'a chagri-
 née. Mon plus grand dés-es- poir Est que je n'puis sa-
 voir Quand j'pourrai le re- voir.

2.

Au bout de six ans tout au plus,
 Le cher amant est revenu ;
 Au logis il s'en va
 Mais la bell' n'est pas là.
 Quel chagrin pour cela !
 La mèr' lui répond à l'instant :
 « Ma fille, elle est aux champs
 Allez, vous, son amant. »

3.

Le jeune amant qui s'en alla
 Trouver l'objet de son amour.
 Il la voit sous l'ormeau
 En filant son fuseau
 Regardant son troupeau :
 « Bonjour, Nanon, mon cœur,
 Faites-moi de l'honneur
 Je suis vot' serviteur ! »

4.

— Monsieur, mon fidèle amant
 Est engagé depuis six ans ;
 Il est engagé
 A sa Majesté,
 C'est c' qui m'a chagrinée
 Mon plus grand désespoir
 Est que je n' puis savoir
 Quand j' pourrai le revoir. »

5.

— Depuis six ans passés
 Que peu vous me reconnaissez !
 V'la la bague en diamant
 Que j'ai prise en partant.
 Tu n'étais pas content...
 — Vous étiez en partant
 Comme un vrai paysan :
 A présent, quel chang'ment !...

Chanté par J. Thomas, tenant la chanson de feu M^{me} Théâtre, d'Esneux, qui aurait 79 ans.
 — Air noté par M. Th. STRIVAY

Henri SIMON.

SORCELLERIE.

III.

L'amoureux de la sorcière.



VIVANT la coutume, les lundi, jeudi et dimanche de chaque semaine, un certain jeune homme de Milmort allait rendre visite à sa *crapaude*, qui habitait avec sa mère une petite maison du hameau de Tillis, en wallon *T'isse*, commune de Fexhe-lez-Slins.

Un jour, la mère du jeune homme lui rapporta de singuliers bruits qui circulaient dans le village. On accusait les deux femmes d'être sorcières et de partir ensemble chaque vendredi pour le sabbat !

L'amoureux, effrayé, résolut de tirer l'affaire au clair et alla demander conseil au vieux curé de son village. Le curé approuva son plan et lui dit : « Allez-y donc vendredi prochain et restez bien jusqu'à minuit ; si l'on veut vous faire boire et manger, n'avez rien sans avoir tourné d'abord la pointe de votre langue en croix avec vos dents. »

Le jour indiqué, vers dix heures, le jeune homme se présenta chez sa bonne amie et l'amoureuse, feignant d'être agréablement surprise, le reçut gentiment et prépara *on bon crâs café*. Le fiancé but et mangea, sans oublier la précaution renseignée par le curé, et quelque temps avant minuit, il fit semblant de tomber de fatigue et de s'endormir profondément.

Les deux femmes se gardèrent bien de l'éveiller : l'heure approchant, elles résolurent d'aller à *l'danse* comme d'habitude, espérant bien être revenues avant son réveil.

Elles voulurent cependant s'assurer si le jeune homme était bien endormi comme il en avait l'air, couché sur la table et ronflant de son mieux : elles lui posèrent sur la joue un œuf sortant de l'eau bouillante, et quand elles retirèrent la main, l'œuf roula de lui-même sur le sol sans que le soi-disant dormeur eût fait le moindre mouvement.

Complètement rassurées par cette expérience, les sorcières allèrent prendre dans un coin de l'armoire un petit pot de terre noir rempli d'une sorte de graisse verdâtre et, après s'être dépouillées de leurs

vêtements, elles se frottèrent « les jointures et les pliants » du corps; puis chacune saisit un manche à balai préparé dans un coin, et elles prononcèrent à haute voix la formule magique :

Houpe, makâ, rikê, rikette
D'zeu les hâie et les bouhon
*Vole à diâle èco pus lon.*¹

Ces mots n'étaient pas sitôt prononcés que les deux sorcières disparurent, emportées par des voies mystérieuses.

Le jeune homme était édifié; néanmoins, poussé par la curiosité, il résolut de les rejoindre. Il prit donc le pot mystérieux — qu'il trouva plein, comme si l'on n'y avait point déjà puisé — et il procéda comme il avait vu faire aux deux femmes. Seulement, en prononçant l'incantation finale, qu'il avait mal retenue, au lieu de dire *dizeu* « par dessus », il dit : *houte des hâie et des bouhon* « au travers des haies et des buissons. » Aussi passa-t-il de vilains moments : il arriva tout déchiré et tout ensanglanté au lieu de ralliement, où il retrouva les deux femmes, dansant avec des milliers de sorcières inconnues.

Il entra dans la danse et sauta avec elles.

Quand le moment fut venu de se séparer et de retourner chacun en son logis, les sorcières lui dirent : « Il y a loin d'ici chez vous; si vous voulez, nous allons vous donner un « vert bouc » qui vous ramènera en quelques instants; seulement il faut promettre de ne pas dire un mot pendant le voyage. » Le jeune homme promit et l'animal apparut à l'instant. Il grimpa sur son dos et la monture se mit à galoper avec une rapidité vertigineuse, si bien qu'elle arriva en un clin d'œil à *bwêr d'on moûsse qui c'èsteu è Prûsse*². Notre homme eut peur et serra violemment sa monture; mais celle-ci d'un bond franchit le fleuve et le cavalier, plein d'admiration, ne put s'empêcher de s'écrier : *Vola on fameux saut po 'n' si p'tite bièsse*. A ces mots, le « vert bouc » se mit à ruer violemment et jeta son cavalier par terre.

Quand il revint à lui, le jeune homme était seul et nu au milieu d'une vaste campagne.

Il mit sept jours pour revenir dans son village et — comme vous pensez bien — il cessa complètement ses relations avec la jeune sorcière.

O. COLSON.

(¹) Le premier vers est intraduisible en wallon.

(²) « Au bord d'un « Meuse » (fleuve) que c'était en Prusse ». — Il s'agit évidemment du Rhin.

DÉBATS.

IV.

Le seigneur et Nanon.

Bonjour Nanon, bell' ber- gè- re, Que fais- tu dans ce val-
lon. As- sis' sur la vert' fou- gè- re, Gardant tes jo- lis mou-
tons. Te voy- ant les yeux pleins de feu, Le cœur a-mou-
reux, Bell' de- dans ces lieux : Donne- moi ton a-mour
tendre, Viens a- vec moi, j'te rends le cœur heu- reux.

2.

Nanon.

Eco qui dj' so do villatche
Dji vos ètin bin pawrler
Dj' ètin bin a voss' lingatche
Qui vos m' vorîz bin ainmer.
Vos avoz voss' nez tot crotté
On front tot rîdê,
Vos ouïe rafoncê...

I m' faut po passer m' djônèsse
On galant qui fuche bin pus dispièrté.

3.

Le Seigneur.

Tu méprises ma vieillesse
Sans savoir qui que je suis !
Je suis homme de noblesse
Assez connu au pays.

Viens avec moi, viens, ma catin,
Je te f'rai-z-avoir
Château et grand train ;
Je te ferai demoiselle
Et héritière de tout mon bien.

4.

Nanon.

Dji m' moque di tole vos ritchesse
Dj'aime bin mia m' galant Colas
Et qwèqu'i n'è nin d' nôblèsse
Il è-st-amoureux et bia
Qué plaigi aurais-dje avou vos ?
Allez-è, vix sot,
Compter les fève o pot !
Si v'z avoz l' eu qui vos brûle
Mèttoz-l'è l'aiw' vos vos l'rafrwèdiroz .

5.

Le Seigneur.

De tout' tes sottis' volage

Va, tu te repentiras

Quand tu seras en ménage

Et que tout te manquera :

Travaillant par tous les temps

A la pluie, au vent

Pour nourrir tes enfants...

Evit' ce dur esclavage

Viens avec moi, j' te rends le cœur
[content.]

6.

*Nanon.**Monsieur, comme dj'a pièrdu m' père**Savoz bin ci qu'i faut fer?**Il faut aller trouver m' mère**Ca sins lèie dji n' pous rin fer.**Et s' elle nos vout bin acwèrder**Nos irans trover**Tot d' suite noss' curé;**Et quand nos sèrans èchonne**Dj' sèrai todi prête à vos continter.*

7.

Le Seigneur.

Voilà toujours dix pistoles

Profitons du doux moment,

Fiez-vous à ma parole

Avant qu'i n' soit peu de temps.

*Nanon.**Quand c' sèreu po mille patacon**Dji n' vòreu nin fer**One sifaitè action,**Qui d'aller risquer m'n honncûr**Et po d' l'ârdjin qu'on n'è manque*
[jamais pont!]

8.

Le Seigneur.

Ta fidélité m'engage

A t'aimer toute la vie.

Voilà dix écus pour gage,

Demain je s'rai ton mari.

*Nanon.**Quand ç' nuk là sèrè fait, monsieu,**Vos pauroz bin dire :**Dji so 'n' homme heureux !**Vos n' richon'roz nin les aute,**Ca vos auroz one feum' por vos tot seu!*

9.

*Nanon.**Adiè, Colas, m' camarâde**Po ç' cop là nos faut quitter!**Adiè, totes nos pormwinrnâde**Ca c'è d'main qu' dji m'va marier!**Et fuchîz todi braf gêrçon**Mi bouloimme est vîx**I n'irè pus lon...**Si jamais dj' vin à èsse veufe**Vinoz d'lez mi, vos auroz 'n' saqwè**(Namur.)* [d' bon!]

TRADUCTION DU TEXTE WALLON.

2. Quoique je sois du village (villageoise) — Je vous entends (comprends) bien parler — J'entends bien à votre langage — Que vous voudriez bien m'aimer. — Vous avez votre nez tout crotté — Un front tout ridé — Vos yeux renfoncés. — Il me faut pour passer ma jeunesse — Un amant qui soit bien plus éveillé!

4. Je me moque de toutes vos richesses — J'aime bien mieux (je préfère) mon amant Colas — Et quoiqu'il n'est pas de noblesse — Il est amoureux et beau. — Quel plaisir aurais-je avec vous? — Allez-vous en, vieux sot (fou) —

<i>Bing et bon</i>	Bing et bon
<i>A St-Djèrion</i>	A St-Gérion
<i>Nos, nn' irans po lu p'tit pont</i>	Nous nous en irons par le petit pont
<i>Nos r'vinrans po lu grand pont</i>	Nous reviendrons par le grand pont
<i>Bon! bon!...</i>	Bon! bon!

A la fête de St-Gérion il est d'usage, en effet, de faire "le tour" en passant les deux ponts, dont l'un est jeté sur la Warch, l'autre sur la Warchenne.

Dans différentes localités, les cloches qui sonnent pour un enterrement, sont censées dire ce qui suit :

Bim' bom, bom!
Nos l'avons
Nos l' térons
Nos l' mettrons
Tout au fond
Du gazon!

Environs d'Ath. ¹

Bim' bom! bom!
Nos l'avons
Nos l' térons
Nos l'interrons
Chia p'ds parfond!
 Nivelles.

Comm. de M. G. Willame.

A Liège, le son lent et grave des cloches de l'église St-Pholien est compris de la manière suivante :

Dame da l' creux d'ôr
Dame da l' creux d'ôr.

Tandis que le chant des cloches de St-Remacle signifie :

Bim' boum' don
Les calin d'à pont
Bim' boum' don!
Bim' boum' don!...

Les « *calins* » du pont, ce sont les méchants gamins qui passent le pont d'Amercoeur pour venir agacer ceux de la paroisse, et que les cloches invitent, bim' boum' donc! à châtier vertement!

Ces petites formulettes n'ont de sel que si l'on observe un certain rythme, en les récitant d'une voix sourde et assez lente.

Au même sujet de l'interprétation du chant des cloches se rattache un petit conte du Hainaut :

Une fermière était veuve et elle avait un domestique qui lui plaisait beaucoup. Elle aurait bien voulu se remarier. Elle demande conseil à son curé, lui rappelant les soins dont le valet avait entouré le défunt pendant sa maladie et la façon dont il avait géré la ferme.

" Ecoute bien ce que diront les cloches, ma fille ,, se contenta de dire le prêtre.

(¹) Aug. GITTÉE, *La rime d'enfant*, p. 13; extrait de *Revue de Belg.* 1887.

Un jour qu'on célébrait des funérailles, les cloches faisaient *bim, bam, boum, bam, bam!* Il sembla à la fermière qu'elles disaient : Prends ton valet Jean ! Prends ton valet Jean !

— “ Eh bien ! que t'ont dit les cloches ? „ demande le curé.

— “ Elles m'ont dit : Prends ton valet Jean ! monsieur le curé. „

— “ Il faut prendre Jean, alors, ma fille. „

Jean, devenu fermier, s'en fut plus souvent à la cave que sur ses terres et sa femme était désespérée.

Les cloches disaient alors : *Bim, bam, boum, bam, bam!* — Non, ne prends jamais Jean. Non, ne prends jamais Jean!

Mais il était trop tard....

Quand on nous donne un conseil, nous le prenons dans le sens qui nous est le plus favorable. „¹

19. **Les rats et la malchance.** — Les joueurs de cartes qui perdent la partie contre toute apparence ou qui sont victimes d'une malchance persistante, s'écrient parfois : *Hie! Fâ-t-esse dipihê des rat!* « Il faut être dépissé des rats », c'est-à-dire : « sans doute, les rats ont pissé sur moi », pour que je perde ainsi.

Connaît-on d'autres croyances relatives à l'urine des rats ou des souris, ou simplement d'autres cas de malchance attribués aux rats ?

20. **Les mots en oûle.** — Y a-t-il beaucoup de substantifs wallons de cette forme, tels que le mot verviétois *racontrouïe* « formulette d'enfants », ou en général « parole traditionnelle » ; le liégeois *rapwêtrouïe* « chose qu'on raconte par tradition » etc. ? Remarquons qu'il existe des dialectes où la finale *ouïe* devient *ou* par contraction.

O. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Alfred HAROU. *Contributions au folklore de la Belgique* (Collection internationale de “ la Tradition ”, vol. IX), in-18 de XII-83 pages, avec portrait de l'auteur. Paris, Lechevalier, 1892; en vente chez Lebègue, à Bruxelles. — Prix : fr. 3.50.

L'auteur de ce volume est l'un de nos chercheurs de folklore les plus connus en Belgique et à l'étranger. Le champ qu'il exploite est très vaste et s'étend aussi bien dans les provinces flamandes que dans nos contrées wallonnes; on conçoit donc que les travaux de M. H. présentent fréquemment des rapprochements intéressants. Nous devons ajouter que M. H. est un travailleur passionné

(¹) Jules LEMOINE, *Le folklore au pays wallon*, 2^e éd. Gand 1892,, p. 110-1.

et opiniâtre : il a tout lu, tout annoté, tout retenu, et à côté des innombrables notes qu'il a prises dans les livres, il classe ponctuellement jour par jour le résultat fécond d'enquêtes faites personnellement sur tous les sujets et dans tous les domaines du folklore national.

C'est donc avec un légitime empressement que nous avons ouvert les *Contributions* signalées ci-dessus. Or, dès le début, se dégage une impression pénible. Dans les " notes bibliographiques " on nous cite, en effet, un grand nombre de livres qui n'ont avec le folklore que des rapports très éloignés, et, par contre, nous regrettons de ne trouver parfois que l'indication incomplète de livres utiles, à côté de quelques notes tout à fait erronées.

Le corps de l'ouvrage comprend des séries d'articles relatives, par ex. aux pèlerinages, processions et fêtes, aux empreintes merveilleuses, aux sotais ou nutons, aux trésors cachés, etc. M. Henry Carnoy, dans une courte préface, annonce que le volume se compose exclusivement d'extraits. Les extraits ont du bon, notamment quand ils apportent un témoignage sérieux relatif à des traditions peu ou mal connues, ou des détails perdus — et M. H. doit avoir dans ses notes bien des extraits de réelle importance. Cependant, le préfacer nous permettra de douter que les ouvrages consultés cette fois par M. H. soient véritablement des " ouvrages d'érudits " ou même des sources toujours sérieuses. M. H. qui oublie parfois, ici du moins, de citer ses auteurs, et qui, souvent, cite d'une manière incomplète, a eu le tort de ne pas dire quelle est à son avis la foi qu'il faut ajouter aux relations qu'il reproduit. M. H. ne peut évidemment, pas plus que nous, considérer comme définitivement classés, des extraits de livres sans valeur folklorique, ou d'ouvrages de littérature fantaisiste. De tels récits peuvent à bon droit rester suspects, quand ils sont ainsi réédités sans notes critiques ou, le cas échéant, sans confrontation préalable avec la tradition encore vivante.

En résumé, nous devons avouer que la raison de cette publication est pour nous un mystère. Le folkloriste soigneux, dont nous allons citer une monographie consciencieuse et utile, n'aurait point dû laisser imprimer une telle collection de notes prises à la hâte et remontant sans doute à une époque où son éducation folklorique était loin d'être faite.

O. C.

Alfred HAROU. *Le folklore de Godarville* (Hainaut), 1 vol. in-18 de XI-148 p. Anvers, J. Vancaneghem, 62, rue de l'Esplanade, 1893. — Prix : 2 francs.

Dans son avant-propos, l'auteur débute ainsi :

" Le village de Godarville, privé jusqu'en ces derniers temps de grandes voies de communication, resta longtemps rebelle aux idées de civilisation et conserva à peu près intactes les coutumes et superstitions des âges d'antan. Cette situation, connue des villages voisins, lui valut le surnom de « pays

„ des sorcières ». Nous avons pensé, continue M. H., qu'une localité jouissant „ d'une pareille réputation devait être particulièrement étudiée. „

Les résultats de cette enquête, dont M. H. peut à bon droit être satisfait, sont classés en les chapitres que voici : 1. *Astronomie et météorologie*. 2. *Les trois règnes de la nature*. 3. *Remèdes populaires*. 4. *Sorcellerie*. 5. *Le calendrier* (les dates populaires, les mois et les jours de la semaine) 6. *Coutumes diverses* (naissance, baptême, relevailles, mariage, avant le mariage, funérailles et décès). 7. *Blason populaire*. 8. *La vie courante* (famille, domestiques, repas et aliments, ventes, objets perdus, songes, serments et imprécations, tirage au sort, cabarets). 9. *Êtres fantastiques* (esprits, dames blanches, revenants, feux-follets, etc.) 10. *Les trésors*. 11. *Les jeux* (jeux de fillettes, de garçons ; avant de commencer le jeu [form. d'élimination] ; jouets) 12. *Chansons* (berceuses, sauteuses) 13. *Devinettes et phrases difficiles à prononcer*. 14. *Contes et facéties* (cinq, dont deux en wallon avec trad. franç.) 15. *Divers* (additions, errata). Ajoutons que, chemin faisant, M. H. signale en note ou dans le texte bon nombre de rapprochements intéressants.

D'aucuns pourront trouver très artificielle cette classification des documents recueillis ; il n'en est guère d'autre cependant qui ne soit criticable. Nous estimons qu'en l'espèce, il faut prendre, comme l'a fait M. H. celle qui est de nature à guider le lecteur peu initié et grâce à laquelle on peut espérer susciter des imitateurs. Seulement, nous aurions voulu voir à la fin le relevé analytico-alphabétique, qui est toujours pour le folkloriste un complément d'une haute utilité.

On doit signaler comme particulièrement intéressantes les légendes relatives aux houillères, p. 28-9 et add. 137-42, et les légendes de sorcellerie p. 37-54. Au surplus, s'il est vrai qu'on trouve de-ci de-là, des traditions déjà connues, et dont il était bon de constater l'existence, le livre abonde en documents curieux, précis et bien notés. Il faut d'ailleurs louer l'impersonnalité de la rédaction. Dans ce livre, comme dans tous ses travaux, M. H. note exactement ce qu'il sait, sans perdre du temps à enjoliver le document, sans laisser paraître le plaisir qu'il a eu de trouver et d'écrire. C'est la vraie méthode et la seule utile.

O. C.





UN LIVRE DE MAGIE.

L'Enchiridion Leonis Papæ.

Les vieux paysans garderont toujours au sujet du livre quel qu'il soit, une défiance plus ou moins dissimulée, sorte de respect ou de rancune née à l'école d'autrefois et grandie en eux de toute leur expérience des hommes.

Mais si le livre traite de choses cabalistiques, si c'est un livre de sorcellerie, ou s'il est réputé tel, la défiance qu'il inspire se change alors en une véritable crainte, qui rejaillit toujours sur le possesseur du volume.

Ces livres étranges, qui donnent à leurs lecteurs des pouvoirs surnaturels, qui leur permettent de jeter des sorts et de « jouer des tours » sont connus, en général, sous le nom de *lîve âgrafâ*, *agrifâ* ou *agripâ*, c'est-à-dire « livre d'Agrippa », souvenir imprécis des prétendues Œuvres magiques d'Henri-Corneille Agrippa de Netesheim (1486-1535)¹.

Il existe encore de ces *lîve* dans nos campagnes ; leur existence et leurs vertus sont connues au loin ; mais ils ne quittent point la ferme ou la chaumière où le hasard les déposa ; ces volumes se transmettent de père en fils, ils font partie des héritages, et surtout, ils ne se prêtent pas. Ceux qui ont tenté de les emprunter savent quelle mauvaise volonté et quelles défiances ils ont soulevées et plus d'une fois sans doute les curieux se sont découragés.

L'un de nos amis a connu un prêtre qui possédait l'ouvrage dont nous allons parler ; ce livre lui avait été donné par une de ses ouailles qui l'avait découvert dans un grenier. Le prêtre gardait le

(1) Sur C. Agrippa magicien, cf. *Mélusine*, IV, 397.

livre pour le brûler, car à bon droit le volume lui semblait dangereux, et malgré l'amitié qui unissait le prêtre à notre ami, c'est avec difficulté que ce dernier obtint la faveur d'examiner l'*Enchiridion* pendant un jour.

Nous avons été plus heureux : la bonne fortune d'une amitié ancienne nous a permis de consulter à loisir un petit livre à l'aspect lamentable et mauvais, auquel manquent la couverture et les planches 1 à 3. Il mesure 15 centimètres sur 9 et compte exactement 162 pages y compris la table, outre les VII planches qui sont en tête¹.

Au bas de la dernière page, figure l'indication suivante :

Imprimerie de Blocquel à Lille (1813).

On lit, pp. 152-3, la liste des ouvrages « qui traitent des sciences cachées et surnaturelles » et dont la lecture est recommandée ; il s'agit probablement de livres en vente à la même maison :

Le Grimoire du Pape Honorius, dont les gravures sont mises en couleur.
Les Œuvres magiques de Henri-Corneille Agrippa, imprimées avec le secret de la reine des Monches velues.

Les Véritables clavicules de Salomon, imprimées avec la grande cabale, dite du Papillon vert.

Le véritable Dragon rouge, imprimé en 1521 avec la cabale dite de la Poule noire.

La véritable Magie noire, contenant quarante-cinq talismans avec leurs gravures.

La Magie rouge, crème des sciences occultes, naturelles ou divinatoires, puisée dans les ouvrages des philosophes anciens et modernes, par l'helléniste Aaron.

Le Trésor du vieillard des Pyramides, véritable science des talismans, etc.

Le volume débute par une série de dessins étranges, des pantacles, qui correspondent aux formules et aux recettes publiées ; vient ensuite le premier chapitre de l'Évangile Saint-Jean, que nos paysans considèrent comme la plus puissante des formules d'exorcisme ; au point que « s'il est vrai qu'on ne voit plus aujourd'hui les

(¹) [J'ai eu en mains, il y a quelques années, un exemplaire de la même édition de ce livre ; il a dû appartenir à un collectionneur qui l'avait fait cartonner, en conservant, au plat de la couverture, un petit rectangle portant le titre imprimé : *Enchiridion Leonis Papae*. Mes notes étant égarées, je n'avais conservé que la date et le lieu d'édition, avec le titre que M. R. a inscrit en tête de son article. — O. C.]

mêmes choses effrayantes et terribles qu'autrefois, si les sorciers sont moins nombreux et moins puissants, cela provient de ce qu'on lit à la messe l'Évangile de Saint-Jean ».

Viennent ensuite les " vertus des sept psaumes ", lesquelles sont très nombreuses, et enfin " l'Enchiridion ". C'est une oraison de fort grande vertu; elle protège contre les sorciers et les démons toutes les personnes qui la lisent et la portent sur eux; elle est également d'une grande efficacité contre les maladies du bétail.

En voici le titre exact :

*Enchiridion
du Pape Léon
Envoyé comme un rare présent
au très sérénissime Charles le Grand
empereur.*

Nous ne reproduirons pas cette pièce, qui est de forme très moderne ou trop modernisée, et qui ne prend pas moins de cinq pages et demie du bouquin : prière et invocation aux puissances célestes, anathème contre les démons et exorcisme, invocation à Jésus, et surtout accumulations de mots sacrés et de prétendus mots magiques, voilà bien tout ce qu'elle contient, ou à peu près.

Après l'*Enchiridion*, voici les " sept oraisons mystérieuses que l'on doit dire pendant la semaine pour se préserver de toutes sortes de dangers, maux, infortunes et accidents ". Ce sont de véritables prières, et l'auteur ne manque pas d'indiquer la manière de s'en servir :

Il faut, dit-il (p. 37, s.), faire, le premier mardi de la lune, avant le soleil levé, l'aumône au premier pauvre que l'on trouvera dans l'église où l'on entendra une messe. Puis, quand on sera de retour, on écrira les dites Oraisons sur du parchemin vierge; les croix qu'on y trouvera [dans le texte] doivent être marquées du sang tiré du doigt du milieu de la main gauche, et à chaque croix que l'on tracera, il en faut faire une sur soi, après cela il faut bénir et encenser les dites Oraisons et les portant sur soi, avec la figure du premier pantacle de la planche V. On sera préservé de toutes sortes d'embûches de ses ennemis.

Nous avons tenu à donner cette note tout entière; elle est un exemple des procédés le plus souvent maladroitement compliqués dont l'auteur s'est servi pour " magifier " ses prières. Ces procédés varient peu : il s'agit d'écrire les oraisons tantôt avec le sang du pouce gauche (p. 51), tantôt avec celui du petit doigt gauche (p. 55), ou de l'annulaire gauche (p. 117), ou même des quatre doigts de la

main gauche (p. 120). Parfois il suffit de tracer l'oraison au charbon commun (p. 89); d'autres fois, il faut l'écrire sur du papier rouge (p. 71), sur du parchemin vierge béni et parfumé, enveloppé dans du satin blanc béni (p. 99), ou sur du papier blanc exorcisé (p. 102), du parchemin vierge de bouc, exorcisé et béni (p. 122), du parchemin vierge de chevreuil exorcisé (p. 127), sur douze feuilles de petit papier bis-blanc (p. 136), etc. La solitude et la "chasteté" du lieu, la pureté interne et externe de l'opérateur, l'usage de la verveine (d'après Pline!) ou de l'hysope, cueillies dans des circonstances précisées, l'influence du jour de la semaine, de l'heure, des phases de la lune, des messes à faire dire, etc., compliquent suffisamment les procédés pour que l'on soit bien assuré de ne point les retrouver exactement dans le folklore actuel et vivant.

Nous nous contentons de signaler d'autres oraisons "mystérieuses", "très efficaces", "de grande vertu", etc., véritables rabâchages où l'on trouve les moyens de se préserver contre la fragilité humaine, contre ses ennemis, contre les armes à feu, le moyen de rendre une femme fidelle (*sic*), etc., etc., le tout contenant par-ci, par-là, des séries de mots magiques.

La plus belle de ces séries est à coup sûr le début de cette pièce que "le grand Saint Léon, Pape, écrit à Charles, roi de France" et qui sert pour être ferré à glace (*sic*) contre les adversités, etc. :

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Levez vous, Trinité et unité indivisible. † Un Dieu Messie † Sother † Emmanuel † Sabaoth † Adonay † Coteraton † Ysion † Son † Lon † Gon † Son † Osiam † Salut † Vie † Vérité † Ve † Sagesse † je suis † ce que je suis † c'est moi qui est l'Agneau † la brebis † le veau † le serpent † le bélier † le lion † le vert † le soleil Agla, l'image † le pain † la vie † la fleur † la montagne † la porte † la fontaine † etc., etc., etc. (p. 81).

Et l'on continue ainsi pendant deux pages.

Outre l'*Enchiridion* et cette dernière oraison (!), il y en a, p. 97-9, une troisième qui fut, comme les deux autres, envoyée par le pape Léon à Charlemagne roi et empereur. C'est un peu plus qu'il n'en faudrait.

Il y a aussi "les paroles que dit Adam, lorsqu'il fut en enfer ou aux limbes, sur le bord de l'Achéron", la "conjuración pour les esprits de l'air" et mille autres sottises.

Après toutes ces bizarreries, où l'on chercherait vainement,

croyons-nous, un détail de folklore exact et complet, voici tout à coup, comme une étoile d'argent sur un drap mortuaire, une prière¹ d'une pureté liliale, bien faite pour les lèvres des petits enfants :

*La Patenôte blanche
pour aller infailliblement en paradis.*

Petite patenôte blanche que Dieu fit, que Dieu dit, que Dieu mit en paradis. Au soir, m'allant coucher, je trouvai trois anges à mon lit couchés, un aux pieds, deux au chevet, la bonne Vierge Marie au milieu qui me dit que je me couchais, que rien ne doutais. Le bon Dieu est mon père, la bonne Vierge ma mère, les trois Apôtres sont mes frères, les trois Vierges sont mes sœurs. La chemise où Dieu fut né, mon corps en est enveloppé, la croix Sainte-Marguerite à ma poitrine est écrite; Madame s'en va sur les champs à Dieu pleurant, rencontra Monsieur Saint Jean; Monsieur Saint Jean d'où venez-vous? Je viens d'Ave Salus. Vous n'avez point vu le Bon Dieu; si est, il est dans l'arbre de la croix, les pieds pendants, les mains clouants, un petit chapeau d'épine blanche sur la tête. Qui, vivant bien, la dira trois fois au soir, trois fois au matin, gagnera le paradis à la fin.

(p. 130.)

Immédiatement après, on lit (p. 131-4) trois procédés de divination qui, allégés de quelques détails fort suspects, peuvent sans doute être retrouvés quelque part dans les traditions locales :

Divination par le crible.

Quand on se détermine à vouloir savoir quelque chose de secret, on place le sas ou crible entre les deux pointes d'une paire de force à tondre, puis deux personnes mettent chacun le doigt du milieu de la main gauche sous l'anse de la paire de force où le crible est attaché, et on le soutient en l'air : puis on prononce ce que l'on veut savoir, disant : O crible, tu tourneras, si c'est un tel ou une telle qui a telle ou telle chose, puis on prononce les mystérieuses paroles : *Dies Mies Jeschet, Benedøset, Dowima Enitemaü*; si la personne nommée est coupable, le crible branle, tourne et tombe; sinou on recommence sous le nom de quelque autre.²

Pour lever tous sorts et enchantements.

Prends un cœur de mouton et le perce de clous et le suspends à la cheminée, disant : *Rostin, Clasta, Auvara, Chasta, Custodia, Duranée*; il faut dire ces

(¹) [Le texte suivant semble composé de deux fragments, appartenant tous deux à des prières populaires. Nous croyons vaguement que le pater blanc existe au pays de Liège; nous en attendions un texte traditionnel d'une personne qui, sans doute, a perdu de vue son aimable promesse. — O. C.]

(²) Dans *Mélusine*, IV, 284, M. Tuschmann rapporte ce procédé, d'après plusieurs auteurs, comme moyen de découvrir la sorcière. En 1623, une femme de Hollain (Hainaut) fut condamnée pour avoir usé de cette méthode, qui était connue des Anciens.

mêmes paroles sur le cœur, et le huitième jour ne se passera pas que le sorcier, qui a jeté le sort s'il en a été jeté, ne te vienne prier de laisser le cœur parce qu'il sent de grandes douleurs au sein : alors tu lui demanderas d'ôter le sortilège, et il te demandera quelque animal pour lui jeter, ce que tu peux lui accorder, sinon il crèvera par le milieu du corps.

Pour découvrir les larrons.

Écrivez séparément sur un papier tous les noms de ceux qui sont dans la maison, maîtres, valets et autres; jetez et faites aller au fond, les billets dans une poêle d'airain, pleine d'eau claire; puis dites dessus : Je te conjure Onazarde, Arogani, Labilaf, Parandomo, Azigola, Maractatam, Siranday, Eptalton, Lamboured, de me faire connaître le Larron; alors si son nom est dans la poêle, il s'élèvera sur l'eau, et s'il en vient deux ou plusieurs, ils seront complices.

Le volume se termine par une série de vingt-cinq "secrets mystiques" qui sont de véritables formules de *sègneur*, « signures », comme diraient nos paysans, et dont voici des spécimens :

Pour se garantir des armes à feu.

Dites trois fois : Dieu y ait part et Notre Dame. Je vois la bouche du mousquet; Dieu garde l'entrée, et le Diable la sortie. Puis appliquez sur votre poitrine, douze feuilles de petit papier bis-blanc, sur chacune desquelles vous aurez tracé la dernière figure de la planche VII avec ces mots : Armisi, farisi, nestingo. (p. 136.)

Pour gagner au jeu.

Cueillez de la fougère la veille de St-Jean, inclusivement à midi, faites en un bracelet en forme de ces caractères HUTY. Mettez ce bracelet sur la chair nue de votre bras droit et récitez l'oraison du jour où vous serez avant que de jouer. (p. 137.)

Pour mettre la paix entre gens qui se battent.

Ecrivez avec de l'encre bleue sur le tour d'une pomme d'apis bien mûre les mots « Haon quid facies asinus in loco » et la jetez au milieu des combattants. (p. 139.)

Pour se faire aimer d'une personne.

Prenez du trèfle à quatre feuilles et le mettez sur la pierre bénite, qu'il soit dit une messe dessus, puis le mettez dans un bouquet que vous ferez sentir à la personne dont vous voulez être aimé, disant : « Gabriel illa sunt »; faisant en même temps toucher votre genou droit avec le sien. (p. 140.)

*
* * *

L'éditeur inconnu de l'*Enchiridion* donne, en tête de son livre, une préface "Aux sages cabalistes", et les prévient que son

ouvrage est une édition perfectionnée et complétée des éditions antérieurement parues à Parme, Lyon, Mayence, Ancône, Francfort, etc. Il ajoute dans un "Avis important", p. 151, qu'il est inutile d'essayer les formules magiques, si on ne les a pas fait précéder de tous les actes religieux nécessaires pour arriver à un état de pureté convenable.

Ces avis indiquent la note exacte de l'ouvrage : ils suffiraient déjà à donner une apparence très convenable à cette collection composite de prières et de formules magiques légèrement christianisées, à ce mélange bizarre de religion et de superstition.

Si l'analyse que nous avons tentée ci-dessus ne suffisait pas à lever tous les doutes sur les caractéristiques de l'ouvrage il faudrait reproduire ici, d'après les p. 123-6, une vraie " prière " à dire " avant toute opération ", puis les formules pour exorciser les parchemins, plume et encre, pour bénir le parfum et même pour exorciser et bénir le feu dont on pourrait avoir besoin !

En résumé, l'auteur semble avoir plus ou moins connu d'anciens livres de magie ; il s'est de même visiblement inspiré du folklore, au moins dans la seconde moitié de son livre. On ne s'étonnera pas qu'il ait obéi, sans doute par intérêt, au mouvement de maladroite christianisation qui s'est fait jour dans le haut moyen âge et qui se continue obscurément dans nos campagnes. Il a cru fort utile d'incorporer des prières inspirées des livres de quelque clerc, ou des choses inventées à l'imitation de celles-là, à côté de pseudo-prières, — les *signures* — extraites de l'un ou l'autre manuscrit villageois, ou de quelque édition de colportage. En intercalant, par ci, par là, des listes de mots étranges entrecoupés de signes de croix, il obtenait un livre assez mystérieux pour attirer les esprits simples et trop peu dangereux pour les effrayer à jamais.

C'est de cette composition même que résulte le peu d'influence que l'*Enchiridion* et les livres analogues peuvent avoir sur les traditions populaires. Il est probable, en effet, que cette influence ne se fait sentir que par le nouveau relief donné à des faits déjà traditionnels et plus ou moins connus.

Dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, je trouve, comme un témoignage en faveur de cette opinion, un vieux papier jauni sur lequel la main tremblante de quelque vieillard a écrit une formule pour chasser *le mal de flangt*.

Le naïf auteur de cette copie a sans doute été heureux de compléter, pour son usage, la série des « signures » imprimées ; elles seules, courtes et simples, ont dû retenir son attention, au détriment des prières laborieuses, des exorcismes incompréhensibles et des procédés interminables et peu précis.

L'histoire de notre édition "soigneusement revue" et extérieurement christianisée semble donc être celle de toutes les transformations qu'ont subies les croyances primitives.

Le peuple a essayé de sanctifier au moyen de prières, de mots sacrés et de signes de croix, les superstitions les plus caractéristiques ; on a voulu, du mauvais, faire du bon — et c'est le mauvais qui perdure !

Ramioul-Ramet, prov. de Liège.

François RENKIN.

CONTES FACÉTIEUX.

II.

C'È PO L'AOUSSE !

Divins brâmint des cînse di l'Ardenne, quand on towe on pourçai vès l'meus d'jun ou d'julètte, on a l'costeume de wârder on djambon qu'on mètte è li tch'minêie po waswârder.

Ci djambon-là, c'est po l'aousse, dist-on ; pasqui quand l'aoussc est faite, on n'mâque nin de fer 'n' gasse, et l'djambon, c'è-st-ottant d'trové po ç' djoû là.

A d'faiete di çoula, i-gn-aveu d'vins 'n' cînse ine mèskèenne fwêr pau, fwêr pau sûtêie, ma fwè.

Ça fait qui l'dame ni féve à tos côp qui d'lî rêpèter :

— *Qui v'z avez pau d' malice !*

Awè, min, cisse meskèenne-là, elle avcut ètindou rêpèter qui l'djambon, c'èsteu po l'aoussc.

Dans beaucoup de fermes de l'Ardenne, quand on tue un cochon vers juin ou juillet, on a la coutume de garder un jambon, que l'on place dans la cheminée pour le fumer.

Ce jambon-là, c'est pour l'août, dit-on ; parce que, quand l'août est fait, on ne manque pas de faire un régal, et le jambon, c'est autant de trouvé pour ce jour-là.

A propos de cela, il y avait dans une ferme, une servante fort peu intelligente, ma foi.

Ça fait que la dame ne faisait que de lui répéter :

— *Que vous avez peu de malice !*

Oui, mais, cette servante là avait entendu répéter que le jambon était pour l'août.

Ossu, elle âreû d'né si âme à diale
po savu quî qu' c'esteu po onque, parè,
l'aousse.

On djoû qu'elle si trovêve tote fi
seûle à l'since, on caque à l'ouhe.

Elle va droviêt. C'èsteut in homme,
et po mî dire, on fin voleur.

— Bondjoû, mèskèenne, di-st-i l'voleûr.
Quimint v' va-t-i ?

— I n'va bin, mi, di-st-elle. Et vos ?

— Et mi avou. Dji vins vèû quimint
qu' çoula rote chal. Y estez-ve bin ? n' vi
mâque-t-i rin ?

— O nènni, di-st-elle. I-n-a chal à
magnî tant qu'on vout, et minme ènne
n'a qui d' trope !

— Quimint, çoula ?

— O awè, di-st-elle tot bièsmint.
Enne a d'trope, pusqui v'là on djambon
po l'aousse.

— Oho !

— Et minme dji n'sé quî c'è cila. On
m'dit tofer : c'è po l'aousse...

— Quî c'è ? di-st-i l'autc abèiemint, et
bin, c'è mi l'aousse !

— Adon, montez so 'n' tchèyîre et
s'prindez-le.

Noste homme ni s'èl fa nin dire deux
côp.

Mais d'avant dè monter, i metta là so
l'tâte on fwêr bordon qu'il aveut è
s'main.

— Là ! fa l'meskèenne, qwè-z è-ce don
çoula ?

— Çoula, c'è dè l'malice, di-st-i
l'homme : dj'èenne a tofêr avou mi ; on
'n' a sovint mèsache, vèyez-ve, è nosse
mestî.

— Hîe ! di-st-elle, et l'dame qui dît
tofêr qu'i m'ènnè mâque ! D'nez-mc on
boquet, allez ?

Aussi, elle aurait donné son âme
au diable pour savoir qui que c'était
pour un, paraît, l'août.

Un jour qu'elle était seule à la
ferme, on frappe à la porte.

Elle va ouvrir. C'était un homme,
et pour mieux dire, un voleur.

— Bonjour, servante, dit le voleur.
Comment vous va-t-il ?

— Il me va bien, dit-elle. Et vous ?

— Et moi aussi. Je viens voir
comment cela marche ici. Êtes-vous
bien ? ne vous manque-t-il rien ?

— Oh non, dit-elle. Il y a ici à
manger tant qu'on veut, et même il
n'y en a que de trop !

— Comment, cela ?

— Oh oui, dit-elle tout bêtement.
Il y en a de trop, puisque voilà un
jambon pour l'août.

— Oh ho !

— Et même, je ne sais qui c'est
celui-là. On me dit toujours : c'est
pour l'août...

— Qui c'est ? dit l'autre vivement,
et bien, c'est moi l'août !

— Alors, montez sur la chaise et
si prenez-le.

Notre homme ne se le fit pas dire
deux fois.

Mais, avant de monter, il posa sur
la table un fort bâton qu'il avait en
main.

— Tiens ! fit la servante, qu'est-ce
donc, cela ?

— Cela, c'est de la malice, dit
l'homme : j'en ai toujours avec moi ;
on en a souvent besoin, voyez-vous,
dans notre métier.

— Ah ! dit-elle, et la dame dit
toujours qu'il m'en manque ! Donnez-
moi un morceau, allez ?

— *Prindez-l' tote si v'volez, brèya l'aute tot riant. Et i s'sâva avou l'djambon.*

* * *

*On pau après, vorchal li sing'resse.
— Qué nouvelle ?
— In-a l'aousse qu'a v'nou qwèri l'djambon.*

— Di qwè ? di-st-elle li dame tot esbârêie.

— Bin sia, èdon, vos : c'è-st-ine homme. Il a v'nou, il a dit qu'il èsteu l'aousse, et dj'là a d'né l'jambon... Pus-qui c'èsteu por lu !

Et minme, il esteut bin contint, ènne a 'nn' allé tot riant.

— Bin, vo-nnè-la 'n' vètte ! Mon Diu, mon Diu, qu 't a pau d'malice, don, twè, bâcèlle !

— Pau d'malice ! pau d'malice !... Vos n'èl direz pus, savez, cisse raison là. I m'ènne a d'né, dè l'malice, i m'ènne a d'né tot on bordon !!

Conté par M. Paul Moïse, de Tilleur (Liège).

— Prenez-le tout si vous voulez, cria l'autre en riant. Et il se sauva avec le jambon.

* * *

Un peu après, revoici la fermière.
— Quelle nouvelle ?
— L'août est venu chercher le jambon.

— Comment ? dit-elle la dame tout ahurie.

— Et bien oui, n'est-ce pas, vous : c'est un homme. Il est venu, il a dit qu'il était l'août, et je lui ai donné le jambon... Puisque c'était pour lui !

Et même il était bien content : il est parti en riant.

— Et bien, en voilà une verte (une raide) ! Mon Dieu que tu as peu de malice, donc, toi, jeune fille !

— Peu de malice ! peu de malice !.. Vous ne la direz plus, cette parole là. Il m'en a donné de la malice, il m'en a donné tout un long bout !!

Charles BARTHOLOMEZ.

LE JOUR DES ROIS.

IV.

Chanson de quête, à Esneux.



A hè- you dji vins hè-yî, C'è qui ç'n'è nin po ri- re; C'è po



veüye si vos m'don- riz On p'tit còp d'voss' bi- re. D'nez-m' aut'



tchwè, c'è tot don, Tot-à- fait vint bin à pont Po les pauvrès



djin Qui n'ont rin po d'main.

1.

1.

*A hèyou, dji vins hèyi
C'è qui ç'n'è nin po rre.
C'è po veûye si vos m'donrîz
On p'tit côp d'voss' bîre
D'nez-m' au' tchwè, c'è tot don,¹
Tot-à-fait vint bin à pont
Po lès pauvrès djin
Qui n'ont rin po d'main.*

*A hèïou, je viens héler
C'est que ce n'est pas pour rire.
C'est pour voir si vous me donneriez
Un petit coup de votre bière ;
Donnez-moi autre chose, c'est tout don
Tout vient bien à point
Pour les pauvres gens
Qui n'ont rien pour demain.*

2.

2.

*Si vos savî qui dj'a seû,
Vos sèrî binâhe
Vos v'drèss'rîz dju d'voss' tchèyîre
Et s'îrî-v' è l'câve
Prinde on posson è voss' main
Si m'tirrî-v' on p'tit côp d'vin
Vos ârî l'honneur
D'm'avu d'né à beûre.*

*Si vous saviez combien j'ai soif,
Vous seriez bien aises (gentils?)
Vous vous dresseriez de votre chaise
Et vous iriez dans la cave
Prendre un broc dans votre main
Et me tireriez un petit coup de vin
Vous auriez l'honneur
De m'avoir donné à boire.*

Se chantait chaque année à Esneux (Liège) sur cet air, noté par M. Th. Strivay.

Henri SIMON.

(¹) [A propos de : *c'è tot don*, voir la note ci-dessus p. 136. — O. C.]





CONTES MERVEILLEUX.

III.

Le Château des Sept-Montagnes.

Il y avait une fois un homme et sa femme qui avaient été fort riches, mais qui étaient devenus pauvres.

Ils avaient un garçon, et ils étaient si pauvres, si pauvres, que pour gagner sa vie, le garçon devait aller au bois ramasser des ramilles.

Un jour, il a rencontré dans le bois un pauvre qui lui a demandé l'aumône ; et comme il ne savait rien lui donner, le pauvre lui a demandé ce qu'il faisait :

— Je suis ruiné, a répondu le garçon. Et je dois aller dans le bois pour cueillir des ramilles.

Alors le pauvre lui a demandé s'il pouvait avoir une pièce d'or :

— Non, a répondu le garçon, je ne le peux pas.

Alors le pauvre lui a dit de faire quand même son possible pour se procurer une pièce d'or et de la lui apporter au bois ; que s'il y parvenait, il lui donnerait un moyen de refaire sa fortune.

Le garçon est alors retourné chez lui et il a tout raconté à sa mère. Ça fait qu'alors il a vendu toute la vaisselle pour avoir une pièce d'or. Il est retourné au bois et a donné la pièce d'or au pauvre, qui lui a donné quatre pièces d'or de cinq francs et l'a envoyé les risquer au jeu. Le garçon a joué ses quatre pièces d'or l'une après l'autre et il a gagné chaque fois une grosse fortune.

Devenu riche, il a voulu se rendre au Château des Sept-Montagnes. Il s'est mis en route et arrivé dans un bois, il a vu une cabane.

Il a frappé à la porte et un vieux est venu.

Alors le garçon a demandé au vieux de lui dire où se trouvait le

Château des Sept-Montagnes. Ce vieux-là était le roi des poissons. Il a fait venir tous les poissons de la mer et des rivières et leur a demandé où c'était. Mais aucun poisson n'a pu le dire.

Alors le vieux a dit au garçon d'aller chez son frère, qui était plus vieux que lui et qui restait à cent lieues de là.

Le garçon y est allé et a demandé au vieux *après* le Château des Sept-Montagnes. Ce vieux-là était le roi des insectes.

Il a fait venir tous les insectes et leur a demandé où c'était. Mais aucun insecte n'a pu le dire.

Alors le vieux a envoyé le garçon chez son autre frère, qui était encore plus vieux que lui et qui restait à cent lieues de là. Le garçon y est allé et a demandé au vieux le Château des Sept-Montagnes. Ce vieux-là était le roi des oiseaux.

Il a fait venir tous les oiseaux et leur a demandé où c'était.

Aucun des oiseaux ne pouvait répondre, quand une hirondelle, qui était en retard, est arrivée. Alors elle a indiqué où était le Château et, sur l'ordre du vieux, elle y a conduit le garçon.

Quand ils sont arrivés, l'hirondelle a dit au garçon :

— Vous trouverez trois portiers qui fument beaucoup; il faut prendre trois paquets de tabac et leur en donner un à chacun.

Le garçon a fait ce que l'hirondelle avait dit et les portiers l'ont laissé passer.

Entre le deuxième et le troisième portier, il a vu un étang où trois jeunes filles se baignaient.

Il a volé la robe bleue d'une des jeunes filles et s'est caché.

Quand la jeune fille est sortie de l'eau, elle n'a plus retrouvé sa robe et s'est mise à crier. Alors, il s'est montré et a dit qu'il lui rendrait sa robe si elle voulait le faire entrer dans le Château.

La jeune fille *a bien voulu* et l'a conduit près de son père, qui était le roi du Château des Sept-Montagnes.

Le roi a demandé au garçon ce qu'il pouvait faire.

— Tout, a répondu le garçon.

Alors, le roi lui a donné une *manne* de plumes et lui a ordonné de bâtir un château de plumes sur l'étang !

Le garçon a pris le panier et est allé au bord de l'étang. Arrivé là, il se décourageait; mais la jeune fille à la robe bleue est venue et comme elle était sorcière, elle a fait le château de plumes.

Le second jour, le roi a fait appeler le garçon et lui a donné une

heppe « hache » de verre en lui ordonnant d'abattre un bosquet de chênes.

Au premier coup qu'il a donné, la *heppe* a cassé.

Alors la jeune fille est encore venue et après avoir raccommodé la *heppe*, elle a abattu tous les chênes.

Et puis c'ôp là, le troisième jour, le roi a jeté sa bague dans un puits et a dit au garçon que s'il la rapportait, il aurait sa fille en mariage.

Le garçon s'est mis à tirer l'eau du puits, mais l'eau revenait toujours. Alors la jeune fille est venue et a dit au garçon de la couper en petits morceaux et d'avoir soin de jeter tous les morceaux dans le puits. Le garçon a fait ce qu'elle demandait; mais en jetant les morceaux, il a vu qu'il avait perdu le pouce du pied droit de la jeune fille.

La jeune fille est revenue avec la bague et le garçon est allé la porter au roi.

Alors le roi a dit :

— Avant de vous marier, on va vous bander les yeux, on amènera mes trois filles et il faut que vous choisissiez trois fois la même !

On a fait cela; le garçon s'est accroupi et tâtant les pieds des jeunes filles, a reconnu la jeune fille à la robe bleue, grâce au pouce qui manquait à son pied.

Le roi l'a fait recommencer trois fois, en changeant les jeunes filles de place, mais le garçon a choisi chaque fois la jeune fille à la robe bleue.

Alors le roi les a laissé se marier et le garçon a demandé *pour* aller revoir ses parents avec sa femme. Il est parti et arrivé là, il a su que son père était mort et sa mère remariée.

Il a été à l'auberge avec sa femme et a voulu retourner seul à la maison. Ça fait qu'alors sa femme lui a dit qu'il ne devait pas se laisser toucher par ses parents à lui, sans quoi, à son retour à l'auberge, elle et lui ne se reconnaîtraient plus.

Le garçon l'a promis et il est parti.

Arrivé chez sa mère, elle l'a reconnu et l'a embrassé.

Ça fait qu'alors, quand il est rentré à l'auberge, il n'a plus reconnu sa femme et sa femme ne l'a plus reconnu.

Il y avait trois hommes à l'auberge; quand la femme a vu qu'elle ne reconnaissait plus son mari, elle a deviné ce qui était arrivé, elle

a donné rendez-vous aux trois hommes dans sa chambre, le premier à minuit, le deuxième à minuit et demi, le troisième à une heure.

Le premier est venu à minuit, la femme l'a reçu et au bout de quelque temps, voyant que ce n'était pas son mari, elle l'a envoyé à la cave pour chercher du charbon, et au puits pour tirer de l'eau.

Le deuxième est venu à minuit et demi, et elle a fait la même chose qu'avec le premier.

Le troisième est venu à une heure et après avoir parlé avec lui, elle a reconnu son mari et ils sont demeurés ensemble.

Adon, quand dj'a vèù ça, dj'a pris on p'tit tch'fau d'deux caurs et dj'a raccouru sus s'queueve.

Recueilli à Stave (Entre-Sambre et Meuse).

Louis LOISEAU.

NOTES ET ENQUÊTES.

21. **La Folle-Pensée.** — Dans son numéro du 28 mai dernier, le journal *La Meuse* publiait un article signé Stenio, où il s'agit des transformations qu'a subies depuis quelques lustres le vieux quartier des Vennes à Liège. Une des anciennes propriétés de cet endroit, lieu dit "A la Folle Pensée", était autrefois le rendez-vous de la jeunesse et n'a point entièrement perdu sa vogue ancienne. L'auteur de l'article indique comme origine de ce nom l'histoire suivante :

« Paulus Desprez, second fils de Jehan, était tout fêru d'amour pour la belle Marie Stiennon ; cette tendresse datait de leur première communion et les deux amoureux s'étaient juré de ne jamais se séparer.

» Hélas ! si l'amour propose, très souvent les pères disposent. Le papa de Marie, qui avait cru Paulus l'aîné de sa famille, apprit qu'il était le cadet et que son père avait laissé son fief à l'aîné de ses rejetons.

» Scène violente, le dimanche, lorsque les deux amoureux rentrent chez Stiennon.

» Poussé au paroxysme de la rage, Stiennon frappe à tort et à travers ; Marie reçoit un coup terrible dans la poitrine et meurt six jours après, « le cœur doublement brisé par son père », dit la légende.

» Paulus ne voulut pas survivre à celle qu'il aimait tant et, le jour même de la mort de Marie, il se jetait dans l'Ourthe, grossie par un orage.

» A la suite de ce tragique dénouement, la terre et le fief des Desprez et le rivage où l'on avait vu pour la dernière fois le malheureux amoureux furent appelés : A la Folle-Pensée.

» Marie et Paulus furent enterrés ensemble, et la légende ajoute que dans les nuits sombres, à minuit sonnante, on voit passer, sur les terres de la Folle-Pensée, un jeune et beau couple en habits de noces.

» On raconte aussi que, pendant des siècles, on allait jeter des marguerites sur la tombe de ce Daphnis et de cette Chloé. »

Nos lecteurs connaissent-ils autrement cette légende, et quelqu'un peut-il nous dire si elle est extraite d'un livre, ou puisée à la source populaire ?

22. Un concours de folklore. — Nos lecteurs wallons connaissent le *Sauverdia* [le Moineau], un joli petit journal qui paraît à Jodoigne et qui plaide avec entrain la "cause wallonne" en répandant le goût de la littérature en dialecte dans nos provinces du centre et de l'ouest.

Ce sera pour nos amis une bien agréable surprise de voir dans l'avant-dernier numéro (23 juillet) de cette intéressante publication, un article traitant du folklore.

A propos de *Wallonia*, dont il parle en termes charmants, l'excellent walloniste qui se cache sous le pseudonyme de "Jean Flâneur" attire, en ces termes, l'attention du public sur les traditions populaires :

Dins c' publication là, on rachonne totes les vîgeries di noss patoès, mèchnées à droète à gauche; les vîx contes di grand'mère, mainme les cinques qui d'prime aboird, chonment-nu n'awet ni cul ni tiesse; les lédgindes di villatge, les spots, les viès tchansons qui veignent-nu on s' sait d'èvou, les rondes qu'on tchanteûve quand on esteûve èfant, les clignettes, les viès croèyances, superstitions, vîx usatges, les vîx r'mèdes di bonne feume, dont on s' sièt co dins les campagnes, etc.

Après avoir montré l'importance des recherches de folklore au point de vue patriotique et historique, l'auteur annonce qu'il ouvre, sous forme de concours, une enquête sur les traditions populaires. Les manuscrits, portant les noms et adresse des expéditeurs, devront être envoyés au bureau du *Sauverdia*, 21, Marché-aux-Vaches, à Jodoigne, avant le 1^{er} septembre. Il pourra être décerné trois prix consistant en deux pièces de théâtre et une romance avec musique, tous ouvrages rédigés en wallon namurois, par M. Louis Loiseau.

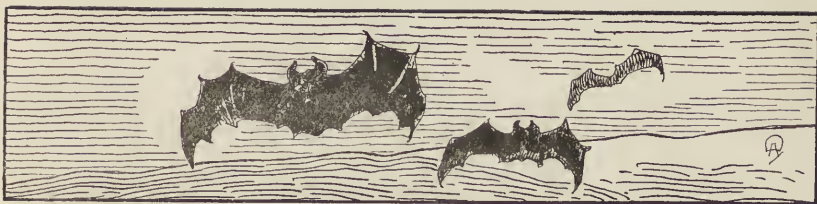
En terminant, l'auteur a soin de recommander aux futurs concurrents la plus scrupuleuse exactitude dans leurs relations de folklore :

Attintion, dit-il, i n' s'adgit nin vaici d'inventer ni di s'crire au mia. I s'adgit d' raconter fidèlemint c' qui vos auroz ètindu raconter, sins rabèlli, sins rin candgî à l' façon do conteu, mainme lèyi les fautes et les èspressions bizarres dont i s' sierveûve po raconter.

Tous nos compliments à "Jean Flâneur" et nos meilleurs souhaits au vaillant *Sauverdia*.

O. C.





ASTRONOMIE.

I.

Ce qu'on voit dans la Lune.

Parmi les contes mythiques les plus intéressants, il n'en est peut-être pas de plus vivaces que ceux qui se rapportent aux prétendus dessins formés par les taches de la Lune.

Ces visions et les légendes qui les expliquent, se retrouvent aussi bien chez les Anciens et chez les Sauvages que dans les survivances extraites du vieux patrimoine intellectuel de nos paysans.

Un illustre savant belge a publié sur le sujet qui nous occupe une étude curieuse, véritable article de folklore, perdu dans un ouvrage spécial trop peu connu des folkloristes¹.

Nous croyons utile de le reprendre ici, en élaguant simplement quelques détails superflus.

*
* *

« Il n'y a probablement pas de pays, dit-il, où l'on ne se représente un tableau fictif dans le disque de notre satellite. Cette peinture imaginative diffère suivant les peuples; il n'y a donc de général que le besoin de mettre les traits d'objets connus sur les taches de l'astre. Et cependant, au milieu des figures diverses que l'on se représente dans la Lune, dominant deux types principaux, qui ont une certaine distribution géographique.

« Ainsi, dans l'Asie orientale, la vision commune est celle d'un lièvre ou d'un lapin. Il est manifeste qu'elle se transmet d'homme à

(¹) J. C. HOUZEAU, pp. 40-2 de sa *Préface à la Bibliogr. génér. de l'Astronomie*, publiée avec la collab. de M. A. LANCASTER, 2 vol. gr. 8°, Bruxelles, Hayez, 1882-7.

homme et de génération à génération. Il serait impossible de dire à quelle antiquité elle remonte, mais si l'on considère la ténacité de semblables impressions, il y a toute probabilité que cette antiquité est fort grande.

« Les Japonais et les Chinois se représentent, dans les taches de la Lune, un lapin assis sur le train de derrière, placé devant un mortier et tenant entre les pattes de devant un pilon, au moyen duquel il pile du riz à la manière de l'Orient. Les Hindous y voient un lièvre, ce qui n'est guère différent... Quelquefois cependant le lièvre est remplacé par un chevreuil qui paît tranquillement l'herbe... Les Siamois placent aussi pour la plupart, dans la Lune, la figure d'un lièvre, bien que quelques-uns y voient un homme et une femme qui cultivent un champ. Mais ce qui est fort remarquable, c'est que, pour presque toutes les peuplades indiennes de l'Amérique du Nord, le lièvre est le symbole de la Lune... Enfin dans l'Amérique centrale, on trouve, sur des monuments, la Lune représentée sous la figure d'une cruche ou d'une coquille à spires, d'où sort un lièvre...

» Lorsqu'on passe de l'Amérique du Nord à celle du Sud, l'image placée par les populations dans notre satellite subit un changement complet. Dans l'Amérique méridionale, c'est l'idée d'une figure humaine qui a guidé les conceptions. Les Incas racontent qu'une fille de joie se promenant par le clair de Lune, s'éprit de la beauté de l'astre et désira le posséder. Elle s'élança sur lui pour l'embrasser; mais la Lune, en la voyant approcher, l'étreignit d'un mouvement vigoureux et la retient encore. Les représentations à forme humaine ne sont pas d'ailleurs bornées à la région du Pérou. Mais en s'étendant géographiquement, elles deviennent variables... C'est aussi de la figure humaine que paraissent s'être inspirées les principales nations africaines, particulièrement celles du Sud du continent. Ainsi les Hottentots voient très distinctement dans la Lune les traits d'un visage.

« Les Anciens Scandinaves, plus avancés que ces peuplades, rattachaient les taches de l'astre des nuits à une véritable légende... Dans l'explication des Esquimaux du Groenland, Anninga, la lune, qui est le frère de la belle Malina, le Soleil, poursuivait un jour sa sœur, et était au moment de l'atteindre. Malina se retourne, et ayant ses doigts tout noircis de la suie d'une lampe, frotte de cette suie sur le visage et les habits d'Anninga, qui en portent les marques. Dans le N.-O. de l'Inde, les Khasias, qui regardent la Lune comme brûlée chaque mois par le Soleil, voient dans les taches de son disque, les cendres résultant de cette combustion.

« Parmi les représentations anthropomorphiques, celle qui atteignait la plus haute expression était incontestablement la vision

grecque d'une face de jeune fille. ¹ Elle est restée aux nations latines. Les nations germaniques sans sortir des figures à type humain, inclinent davantage vers l'image d'un petit homme, courbé et portant un faix. ² Shakespeare parle plusieurs fois d'un homme auprès duquel se voient un chien et un buisson. ³

« On peut donc faire deux grandes divisions, entre lesquelles se partagent les différents peuples de la terre, relativement à l'image qu'ils voient dans la Lune. La majeure partie de l'Asie et de l'Amérique du Nord adhèrent au type du rongeur, lapin ou lièvre. Les autres parties du globe s'inspirent des figures humaines. Cette distribution est certainement un trait remarquable, qui ne serait pas sans avoir une grande portée dans une histoire des égarements endémiques de l'imagination. Il ne faut pas cependant y voir un fait de distribution trop absolu. Il y a çà et là des figurations qui sortent de ces deux cadres; mais elles sont géographiquement resserrées. Ainsi, les Persans croient trouver dans la Lune le reflet de leur pays; aux îles Fidji, ce que les indigènes voient dans le disque de cet astre, ce sont des rats; au Utah, les Indiens y distinguent une grenouille. Si l'on voulait d'ailleurs, parmi nos populations civilisées, descendre aux opinions tout-à-fait locales, on pourrait augmenter presque indéfiniment le nombre des tableaux. Ce résultat est tout simple, puisqu'il s'agit de dessins arbitraires, construits par l'imagination.

« Mais il reste ce grand fait que non seulement les hommes dans l'enfance sociale, mais ceux appartenant aux classes éclairées de la civilisation voient les uns comme les autres une image factice en regardant la Lune, et que cette vision se transmet par tradition. Des personnes instruites, qui ont eu l'occasion d'examiner des photographies ou des dessins de notre satellite, ne peuvent pas jeter les yeux sur le disque lunaire sans se trouver vaincues par la puissance de l'illusion traditionnelle. Les yeux, le nez, la bouche du visage humain leur apparaissent avec une force irrésistible, comme ils pouvaient se montrer à leurs ancêtres de l'âge antique de la pierre. Ces personnes savent, il est vrai, que leur imagination les trompe. Mais au milieu même de nos sociétés avancées, combien, parmi le vulgaire, n'ont

(¹) PLUTARQUE, *De facie in orbe lunae*. [Dans son § 2, Plutarque parle en effet d'une face; § 3, il cite Agesianax qui voit dans la Lune la face d'une jeune fille « de qui l'œil semble être plus » verd que bleu. — La joue un peu de rouge colorée »; § 4, il rappelle l'opinion d'après laquelle les taches « sont les nuages et figures de la grande mer océane, représentées et apparaissent en la lune, comme en un miroir. » Cf. la traduction d'Amyot.]

(²) [On retrouvera plus loin, dans les traditions wallonnes, cette vision « germanique » et la vision « latine ».]

(³) *Midsummer-night's dream*, 1590, act. V, sc. 1; *Tempest*, 1611, act. II, sc. 2.

pas dépassé dans cette circonstance le niveau du sauvage et, demeurant encore à l'astronomie fabuleuse, tiennent l'illusion pour une réalité! »

*
* * *

Dans l'étude qu'on vient de lire, Houzeau n'ayant pas à faire œuvre d'ethnographe, nous a privés d'un certain nombre d'histoires explicatives qu'il aurait recueillies avidement dans ses lointains voyages s'il eût songé à leur grand intérêt mythologique.

Voici par exemple comment les Namaquas de l'Afrique Australe expliquent les taches de la Lune. Cet astre envoya un jour le lièvre à l'homme pour lui porter ce message : « De même que je meurs et que je renais à la vie, de même vous mourrez et renaîtrez. » Le lièvre alla trouver l'homme et, se prenant comme exemple au lieu de prendre la Lune, il lui dit : « De même que je meurs et que je ne renais pas à la vie, de même vous mourrez pour ne pas renaître. » Puis le lièvre alla dire à la Lune ce qu'il avait fait ; la Lune le frappa d'un coup de sa hachette et lui fendit la lèvre — et il a conservé les traces de sa blessure ¹. Quelques-uns prétendent que le lièvre s'enfuit et court toujours, mais d'autres disent qu'il griffa la Lune au visage et lui fit des écorchures que l'on y voit encore ².

On pourrait multiplier les exemples qui témoignent de la croyance à l'animisme de la Lune, autant que de cette influence si naturelle de l'œil intérieur sur l'œil physique, cette espèce d'auto-suggestion, grâce à laquelle chaque homme retrouve invinciblement dans le disque lunaire le même dessin que ses ancêtres y ont vu de toute antiquité et que ses amis y voient encore.

A propos de la figure humaine dont parle Houzeau, vision qui est à peu près générale actuellement dans nos contrées, on doit remarquer que cette tradition s'est assurément renforcée par ce fait que nos almanachs populaires et notamment l'*Almanach des Bergers* qu'on ne manque point chaque année d'incorporer dans l'édition complète du *Mathieu Laensbergh*, représentent la pleine lune sous la forme d'une grosse figure bouffie. C'est ainsi, comme le constatait *Mélusine* dans ses récentes utilisations de l'iconographie tradition-

(¹) Ce détail rappelle notre conte wallon sur l'origine du becdefèvre, ci-dessus, p. 54.

(²) TYLOR. *Civilisation primitive*, trad. franç. 1876, I, 407.

nelle, qu'il s'est produit entre le folklore et l'image un double courant d'influence : l'imagerie populaire emprunte à la tradition, elle s'en inspire plus ou moins adroitement — puis la tradition retourne au peuple sous cette forme nouvelle qui donne un nouveau relief et un regain de force à la croyance qui s'effritait peut-être.

Cette vision de la face humaine dans la Lune, qui a persisté comme le disait Houzeau, même chez les lettrés, n'est pas, on le sait, la plus remarquable.

Les autres « manières de voir » se justifient et se renforcent par des légendes que nos paysans racontent encore volontiers, bien qu'ils aient ordinairement perdu l'habitude visuelle et les idées animiques primitives qui leur donnèrent naissance.

Chose curieuse, ces légendes ne se sont guère modifiées et, en tous cas, elles conservent assez nettement l'empreinte de la conception sauvage. Ce sont, en effet, de véritables histoires édifiantes et il s'agit tantôt d'une vengeance exercée par la Lune, tantôt d'une simple punition — ce qui en dernière analyse, revient absolument au même.

* * *

On connaît la légende de Bazin et la comparaison proverbiale :

*C'è comme Bazin è l'baîté
Il a çou qu'il a mèrité.*

C'est comme Bazin dans *la Beauté* [la Lune]
Il a ce qu'il a mérité.

Voici une variante de cette légende, recueillie à Vierset-Barse :

Bazin était un voleur émérite; il voulut, par une nuit sombre, aller voler du foin chez un fermier, en entrant par la fenêtre du toit. Au moment où il allait se retirer, muni d'une botte très grosse, la lune se mit à briller et un rayon vint frapper Bazin en pleine face. Le fermier, qui s'était réveillé, reconnut le voleur et cria son nom dans la nuit. Bazin, furieux d'être découvert, envoya la Lune « aux six cent mille diables qui l'emportent ! » et celle-ci « pour se venger, retira son rayon et enleva Bazin. » C'est lui qu'on voit là-haut avec sa botte de foin.

Dans la province de Groninghe (Pays-Bas) on raconte qu'un marchand de légumes essaya un jour de tromper un client sur la valeur de ses marchandises, en ajoutant ce terrible serment : « Si je ne dis pas la vérité, que je sois transporté dans la Lune avec mon

faix de verdure. » — Et c'est ce qui arriva, car il avait dit un mensonge ¹.

Le serment : *Qui dj'vâie è l'baîté*, et la formule correspondante : *cour è l'leune* (on ajoute quelquefois : *avou 'n' bouhêie di spènne â cou* ²) sont bien connus en notre pays wallon. Mais je ne sache pas que le peuple raconte l'une ou l'autre histoire de nature à signaler le danger d'un abus de ces invocations. Elles sont évidemment très anciennes, et nous apparaissent comme des sortes de fossiles, rappelant les croyances de nos ancêtres sauvages sur l'animisme de la Lune.

*
**

Les légendes que l'on vient de lire se sont conservées très pures de même que celle de la fileuse, qu'on trouvera plus loin : c'est la Lune qui agit de son propre chef pour se venger d'une insulte, d'un mensonge commis sous son invocation.

Dans un autre cycle de contes relatifs aux taches de l'astre, le récit a subi une légère accommodation.

Suivant une tradition de Godarville (Hainaut) la figure qu'on voit dans la Lune est celle d'un maraudeur appelé Pharaon. Ce Pharaon allant, dit-on, par une nuit sombre, dérober les navets d'un voisin, fut tout à coup dérangé dans sa besogne par un clair de Lune subit. Craignant d'être reconnu, Pharaon saisit un fagot d'épines, l'éleva avec sa fourche, et il s'apprêtait à « boucher la Lune » lorsque « Dieu », pour le punir, « l'attira dans l'astre ». On distingue encore parfaitement aujourd'hui dans la Lune le voleur de navets ³.

La légende de *Brunô* (prov. de Namur) et celle de *Dj'han dè l'leune* (Hautes-Fagnes) sont, pour autant que nous soyons bien renseignés, identiques quant au fond, à celle de *Pharaon*. Il en est de même de l'histoire de *Bazin*, telle qu'elle est racontée pour Liège, notamment dans le « Dictionnaire des Spots », 2^e éd., n^o 1663.

Évidemment, dans ces récits, « Dieu » a pris la place de la Lune, et la leçon primitive était que la Lune elle-même s'est emparée de Pharaon ou de Brunô et les retient prisonniers pour punir jusqu'à la fin des siècles ces maraudeurs trop peu respectueux à son endroit.

(¹) *Völskundé* (de Gand) I, 217.

(²) « Avec une « buissonnée » d'épines au derrière ».

(³) A. HAROU. *Le folklore de Godarville*, p. 1-2.

D'autres légendes, s'éloignent davantage encore de la théorie animique et donnent plus nettement à la Lune le rôle d'un refuge ou d'une prison. Suivant une légende, recueillie à Florenville (Luxembourg) l'astre recèle la figure de Caïn, le premier fratricide, qui, honteux de son crime, craint de se montrer à la lumière du jour. Quelquefois, Caïn se blottit derrière un buisson; mais il se cache assez maladroitement, car on distingue très nettement ses oreilles, ses yeux, son nez et sa bouche. Les parties qu'il ne parvient pas à dérober à la vue sont ce que nous nommons les taches de la Lune ¹.

Cette légende de Caïn et du fagot d'épines se retrouve deux fois rappelée dans l'œuvre immortel du Dante ².

De même, Clément d'Alexandrie nous dit que dans la Lune se trouve l'âme d'une Sibylle, et un conte talmudique fait de l'astre le refuge de Joseph.

*
* *

Il nous reste une dernière légende, la plus jolie assurément, qui semble avoir, comme les premières, conservé une forme primitive. La variante qu'on va lire ³ nous a été contée par un vieillard de quatre-vingts ans, originaire de Lavacherie, petit village lez-S^t-Hubert, en pleines Ardennes.

Une pauvre veuve, âgée et malade, n'avait qu'une fille nommée Marie; fort habile dans son métier de fileuse, la jeune fille subvenait aux besoins de sa mère et d'elle-même. On ne lui connaissait qu'un seul petit défaut: elle aimait trop la danse et, jamais on ne faisait « les jeux » sans que Marie y fût — et n'y restât fort tard.

Chacun la recherchait, car elle était aimable et jolie, et bien souvent sa mère l'avait mise en garde contre les dangers de sa passion: Chaque fois, Marie promettait de s'amender, car elle était bonne fille; mais l'époque des fêtes au village ramenait les tentations, et elles étaient si fortes que la jeune fille n'y pouvait résister.

Un jour, la mère reprit ses remontrances: c'était la veille de « la Notre-Dame » (15 août) jour de fête au village; et les jeunes filles qui ce jour-là « vont dans le mauvais chemin » sont toujours cruellement punies.

(¹) HAROU, *ibid.*

(²) *Inferno*, XX, 125-6 et *Paradis*, II, 51.

(³) Cf. un conte assez différent, rédigé en dialecte du Geer, dans *Bull. de la Soc. liég. de littér. wall.*, 2^e série, t. XIX, p. 285-8.

Marie fut touchée des prières de sa mère et promit de rentrer avant minuit. Elle eût même l'imprudence de jurer : « Je vous obéirai, dit-elle, *ossi vrêie qui l' bainté lât è l'air.* » Et elle montrait la lune tôt levée, qui luisait au ciel de tous ses rayons pâles.

Elle alla donc au bal, avec la ferme intention de revenir à l'heure. Cependant, le bonheur de danser et de se voir courtisée fit si bien que la volage oublia sa promesse.

Minuit était bien loin déjà quand le bal fut levé. Suivant l'usage, la bande joyeuse traversa le village et vint se diviser sur la place de l'église. Chacun s'en retourna... sauf Marie.

Or le bruit de cette fête avait éveillé la vieille mère qui, ne voyant pas rentrer Marie, sort du logis et vient sur la grand' place. Elle ne voit rien... mais il lui semble entendre. La porte du cimetière est ouverte...

— Marie, dit-elle, la lune t'éclaire et je te vois !...

— Au diable soit la lune, s'écria la jeune fille.

O prodige ! ces paroles n'étaient pas sitôt sorties de sa bouche qu'elle était dans la Lune !

Et c'est elle qu'on voit là, filant sans relâche, hiver comme été, par le gel et le beau temps, à la bise comme aux vents printaniers, effrayant exemple pour les parjures et les sacrilèges.

Et ce qu'elle fait — ce sont les doux fils qui parfois descendent de là-haut, circulent lentement dans les airs, au souffle des brises d'automne, ou qui viennent se nouer aux brins d'herbe.

Ce sont les fils de la Vierge.

O. COLSON.

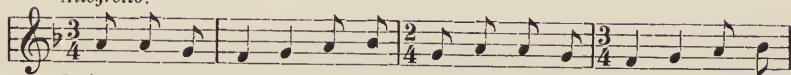


CHANSONS PLAISANTES.

I.

La chèvre effrayée.

RONDE.

Allegretto.

Gn'aveûve on' gatte è noss' cor- ti, Gn'aveûve on' gatte è noss' cor-
rall.



ti, Ell' magneûv' tos les cé- lè- ri Sous les sauts d'ga-



assai. a tempo.
bri, D'gabriet o- let è è, Sous les sauts do p'tit bi- quet.

1.

1.

Gn'aveûve one gatte è noss' corti

Il y avait une chèvre en notre verger

Elle magneûv' tos les cèlèris.

Elle mangeait tous les céleris.

Sous les sauts d' gabri

Sous les sauts de chevreau

*D' gabriole... è... è**D'gabriole...è...è**Sous les sauts do p'tit biquet.*

Sous les sauts du petit biquet

2.

2.

Elle magneûv' tos les cèlèris.

Elle mangeait tous les céleris.

Cousènne Magritte l'alleûv' tchèssî

Cousine Marguerite allait la chasser

Sous les sauts d' gabri, etc.

Sous les sauts de chevreau, etc.

3.

3.

Cousènne Magritte l'alleûv' tchèssî

Cousine Marguerite allait la chasser

Elle èûri peû, elle si sbâri.

Elle (la chèvre) eut peur, elle s'ébroua.

4.

4.

Elle èûri peû, elle si sbâri

Elle eut peur, elle s'ébroua

Elle a fè twès bias p'tits gabris.

Elle a fait trois beaux petits chevreaux.

5.

5.

Elle a fè twès bias p'tits gabris

Elle a fait trois beaux petits chevreaux

Et iunque fut mwin-ne, l'aute fut bailli.

Et l'un fut moine, l'autre fut bailli.

6.

6.

Et iunque fut mwin-ne, l'aute fut bailli,

Et l'un fut moine, l'autre fut bailli,

L'aute on bel andje au paradis.

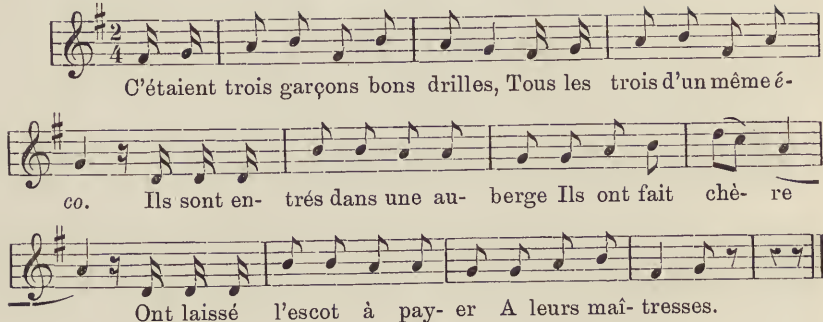
L'autre un bel ange au paradis.

Recueilli à Stave, près Florennes (Entre-Sambre-et-Meuse)

Louis LOISEAU

II.

L'écot à payer.

Lentement.


C'étaient trois garçons bons drilles, Tous les trois d'un même éco.
Ils sont entrés dans une auberge Ils ont fait chère
Ont laissé l'écot à payer A leurs maîtresses.

1.

C'étaient trois garçons bons drilles
Tous les trois d'un même éco (?)
Ils sont entrés dans une auberge
Ils ont fait chère,
Ont laissé l'écot à payer
A leurs maîtresses.

2.

Les trois fill' qui se regardent
En n'se *vivèyant* point d'argent ;
Et la plus jeun' dans ce moment
Qui cherche un gage :
« Tenez, voilà mon anneau d'or
Pour le dommage. »

3.

Elle retourne d'un pas légère
Chez la mèr' de son amant :
« O bonjour mèr', ma très chère mère,
Ma bonne mère,
Y a vot' fils qu'est tombé dans l'eau,
Dans la rivière! »

4.

« Oh! je vous prie avec *adresse* (?)
D'lui envoyer son manteau ;
Car il est là, au bord de l'eau,
Qui tremb' sans cesse :
Faut le recouvrir comme il faut
Dans sa faiblesse. »

5.

Elle retourne d'un pas légère
Chez l'auberg' là où c'était.
« O bonjour, dam', ma très chère dame,
Madame l'hôtesse...
Si le manteau vaut plus qu' l'écot
Nous boirons l'reste. »

6.

La dam' va dedans la cave
Chercher trois bouteill' de vin...
A la santé d'ces libertins,
Amants volages ;
Une aut' fois ils paieront l'écot
Ils s'ront plus sages !

Chanté à Voltem, par *Tonton* (*Jemiton*, Jeanne) Zuède, épouse Gérard, âgée de 45 ans, qui tient la chanson de sa belle-mère.

O. COLSON.

LES POURQUOI.

IV.

La femme et le diable.

— Là-t-i 'n' misère, di-st-i in djou l' Bon Dieu, in s'rinvèyant l'à-n-in coup; qu'est-ce què c'est ça pou in ramatche : i n'âra bîtoû pus mo-î d'fer leu p'tit niquet d'sus l'heure du daîné!

Hé! Saint-Pierre, waitîz èm' pau d'fer djoquâ les cien qui ramadjont dainsi!

— C'est peine inutile, Bon Dieu : c'est l' diâle avè 'n' feume qui sont là à chaquîncr, à s'capougnî, i n'a nî mo-î d' leu fer intinde èl boune raison.

— Et bî, allez leu dire dé m' part qu'i djoquonsse, ou bî, qu' c'è-st-à mi qu'il aront à fer.

V'là Saint-Pierre invoie vîr.

Ah! witte! austant pèter dins-n-in tounia!

I stinne télmint inchauffê, qu'i n' li ont nî même répondu.

Viant ça, Saint-Pierre prind s' sâbe éyè, poc manuel! i lzè paucsinne iun l'autre.

I r'vît d'lez l' Bon Dieu.

— Voilà-t-il une misère, dit un jour le Bon Dieu en s'éveillant subitement; qu'est-ce que c'est ça pour un vacarme : il n'y aura bientôt plus moyen de faire sa méridienne¹ après le dîner!

Hé! St-Pierre, voyez un peu de faire cesser ceux qui tapagent ainsi!

— C'est peine inutile, bon Dieu : c'est le diable avec une femme qui se disputent et s'empoignent, il n'y a pas moyen de leur faire entendre la bonne raison.

— Et bien, allez leur dire de ma part qu'ils cessent, ou bien, que c'est à moi qu'ils auront à faire.

Voilà St-Pierre parti voir.

Ah! ouiche! autant petter dans un tonneau!

Ils étaient si bien échauffés qu'ils ne lui ont pas même répondu.

Voyant ça, St-Pierre saisit son sabre et, vlan! il les occit l'un et l'autre.

Il revient près du bon Dieu.

(¹) Littéralement : « faire son petit niquet ». [A Liège, le *niquet*, c'est un petit signe de tête, très bref, comme on en fait pour dire bonjour de loin; la personne qui sommeille sur sa chaise, par ex. pendant la méridienne, fait un *niquet* chaque fois qu'elle sent le menton s'abaisser vers la poitrine. Hock, *Croy. et rem.* 3^e éd., 193, rapporte qu'à Verviers la jeunesse assiste à la grand'messe qu'on chante en l'honneur de St-Joseph, le 19 mars, pour voir la statue faire le *Niquet*; c'est un hochement de tête par lequel le saint indique et approuve les mariages heureux.— Dans l'ancien français, « niquer de la tête » signifiait aussi branler de la tête. Cf. Littré, *Dict.* au mot Nique. — O. C.]

— *Et bi! qué nouvelle? davez invûdi par lawvau? c' qué les fers sont r'mîs?*

— *N'a nî ieu mo-i, di-st-i Saint-Pierre: dj'ai d'vu prinde èm sâbe éyè leu couper l' tiesse à chacun-un!*

— *Vos stez in vette, vous, di-st-i l' Bon Dieu, djè n' vos avoù nî coumandê ça!*

— *Han! scusez, mais i n' volinne rî ascouster. Què f'ron-ne adon?*

— *Allez rammint leu r'coller leu tiesse, éy in aute coup, attintion à çu qu'vos faite, ou bî dj' vos r'tire vo posse.*

V'là Saint-Pierre rallé.

I stou tout infarfouï des berdelle qui v'nou d'attrapper.

I s'abûsse dè tiesse. éy i prend l' ciènne du diâle éy i lè stitche su les spalle dè l' feume, éyè l' ciènne dè l' feume su les ciènne du diâle.

— *A c't heure, di-st-i in ratchant d'sus, i n'ont pus qu'à d'mander au Bon Dieu qu'i djèlle!*

Éyè c'est dainsi què l' feume a r'tènu 'n' saquè du diâle, éyè l' diâle ènne saquè dè l' feume.

— Et bien! quelle nouvelle? En êtes-vous sorti là-bas? Est-ce que les fers sont remis? ¹

— Pas eu moyen, dit St-Pierre, j'ai dû prendre mon sabre et leur couper la tête à chacun.

— Vous êtes un *vert* (drôle) vous, dit le Bon Dieu, je ne vous avais pas commandé ça!

— Ah! pardon, mais ils ne voulaient rien entendre. Que ferons-nous alors?

— Allez vite leur recoller la tête, et une autre fois attention à ce que vous faites, ou bien je vous retire votre emploi.

Voilà St-Pierre retourné.

Il était tout éperdu de la remontrance qu'il venait d'attrapper.

Il se trompe de tête, et il prend celle du diable et la place sur les épaules de la femme, et celle de la femme sur celles du diable.

— Maintenant, dit-il en crachant dessus, ils n'ont plus qu'à demander au Bon Dieu qu'il gèle!

Et c'est ainsi que la femme a retenu quelque chose du diable et le diable quelque chose de la femme.

Nivelles (Brabant). — Conté par M. Nicolas Dieux, âgé de 80 ans.

Emm. DESPRET.

(¹) A Nivelles « remettre les fers », lisez les moules à gauffres; à Liège, *rimette les catche é fôr* « remettre au four les pommes tapées » — expressions facétieuses pour dire que l'accord renaît entre deux personnes précédemment brouillées ou en dispute.



NOTES ET ENQUÊTES.

23. **Le folklore et la littérature wallonne.** — Une des caractéristiques de l'étonnante vitalité dont fait preuve la Littérature wallonne, réside dans son origine essentiellement populaire : à Liège surtout, la plupart des écrivains en dialecte sont des ouvriers peu lettrés, pour qui ce fut un délassement d'abord, une vraie passion ensuite, d'écrire des comédies ou des chansons.

Il est une condition dont ces écrivains se rendent généralement assez bien compte : c'est que les langages populaires ne se soumettent point de bonne grâce aux mêmes raffinements de sentiments et d'idées auxquels obéit aisément une langue bourgeoise ou aristocratique. Les Félibres l'ont bien compris et les études préparatoires à leurs œuvres si remarquables, ont porté autant sur la psychologie traditionnelle du peuple que sur les caractéristiques et les richesses de leur langage d'élection. C'est la même méthode que nos auteurs nivellois ont inaugurée, plus modestement sans doute, mais non sans prestige, dans leur journal l'*Aclot*, dont l'exemple est dignement suivi par le *Sauverdia* de Jodoigne.

Or, ce système ne s'est pas généralisé. Maintes fois cependant, les fidèles de notre vieux langage ont eu l'impression qu'un certain nombre de nos wallonistes liégeois ou autres, gagneraient effectivement à s'intéresser au folklore, à étudier et à exploiter le fonds traditionnel. Ce fonds n'est peut-être pas le seul digne d'alimenter une Littérature populaire aussi puissante que la nôtre, mais il est vraiment le plus inépuisable et il semble le plus à la portée de ceux qui en devraient sérieusement profiter.

Jusqu'à présent, les rares auteurs qui, par système et à bon escient, se sont inspirés des traditions dans des travaux de longue haleine, sont loin, malgré leurs mérites, d'avoir fait des disciples. A la vérité, il faut reconnaître que le folklore apparaît assez fréquemment dans les œuvres wallonnes ; mais ce n'est guère qu'incidemment et, le dirai-je, inconsciemment parfois. On pourrait citer, par exemple, telle scène d'une étude de mœurs bien comprise, ou telle pièce d'un joli recueil de poésies, tel chapitre de roman ou tels contes intéressants rencontrés non sans plaisir dans le *Sauverdia*, le *Spirou* ou l'*Airdiè*.

De ces bribes souvent jolies et parfois banales, combien s'éloignent, par leur étrangeté même, le *Jean de Nivelles* et le *Largayon* de M. l'abbé Renard ! Ces deux poèmes sont, quant à l'origine de leur sujet, profondément dissemblables et, ce qui ajoute à leur haute valeur, ils apparaissent cependant comme deux œuvres sorties du même fonds. Le premier est une simple interprétation d'un cycle de légendes ; dans le second, au contraire, l'auteur crée de toutes pièces les principales aventures de *Largayon* en lui attribuant en outre, —

gratuitement — quelques faits et gestes choisis avec habileté dans les facéties populaires, comme l'avaient fait en français Deulin et Ch. de Coster. Disons-le en passant, l'histoire de *Largayon* est conçue avec une telle entente de l'esprit des légendes, que des critiques autorisés se sont mépris complètement, et ont cru de bonne foi se trouver, comme devant *Jean de Nivelles*, en présence d'une légende arrangée. Il faut bien dire, à leur décharge, qu'on se tromperait à moins : si le poème avait été écrit au 15^e siècle, il serait probablement *devenu* légendaire; à l'heure présente, les folkloristes s'amuseraient peut-être à reconstituer les aventures du singulier géant d'après des témoignages oraux, en attendant que des savants maladroits recherchent les origines dans les ténèbres de la proethnie ou du symbolisme primitif..

De même que dans la poésie, nous ne trouvons dans tout le théâtre wallon qu'un seul exemple d'adaptation folklorique : c'est la restitution remarquable que M. G. Willame a produite, en 1890, d'un beau conte nivellois. Sous ce titre, *El Rouse dè Sainte-Ernelle*, sujet sombre, tragique, profondément humain, comme l'est si souvent le dramatique dans la littérature orale, l'auteur a su intercaler à propos des tableaux pittoresques où l'esprit légendaire revit tout entier, clair et net.

Hier encore, MM. Renard et Willame étaient les seuls; et demain, semble-t-il, ils auront des successeurs en nombre suffisant pour que l'on croie à une orientation nouvelle.

Voici que l'on annonce, en effet, plusieurs tentatives remarquables. C'est d'abord une nouvelle pièce de notre collaborateur et ami M. Henri Simon, que le succès de ses œuvres précédentes, et notamment de *Coûr d'Ognon* (si caractéristique déjà) semblait d'ailleurs inviter à entrer résolument dans cette voie. Au moment où paraîtront ces lignes, Henri Simon fera représenter à Liège un "Essai folklorique" en deux actes, *Li Neûre Poye*, qui s'appuie sur des superstitions curieuses et sur les usages populaires du Jour des Rois. D'un autre côté, le "Théâtre des Auteurs wallons", société coopérative fondée récemment en notre ville, répète avec ardeur une opérette en trois actes due à M. Alph. Tilkin, *Li Coq dè viège*, dont le sujet repose sur une croyance relative à la nuit de noces et qui est bondée de détails folkloriquement purs. Enfin, M. J. Lesuisse met la dernière main à une comédie en trois actes, intitulée *l'Avion* (le porte-malheur) où il exploitera les coutumes traditionnelles du mois de mai et certaines croyances populaires.

Ajoutons que ces trois pièces reproduisent un certain nombre de chansons populaires et de vieilles danses, que ces littérateurs d'élite n'ont pas dédaigné de rechercher et d'introduire — chose rare — sous leur forme exacte. La publication de ces documents a été retardée pour des raisons faciles à comprendre; mais nous ne tarderons sans doute pas à les voir reprendre à part.

Wallonia compte revenir sur cet intéressant sujet de la littérature folklorique, et nos lecteurs voudront ne nous laisser rien ignorer de ce qui se publierait à l'avenir dans ce genre si nouveau en wallon.

On peut en attendre, je crois, des résultats aussi intéressants pour le folklore que pour la littérature populaire.

Nous serions heureux si le mouvement traditionniste, tout modeste qu'il soit, pouvait rendre au mouvement littéraire un peu de l'appui qui ne nous fut pas ménagé et dont nous sommes reconnaissants.

O. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Arthur FASSIN. *Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy*. Verviers, A. Remacle, 1890. — In-8° de 164 pages. Prix : 2 francs.

La partie purement historique de ce livre comprend une bonne centaine de pages ; étant donné le caractère spécial de WALLONIA, nous ne pouvons nous y arrêter. Constatons cependant les longues et minutieuses recherches auxquelles l'auteur s'est livré, le soin qu'il a apporté dans la rédaction et la disposition de son travail, enfin son respect des sources exactement citées et régulièrement indiquées.

A partir de la page 109, M. F. s'occupe presque exclusivement de traditions locales, et cette dernière moitié du livre intéressera plus spécialement nos lecteurs.

Ainsi les pages 109-119 sont consacrées aux *Francs jeux* de Stembert (Stembert et Heusy étaient autrefois réunis sous le nom de cette première commune). Ces jeux étaient organisés dans le seul but d'obtenir des fonds pour l'église du village et n'étaient pas périodiques. M. F. publie des extraits d'un discours relatif à ces réjouissances et donne en entier leur règlement qui contient des choses à retenir.

On trouve ensuite, p. 120 et 121, un extrait sobrement annoté de Detrooz sur *La fête du Coucou* ; page 122, une simple indication sur les *Bandes carnavalesques* qui circulaient dans la commune ; page 122 et 123, des détails utiles sur le *Grand feu* ; p. 133-140, le relevé d'une centaine d'anciens *Noms de famille*, classés et rapprochés avec leur date ; p. 142 et 143, des notes étymologiques sur dix-neuf *Lieux dits* ; enfin pages 143 à 147, des *Légendes et récits populaires*.

Lié par son titre, M. F. a cru bon de borner à cette petite mais intéressante collection, la partie folklorique de son livre ; elle suffit pour montrer que la crédulité populaire n'est pas moindre à Stembert que dans tout autre lieu. La

manière dont M. F. choisit et raconte les traditions nous prouve qu'il en sait plus long sur ce sujet qu'il n'en a voulu publier. Nous ajoutons avec plaisir que ces documents sont définitifs, rédigés avec un respect très évident de la tradition, et exempts de vaine littérature. Nous émettons le vœu de voir l'auteur publier avec les mêmes soins le complément de son enquête.

Jos. D.

Alfred HAROU. *Mélanges de traditionisme de la Belgique* (collection internationale de " la Tradition ", vol. X) in-18 de VIII-152 pages. — Paris, Lechevalier, éditeur. — Prix : fr. 3.50.

Comme ce titre l'indique, cet ouvrage est un simple recueil de traditions sur divers sujets, rangées par chapitres : Astronomie et Météorologie, Corps humain, Remèdes populaires, Animaux, Plantes, etc.

Les recueils de traditions peuvent être utiles, à condition d'être sincères, bien rédigés et composés de choses nouvelles ou de variantes non encore classées.

Or la plupart des documents (?) réunis dans ce volume sont des notes incomplètes ou des banalités qui n'apprendront rien à personne, ou bien encore des extraits, les uns tirés d'ouvrages suspects ou sans valeur, les autres copiés sans références précises. Nous y avons même remarqué des coupures des précédents travaux de M. H. et par ci, par là, de simples indications rappelant des traditions relatées par d'autres auteurs avec des développements très documentés.

L'auteur ne doit pas se dissimuler que par des recueils de l'espèce, il montre aux amateurs de besognes faciles la manière la plus simple d'improviser des volumes sur des sujets à la mode.

Ce n'est pas sans étonnement que nous voyons le mauvais exemple venir précisément d'un travailleur comme M. H., à qui ne manquent ni le goût du folklore, ni la bonne volonté d'être utile au mouvement actuel.

Nous espérons que son prochain volume, consacré, nous dit-on, à des contes et légendes, méritera de prendre place à côté des utiles recherches que l'auteur a réunies sur Godarville (voyez ci-dessus p. 143-4).

O. C.



CONTES MERVEILLEUX.

IV.

Jean de Berneau.



ICI se passait dans le bon vieux temps, à l'époque où le petit village de Berneau, près de Visé, n'était qu'un misérable hameau enfoncé dans les bois et formé de quelques chaumières d'argile.

Dans ce temps là vivait Jean de Berneau — et Jean de Berneau était vraiment un singulier garçon. Pendant que son père et le frère Pierre travaillaient autour de la maison, il conduisait les porcs à la glandée ; il vivait avec eux tout le jour dans les bois, et quand il rentrait le soir, au lieu d'aller prendre du repos, Jean allumait un feu de broussailles et passait de longues heures à lire dans un vieux gros livre, que son père, ni Pierre, n'auraient osé toucher, car il leur semblait venir du diable ! Aussi Jean faisait-il peur à tous, et on le croyait bien un peu sorcier...

* * *

Or, un matin, Jean s'en était allé pêcher dans la Berwinne ; depuis une heure déjà, la rivière coulait, noire et rapide, aux yeux de Jean, et pas le plus chétif véron n'avait mordu.

Jean de Berneau s'impatientait et il allait quitter la place quand tout à coup la corde se tendit et Jean tira.... un maigrelet percot.

— Maudit fretin ! s'écria Jean, et il rejeta le poisson dans les eaux.

Il descendit à quelques pas de là, et la ligne n'était pas jetée d'une seconde que le bouchon s'enfonçait de nouveau. Il tira et, à son grand désappointement — c'était sans doute le frère de l'autre, car il n'était ni plus gros ni plus gras.

Jean descendit, et cette fois encore, il prit le même fretin.

— Encore toi, fit Jean; sacré têtù, veux-tu bien retourner au diable d'où tu viens?..

— Tu ne m'enverrais pas au diable, dit le poisson, si tu savais ce que je vauz.

— Toi, reprit Jean?

— Certainement; tiens, tu es bon fieù et je te veux du bien... Laisse-moi mourir tranquillement sur l'herbe; tu me couperas en quatre morceaux; tu mettras l'un dans ta cheminée, un autre dans l'écurie et les deux autres dans le jardin. Aie bonne foi, et tu verras.

— C'est bon, dit Jean.

Il fit ce que le singulier poisson disait, et le lendemain, quand il se leva au point du jour, il vit avec surprise à l'écurie un magnifique cheval, au pied du chêne deux chiens superbes, et dans la cheminée une épée du poli le plus éblouissant.

*
* *

Or il advint en ce temps là qu'une Bête à sept têtes vint tout à coup jeter la terreur dans le pays, et il fallut chaque semaine payer à cet hôte terrible le tribut d'une victime choisie dans le royaume.

En vain les braves du pays avaient tenté l'un après l'autre de combattre et de vaincre le monstre épouvantable; pas un n'était revenu de la périlleuse entreprise et désormais personne n'aurait voulu se hasarder à s'approcher de l'autre.

Au temps où Jean de Berneau vit les morceaux du petit poisson se transformer de manière si étrange, il arriva que le sort désigna la fille du roi pour devenir la proie de la Bête à sept têtes.

Aussitôt le vieux roi fit publier partout que quiconque délivrerait sa fille l'obtiendrait en mariage.

Jean de Berneau voyant cela, détacha son cheval merveilleux, ceignit l'épée et s'en vint chez le roi.

— Seigneur roi, dit-il, je suis Jean de Berneau. Je veux sauver la princesse votre fille et l'épouser après.

— Toi, manant? fit le roi. Tu sais bien que de braves chevaliers y ont laissé leurs os.

— Seigneur roi, reprit Jean de Berneau, j'ai mon cheval et mon épée; et j'essaierai, voilà!

Le roi le laissa faire et notre homme partit vers le lieu du fatal rendez-vous.

Jean de Berneau chevaucha bien longtemps, et quand il arriva au lieu dit, il vit la malheureuse princesse, dans le plus profond désespoir, liée à un arbre, au milieu d'un endroit tout couvert d'ossements.

La Bête étant encore dans son antre, le courageux Jean de Berneau lance une pierre au fond du trou : un rugissement terrible se faisait entendre et la Bête à sept têtes apparaît.

Le brave tire son épée; pleine de rage, l'horrible Bête s'élançait.

Jean de Berneau fait sauter son cheval et d'un coup de l'épée merveilleuse il tranche la tête la plus rapprochée.



Alors commença le combat le plus terrible qu'on eût jamais vu dans le monde. La Bête rugissante courait et bondissait; le cheval sautait, se cabrait, et le glaive brillait, se levait et tranchait.

Bref, Jean de Berneau coupa les têtes l'une après l'autre et bientôt la Bête fut étendue sans vie.

La jeune fille, détachée de l'arbre par son heureux sauveur, fut vite remise de son émotion.

— Ne préférez-vous pas, lui dit Jean de Berneau, être ma femme que d'être mangée par la Bête à sept têtes ?

Vous sentez bien que la princesse fit un sourire, — et elle fut loin de se fâcher lorsque Jean l'embrassa de tout cœur.

Ils revinrent au château, et, malgré l'envie des messieurs de la cour, il fallut bien que le roi accomplît sa promesse.

Trois jours après, on fit les noces, des noces comme on n'en avait jamais vu.

* * *

Le soir venu, lorsque Jean fut seul avec la princesse, il s'agissait d'aller la rejoindre dans son lit. Mais le diable de Jean, se promenant dans la chambre, s'arrêta brusquement devant la fenêtre où l'on voyait une lumière au loin dans la campagne.

— Qu'est-ce que c'est, dit Jean à la princesse, cette lumerolle que je vois là bien loin ?

— Ah ! Jean, ne demandez pas cela... je le dirai demain.

— Mais non, dit Jean piqué, je veux savoir aujourd'hui même.

— Et bien, cette lumière vient d'un vieux château hanté par les esprits.

— Des esprits ! reprit Jean, nous irons voir ces esprits là.

— Oh ! Jean, pas aujourd'hui, sans doute.

— Non, non, dit Jean, soyez tranquille.

Et Jean se mit à faire des prières, et des prières, et de si longues prières que sa femme s'endormit.

Jean de Berneau n'attendait que cela. Son épée au côté, il descendit fort discrètement, brida son cheval et le dirigea au galop vers le fameux château dont on voyait la *lumerolle* dans la campagne.

Il marcha bien longtemps, sans perdre de vue la petite flamme qui brillait, si bien que le château tout noir se dressa tout-à-coup devant lui. Un silence effrayant aurait fait croire que le château était abandonné, si Jean n'avait vu la lumière qui continuait à briller dans la nuit.

Jean de Berneau descendit de cheval, s'avança d'un pas ferme et frappa un gros coup sur la porte. La porte s'ouvrit et Jean se trouva devant une petite laide vieille femme qui, sans mot dire, lui fit signe de la suivre. Sans hésiter, Jean prit son cheval par la bride et le conduisit à l'écurie ; puis il suivit la vieille et, la main sur la garde de son épée, il s'enfonça derrière elle dans un long corridor. Une lumière magique, qui changeait de couleur à chaque instant, vacillait tout au bout, et Jean la regardait, quand tout à coup la lumière s'éteignit brusquement, un bruit terrible se fit entendre, et sous les pieds de Jean, le sol s'ouvrit... et se referma !

* * *

Le lendemain matin, quand la princesse ouvrit les yeux, elle fut bien surprise de ne pas trouver Jean. Elle l'appelle, elle le cherche, l'alarme se répand dans le château, on voit que le cheval est parti de l'écurie, et l'on apprend que personne n'a vu Jean s'en aller du château.

La journée se passe et l'on ne retrouve pas le brave Jean de Berneau.

Alors le roi fit publier à son de trompe que Jean était disparu et qu'il y avait une forte récompense pour celui qui le retrouverait.

Or, le bruit du mariage de Jean s'était répandu jusqu'au village, et Pierre, le frère de Jean, qui était resté là, s'était décidé à venir à la

cour. Il dit adieu à son vieux père et se mit en route accompagné de Brisefer et Brisetout.

Brisefer et Brisetout, c'étaient les deux chiens merveilleux nés au pied du vieux chêne, et vraiment ils méritaient bien ces noms là !

Le frère de Jean arriva juste au moment où devant le château du roi, on annonçait la disparition du héros.

Tout le monde était à table. La porte était toute large ouverte; mais voyons, comment faire pour aller se présenter au roi ?

— Bon, dit Pierre, j'y arriverai quand même bien... Brisefer ! va me chercher le meilleur mets de la table du roi.

D'un bond Brisefer se précipite dans la salle; d'un autre bond, il saute par-dessus la table, saisit au passage ce qu'il trouve de meilleur et l'apporte à son maître.

— Bien, mon brave... mais en mangeant il faut boire : va me quêrir la meilleure bouteille de la table du roi.

De nouveau, Brisefer bondit dans la salle et saisit le flacon le meilleur ; mais avant qu'il eût repassé le seuil, la porte était refermée par les valets attentifs et Brisefer était prisonnier.

— A ton tour, Brisetout, commanda Pierre, va délivrer ton frère.

Brisetout prend son élan, et vlan ! sous le choc, la porte saute sur ses gonds ; les valets effrayés laissent échapper Brisefer et les deux chiens viennent se remettre aux côtés de Pierre.

— Ha ! ha ! s'écria le vieux roi. Qu'on m'amène le farceur qui nous vole à notre barbe !

Les serviteurs vont chercher Pierre.

— Ah, c'est toi qui prétends te régaler des meilleurs mets de notre table !... Qui es-tu ?

— Seigneur roi, je suis Pierre de Berneau.

— Le frère de l'autre, pour sûr. Et bien, où est ton frère, l'as-tu vu ? Viens-tu me donner des nouvelles ?

— Non, dit Pierre, mais je veux aller à sa recherche. J'ai deux fiers compagnons et j'y arriverai sans doute.

— Je veux bien, dit le roi. Mais avant, mets-toi là, bois et mange ; demain matin, tu partiras.

Pierre ne se fit pas prier, et il prit sans façon la place de son frère Jean auprès de la princesse.

*
* *

Le lendemain matin, Pierre demanda à tout le monde des rensei-

gnements sur l'affaire. La princesse se souvenant à propos, lui raconta quelle singulière nuit de noces elle avait passée avec Jean de Berneau.

— Je le connais, se dit Pierre, il a voulu savoir le fin mot quant au château hanté. J'irai voir.

Il se mit en route avec ses deux chiens et, arrivé à la porte, il vit bien à leurs jappements joyeux que son frère était là.

Il frappa ; la petite laide vieille femme vint ouvrir et le conduisit, comme elle avait fait avec Jean. Mais Pierre n'était pas sitôt dans le long corridor qu'il se sentir saisir par des bras vigoureux.

— A moi, Brisefer ! à moi, Brisetout !

En un clin d'œil, la porte vole en éclats, le jour se fait et les chiens sont à la gorge des assaillants.

Ils crient merci !

— Ah ça, dit Pierre, c'est donc vous autres qui étiez les esprits ? Qu'avez-vous fait de mon frère ? Dites vite, ou vous serez dévorés par mes chiens.

Les brigands durent bien délivrer Jean, le brave Jean de Berneau qu'ils avaient fait tomber dans le trou par une trappe.

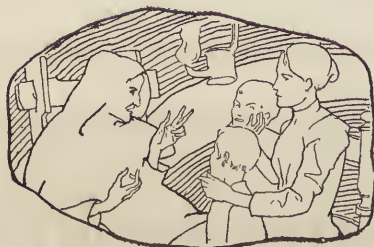
On se figure la joie de la princesse et du roi quand on vit revenir le frère Pierre et le fameux Jean de Berneau !

Les brigands furent marqués d'un fer rouge et chassés du pays.

Pierre alla demeurer dans leur château avec son bon vieux père et l'on fit de grandes réjouissances pour fêter le retour de Jean de Berneau.

Il vécut heureux avec sa femme et ils eurent beaucoup d'enfants.

Résumé du conte publié sous ce titre par M. Félix YSERENTANT dans l'*Union belge*, journal édité à Anvers, nos des 11 et 25 juin et 2 juillet 1893. —
Texte revu par l'auteur. O. C.



BÉOTIANA.

XV.

La cuisson à distance et le crapaud récalcitrant.

C'èsteu 'n' fêie deux copères qui s'porminivèt avâ Lîdje à l'nutère.

Vola qu'il arrivèt so l' Marchî, wisse qu'i-n-a tot çou qu'on vout po nourri l'pauve et l'riche.

I s'mèttèt à louquî tot avâ les botiques.

— Tins, di-st-i onque, qwè-z-è-ce don, fré, cisse marchandêie là, qu'è si bin pindowe à 'n' ficelle?

— Vrée, dji n'è sé rin, di-st-i l'autre, dji n'a mâie vèiou cisse sôrt d'affaire là. I fât qu'nos l'dimandanssc à l'feumme.

Il arêne li marchande :

— Qu'è-ce qui c'è, don, çoula, nosse dame? di-st-i, tot moçant l' chose avou s' deugt.

— C'è des harings, dai, binamé moncheu; des fameux ouhais, allez, qui n'ont ni éle ni patte.

— Oho! è-ce ine saqwè qu'on magne, çoula, des harings?

— Bin sûr, et c'è minme inc saqwè d' fameux po li stoumak... mins, les fât cûre.

— Aha! et qu'mint cût-on çoula?

— C' n'è nin fwêr mâlâhêie : i n'ont qu'à vèir l' feu.

— Nos gostrî vollî d'cisse biêsse là, hein, valet?

C'était une fois deux copères qui se promenaient parmi Liège à la soirée.

Voilà qu'ils arrivent sur " le Marché ", où il y a tout ce qu'on veut pour nourrir le riche et le pauvre.¹

Ils se mettent à regarder parmi les boutiques.

— Tiens, dit l'un, qu'est-ce donc, frère, cette marchandise-là, qui est si bien pendue à une ficelle?

— Vrai, je n'en sais rien, dit l'autre, je n'ai jamais vu cette sorte d'affaire-là. Il faut que nous le demandions à la femme.

Il s'adresse à la marchande :

— Qu'est-ce que c'est, donc, cela, madame? dit-il, en montrant la chose avec le doigt.

— Ce sont des harengs, da, bien-aimé monsieur; de fameux oiseaux allez, qui n'ont ni aile ni patte.

— Oho! est-ce quelque chose qu'on mange, ça, des harengs?

— Bien sûr, et c'est même une chose bien bonne pour l'estomac... mais, il faut les cuire.

— Aha! et comment cuit-on cela?

— Ce n'est pas fort malaisé : ils n'ont qu'à voir le feu.²

— Nous goûterions volontiers de cette bête là, n'est-ce pas, l'ami?

(¹) Cela était vrai surtout il y a une cinquantaine d'années.

(²) Expression consacrée, à Liège, pour dire qu'une chose doit être peu cuite.

Enne atek'tèt chascunc onque, et s'ennè vont-i tot r'prindant l'haut dè l'vèie.

Il arrivèt ainsi so les hauteurs di Saint-Djîle â moumint qui fève neûre nute.

— *Dji k'mince à-z-avu 'n' faim d'as-sotti, di-st-i onk.*

— *Et mi parcî, rèspond l'autè; si nos magnisse nosse haring ?*

— *C'est ine idèie, fait l'prumîr, volà tot justimint dè feu.*

Tot d'hant çoulà il aksègnif li clârté des hauts-fournaïs qu'on veul fwêr bin d'eisse hautcûr-là.

Et tos les deux, comme on scûl homme, i sèchèt leu haring fou d'leu poche et s'èl tinèt-i è l'air â reu bresse âdivant d'l'aireûr.

Adon il attaquet leu pèhon.

Mais onk des deux, mâladrette, èl lait toumer à l'terre, èt tot quèrant po l'ramasser, il attrape on erapaud d'vins scs mains.

Çoula fa « cric, crac » quand i hagna d'vins.

— *Oh ! di-sti, i n'a ni cric ni crac : t'as vèiou l'feu, i fât qu'ti passes !*

Et il avala pâhulmint l'ennocint erapaud !

Herstal.

Ils en achètent chacun un, et s'en vont en reprenant le haut de la ville.

Ils arrivent ainsi sur les hauteurs de Saint-Gilles ¹ au moment où il faisait nuit noire.

— Je commence à avoir une faim terrible, dit l'un.

— Et moi aussi, répond l'autre. Si nous mangions notre hareng ?

— C'est une idée, fait le premier, voilà tout justement du feu.

En disant cela, il montrait la clarté des hauts-fourneaux (d'Ougrée) qu'on voit fort bien de là.

Et tous les deux, comme un seul homme, ils tirent leur hareng de la poche et si le tiennent-ils à bras raide vis-à-vis de la clarté.

Alors, ils attaquent leur poisson.

Mais l'un des deux, maladroit, le laisse tomber par terre, et, en cherchant à le ramasser, il saisit un erapaud dans ses mains.

Cela fit « cric, crac » quand il mordit dedans.

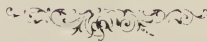
— Oh ! dit-il, il n'y a ni cric ni crac ² : tu as vu le feu, il faut que tu passes !

Et il avala paisiblement l'innocent erapaud !

Fernand RAMBOUX.

(¹) Au Sud-Ouest de la ville, à peu près dans la direction de Dinant.

(²) Cette expression, qui est populaire, est toujours employée dans ce sens : « Il n'y a rien à faire, c'est une chose décidée. »



XVI.

Les chasseurs de mouches

Un jour deux *copères* se demandaient ce qu'ils feraient bien pour passer le temps.

L'un proposa de pêcher aux grenouilles, à l'aide d'une taie d'oreiller suspendue en l'air pour recevoir les batraciens qui tomberaient avec la pluie.

C'eût été amusant, mais le temps était au beau fixe et l'on attendait vainement un orage.

L'autre proposa d'aller à la chasse aux grosses mouches, ce qui fut convenu. Ils se mirent en route, munis d'une bonne carabine et, comme bien l'on pense, ils firent carnage.

Chemin faisant, ils entrèrent dans une église où le curé prêchait.

L'un de nos deux chasseurs voit sur la poitrine du prêtre une mouche qui se pose. Il épaula, vise, et paf ! il tue la mouche.

Le curé tombe.

— Vous voyez bien, dit notre adroit tireur, elle l'avait déjà étranglé, *la garce* !

Recueilli à Waremme, par M. Jean Bury et publié par lui, en wallon, dans son journal *l'Airdiè* du 7 septembre 1893.

XVII.

La croix qui butte.

Une grande calamité ravageait le pays. Les Dinantais résolurent d'envoyer une délégation pour implorer l'intercession de Saint-Aubin, à la grande église de Namur. Ils firent une grande collecte par toute la ville et, de peur que les délégués n'égarassent l'argent, on le déposa dans une bourse, suspendue à la croix d'une haute bannière qui devait prendre la tête de la procession.

Arrivé à la porte de la grande église, le porteur s'arrêta brusquement : la croix buttait contre la porte ! Tour à tour, ils essaient vainement de faire passer la bannière, un malin propose même de plier la hampe : efforts inutiles, impossible d'entrer !

Les *copères* se voyaient dans la cruelle nécessité de revenir sans avoir pénétré dans l'église, quand un passant charitable leur suggéra

l'idée de recouper la hampe. Ils déposèrent la bannière sur le sol et s'en retournèrent pour chercher une bonne hache.

Sitôt ont-ils tourné le dos que le bon Namurois trouve la bourse, soustrait l'obole des Dinantais, et la remplace par... du crottin de cheval.

Quelques heures après, les *copères* reviennent, hachent le bois, prennent la bourse et pénètrent solennellement dans l'église avec, en tête, ce qui restait de la fameuse bannière.

Les prières terminées, ils veulent déposer leur obole et trouvent dans la bourse tout autre chose que de l'argent.

Grand émoi, grande colère.

Seul, le chef de la délégation — le maieur, prétend-on — restait calme et soucieux; campé devant la chose, il se grattait l'oreille.

En vérité, c'était bien drôle aussi qu'un cheval s'en vînt lever la queue au sommet d'une bannière.

Et puis, comment diable avait-il pu monter si haut?

Cette grave question devait rester sans réponse — et nos *copères* s'en revinrent à Dinant, fort intrigués de l'aventure.

Conté à Liège par M. Jules Bohrer et publié en wallon dans *Li Spirou* du 6 août 1893. — La fin du conte se retrouve sous une autre forme dans cette *riotrêre* (petite facétie) publiée dans *Li Clabot* du 11 juin dernier : Un gamin plaçait au haut d'un mur une trappe à moineaux. Quelqu'un lui dit : « Entourez-la de crottin, ou bien les oiseaux, qui sont très malins, ne se laisseront pas prendre. » L'enfant répond : « S'ils sont si malins, ils savent bien qu'un cheval n'a jamais grimpé sur un mur pour faire ça! »

O. C.

FABLES.

III.

Li leup et li r'naud.

*I-gn-aveûve on côp on r'naud, fin...
comme on r'naud, li père des r'naud!*

*Maugré tote si malice, il esteûve pus
malheureux qu' les pères. Il aveûve peu
po s'pia, et non sins raison.*

*On gros démon d'leup, vinu d'on
n'sait ousse, s'esteûve établi dispôie*

Il était une fois un renard, fin...
comme un renard, le père des renards!

Malgré toute sa malice, il était plus
malheureux que les pierres. Il avait
peur pour sa peau, et non sans raison.

Un gros démon de loup, venu d'on
ne sait où, s'était établi depuis naguère

waire dins les environs d'avaur là, et fleûve on carnatche di possédé... po touwer l'timps, dandjoureux!

On è causeûve lon et lautche. One traque sèreûve décidée si ça continueûve. Et, ma frique! dins les traques, si d'jeûre nosse rinaud, tot l'grand monde y passe!

A fiwèce di grêtter s' tiêsse, nosse gaiard disterre one idée — one bonne idée, dandjoureux — ea, tot en riant è s'baube, i ramasse si quève dins ses djambes, sôrte foû di s'garènne, èfile one porôie, et pette one couÛsse djusqu'à dlez l'coîte do leup.

I trouve cit-ei en train d' toquer on somme, après avêt mougni on bon bèdot tinre et crau qu' aveûve passé l'arme à gauche pa s'gozi.

— Bin l' bondjou, Mossieu l'leup, di-st-i. Commint alloz?

— Dji n'va nin, grogne li leup, dji dwème!

— Pardon, èseuse, Mossieu l' leup. Dj'a tant èstindu causer d'vos qui dj'èsteûve curieux di vos veûie.

— Assioz-v' su vosse cu, r'naud, nos taprans one divise.

— Dji sos sûr qui Mossieu l' leup est pus fwar qui l' pus fwar des homme.

— Dji vos dirai, r'naud, qui dji n'connais nin c't espèce là: on n'è vwè nin dins nosse païs. Dispoie qui dj' so par ei, dj'a bin vèûu des espèce di sindje ehufflant comme des mauvis, après des tchin....

— Des bierdjî djouant de l' clarinette.

— Bierdjî?... Drole di nom! Enfin, quand dji stron-ne on bèdot, i fèïnu des

dans les environs de par-là, et faisait un carnage de possédé... pour tuer le temps, probablement!

On en parlait long et large. Une traque serait décidée si ça continuait. Et, ma foi, dans les traques, se disait notre renard, tout le grand monde y passe!

A force de se gratter la tête, notre gaillard déterre une idée — une bonne idée, sans doute — car, tout en riant dans sa barbe, il ramasse sa queue dans les jambes, sort de sa garenné, enfile un sillon, et fait une course jusqu'à près du gîte du leup.

Il trouve celui-ci en train de faire un somme, après avoir mangé un bon agneau tendre et gras, qui avait passé l'arme à gauche par son gosier.

— Bonjour, M. le leup, dit-il. Comment allez-vous?

— Je ne vais pas, grogne le leup, je dors!

— Pardon, M. le leup. J'ai tant entendu parler de vous que j'étais désireux de vous voir.

— Asseyez-vous, renard, nous deviserons un peu.

— Je suis sûr que M. le leup est plus fort que le plus fort des hommes.

— Je vous dirai, renard, que je ne connais pas cette espèce-là: on n'en voit guère dans notre pays. Depuis que je suis par ici, j'ai bien vu des espèce de singes, sifflant comme des merles, après des chiens....

— Des bergers jouant de la clarinette.

— Bergers?... Drôle de nom! Enfin, quand j'étrangle un mouton, ils font

grands brès, les tchin avornu sur mi...
et ramasnu one tripottée!..

— Comme di djusse!

— Et c'è ça les homme?

— Ohî, mossieu l' leup.

— Eh bin, c'è grand tchôse di rare!

— N' vos y fioz nîn, mossieu l' leup.

I-gn-a des homme qui sont fwar!

— Eh bin, tinoz, r'naud, mostroz-m'
li pus fwar des homme et dj'è fais one
golée!

— Si mossieu l' leup vout bin v'nu
avou mi, djî li mosturrai one homme
véritâpe.

— E-ce lon?

— Nos iran au bwar dè l' vôie lau-
vau.

— One vôie, qu'è-ce ça?

— One route, mossieu l' leup.

— One route?... Ah, ohî : on espèce
di ri sins aiwe, tot blanc d' poussière et
d' caïo... Allans-y.

*Il èstinne à pwin-ne couthî è fossé
qu'passc on vî bribeu tot cassé.*

— E-ce one homme? dit l'leup.

— Non, c'ène a sti onque, rèspond
li r'naud.

Et l'vî homme passe si vôie.

*Arrive on p'tit gamin pwartant
l'sope.*

— E-ce one homme? dit l'leup.

— Non, c'è sèrè onque, rèspond li
r'naud.

Et l'gamin passe si vôie.

*Arrive on curassî su on bia djonc
ronsîn.*

— E-ce one homme? dit l'leup.

— Ohî, rote todîs, rèspond li r'naud
en lèvant l'petton.

Li leup n'fait ni rime ni rame; i

de grands bras, les chiens se jettent
sur moi et ramassent une *tripottée!*..

— Comme de juste!

— Et c'est ça les hommes?

— Oui, M. le loup.

— Et bien, c'est grand chose!

— Ne vous y fiez pas, M. le loup.

Il y a des hommes qui sont forts!

— Eh bien, tenez, renard, montrez-
moi le plus fort des hommes et j'en
fais une bouchée.

— Si M. le loup veut bien venir
avec moi, je lui montrerai un homme
véritable.

— Est-ce loin?

— Nous irons au bord de la *voie*,
là-bas.

— Une *voie*, qu'est-ce cela?

— Une route, M. le loup,

— Une route?... Ah, oui, une espèce
de ruisseau sans eau, tout blanc de
poussière et de cailloux... Allons-y.

Ils étaient à peine couchés dans le
fossé, que passe un vieux mendiant
tout cassé.

— Est-ce un homme? dit le loup.

— Non, c'en a été un, répond le
renard.

Et le vieil homme passe son chemin.

Arrive un petit gamin portant la
soupe.

— Est-ce un homme? dit le loup.

— Non, c'en sera un, répond le
renard.

Et le gamin passe son chemin.

Arrive un cuirassier sur un beau
jeune entier (cheval).

— Est-ce un homme? dit le loup.

— Oui, marche toujours, répond le
renard en levant le pied.

Le loup n'hésite pas; il se jette sur

s'darre su l'curassî, qu' attrappe si pistolet et tire ses deux côp au pus habie.

Li leup, à pwin-ne blèssî, zoubèlle au cô do tch'vau sbarré.

Li curassî tire si sâpe et lardée li leup qui, plein d'song, n'a qui l'rècours di s'sauver è bwès.

Li r'naud vint l'trover crèvant dins on ronchisse.

— *Et bin, mossieu l'leup sait-i c'qui c'è qu'one homme ?*

— *Ohi, djèmi l'pauve bièsse : ça ratche dè feu qui vos trave do lon ; ça a one linwe qui hagne, ah ! qui hagne !... Waitoz di m'soladjê, ca vos m'la mèttu dins one belle andelle : dji mours !*

— *Vos assister ?... Ah ! vos n'èstoz nin malin, vos ! Vosse présince alleûve amwinrner onc traque ; mains demwin on vos trouvrè crèvé et dji pourrè croquer les faisans et les pouïe sins les fer crier, comme avant. Vos avoz vosse compte, et mi ossi.*

Bin l'bondjou, mossieu l'leup !

I rie è s'baube, ramasse si quèwe dins ses djambe, èfle one porôie etrinture è s' garènne tot contint.

le cuirassier, qui attrappe son pistolet et tire ses deux coups au plus vite.

Le loup, à peine blessé, saute au cou du cheval ébroné.

Le cuirassier tire son sabre et larde le loup qui, plein de sang, n'a que le recours de se sauver dans le bois.

Le renard vient le trouver mourant dans un tas de ronces.

— Et bien, M. le loup sait-il ce que c'est qu'un homme ?

— Oui, gémit la pauvre bête : ça crache du feu qui vous troue de loin ; ça a une langue qui mord, ah ! qui mord !... *Voyez à me soulager, car me voilà mis dans une belle affaire : je meurs !*

— Vous assister ?... Ah ! vous n'êtes pas malin, vous ! Votre présence allait amener une traque ; mais demain l'on vous trouvera mort et je pourrai continuer à croquer les faisans et les poules sans les faire crier, comme avant. Vous avez votre compte et moi aussi.

Bonjour, M. le loup !

Il rit dans sa barbe, ramasse sa queue dans ses jambes, enfile un sillon et rentre dans son trou tout content.

Conté à Bonsin (Condroz) par notre vieille servante Catherine, en 1872.

Zéphir HENIN.



NOTES ET ENQUÊTES.

24. **Les loteries.** — Ci-dessus p. 104, j'ai reproduit une histoire qui, disait-on, s'est passée à Chimay, et où l'on parle du diable, d'une servante et du patron d'icelle. Le fait m'avait été signalé par un de nos amis ; en me communiquant la découpe de journal que j'ai copiée exactement, il me disait que le même article avait paru quelques jours plus tard dans une autre feuille dont il donnait le nom.

Depuis lors, j'ai reçu un n^o d'un troisième journal — envoi anonyme, celui-ci — où l'on dit que le fait s'est passé en Autriche ; d'autre part, la *Rev. des trad. pop.* de Paris, dans son n^o de mai dernier, p. 304, rapporte également l'histoire en indiquant ce même pays d'origine, d'après le *Vieux Corsaire*, journal de St-Malo, 50 mars 1893.

J'ai voulu tirer au clair cette affaire palpitante d'intérêt, et j'ai écrit à une personne de Chimay que je connaissais de nom ; cette personne a bien voulu me répondre pour me dire qu'en cette ville, on ne sait pas un mot de l'histoire en question, et que les gendarmes de l'endroit n'ont pas eu à s'immiscer à cette époque dans des affaires de loterie.

25. **Deux chansons à retrouver.** — A côté de ce cruel démarquage dont nous avons été l'innocente victime, nous rappellerons une manie générale, celle-ci, chez nos confrères de la grande presse.

Il y a de ces faits, imaginaires ou réels, qui reviennent périodiquement dans les journaux. Telle autrefois la fameuse histoire du serpent de mer, qu'une légende tenace attribue au *Constitutionnel*, mais qui a, paraît-il, de bien plus obscures et bien plus lointaines origines.

Voici, dans le même genre, un fait-divers que nous lisions dernièrement dans l'un de nos plus graves confrères de la capitale.

“ L'agence *Reuter* télégraphie qu'il vient de se commettre en Podolie un crime dépassant ce que le drame a imaginé de plus affreux.

“ Un jeune homme, parti enfant pour l'Amérique où il avait fait fortune, revint récemment à Balta, où ses parents tenaient une auberge. Il descendit chez eux sans leur faire savoir qui il était. Désireux de prendre un bain, il confia tout son argent à la femme de l'aubergiste. Celle-ci, tentée par l'importance de la somme, conçut l'idée d'assassiner le voyageur inconnu, pour s'approprier la fortune. Elle attendit son retour et profita de ce qu'il dormait pour l'égorger avec son couteau de cuisine. Le corps fut caché par elle dans la cave.

“ Son mari, absent au moment du crime, rentra peu après, espérant retrouver son fils dont il avait appris le retour en traversant la ville. Sa femme le prévint qu'elle avait assassiné un voyageur. Pris d'un affreux pressentiment, l'aubergiste se fit montrer le corps, et, après un instant, il reconnut que c'était celui

de son fils, qu'il avait vu partir enfant. Accablé par ce coup affreux, il tomba raide mort.

“ L'odieuse mégère, qui avait à peine regardé le voyageur avant de l'assassiner, attend en prison de passer en jugement. „

Cette macabre histoire a déjà servi, au commencement de ce siècle, de scénario à un drame populaire en Allemagne. On l'a revue l'année passée dans tous les journaux.

Or, elle se retrouve dans le folklore d'une foule de peuples et notamment, aux environs de Liège, sous la forme d'une chanson dont il nous manque à la fois l'air et les paroles complètes. J'en dois le récit à la chanteuse émérite dont j'ai déjà parlé p. 40 et que j'ai citée dans le dernier n^o, p. 170.

Cette bonne femme, dont les souvenirs sont vraiment inépuisables, me signalait en même temps une autre chanson, où il s'agit d'un galant qui revient d'une longue et périlleuse guerre, où l'on croit qu'il a péri. Sa fiancée, lasse d'attendre, vient de se marier; le revenant tombe au milieu du banquet et propose au mari de jouer la fille aux dés. Il gagne, se fait reconnaître de la belle en lui montrant une bague reçue autrefois d'elle... et la fin manque.

Quelqu'un peut-il nous fournir les textes de ces deux chansons, avec les airs si possible ?

O. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Georges HAURIGOT. *Littérature orale de la Guyane française.* — Broch. in-8° de 38 p. — Paris, Lechevalier, 39, quai des Grands-Augustins, 1893. — Prix : 1.50.

Ce travail, extrait de la “ Revue des traditions populaires ” (tome VIII, en cours de publication) comprend 7 contes dont les deux premiers sont en texte créole avec traduction en regard; 8 devinettes en français, et 84 proverbes en texte créole, traduits et expliqués. Il est augmenté d'une bibliographie de la littérature orale de la Guyane française; des notes explicatives au bas des pages fournissent des renseignements utiles sur les mœurs des noirs.

Les contes sont tous des “ fables ”, où les animaux agissent et parlent, en conservant le caractère qui leur est traditionnellement attribué. C'est ainsi que le Tigre joue dans ces récits guyanais le même rôle que le Loup dans nos contes populaires : il est régulièrement dupé par le malicieux kariakou (sorte de chevreuil) qui correspond à notre finaud Renard. Ces fables sont véritablement amusantes ; mais quelle singulière idée de prêter au Tigre les mots et formules typiques qu'on intercale si volontiers dans le langage attribué aux gendarmes et aux vieux militaires....

Dans le conte sixième, je relève cinq devinettes parmi lesquelles deux ou trois que nos lecteurs connaissent sans doute. Voici la série :

Un baril (*sic*, barrique?) sans cercle? — Un œuf.
 L'eau qui se tient debout? — La canne à sucre.
 Un petit poisson sous le pont? — La langue.
 Je suis ici, je suis là-bas? — L'œil.
 Bouche dans bouche? — Un chien qui mange dans une chaudière.

Les devinettes reprises sous le chapitre deuxième ne présentent guère non plus une bien grande originalité; nous y retrouvons les figures les plus connues des peuples européens : l'aiguille qui mange sa queue; la lampe qui boit son sang et mange ses os (la mèche); la bouche, caserne où les soldats sont habillés de blanc, et le caporal, habillé de rouge, etc. Nous pensions trouver ici des devinettes plus spéciales; celles-ci sont probablement importées.

Les proverbes, par contre, sont du plus haut intérêt, empruntant leurs figures à la faune, à la flore, aux usages du terroir, etc. Certes la sagesse populaire est partout à peu près la même quant au fond; mais on goûtera, par exemple, la jolie originalité des proverbes suivants et les commentaires dont l'auteur les a agrémentés :

Guidi-guidi pa maré pagra « Guidi-guidi n'attache pas le panier ». — *Guidi-guidi*, harmonie imitative, a la prétention de rendre les efforts nombreux et inutiles de quelqu'un qui a l'air de se donner beaucoup de mal et qui en réalité ne fait rien.

Lôs pitit moune l'école dit ou : Jôdi jédi, cré yé « Lorsque les enfants de l'école vous disent : c'est aujourd'hui jeudi, croyez-les ». — Vous pouvez tenir pour vérité un renseignement donné par quelqu'un ayant intérêt d'être bien informé. Les enfants n'ont garde de ne pas connaître le jeudi, puisque c'est pour eux un jour de demi-repos.

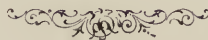
Ou pas pouvê couri et gratter pieds « vous ne pouvez pas courir et vous gratter les pieds » (deux choses fort difficiles à combiner).

Certains dictons plaisants nous rappellent invinciblement leurs analogues wallons. De même que le Guyanais « *Le capiari dit au pian qu'il sent mauvais* », le wallon satirise : *c'è l' crama qui nomme li tchaudron neûr cou*. Le nègre dit : « Un jour de guigne, vous casserez vos dents en mangeant de la bouillie de *tayove* »; le français répond : « Il y a des gens qui trouvent moyen de se casser le nez en tombant sur le dos »; et le wallon : « *I-n-a des djoû qu'on s'nèireû bin d'vins on rêtchon* » certains jours, on se noierait dans un crachat ! »

Le travail de M. HAURIGOT, tout intéressant qu'il soit, est en disproportion avec son titre; l'auteur avoue d'ailleurs que ses contes et devinettes ne sont pas aussi nombreux qu'il l'aurait voulu.

Espérons qu'il trouvera l'occasion et le temps d'étendre sa collection, et que s'il retourne à la Guyane, il ne perdra pas de vue le proverbe qu'il cite : *ké patience, ou ka plimin di zé*. « Avec de la patience, on arrive à plumer des œufs. »

O. C.





VIEUX AIRS DE DANSE.



Es airs que voici ont été communiqués à M. Henri Simon par M. Servais, natif de Betgné, petit village entre Esneux et Lincé. Ce vénérable vieillard, qui fut ménétrier pendant de longues années, a conservé, malgré ses quatre-vingts ans bien sonnés, le souvenir alerte et la main sûre. Sa copie est très claire et il n'a pas hésité sur une seule note dans la

transcription de son ancien et joli répertoire.

La première de ces danses, le Passe-pied, se jouait de la manière suivante: d'abord, une fois « pour rien » la première moitié; immédiatement après, reprise de cette moitié et commencement de la danse; puis deux fois la seconde reprise, puis quatre fois le tout.

De ces airs bien faits pour être facilement retenus, le cinquième surtout fut populaire; sa première phrase se retrouve souvent dans les rimettes et couplets des enfants à Liège et aux environs, sous une forme plus ou moins exacte et complète. On connaît cet air par exemple à Huy, où les jeunes filles le répètent sur les paroles suivantes:

Bonjour, belle voisine
 Comment vous portez-vous?
 Vous fait' déjà la mine
 Dites-moi qu'avez-vous?

Je n'ai point vu mon amant c'matin,
 C'est lui qu'est cause
 C'est lui qu'est cause
 Je n'ai point vu mon amant c'matin
 C'est lui qu'est cause de tout mon chagrin.

Les danses que M. Servais nommait "allemandes" et que nous intitulerions comme en wallon *novellité* « nouveauté », doivent être plutôt des contredanses; on ne connaît, sous le nom d' "allemandes" que des compositions en quatre, trois, ou deux temps binaires, tandis que la contredanse, qui exige, comme celles-ci, un mouvement assez vif, est ordinairement mesurée à six-huit, quelquefois à deux-quatre, et fort rarement à trois-quatre. On sait d'ailleurs que la contredanse, qui semble être d'origine anglaise, n'a été introduite en France qu'au XVIII^e siècle, sous la Régence; et les airs ci-dessous datent tout au plus de cette époque.



Quant à la *danse des maklottes*, littéralement « danse des têtards », je ne sais qui m'a suggéré que ce doit être "la matelotte". J'ignore ce qu'il peut y avoir d'exact dans ce fait; l'étymologie est tentante, mais il faudrait des renseignements confirmatifs au point de vue du rythme et du mouvement.

O. C.

1. — « Passe-pîd ».

Allegretto.

D. C.

2. — « Passe-pîd ».

Allegretto.

Musical score for Wallonia, measures 1-5. The score is written in a single system with five staves. The key signature is one flat (B-flat) and the time signature is 6/8. The music consists of a series of eighth and sixteenth notes, with some triplets and rests. The piece concludes with a double bar line and the initials 'D. C.' below the final staff.

D. C.

3. — « Novellité ».

Allegro.

Musical score for « Novellité », measures 1-4. The score is written in a single system with four staves. The key signature is three sharps (F#, C#, G#) and the time signature is 6/8. The music features a mix of eighth and sixteenth notes, with some rests and a repeat sign in the third measure. The piece concludes with a double bar line and the initials 'D. C.' below the final staff.

D. C.

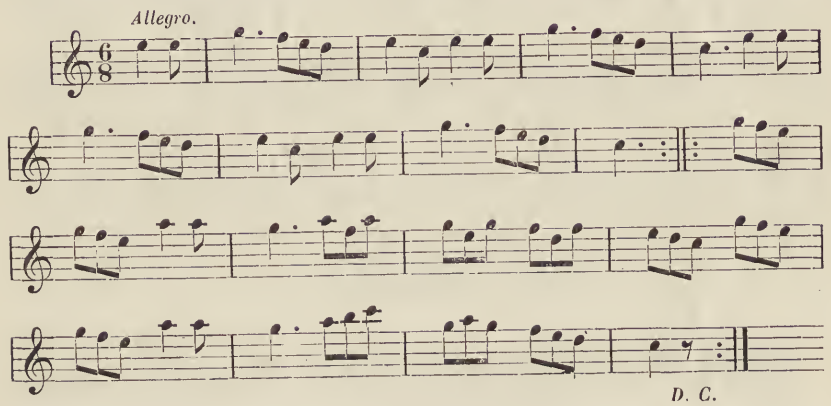
4. — « Novellité ».

Allegro.

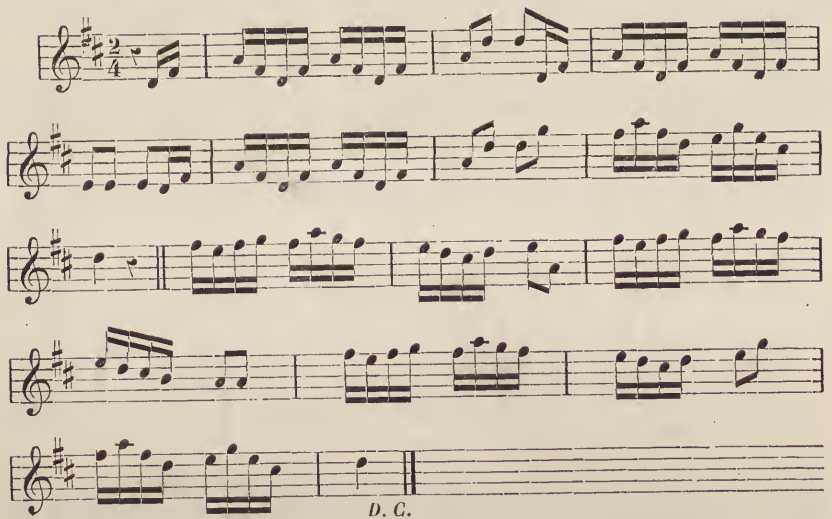
Musical score for « Novellité », measures 1-2. The score is written in a single system with two staves. The key signature is three sharps (F#, C#, G#) and the time signature is 6/8. The music consists of eighth and sixteenth notes. The piece concludes with a double bar line.



5. — « Novellité ».



6. — « Maklotte ».



Henri SIMON.

CONTES FACÉTIEUX.

III.

DIHEZ-L' AUT'MINT !

I-gn-aveu 'n' fêie on p'tit valet qui s'mame aveu-st-èvoïï quèri on stî d'fa-rènne èmon l'martchand.

Et comme i n'estî nin fwêr ritche, li feume sohaita qu'èl plèce d'onque ènnè v'nasse deux.

— *Hie ! mame, di-st-i l'gamin. Poqwè d'hève çoula ?*

— *Pasqui vâreû bin mix.*

— *Oho ! dj'èl dirè bin ossi !*

— *Avè, fâ répèter çoula.*

Ça fait qui l'gamin répèta tot dè lon : « El plèce d'onque qu'ènnè vinse deux ! El plèce d'onque qu'ènnè vinse deux !... »

So ses vôiè, i rèscontra on berdji qu'avcut on leup d'vins ses mouton.

— *El plèce d'onque qu'ènnè vinse deux !... »*

— *Qui è-ce, valet, qui v's a fait dire ainsi ?*

— *C'è m'mame.*

— *Oho ! bin, vâreû mix dè dire : « Qui l'diale l'èpwètte ! »*

Et li p'tit valet répèta co çoula !

Vochal qu'i resconteûr incètèrr'mint.

— *Qui l'diale l'èpwètte ! Qui l'diale l'èpwètte !...*

Les djîn qui sùvît l'ètèrr'mint pinsî qu' c'èsteu po l'mwêr qu'i d'hève çoula.

I li dèrî qu'i vâreû mix dè dire : « Qui l'bon Diu âie si âmc !... »

Il y avait une fois un petit garçon que sa mère avait envoyé chercher un setier de farine chez le marchand.

Et comme ils n'étaient pas fort riches, la femme souhaita, qu'à la place d'un il en vînt deux.

— Tiens ! mère, dit le gamin. Pourquoi dites-vous cela ?

— Parce qu'il vaudrait mieux.

— Oho ! je le dirai bien aussi.

— Oui, faut répéter cela.

Ça fait que le gamin répéta tout du long : « Au lieu d'un qu'il en vienne deux ! Au lieu d'un qu'il en vienne deux !... »

Sur son chemin, il rencontra un berger qui avait un loup dans ses moutons.

« Au lieu d'un qu'il en vienne deux ! »

— Qui est-ce, garçon, qui vous a dit de dire cela ?

— C'est ma mère.

— Oho ! Eh bien, vaudrait mieux de dire : « Que le diable l'emporte ! »

Et le petit garçon répéta encore cela.

Voici qu'il rencontre un enterrement.

— Que le diable l'emporte ! Que le diable l'emporte !

Les gens qui suivaient le cortège pensaient que c'était pour le mort qu'il disait cela.

Ils lui dirent qu'il vaudrait mieux de dire : « Que le bon Dieu ait son âme !... »

*Et l'valet répèta : « Qui l'bon Diu
âie si âme !... »*

*Vola qu'i rèsconteûr ine homme qui
hèrtchève ine crèvêie bièsse.*

— *Qui l'bon Diu âie si âme !*

*L'homme pinsa qu'c'esteu po l'bièsse
qu'i d'hève çoula.*

*I li dèri qu'i vallève mî dè dire ainsi :
« Puf ! quèlle pèsse ! »*

*Et l'gamin continua s'vôie tot brèiant :
« Puf ! quèlle pèsse !... »*

Vola qu'i rèsconteûr on mariédje.

— *Puf, quèlle pèsse !*

*Les djin dè l'nôce pinsî qu'c'esteu
por l'mariêie qu'i d'hève çoula.*

*I li dèri qu'i vâreûm mîx dè dire ainsi :
« Qui n' polèt-elles ènnè fer tote
ottant ! »*

*Et l'gamin s'metta-st-à braire tot dè
lon dè l'vôie : « Qu'elle ènnè fèsse tote
ottant !... »*

*Vola qu'i rèsconteûr ine mohonne
qui broûlève.*

— *Qu'elle ènnè fèsse tote ottant !*

*Les djin qu'ovrît à distinde li feu
pinsî qu' c'esteu po les mohonne qu'i
d'hève çoula.*

*I li dèri qu'i freut bin mîx dè dire
ainsi : « Qu'i distinde bin vite !... Qu'i
distinde bin vite !... »*

*Et l'gamin 'nn' alla tot brèiant :
« Qu'i distinde bin vite !... »*

*Vola qu'i rèsconteûr ine feume qui
tchâfève si fôr.*

— *Qu'i distinde bin vite !*

*Li feume pinsa qu'c'esteu por s'fôr
qu'i d'hève çoula.*

*Elle dèri qu'i freut bin mîx dè
dire ainsi : « Qu'i seûie todîs pus
tchaud ! »*

*Et l'gamin 'nn' alla tot répètant :
« Qu'i seûie todîs pus tchaud ! »*

*Et le garçon répéta : « Que le bon
Dieu ait son âme !... »*

*Voilà qu'il rencontre un homme qui
traînait une bête morte.*

— *Que le bon Dieu ait son âme !*

*L'homme pensa que c'était pour la
bête qu'il disait cela.*

*Il lui dit qu'il valait mieux de dire
ainsi : « Pouah ! quelle peste ! »*

*Et le gamin continua son chemin en
répétant : « Pouah ! quelle peste !... »*

Voilà qu'il rencontre un « mariage ».

— *Pouah ! quelle peste !*

*Les gens de la noce pensaient que
c'était pour la mariée qu'il disait cela.*

*Ils lui dirent qu'il vaudrait mieux
de dire ainsi : « Que ne peuvent-elles
en faire toutes autant ! »*

*Le gamin se mit à crier tout le long
de la route : « Qu'elles en fassent
toutes autant !... »*

*Voilà qu'il rencontre une maisor
qui brûlait.*

— *Qu'elles en fassent toutes autant !*

*Les gens qui travaillaient à éteindre
le feu pensaient que c'était pour les
maisons qu'il disait cela.*

*Ils lui dirent qu'il ferait bien mieux
de dire ainsi : « Qu'il s'éteigne bien
vite !... Qu'il s'éteigne bien vite !... »*

*Et le gamin s'en alla en criant :
« Qu'il s'éteigne bien vite !... »*

*Voilà qu'il rencontre une femme
qui chauffait son four.*

— *Qu'il s'éteigne bien vite !*

*La femme pensa que c'était pour
son four qu'il disait cela.*

*Elle dit qu'il ferait bien mieux de
dire ainsi : « Qu'il soit toujours plus
chaud ! »*

*Et le gamin s'en alla en répétant :
« Qu'il soit toujours plus chaud ! »*

*Vola qu'i rèsconteûr on p'tit valet
qui soffléve so on boquet d'feute po
l'rifreudi et po l'magnî.*

— *Qu'i seûte todîs pus tchaud!
Qu'i seûte todîs pus tchaud!...*

— *Hai là! valet! di-st-i l'aute.
Qui è-ce qui t'a fait dire çoula?*

— *C'è m'mame.*

— *Et bin, fâ dire à t'mame: « Si
t'èl vout à t'manîre, fais-l' ti minme! »*

*Et l'gamin 'nnè ralla tot près di
s'mame.*

— *Et li stî d'farène, wisse è-st-i?
di-st-elle, lèie.*

— *Si t'èl vout à t'manîre, fais-l' ti
minme! di-st-i, lu.*

*Ça fait qu'il attrapa 'n' fameuse
dopin-ne!*

Et v'la l'fâve foû

Kak! so l'soù!

Vos magn'rez l'hâgne

Et mi l'oû!

Voilà qu'il rencontre un petit garçon qui soufflait sur un morceau de foie pour le refroidir et le manger.

— Qu'il soit toujours plus chaud!
Qu'il soit toujours plus chaud!...

— Hé! garçon! dit l'autre. Qui est-ce qui t'a fait dire cela?

— C'est ma mère.

— Et bien, faut dire à ta mère: « Si tu le veux à ton goût, fais-le toi-même!»

Et le gamin s'en alla tout près de sa mère.

— Et le setier de farine, où est-il?
dit-elle, elle.

— Si tu le veux à ton goût, fais-le
toi-même! dit-il, lui.

Ça fait qu'il attrapa une fameuse
rossade.

Et voilà la fable finie.

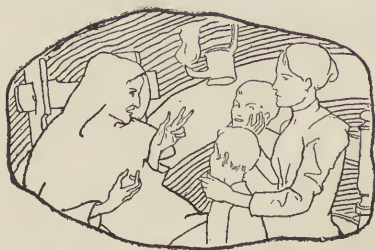
Pan! sur le seuil!

Vous mangerez l'écale

Et moi l'œuf!

Conté par M^{lle} Joséphine Thomas, d'Esneux qui tient le récit de sa mère.

Henri SIMON.



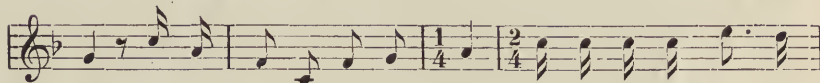
LE JOUR DES ROIS.

V.

Chansons de quête, à Sprimont.

*Première.**Allegretto.*

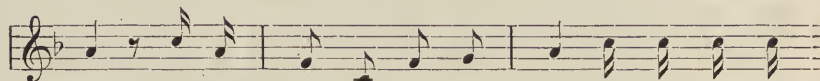
Bonne nute, bi-na-mêie vwè-sènne, Ac-co-rez po v'ni hou-



ter. C'è les ci d'l'annêie pas-sêie Qui v'vinè-st-è-co r'tro-



ver. Nos ès-tans des mi-li-taires Qui s'ont stu pré-ci-pi-



ter. Nos rim'-nans di d'vin nos maïsses. C'è po v'vi-ni



rè-crè-ïer. C'è po v'vi-ni rè-crè-ïer.

1.

1.

*Bonne nute, binamêie vwèzènne
 Accorez po v'ni houêter,
 C'è les ci d'l'an-nêie passêie
 Qui v' vinè-st-èco r'trover
 Nos èstans des militaires
 Qui s'ont stu précipiter,
 Nos rim'nans di d'vins nos maïsses,
 C'è po v' vini rècrèier (bis),*

*Bonne nuit, bien-aimée voisine,
 Accourez pour venir écouter,
 Ce sont ceux de l'année passée
 Qui viennent encore vous retrouver.
 Nous sommes des militaires (?)
 Qui ont été se précipiter (?)
 Nous revenons de chez nos maîtres
 C'est pour venir vous récréer (bis).*

2.

2.

Redoublez *dans* vos largesses,
 Et vos générosités :
Avoûz-nos 'n' bonne grosse pièce,
Dè lârd, ou bin dè salé,
Di l'ârdjint, c'è bin tot l' min-me,
Dè l' sâcisse, ou dè djambon
Nos v' souhaitans 'n' bonne an-nêie
Et viv' et viv' les bons garçons (bis).

Redoublez vos largesses,
 Et vos générosités :
 Envoyez-nous une bonne grosse pièce ,
 Du lard, ou bien du petit-salé,
 De l'argent, c'est bien égal,
 De la saucisse, ou du jambon,
 Nous vous souhaitons la bonne année
 Et viv' et viv' les bons garçons (bis).

COUPLET DE REMERCIEMENTS.

Allegro ma non troppo.

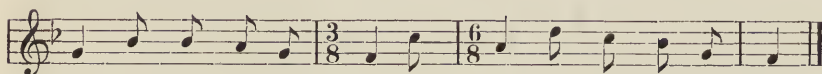
Re-mer-ci- ons qui est gé- né- reux Et en mé-



moir' sou-ve- nons de nous deux. Nous somm' des gar- çons, n'en dou-tez



point, A fair' du plai- sir à notre pro- chain A une autre oc-ca-



sion. Nous nous re- ver- rons Et en mé- moir' nous au- rons.

Remercions qui est généreux
 Et en mémoire' souvenons de nous deux,
 Nous somm' des garçons, n'en doutez point,
 A fair' du plaisir à notre prochain
 A une autre occasion
 Nous nous reverrons
 Et en mémoire' nous aurons.

Airs notés par M. Th. STRIVAY.

Deuxième.

Bonn' nute et bonn' san- té, C'è-st-ouïe li jou di nos ré- créi-
 er. Nos es- tans chal in' ki- pa- gnèie Nos è- ga-djans vos djô-nès
 fèie. Ciste è- gadj' mint c'è-st-ine ou- hai, Qui hu- fèl-
 rè lisquél air qu'on vô- rèt.

*Bonn' nute et bonn' santé,
 C'è-st-ouïe li djou di nos récréer.
 Nos estans chal ine kipagnèie,
 Nos ègadjans vos djônès fèie.
 Ciste ègadj'mint c'è-st-ine ouhai
 Qui hufèlèrè lisquél air qu'on vòrèt.*

Bonne nuit et bonne santé,
 C'est aujourd'hui le jour de nous récréer.
 Nous sommes ici une compagnie,
 Nous engageons vos jeunes filles.
 Cet engagement c'est un oiseau
 Qui sifflera l'air qu'on voudra.

Air noté par Th. STRIVAY.

Troisième.

Bon- jour, l'ami, Nous ve- nons i-ci Pour t'offrir un instant de plai-
 sir. Ac-cou- rez, jeunes fil- let- tes, É-cou- tez ces gais chan-
 teurs. Ap-por- tez i- ci Jambons et rô- tis, Nous les
 re- ce-vrons a- vec plai- sir.

Bonjour, l'ami,
 Nous venons ici
 Pour t'offrir un instant de plaisir.
 Accourez, jeunes fillettes,
 Écoutez ces gais chanteurs.
 Apportez ici
 Jambons et rôtis,
 Nous les recevrons avec plaisir.

COUPLET DE REMERCIEMENTS.



Tehan- tans tos po r'mèr- ci Ces bra- vès djin, Et-z-
 acvèr-dans nos vwè A-z in-stru-mints. Là qui n's i-rans fer l'fri-
 cot, Nos di- rans bai-côp d'bin d'vos Et n' di- rans : A-dièt,
 djisqu'à d'vins ine an.

*Tchantans tos po r'mèrci
 Ces bravès djin,
 Et-z-acvèrdans nos vwè
 A-z instrumints.
 Là qui n's irans fer l'fricot,
 Nos dirans baicôp d'bin d'vos,
 Et n' dirans :
 Adietà, djisqu'à d'vins ine an!*

Chantons tous pour remercier
 Ces braves gens,
 Et accordons nos voix
 Aux instruments.
 Là que (où) nous irons faire le fricot,
 Nous dirons beaucoup de bien de vous,
 Et nous dirons :
 Adieu, jusqu'à l'an prochain!

Henri SIMON.





CHANSONS.

I.

Voici le joli mois d'Avril...

Moderato.

Voi-ci le jo-li mois d'Avril, Mon cher a-mant va re-ve-
 nir. « Bon-jour, la bel-le, a-vez-vous bien gar-
 dé Nos a-mou-ret-tes du jo-li temps pas-sé ? »

— Oh oui, oh oui, mon cher ami !
 Je vous l'avais toujours promis...
 De vous attendre avec fidélité,
 De vous reprendre quand vous reviendrez. »

.

« Laissons les faire, laissons les parler,
 Nous ne cesserons pas de nous aimer.
 La jalousie régnera-t-ell' toujours ?
 Malgré l'envie, marions-nous un jour. »

Fragment chanté par M^{lle} Jos. Thomas, d'Esneux, qui le tient d'une tante, laquelle aurait 85 ans.

Air noté par M. Th. STRIVAY.

II.

Or, adieu donc, la belle...

Allegro.

Or adieu donc la belle, or a- dieu mes amours, Je m'en vais
 dans la guerre c'est pour tou- jours Pre-nez mon ca-ma-
 ra- de pour votre é- poux, Aujourd'hui je m'en- ga- ge, con-
 so- lez- vous, Con- so- lez- vous.

2.

Auriez-vous le courage de m'abandonner,
 De me laisser seulette à soupirer ?...
 Tu tiens mon cœur en gage et aussi mon bonheur
 A présent tu t'engages, amant trompeur,
 Amant trompeur.

3.

Oh ! ma bonne voisine ! oh ! ma bonne voisine !
 Venez me consoler, car je suis délaissée !
 Mon papa me chagrine dans mes amours,
 Mon amant m'abandonne, c'est pour toujours,
 C'est pour toujours.

4.

Le jour de son départ, oh ! il a bien passé
 Trois fois devant ma porte sans y entrer,
 Moi qui étais honteuse de l'appeler,
 J'ai regardé d'travers mon bien-aimé
 Mon bien-aimé.

Chantée par M^{lle} Jos. Thomas, qui la tient de feu M^{me} Théâtre, d'Esneux, laquelle aurait
 77 ans.

Air noté par M. Th. STRIVAY.

III.

Le mari trop vieux.

Allegretto.

Mon père m'a ma-ri-ée A l'â-ge de quinze ans. Il
 m'a don-né un homme Qui a bien quatre-vingts ans. Et
 moi, jeu-ne fil-lette, Com-ment passer mon temps? Com-
 ment passer mon temps?

2.

L' premier jour de mes nocés,
 Avec lui m'en vais coucher.
 Il m'a tourné l' derrière
 Et m'a poussée hors du lit !
 Et moi, pauvre fillette,
 Comment passer la nuit ? ¹

3.

Le lendemain matin
 Chez mon père je m'en vais :
 « Bonjour père, bonjour mère,
 Tous les beaux jours sont pour vous !
 Vous m'avez donné-z-un homme
 Qui n'est pas de mon goût ² ».

4.

— Prends courage, ma chère fille
 Ton mari, 'l est bien malade.
 C'est un gros rich' marchand
 Et je crois qu'il en mourra,
 Et vous serez héritière
 De tout ce qu'il aura.

5.

— A quoi sert tout's les richesses
 Quand les plaisirs n'y sont pas !
 J'estim'rais mieux un homme
 A mon contentement,
 Que toutes les richesses
 De ce vieux riche marchand. »

Chantée par M^{lle} Jos. Thomas, qui la tient de feu M^{me} Théâtre, d'Esneux, laquelle aurait 77 ans.

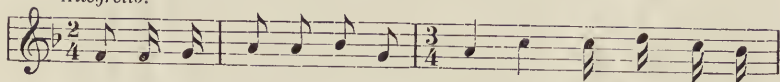
Air noté par M. Th STRIVAY.

(¹) [Var. *d* « Moi je lui tournais le d'avant » ; *f* « comment passer mon temps ». — O. C.]

(²) [Var. *f*. « Qui ne vaut rien du tout ». — O. C.]

IV.

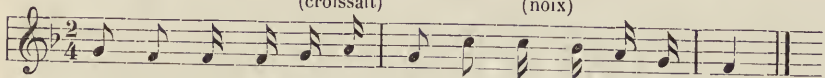
Mon père m'a acheté un bois...

Allegretto.

Mon père m'a-t- a-chè- té-ï- un *bwès*, *Pingn' pingne* è rou- bi-
(bois)



net, Où qu'il n'y *crè-het* que des *mwè-è*, *Des ber- lik*, *des ber-*
(croissait) (noix)



lok, *Pingn' pingne* è *nik- è* *nok pingn' pingne* è rou- bi- *net*.

2.

J'en cueillis quat', j'en mangeai trois,
Pingn' pingne è *roubinet*

Je fus malade au lit trois mois,

Des berlik, *des berlok*,

Pingn' pingne è *nik* è *nok*,

Pingn' pingne è *roubinet*.

3.

Je fus malade au lit trois mois,

Que tous les voisins y venaient.

4.

Que mon amant point n'y venait,

Je l'ai fait appeler trois fois.

5.

A la quatrième il y venait.

— Avez-vous chaud, avez-vous froid ?

6.

— Je n'ai pas chaud, car j'ai bien froid
Tapez votre manteau sur moi.

7.

Votre manteau doublé de soie,
De vos deux pieds rechauffez-moi.

8.

De vos deux yeux regardez-moi,
De vos deux bras embrassez-moi.

9.

Mon père m'a-t-achété-ï-in *bwès*.

Des berlik, *des berlok*,

Pingn' pingne è *nik* è *nok*,

Pingn' pingne è *roubinet*.

Chanté à Lincé par Marie Grignard, âgée de 78 ans; elle tient la chanson de son père qui aurait 117 ans. — Nous avons essayé de rendre, surtout dans le premier couplet, la prononciation vieillotte de notre chanteuse; on tiendra compte, dans la lecture des couplets suivants, que tous les mots en « *oi* » étaient dits « *wè* ». — Le premier vers de la 2^e strophe et les couplets 7 et 8 ont été ajoutés à notre fragment, d'après le *Recueil d'airs de crémignons* in-8°, Liège, 1879; cet ouvrage donne, p. 95-103, cinq mélodies toutes différentes de la nôtre.

Henri SIMON.

NOTES ET ENQUÊTES.

26. **Les jouets d'enfants.** — Notre aimable collaborateur M. Louis Detrixhe, de Stavelot, vient de nous envoyer, avec d'autres documents du plus haut intérêt, la description complète de certains jouets que les enfants fabriquent eux-mêmes. Nous prisons fort ce genre de documents dont l'originalité se laisse facilement deviner. Il est désirable que nos amis recherchent ces petits objets curieux et en fassent profiter la revue ; on pourrait établir à la longue un petit musée où chaque numéro porterait le nom de l'expéditeur, avec le lieu d'origine et la nomenclature locale. On peut envoyer par la poste des jouets et autres choses de même genre dans des boîtes ou des enveloppes de carton ou de papier fort remplies d'ouate — avec la formule « échantillons sans valeur » — à condition que les ficelles soient incomplètement nouées et non cachetées. Il serait utile de profiter de la « recommandation postale » (taxe fixe de f. 0,25 par envoi). Inutile d'ajouter que si on le désire les frais d'expédition seront remboursés.

27. **Contre la rage.** — En rangeant les archives qui se rapportent à la création de l'Hospice Saint-Charles, à Spa, M. Sera, secrétaire communal en cette ville, a découvert un vieux registre ayant appartenu au docteur Cocquelet et datant de 1668. Ce registre contient une note manuscrite en français qui montre comment les praticiens de Spa combattaient la rage il y a deux cents ans.

M. Sera a été assez aimable pour nous faire une copie exacte de cette note, et voici le texte, auquel nous ajoutons la ponctuation nécessaire :

Remède infailible contre la morsure d'un chien enragé.

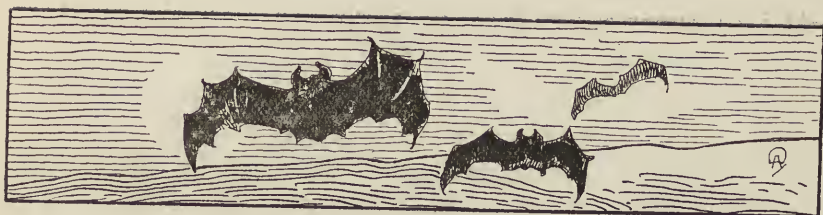
« Prené 6 onces de Rüe, netoyée et pilée; de l'Ail Ecossé et brizé; du
 » Theriaque; du fer blan ou estain rapé, de chacun 4 onces, faite bouillir le tout
 » sur le feu dans deux pintes du meilleur vin blan, pendant une heure;
 » ensuite pressez dans une serviette et doné de cette décoction chaude: 8 à 9
 » cuillerées suffisent pour hôme ou fême, trois matin de suite, a jeun. Et
 » froide aux Bêtes: 10, 11 ou 12 suffisent a un beuf, un cheval; 3, 4 ou 5 pour
 » les brebis, cochons ou chiens.

» Il faut le doner dans l'espace de neuf jours après la morsure, et cela est
 » immanqué, tant pour les hommes que les bestes. On peut aussi appliquer le
 » marc sur la blessure, mais *il n'a jamais manqué sans le marc.* »

M. Sera ajoute les titres du registre, ainsi formulés :

« Ce présent registre appartenant à Mathieu Cocquelet de Spa 1668 — maintenant à P. Cocquelet son fils 1674 — décédé l'an 1683. — Puis à C. Cocquelet son frère — décédé le 14 juillet 1722. »

O. C.



CONTES MERVEILLEUX.

V.

Les trois princesses.



Il y avait une fois un vieux roi resté veuf avec trois filles, les princesses les plus jolies du monde entier.

Un jour, le roi organisa une grande chasse avec toute sa cour dans le plus riche appareil, les trois princesses, couronne en tête, resplendissantes de bijoux et de pierreries.

A l'heure fixée pour le repos, les trois princesses ne se trouvèrent pas au rendez-vous. On fit les recherches les plus minutieuses, mais on ne put découvrir aucune trace de leur passage, et les chasseurs durent revenir au château, plongés dans la plus grande désolation.

Aussitôt de retour, le roi fit publier à son de trompe qu'il accorderait sa fille et son royaume à quiconque retrouverait ne fût-ce qu'une seule des trois princesses.

Le lendemain, dès la première heure, un soldat se présenta à la cour et obtint la grâce de se mettre en recherches. On le fournit d'armes et d'argent et le voilà parti pour la forêt lointaine où la chasse avait eu lieu.

Après de nombreux jours de marche, il s'arrêta le soir dans une auberge, but, joua et perdit tout son argent; si bien qu'il fut obligé de mendier son pain.

Comme il se passait du temps, un autre soldat vint à la cour solliciter la grâce de se porter à la recherche des trois princesses et de son camarade.

La permission obtenue, il se mit en route et, après quelques jours de marche, il rencontra le premier. Celui-ci, honteux d'avouer sa

faiblesse, raconta qu'il avait été arrêté et dépouillé par une bande de voleurs. Les deux hommes convinrent de faire route ensemble et de partager la bonne ou la mauvaise fortune.

Un soir, ils arrivèrent à l'auberge où le premier avait si malencontreusement joué et tout perdu. Après avoir bien bu et bien mangé, ils se mirent à regarder jouer quelques voyageurs. Le premier garde suggéra à son compagnon l'idée de prendre part au jeu, lui disant qu'ils auraient vite regagné ce que lui n'avait plus. L'autre se laissa tenter, se mit à table et il ne lui fallut pas longtemps pour se voir à son tour complètement dépouillé. Ils se remirent en route vers la résidence royale, mendiant leur pain.

*
* *

Comme on ne recevait pas de nouvelles dans la capitale, un chef-garde se présenta à la cour et obtint, comme les premiers, la faveur de partir vers la forêt lointaine. Il ne tarda pas à rencontrer les deux malheureux qui, reconnaissant un de leurs chefs, implorèrent son secours dans leur misère, et lui racontèrent qu'ils avaient été arrêtés et dépouillés par des voleurs de grand chemin.

Le chef accepta de les prendre avec lui, à condition qu'ils lui obéiraient en tout comme au régiment. Ils le promirent et, à la ville voisine, le chef leur acheta des armes et les rhabilla tout de neuf.

Un soir, ils arrivèrent à la fatale auberge où ils avaient joué et tout perdu. Ils s'y arrêtèrent et, le repas terminé, les deux soldats essayèrent de faire jouer leur chef comme ils avaient joué eux-mêmes, espérant, disaient-ils, que celui-ci regagnerait ce qu'on leur avait volé. Mais le chef ne se laissa pas tenter; il leur intima l'ordre d'aller se reposer et de se tenir le lendemain prêts à partir, car ils n'étaient pas en route pour jouer et s'amuser, mais bien pour accomplir leur devoir jusqu'au bout. -

Le lendemain, les trois hommes se mirent en route de bonne heure. A force de marcher, ils arrivèrent à la lisière de la grande forêt et le chef résolut de commencer les recherches. Ils convinrent de se séparer le matin, de battre la forêt chacun de son côté, et de se retrouver le soir en un endroit convenu.

*
* *

Pendant de longs jours, les recherches n'amenèrent aucun résultat. Mais un soir que le chef, accablé de chaleur et de fatigue, s'était

couché au pied d'un buisson, il perçut un bruit singulier... On aurait dit d'une foule se précipitant en tumulte dans un escalier...

Le bruit cessa tout à coup; le chef relevant la tête vit non loin de lui un être étrange dont la vue le frappa d'étonnement.

C'était un homme, tout petit, tout petit, semblable à ceux dont il avait déjà entendu parler sous le nom de *sotai*. Il n'avait pas plus d'un pied de haut; une barbe fournie lui tombait jusqu'aux genoux.

Le chef se leva subitement, tira son sabre et le lança vers le *sotai* avec une telle adresse qu'il lui coupa la barbe au rez du menton. Le sabre resta planté dans un chêne contre lequel le petit être se trouvait appuyé.

Malheureusement le *sotai* disparut sans que le soldat sût par où ni comment.

Le chef-garde explora l'endroit avec le plus grand soin et finit par apercevoir, caché sous les herbes, un trou dans le sol; il y plongea son sabre et si fort qu'il étendit le bras, il ne trouva pas de fond.

De plus en plus étonné, le chef fit une petite entaille dans l'écorce du chêne afin de pouvoir le reconnaître, il emporta la barbe coupée, à laquelle adhérait un peu de peau et il retourna au rendez-vous du soir.

Arrivé là, son premier soin fut de demander à ses soldats s'ils ne connaissaient rien de nouveau : ils n'avaient rien vu — et c'était bien naturel, car ils restaient couchés toute la journée et ne s'étaient même pas donné la peine d'aller à la découverte !

* * *

Le chef résolut d'explorer le trou qu'il avait découvert et comme il réfléchissait la nuit, il se rappela avoir vu dans une certaine partie de la forêt un terrain marécageux où croissaient des osiers en quantité.

Le jour venu, les trois hommes s'y rendirent et coupèrent autant de branches d'osier qu'ils pouvaient en emporter; puis ils tressèrent une sorte de panier pouvant contenir deux hommes, muni d'une lanière aussi solide, aussi longue que possible.

Le lendemain, ils se mirent en route et retrouvèrent le chêne; ils commencèrent par élargir l'ouverture du trou; le chef fit entrer un homme dans le panier et le laissa glisser dans le trou à l'aide de la lanière : on lui avait donné pour instruction de secouer la corde dès qu'il voudrait remonter.

A peine le soldat fût-il descendu de quelques brasses, que la corde fut secouée violemment; on remonta l'homme qui, tout effrayé, déclara que le puits était tout-à-fait noir et qu'on n'en voyait pas le fond.

A son tour, le second fut envoyé, mais, aussi poltron que le premier, il n'y descendit pas plus loin.

Le chef se décida à aller voir lui-même; il demanda qu'on laissât filer la corde jusqu'au bout, quitte à en faire davantage si celle-là n'était pas longue assez pour lui permettre d'atteindre le fond.

On le laissa descendre. Pendant longtemps, longtemps, il ne vit rien; l'obscurité était profonde; mais à la fin, il lui sembla apercevoir un tout petit point brillant dans les profondeurs du puits; la lumière allait en grandissant et à la fin, quand il toucha le sol, il se trouva devant un palais magnifique, éclairé de tous les côtés à la fois.

Il se présente à la porte, personne!..

Il entre, toujours personne!..

Le palais semblait abandonné. Notre chef traverse plusieurs grandes salles richement meublées; il voit une toute petite porte entrouverte, la pousse et entre.

Un grand cri se fait entendre et quelle n'est pas sa surprise : l'une des princesses, la cadette est devant lui!

« Malheureux, que venez-vous faire ici?

— Je viens vous délivrer.

— Mais je suis en puissance des *sotais*. Aucune force humaine ne peut contre eux. Fuyez!..

— Non, j'ai promis au roi votre père de vous ramener vive, et je veux accomplir ma promesse. Où sont vos sœurs?

— Je l'ignore : je ne les ai plus vues depuis que je suis enfermée ici.

— Je les chercherai. »

A ce moment, on entendit un grand bruit : *pouf! pouf! pouf!..* comme de quelqu'un qui descendrait pesamment un escalier.

— « Malheureux! le *sotai* descend comme chaque jour pour demander si je veux être sa femme. Il vous tuera.

— Eh bien, qu'il me tue! Je ne puis retourner sans vous.

— Il n'y a qu'une chance de nous sauver. Cherchez derrière la porte ; il doit s'y trouver une arme en fer : c'est la seule qui puisse blesser ces êtres mystérieux. »

Le chef referme la porte, s'empare de l'arme, qu'il trouve extrêmement pesante, mais qu'il parvient à soulever.

La porte s'ouvre, le *sotai* entre, l'arme tombe : il est mort !

Le chef s'empare de la princesse évanouie, la transporte dans le panier, secoue fortement la corde et le panier revient au jour sans accident.

* * *

On jugera de l'étonnement des deux soldats, qui pensaient voir revenir le chef !

Leur premier désir fut de savoir à qui devait échoir la princesse ; et sans songer à lui prodiguer les soins que réclamait son état, ils commencèrent à disputer pour savoir lequel des deux la ramènerait au roi son père.

La princesse, reprenant ses sens, les supplia de penser à ses sœurs qui se trouvaient encore dans le palais des *sotais*, et qu'il fallait à tout prix délivrer. Pour mettre fin à toute discussion, elle déclara qu'elle ne voulait pas s'en aller sans elles. Ils se résignèrent donc à faire redescendre le panier.

Pendant ce temps, le chef ayant vu la princesse disparaître, recommença les recherches.

Au bout d'un long corridor, il vit une porte semblable à la première ; il l'ouvrit et se trouva en face de la seconde princesse qui, à sa vue, muette d'effroi, semblait être changée en statue.

— « Vite, dit le chef, vite, suivez-moi. J'ai sauvé votre sœur cadette. Savez-vous où est l'aînée ? »

— « Malheureux, prenez garde ! Vous êtes chez les *sotais*. Celui que j'ai refusé d'épouser va venir, c'est son heure, et s'il vous aperçoit, vous mourrez. »

Le chef regarde derrière la porte, voit une arme semblable à la première, s'en saisit et dit à la princesse :

« Comme j'ai délivré l'une, je sauverai l'autre, et la troisième après.

— Oh ! quant à ma sœur aînée, c'est impossible. Le roi des *sotais*, ayant été blessé au menton, a quitté ses appartements et demeure toute la journée chez celle qu'il voudrait épouser. On ne peut donc pénétrer chez elle. »

Dans cet instant on entendit *pouf ! pouf ! pouf !*... comme de quelqu'un qui descendrait pesamment un escalier.

Le chef se prépara et quand la porte s'ouvrit, l'arme s'abattit et le *sotai* tomba mort.

Sans perdre un instant, le chef conduisit la princesse vers le panier, tira la corde et le panier revint au jour avec son précieux fardeau.

*
*
*

Les deux hommes d'en haut, attendaient, avec quelle curiosité, vous pensez bien ! Aussitôt la seconde princesse arrivée, pendant que les deux jeunes filles au comble du bonheur s'embrassaient en pleurant de joie, les soldats disputaient à qui reviendrait celle-ci ou celle-là avec le titre de prince royal. Elles eurent bien difficile de les faire revenir au fait. Enfin ils laissèrent encore descendre le panier.

De son côté, le chef n'avait pas perdu son temps. Aussitôt avait-il vu la corde se tendre et le panier disparaître, il était revenu au château, vers la chambre que la deuxième princesse lui avait indiquée et où se trouvaient l'aînée et le Roi des *sotais*. Marchant doucement, sans bruit, il arrive à la porte et, l'oreille tendue, il entend des ronflements sonores.

La porte entr'ouverte, il aperçoit le *sotai*, couché sur les genoux de la pauvre princesse, qui lui grattait doucement le sommet de la tête. A la vue de ce visiteur inattendu, la jeune fille ne peut retenir un mouvement d'effroi. Mais le chef jette un coup d'œil derrière la porte et saisit l'arme qui seule pouvait être employée. La princesse jette un cri et fait un mouvement ; le Roi tombe et, avant qu'il ait eu le temps de se relever, l'arme du chef s'abat et le tue.

Aussitôt le chef se fait connaître et, se voyant délivrée, la princesse ne peut maîtriser son émotion, se jette dans les bras de son sauveur et, pleurant de joie, lui dit qu'elle n'aura d'autre époux que lui-même.

Puis elle prend le chemin de ses sœurs et revient au jour.

*
*
*

Je vous laisse à penser quelle fête ce fut pour les trois sœurs quand elles se virent réunies en bonne santé après de si terribles aventures !

Naturellement les deux hommes, oubliant tout-à-fait leur chef, voulaient emmener les princesses. Mais les trois sœurs reconnaissantes refusèrent d'abandonner leur sauveur et exigèrent qu'on redescendît le panier. Il fallut bien leur obéir.

Pendant ce temps, le chef visitait les chambres des princesses et reprenait leurs précieux vêtements, leurs couronnes éblouissantes

de brillants, les plus beaux du monde, et mille joyaux dont il remplît trois caisses énormes.

Il traîna les caisses vers le panier et voulut se placer à côté; mais il réfléchit qu'alors le panier serait peut-être trop lourd et il le fit remonter tel qu'il était.

Il en attendait le retour avec impatience quand tout-à-coup le panier s'abattit à ses pieds.

Sans rien dire, les deux soldats avaient coupé la corde!

Grand désespoir des princesses, qui voulaient qu'on refit un autre panier.

Les brigands leur firent comprendre qu'après une aussi formidable chute, le chef devait être tué net, qu'ils perdraient un temps précieux à se chagriner, que les *sotais* pouvaient venir les reprendre et qu'alors c'en était fait d'eux tous. Elles se décidèrent à regret.

Mais avant de partir, les deux traîtres obligèrent les trois sœurs à faire le serment solennel de ne pas parler de l'accident final et de ne jamais révéler à qui que ce fût qu'ils n'étaient pas les seuls sauveurs.

Les malheureuses princesses durent bien faire le serment demandé, de peur d'être abandonnées en ces lieux sauvages à la merci des bêtes fauves.

Alors on se mit en route et, après un bien long voyage, on arriva dans la capitale.

*
* *
*

Le malheureux chef, abandonné par les soldats au fond du puits et peu rassuré sur son sort, errait machinalement dans les appartements et cherchait vainement dans les armoires de quoi apaiser sa faim.

En ouvrant un tiroir, il vit entre autres objets précieux un tout petit sifflet d'or, enrichi de diamants; il le porte à la bouche et en tire un son étrange et fortement aigu.

Aussitôt, la chambre est envahie par une foule de petits hommes barbus, criant tous ensemble : « Que voulez-vous, maître? Que voulez-vous? »

Ce sifflet donnait à son possesseur le royaume des *sotais*!

Le chef ne perdit pas sa présence d'esprit et commanda un bon dîner, qui lui fut de suite apporté. Après avoir mangé son dîner et bu le vin, qu'il trouva des meilleurs, il siffla de nouveau et ordonna qu'on le laissât seul jusqu'au lendemain.

Après s'être reposé sur un lit de fourrures, il déjeûna, se fit apporter trois caisses remplies, l'une de vêtements magnifiques, l'autre d'argent monnayé et la troisième de diamants, rubis, saphirs et autres pierres précieuses. Ses ordres furent exécutés avec la plus grande promptitude.

Il demanda ensuite qu'un carrosse de grand gala avec cochers et laquais vînt le prendre avec ses richesses et le transportât hors de ce domaine vers la capitale du roi son maître.

*
* *

Il trouva la ville pavoisée et les habitants en fête. Dans l'hôtellerie où il descendit, on lui raconta que tous les sujets fêtaient le retour des princesses perdues depuis longtemps et ramenées par deux humbles soldats; qu'ils les avaient sauvées au péril de leur vie et qu'ils venaient d'être proclamés princes royaux, en récompense de leur courage. On ajouta qu'il y aurait déjà eu mariage sans le caprice des trois princesses qui déclaraient ne pas vouloir se marier si on ne leur procurait des couronnes semblables aux diadèmes perdus pendant la chasse. Malheureusement, on ne trouvait pas dans tout le royaume de brillants assez grands et assez beaux, ce qui retardait le mariage.

En apprenant des nouvelles si singulières, le chef ne perdit pas contenance. " Cela se trouve bien, dit-il. Je suis moi-même joailler et j'essayerai d'arriver à satisfaire les princesses. Préparez-moi un atelier dans ma chambre et veillez que personne ne vienne me déranger cette nuit; car je vais me mettre à la besogne au plus tôt. "

Pendant quelques soirées, notre chef passa son temps jusqu'à une ou deux heures du matin à frapper sur son enclume, comme s'il travaillait sans relâche.

Le huitième jour arrivé, il prit la couronne de la princesse cadette, l'enveloppa dans un riche mouchoir de soie brodé d'or et la confia à l'hôtelier. Celui-ci monta dans le carosse du chef, se rendit à la cour et dit au roi que si cette couronne était trouvée belle, on fournirait la seconde dans huit jours, à condition qu'on laisse le joailler travailler en secret.

L'hôtelier introduit devant le roi, s'agenouilla sur la première marche du trône et présenta la couronne aux princesses. A peine la cadette reconnut-elle les superbes pierreries qui lui appartenaient, qu'elle soupira et s'évanouit. Tout le monde fut d'accord pour

reconnaître la beauté supérieure du joyau et le roi dit qu'il attendrait la seconde couronne.

De retour, l'hôtelier raconta au chef ce qui s'était passé. Pendant plusieurs soirées on entendit encore le marteau frapper l'enclume et, au bout de huit jours, l'hôtelier présenta au roi la seconde couronne que le joailler était censé avoir faite.

La seconde princesse reconnut de suite le joyau qu'elle portait au départ pour la chasse, et l'émotion fut telle qu'elle faillit perdre les sens.

Le roi commanda la troisième couronne et l'hôtelier lui dit que le joailler demandait la grâce de pouvoir l'apporter lui-même aussitôt qu'elle serait prête, ce qui fut accordé.

Huit jours après, le chef se présenta à la cour, vêtu d'habits magnifiques, dans son carrosse de grand gala.

A peine fut-il entré dans la salle, que l'aînée des princesses se précipita vers lui et l'amena près du roi son père en s'écriant : " Le voilà, voilà notre sauveur ! „

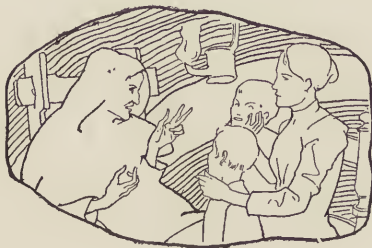
Les trois sœurs racontèrent au roi tout ce qui s'était passé dans la forêt, sans oublier le terrible serment que les deux indignes soldats avaient osé leur imposer.

On arrêta les deux traîtres, le roi les fit comparaître devant son grand tribunal, et ils furent brûlés vifs.

Le chef, nommé prince royal, épousa l'aînée des princesses. On fit des noces magnifiques, ils furent heureux et ils eurent beaucoup d'enfants.

Conté à Liège par mon père, il y a plus de cinquante ans..

J. LENS.



NOTES ET ENQUÊTES.

28. **Blason populaire.** — En rappelant au lecteur la demande relative aux sobriquets locaux ou régionaux, (voir p. 24) nous prions nos amis de ne pas négliger les historiettes explicatives qui circulent dans le peuple ou ailleurs, et les exemples tirés des livres ou des journaux, qui peuvent venir à l'appui des documents recueillis. Ces communications, avec celles que nous avons déjà reçues seront prochainement utilisées dans la revue.

29. **Une inscription prophétique.** — Notre ami M. Jean Marlin nous communique une croyance singulière qui a cours en ce moment à Playe, petit village au nord de Remouchamps.

A propos de la sécheresse longue et désastreuse qui a régné au printemps dernier, les paysans racontent qu'au bord de la mer (!) les eaux ont baissé tellement qu'on a vu apparaître un rocher sur lequel sont gravés ces mots :

Quand vous me reverrez
Vous pleurez.

D'après la *Rev. des trad. pop.*, n° de juillet dernier, p. 399, les journaux suisses rapportent qu'on peut lire cette même inscription sur un rocher apparu au milieu du Doubs, en aval de Sainte-Ursane. L'auteur de cette communication ne confirme rien quant au rocher en question; il se borne à signaler le récit des journaux.

Jos. D.

30. **Dictons rimés.** — On reprendra l'année prochaine la suite de ces dictons relatifs aux dates populaires, dont deux séries ont paru p. 70-1 et p. 94-6. Prière aux lecteurs qui auraient des notes de ce genre de nous en faire l'envoi, afin de rendre aussi complets que possible les futurs articles.

31. **La chemise de sorcier.** — Dans H. DURAND, *Hollande et Hollandais*, Paris, 1893, p. 53, nous lisons ce qui suit :

« Jeté en prison, Balthasar Gérard, le meurtrier du prince d'Orange, déploya dans toutes les épreuves une incroyable intrépidité. Ni les menaces, ni la souffrance n'avaient prise sur lui. Il étonnait ses juges par son sang-froid, les gardes par l'éloquence de ses discours. On crut que cette force d'âme venait du diable, et pour conjurer le charme, on le revêtit de la chemise d'un sorcier. »

Quelqu'un de nos lecteurs peut-il nous donner des détails sur la « Chemise de sorcier » et le rôle qu'elle doit avoir joué, d'après ce témoignage, dans les procès de sorcellerie ?

32. **Le chant des cloches.** — Dans sa brochure *Aus der Wallonie*, M. Leo Zeligzon donne une version sensiblement différente, recueillie sur les

lieux mêmes, de la chanson du *tribolêch* à Malmedy, dont il a été parlé ci-dessus p. 140.

Voici la mélodie copiée textuellement dans cet ouvrage :

Moderato.

Bing et bong à Saint Djérion No n'i- ran po lu p'tit pont

Et nos r'vêrans po l'grand pont Et n'z irans ma- gnî l'floïon.

33. **Les mots en « oûle ».** — Ces mots sont plus nombreux qu'on ne semblait le croire. En réponse à la question posée p. 142, nous avons reçu des listes intéressantes, notamment de MM. Detrixhe, Jos. Defr., Fr. Renkin et Henri Simon. Il résulte de renseignements demandés pour les autres variétés de notre dialecte, que la propagation de cette désinence diminutive ne semble guère s'être étendue en dehors du pays de Liège. Peu communs et tendant à disparaître du langage courant en Hesbaye, dans le Condroz et en Ardenne, les mots en *oûle* sont très rares à Namur et inconnus dans le Brabant; les formes correspondantes dans le Hainaut sont plutôt françaises.

Il n'est pas inutile de rappeler que la langue française a exploité notablement le *olus* latin, sous des formes diverses. Après avoir cité « ampoule », il suffirait de rappeler quelques mots en OL (rossignol, wall. *râskignoûl* ou *râskignoû*; virole, wall. *vêroûle*; rougeole, wall. *raivoûle*), — en OUIL (fenouil, wall. *f'no*; cornouille, wall. *cognoûle*, *cognoûle* ou *cwègnoûle*), — les mots en EUL (filleul, wall. *fioul* ou *fiou*; tilleul, wall. *tiou*; ligneul, voir plus bas *lignoûle*), — en EL ou EAU (sauterelle, à Stavelot *sautroûle*; chapeau, anc. chapel, à rapprocher wall. *tchaproule* ou *tchaproulette* « coiffe en paille d'une ruche »; heaume, wall. *verviétois hamioûle*, coiffe des nouveaux-nés, à Liège, *ham'lette*). etc., etc.

Voici quelques autres mots — tous féminins comme les précédents; — ils portent en eux-mêmes, pour des wallons, un caractère de vétusté plus grand encore que ne le ferait supposer le délabrement général du dialecte parlé dans les villes.

Batroûle, battoir de la baratte.

Botroûle, nombril.

Crèhioûle, gourme, glande (*crêhe* = grandir).

Gaiouûle, cage.

Havroûle, ableret, filet carré des pêcheurs.

Hiroûle, déchirure (*hirer*, liég. *hiyi* = déchirer).

Hîtroûle, plante nommée en fr. mercuriale.

Lignoûle, ligne à pêcher.

Oriouûle, *oriou*, orgelet.

Pèpioûle, mouche des viandes (*pèpion*, *pèpin* = aiguillon des insectes).

Plantrouïle, plantoir, instrument de jardinage.

Pisrouïle, nom d'un ruisseau qui passe aux environs de Verviers; en général: baie faite dans le mur des cuisines, au rez du sol du côté de la rue et par où s'écoulaient les eaux ménagères. A Namur, *pichroû*, linge que l'on place au bon endroit pour recueillir les urines de l'enfant emmaillotté.

Potchrouïle, sorte de jeu de billes où l'on fait sortir violemment d'un trou, *potchê foû* « sauter dehors » les billes d'enjeu.

Prumioûle, vache qui a donné son premier veau; *prumioû*, terme d'amitié, « petit premier » aîné des enfants d'une jeune famille, contraire de *coulo* ou *houlo*, dernier-né.

Racontrouïle, déjà cité p. 142 « formulettes d'enfants, petit conte rimé, courte chansonnette » — du verbe « raconter ».

Rampioûle, nom commun des plantes rampantes et spécialement de la clématite, *Clematis vitalba* L.

Rapwêtroûle, déjà cité p. 142, « raconter traditionnel », chose qu'on « rapporte », qu'on répète volontiers.

Spoûle, navette de tisserand. Voir LITTRÉ, v^o espole.

Terrouïle, schiste houiller, fr. terreau.

Waitrouïle, œillère (*waitî* = regarder).

Wairoûle, varicelle, à Stavelot.

A ces mots, qui sont presque de la vieille langue, on doit ajouter quelques noms de hameaux ou de lieux-dits, tels que *Engihoul* (Engis) *Ramioul* (Ramet), *Gravioule* (gravier, grève), *Thiersoule* (*thier* = butte, raidillon) etc., de nombreux diminutifs de prénoms et de noms de famille, tels que : *Colsoul* (Nicolas), *Pirsoul* (Pierre), *Frankignoul* (François), *Libioul* (Libert), *Otoul* (Othon), *Wathoul* (Wathieu, Walthère), *Hansoul* (Hans, François), *Massoul* (Thomas), *Odoul* (Eudes), *Jeansoul*, *Jamioul*, *Henroul*, *Mathoul*, *Gilsoul*, etc., etc.

O. C.





TABLE.

I.

Littérature orale.

1. CONTES, FABLES, LÉGENDES.

LE DIABLE DUPÉ. — *El djiabe et el marchau* (M. François) 9.

CONTES MERVEILLEUX. — I. Les aventures de *Moitié-Coq* (G. Willame) 11. Variante (Fern. Sluse) 48. — II. La fillette et le loup (Jean Marlin) 49. — III. Le château des Sept-Montagnes (Louis Loiseau) 156. — IV. Jean de Berneau [F. Yserentant] 177. — V. Les trois princesses (J. Lens) 209.

LÉGENDES. — I. Le varlet dévoué (Gilles Gérard) 14. — II. Les *sotais* de Milmort (O. Colson) 15. — III. Dodon (O. Colson) 16. — IV. L'escaufeür (O. Colson) 17. — V. Le dernier sotai de Stembert (A. Fassin) 62. — VI. Un squelette au souper (Jos. D.) 64. — VII. La naïve promesse (O. C.) 65. = Voir aussi : L'amoureux de la sorcière (O. Colson) 136. — Les géants : Au centre de la terre (Alfred Harou) ; Le fort homme (O. Colson) 129. — Dans les « Notes et Enquêtes » : La Folle-Pensée, légende à « autoriser » 159.

RANDONNÉES. — I. *Coquai et Poiette* (Henri Simon) 31.

FABLES. — I. Le Renard et l'Ecureuil (Ad. Servais) 36. — II. La Chèvre et ses biquets (Louis Loiseau) 60. — III. *Li leup et li r'naud* (Zéphir Hénin) 186. = Dans les « Notes et Enquêtes » : Une légende du Coucou, à retrouver, 55.

2. FACÉTIES.

HUMOUR POPULAIRE. — I. A la porte de la ville (Alfred Harou) 34. — II. Dialogue avec un sourd. *Di-st-i, di-st-elle* (O. Colson) 34. — III. Le pesage des filles [Jules Guillaïn] 127.

LES POURQUOI. — I. Pourquoi nous avons le Carême (M. C. Renard) 52. — II. Pourquoi le cheval n'est jamais rassasié, et pourquoi l'âne porte une croix sur le dos (O. C.) 53. — III. Pourquoi le lièvre à la lippe fendue (O. C.) 54. — IV. La femme et le diable (Emm. Despret) 171.

BÉOTIANA. — Les copères de Dinant. — I et VI. Notes sur le mot *copère* (O. C.) 97 et 117. — II. Le toit vert et la vache. (Fern. Sluse) 98. — III. Le fromage dans la Mcuse (Fern. Sluse) 99. — IV. Le pont déplacé. V. De Dinant... à Dinant (O. C.) 100. — VII. Le copère et le petit chat [Dr Aug. Vermer] 118. — VIII. Le copère et le fromage blanc. IX. Le chasseur

de lièvres (O. C.) 118. — X. Six, huit ou sept? (O. C.) 120. — XI. Le saumon à sonnettes. XII. La roche déplacée (O. C.) 131. — XIII. La longue nuit (O. C.) 132. — XIV. La fatigue vaincue (O. C.) 133. — XV. La cuisson à distance et le crapaud récalcitrant (Fern. Ramboux) 183. — XVI. Les chasseurs de mouches [Jean Bury] XVII. La croix qui butte (O.C.) 185.

CONTES FACÉTIEUX. — I. *Li pwèrtchê d'Coquai-fagne* (E. M.) 108. — II. *C'è po l'aousse* (Ch. Bartholomez) 152. — III. *Dihez-l' aut'mint* (Henri Simon) 197.

3. CHANSONS.

CHANSONS DE QUÊTE. — Du Jour des Rois : 6 et suiv., 66, 67, 155, 200 et suiv. — Du mois de mai : 83 et suiv.

DÉBATS. — I. La bergère et le monsieur (Th. Strivay) 18. — II. Le seigneur et la bergère (Jos. Defrecheux) 28. — III. Les transformations (Louis Loiseau) 50. — IV. Le seigneur et Nanon (Jos. Defrecheux) 138..

CHANSONS RELIGIEUSES. — I. Le premier miracle de Jésus (Jos. Defrecheux) 20. — II. La Vierge et la laboureur (Jos. Defrecheux) 123. — III. La vocation de Marie-Madeleine (G. Willame) 124. = Voir aussi pp. 83 et suiv.; et dans les « Notes et Enquêtes » le sujet de chansons à retrouver, 40 et 190.

CHANSONS DRAMATIQUES. — I. La mort de Jean Reynaud (O. Colson) 22. — II. L'engagé (Henri Simon) 36. — III. La fille du garde, qui fait la morte pour son honneur garder (O. Colson) 38.

CHANSONS D'AMOUR. — I. La ronde du « mai » (O. Colson) 79. — Voici le mois de mai (O. Colson) 81. [A. Hanon] 134. — III. Le retour du soldat (Henri Simon) 135.

CHANSONS PLAISANTES. — I. La chèvre effrayée (Louis Loiseau) 169. — II. L'écot à payer (O. Colson) 170.

DIVERSES par Henri Simon. — I. Voici le joli mois d'avril 204. — II. Or adieu donc la belle 205. — III. Le mari trop vieux 206. — IV. Mon père m'a acheté un bois 207.

4. PROVERBES, DICTONS ET FORMULETTES.

Inscriptions murales (O. C.) 24.

A la porte de la ville (A. Harou) 34. — Dialogue avec un sourd; *Di-st-i, di-st-elle* (O. C.) 35.

DICTONS RIMÉS sur les mois d'Avril 70; de Mai 94.

BLASON POPULAIRE (Jos. D.) 24 et 218.

Les rats et la malchance 142.

Le chant des cloches 140 et 218.

II.

Croyances et usages.

LE JOUR DES ROIS. — I. *Li hélièteche* aux environs de Liège (O. Colson) 5. — II. *Lu hélièteche* à Malmedy (Henri Dehez) 66. — III. A Stavelot (Louis Detrixhe) 67. — IV. Chanson de quête à Esneux (Henri Simon) 155. — V. Chansons de quête à Sprimont (Henri Simon) 200.

LE DIABLE DUPÉ. — (M. François) 9.

LÉGENDES. — Voir plus haut « Littérature orale ».

CUISINE NIVELLOISE. — La « tâte à l'd'jotte » et les « doupes » (Georges Willame) 26.

SORCELLERIE. — I. Le varlet dévoué (Gilles Gérard) 15. — II. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (Louis Loiseau) 105. — III. L'amoureux de la sorcière (O. Colson) 136.

HUMOUR POPULAIRE. — Voir plus haut « Littérature orale 2. Facéties ».

UN USAGE FÉTICHISTE à Braine-l'Alleud. — I. La croix St-Zè ; qui était St-Zè ; un usage populaire (C. J. Schepers) 41. — II. Quelques usages similaires (O. Colson) 44.

FÊTES POPULAIRES. — I. N. D. de la *Souie*, à Jodoigne (Edm. Etienne) 57. — II. *Tchessi l'vèheu*, à Stavelot (Louis Detrixhe) 59. — III. La Vierge, reine de mai (O. Colson) 82. — IV. Le premier mai à Liège (O. Colson) 88. — V. *L'Alion* (Jean Marlin) 125.

L'AMOUR ET LES AMOUREUX. — I. Lier le jonc (Jos. Defrecheux) 73. — II. Les facéties de mai (Jos. Defrecheux) 74.

LES GÉANTS. — I. Au centre de la terre (Alfr. Harou) 129. — Le fort homme (O. Colson) 129.

UN LIVRE DE MAGIE. — L'Enchiridion Leonis Papæ (François Renkin) 145.

ASTRONOMIE. — I. *Ce qu'on voit dans la lune* (O. Colson) 161.

DIVERS. — Une punition du ciel, 23 ; la maladie des pommes de terre, 39. — Le bouillon d'onze heures (O. Colson) 24 ; dans les hôpitaux (Ch. Defrecheux) 68. — Un épisode des fêtes de Noël à Berlin, 39. — Le démon du choléra, 39. — Le vrai Liège, 55. — La pierre de Blarney, 55. — Les os des morts, 56. — Les rats et la malchance, 142. — Contre la rage [Sera] 208.

III.

Varia.

DESSINS. (Aug. Donnay.) — Illustrations et culdelampes 73, 168, 179, 182, 194. — Lettrines 82, 125, 131, 136, 177, 209. — Entêtes, 79, 105, 129, 204.

VIEUX AIRS DE DANSE (Henri Simon) 194, avec note préliminaire (O. C.).

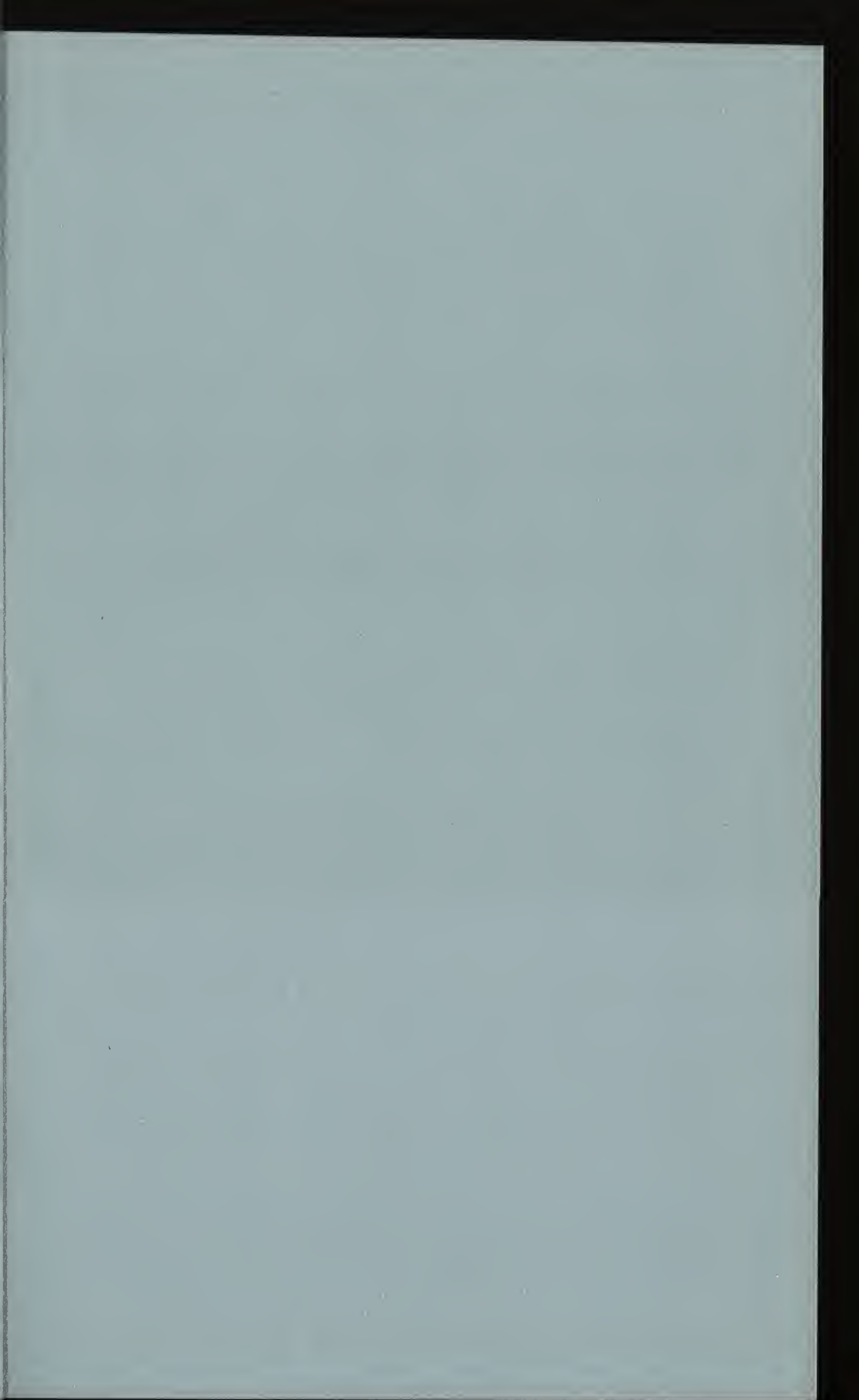
NOTES ET ENQUÊTES. — L'arrestation d'un Dieu, 69. — Les origines de Blankenberghe (A. Boghaert-Vaché) 102. — Les loteries, 104 et 190. — Les mots en *ouïe*, 142 et 214. — Un concours de folklore, 160. — Le folklore et la littérature wallonne (O. C.) 173. Les jouets d'enfants, 208.

IV.

Bibliographie.

Armonac wallon do l' Samène po l'an 1893 (O. C.) 71. — *Armanack de Spirou po 1893* (O. C.) 72. — *Bouquet tot fait*, par M. J. Vrindts (O. C.) 72. — Souvenir du carnaval de Binche (O. C.) 72. — Contributions au folklore de la Belgique, par M. Alfred Harou (O. C.) 142. — Le folklore de Godarville, par M. Alfred Harou (O. C.) 143. — Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy, par M. Arthur Fassin (Jos. D.) 175. — Mélanges de traditionnisme de la Belgique, par M. Alfred Harou (O. C.) 176. — Littérature orale de la Guyane française, par M. Georges Haurigot (O. C.) 191.







WALLONIA

II



WALLONIA

RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX & G. WILLAME.

II

1894

LIÈGE

ADMINISTRATION : 88, RUE BONNE-NOUVELLE

RÉDACTION : 184, RUE DE CAMPINE

H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

PHILOSOPHY 101

LECTURE NOTES

1998-99



LE BAPTÊME.

I.

Les « Censes » de baptême.



ES usages et coutumes les plus curieux à étudier sont ceux qui font partie de notre vie de tous les jours. Dans maintes circonstances, nous posons tel ou tel acte, sans nous en demander la raison, sans chercher quelle a pu en être à l'origine la portée. Actuellement, le pourquoi n'est souvent pour nous qu'un sentiment de convenance : tout le monde fait ainsi, et l'on serait critiqué si l'on voulait

rompre avec l'usage. Nous imitons ce que nous avons toujours vu faire ; l'éducation de l'enfant est basée en grande partie sur cet esprit d'imitation, et, telle est la force de l'habitude que les innovateurs se rendent souvent odieux. Nous trouvons ridicule qu'on s'envoie des cartes de visite à la nouvelle année. Malgré cela, on continue à le faire d'année en année, par crainte d'offenser des connaissances qui pourraient y tenir.

Il existe, dans cet ordre d'idées, bien des faits curieux. Nous voulons signaler dans cette étude un usage du pays de Charleroi. Le wallonisant ne doit pas seulement s'intéresser à l'homme et à la vie de sa localité : notre pays n'est pas assez grand pour que le Liégeois puisse être indifférent au Hainaut, et la curiosité que peut éprouver le Hennuyer ou le Namurois pour les autres Wallons, ne peut qu'accroître le sentiment de solidarité chez tous.

Il s'agit d'une coutume de baptême, propre, pensons-nous, aux environs de Charleroi.

C'est une habitude universellement répandue que le parrain et la marraine, quelquefois même les amis et parents, apportent des cadeaux au nouveau-né, surtout le jour du baptême. •

L'Allemagne connaît la « lettre du parrain » le *Patentbrief*, c'est-à-dire une espèce de compliment traditionnel adressé au petit être. Il s'y ajoute d'ordinaire un cadeau en argent, et l'on cache le tout dans l'oreiller de l'enfant. En Belgique, c'est à la sage-femme seule qu'on donne de l'argent : en Flandre, elle reçoit d'habitude cent sous de chacun des personnages principaux, le parrain et la marraine. A l'enfant on destine, chez la plupart des peuples, des effets, des bijoux ou d'autres objets semblables, tandis que la marraine compte plus spécialement parmi ses devoirs d'acheter des « douceurs » qu'on distribue sous la forme de cornets dorés ou multicolores aux enfants des voisins et connaissances. Pour ces dragées, la Flandre connaît une explication curieuse que je me garderai bien de répéter ici.

Chez nos voisins d'Outre-Rhin, c'est la cigogne qui apporte les petits enfants, ainsi que les bonbons qu'on distribue lors d'un baptême.

Ce cadeau en argent a des formes particulières dans certaines parties de l'Allemagne. Assez souvent on donne une grosse pièce de monnaie, ainsi qu'une petite; en Suisse, le parrain et la marraine donnent à l'enfant un *thaler* et un centime. Ailleurs, dans le Voigtland, le cadeau comprend une pièce en or, une en argent et une en cuivre; ces monnaies se mettent dans la « lettre de parrain », laquelle est fermée au moyen d'un ruban rouge si l'enfant est une fille, d'un ruban vert si c'est un garçon.

Ces cadeaux de baptême sont conservés dans les familles comme une chose sacrée et ne sont remis aux enfants que le jour de leur mariage.

Dans certains endroits le parrain et la marraine se font des cadeaux mutuellement. En Allemagne, celle-ci reçoit quelquefois un bouquet; elle donne au parrain, en revanche, une paire de gants ou quelque autre objet de toilette. Elle y ajoute parfois une branche de romarin; et le parrain riposte en achetant des bonbons qu'on fait circuler à table pendant le dîner de baptême.

Les coutumes de baptême du pays de Charleroi sont bien plus curieuses.

Le jour presque exclusivement réservé à la cérémonie religieuse, est le dimanche. Après vêpres, le parrain et la marraine, accompagnés de l'enfant et de la sage-femme, se font conduire en voiture

à l'église. Aussitôt les enfants du voisinage se rassemblent devant la porte de l'église, pour attendre la sortie. Dès que le cortège apparaît, tous commencent à crier : *Volée ! volée !* C'est une invitation adressée au parrain et à la marraine, et ils s'empresent généralement d'y obéir en jetant par les fenêtres de la voiture des poignées de pièces de deux centimes. La voiture s'éloigne au plus vite, laissant les enfants se disputer leur bonne aubaine.

Les moins heureux se mettent à courir derrière la voiture, l'accompagnant des mêmes exclamations jusqu'à la maison.

Là, les cris reprennent de plus belle ; on lance de nouvelles pièces, jusqu'à ce qu'enfin la société disparaisse à l'intérieur, ce qui met fin à la distribution.

Il arrive qu'on ne jette pas assez d'argent au goût des enfants : ils manifestent alors leur mécontentement en criant : *al volée ! poche trawée !* Dans ce cas, ils stationnent longtemps devant la porte, en répétant ce cri d'insulte. Lors des baptêmes riches, les petites pièces sont souvent remplacées par de grandes, quelquefois même par des pièces d'argent. Dans ces circonstances, les grandes personnes aussi ne se font pas faute de les ramasser.

Le plus curieux est incontestablement le cadeau que le parrain et la marraine envoient aux amis et connaissances ; parfois ils le leur remettent à la première rencontre. On prend une certaine quantité de pièces de deux centimes, appelées vulgairement *censes* en Belgique, qu'on fait percer d'un trou, et on y attache un petit ruban en soie de différentes couleurs, plus spécialement bleue, rouge ou verte. Ces pièces sont appelées *censes de baptême* ou *censes bénies*. Cette dernière appellation indique qu'autrefois on les faisait bénir. En tous cas, on les considère comme un porte-bonheur et beaucoup de gens les conservent religieusement. Dans bien des maisons on pourrait vous montrer une grande quantité de ces *censes*, auxquelles on tient énormément. On ne fait pas, que je sache, de différence entre la couleur d'après le sexe de l'enfant. Quelques personnes cependant destinent les *censes* à ruban rouge aux femmes, celles à ruban bleu aux hommes. Dans la plupart des cas, cette distinction n'est pas observée.¹

(1) Il paraît que l'usage en question existe également dans certains villages des environs de Liège, Fléron, Beyne et d'autres. Tout renseignement à ce sujet sera le très bien venu. — A. G.

Souvent, il y a encore un cadeau particulier, que le parrain présente à la marraine. Il s'agit d'une pièce en cuivre de dix centimes, qu'on fait percer de cinq trous près du bord. Dans chaque trou on introduit de petits rubans de même couleur, auquel on attache chaque fois une pièce de deux centimes. Mon exemplaire a des rubans rouges, ce qui semble confirmer l'usage mentionné plus haut de choisir la couleur rouge pour les femmes. La marraine attache le plus grand prix à cette « cense de baptême » spéciale. Celle-ci, il faut encore l'ajouter, n'est pas généralement en usage.

Il est manifeste que c'est la croyance à la monnaie trouée qui est la base de l'usage.

On sait que la monnaie trouée est considérée comme un porte-bonheur, du moins en Belgique et en France. Nos bonnes femmes portent fréquemment sur elles une pièce pareille. « Depuis la nouvelle année », me disait l'autre jour une femme du peuple, j'ai une *cense* trouée dans mon porte-monnaie, et mes finances se sont considérablement améliorées ». ¹

Le trou dans la pièce de monnaie et le pouvoir qui lui est attribué, prouvent suffisamment que cet objet doit être considéré comme une amulette : *la pièce percée fut autrefois pendue au cou.* ² Les hagiographes nous en fournissent la preuve incontestable, notamment dans la vie de Sainte-Geneviève, qui portait ainsi une pièce de monnaie, pour répondre à un désir exprimé par Saint-Germain. La pièce en question portait le signe de la croix, ce qui était souvent le cas pour les monnaies gauloises du IV^e et du V^e siècle.

Cette croix, très fréquente par conséquent en Occident, a laissé des traces dans le jeu populaire de *pile ou face*. Ce jeu s'appelait autrefois en français : *croix ou pile*, nom qu'il porte encore en

(¹) [La croyance que les « cennes » trouées sont des amulettes, et l'usage de les garder dans les portemonnaie existent également à Liège. Mais là « cenne » n'a de réelle importance que si elle a été reçue on ne sait d'où ni quand — et surtout si elle a été trouvée. La « cenne » trouée qu'on trouve sur le chemin est un porte-bonheur infaillible : elle ne sera jamais seul dans la bourse et, comme on dit « elle fera des jeunes », c'est-à-dire qu'elle assurera la chance au point de vue financier. — O. C.]

(²) [Une personne âgée de ma famille, qui fut femme de chambre d'une dame anglaise établie à Liège, se rappelle qu'il y a environ trente ans, la dame s'étant accouchée, voulut faire attacher au cou de l'enfant un ruban qui portait, en forme de seapulaire, une pièce d'or trouée. Mais, comme ce n'était pas l'usage ici, elle préféra ne pas se singulariser et fit donner aux pauvres la pièce d'or en question avec un certain nombre d'autres. — O. C.]

anglais moderne : *cross or pile*; le Limbourg belge a également, dans la désignation de ce jeu (*munt of kruis*), conservé le souvenir de l'ancienne croix.

Le caractère sacré attribué à la pièce de monnaie trouée semble donc rentrer dans le culte de la croix. C'est ainsi qu'a pu naître la croyance d'Esneux que me signale M. Colson : les sorcières, dit-on, n'accepteraient pas les *censes travêyes*.

M. Gaidoz¹ a fait remarquer que la croix sur les monnaies — laquelle se présente en Europe très tard, paraît-il, même jusqu'à la Révolution française, — n'est pas la croix latine, l'instrument de torture du Christ, mais la croix équilatérale, appelée la croix grecque depuis le christianisme. M. Gaidoz veut y voir un symbole préchrétien du soleil, représenté comme une roue à quatre rayons. Il est certain néanmoins, que c'est la croix qui a été considérée plus tard comme la partie essentielle, et la conception primitive s'est ainsi identifiée avec le culte de la croix chrétienne.

Aug. GITTÉE.

II.

Traditions liégeoises.

1. Avant le baptême.

Pendant tout le temps qui s'écoule entre la naissance de l'enfant et l'instant de son baptême, on ne doit pas laisser le poupon seul, car, en cet état, il est à la merci des « mauvaises gens » qui pourraient lui jeter des sorts. Comme la mère peut s'endormir malgré elle, il faut toujours, dans la chambre, une personne qui veille.

Pour la même raison, on ne laisse pas les gens suspects s'approcher du berceau, ou même entrer dans la maison; certaines matrones se contentent de défendre à tout venant de baiser le nouveau-né.

Le peuple croit que le nom d'une personne suffit à certaines sorcières pour lancer un sortilège. Aussi répugne-t-on généralement à faire connaître le prénom de l'enfant, avant que le baptême ne l'ait sanctifié.

(¹) GAIDUZ, Le dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la roue. Paris, 1886, p. 69.

2. *Le parrain et la marraine.*

Pour le premier enfant d'une famille, les rôles de parrain et de marraine sont ordinairement dévolus, surtout s'il s'agit d'un garçon, au grand-père paternel et à la grand-mère de l'autre branche; l'inverse a lieu pour le second enfant.

Pour les autres, il n'est pas de privilège : le parrain et la marraine sont choisis par les parents, quelque temps avant la naissance. On se laisse ordinairement guider dans le choix par cette croyance que le pupille héritera du caractère moral de son parrain.

Lorsque les parents ont jeté leur dévolu, ils vont faire des ouvertures, et il est très rare qu'on essuie un refus, car le peuple affirme : *On n'deut mâie refuser batemme*. Toutefois, une femme enceinte doit se récuser, car son marrainage porterait assurément malheur soit à son pupille, soit à l'enfant qu'elle attend. Si la marraine se trouve dans une période spéciale le jour choisi pour le baptême, elle croira prudent de retarder la cérémonie ou de se faire remplacer.

On voit souvent de jeunes mariés sans enfants rechercher l'occasion de *lèver* ensemble un nouveau-né quelconque, croyant par là s'assurer une progéniture prochaine ¹.

Deux fiancés aiment également à être appelés ensemble à *lèver 'n' èfant*, comme on dit. Ils considèrent comme un bon signe pour leurs amours, le fait de voir la cérémonie se passer sans accroc. Mais, dit Hock (*Croy. et rem.*³, 241), si à l'église une troisième main ne sépare pas leurs mains unies tenant la chandelle sur l'enfant, ils ne se marieront pas ensemble.

La mort du filleul est de mauvais augure pour le parrain; et pour la marraine, celle de la filleule.

3. *Les prénoms.*

Il est d'usage de donner à chaque enfant plusieurs prénoms. Dans la série, on comprend d'ordinaire ceux du père, de la marraine et du parrain ². Le prénom principal, celui qui figure en tête de la série,

(¹) La même croyance, relative au parrainage paroissial de la confirmation, nous a été signalée pour le village de Beaufays (Louveigné), par M. Édouard Monseur.

(²) A titre d'exemple, nous signalerons le singulier cas de M. Zéphir H. bourgmestre d'un village près d'Andenne qui a voulu pour ses enfants tous prénoms commençant par la dernière lettre de l'alphabet. En 40 ans de mariage, il a réalisé la série : Zéphir, Zénon, Zéphyrin, Zénobe, Zénobie et Zélie.

est déterminé par la marraine pour une fille, par le parrain pour un garçon. Inutile d'ajouter que ces règles générales souffrent des exceptions de plus en plus fréquentes.

On croit qu'il est mauvais de donner à un enfant le même prénom principal que portait l'un de ses proches parents morts. Beaucoup de gens aiment cependant d'introduire dans la série le prénom d'un frère ou d'une sœur décédée ¹.

4. *Pendant la cérémonie.*

Aux environs de Liège, les prêtres baptisent tous les jours indistinctement ; dans les villages, on choisit plutôt l'après-midi, entre cinq et six heures, et il est très rare que l'on aille en voiture : les bons bourgeois eux-mêmes font le voyage à pied.

Lorsque l'enfant est né " entre les deux messes „ quotidiennes, on cherche l'occasion de le baptiser également " entre les deux messes „ ; car, si l'on y arrive, il sera heureux dans le monde, il pourra conjurer le démon et jeter la baguette.

Les assistants au baptême sont l'accoucheuse, portant l'enfant qu'elle a vu naître, le père et les parrains. Aucun étranger n'est admis.

A l'aller, l'enfant précède les assistants ; au retour, il doit les suivre. On le recouvre d'un " drap de baptême „ ordinairement très beau, qui est offert par la marraine et qui peut servir plusieurs fois.

Lorsqu'on est entré dans l'église, il est mauvais de converser entre soi et de dire les moindres paroles inutiles.

L'enfant qui ne pleure pas du tout pendant la cérémonie religieuse ne vivra pas longtemps ; s'il vagit, on dit qu'il saura vite parler. S'il pleure un peu, on croit qu'il sera bavard ; s'il pleure longtemps, si l'on parvient difficilement à le calmer, il aura un vilain caractère.

Quand on lui met le sel sur la langue, s'il ne pleure pas, c'est un signe qu'il sera facile à élever, bon et affable envers tout le monde. S'il se remue, il sera intelligent. S'il ferme la bouche et semble

(¹) Ma marraine était une brave vieille grand'tante qui se nommait *Ondon* « Ode ». Fort ennuyée de ne pouvoir introduire son prénom dans les miens, elle proposa d'y rappeler le souvenir d'une nièce qu'elle avait beaucoup aimée et qui s'appelait Marie-Josèphe. On lui concéda le Joseph ; mais il est probable qu'après coup, cette concession ne lui sembla pas suffisante, car, dans ses dernières années, elle me demandait fort souvent de lui répéter mes prénoms, pour avoir l'occasion de rectifier le « Jean-Henri-Joseph » en « Jean-Henri-Marie-Josèphe »....

savourer, il entrera dans le clergé. S'il se débat avec quelque violence et semble s'opposer à recevoir le sel et l'eau, il sera indomptable et causera à ses parents des chagrins de toute sorte.

5. *Après le baptême.*

Sitôt que les enfants du village voient passer « un baptême », ils s'appellent joyeusement : *Haïe, on pârâin! Abèie, chal on batemme!* Ils suivent le cortège, se réunissent sur la place et attendent patiemment sa sortie.

Le parrain sait ce qu'on lui réserve. Aussi a-t-il eu soin de faire, quelque temps avant la naissance de son futur pupille, le tour des *boutiques* et des cabarets, demandant qu'on lui garde pour ce jour-là les *censes et les d'mêyè-censes* « les cennes et les demi-cennes », comme on dit dans notre faux-français.

Dès sa sortie de l'église, le cortège est assailli par les bambins et bambines qui le suivent aussi longtemps qu'ils le peuvent en criant : *D'nez-m' mi patâr, pârâin! Nez-m' mi patâr!*

C'est le parrain seul qui jette la monnaie; rarement la marraine intervient, du moins pour jeter — et encore moins le père, sauf chez les opulents.

Quand on ne jette pas ou pas assez, les enfants crient : *Pêlé cou! Pêlé pârâin! Pêlêye marènnè!* associant dans un même cri celle qui ne devait pas donner et celui qui n'a pas voulu le faire.

Les gens du cortège s'empressent d'entrer dans les cabarets, soi-disant pour échapper à cette poursuite; le parrain boit un verre ou deux à chaque enseigne, et fait servir « aux femmes » *ine pitite gotte di doûx.*

Dès l'arrivée à la maison, on va directement dans la chambre de la mère, à qui la marraine remet solennellement l'enfant en disant :

Vous m'avez confié un païen
Je vous rends un chrétien.

Les hommes ajoutent des compliments plus ou moins bien tournés. Après quoi, l'on s'en vient déguster la tasse de café et *li dorêye* « tarte au riz » qu'une voisine obligeante a bien voulu préparer. C'est un repas tout intime; on y invite parfois des parents et amis, ou bien l'on fait le lendemain « un café » pour eux tous.

O. COLSON.

COUFÎ-COUFOU.

CONTE LIÉGEOIS.

I-n-aveut 'n' fêye Coufi-Coufou.

Elle esteut si pauve, si pauve, qu'elle dimanéve divins on vîx trawé tonnai.

Ça fait qu' les êfant brèyît tofer après lèie, tot d'hant :

« Coufi-Coufou
Soffèlle è m' cou ! »

Et elle esteut fucêr màlhureuse di çoula.

On djoû qu'i ploève à lavasse, passe li Bon Diu moussi comme on pauvre homme.

— *Hie, di-st-elle, vola on pus màlhureux qu' mi... Vînez chal è m' tonnai, i-n-a bin plèce po deux... vos lairez passer l' plaive.*

Volà l' bon Diu qu'intèure et, tot louquant Coufi-Coufou, i veut qu'elle a l'air tote disolêye.

— *A què pînzez-ve, Coufi-Coufou ?*

— *Dji pînze à bonheûr di cila qu'a 'n' pitite mohinette et on mamê p'tit cot'hai po fer erêhe ses djottes et ses ahans.*

— *Vos ârez çoula d'main.*

Li leddimain, quand Coufi-Coufou s' dispierta, elle n'esteut pus è s' vîx trawé tonnai.

Elle esteut d'vins 'n' belle pitite mohonne avou on cot'hai tot mètou à pont.

* * *

Six meus après, li Bon Diu r'passa por là.

— *Estez-ve awouneuse, Coufi-Coufou ?*

Il y avait une fois Coufi-Coufou.

Elle était si pauvre, qu'elle demeurait dans un vieux tonneau troué.

Ça fait que les enfants l'injuriaient toujours en disant :

Coufi-Coufou
Souffle dans mon c...

Et elle était fort malheureuse de cela.

Un jour qu'il pleuvait à torrents, passe le Bon Dieu travesti en mendiant.

— Ha! dit-elle, voilà un plus malheureux que moi!... Venez ici dans mon tonneau, il y a bien place pour deux... vous laisserez passer la pluie.

Le Bon Dieu entre et, en regardant Coufi-Coufou, il voit qu'elle a l'air toute désolée.

— A quoi pensez-vous, Coufi-Coufou ?

— Je pense au bonheur de celui-là qui a une petite maisonnette et un joli petit jardin pour faire croître ses choux et ses menues verdure.

— Vous aurez cela demain.

Le lendemain, quand Coufi-Coufou s'éveilla, elle n'était plus dans son vieux tonneau troué.

Elle était dans une belle petite maison avec un jardin tout préparé.

* * *

Six mois après, le Bon Dieu repassa par là.

— Etes-vous heureuse, Coufi-Coufou ?

— *Dji sos 'n' gotte mîx, binamé moncheu ; mains, i m'âreût fallou 'n' vatche po-z-avu si ancenne et s' lessai, et on p'lît cosset po l'êcrâhi po l'hiviér.*

— *Vos ârez çoula, Coufi-Coufou.*

Li leddimain à matin, quand Coufi-Coufou alla è s' cot'hai, elle trova à costé di s' mohonne deux bais slâs : onque avou 'n' belle cadjolêyc vatche qui brêyéve po qu'on l' moudasse, et l'aute avou on fivêr cosset tot rond d' crâhc.

Vôs l'coûr di l' hiviér, li Bou Diu r'passa co.

— *Et bin, Coufi-Coufou, vos estez avoureuse, sûrmin, asteur?*

— *Ah! tailêz-ve, allez, binamé moncheu! C'è todis bin mâlkureux d'esse pauvc, quand on d'vînt vîx comme m'!*

Adon qu' les ritche dè tchestai d'net des grandès fiesses et rôlèl è carotche, i fât qu'on d'meure tote seule è l'cwène di si aisse ou qu'on platch'têyc divins les frêhisses et les nivaies.

C'est bin damatche, allez, binamé moncheu, qui v' n'avez nin polou m' fer ritche d'on còp po mes dièrin-nès anêyes!

— *Vos l'sèrez d'main, Coufi-Coufou.*

Et l'leddimain tot à matin, quand elle si dispicrta, elle ètinda avâ l'mohonne on r'moue-manêche di tos les diâles.

Elle louqua âtou d'lèye, et elle veyâ qu'elle esteut d'vins on lê tot gârni d'dintelles ; li tchambe esteut gârnyêc des pus bais meubes et 'n' jône mesquenne tote frisse dimanêve estâmûs à pîd dè lê, âyant l'air dè rattinde inc saquè.

— *Je suis un peu mieux, cher monsieur ; mais il m'aurait fallu une vache pour avoir son fumier et son lait, et un petit porcelet pour l'engraisser pour l'hiver.*

— *Vous aurez cela, Coufi-Coufou.*

Le lendemain matin, quand Coufi-Coufou alla au jardin, elle trouva à côté de sa maison deux belles étables : une avec une belle vache bigarrée qui criait pour qu'on la traie, et l'autre avec un gros porcelet tout rond de graisse.

Vers le cœur de l'hiver, le Bon Dieu repassa encore.

— *Et bien, Coufi-Coufou, vous êtes heureuse, sans doute, maintenant?*

— *Ah! taisez-vous, allez, cher monsieur! c'est bien malheureux d'être pauvre, quand on devient vieux comme moi! Alors que les riches du château donnent de grandes fêtes et roulent en carrosse, il faut qu'on [moi] demeure toute seule au coin de son âtre ou qu'on patauge dans les « humidités » et les neiges. C'est bien dommage, allez, cher monsieur, que vous n'avez pas pu me rendre riche d'un coup pour mes dernières années!*

— *Vous le serez demain Coufi-Coufou.*

Et le lendemain de bon matin, quand elle s'éveilla, elle entendit dans la maison un remue-ménage de tous les diables.

Elle regarda autour d'elle et elle vit qu'elle était dans un lit tout garni de dentelles ; la chambre était garnie des plus beaux meubles et une jeune servante toute fraîche demeurait immobile au pied du lit, ayant l'air d'attendre quelque chose.

— Qui volez-ve don, n'fêye ?

— Madame, dji rattinds vos ôrds po v'moussî et qu'mander vosse di-djuner.

Coufi-Coufou n'è riv'nève nin!

* * *

Quand elle fourit on pau r'meltowe, elle sôrta fou dè lé. Li mesquène s'ap-prêpa d'lèye, li passa on grand blanc djâgau tot rimpli d'brosdeûres et puis s'metta à li wâkî s'tiesse divant on mureu, si grand, si grand, qu'Coufi-Coufou s'y vèyève tote èlire.

Quand elle fourit bin apontèye, elle ni s'riknohève pus lèye-minme!

— Qu'è-ce qui madame prindret po d'djuner ? di-st-elle l'autre.

— Arè-dj' bin 'n' jatte di chôcolât ? d'manda Coufi-Coufou. Dj'a sovint étindou djâser d'goula à l'mesquenne dè tchestai. Dji vaureus bin 'nnè sayi 'n' fêye.

Li meskenne sêcha 'n' hiette, et on grand haquin tot coviért d'anîmâche estant v'nou, elle li dêrit çou qui l'dame dimandève.

On pau après, Coufi-Coufou buva s'jatte di chôcolât, et l'trova qu'ar-rappe bon¹.

Tot l'hiviér ci n'fourit qui des fîsse è bai palâs qui l'Bon Dieu li aveut d'né.

Coufi-Coufou 'nn' allève pus qu'è carotche, et tote èwalpêye di pais d'bièsses.

* * *

So l'corant d'l'osté, li bon Dieu r'passa co 'n' fêye po mon Coufi-Coufou, qui s'pormînève è s'bai djardin avou sa-quantès madames.

— Que voulez-vous donc, ma fille ?

— Madame, j'attends vos ordres pour vous habiller et demander votre déjeuner.

Coufi-Coufou n'en revenait pas!

* * *

Quand elle fut un peu remise, elle sortit du lit. La servante s'approcha d'elle, lui passa une grande robe couverte de broderies, puis se mit à lui arranger la tête devant un miroir si grand, si grand, que Coufi-Coufou s'y voyait toute entière.

Quand elle fut bien prête, elle ne se reconnaissait plus elle-même!

— Qu'est-ce que madame prendra pour déjeuner ? dit l'autre.

— Aurai-je bien une tasse de chocolat, demanda Coufi-Coufou ? J'ai souvent entendu parler de cela par la servante du château. Je voudrais bien en goûter une fois.

La servante tira une sonnette, et un grand valet tout couvert de brandebourgs étant venu, elle lui dit ce que la dame demandait.

Un peu après, Coufi-Coufou but sa tasse de chocolat qu'elle trouva fort bon.

Tout l'hiver, ce ne fut que fêtes dans le beau palais que le Bon Dieu lui avait donné.

Coufi-Coufou ne s'en allait plus qu'en carosse, et toute enveloppée de fourrures.

* * *

Sur le courant de l'été, le Bon Dieu repassa encore par chez Coufi-Coufou, qui se promenait dans son beau jardin avec plusieurs dames.

(¹) Arraper, atténuation populaire de arrêdji « enrager », de même que arrawer et arriper ou arriwer. On dirait donc tout aussi bien : il è qu'arrawe bon ! il è qu'arripe, qu'arriwe ou qu'arrêdje bon !

— *Et bin, dèrit l'bon Diu, qu'esteut todîs moussi à via pauvre homme, et bin Coufi-Coufou, vos estez awoureuse, sur'mint, ç' còp chal ?*

Elle ni responsa nin.

— *Hai-là! n'oiève pus gôtle, Coufi-Coufou ?*

Elle si ristoûne tote pêtêye :

— *Coufi-Coufou! Coufi-Coufou!... Soffèle è m'cou! On n'mi lomme pus Coufi-Coufou : on m'lomme Madame La Grandeûr !!*

Et là d'sus, elle tourna s'cou à bon Diu qui n'li avisève pus assez bin moussi po djâser avecu lèye!

— *Oho! dèrit l' Bon Diu... Pusqui v's estez candjèye aînsi... vos 'nnè rîrez è vosse trawé tonnai, Coufi-Coufou, vos 'nnè rîrez è vosse trawé tonnai !*

Li lèddimain, quand Coufi-Coufou s'dispierta... ses domestiques, si bai tehestai, ses bais camatches tot-à-fait csteut évôie !

Elle si r'trovève è s'vî trawé tonnai tot comme davanee.

Li morâl: di l'affaire, c'è qu'on n'è mâye contint di s'sôrt : pus on a, pus on vout aveûr.

Et l'pus sovînt, quand on s'trouve è l'ritchesse, on roûvèye çou qu'on a stu et les sièrvices qu'on a r'çû d'vîns l'timps, po s'mette è l'tiesse des sottès idèyes di grandeûr qui n'aminèt sovînt qu'li rivènne et li d'honneur.

Et vla l'fâve foû.

Cak! so l' soû :

V'magn'rez l'hâgne, et mi l'ou.

— Et bien, dit le bon Dieu (qui était encore habillé en vieux pauvre homme), et bien. Coufi-Coufou, vous êtes heureuse, sans doute, cette fois-ci ?

Elle ne répondit pas.

— Hé! n'entendez-vous plus, Coufi-Coufou ?

Elle se retourne toute furieuse :

— Coufi-Coufou ! Coufi-Coufou!... Souffle dans mon c..., on ne me nomme plus Coufi-Coufou : on me nomme Madame La Grandeur !!

Et sur ce mot, elle tourna le dos au Bon Dieu, qui ne lui semblait plus assez bien habillé pour parler avec elle !

— Ah! ha! dit le Bon Dieu... Puisque vous êtes changée ainsi... vous retournerez dans votre tonneau troué, Coufi-Coufou, vous retournerez dans votre tonneau troué !

Le lendemain, quand Coufi-Coufou s'éveilla... ses domestiques, son beau château, ses beaux habits, tout était parti !

Elle se retrouvait dans son vieux tonneau troué, comme auparavant.

La morale de l'histoire, c'est qu'on n'est jamais content de son sort : plus on a, plus on veut avoir.

Et le plus souvent, quand on se trouve dans la richesse, on oublie ce qu'on a été et les services qu'on a reçus autrefois, pour se mettre ent éte de sottès idées de grandeur qui n'amènent souvent que la ruine et le déshonneur.

Et voilà la fable finie.

Pan sur le seuil :

Vous mangerez l'écale, et moi, l'œuf.

Ma mère tient cette légende d'une vieille parente morte presque centenaire qui la lui racontait lorsqu'elle était enfant.

Joseph LESUISSE.



LA BIÈRE.

Andante.

Et nous voi- là de plante en ter- re Et nous voi-
là St-Jean jo- li ter- re Ter- ri, ter- rons Les hou-
blons Et nous voi-là St-Jean jo-li terre Aux houblons Et nous voi-là St-
Jean jo- li ter- re.

1.

Et nous voilà de plante en terre
Et nous voilà St-Jean joli terre
Terri, terrons
Les houblons

Et nous voilà St Jean joli terre
Aux houblons
Et nous voilà St-Jean joli terre.

2.

Et nous voilà de terre en pousse
Et nous voilà St Jean joli pousse,
Poussi, poussons
Les houblons.

Et nous voilà St-Jean joli pousse
Aux houblons.
Et nous voilà St Jean joli pousse.

3.

Et nous voilà de pousse en tige
Et nous voilà St-Jean joli tige
Tigi, tigeons, etc.

4.

Et nous voilà de tige en perche
Et nous voilà St-Jean, etc.

5.

Et nous voilà de perche en branche.

6.

Et nous voilà de branche en feuille.

7.

Et nous voilà de feuille en fleur.

8.
Et nous voilà de fleur en cloche.

9.
Et nous voilà de cloche en cueille.

10.
Et nous voilà de cueille en manne.

11.
Et nous voilà de manne en cuve.

12.
Et nous voilà de cuve en tonne.

13.
Et nous voilà de tonne en perce.

14.
Et nous voilà de perce en broc.

15.
Et nous voilà de broc en verre.

16.
Et nous voilà de verre en bouche.

17.
Et nous voilà de bouche en ventre.

18.
Et nous voilà de ventre en p...

19.
Et nous voilà de p... en terre.
Et nous voilà St Jean joli terre
Terri, terrons, etc.

Recueilli à St-Gérard, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Air noté par M. Julien GILBART.

Louis LOISEAU.

THÉÂTRE DES DOIGTS.

Dans les petits jeux qui suivent, on fait parler ou agir les doigts comme s'ils étaient des personnages vivants.

Quelquefois, l'enfant joue seul devant ses petits camarades qui l'écoutent. Le plus souvent, c'est le père ou la mère qui, pour amuser l'enfantelet, lui prend les mains et récitant le dialogue traditionnel, leur fait jouer la petite comédie.

I

L'aubergiste et son client.

On porte la main en avant, les doigts étant réunis en faisceaux, pointes en l'air. Il y a trois personnages : *Fléron*, qui est le majeur ; le *Domestique*, qui est le petit doigt et l'*Aubergiste*, qui est le pouce. Chacun possède une voix spéciale, se lève et frétille à son tour, avec de petits mouvements appropriés aux paroles qu'on dit pour lui.

Fléron. — Toc, toc, à la porte!

Le Maître, au valet. — Qui est là?

Le Valet, à Fléron. — Qui est là ?

Fléron. — C'est Fléron.

Le Valet, au maître. — C'est Fléron, mon maître.

Le Maître. — Demandez-lui ce qu'il veut.

Le Valet. — Que voulez-vous, Fléron ?

Fléron. — Je demande à loger.

Le Valet. — Il demande à loger, mon maître.

Le Maître. — Demandez-lui s'il a des sous.

Le Valet. — Avez-vous des sous, Fléron ?

Fléron. — J'ai cinq sous.

Le Valet. — Il a cinq sous, mon maître.

Le Maître. — Faites entrer Fléron !

Et l'enfant termine sa petite représentation en disant : «Voici Fléron... Il entre... La porte se referme... La porte est fermée!»

Verviers. — Communiqué à O. C. par Mesdemoiselles COLLIN.

II

La pénitente et le confesseur.

Le petit dialogue suivant est échangé entre les index de l'enfant. Il les place vis-à-vis l'un de l'autre et leur fait exécuter de jolies révérences à chaque parole.

Inutile de dire qu'à la dernière réplique, les deux personnages se donnent une série interminable de baisers :

- | | |
|---------------------------------|--|
| — Bonjour, frère Jacques. | — Ce n'est pas péché. |
| — Bonjour, sœur Colette. | — Alors j'ai dit.... |
| — Voulez-vous me confesser ? | — Qu'avez-vous dit ? |
| — Dites vos péchés. | — J'ai dit. ... |
| — J'ai été au marché. | — Qu'avez-vous dit ? |
| — Ce n'est pas péché. | — Que l' diable emporte le chat ! |
| — J'ai acheté du fromage. | — Quel grand péché ! |
| — Ce n'est pas péché. | — La pénitence ? |
| — Je l'ai mis entre deux plats. | — Embrassons-nous. |
| — Ce n'est pas péché. | — Je n'embrasse pas les garçons ! |
| — Le chat les a cassés. | — Je le veux. |
| — Ce n'est pas péché. | — Et bien, puisqu'il le faut, il le faut ! |
| — Il a mangé tout le fromage. | (Ensemble) <i>Tchip ! tchip ! tchip !</i> |

Anderlues (Charleroi).

G. WILLAME.

III.

« Monte-halette. »

On place l'un sur l'autre et verticalement les deux poings fermés de l'enfant, qui représentent un puits contre lequel est censée appuyée *li halette*. La mère, commençant par le bas, pose successivement, sur le dos des doigts de l'enfant, l'index et le majeur et semble ainsi gravir en posant pied contre pied les degrés de l'échelette. Elle dit à chaque barre : *Monte halète?* et l'enfant répond : *Monte toudis!*

Quand elle arrive aux pouces dont la pointe dépasse les parois du puits, elle demande : *Quimint fât-i passer ûte di c'gros noque là?* « Comment passer outre de ce gros nœud-là? » L'enfant répond : *Poutche ûte!* « Saute! » Et la mère fait le geste de sauter!

Parvenue au haut de l'échelette, la mère approche l'index du grand trou — « le puits » — que forment les doigts superposés et repliés. Le dialogue suivant s'engage alors :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| — <i>Qui n'a-t-i là?</i> | — Qu'y a-t-il là? |
| — <i>Di l'ôr èt d' l'ârdjîn.</i> | — De l'or et de l'argent. |
| — <i>Qui è-ce qui l's y a mèttoù?</i> | — Qui est-ce qui l'y a mis? |
| — <i>Père et mère.</i> | — Père et mère. |
| — <i>Qui è-ce qui les a westé?</i> | — Qui les a ôtés? |
| — <i>Fré et sôr.</i> | — Frère et sœur. |
| — <i>Où les ont-i mèttoù?</i> | — Où les ont-ils mis? |
| — <i>Dizos l' soû dè molin.</i> | — Sous le seuil du moulin. |
| — <i>W'è-st-i l' soû dè molin?</i> | — Où est le seuil du moulin? |
| — <i>Li feu l'a broûlé.</i> | — Le feu l'a brûlé. |
| — <i>W'è-st-i l' feu?</i> | — Où est le feu? |
| — <i>L'aîve l'a distindou.</i> | — L'eau l'a éteint. |
| — <i>W'è-st-è l'aîve?</i> | — Où est l'eau? |
| — <i>Li blanc bô l'a bèvou.</i> | — Le bœuf blanc l'a bué. |
| — <i>W'è-ç' qu'è l' blanc bô?</i> | — Où est le bœuf blanc? |
| — <i>Li hêpe l'a touvé.</i> | — La hache l'a tué. |
| — <i>W'è-ç' qu'è l' hêpe?</i> | — Où est la hache? |
| — <i>Elle è pindowe à l' paru.</i> | — Elle est pendue à la muraille. |
| — <i>W'è-ç' qu'è l' paru?</i> | — Où est la muraille? |
| — <i>Les souris l'ont magni.</i> | — Les souris l'ont mangée. |
| — <i>Wisse sont les souris?</i> | — Où sont les souris? |
| — <i>Les tchet les ont hapé.</i> | — Les chats les ont prises. |

Sur ces mots, l'enfant ouvre les mains et les frappe l'une contre l'autre en criant : *a catte! a catte! a catte!* — ce qu'on dit pour chasser les chats — et cette finale ne va jamais sans éclats de rire.

IV.

Le père et ses fils.

Le père et ses fils sont représentés par les cinq doigts de la main de l'enfant. La mère les saisit un à un et les fait remuer, en récitant la phrase avec une intonation spéciale et comique, qui varie selon les personnages.

Li père.

Vino, mes èfant, vino turtos. Qu f'ro-v' t't a l'hûre?

Djingou.

Li marihâ, mi, père.

Li père.

Aïôie, vos serez ritche, vos m'fi Djingou. Et vos, Dj'han Flippe?

Dj'han-Flippe.

Mi, père, li tchèptî.

Li père.

C'è-st-ô bô mestî, m' fi. Dièwâde! Et vos, Dj'han-Père?

Dj'han-Père.

Li findeû, mi, père, to camme mi pârrain.

Li père.

Vos n'ârez mâie li misère, vos, mi èfant.

Et vos, Hinri Djjob, li pus p'tit, qu f'rez-v'?

L'auriculaire ne répond pas et ne bouge pas; on le saisit par la tête et on le secoue vigoureusement :

Li père.

Qu voussè èsse, don?... Allons, rèspond, qu frèsse?

Le majeur.

Venez, mes enfants, venez, tous.
Que ferez-vous plus tard?

Le pouce.

Le maréchal, moi, père.

Le majeur.

Ah bon! vous serez riche, vous, mon fils Gengou. Et vous, Jean-Philippe?

L'index.

Moi, père, le charpentier.

Le majeur.

C'est un bon métier, mon fils, Dieu vous garde! Et vous, Jean-Pierre?

L'annulaire.

Le fendeur [de bois], tout comme mon parrain.

Le majeur.

Vous n'aurez jamais la misère, vous mon enfant.

Et vous, Henri-Job, le plus petit, que ferez-vous?

Le majeur.

Que veux-tu être, donc?... Allons, réponds, que feras-tu?

Hinri-Djob.

Oh! mi, dji frè l'voleûr, mi père!

Li père.

*Ah! tu frè l'voleûr?.. Bé, tu n'crêhrè
pus, et t'irè è l' prîhon!*

Le petit doigt.

Oh! moi, je ferai le voleur, moi, père

Le majeur.

Ah! tu feras le voleur?.. Eh bien, tu
ne grandiras plus et tu iras en prison.

Sur ce mot, la mère introduit de force le petit doigt de l'enfant dans la bouche comme dans une prison, et elle fait signe de le dévorer.

Burnontige (Ferrières), en Ardenne.

Julien TROMME.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des spots ou proverbes wallons par JOSEPH DEJARDIN, précédé d'une étude sur les proverbes par J. STECHER. — Seconde édition coordonnée et considérablement augmentée avec la collaboration de Jos. DEFRECHEUX. — 2 vol. in-8° de LXIV-456 et 532 p. — Liège, Vaillant, 1891-2. Prix : 6 francs.

Sorti d'un concours ouvert par la *Soc. liég. de littér. wall.* l'ouvrage de M. Déjardin parut en un volume (1863) avec différentes annexes, une bibliographie des sources parémiologiques étrangères, et des tables, l'une synoptique, l'autre alphabétique, que nous retrouvons mises à jour dans la présente édition.

Dès l'apparition de l'ouvrage, la presse scientifique et littéraire le signala comme l'un des plus importants travaux parémiologiques et l'un des recueils de folklore le plus hautement estimables. Il n'est pas inutile de constater qu'il est resté le livre de chevet de tous les littérateurs wallons et que bien des détails de notre vieille langue et de nos mœurs populaires lui doivent de n'être pas complètement ignorés des générations actuelles.

L'auteur n'avait pas perdu de vue son ancien travail et après trente années, ses notes se sont accumulées au point que l'édition nouvelle compte en plus un millier de proverbes — le nombre étant porté à 3175. L'actuelle floraison des lettres wallonnes lui a permis d'augmenter en outre considérablement le nombre des variantes et des exemples, et il a été aidé dans cette tâche par des chercheurs locaux, consciencieux et autorisés, tels que MM. Edm. Etienne, de Jodoigne, Aug. Leroy, de Tournay, G. Willame, Aimé Brûlé, de Niveilles, etc., à qui l'auteur rend un hommage mérité. M. le prof. Stecher a également revu sa part du travail, et, tout en maintenant ses opinions d'autrefois, il apporte de nouveaux arguments et des remarques originales qui donnent à son étude un nouvel intérêt.

Nous n'insisterons point sur la somme de recherches auxquelles le vénérable

Président de la *Société wallonne* a consacré depuis quarante années le meilleur de son temps. Mais ce que l'on ne saurait trop louer, c'est la méthode du *Dictionnaire des Spots*, cette méthode qui, employée quelques années plus tard par Reinsberg Duringsfeld dans son *Calendrier belge* (1870); revêtue en France de la grande autorité de M. Eug. Rolland, l'éminent auteur de la *Faune populaire* (1877), et reprise par MÉLUSINE dans ses enquêtes sur la Grande-Ourse et sur l'Arc-en-ciel (1884) allait bientôt être considérée comme la seule méthode admissible dans les enquêtes scientifiques.

C'est dans l'ouvrage de M. D. que l'on a vu, croyons-nous, pour la première fois, un auteur ne pas croire nécessaire d'enchâsser les documents dans des dissertations ou les noyer de commentaires plus ou moins ingénieux. Chaque *spot* se présente au lecteur tout uniment dans son texte, avec la traduction, la liste des variantes et analogues, les preuves et références, les citations à l'appui, et, le cas échéant, le rappel des croyances et usages auxquels les proverbes se rapportent.

A coup sûr, plus d'un bel-esprit, amoureux de littérature quand même, aura haussé les épaules devant cette manière d'exposition froide et austère, dans laquelle l'auteur ne se donne même pas la peine d'apparaître aux bons endroits — alors qu'en faisant simplement valoir l'esprit critique qui l'a guidé, il aurait si bien pu goûter à chaque instant l'entière satisfaction de ses découvertes, de ses remarques ingénieuses et des conclusions qu'il suggère sans compter!...

Quand on se rappelle la manière indélicate et «spirituelle» dont les traditionnistes d'alors traitaient de malheureuses petites bribes recueillies au hasard; quand on sait voir chez certains folkloristes d'aujourd'hui l'étalage maladroit, mais pompeux d'une érudition toute apparente, toute superficielle — on ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez l'auteur du *Dictionnaire des Spots*: le labeur — qui a créé lentement, patiemment, cette encyclopédie de la sagesse populaire — ou la méthode impersonnelle — qui a fait de ce livre un modèle prestigieux, difficilement atteint et nullement dépassé. O. C.

Aus der Wallonie, von Leo Zeliqzon, oberlehrer am Lyceum zu Metz. — Broch. in-8° carré de 28 p. — Metz, imprimerie de la *Lothringer Zeitung*, 1893.

Les philologues ont pris l'habitude de choisir dans la littérature orale les spécimens des patois qu'ils désirent étudier. Ils ont ainsi l'occasion de fixer en même temps le langage populaire et les documents de folklore qu'ils choisissent et relatent soigneusement.

C'est cette méthode aimable que M. Z. a choisie pour l'enquête plutôt philologique dont il publie les résultats et qui a pour objet le dialecte de Malmedy. Cette aire, quoique peu étendue, présente néanmoins au chercheur des documents de tous genres, et ils sont d'autant plus intéressants pour nous que la ville de Malmedy, devenue allemande au point de vue politique, est restée malgré tout bien wallonne.

Au point de vue spécial des patois, les documents réunis par M. Z. nous semblent choisis avec le plus grand soin, et ils suffiront sans doute pour fixer dans tous ses détails le dialecte malmédien. Ils sont d'ailleurs notés en phonétique, comme il convient pour une publication relative aux patois.

L'ouvrage doit être d'ailleurs considéré comme une des rares collections de folklore wallon réellement sérieux. Les documents peuvent n'être pas toujours complets : ils sont sincères et exacts, et affranchis de vains développements. L'auteur semble craindre les « retouches » au point de nous donner p. 26 un air du *trouvai* tout-à-fait instrumental. On aurait préféré la mélodie sans les fioritures ; mais c'est là une tache légère en vérité. Les « anecdotes » les formulettes, la nombreuse et intéressante collection des *spots*, la relation du *haièteche* (avec la chanson que M. Dehez avait recueillie pour nous et qu'on peut voir dans notre tome I, p. 66) les coutumes et traditions du Carnaval, de Pâques, etc., et les indications insérées à la fin sont pour nous des *lôttes* excellentes.

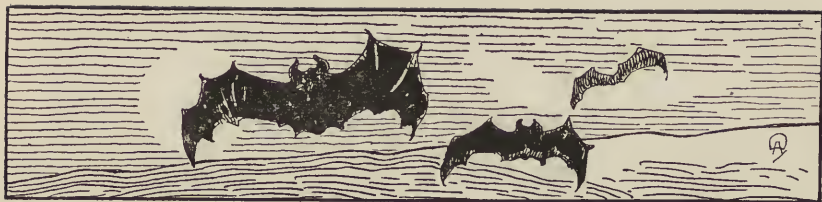
M. Z. qui écrit en allemand, donne en français la tradition littérale en regard des textes wallons, ce qui rend particulièrement sensibles les rapprochements entre la langue littéraire et le dialecte très curieux de cette charmante petite province.

Nous espérons que, si M. Z. continue ses études wallonnes, il ne cessera pas de recueillir ces jolies traditions, qu'il semble goûter et qu'il relate fort agréablement.

O. C.



JANVIER.



LE TIRAGE AU SORT

I.

Un bon moyen.



DANS nos villages, les jeunes gens pratiquaient, et certains pratiquent encore un pèlerinage spécial pour échapper à la conscription, c'est-à-dire pour tirer un bon numéro.

Ce pèlerinage consiste à aller prier à trois *Cruc'fix* qui se trouvent sur le territoire de la commune. Et remarquons, entre parenthèses, qu'il y a fort peu de villages qui n'aient pas les trois croix exigées. Voici d'ailleurs comment la chose se pratique à Jupille.

À minuit sonnant au clocher de l'église, le jeune homme, accompagné de celui qui lui a enseigné le moyen, se met en route. Ensemble, sans se parler, sans se retourner, ils vont s'agenouiller au pied de la croix dite : *Cruc'fix d'mon l' Ladjet*. De là, ils se rendent à celui du *Cascognê* et, toujours sans se parler, sans tourner la tête, ils vont à l'autre extrémité du village, au *Cruc'fix dè trî*.

Devant chacune de ces croix, ils récitent " mentalement " trois pater et trois avé, puis retournent chacun chez soi; le lendemain, à la pointe du jour, ils vont ensemble visiter les églises de St-Remacle et de St-Nicolas à Liège, vont dire une prière à l'autel de la Vierge et y déposer un peu d'argent.

C'est seulement à partir de ce moment qu'ils peuvent se parler.

Si le voyage se fait dans les conditions requises, c'est-à-dire sans un mot d'échangé, sans que les participants aient tourné la tête ou se soient trompés de chemin, *c'è-st-on bon sègne* « c'est bon signe », et le jeune homme est presque sûr de tirer un bon numéro.

Si, malgré cela, le conscrit tire un numéro qui l'envoie à l'armée malgré lui, l'opérateur ne manque pas de lui dire : *Mon ami, c'è qu'vos n'avîz nin l'fvè, ca les priyîres ni vont mâie â butès*. Vous n'aviez pas la foi, car les prières ne vont pas au bois, elles ne sont jamais inutiles.

Edm. JACQUEMOTTE.

II.

Chanson de conscrits.

Quand ces conscrits parti- ront Tout' ces fil-les pleu-re-
ront. Ell' di- ront v'la qu'i s'en vont, V'la qu'i s'en
vont, v'la qu'i s'en vont. Ell' di- ront v'la qu'i s'en
vont, Jamais plus nous n'les r'ver- rons.

1.

Quand ces conscrits partiront
Tout' ces filles pleureront,
Ell' diront v'la qu'i s'en vont,
V'la qu'i s'en vont (*bis*)
Ell' diront v'la qu'i s'en vont,
Jamais plus nous n'les r'verrons !

2.

Amis, partons de bon cœur
Au servic' de l'Empereur
Il nous faut tirer au sort,
Tirer au sort (*bis*)
Il nous faut tirer au sort
Et combattre jusqu'à la mort.

3.

Arrivé à Tirlemont,
On apprend à tirer l' canon,
On apprend à tirer l' canon,
Tirer l' canon (*bis*)
On apprend à tirer l' canon,
Pour servir Napoléon.

4.

On va jusque dans la Russie.
Ouss' qu'il y a d' ces joli' filles
Qui sont cent fois plus jolies,
Cent fois plus jolies (*bis*)
Qui sont cent fois plus jolies
Que *les cell'* de not' pays.

5.

Revenus dans le Brabant,
On écrit à ses parents :
C'est en vous r'grettant, maman,
Ma chère maman (*bis*)
C'est en vous r'grettant, maman,
Envoyez-moi de l'argent.

6.

Voilà l'argent arrivé,
On commence à riboter,
On commence à riboter,
A riboter (*bis*)
On commence à riboter
Et toujours à r'commencer !

Cette chanson a été recueillie à Petit-Thier, près Vielsalm ; elle est très connue dans le pays et reparait chaque année à l'époque du tirage au sort.

Édouard MONSEUR.



LE MERLE BLANC.

CONTE DU PAYS DE NAMUR.



Il était une fois un roi fort âgé qui avait deux garçons. Certain jour il leur dit : « Mes enfants, je laisserai mon royaume à celui d'entre vous qui me procurera le Merle blanc ». C'était un oiseau merveilleux, qui demeurait dans un pays très éloigné de là, et tous ceux qui avaient le bonheur de l'entendre chanter, rajeunissaient aussitôt de cinquante ans.

Les deux jeunes gens se mirent donc en route à la recherche du Merle blanc. Ils se séparèrent à un endroit d'où partaient trois chemins.

Après avoir longtemps marché, le plus jeune qui avait choisi la route du milieu, arriva dans un grand bois.

Près d'un buisson, il vit un renard qui se débattait dans un piège. Aussitôt le jeune prince s'approcha et lui rendit la liberté.

— Où vas-tu, compère ? lui demanda alors le Renard.

— Oh ! répondit le jeune homme, je vais à la recherche du Merle blanc qui rajeunit de cinquante ans ceux qui l'entendent chanter.

— Écoute, dit le Renard. Tu pourras, en suivant mes conseils, le découvrir, mais avant de parvenir à t'en emparer, tu auras de grandes difficultés à surmonter.

— Qu'à cela ne tienne, répondit le prince.

Le Renard lui apprit alors quelle route il devait suivre. Puis il dit : « Quand tu auras trouvé le Merle blanc, tu ne l'emporteras que dans une vilaine cage en bois. » ¹

Le jeune homme remercia le Renard et se remit en route.

(1) Parmi les renseignements que le Renard fournit au jeune homme devrait figurer également un mot magique, à l'aide duquel on peut faire taire le Merle blanc. Mais mon conteur ne connaissait plus ce mot.

Il marcha encore pendant trois jours et arriva près d'une grande ville, dans un pays inconnu. C'est le roi de ce pays qui possédait l'oiseau merveilleux. Le Merle blanc demeurait au palais dans une tour qui était gardée jour et nuit. Il occupait tour à tour une cage tout en or, et une autre de vilaine apparence, faite en bois, avec un treillis de fer.

Quand le Merle blanc était dans la belle cage, il n'y avait plus moyen de l'empêcher de chanter ; dans l'autre cage, au contraire, il restait obstinément muet.

Comme le Renard le lui avait recommandé, le jeune prince se mit à creuser un souterrain long de cinq kilomètres et qui aboutissait juste au dessous de la tour du Merle blanc. Dans cette tour, il y avait aussi une mule qui faisait des crottins d'or et qui allait comme le vent.

Le garçon pénétra dans la tour par le souterrain sans être aperçu des gardiens, saisit le Merle blanc et l'enferma dans la belle cage d'or, malgré les conseils du Renard. Puis il sauta sur la mule qui faisait des crottins d'or et qui allait comme le vent, et il partit au grand trot.

Mais voilà que l'oiseau se mit à chanter de toutes ses forces et les gardes, en l'entendant, partirent à la poursuite du prince.

Il allait être pris, lorsque le Renard, qui avait suivi son bienfaiteur jusqu'aux portes de la ville, sans se laisser voir, apparut devant lui et dressa entre les gardes et le fugitif une haie si haute et si épaisse, que les gardes ne surent plus avancer : ainsi le prince se trouva hors de danger.

Il arriva alors dans une grande ville. En se promenant dans les rues, il vit des gens qui dressaient une potence.

S'étant informé, le garçon apprit que l'homme qu'on allait pendre le lendemain était son frère.

Grâce à sa mule, le jeune prince se trouvait tellement riche qu'il ne pouvait connaître toute l'étendue de sa fortune.

Il alla trouver les juges et réussit à leur racheter la vie de son frère.

Alors il se mit en route avec son frère pour retourner au palais de leur père.

Mais en chemin le second prince, celui qui avait manqué d'être pendu, résolut de se débarrasser de son frère, afin de posséder lui-

même le Merle blanc. Arrivé dans le bois, il poussa le jeune homme dans un fossé très profond et il retourna seul au palais.

Le vieux roi fut bien content de voir revenir son fils porteur du Merle blanc ; il fit faire de grandes réjouissances en son honneur, et il lui promit son royaume.

De son côté, le malheureux jeune homme allait périr dans le fossé où il avait été si traîtreusement poussé, lorsque compère le Renard arrive juste à point pour le tirer de là.

Il se mit en route et, tout à coup, il aperçut bien loin, au travers des arbres, une petite lumière.

Il se dirigea de ce côté et arriva auprès d'une petite chaumière.

— Toc, toc, fit-il à la porte.

Une vieille femme vint ouvrir. « N'entrez pas, jeune homme, dit-elle, il vous arrivera malheur ! » Mais il était tellement trempé et il avait si faim, qu'il insista pour qu'elle lui donnât quand même un gîte pour la nuit. Alors elle le laissa entrer dans la cabane pour sécher ses vêtements près du feu et lui donna à manger.

— C'est pour ton malheur que tu es entré ici, dit la vieille. Ce bois est tout rempli de géants qui dévorent les voyageurs. Demain tu ne peux manquer de leur échapper. Ils mangent un homme comme une poule avale un ver. Mais, poursuivit-elle, j'ai pitié de ta jeunesse. Tiens, voici une serviette magique. Quand tu verras un géant s'approcher de toi pour te croquer, prends ta serviette, étends-là par terre en disant : « Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, » bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là. Alors le » géant ne pensera plus à te manger. »

Le lendemain matin, le jeune homme remercia la bonne vieille et partit.

Il avait à peine fait cent pas dans le bois, qu'il vit s'avancer vers lui un géant prêt à le croquer. Il criait :

— Où vas-tu, ver de terre, poussière de mes mains ? Je vais te manger pour mon déjeuner.

Vite le garçon étend sa serviette par terre et dit :

— Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là !

Voilà tout aussitôt la serviette couverte de mets variés et abondants, dont le géant se régala goulument.

Après avoir tout avalé, il demanda :

— Veux-tu me donner ta serviette, tu auras mon *ferrî* (bâton ferré).

— Non, dit le garçon. Que ferais-je bien de cela ?

— Si tu savais la vertu qu'il possède, tu consentirais bien à le prendre. Regarde plutôt. » Et le géant cria : « Par la vertu de mon *ferrî*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit. »

A peine le géant avait-il prononcé ces paroles que le garçon vit devant lui quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

Emerveillé, le garçon prit le *ferrî* en échange de sa serviette et continua son chemin.

Mais un peu plus loin, il prend son bâton ferré et dit :

— Par la vertu de mon *ferrî*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

Les quatre grenadiers apparurent :

— Parlez, notre maître, dirent-ils, et nous vous servirons.

— Allez reprendre ma serviette à ce grand bougre-là, commanda-t-il à ses hommes.

Les grenadiers ont eu vite rattrapé le géant, lui ont repris la serviette et l'ont rapportée à leur maître.

Après avoir marché quelque temps, le jeune prince vit venir un deuxième géant qui lui cria :

— Où vas-tu, ver de terre, poussière de mes mains ? Je vais te manger pour mon déjeuner.

Vite le garçon étend encore sa serviette par terre et dit : « Par la vertu de ma serviette, pain, vin, rôti, bouilli, pour remplir le ventre de ce grand gaillard-là. »

Le géant dévora tout ce qu'il y avait sur la serviette, et quand il a eu fini :

— Veux-tu me donner ta serviette, dit-il, tu auras mon chapeau.

C'était un vieux chapeau tout troué, qu'un pauvre n'aurait pas ramassé sur le chemin.

Le garçon se mit à rire en disant :

— Eh ! que veux-tu que je fasse d'un si vilain chapeau !

— Si tu connaissais son pouvoir, dit le géant, tu serais bien content de l'avoir.

— Eh bien ! voyons.

— Par la vertu de mon chapeau, dit le géant, la plus grande des

citadelles entre les citadelles, la plus forte garnison de toutes les garnisons, et tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

Voilà qu'au même moment tout le bois se trouva rempli de soldats bien équipés.

Emerveillé, le jeune prince donna sa serviette au géant en échange du vieux chapeau. Mais à peine l'eut-il mis sur sa tête, qu'il envoya ses quatre grenadiers enlever au géant sa serviette magique, puis il continua de marcher à travers bois.

Peu de temps après il vit venir à lui un troisième géant encore plus fort et plus grand qui voulait également dévorer le garçon. Mais celui-ci, avec sa serviette, lui donna encore à manger. Quand il fut rassasié, le géant dit :

- Donne-moi ta serviette, tu auras mon violon.
- Que veux-tu que je fasse de ton violon !
- Il fait ressusciter les morts.
- Nous allons voir, dit le prince.

Il fait venir ses quatre grenadiers, les tue l'un après l'autre, les découpe en mille morceaux. Le géant joue alors de son violon et aussitôt les grenadiers se mettent à chercher leurs bras et leurs jambes jusqu'à ce qu'il ne leur manquât plus rien. Ils étaient parfaitement ressuscités.

Le garçon consentit à l'échange, mais il n'était pas encore à cent mètres de là que déjà ses quatre grenadiers lui rapportaient sa serviette merveilleuse qu'ils avaient reprise au géant.

Voilà que maintenant il possédait une serviette, un bâton ferré, un chapeau et un violon merveilleux.

Après trois jours de marche, le jeune prince arriva au palais de son père.

Il lui raconta que son frère avait voulu le noyer en le poussant dans un fossé très profond ; mais le Roi ne voulut pas le croire et il le fit jeter en prison.

La Reine, qui aimait bien son fils cadet, allait le voir souvent. Apprenant cela, le Roi devint furieux, et ordonna à la Reine de cesser ses visites. Pour qu'elle ne puisse plus voir son fils, il fit même conduire le jeune prince dans un château très éloigné, situé au milieu d'un bois.

Un jour, le Roi, instigué par son autre fils, envoya un peloton de soldats, avec ordre de tuer le prince. Mais celui-ci, qui les avait vus venir, s'écria :

— Par la vertu de mon *ferrì*, quatre grenadiers armés chacun d'une pièce de quarante-huit.

— Parlez, notre maître, nous vous servirons.

En un clin d'œil les grenadiers eurent mis en pièce tous les soldats. Il n'en resta qu'un (et encore n'avait-il plus qu'un bras), pour aller annoncer au Roi la défaite de ses compagnons.

Le Roi entra dans une grande colère et envoya le lendemain la moitié de son armée pour châtier le rebelle.

— Par la vertu de mon chapeau, dit alors le garçon, la plus grande des citadelles entre les citadelles, la plus forte garnison de toutes les garnisons et tout ce qu'il faut pour faire la guerre.

En un rien de temps, toute l'armée du Roi a été exterminée. Il n'en est resté qu'un vieux sergent qui avait perdu ses deux bras dans la bataille ; il est allé annoncer la mauvaise nouvelle au Roi.

Celui-ci, le lendemain, plus furieux que jamais, rassembla toutes ses forces et les envoya de nouveau contre son fils. Le prince en eut facilement raison, avec ses grenadiers, son armée et sa citadelle toute garnie de canons. Cette fois, il ne resta plus qu'un vieux caporal sans bras ni jambes, qui se roula jusqu'au palais et annonça au Roi la défaite de ses soldats.

De toute sa brillante armée, le Roi n'avait plus que trois soldats mutilés. Il en eut un profond chagrin, et il résolut d'aller trouver son fils pour lui demander pardon.

Il y alla effectivement.

Le prince lui raconta de nouveau tous les crimes de son frère et cette fois le Roi fut convaincu. Il voulut faire tuer le voleur.

— Faites-le enfermer dans cette prison, mon père, dit le prince. Ici il ne pourra plus faire de mal à personne.

Comme le Roi ne cessait pas de se désoler de la perte de ses soldats, le prince lui dit :

— Je vais vous rendre votre armée, mon père.

Le Roi ne voulait pas le croire, mais le garçon s'est mis à jouer de son violon merveilleux et bientôt tous les soldats ressuscitèrent.

Le Roi était si content qu'il embrassa son fils et qu'il lui donna sa couronne.

On a fait un beau festin et de grandes réjouissances.

Et moi qui suis un peu curieux, j'ai voulu y aller voir. Mais on m'a donné un grand coup de pied dans le dos et je suis revenu bien vite.

Finale traditionnelle.

Aug. GITTÉE.



LE LOUP-GAROU.

I.

DJIHAN CLOSE,

LI LEUP-WÈROU DI C'MANSTER.

Dj'han Close, djône homme di C'manster, hantéve avou-st-ine jône fêye di l'Nouvêie. Po-z-aller vèye si crapaude, i sewéve ine vôte bwèr-dêye di tos bwès : c'è l'Grand Bwès; è fond, èn on vûd, djusse inte les deux villèdje, passe ine aiwe, l'Aiwe S^t Djingou.

On djoû qui Dj'han Close, on pau attardou, v'néve co à l'Nouvêie, tot passant l'Aiwe S^t Djingou, i rescontra s'craudaude. Il èsteut bin dihe heûre dè l' sîze; ossu, i s'louqua tot drole dè l'veûye là à 'n' heure parèye.

— Tins, qui diale vis amon-ne chal asteur? dèrit-i.

— Taihîz-ve, responda-t-elle, vos d'manîz si târd dè v'ni, qui dji m'anoîève tote.

I l'sètcha d'vins ses bresse; mains, tot mettant s'visèdje conte li sonque, i l'trova télmint freude qu'i rescoula.

— Qui v's avez freud, Marèye, diha-t-i.

A minme moumint, il ètinda rire... et n'tina pus d'vins ses bresse qui dè l'djugniessè!

Dj'han Close aveut rabressî l'diale!

*
* *

A pârti di c' djoû la, Dj'han Close div'na leup-wèrou. Poqwè? On n'è sèt rin. Mutwè qu'il oûrit l'mâle pinséye...

Todi 'nn' èst-i qu'èl fouri po sept ans. Dji dis sept ans, awè, s'i n'esteut nin c'nohou so ç'trèvins là. Ca s'on l' kinoheut, i nè raveut co 'n' fêie po sept.

Bin vite on sourit qu'i-gn-aveut on leup-wèrou è pays. Tos les djou, c'esteut dè novai so s'compte.

Et puis, on apprinda qui Dj'han Close di C'manster s'avent vanté, estant sau, d'aveu stu à Cologne et rivni dé tims qui s'mére pou-rève les cromptîres.

C'esteut lu l' leup-wèrou!

Tot l' monde s'è sâva. On li serra l' pwette â nez, on li tappa dè l'bènite aiwe... Rin n'y fa.

Li djône fèye qu'avent hanté avou lu, li qwitta bin vite, et quéque tims après, elle si mariève avou 'n' aute.

Li leup-wèrou l'prinda-st-è haine. Bin sovint, il allève so l'foûme d'on cwèrbâ, si mette à l'awaite d'on poumî âdivant dè l'mohonne. Mains i n'trovève nin djoû po s'vindjî.

* * *

Ine fèye — c'esteut l' djèrain djoû d'ses sept ans, éco doze heure, et i r'div'neut ine homme! — si mère divève aller â commission à Vîlsam. Comme elle si d'véve fwêr tchêrdjî, elle prinda s'fi avou lèye.

Tot passant à l'Nouvèye (on deut passer à l'Nouvèye po-z-aller à Vîlsam) li rage riprinda co 'n' fèye nosse Djihan; so l'tims qui s' mère allève fer ses achet, à Vîlsam, i s'alla mète à l'awaite à l'mohonne di s'vîle crapaudé. L'èfant da lèye vinève djustumint foû. Li leup-wèrou alleut sautler d'sus, qwand l'èfant stierniha.

— « Dièwâde, mi fi! » cria l'mère è l'couhenne.

Avou cisse parole-là, li leup-wèrou esteut sins pouvwr.

— T'a dè l'tchance, qui t'a dit çoula, brèya-t-i, ca ti n'areus mâie pus r'vèyou t'fi!

Li mère, pus mwète qui vicante, serra l'onhe à l'clé, alluma vite treus tchandelle à la Vierge et s' tapa vite à dj'no po l'rimerci d'avent sâvé l'èfant d'on parèye dandjî.

* * *

Li leup-wèrou alla r'djonde si mère et li pwèrta ses paquets.

Tot r'montant l'thier, elle li dèrit qu'elle estève nâhèye.

— Ripwèsez-ve on pau, responde Dj'han, dji m'va fer on p'tit tour è bwès.

Li mère esteut à pon-ne assiowe qu'on leup l'vin-t-attaquer.

Elle aveut on bai noû rodche vantrin — et l'leup li d'hira tot. Puis, i n'alla.

Deux treus minute après, li fi rarriva.

Li mère, tot plorant, li raconta qui l'leup-wèrou l'aveut v'nou attaquer; â mot d'leup-wèrou, Dj'han s'metta à rire.

— Mâlhureux, cria s'mère tot s'rescoulant. C'è ti l'leup-wèrou, ç'asteut ti, t'a co des boquet di m'vantrin plein tes dint !

Il esteut c'nohou !

I resteut co leup-wèrou po sept ans !

Quéque djou après, on l'arrestève : i fourit ressèré à vèye divins les oubliette dè tchestai d'Sam.

* * *

Si on djou vos montez l'grand-route qui va di C'manster à l'frontire, vos pas'rez d'avant 'n' petite mohonne tote è ruine, wisse qu'on n'ètind pus qu'des hûlot et des tchawe-suris.

Les païsans v'diront turtos qu' c' è l' mohonne da Dj'han Close, li leup-wèrou des Ardennes.

RÉSUMÉ.

Jehan Close, de Commanster (commune de Beho), courtoisait une jeune fille de la Neuville (Vielsalm). Un soir, vers dix heures, il la rencontre au milieu de la forêt. Il veut l'embrasser, la sent froide comme marbre, entend un éclat de rire, la voit disparaître et ne trouve plus que du genêt. C'était le diable.

Il dut, probablement à cause d'une pensée immorale, devenir loup-garou; son terme était fixé à sept ans, à moins qu'il ne fût reconnu entretemps.

Un jour, étant ivre, il raconta qu'il avait été à Cologne, et en était revenu sur le temps que sa mère passait les pommes de terre à la passoire. On devina qui était le loup-garou dont chacun parlait et l'on se défia de lui. Sa bonne amie le quitta et se maria. Le garou chercha à se venger d'elle, mais n'y put parvenir.

Un jour, son terme tirant à sa fin, il accompagna sa mère à Vielsalm. Pendant qu'elle faisait ses courses, il vit l'enfant de son ancienne maîtresse et voulut l'attaquer. L'enfant éternua et, de la cuisine, la mère dit : " Dieu vous garde ! „ Le garou fut réduit à l'impuissance par cette parole.

Jehan rejoignit sa mère qui, plus loin, s'assit dans le bois pour se reposer. Il la quitta, revint sous forme d'un loup, et lui déchira le tablier. L'instant d'après, la mère, lui racontant son aventure, le vit sourire, aperçut entre ses dents des bribes de son vêtement et elle sut ainsi que son garçon était le garou; celui-ci, s'étant fait reconnaître, se vit obligé de recommencer son terme de sept ans. Mais quelques jours après, il fut pris et enfermé pour la vie dans les oubliettes du château de Vielsalm.

Les paysans montrent encore une maisonnette en ruine qui était, dit-on, la demeure de Jehan.

Légende recueillie à Vielsalm.

Joseph HENS.



Chanson nouvelle,

PUS AMUSANTE QUÈ BELLE.

L'aut' djou tot ruv'nant d'Lansprelle Diskindant drwèt su Cou-
 yèt, Dj'ai rin- contré 'n'djôn'bau- chelle Qui m'ruv'nève co bèn as-
 sèt. Dj'li dit : Bell' qui fioz dro-ci, Tot au mitan d'voss' patchi, Scarwai-
Allargando
 toz par-ci par-là, A-près Djâcque ou Ni- co- las? Dè- ri, dè-
assai tempo 1^o
 ra, tral-la- la Dè- ri, dè- ra, tral-la- la Dè- ri, dè-
 ra dè- ri, dè- ra tral-la- la.

1.

1.

L'aut' djou tot ruv'nant d'Lansprelle¹
 Diskindant drwèt su Couyèt
 Dj'ai rescontré 'n' djône bauchelle
 Qui m' ruv'nève co bèn assèt.
 Dj'li dit : « Belle, qui fioz droci,
 Tot au mitan d'voss' patchi?
 Scarwaitoz par-ci, par-là
 Après Djâcque ou Nicolas? »

L'autre jour en revenant de Lansprelle
 Descendant droit sur Couillet
 J'ai rencontré une jeune fille
 Qui me plaisait encore assez bien.
 Je lui ai dit : « Belle, que faites-vous ici,
 Au milieu de votre pâtis?
 Cherchez-vous par-ci, par-là
 Après Jacques ou Nicolas? »

(1) Lansprelle, hameau dépendant du village d'Acoz, à deux lieues de Charleroi.

2.

La belle.

*Waite don, stila, qu'il è drôle!
D'ou' qu'i vint là stiket s' nèz!
Vos friz mia d'allè au scole
Ca dji n' sè comme vos parlez.
Dj' vos prie, passez vosse chumin;
Simon vos âroz du m' main
Dju vos apudrè, grand via,
A paurlè ainsi qu' çola.*

3.

Le galant.

*Ni fouchiz nè si farouche,
Choutez-m'in pau in passant.
Vos avoz ènne si bèle bouche
Et tot l'resse à l'advinant!
Belle, si vos voloz m'ainmer
Et qu' vos voliche èn marier
Por mi dju 'n' dumande nin mia
Dju vos ainme assez po ça!*

4.

La belle.

*Nos avans dins nosse villatche
Des valet bin pus bia qu' vous,
Et qui n' sont nin si sauvatche,
Ca vos avoz l'air d'in fou.
Waitoz bin, ca vos tomb'rez
Vos estoz d'dja to chalé.
Vos ploz r'tournè su vos pas
Suvez vosse chumin, volla.*

5.

Le galant.

*Dju n' sos nin bia, djône bauchelle
Mins dj'a des bia patacon.
Avou mi vos l'auriz belle,
Dj'ènne ai plein on vîx tchadron.
Dju n' sos nin lon du d' droci
Dju n' sos d' droci qu' d' Gochli
Si vos n' mu vlòz nin, dj' m'in va
Dju 'n' pinse nin mori po ça!*

2.

La belle.

*Regarde donc, celui-là, qu'il est drôle!
D'ou' vient-il la fourrer son nez!
Vous feriez mieux d'aller à l'école
Car je ne sais comment vous vous exprimez
Je vous prie, passez votre chemin; [mez.
Ou vous aurez de ma main (des gifles)
Je vous apprendrai, grand veau,
A parler ainsi que cela.*

3.

Le galant.

*Ne soyez pas si farouche,
Ecoutez-moi un peu en passant.
Vous avez une si belle bouche,
Et le reste à l'avenant!
Belle, si vous voulez m'aimer
Et que vous vouliez m'épouser
Quant à moi, je ne demande pas mieux,
Je vous aime assez pour cela!*

4.

La belle.

*Nous avons dans notre village
Des garçons b'ien plus beaux que vous,
Et qui ne sont pas si sauvages,
Car vous avez l'air d'un fou.
Regardez bien, car vous tomberez
Vous êtes déjà tout boîteux.
Vous pouvez retourner sur vos pas
Suivez votre chemin, le voilà.*

5.

Le galant.

*Je ne suis pas beau, jeune fille,
Mais j'ai de beaux patacons.¹
Avec moi, vous l'auriez [la vie] belle,
J'en ai plein un vieux chaudron.
Je ne suis pas de loin d'ici
Je ne suis que d'ici à Gosselies
Si vous ne me voulez pas, je m'en vais
Je ne pense pas mourir de cela!*

(¹) *Patacon*, ancienne monnaie du pays de Liège valant 4 francs 74 centimes.

6.

La belle.

*Mossieu, vos n' balançoç wère
 Vos èstoz court attèlè!
 Vos k' minci on pau à m' plaire
 I faut lodji à Couyet.
 Vos n' sauriz gangni Goch'li,
 V'la l' solia qui s' va couchi
 Et l' nuit qui vos surprindra :
 Vos v' pièdroz tot avaur là.*

7.

Le galant.

*Mam'zelle, vos n' balançoç wère
 Vos m' rindriz co bin raison.
 Ç' n'è nè mi qui k' mince à v' plaire,
 C'è pu vite mu vîx tchaudron.
 A r'vwère, mam'zèlle Barada ;
 Waurdez bin vosse Nicolas ;
 A r'vwèr, mi dji m'ènne inva
 Ca l' solia è d'dja bin bas.*

8.

La belle.

*A r'vwèr, monsieu d' la Bourlotte,
 Waurdez bin vosse vîx tchaudron.
 On vwè lin à vos fligotie
 Qu v' n' avoz nu patacon
 Mins quand vos v' vourè mariè,
 N' manquoç nin di les mostrè
 Ca li feume qui vos pudra
 Ni v' pudra jamais qu' po ça !...*

6.

La belle.

*Monsieur, vous ne balancez guère
 Vous êtes court attelé! ¹
 Vous commencez à me plaire un peu.
 Il faut loger à Couillet.
 Vous ne sauriez arriver à Gosselies,
 Voilà le soleil qui va se coucher
 Et la nuit qui vous surprendra :
 Vous vous égarerez, par là.*

7.

Le galant.

*Mademoiselle, vous ne balancez guère,
 Vous me rendriez encore bien raison.
 Ce n'est pas moi qui commence à vous
 C'est plutôt mon vieux chaudron. [plaire,
 Au revoir, Mam'zelle Barada,
 Gardez bien votre Nicolas ;
 Au revoir, moi je m'en vais
 Car le soleil est déjà bien bas.*

8.

La belle.

*Au revoir, Monsieur de la Bourlotte,
 Gardez bien votre vieux chaudron.
 On voit bien à vos nippes
 Que vous n'avez aucun patacon.
 Mais quand vous voudrez vous marier,
 Ne manquez pas de les montrer
 Car la femme qui vous prendra
 Ne vous prendra jamais que pour ça !...*

Charleroi. — Cette chanson se rapproche assez des pièces dialoguées dont nous avons déjà publié quelques spécimens. Cependant, les rimes croisées, le couplet d'introduction et la musique elle-même indiquent une origine relativement récente. C'est un bon exemple de chanson semi-populaire. — Le titre indiqué ci-dessus est celui que porte la chanson au pays de Charleroi où elle a été recueillie et à Liège où nous l'avons entendue également. Si l'un des auditeurs demande de qui elle est, le chanteur réplique qu'elle fut composée « l'an mil sept cent freude biche (froide bise) l'année dè gros hourlai (de la grande tempête). »

Jos. DEFRECHEUX.

(¹) C.-à-d. : « Vous n'hésitez guère, vous partez droit comme un cheval court attelé ».

NOTES ET ENQUÊTES.

1. **Le Voyage à Gomegnies.** — Aux environs d'Ath, on m'a parlé autrefois du " Voyage à Gomegnies ", une randonnée dont on n'a pu me fournir que le fragment suivant :

" Où d'allez ? — A Gomegnies. — Tiens, et mi itou ! Quimint est-ce qu'on v's appelle ? — Jenne. — Tiens ! vous, Jenne, et mi, Jenne... Bel'e compagnie pou daller à Gomegnies ! — Ah ! oui cha (oui ça).

" N'avait i point in homme ? — Sié (si). — Quimint l'appelle-t-on ? — Jean. — Vo-n homme Jean, el mien Jean, vous Jenne et mi Jenne... Belle compagnie pou daller à Gomegnies ! — Ah ! oui cha !

" N'avait-i point in garchon ? — Sié. — Quimint l'appelle-t-on ? — Fréro !..... "

Et la compagnie s'accroît, de cette façon, du frère qui s'appelle *Fréro*, de la sœur qui s'appelle *Sourette*, de la " vaque " qui s'appelle *Roussette*, du veau, du chien, et de différentes autres bêtes.

Malheureusement, la personne qui contait cela ne se rappelait plus les détails du récit — et il est à souhaiter qu'un de nos lecteurs ait la mémoire assez fidèle pour pouvoir compléter notre fragment. Aug. GITTÉE.

2. **Le folklore dans les journaux wallons.** — Nos journaux en dialecte semblent depuis quelque temps disposés à accorder une part de leurs colonnes aux contes et traditions populaires. Nous voyons *la Marmite*, notre plus ancienne gazette, qui depuis sa transformation sous les auspices de nos amis Henin, Loiseau, Robert, etc., devient l'organe de nos provinces de l'ouest, annoncer dans son manifeste de fin décembre qu'elle accordera une large place au folklore, et entrer résolument dans cette voie dès le premier jour par la publication d'un recueil de proverbes namurois recueillis par notre collaborateur M. Loiseau. De leur côté les feuilles liégeoises se mettent à publier, tantôt sous la forme exacte, tantôt en des articles littérairement arrangés, des traditions de divers genres. C'est ainsi que *li Hoûlo* a relaté des légendes et que *le Tranchet* donne en feuilleton une légende de Renouprez arrangée en roman par M. Jean Degueldre, de qui nous publierons prochainement d'intéressantes communications. Remarqué dans le même journal (n° du 27 janvier) une agréable fantaisie où se trouve révélée par des documents authentiques l'origine d'une enseigne liégeoise.

3. **Les abeilles.** — Les correspondants qui auraient des renseignements sur les croyances et coutumes apicoles, sont priés de les communiquer à M. Franç. Renkin, 15, place de Bronckart, à Liège, qui se propose de les utiliser pour la revue dans un travail d'ensemble.

4. **Dessins sur les mois.** — L'estampe que nous donnons aujourd'hui et celle qu'on a pu voir ci-dessus p. 24 appartiennent à une série qui comprend les douze mois. Ces clichés ont été retrouvés dans le fonds de la maison Aug. Despret, de Nivelles, et utilisés par M. Emm. Despret dans son *Armonak des bouns Aclots*, curiosité bibliographique et folklorique inaugurée par lui en 1891 et qui ne fut malheureusement pas continuée.

Les Despret appartiennent à une vieille famille d'imprimeurs à laquelle est apparenté l'éditeur Plon de Paris. Ce dernier, qui est lui-même originaire de Nivelles, va publier un important ouvrage sur l'introduction de l'imprimerie par sa famille dans un certain nombre de villes des Pays-Bas; il utilisera dans ce livre bon nombre de vieux clichés gravés à différentes époques pour les besoins de ces anciennes maisons.

Notre collaborateur M. Emm. Despret a mis gracieusement à notre disposition, non seulement ces estampes sur les mois avec un certain nombre d'autres, mais les clichés eux-mêmes, qui existent à l'imprimerie Despret depuis l'époque — il y a plus d'un siècle — où cette importante maison acquit la spécialité des petits produits de colportage, tels que barèmes, calendriers, placards illustrés, etc.

L'iconographie populaire rentre tout naturellement dans l'ordre de nos recherches. Les images ont souvent emprunté au folklore; traitées sur le fonds traditionnel avec plus ou moins de fidélité, de goût ou de naïveté, elle se sont répandues partout et ont pu accentuer des usages ou modifier des légendes. C'est ainsi qu'elles ont souvent tout l'intérêt d'un document ou d'une source.

Les clichés sur les mois, fait sur « plomb », semblent à première vue dater de la Restauration; c'est du moins ce que paraissent indiquer certains détails de costume. Mais les sujets appartenaient à de vieux « bois » et de l'avis même de M. D., les détails seuls ont été rajeunis.

Ils relatent des traditions, telles que, pour Février, *el grand feu*; pour Mars, les feux d'élagages, de racines ligneuses et d'herbes, première opération agricole au printemps, que l'on fait encore en famille, dans certains villages. L'escarpolette, les danses de mai, le jeu de quilles, le tir à l'arc, la moisson, la chasse, les cerfs-volants, le volant à raquette (semi-populaire au pays wallon), les *serennes* ou veillées, toutes ces choses arrivent à leur heure dans la série, et nos amis goûteront sans doute le symbolisme naïf de ces images d'antan.

O. C.



FÉVRIER.



LA SAINT-GRÉGOIRE

I.

Au pays de Namur.



Le jour de la saint-Grégoire (12 mars) était considéré par les enfants comme une grande fête. Ils profitaient du congé qu'ils s'accordent encore dans certains lieux pour faire en commun le tour du village en quêtant des victuailles à leur profit.

Au temps où *Reinsberg-Düringsfeld* recueillait les documents de son inestimable *Calendrier belge*, vers 1865, l'usage était encore en vogue au pays de Namur.

Voici ce que l'auteur en dit :

“ Le maître accompagne lui-même ses élèves. Quatre garçons sont travestis; l'un deux est déguisé en St-Grégoire, un autre en chapelain du pontife, le troisième représente un boulanger et le quatrième un sergent. Le boulanger porte sur le dos un sac où il met tout ce qu'il reçoit.

“ La quête terminée, on retourne à l'école, où l'évêque aussi bien que les autres garçons, choisit une femme parmi les petites filles qui fréquentent l'établissement.

“ La mère du St-Grégoire et celle de sa femme sont tenues de faire pour toute la compagnie du *matou* « pistolets cuits au lait », des galettes, des *koukebacks* ou *vouts* (ainsi s'appellent les omelettes en wallon).¹

“ On mange, puis on danse, et c'est souvent le maître d'école lui-même qui joue du violon pour amuser les enfants.”

La coutume était également très connue dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Voici par exemple comment elle se pratiquait aux environs de Fosses, il y a un demi-siècle.

(¹) Rectifications : *koukebak* est le nom flamand des crêpes, nommées *voutes* à Namur et à Liège. — Les « pistolets » sont de petits gâteaux faits de pâte à pain, de forme à peu près cylindrique avec bouts arrondis; ils sont connus sous ce nom dans toute la Belgique.

Le matin, les enfants tôt levés, assistaient à la messe célébrée en l'honneur du grand saint.

La clef des champs leur était donnée avec la bénédiction et aussitôt toute la bande enfantine, courant, se bousculant, se précipitait vers le portail et se dirigeait vers la place où devait avoir lieu l'élection du héros de la journée, celui à qui devait échoir l'honneur envié de représenter St-Grégoire.

Cette élection rondement menée, n'était pas toujours pacifique : on en sortait maintes fois avec un œil poché ou la culotte en lambeaux.

Le saint nommé, il endossait sa chasuble, représentée par une chemise, et coiffait une tiare en papier, ornée de rubans multicolores.

Il avait deux acolytes; l'un portait un sac et l'autre un panier, destinés à recevoir les dons.

La colonne se mettait en route, précédée du petit St-Grégoire.

Devant la porte de chaque maison, la procession faisait halte, se rangeait en demi-cercle — St-Grégoire au milieu — et, sur un rythme monotone, en un mouvement uniforme de balancement d'un sabot sur l'autre, ils entonnaient tous en chœur la complainte traditionnelle.

Nous bé-nis-sont tous St Grégoire, N'a-vez-vous rien i-
ci pour nous? Si le profit n'est pas pour vous, Vous
en au-rez la gloi-re.

2.

Nous saluons tous sa présence
En lui adressant tous nos vœux :
Le cœur sincère, respectueux
Faisons la révérence.

3.

Si du saint jour vous tenez la *fanchon* (?)
Pour que nous fassions réveillon
Donnez-nous des œufs, de la farine
Vous en serez notre cousine. ¹

(1) Air noté par M. Julien GILBART.

On donnait alors ce que les enfants demandaient. Et si, par hasard, quelque grincheux refusait son obole, toute la troupe en guise de vengeance, lui lançait l'anathème de circonstance : *Aux pourris agnons!* puis, détalait prestement par crainte de représailles.

C'est une croyance généralement répandue dans le pays wallon que, pour récolter de beaux oignons, il faut les semer le jour de la S'-Grégoire. On conçoit donc l'intention de nos gamins furieux....

Vers le soir, sac et panier bien remplis, les enfants se réunissaient chez l'un d'entre eux et, assis près d'un grand feu de bois qui flamboyait bien clair dans la vaste cheminée, surveillaient, les yeux brillants de convoitise, la préparation des omelettes et des gauffres, faites avec le produit de la quête.

Chacun recevait sa part toute chaude, au sortir de la forme et la croquait avidement sans la laisser refroidir.

Puis, jeux, farces et chansons continuaient la veillée jusqu'à ce que les mères accourues de tous les coins du village, soient venues rechercher les bambins et bambines, jusqu'au dernier.

Louis LOISEAU.

II.

Dans divers lieux.

Nous avons reçu de plusieurs correspondants ¹ des notes variées sur la S'-Grégoire. Il résulte de la confrontation de ces documents que, dans tout le pays wallon, sauf peut-être en Ardenne et au pays de Verviers d'où nous n'avons rien reçu, S'-Grégoire était considéré comme le patron des écoliers; le jour de sa fête, ils désertaient l'école, et s'en allaient quêter dans le village de quoi faire un régal qui se composait ordinairement d'omelettes et qui terminait la petite fête. Dans les villages pour lesquels nous avons les renseignements les plus circonstanciés, il était de coutume en outre que les enfants fussent, ce jour-là, non seulement maîtres de leur temps mais aussi maîtres de l'école et du « maître » lui-même.

(¹) De M^{me} Delecloz pour Perwez (Condroz); de M^{lle} W. pour Anderlues (Hainaut); de M^{lle} Collin pour Couvin; de M^{lle} L. pour Haine-St-Pierre; de M. G. Willame pour Nivelles; de M. H. Simon pour Lincé (Liège); de M. Edm. Etienne pour Jodoigne; de M. Cl. Charlier pour Vaux-et-Borsset (Hesbaye); de M. A. Harou pour Bernissart et Godarville (Hainaut); de M. Fr. Renkin pour Ramet; de M. Lambert pour Omal (Waremme). — Utilisé également ce que dit REINSBERG, *Calendrier belge*, au 12 mars.

La coutume, assurément très ancienne, présentait cependant quelques variantes quant à la date. A Nivelles en Brabant, le St-Grégoire des enfants n'est pas, comme partout ailleurs, celui du 12 mars, mais bien celui du 9 mai, St-Grégoire de Naziance. Dans quelques villages près de St-Hubert, la fête avait lieu, dit REINSBERG, la veille de la Conversion de St Paul (25 janvier). D'autre part, il faut signaler qu'à Lincé, les fillettes imitent les quêtes des garçons le jour de Ste-Gertrude (17 mars) : elles s'habillent tout de blanc et vont collecter de porte en porte de l'argent ou de menues victuailles dont elles font un repas.

* *

Aux environs de Waremme, dans les premiers jours de mars, les enfants répètent encore cette espèce de prière très significative :

*Saint Grigorî
Patron des scolîs
Dinez-nos on djoû d' condjî.*

Il y a une quarantaine d'années, à Vaux-et-Borset, comme d'ailleurs dans un grand nombre d'autres villages du pays de Liège, l'école était fermée le jour de St Grégoire. Ce congé était-il officiel ? Notre correspondant l'ignore ; mais la coutume est souvent plus forte que les règlements et ceux-ci, du reste, étaient bien peu observés à cette époque. Quoi qu'il en soit, les écoliers de tout sexe et de tout âge fêtaient la St-Grégoire avec entrain.

Aux environs de Couvin, le congé, bien que traditionnel n'était pas annoncé. Tout le monde se rendait à l'école et il se produisait chaque fois une scène fort drôle. Les enfants enfermaient l'instituteur dans la classe et menaçaient plaisamment de le laisser là et d'emporter les clefs s'il ne leur accordait le congé désiré. Le maître se prêtait de bonne grâce à l'aventure qui était d'ailleurs attendue et il finissait par prononcer le « oui » de rigueur, après s'être amusé de leurs instances.

Dans plusieurs villages près de Liège, les pensionnats dirigés par les religieux ont conservé jusqu'en ces derniers temps cette comédie aimable. L'auteur du *Calendrier belge* rapporte cependant qu'au pays de Liège, il y a vingt-cinq ans, l'usage général était sensiblement différent : « Les écoliers, dit-il, ont le droit de mettre leur maître à la porte, et celui-ci est astreint à leur donner le soir un régal. » A Haine-St-Pierre, ce régal imposé se retrouve sous une forme plus

pratique : chaque élève apportait à l'instituteur trois sous contre lesquels il recevait un rondelin et un œuf dur !!

Tout cela est bien disparu : en quelque vingt ans, la pression officielle a complètement modifié les mœurs scolaires, si curieuses à plusieurs égards. Et cependant il se fait que, malgré tout, on a conservé dans certains lieux le souvenir de ce congé traditionnel du 12 mars. La veille du grand jour, les écoliers de Ramet ne manquaient jamais de rédiger une petite pétition de vacances, mais hélas ! sans succès. Ailleurs, les plus hardis en prennent à leur aise : ces petits libertaires font bravement l'école buissonnière, font *barette*, comme on dit, pour aller mendier sans fausse honte chez les gens du village ; et ceux-ci, plus oublieux de la tradition que les enfants eux-mêmes, leur donnent plus souvent des *cennes* que des œufs, ce qui transforme le régal en frairie.

Au pays flamand, la journée du 12 mars revêtait pour les écoliers le même caractère que chez nous. C'était ainsi du moins à Diest, à Louvain et dans les écoles de dentellières. A Peteghem, les écoliers liaient leur maître en vue d'être régalés par lui d'une goutte de genièvre au sirop (*sic*) ; l'après-dîner, ils allaient avec lui à une ferme des environs, où ils s'amusaient jusqu'à la nuit tombante en buvant de la bière et en mangeant des *mastelles*.

*
* *

En Wallonie, la quête était d'usage général. Après avoir entendu la messe dite en l'honneur du saint patron, les enfants s'en allaient par petits groupes en chantant, ou en récitant des formules traditionnelles. On leur donnait généralement des œufs et de la farine, quelquefois de l'argent. A Lincé, on est convaincu que celui qui refuse ce jour-là l'aumône aux enfants, verra ses semailles d'oignons totalement improductives.

Dans le Condroz, en Hesbaye, aux environs de Dinant et ailleurs, l'un des petits collecteurs se travestissait en St-Grégoire. A Nivelles, celui qui était choisi pour ce rôle portait comme soutane un jupon noir, comme surplis une chemise, comme étole un grand drap replié de toile blanche ou écrue ; on avait préparé une sorte de crosse taillée dans une branche d'arbre. A Godarville, les gamins se contentaient d'orner leur couvre-chef de rubans et allaient de porte en porte demander « leur St-Grégoire ».

Aux environs de Jodoigne, la farine et les œufs reçus étaient

employés, par la femme du maître d'école, à faire des omelettes pour toute la bande ; l'argent collecté servait à payer le beurre à frire et la boisson. Dans d'autres lieux, les enfants se réunissaient chez l'une ou l'autre mère, ou chez une vieille marchande de bonbons qui trouvait son compte à faire le régal de rigueur.

*
* *

Les chansons de quête sont très variables.

A Anderlues, on répète ce refrain, souvenir altéré d'un couplet bien connu :

On entend sur les champs
Les échos les plus charmants
St Grégoire n'est pas mort,
Car il chante encore.

Après quoi l'on demande l'aumône.

A Bernissart on dit :

*C'è l'dueasse des écoliers,
Nos arons du pain erotté,
Nos arons du vin à boire
Viv' Saint-Grégoire!
Du matin jusqu'au soir!*

Pain-crotté, pain-perdu, pain-trempé, sont les noms d'un dessert populaire qu'à Liège on mange, sous le nom de *pan doré*, à l'époque du carnaval.

Le pain-perdu consiste en une biscotte ou une tranche de pain trempée successivement dans du jaune d'œuf et dans du lait ; on la fait rissoler dans la poêle beurrée et l'on sert, saupoudrée de sucre, la délicieuse friandise qui fait venir l'eau à la bouche des petits liégeois, quand ils répètent plusieurs semaines à l'avance :

*Vochal les carnaval
Crotal,
Nos frans (ferons) les pans dorés
Crotté!*

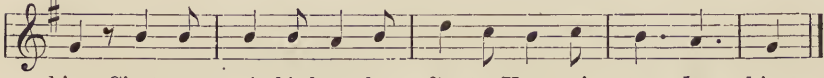
Aux environs de Waremme, à Jodoigne et à Perwez, les petits collecteurs de la St-Grégoire chantent à tout venant la chanson suivante, que nous donnerons pour finir ; le couplet wallon remplace à Perwez la seconde strophe qui s'est perdue.



La Saint-Gré- goire c'est au- jour- d'hui, C'est pourquoi



nous venons i- ci; C'est pour de-man-der la què- te, Oui



bien, C'est pour cé- lé- brer la fê- te, Vous m'en- ten- dez bien.

1.

La Saint-Grégoire c'est aujourd'hui,
C'est pourquoi nous venons ici;
C'est pour demander la quête,
Oui bien,
C'est pour célébrer la fête,
Vous m'entendez bien.

2.

La charité faite en son nom,
C'est une très grande dévotion;
Donnez-nous de bon cœur(e),
Oui bien,
Nous prions Dieu à toute heure,
Vous m'entendez bien.

3.

O glorié, ô gloria
O boquet d' tchâ dins noss tchêna
(Un morceau de viande dans notre panier)
Des œufs et dè l' farenne
Oui bien
Po fer des om'lettes
Vous m'entendez bien.

O. C.





LÉGENDES DU BAS-CONDROZ.

1. — “ GOTTE-MAÏON. ”



UR la grand'route de Ramet à Ramioul, à mi-chemin, il est un lieu-dit que les cartes désignent sous le nom de “ Grotte-Maïon ”, et les paysans sous celui de *Gotte-Maïon*.

Pas la moindre trace de grotte ne justifie l'appellation officielle ; mais les habitants du village ont pour expliquer la leur une légende que voici :

Au vieux temps des sorcières, il y eut à Ramioul une femme âgée, pauvre et laide, du nom de *Maïon* « Marion », qui, accusée du crime de sorcellerie, fut jugée et condamnée au bûcher.

On la conduisit en rase campagne, on la fit monter sur un énorme tas de fagots ; on *bouta* le feu ; son pauvre corps de suppliciée se tordit dans la flamme et, de ses membres brûlés, le sang et la graisse tombèrent en larges gouttes.

A cette vue, un long cri de pitié ou d'ironie s'éleva du groupe des spectateurs : *Elle gotte Maïon !* « Elle dégoutte ! »

Et c'est de là, dit-on, que l'endroit où font arrêt tous les convois funèbres qui suivent la grand'route, prit ce nom singulier.

2. — “ LI BATTIS DES MACRALLES. ”

C'est à Ramioul une petite clairière au milieu des bois. Aucune plante, d'après la tradition ne peut y pousser et seuls trois sapins disposés en triangle ont grandi près du bord, au milieu d'une herbe rousse et desséchée.

Ce *battis*, comme le nom l'indique, a ses légendes, parmi lesquelles celle du lièvre merveilleux.

Une nuit, trois habitants du hameau résolurent d'aller à l'affût en ce lieu parfaitement choisi pour l'abondance du gibier et la facilité du tir.

A peine postés dans les buissons bornant la clairière, les chasseurs virent passer de nombreux lièvres, allant tous dans une même direction et paraissant fuir un danger; tous détalèrent avec une telle rapidité qu'il fut impossible de leur envoyer un seul coup de fusil.

Les affuteurs renonçant à la chasse, allaient quitter le poste quand parut au *battis* un lièvre énorme qui s'avavançait lentement, en boitant.

Un des chasseurs s'écria en le visant :

— *Ti valet, ti n' racsûret nin les autes !* « Tu ne rejoindras pas les autres. »

Le lièvre tourna la tête et dit :

— *Sont-i dèdjà si lon ?* « Sont-ils déjà si loin ? »

On dit que la frayeur de l'autre fut la cause de sa mort, survenue peu après.

3. — LE BON DIEU ET SON HÔTE.

Un marchand conduisant un âne arrive un soir devant une petite auberge et demande humblement si l'on veut bien le recevoir.

La dame dévisage le vieil homme et, le trouvant déguenillé, l'air misérable et *pauvriteux*, lui répond aigrement qu'il est trop tard.

Le mari, cependant, se laisse attendrir à l'idée de laisser le vieillard passer la nuit dehors. Il insiste auprès de sa femme pour qu'elle le laisse entrer.

La femme, mécontente, refuse net, et l'aubergiste va préparer un lit de paille dans la grange. Le marchand se couche, l'aubergiste ferme la porte et va se mettre au lit.

Bientôt après, la femme éprouve un malaise indéfinissable, se plaint de violentes douleurs d'entrailles et demande qu'on l'aide.

L'aubergiste se relève et, ne sachant que faire, songe au vieillard qui est là dans la grange : peut-être connaît-il un remède à ce mal.

Il descend donc et vient pour consulter le vieux marchand.

En vain, il cherche l'homme. La porte était fermée à double tour, le marchand et son âne ont disparu.

L'aubergiste étonné, s'en revient.

A sa grande stupéfaction, il voit, sur la table de sa chambre, un crucifix debout, s'approche du lit où reposait sa femme, et la voit morte.

Alors, il comprend que le pauvre vieillard, si humble et miséreux — c'était le bon Dieu voyageant sur la terre pour voir de près les bons et les méchants. (A suivre.)

Ramioul (Val St-Lambert).

François RENKIN.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre utile.

L'annuaire des traditions populaires publié par M. Paul Sébillot, secrétaire général de la Société française, vient de paraître en un élégant volume pet. in 8° de près de 200 pages. Il contient l'indication des sociétés et revues qui, dans le monde entier, s'occupent de traditionnisme; une notice succincte sur les divers musées d'ethnographie, dans lesquels le folklore occupe une certaine place; les adresses de plus de 1000 traditionnistes de différents pays, avec l'indication du sujet des études de chacun, et le nom de ceux qui sont morts de 1886 à 1893.

C'est donc un recueil d'une utilité générale fort appréciable et qui fait honneur à son infatigable éditeur; ajoutons que ce volumet, qui contient plus de 100 gravures extraites de l'intéressante collection de la *Revue parisienne*, se termine par une suite de dessins représentant des fées, des lutins, des diables, des scènes populaires, des amulettes, des objets et des sculptures rustiques.

O. C.





HISTOIRES DU BON VIEUX TEMPS.



UN CERTAIN soir, nous étions en gaie compagnie : dos au feu et ventre à table. On ne songeait pas à la neige qui tourbillonnait peut-être à l'extérieur. Au fait, on s'en souciait autant que d'une guigne ; quelques vieux flacons aidant, on était en belle humeur, et tantôt l'un, tantôt l'autre éprouvait le besoin de se mettre à l'aise, et dégustait son havane en déroulant des spirales interminables.

On commençait à avoir diablement de l'esprit. On jetait du sel, gros et fin, à poignées, on étendait les jambes sous la table, et... les histoires allaient leur train.

Des histoires, qui n'en a jamais conté ? qui n'a pas eu plaisir à en écouter ? N'est-ce pas un trait curieux chez l'homme, que cet amour profond du récit en général ? L'enfant a ses contes, l'homme fait possède ses... grivoiseries.

A toute fête, à tout banquet celles-ci font leur apparition. Cela fait digérer. L'enfant le plus mauvais se laisse gagner, si l'on veut seulement lui raconter quelque chose. Qui ne se rappelle les heures délicieuses passées au coin du feu, quand grand'mère commençait ses histoires, tantôt gaies et enjouées, avec des fées et des géants et des garçons à qui tout réussit, tantôt sombres et terribles, donnant la chair de poule ? Et ne croyez-vous pas encore l'entendre, la voix creuse avec laquelle elle disait : " Je sens la chair fraîche ! „ C'était l'ogre qui s'annonçait. Vous n'êtes pas sans avoir déjà remarqué l'éclat des yeux chez les jeunes auditeurs, quand vous leur procurez quelques instants de bonheur complet au moyen d'un conte de bon aloi.

Le moyen âge nous transporte sous ce rapport dans le monde de l'enfance. C'est l'âge classique du conte. Voyez les jolis recueils

d'histoires de toutes espèces que nous ont légués les siècles antérieurs; l'*Heptaméron*, les *Cent nouvelles Nouvelles*, les *Contes de Cantorbéry* de CHAUCER, et avant tout l'inimitable *Décameron*. On pourrait étendre la liste sans peine. Nos ancêtres, d'humeur vagabonde, se rencontraient à quelques-uns au même endroit; une fois les propos au sujet de la pluie et du beau temps épuisés, on fait le cercle, et voilà déjà une histoire entamée. Ce sont, notez bien, de grandes personnes qui agissent ainsi. Les *Cent nouvelles Nouvelles* furent contées pour charmer le séjour de Louis XI chez le duc de Bourgogne à Genappes. L'aimable amphytrion ainsi que son hôte illustre prennent la parole à leur tour. Dans le *Décameron*, les gentes dames en font autant et tout le monde a quelque chose à raconter. Avec quelle candeur, quelle naïveté, ces grands enfants parlaient des choses les plus abominables! Et tous, grands et petits, hommes et femmes, sont sous le charme, car cet amour du conte est commun à tous, au point que les grandes dames de la cour de Louis XIV s'arrachaient les... *Contes* du bon LA FONTAINE. " Si Peau d'Ane m'était conté... et, c'était *Peau d'Ane* ou la *Fiancée du Roi de Garbe*, mais tous " y prenaient un plaisir extrême „

Ce goût dénote une grande naïveté. Je ne connais pas de livre qui dépeigne mieux cet état d'esprit de l'homme médiéval, qu'un recueil d'histoires tirées des prédicateurs du moyen âge, paru il y a une couple d'années. Je veux parler d'un ouvrage qu'un savant français, M. Lecoy de la Marche, a publié sous le titre de: *L'Esprit de nos Aïeux* ¹.

M. Lecoy de la Marche a eu la bonne idée de noter les anecdotes et historiettes qu'il rencontrait au cours de ses lectures. Les sources du présent volume sont principalement les sermons du cardinal JACQUES DE VITRY et du dominicain ETIENNE DE BOURBON, tous deux appartenant au 13^e siècle; ce choix est bien pour nous satisfaire, car ces deux auteurs sont très oubliés à l'heure qu'il est et leurs œuvres, d'un accès difficile; et il faut, en outre, beaucoup de courage pour y chercher l'orge parmi l'ivraie luxuriante.

Si vous le voulez bien, nous allons faire une excursion dans " l'Esprit de nos Aïeux „

*
*
*

En lisant ces petits récits, reproduits par M. Lecoy sous une forme rajeunie mais en traduction fidèle et pleine de saveur, le lecteur moderne ne saurait se défendre de cette idée que l'homme du moyen âge avait l'esprit autrement naturel que le nôtre. Dans notre siècle la simplicité qui caractérise ces histoires, semble quelque chose d'artificiel, et l'air ambiant nous empêcherait souvent d'y atteindre.

(¹) Paris. Marpon et Flammarion. s. d. (XVII et 306 p.) fr. 3.50.

L'ouvrage de M. Lecoy a un double caractère : il est instructif et amusant. Ces historiettes nous ramènent souvent en pays de connaissance. L'élément merveilleux n'est pas nécessaire pour qu'elles soient du ressort du folklore, On sait depuis longtemps l'importance des auteurs du moyen âge pour la science du trésor traditionnel populaire. Nous nous attribuons volontiers la paternité de tel bon mot, de telle anecdote; que l'on répète avec satisfaction; mais l'esprit court le monde, et nos ancêtres, goguenards autant que nous, l'avaient trouvé bien avant nous. Qu'on ne se fasse pas d'illusion : il n'y a rien de neuf sous le soleil. C'est ainsi que le recueil en question contient bien des variantes de choses répandues encore parmi nous. Le rapprochement des formes modernes et anciennes pourra contribuer à retracer l'origine des thèmes, on à montrer comment ils sont venus jusqu'à nous. La science admet trop volontiers l'emprunt par des voies littéraires, mais il y a eu de tout temps, et dans les siècles où on ne lisait pas encore, plus que de nos jours, une somme d'histoires qui "étaient en l'air". L'homme de cette époque, dont l'esprit n'était pas, comme le nôtre, encombré de notions multiples indispensables pour les besoins de la vie, avait ces histoires fraîches à la mémoire, et y avait fréquemment recours. La Fontaine, Perrault, Rabelais étaient incontestablement au courant du folklore de leur époque, et y puisaient plus souvent que nous ne pensons ni ne savons.

*
* *
*

Le livre de M. Lecoy de la Marche jette une vive lumière sur la somme d'idées qui occupaient la tête de nos ancêtres du 13^e siècle. Ces récits que les prédicateurs intercalaient dans leurs sermons, étaient servis aux auditeurs sous le nom d'*exemples*. On peut admettre qu'on y ajoutait foi, malgré l'élément merveilleux qui les caractérise souvent : l'esprit humain de ces temps n'avait rien d'hostile au miracle.

La comtesse d'Anjou, pour prouver son innocence, saute par la fenêtre dans le fleuve qui coule au dessous; mais le fleuve la porte vivante jusqu'à un certain endroit, où l'on érige plus tard une chapelle pour rappeler ce fait mémorable (n° 68).

Un autographe de Saint-Bernard, suspendu au cou d'un malade, guérit celui-ci instantanément (n° 19).

Un villageois a une grande piété pour la Vierge. Un jour il se rend à la ville pour acheter une image de la sainte patronne. Or, le soir il arrive dans un chateau magique, dont Jésus-Christ est le maître, et où il est magnifiquement reçu (n° 109).

Une femme veut s'approcher de la Sainte Table sans avoir été à confesse. Mais le Ciel se venge, en lui communiquant la lèpre par

l'eau bénite qu'elle prend à l'entrée de l'église. Dès qu'elle a avoué son forfait à son confesseur, elle est guérie aussitôt (n° 116).

Parmi ces histoires qui devaient inculquer aux populations le respect des choses saintes, il en est parfois de fort amusantes, qu'on me permette d'en citer une entre toutes.

Un lépreux est reçu dans un château par la dame compatissante, malgré la défense formelle du seigneur. Dans l'absence de celui-ci, elle permet même au lépreux de se coucher dans son lit. Survient le mari inopinément : plus de lépreux. Il a disparu comme par enchantement, et laisse derrière lui une odeur embaumée, " un parfum si suave, que le seigneur se croit transporté en paradis „. Ce prodige opère un profond changement chez le seigneur qui se montre dorénavant compatissant comme sa femme (n° 119).

Des faits de ce genre devaient produire une profonde impression sur les naïfs auditeurs ; on cite en effet des traits de religiosité remarquable.

Un jeune clerc trouve que l'état de maladie est préférable, parce que c'est alors qu'on est le plus porté à aimer Dieu (n° 16).

Un hérétique nouvellement converti, après avoir vaillamment combattu dans les rangs des chrétiens, est pris par ses anciens coréligionnaires, qui lui font subir les plus grands supplices. Mais la foi le rend insensible à la douleur, et il meurt en martyr (n° 75).

Les animaux eux-mêmes donnent parfois l'exemple de la piété, dès qu'il s'agit de choses sacrées. Ainsi les abeilles construisent une église en cire dans une ruche où l'on a caché une hostie bénie (n° 108).

Il ne fallait pas grand'chose pour amener quelqu'un à renoncer au monde et à se faire religieux. Tel brigand est frappé de la sainte conduite d'un abbé et revêt l'habit à son tour (n° 34). Un jeune mondain cesse sa vie coupable, dès qu'un saint homme lui dit qu'il est trop beau pour aller en enfer (n° 84).

L'enthousiasme religieux se communiquait facilement. C'est ainsi que Saint Bernard convertit son père à la vie monacale sans trop de peine (n° 87).

Le Ciel n'abandonnait pas ceux qui se distinguaient par un attachement particulier à ses préceptes ; les exemples abondent.

Les Templiers étaient souvent cités pour leur sainteté et leur héroïsme, deux caractères qui se lient étroitement. Godefroid de Bouillon entr'autres, ne devait qu'à sa piété la force qui émerveillait tant les Turcs (n° 71).

Aussi l'intervention directe du Ciel était fréquente et elle avait pour but d'engager à la pratique des vertus, notamment à celle de la charité. Par contre la rapacité et la dureté excitaient souvent la

colère céleste. Etienne de Bourbon connaît déjà l'histoire de l'homme sans cœur qui relègue son vieux père dans le coin le plus sale de la maison, et qui revient à de meilleurs sentiments par le fait de son petit garçon qui manifeste les mêmes intentions à son égard (n° 111).

Un prévôt qui ne songe qu'à s'enrichir, s'empare de l'unique vache d'une veuve. Par un "jugement de Dieu", sa langue est aussitôt frappée d'une singulière infirmité, de manière qu'il ne sortait plus de sa bouche que ce malheureux mot : " Touche la vache ! ", (n° 78). Cette anecdote est basée sur le grand respect dont la veuve a toujours été l'objet. L'idée que le mal qu'on fait à une veuve sera sûrement puni, existe encore actuellement. C'est pourquoi les avocats sont dits : " défenseurs de la veuve et de l'orphelin ",

(A suivre.)

Aug. GITTÉE.

NOTES ET ENQUÊTES.

5. **Monsieur de la Bourlotte.** — La chanson semi-populaire qu'on a pu lire dans le dernier fascicule, p. 36-8, nous a valu plusieurs communications intéressantes.

D'abord, M. E. Bixhe nous dit que le nom du lieu de la scène, que nous écrivions « *Lansprelle* » se prononce « *Lausprelle* » dans le wallon du pays. Notre leçon avait été vérifiée dans le *Dict. encycl. de géogr. hist. du roy. de Belgique*, par Aug. JOURDAIN et dans VANDERMAELEN, *Dict. géogr. de la prov. du Hainaut*. Il est vrai que Ch. MEERTS, *Dict. géogr. et statist. Brux.* 1845, donne *Lausprelle*; mais nous pouvions croire que c'était une faute typographique; d'ailleurs les cartes du Dépôt de la guerre portent *Lansprelle*. Notre erreur est donc explicable, puisqu'elle est officielle; à ce point de vue, le fait est à rapprocher de celui que relève M. Renkin ci-dessus, p. , à propos d'un lieu-dit du Condrez, et l'on pourrait en signaler bien d'autres....

La seconde communication, que je dois à la bonne obligeance de M. J. Delbœuf, professeur à l'Université, apporte une série de variantes de texte. Une de celles-ci ne permet pas d'admettre la leçon publiée. Au 8^e couplet, nous écrivions :

*On wè bin à vos fligotte
Que v' n'avez nu patacon.*

Comme le remarque M. D., c'est le contraire qu'il faut dire :

Que v's avez des patacons.

« La manière misérable dont M. de la Bourlotte s'habille, prouve que c'est un » avare, et, s'il a le désir de se marier, il doit avoir soin de montrer « son » vieux chaudron ». C'est ce que dit nettement la fin du couplet. »

Voici les autres variantes, dont plusieurs également préférables, que nous devons à M. D. :

Couplet I. — 2. *In deskindant su Couyet.* — 5.... *qui fêsse droci.* — 6.... *d'nosse patchi.* — 7. *In wêtant....* = Couplet II. — 4. *Vos estez bin affronté.* — 5. *Com-*

pérc, passez vossé chumin. — 6. — *Ou sins ça . .* = Couplet III. — 5. *Belle si vos volez m'chouter.* — Couplet IV. — 2. *Des gaillards bin pus bai qu'vos.* — 4. *Ca vos avez l'air d'in sot.* = Couplet V. — 5. *Dji n'so nin bin lon dè d'ci.* — 6. *Dji so d'droci d'sus Gochli.* — 8. *Dji n'morrè nin co po ça.* = Couplet VI. — 3... *on' miette à m'plaire.* = Couplet VII. — 4. *Min, c'est mes bias patacon.*

Un nouveau témoignage est venu confirmer que, comme je le disais, la chanson est connue à Liège.

Tout récemment, M^{me} R., de Herstal, a chanté à M. Colson une variante qu'elle connaissait depuis quelque dix ans sous le nom de « duo de Hermée ». Dans ce texte, le galant annonce au début qu'il revient de Hermée et, au 5^e couplet, qu'il est *vochal di Vigni*, lisez Vivegnis, village voisin.

On aura une idée de cette version par les deux premiers couplets, où nous signalons entre guillemets les formes non liégeoises, très nombreuses également dans la suite.

*L'onte djon tot riv'nant d'Herméye,
Tot t'hindant divins les prés,
Dji reseontra ine djône féye
Qui m'riv'néve co lin assez.
— Hé! man'zell', qui féz-ve « roei »
« È » miton di-« ces » broulis,
Tot « waitant » par ei par-là
Après Djâques ou « Nicolos » ?*

*Mais « waitz » don qu'il è « drôle »
Wisse qu'i vint là bouter s' « nez » !
Vos friz mix d'aller è seole
Ca dji n'sé qu'mint qu'vos parlez.
Riprindez vil' voss' « ehimiu »
Où bin « vos ârez di m'main »
Çoula v's apprendrè, grand « via »,
A djâser « tot » comme çoula.*

Cette variante n'est qu'une traduction très fautive; il est juste de dire cependant que ses apparentes maladroites sont tout-à-fait voulues.

» Je sais parfaitement, dit M. C. en note, que mon aimable chanteuse s'est » bornée à conserver exactement, sans en changer un mot, la version entendue » maintes fois, toujours de la même personne. Celle-ci a voulu donner à sa » traduction un sel particulier, en conservant des formes de langage que les » Liégeois considèrent comme très drôles. Il en résulte en effet des phrases » comparables à celles que le peuple s'amuse à répéter pour se gausser des » gens qui parlent d'autre façon. Ce genre, qui confine au Blason, a fourni » à notre littérature actuelle des faubourgs plus d'une production caractéristique; on connaît, par exemple, cette chanson peu artistique d'ailleurs, où un » flamand essaie de patoisier une déclaration à sa belle qui, ripostant en wallon, » vers pour vers, se rit de le voir *maskâcer l'wallon* et finit par le renvoyer » désespéré, à son « drôle de langage ».

Entre les mains de notre traducteur facétieux, le système a du moins l'avantage de prouver l'antériorité du texte publié par la *Revue.*, car c'est évidemment de là qu'il est parti. D'ailleurs, plus encore que cette fautive variante de Herstal, la communication de M. Delbœuf nous porte à croire que le dialecte de notre version est bien l'original.

Jos. D.



MARS.



LA FÊTE DES PÈLERINS.

A Villers-Perwin, canton de Gosselies.



EST vers la mi-septembre que reviennent à Villers-Perwin et dans les villages voisins, les fêtes paroissiales annuelles. Le lundi, ont lieu des réjouissances mi-religieuses, mi-profanes, connues sous le nom de "fête des pèlerins". Je n'ai pu recueillir aucun renseignement quant à leur origine, et les vieillards que j'ai consultés en ignoraient la raison. Ils ont vu leurs parents et leurs grands-parents "faire les pèlerins", disent-ils, et ils ont fait comme eux, parce que c'est l'usage. Je me contenterai donc de relater la fête en profitant d'une correspondance qui fut insérée dans le n° 249, année 1833, du journal *Le Pays wallon*, de Charleroi.

Dès six heures du matin, le lundi de la kermesse, les pèlerins se mettent en campagne. Affublés de défroques qui forment les plus bizarres travestissements, ils vont de porte en porte quêmander l'argent nécessaire au bon entretien des chapelles de St-Jacques et de St-Hubert.

Entretemps, une bande est allée dévaliser les jardins d'alentour de leurs fleurs et de leurs légumes, de leurs légumes mêmes. Toute la jonchée verdoyante est jetée dans un chariot où trônent des anciens.

Précédé d'une société de musique, le char se met en route. Il fait plusieurs fois le tour de la place publique et enfile les rues, s'arrêtant dans les principaux cabarets où la bande burlesque et

bariolée se livre à de consciencieuses libations. Le cortège bruyant arrive enfin devant la chapelle St-Jacques, sise à l'entrée de la commune.

A côté de la porte d'entrée un maigre sapin monte mélancoliquement la garde.

La danse des pèlerins.

La troupe s'arrête, la musique se range et entame une danse quelconque de son répertoire, valse ou polka.

C'est à ce moment que commence la danse très caractéristique des pèlerins qui rappelle la fameuse Danse des épées et dont la pratique est pour le moins extraordinaire en pays wallon.

Toute la foule, aux sons de gais flons-flons, se range en rond, les hommes à l'extérieur, les femmes en cercle. Chaque pèlerin est nanti d'un bâton dont le bout, grossièrement sculpté, est censé représenter la tête de saint Jacques. Tout le monde tourne à la façon des quakers et, en se trémoussant, les hommes entrechoquent leurs bâtons et les croisent de manière à former une voûte sous laquelle ondulent les femmes restées dans le cercle.

Après la danse, la foule prend une attitude plus ou moins recueillie et pénètre dans la chapelle. Dans le lieu sacré, deux anciens se détachent du groupe des pèlerins et l'un d'eux adresse une allocution au saint, allocution respectueuse et d'une grande naïveté, débitée en patois du terroir.

Le cortège se dirige ensuite vers la chapelle St-Hubert, située à l'autre extrémité du village. Là, les danses recommencent de plus belle, mais aucune allocution n'est faite dans la chapelle. Ce détail s'est probablement perdu.

Les danses finies, les pèlerins s'en reviennent sur la place publique.

Les enchères.

Ils montent sur un kiosque rustique fait de quelques planches assujetties sur des tonneaux. On leur apporte alors dans des mannes ou paniers d'osier, les offrandes en nature, recueillies dans la commune, et ils en forment des lots qu'ils mettent aux enchères. Du doigt, les commissaires-priseurs désignent eux-mêmes les acheteurs qui, sous peine d'avaries, sont forcés de s'exécuter. Ils en sont quittes, du reste, avec quelques sous.

Le baptême des pèlerins.

Les anciens procèdent alors au baptême des nouveaux adeptes de la confrérie.

De gré ou de force, chaque néophyte est conduit au pied du grand char, du haut duquel, un ancien, gravement, lui déverse un seau d'eau sur la tête au milieu des rires de l'assemblée.

Le nouvel initié va se sécher, tandis que la cérémonie se continue.

Lorsqu'il n'y a plus d'initiations à faire, du haut de leur chariot, les pèlerins aspergent libéralement la foule.

Le faux mort.

Au moment où la gaieté de la foule a atteint son apogée, un sourd murmure semble scudain l'agiter. On s'empresse autour d'un ancien qui vient de rouler sur le plancher du kiosque, et qui reste là immobile, comme mort.

Avec des attitudes de pleureurs, les pèlerins entourent leur camarade avec tous les signes de la plus grande douleur.

Rien de plus drôle que toutes ces têtes grimaçantes, sous les accoutrements burlesques qui forment un fouillis de couleurs qui semblent avoir été empruntées à la plus impressionniste des palettes.

Avec des bâtons entre-croisés, une civière est vite improvisée, et on y étend le prétendu mort, avec lequel on fait le tour de la place en chantant, sur un rythme funèbre, une chanson de circonstance, tandis que le tambour voilé bat des roulements et que la musique joue une triste harmonie. La foule chante ce couplet, qui rappelle une chanson bien connue par un jeu de mots d'ailleurs très populaire :

Monsieur de la Justice est mort,

Il est mort de maladie.

Un quart d'heure avant sa mort

Il était encore en vie.

Bim! Bam! Bim! Bam.

C'est la foule qui imite le glas des cloches. En ce moment, une charrette, attelée d'un âne, débouche à toute vitesse sur la place. "Le docteur! le docteur!" clament les pèlerins. Le personnage ainsi amené descend de son véhicule et gravement se fait expliquer

le cas et examine le trépassé. Il le tourne et le retourne, l'entoure de gestes cabalistiques, puis, enfin, retire de sa personne un ver solitaire d'une longueur phénoménale.

Le médecin burlesque explique alors à la foule que le patient était tombé étouffé par ce ténia gigantesque.

Cette harangue terminée, le pseudo-mort se relève subitement, comme dans les *soties* populaires, et se met à danser un cancan échevelé ; le peuple, émoustillé, l'imité en répétant :

Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie.
Bim! bam! bim! bam!

Sur ce mot, la fête " officielle, est terminée. Les pèlerins se débarrassent et prennent d'assaut les cabarets du village.

Jusque bien avant dans la nuit, les libations se continuent ; en même temps que les rythmes gaillards des quadrilles, on entend dans tous les coins des fragments de l'air traditionnel.

Telle est cette curieuse coutume qui se renouvelle chaque année et qui fait la joie des environs, à plusieurs lieues à la ronde.

E. BRIXHE.



LA DIFFICILE.

CHANSON LIÉGEOISE.

C'est dans la rue de la Mè-nwa, Là j'ai si
bien pas-sé mon temps : Il y a trois jeu-nes
fil-les, Tout'les trois fait' à mon gré; La plus
jeun' c'est ma maî-tres-se, Je lui ai mon cœur don-né.

1.

C'est dans la rue de la *Mènwa*
 Là j'ai si bien passé mon temps :
 Il y a trois jeunes filles,
 Tout' les trois fait' à mon gré ;
 La plus jeun' c'est ma maitresse,
 Je lui ai mon cœur donné.

2.

Y a son père qui la chagrine,
 Ma maitress' qui m'a quitté.
 Moi qui connais la lecture,
 Je m'en vais pour m'engager.

3.

Tout en entrant dedans la ville
 Le capitain' j'ai rencontré.
 En parlant au capitaine
 V'la le sergent vient à passer,
 Il portait son écritoire
 Et du papier pour m'engager.

4.

En allant boire une bouteille,
 Charmante belle j'ai rencontré,
 Qui se fondait toute en larmes
 De me voir(e) engagé.

5.

Oh ! qu'avez-vous, charmante belle,
 Oh ! qu'avez-vous à tant pleurer ?
 — On me dit par tout' la ville
 Que vous êtes engagé.

6.

Ceux qui vous ont dit ça, la belle,
 Vous ont bien dit la vérité.
 Nous irons en Angleterre,
 Nous irons batt' les Anglais.
 Nous metterons pied à terre
 Et nous carress'rons les Anglais(es).

7.

Quand tu seras en Angleterre
 M'écriras-tu ton arrivée ?
 Mettras-tu dessus(r) ta lettre
 Quand tu r'viendras pour m'épouser ?

8.

Pour t'épouser, charman'e belle,
 Pour t'épouser, ça n'sera pas.
 Tu as fait la difficile
 Et à présent, c'est à mon tour.
 Adieu donc, charmante belle,
 Et adieu donc, c'est pour toujours !

Chanté en 1891, à Vottem (Liège), par *Touton* (Jeanne) Zuède, épouse Gérard, âgée d'environ 43 ans. — Dans les couplets de quatre vers, la chanteuse supprimait chaque fois la partie de l'air comprise entre les lettres *a* et *b* dans la musique — A la première ligne du premier couplet, je pense qu'il faut comprendre : « la rue de la Monnoye ».

O. C.





LES OS DE GRENOUILLE.

I.

Pour se faire aimer d'une femme.



Il faut vous procurer une petite boîte en bois qui ferme bien, et pratiquer dans le couvercle des trous assez larges pour y faire passer une allumette.

Rendez-vous, porteur de la boîte ainsi préparée, au bord d'un ruisseau ou d'un vivier, et tâchez de prendre une grenouille, — d'autres disent : *ine rin-ne côrette* « une rainette ». Enfermez-la dans votre boîte et placez le tout dans un nid de *tchinhâye* « chien-haie », grosses fourmis noires des bois.

Cela fait, sauvez-vous au plus vite. Car, sitôt que la rainette se sent piquée par les fourmis, elle crie ; et, si vous avez le malheur d'entendre ce cri, vous devenez sourd !

Précisément à cause de ce danger, beaucoup de gens qui ne craignent pas les procédés magiques, ont peur de celui-là.

Après avoir attendu treize jours, vous venez reprendre la boîte, avec la malheureuse petite grenouille dont il ne reste plus que le squelette, poli à souhait.

Dans ces os, on trouve « la Passion du bon Dieu », comme dit le peuple, c'est-à-dire des os dont la forme rappelle l'échelle, les clous, la pince, le marteau, etc., qui ont servi au supplice de Jésus.

Il suffit de garder le bréchet, qui ressemble à une pince, et dont la tête a la forme d'un petit marteau.

Avec la fourche, si vous pincez le vêtement d'une femme, quelle qu'elle soit, elle devient folle de vous, au point de vous suivre "comme un chien". Et surtout, prenez garde, n'allez pas faire cela par simple jeu, pour vous moquer d'une malheureuse à laquelle vous ne tenez nullement : son amour peut devenir tellement violent qu'elle en mourrait bien sûr.

Si vous ne désirez pas l'épouser, vous devez au plus tôt user du petit marteau : en l'approchant des vêtements de la belle, vous ferez le geste de la repousser en disant : *Lais-me tranquille*.

Aussitôt, le charme se rompra : elle sera délivrée de son mal d'amour, comme vous serez délivré de ses poursuites.

Et vous pourrez aller à d'autres.

Cet étrange procédé magique m'a été signalé à Liège par un vieux campagnard qui connaissait dans son village de *Sarvhî* (Sauheid, commune d'Embourg) un malheureux qui, disait-on, était sourd d'avoir entendu *braire li rin-ne* !

Louis WESTPHAL.

II.

Pour évoquer le diable.

On enfouit une grenouille dans un nid de grosses fourmis noires, appelées *maréchaux*.

Lorsque celles-ci ont parfaitement dévoré la chair du batracien, on retire le squelette dont on choisit *trois* os.

Porteur de ces trois os, et d'une poule noire ou d'un chat noir, on se rend la nuit à un carrefour de chemins croisés, et à minuit juste, on prononce à haute voix les paroles suivantes :

— Au nom du diable, je viens pour lui parler !

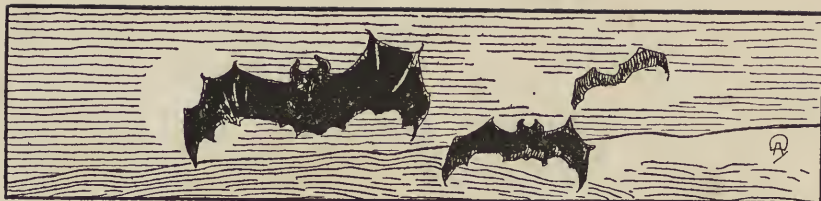
Si l'on a réellement choisi les trois "bons" os le diable apparaît aussitôt ; il faut lui parler franchement : plus on demande, plus on obtient.

Si, au contraire, ce qui arrive souvent, les os choisis ne sont pas ceux qu'il faut, le diable reste invisible : il faut recommencer et choisir d'autres os, jusqu'à ce qu'on tombe sur les bons.

Florenville, Luxembourg.

Alfred HAROU.





PATAIPATINAI.

CONTE DU PAYS DE HERVE.

C'esteute one fêye Pataipatinai qui pwèrtève on piou èn one lonce.

Au pau pus lon, i intra duvin one mâhon et i det à l'famme :

— *Bondjoû, nosse dame. Nu m' lairîz-ve nè mette mu lonce voci dus-qu'à d'main ?*

— *Oh sia ! Pataipatinai, responsda l'famme. Tènez, mettez-le là so l'plantche podrî l'ouhe.*

I metta su lonce so l'plantche podrî l'ouhe et i enne alla.

Mins, quand i fouri st èvôie, one païe qu'esteu intrêye è l'mâhon, potcha so l'plantche, fa toumer l'lonce qui s'drovia, et l'païe magna l'piou.

Lu leddumain au maté, Pataipatinai ruvna.

— *Bondjoû, nosse dame, di st i ; è-ce qu dju râreûs bè m' lonce ?*

— *Oh ! binamé saint Pataipatinai, di st elle lu famme : à pon-ne èstîz-ve èvôie qu l'païe a st intré è l'mâhon, a fait toumer l'lonce et a magnî l'piou.*

— *Au plaid ! au plaid ! nosse dame, det Pataipatinai.*

— *Oh bé ! dju n' vou nè plaitî nè quèreller, responsda l'famme. Prindez l'païe s'enne allez.*

Pataipatinai prinda l'païe et i enne alla.

C'était une fois Pataipatinai qui portait un pou dans une boîte.

Un peu plus loin, il entra dans une maison et il dit à la femme :

— Bonjour, notre dame. Ne me laisseriez-vous pas mettre ma boîte ici jusqu'à demain ?

— Oh si ! Pataipatinai, répondit la femme. Tenez, mettez-la là sur la planche derrière la porte.

Il mit sa boîte sur la planche derrière la porte, et il s'en alla.

Mais, quand il fut parti, une poule qui était entrée dans la maison, sauta sur la planche, fit tomber la boîte qui s'ouvrit, et la poule mangea le pou.

Le lendemain au matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il ; est-ce que je r-aurais bien ma boîte ?

— Oh ! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme : à peine étiez-vous parti que la poule est entrée dans la maison, a fait tomber la boîte et a mangé le pou.

— Au plaid (tribunal) ! notre dame, dit Pataipatinai.

— Oh bien ! je ne veux ni plaider ni quereller. Prenez la poule si (et) en allez.

Pataipatinai prit la poule et il s'en alla.

Au pau pus lon, i intra duvins one cinse et i det à l' femme :

— *Bondjoû, nosse dame. Nu m' lairîz-ve né mette mu païe voci dusqu'à d'main ?*

— *Oh sia ! Pataipatinai, responde l' femme. Mettez-le là è stau so l' pîce podrî l' vatche.*

I metta su païe è stau so l' pîce podrî l' vatche et i enne alla.

Mais quand i fou st èvôie, lu païe touna dju dè l' pîce, lu vatche rotta d'sus et l' touwa.

Lu leddumain au maté, Pataipatinai ruv'na.

— *Bondjoû, nosse dame, di st i ; è-ce qu dju râreûs bé m' païe ?*

— *Oh ! binamé saint Pataipatinai, di st elle lu femme : à pon-ne estîz-ve èvôic qu l' païe a toumé dju dè l' pîce, lu vatche a rotté d'sus et l'a touwé.*

— *Au plaid ! au plaid, nosse dame, det Pataipatinai.*

— *Oh bé ! dju n' vou nè plaitî nè quèreller, responde l' femme. Prindez l' vatche s'enne allez.*

Pataipatinai prinda l' vatche et i enne alla.

* * *

Au pau pus lon, i intra duvins one aute cinse et i det à l' femme :

— *Bondjoû, nosse dame. Nu m' lairîz-ve né mette mu vatche voci dusqu'à d'main ?*

— *Oh sia ! Pataipatinai, responde l' femme. Mettez-le là è stau adlez lu dj'vau.*

I metta s'vatche è stau adlez lu dj'vau et i enne alla.

Un peu plus loin, il entra dans une ferme et il dit à la femme :

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre ma poule ici jusqu'à demain ?

— Oh si ! Pataipatinai, répondit la femme. Mettez-la là dans l'étable sur la perche (traverse) derrière la vache.

Il mit sa poule dans l'étable sur la perche derrière la vache et il partit.

Mais quand il fut parti, la poule tomba *bas* de la perche, la vache marcha dessus et la tua.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il ; est-ce que je r-aurais bien ma poule ?

— Oh ! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme : à peine étiez-vous parti que la poule est tombée de la perche, la vache a marché dessus et l'a tuée.

— Au plaid ! au plaid ! madame, dit Pataipatinai.

— Oh bien ! je ne veux ni plaider ni quereller, répondit la femme. Prenez la vache et partez.

Pataipatinai prit la vache et partit.

* * *

Un peu plus loin, il entra dans une autre ferme et il dit à la femme :

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre ma vache ici jusqu'à demain ?

— Oh si ! Pataipatinai, répondit la femme. Mettez-la là dans l'étable près du cheval.

Il mit la vache dans l'étable près du cheval et il s'en alla.

Mains quand i fou st èvôie, lu dj'vau pitta l'vatche et li cassa l'djambe.

Lu leddumain au maté, Pataipatinai ruv'na.

— *Bondjoû, nosse dame, di st i, è-ce qu dju râreu bê m'vatche?*

— *Oh! binamé saint Pataipatinai, di st elle lu famme: à pon-ne estîz-ve èvôie qu lu dj'vau pitta l'vatche et li cassa l'djambe.*

— *Au plaid! au plaid! nosse dame, det Pataipatinai.*

— *Oh bê! dju n'vou nè plaitî nè quèreller, r. sponda l'famme. Prindez lu dj'vau s'enne allez.*

Pataipatinai prinda lu dj'vau et i enne alla.

* * *

Au pau pus lon, i intra duv'ins one autc cinse et i det à l'famme:

— *Bondjoû, nosse dame. Nu m'lairîz-ve né mette mu dj'vau voci dusqu'à d'main?*

— *Oh sia! Pataipatinai, responde l'famme: mettez-le la è stau dè dj'vau.*

Mains quand i fouri st èvôie, lu dj'vau qu'aveu seu grettêve à l'erre. Lu chervante d'à l'cinse prinda lu dj'vau et l'mina au fossé po beure. Et comme il aveut djalé, lu dj'vau rida et s'nèia.

Lu leddumain aumaté, Pataipatinai ruv'na.

— *Bondjoû, nosse dame, di st i; è-ce qu dju râreu bê mu dj'vau?*

— *Oh! binamé saint Pataipatinai, di st elle lu famme, à pon-ne estîz-ve èvôie qu lu dj'vau aveut seu, lu cher-*

Mais quand il fut parti, le cheval donna un coup de pied à la vache et lui cassa la jambe.

Le lendemain au matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il; est-ce que je r-aurais bien ma vache?

— Oh! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme: à peine étiez-vous parti que le cheval donna un coup de pied à la vache et lui cassa la jambe.

— Au plaid! au plaid! madame, dit Pataipatinai.

— Oh bien! je ne veux ni plaider, ni quereller, répondit la femme. Prenez le cheval et partez.

Pataipatinai prit le cheval et partit.

* * *

Un peu plus loin, il entra dans une autre ferme et il dit à la femme:

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre mon cheval ici jusqu'à demain?

— Oh si! Pataipatinai, répondit la femme: mettez-le là dans l'étable du cheval.

Mais quand il fut parti, le cheval qui avait soif grattait à terre. La servante de la ferme prit le cheval et le mena au fossé pour boire. Et comme il avait gelé, le cheval glissa et se noya.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il; est-ce que je r-aurais bien mon cheval?

— Oh! bien-aimé saint Pataipatinai, dit-elle la femme; à peine étiez-vous parti que le cheval avait soif, la

vante l'a miné au fossé, i aveu djalé, lu dj'vau a ridé et s'a nêyî.

— Au plaid! au plaid! nosse dame, det Pataipatinai.

— Oh bê! dju n'vou nê plaitî nê quèreller, responde l'famme: prîndez l'chervante s'enne allez.

Pataipatinai metta l'chervante au sêche, tapa l'sêche à ses reins et i enne alla.

* * *

Au pau pus lon, i intra duvins one mâhon et i det à l'famme:

— Bondjoû, nosse damc. Nu m'lairîz-ve nê mettc nu sêche voci dusqu'à d'main?

— Oh sia, Pataipatinai, responde l'feumme: mettez-le là podrî l'ouhc.

I metta su sêche podrî l'ouhe et i enne alla.

A l'nute, lu famme aveût fait dè l'bolèye po soper. Et, comme el'e aveut baicôp des êfants, quand elle cût d'nê à chaque one achette du bolèyc, el'e dumanda:

— Enne avez-ve turtos?

— A-i, brèyît tos les êfants.

— I n'a pus qu'mi, dêrit l'chervante, qu'esteut è sêche.

On alla vèye è sêche podrî l'ouhe, on trova l'chervante, on l'fa v'ni foû, et on metta è l'plècc on grand tché d'bierdjî fwêr mêtchant.

Lu leddumain au maté, Pataipatinai ruvna.

— Bondjoû, nosse dame, di st i, è-ce qu dju râreûs bê m'sêche.

— Oh a-i, Pataipatinai, di st elle lu famme: prîndez-le, volla là podrî l'ouhe.

servante l'a mené au fossé, il avait gelé, le cheval a glissé et s'est noyé.

— Au plaid! au plaid! madame, dit Pataipatinai.

— Oh bien! je ne veux ni plaider, ni quereller, répondit la femme: prenez la servante et partez.

Pataipatinai mit la servante dans un sac, jeta le sac à son dos et partit.

* * *

Un peu plus loin, il entra dans une maison et il dit à la femme:

— Bonjour, madame. Ne me laisseriez-vous pas mettre mon sac ici jusqu'à demain?

— Oh si, Pataipatinai, répondit la femme: mettez-le là derrière la porte.

Il mit son sac derrière la porte et il partit.

Au soir, la femme avait fait de la bouillie pour souper. Et, comme elle avait beaucoup d'enfants, quand elle eut donné à chacun une assiette de bouillie, elle demanda:

— En avez-vous tous?

— Oui, crièrent les enfants.

— Il n'y a plus que moi, dit la servante qui était dans le sac.

On alla voir dans le sac derrière la porte, on trouva la servante, on la fit sortir, et on mit à la place un grand chien de berger fort méchant.

Le lendemain matin, Pataipatinai revint.

— Bonjour, madame, dit-il, est-ce que je r-aurais bien mon sac?

— Oh oui, Pataipatinai, dit la femme: prenez-le, le voilà là derrière la porte.

*Pataipatinai prinda l'sèche, lu
m. tta so ses reins et i enne alla.*

* * *

*Mains, avon les vôiés, lu tché qu'es-
tout è sèche, grettève Pataipatinai
duvins les reins.*

*Cichal, pinsant qu c'esteut l'cher-
vante, li det :*

*— Vousse tu tère tranquille, ou bé
dju t'bauhe!*

Mains l'tché l'grettève todis.

*Ça fait qu'i metta lu sèche à l'terre,
i èl duloîr po baukî l'chervante.*

*Mains l'tché potcha foû dè sèche et
stronla Pataipatinai!*

Pataipatinai prit le sac le mit à
son dos et il partit.

* * *

Mais, en chemin, le chien qui était
dans le sac, grattait Pataipatinai
dans le dos.

Celui-ci, pensant que c'était la ser-
vante, lui dit :

*— Veux-tu te tenir tranquille, ou
bien je t'embrasse!*

Mais le chien le grattait toujours.

Ça fait qu'il mit le sac par terre, il
le délia pour embrasser la servante.

Mais le chien sauta hors du sac et
étrangla Pataipatinai.

Conté dans mon enfance par feu M. Jeholet, de La Minerie (Thimister), né en 1787, et qui tenait le conte de son grand-père. — L'expression : *Binamé saint Pataipatinai*, qui se retrouve plusieurs fois dans le conte, est d'une forme toute populaire; le peuple fait intervenir dans ses exclamations une foule de « bienaimés saints » tout aussi peu authentiques que celui-là. Exemple : *Binaméye sainte l'réusse, cowe et tot* « bienaimée sainte-Brosse, queue et tout » c'est-à-dire manche compris!

Jean DEGUELDRE.



NOTES ET ENQUÊTES.

6. **M. de la Bourlotte.** — Nous avons recueilli deux nouvelles variantes de cette chanson, publiée dans l'avant-dernier n^o, p. 36-8 et dont nous avons reparlé dans le n^o de mars, p. 55-6.

L'une de ces variantes était chantée à Huy, il y a une quarantaine d'années, sur le même air que nous avons publié. Au lieu de revenir de Lausprelle, on revient de *l'Noûve-Vêye* (La Neuville-sous-Huy) et, au lieu de « descendre sur Couillet », on descend « dedans les prés ». On voit que c'est toujours le même système d'adaptation.

L'autre variante, plus curieuse assurément, nous a été communiquée par notre ami M. Edm. Etienne, de Jodoigne, qui l'a insérée dans sa jolie pièce : *Nos marians Cadie*.

En voici le texte complet, revu par M. Etienne :

1.

*L'onte jou en r'vénant d'Hauspré
Diehinlant l'Bwès Suppliant,
Dj'a vèieu one belle djône fêie
Que m'rev'neuve eor assez bé ;
Dje li a d'mandé : Belle,
Belle què fïoz vuicen
Au metant d'vosse pacheu
Waitant par-ci, par-là,
Se vos n'veïoz ni Jean-Nicolas,
Tra, la, la, etc.*

2.

*Dje n'sos ni bia, belle banehelle,
Mains dj'a des bias vix patacons ;
Avou me, vos l'aroz bé belle :
Dj'èn a plein on vi tehaudron
Belle, se vos voloz m'ainmer
Et que vos voloz v'marier
Dje n'demandro ni mia
Dje vos ainme assez po ça.
Tra, la, la, etc.*

3.

*Belle n'estoz ni se Jarouche,
Waitiz-me one miette en passant
Vos veuroz qu' dj'a-t-one belle grandc boueche
Et tot l'reste à l'advenant.
Dje n'sos ni lon d'avaur ce
Dje sos d'Petbaïe, de d'vai ce,
Mains s'vos n'voloz ni dj' n'è va
Dje n'pinse ni co moreu po ça,
Tra, la, la, etc.*

4.

— *Waite don c'te-la qu' l'est drôle
Vos l'à béton attellé !
Te froz mia d'aller à seole
Car te n'ès qu'one affronté
Waitiz bé : passez vosse vôié,
Autremint v's aroz de m'mwin
Et dj' vos appel'ré grand via
Ad'venez de ç'façon là.
Tra, la, la, etc.*

Cette chanson était très populaire, il y a plus de soixante ans déjà, à *Petbaïe* « Piétrebaïs », petit village près Jodoigne. Les lieudits « Bois-Suppliant » et « Hauspré » cités dans le premier couplet sont restés inconnus à M. Etienne, malgré ses recherches. On remarquera en outre que les deux

derniers vers de la chanson n'ont aucun sens, quoique traditionnels sous cette forme.

Toutes ces variantes témoignent de la popularité de la chanson, et, par leurs imperfections, constituent autant de preuves en faveur de l'emprunt à un texte étranger plus ancien.

Or, un heureux concours de circonstances, dû à une coïncidence curieuse, est venu nous fixer définitivement sur l'origine de ce prototype.

Le jour même où paraissait notre dernier n^o, M. Camille Quenne, journaliste en votre ville, a fait au *Cercle des Après-dînées wallonnes* de Liège, une conférence du plus haut intérêt, sur les poètes wallons de Charleroi.

Il a parlé notamment de Nicolas Boiron, fabricant de bas, né à Charleroi le 20 novembre 1779, à qui il fut donné de fixer à peu près définitivement l'idiome local jusqu'alors très variable, et composé d'un mélange mal défini de français, de liégeois, de montois et de namurois. Ce chansonnier populaire avait pris l'habitude d'aller, le dimanche, de village en bourgade, s'installer sur les grand'places où, pendant que son frère Remy crincrinait un menuet, il s'apprêtait à chanter ses vers adroitement coulés, sur des airs qu'il arrangeait ou composait lui-même. C'est ainsi que ses chansons sur l'*art d'amour* se répandirent dans le pays : « Nos aïeux, dit un journal local, quand ils voulaient animer une réunion, reprenaient dans leurs calepins ces couplets, parfois un peu risqués, mais toujours joviaux... Les vieux, les très vieux, se rappellent encore sa chanson : *En deskindant pa d'sus Couyet*, que toute la jeunesse répétait dans le premier quart de ce siècle. » Elle atteignit le summum de la vogue vers 1815. Depuis lors, elle s'est à peu près perdue.

M. Quenne, qui s'est livré dans son pays natal, à une longue et fructueuse enquête sur les mœurs et coutumes et sur la poésie wallonne, a été assez heureux pour retrouver, par la voie orale, le fragment suivant que, par une heureuse inspiration, il a intercalé — et chanté — dans sa conférence :

1.

*L'aute djon en r'renaut d'Lausprelle,
Desquindant pa d'sus Couyet
Dj'ai rincontré n'belle bauchelle
Qui mè r'reuet bê assez (bis)
Dj'ai d'mandé : Qui fuisse là
Au mitant d'nosse patchi,
Waitaut par-èi, par-là,
Attendez Djean ou Colas ?
Djè n'su né bia, belle bauchelle,
Mais dj'ai des bias patagons
Avè mi vos l'âvîz belle !*

*Djè n'ai plein in vi tchoudrou
Djè vos in prie, passez vosse chemin
Ou sinon v's arez dê n'uwin
Ça vos apprendra grand via
A parler ainsi d'çoula.*

2.

*Lz l'solia qui va s'coutchi
Vos n'saurez gagni Goel'lies
El nint vos surprindra,
Vos vos pierdrez t'avan là.*

.

Ce fragment, que M. Quenne n'a pu retrouver qu'à grand'peine, lui a été

chanté sur un air assez déformé, qui n'a guère de rapport avec le nôtre, comme l'indiquent suffisamment le nombre des vers et la coupe de certains.

Notre excellent confrère, à l'obligeance de qui nous devons de si intéressants détails, a été d'abord très surpris de retrouver dans notre recueil, ci-dessus p. 36-38, la chanson du vieux Boiron, si loin du pays d'origine.

Le texte en question a été recueilli, il y a environ quarante ans. M. Quenne est prêt à l'admettre comme authentique, à part quelques détails de langue, qui peuvent s'être modifiés en passant d'une copie à l'autre. La date « mil sept cent *freude biche* » a d'ailleurs quelque chose de séduisant, Boiron étant né, comme nous l'avons dit, en 1779.

La culture du wallon n'ayant jamais été populaire à Charleroi, il n'est pas étonnant que l'œuvre de Boiron y ait à peu près complètement disparu, comme le prouvent plusieurs textes réunis par M. Quenne.

Il s'en est fallu de bien peu que le souvenir de Boiron lui-même ne vînt à se perdre. N'étaient deux ou trois articulets de journaux que bien peu de carolorégiens ont songé à découper; n'étaient surtout les recherches de M. Quenne et l'occasion qui lui fut donnée, grâce aux *Après-dînées wallonnes*, de signaler les quelques auteurs qui ont illustré le dialecte de Charleroi, nous aurions toujours ignoré l'origine de cette curieuse chanson.

Cette origine, à présent, ne peut plus faire de doute; il est cependant très plausible de croire que Boiron ne fit qu'imiter un genre populaire longtemps avant lui, dont nous avons publié t. I, pp. 18, 28 et 138 divers spécimens incontestablement folkloriques; ce genre fut d'ailleurs, comme nous l'avons rappelé, ci-dessus p. 56, exploité de différentes manières par nos littérateurs en dialecte.

Tout en remerciant notre aimable confrère, M. Quenne, nous rendons à Boiron ce qui lui appartient, sans regretter le moins du monde la publication d'une chanson dont nous ne pouvions reconnaître *à priori* que le caractère semi-populaire.

Jos. D.

7. Un curieux règlement. — Jusqu'en ces dernières années, les jeux des enfants sur les places publiques de Liège étaient fort souvent entravés par des policiers à l'humeur chagrine, rigides observateurs d'une consigne cruelle, qui les portait à empêcher une foule de distractions enfantines, par crainte d'accidents causés par les jouets ou de prises de corps entre les petits joueurs. Le peuple a même conservé dans une sorte de *spot*, le souvenir du type de ces sergents grincheux. *Fer bayî*, c'est faire *banco*, comme on dit, ou : brusquement gagner, ramasser tout. Ce dicton fait allusion à un ancien agent de police de la ville, nommé Bailly, qui sous prétexte que les règlements prohibent les jeux de hasard, ne manquait jamais de faire main basse, non seulement sur l'argent des mises, mais sur les billes et les autres jouets généralement quelconques.

Il y a deux ou trois ans, le Bourgmestre de Liège a pris un arrêté, qui, renouvelé en date du jeudi 29 mars dernier, " porte à la connaissance des habitants

„ que les enfants peuvent se livrer aux jeux du cerceau, du bâtonnet ou de la
 „ *brise*, de la *boule*, de la *toupie*, etc., sur les places et promenades ci-après
 „ désignées :

1^{re} division (Centre) : le terre-plein de la place St-Lambert ;

2^e division (Sud) : le terre-plein du boulevard de la Sauvenière, depuis la rue des Bégards jusqu'à la rue du Pont-d'Avroy ;

3^e division (Sud) : les terre-pleins de l'avenue Blonden, du boulevard Piercot, depuis la rue de l'Evêché jusqu'à Charlemagne et la place des Franchises ;

4^e division (Ouest) : les places des Arzis et du Flot, le terre-plein de la rue Hocheporte, vis-à-vis de l'école, et le pré Bidaut ;

5^e division (Nord) : la place Maghin, la promenade St-Léonard, l'allée principale du quai de Coronmeuse et de la place Crève-Cœur ;

6^e division (Est) : le boulevard de la Constitution, la place Delcour et la place Sainte-Barbe ;

7^e division (Est) : le quai de la Boverie entre le pont suspendu et le pont de Huy ; la place du Parc et le quai Sous-l'Eau.

„ Les jeux dont il s'agit continuent à être interdits ailleurs qu'aux endroits
 „ ci-dessus renseignés. Ils ne sont permis nulle part sur les trottoirs. Le jeu
 „ du cerf-volant reste entièrement prohibé, les cerfs-volants pouvant s'accro-
 „ cher aux fils téléphoniques et télégraphiques et produire de la perturbation
 „ dans les services publics par suite des contacts. „

On remarquera que cet intéressant règlement, qui consacre aux récréations enfantines la plupart des endroits publics de quelque étendue, porte le protectionnisme folklorique jusqu'à admettre les noms populaires liégeois des jeux de la *brise* (bâtonnet), de la *boule* (grosse balle en caoutchouc), et de la *toupie*.

On désigne indifféremment sous ce dernier nom, dans le français de Liège, deux jouets assez différents. D'abord la vraie " *toupie* „, ronflante, dite d'Allemagne, que l'on fait tourner en déroulant vivement une ficelle tournée autour ; on la nomme en wallon *campinaire*, à cause de la grande popularité dont jouissent en Campine, pays flamand, les joutes de *toupies* ; ensuite, *li tournai*, dont le mouvement est entretenu à l'aide d'un petit fouet, et qu'on nomme en France un " *sabot* „.

Le jeu du *turnai*, pour être plus mouvementé, est resté l'amusement favori de nos gamins des rues qui ne manquent pas de le reprendre chaque année vers la seconde quinzaine du mois d'avril, après les courses de cerceaux.

Il est à espérer que les policiers ne s'autoriseront pas du double sens du mot " *toupie* „ réglementaire, pour prohiber le joyeux *turnai* liégeois au profit des majestueuses ronfleries du *campinaire* " *exotique* „ !

O. C.



AVRIL.



LE « TCHAUDIA » A BOIS-D'HAINÉ.

CANTON DE SENEFFE, HAINAUT.



A même cérémonie à la fois solennelle et burlesque termine chaque année à Bois-d'Haine, depuis un temps immémorial, les festivités de la *ducasse* qui tombe le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste.

Le *tchaudia* ou *caudia* est un breuvage populaire nommé à Liège *trûlêye*; on en boit à plusieurs époques de l'été dans différentes contrées du pays wallon. Ce « chaudéau » est fait de lait bouilli avec des jaunes d'œufs, des « mastelles » ou autres petits gâteaux, ou bien encore du pain d'épices brunâtre — qui, délayé, donne au chaudéau une coloration déconcertante.

L'originalité de la fête de Bois-d'Haine réside tout entière dans une étrange mise en scène que l'on n'a pas retrouvée ailleurs.

Chaque année, le mardi de la *ducasse*, dès le matin, un cortège burlesque se forme au centre du village, précédé d'un corps de musique, et composé d'habitants diversement costumés, les uns allant à pied, les autres à cheval ou à baudet. Il parcourt la localité, pénètre dans la cour des fermes, s'arrête à la porte des maisons, où on lui donne, soit du lait en plus ou moins grande quantité, soit de la monnaie qui servira à solder les frais de la cérémonie. Cette promenade dure jusque bien tard dans l'après-midi. Au crépuscule, on s'en revient triomphalement sur la place du village.

Là, les étrangers admirent un énorme marronnier qui fait la gloire de cette jolie localité. Le tronc de cet arbre séculaire mesure, à hauteur d'homme, plus de quatre mètres de circonférence, et l'ombre qu'il porte atteint vingt mètres de diamètre.

C'est autour du marronnier qu'afflue la foule en cet instant, et le vieux garde-champêtre a grand'peine à garder l'enceinte réservée aux opérateurs du *tchaudia*.

Sur une maîtresse branche du marronnier, ceux-ci fixent en équilibre une pièce de bois quelconque, ou mieux un palonnier de charrette, sorte de traverse en frêne à chaque extrémité de laquelle pend une chaîne terminée par un crochet. On suspend à chacun des crochets un grand chaudron plein du lait récolté : tout l'appareil ressemble à une énorme balance.



Cela fait, le cortège se remet en marche et va chercher avec une sage et méthodique lenteur les différents ingrédients, les *couques*, le sucre, qui doivent entrer dans la composition du chaudreau, sans oublier les fagots et le feu.

Après cette série de sorties et de rentrées, les marmitons burlesques sont chargés de préparer le précieux breuvage et de mettre le feu aux bûches, qui flambent aux accents populaires de la *Brabançonne* ! Le lait se met à cuire ; les travestis dansent en rond en chantant l'air du *tchaudia* qu'accompagne la musique, tandis que les cavaliers font caracolier leurs chevaux et ruer leurs baudets. Cependant, les marmitons ont fort à faire pour repêcher les feuilles grillées, les malheureuses chenilles et les chrysalides asphyxiées qui tombent du marronnier dans la soupe brûlante.

Le chaudreau cuit à point, les grandes louches plongent dans les fameux récipients et remplissent un premier pot de lait. Cette primeur est destinée au curé de l'endroit. Le pot est suspendu à une

tinette de brasseur, et la musique et le cortège tout ensemble lui font escorte jusqu'au presbytère.



Le pasteur reçoit dignement ses joyeux paroissiens, prononce un petit speech d'usage et goûte le doux chaudron qu'il ne manque pas de trouver excellent.

On s'en revient ensuite sur la place, et c'est alors à qui en veut. Les récipients les plus variés se tendent avidement vers la louche des *marmitons* affolés. Le spectacle est inénarrable. En quelques minutes, les deux chaudrons se vident et la foule boit avidement le précieux nectar.

La cérémonie se termine par des danses tout à fait modernes, autour d'un beau kiosque brillamment décoré et éclairé à giorno.

*
* *

Pour expliquer l'origine de cette curieuse fête du *tchaudia*, les lettrés du pays font valoir les détails suivants qui, paraît-il, sont extraits de leur histoire locale.

Bien avant 1789, Bois-d'Haine était un tout petit hameau, formant avec Fayt une seule paroisse. Depuis 1815, ce village dépendait de l'Abbaye de Bonne-Espérance. Les moines Prémontrés de cette célèbre abbaye firent bâtir en 1764 une magnifique ferme, destinée à abriter le desservant, et qui constitue encore le presbytère actuel. Celui-ci a conservé à l'intérieur son aspect antique. Une immense grange s'étend à l'aile gauche du bâtiment. Le moine desservant Bois-d'Haine avait pour mission de veiller aux intérêts religieux des habitants et de percevoir la dîme, dont les produits venaient s'entasser dans cette grange.

La kermesse du village ayant lieu fin juin, à la Saint-Jean, les opérations de la dîme étaient proches. D'ailleurs, les moines, on le sait, ne dédaignaient point de se mêler à la foule de leurs vassaux, les jours de fête, soit pour mieux les surveiller, soit pour sympathiser de plus près avec eux, soit pour se récréer eux-mêmes.

Ils offraient donc, le lundi de la *ducasse*, sur la place paroissiale, en dessous du gigantesque marronnier qui fait la gloire du village, un déjeuner public où tous les habitants et les invités de ceux-ci venaient faire ripaille.

Le lendemain matin, les paysans, ne voulant pas être en dette d'amabilité envers leurs seigneurs et maîtres, s'en allaient processionnellement de censes en métairies, recueillir le lait qu'on voulait bien leur offrir. Puis, dans un immense chaudron, on faisait bouillir, sous le marronnier séculaire, le produit de la collecte. Avec force cérémonies, on allait ensuite offrir au desservant la première portion du bol. C'est pour cette raison que le curé du village a conservé le privilège d'être servi le premier de tous les gens de la commune. Après cela, tous les habitants étaient tenus de faire honneur au chaudron, en absorbant une écuelle du brouet. La fête se terminait par des danses mouvementées autour du grand chaudron et du gros marronnier.

Comme on le voit, ces souvenirs historiques ne sont que la relation d'un état ancien de l'usage. Il nous semble hasardé d'affirmer que ce soit uniquement pour rendre une politesse aux moines que l'on ait imaginé cette mise en scène typique. Il était tout à fait naturel que l'on gardât les premières gorgées du doux chaudron pour le chapelain de la paroisse. A ce point de vue, les idées n'ont pas changé. Il y a quelques années, les libéraux de Bois-d'Haine ayant voulu "laïciser" la coutume, ont rencontré la plus vive opposition et, sans grand succès, une polémique violente s'est poursuivie à cette occasion dans un certain nombre de journaux.

SOURCES : *Gazette de Nivelles*, 8 juillet 1888. *Gazette de Charleroi*, 2 février 1893. Communications écrites de M^{lle} Collin et de M. Edmond Etienne. Article de M. Jules LEMOINE dans son volume *Le Folklore au pays wallon*. 2^e édition, Gand 1892, pp. 36-7.

Les deux gravures qui accompagnent le présent article sont extraites de l'ouvrage de M. Jules LEMOINE. Tous nos remerciements à notre aimable confrère et à son éditeur M. Vanderpoorten. Nous profitons de l'occasion pour recommander ce livre qui contient de jolies relations et des renseignements utiles.

O. COLSON.



LE JOUR DES ROIS.

Voir la table du tome 1^{er}.

VI.

La ronde des Trois Rois.

Melchi- or et Baltha- zar Ont quitté l'A- frique, Ont quitté l'A-
 frique, Melchi- or et Balthazar Ont quitté l'Afrique Avec le roi Gas- pard.

1.

Melchior et Balthazar
 Ont quitté l'Afrique (*bis*)
 Melchior et Balthazar
 Ont quitté l'Afrique
 Avec le roi Gaspard.

2.

Ils sont tous les trois partis
 A la belle étoile
 Qui les a conduits.

3.

Ils sont tous les trois venus
 Dedans une étable
 Qu'ils ont reconnue.

4.

A Jésus le tout puissant
 Dirent la prière,
 Genou fléchissant.

5.

Le premier offrit de l'or,
 Parc' qu'il était riche
 De cent millions d'or.

6.

Le deuxième offrit l'encens,
 Le dernier, la myrrhe (*bis*)
 Le deuxième offrit l'encens,
 La dernière, la myrrhe
 Pour le bel enfant.

Chanson, notée par O. C., très populaire chez les fillettes à Liège, où elle sert fréquemment de ronde. Signalée, sous des versions moins complètes, également comme rondes : à Charleroi (M. J. R.) et à Dinant (M^{lle} Cécile B.); comme chanson de quête : à Stavelot (M. Louis Detrixhe) et à Beaufays (M. Edouard Monsieur). — Des chansons telles que celle-ci doivent, au moins dans les villes, le renouvellement constant et l'étendue toujours plus grande de leur vogue, ainsi que certains détails trop corrects ou littéraires, à l'influence des religieuses-institutrices, qui les apprennent ou les recommandent à leurs élèves.



LE BERGER MAGICIEN.



Le berger, dont la légende est surtout populaire dans le Condroz, passe pour être l'auteur de véritables miracles. On lui attribue en bloc la plupart des « tours » de magie qui se racontent d'ailleurs parfois isolément. Ces faits sont connus dans tout le pays de Liège. Certains paysans vous diront que leur père ou leur grand-père en ont été témoins.

Seulement, le nom du héros varie selon les lieux. Dans le Condroz, on l'appelle *Bèlèm*, en Hesbaye, *Pâquay-Hawî* ou *Hawette*, et aux environs de Theux, *Brièmont*. C'est cependant bien le même personnage, car plusieurs légendes sont communes à ces différents types.

Partout, l'on constate que le berger « s'était donné » au diable. A Ramet, la légende ajoute qu'il s'en repentit et que, pour faire pénitence, il s'imposa de loger chaque nuit sur une échelle, pendant dix années. A Lincé, on raconte que, sur son échelle, il était en compagnie d'une poule noire. A minuit, le démon reprenait son empire et sa forme réelle : il battait Bèlem et le torturait de telle façon qu'on entendait le vieux berger se débattre et se plaindre, en répétant d'une voix dolente : « Laisse-moi tranquille ! laisse-moi tranquille !.. »

Voilà ce qui se passait à minuit sur l'échelle.

Mais, en tout autre temps, Bèlem était capable d'une foule de choses extraordinaires qui réussissaient toujours à merveille.

On montre encore, paraît-il, d'énormes pierres dans lesquelles le sorcier enfonça de larges cloux aussi facilement que dans de la pâte.

Lorsque Bèlem conduisait son troupeau à la pâture, c'était toujours le long des chemins et des sentiers, parmi les champs ; et, chose étrange, les brebis ne quittaient jamais l'herbe maigre des talus

pour l'abondante végétation des prairies. A ceux qui s'étonnaient de cette chose extraordinaire et en demandaient la raison, le sorcier jetant sa houlette par terre répondait : " Mettez le pied sur ma houlette, et vous verrez „. Ceux qui osèrent, virent, paraît-il, une multitude de petits hommes rouges, armés de marteaux avec lesquels ils frappaient au museau la bête qui voulait s'éloigner, tentée par l'herbe voisine.

A Lincé, on raconte cependant que, parfois, Belèm faisait entrer ses brebis dans les pâtures des autres fermiers, pour épargner celles de son maître ; il les laissait paître pendant plusieurs heures. Quand les moutons sortaient, il était impossible de s'apercevoir que l'on avait passé par là.

On prétend à Milmort en Hesbaye que le berger vivait pendant " la grande guerre „.

A cette époque, les soldats erraient débandés dans les villages, volaient des brebis et faisaient en pleine campagne de grands feux pour cuire le fruit de leurs rapines. Le sorcier, à leur approche, changeait ses moutons en taupinières ou en tas de fumier. Et les soudards étaient très étonnés et fort marris de voir un berger sans moutons. C'est ainsi que tout le troupeau fut maintes fois épargné.

Notre Bèlem se vengeait cruellement de ceux qui manquaient d'égards envers lui. On raconte qu'un jour une jeune fille très bien mise vint à passer près de lui et dédaigna de le saluer. A peine avait-elle parcouru quelque cent mètres qu'elle sentit de grandes démangeaisons au sommet de la tête : c'étaient des milliers de poux. Elle s'en revint en pleurant. Lorsqu'elle repassa près de Bèlem, celui-ci demanda le motif de sa désolation. Elle le lui expliqua. Alors Bèlem fit un grand geste et dit : " Continue ton chemin, et n'oublie plus de saluer Bèlem „. La vermine avait disparu !

Le berger magicien était bon et compatissant envers les faibles et les enfants. Un jour, une pauvre fille vint répandre du fumier sur un terrain proche de celui où Bèlem faisait paître ses brebis. Elle se lamentait en disant que ce travail demanderait trois longues journées, que son maître la traiterait de paresseuse. Bèlem, s'approcha et, sur un signe de lui, le fumier fut répandu sur tout le terrain.

On dit aussi que Belem était toujours accompagné d'enfants qu'il amusait par de jolis tours de magie. Parfois, il faisait courir dans un petit terre-plein des chevaux minuscules en chair et en os,

montés par des cavaliers vivants, qui ressemblaient au Poucet de la légende.

Quand notre berger savait que l'un ou l'autre « ménage » avait reçu une tonne de bière, il faisait une fente dans le manche de sa houlette et l'approchait des lèvres de ses petits amis qui s'en régalaient à gogo — pendant que, chez les bonnes gens, le niveau de la bière s'abaissait dans la tonne.

D'autres fois, quand il voulait régaler ses amis et leur faire goûter un bon repas, il se levait et, après leur avoir recommandé le silence et l'immobilité, il reniflait dans toutes les directions. Puis, s'arrêtant soudain, il disait : « Aujourd'hui, nous mangerons de telle ou telle bonne chose ». Il étendait alors sa blouse sur le sol et commandait ainsi : *Qui çou qu' d'jainme bin vinsse so m' sâro!* Aussitôt, les boudins ou les tartes que l'une ou l'autre ménagère préparait à la maison, disparaissaient, traversaient l'air et venaient tomber sur le sarrau du vieux berger. Bèlem jetait la première portion derrière lui, défendant qu'on se retournât pour voir où elle allait, et il partageait le reste avec les petits enfants.

Tels sont les principaux faits que la légende attribue à Bèlem.

Si l'on en croit les paysans de Hermée, il mourut de vieillesse, et sa fin fut l'occasion de plusieurs merveilles. Les voisins qui veillaient dans la maison mortuaire aperçurent, à minuit précis, un rat se promenant de long en large sur le cadavre. Ce rat avait *on rodje grognon* « un museau rouge » ! De plus, les porteurs trouvèrent que le cercueil était d'une légèreté suspecte. Et l'on fut convaincu que le diable, non content de l'âme, avait enlevé le corps du berger magicien.

Nous avons incorporé dans cet article des documents rassemblés par M. Fern. Sluse à Lincé-Sprimont et des notes recueillies par M. Colson, en Hesbays.

François RENKIN.





LA DISCUSSION MIMÉE.

FACÉTIE VERVIÉTOISE.

Il était une fois un vieux professeur à qui les enfants avaient un peu fatigué l'esprit, si bien qu'il était devenu tout à fait maniaque.

Une de ces plus chères marottes ¹ était de prôner le langage par gestes et ses confrères ne manquaient aucune occasion de le taquiner à ce sujet. Cependant on avait beau lui préparer toutes les déconvenues possibles, il n'en démordait pas et il persistait à croire que la mimique était le langage primitif, et qu'il y aurait intérêt à y revenir.

Bref, un jour qu'il faisait valoir ses idées favorites, prétendant que ce langage là, bien compris, suffirait à tout, on le poussa si bien qu'il paria cent écus de tenir une conversation de cette manière avec la première personne qui se présenterait à la maison.

Le pari fut accepté, on constitua un jury et l'on avisa le premier survenant qui voulut bien se prêter à l'expérience. C'était un robuste villageois, boucher de son état et qui avait perdu un œil — détails qui ont leur importance, comme on le verra dans la suite.

On introduisit notre homme dans une salle où le professeur l'attendait.

De part et d'autre, on se fit d'abord un grand salut, silencieusement. Puis la conversation commença.

Après avoir dévisagé attentivement son homme, le professeur lève *un doigt*; le boucher, d'abord un peu décontenancé, répond en montrant *l'index et le majeur*.

(1) *Marotte*, « manie » et, en général, « habitude, manière de voir ».

Aussitôt, l'autre lève *trois doigts* et, sur ce mouvement, le boucher se redresse avec vivacité et montre *le poing* au pauvre professeur — qui cependant a l'air tout radieux.

Il tire *une orange* dont il caresse l'écorce en souriant, mais le boucher, qui paraît de plus en plus excité, extrait de sa poche un croûton de *pain* et le met sous le nez du professeur, en se donnant à lui-même un grand coup de poing dans le *front*.

A ce geste, le professeur se lève et, ne pouvant plus se tenir de joie, sort précipitamment de la salle et court rejoindre ses confrères.

On le questionne. Il s'explique.

« D'abord, dit-il, j'ai levé *un doigt*, pour dire qu'il n'y a qu'un seul Dieu; de suite, mon interlocuteur en montre *deux*, pour indiquer qu'il y a deux natures en Dieu. J'en montre *trois*, faisant allusion aux trois personnes de la Sainte-Trinité, et le boucher complète mon dire en fermant *le poing*, disant par là que ces trois personnes divines ne font qu'un seul Dieu.

» Cela était déjà très bien. Mais je prends une *orange* dont la forme est celle de notre globe, et je fais entendre que c'est Dieu qui nous a placés sur la terre. Aussitôt le boucher perspicace termine mon idée et me montrant un morceau de *pain*, il ferme énergiquement *le poing*, pour indiquer que nous devons travailler de toutes nos forces, puis il porte la main à son *front*, rappelant ainsi la parole du Seigneur : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

» Je n'en voulus pas savoir plus, dit le vieux professeur en terminant, et je suis accouru vers vous, pour vous faire part de ma joie.

» Après cela, s'il vous faut d'autres détails, questionnez mon interlocuteur. »

Les juges du pari se rendirent à l'invitation. Ils ne furent pas peu surpris d'entendre le brave boucher se plaindre, en termes fort vifs, de ce fameux entretien, prétendant avoir été gravement offensé par la mimique du vieux professeur.

« Je ne sais, dit-il, en présence de quel malotru vous m'avez introduit. Figurez-vous : je ne suis pas sitôt assis, que ce vieil impertinent trouve bon de me regarder à la face en me montrant *un doigt*, faisant allusion par là à l'infirmité dont je suis malheureusement atteint. Étonné déjà de cette sortie, je lui réponds cependant très poliment que si je n'ai qu'un œil, celui-là seul vaut bien les *deux* qu'il a conservés. Il trouve bon d'insister et, me montrant *trois*

doigts, il me fait entendre qu'en somme, nous n'avons tout de même que trois yeux à nous deux.

« Pour le coup, je me contiens difficilement et je ne puis m'empêcher de fermer *le poing*.

» Il aurait dû comprendre qu'il était temps pour lui d'en finir. Non pas : il va chercher dans sa poche une *orange* qu'il caresse de la main, sans doute pour me faire venir l'eau à la bouche, à moi, pauvre ouvrier.

» C'en était trop et je lui fais entendre qu'à la première parole je saurais bien lui faire perdre le goût *du pain*, en lui donnant au *front* le même coup qu'à mes bœufs.

» Cette fois, il comprit sans doute, car il s'éclipsa et fit bien.

» Maintenant, allez vous promener tous tant que vous êtes et dites à votre ami de ne pas se retrouver sous ma patte ! »

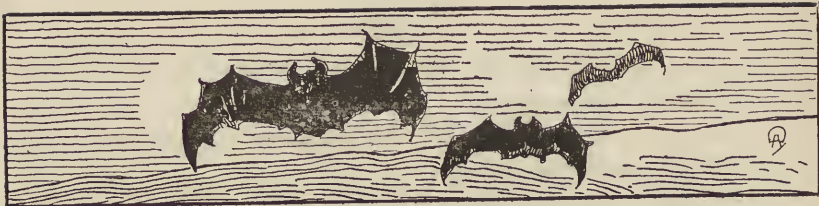
Là-dessus, toujours furieux, l'irascible boucher s'en alla en faisant claquer les portes.

Conté en 1883 par M. Corn. Collin 55 ans, originaire de Polleur (Verviers).

Cf. *Dania*, 1893, des facéties analogues à la nôtre, dans les articles intitulés *De disputerende professorer*, p. 49 ss. et 262 ss.

O. COLSON.





HISTOIRES DU BON VIEUX TEMPS.

Suite. Voir ci-dessus, p. 51.

L'anecdote, on le voit, était souvent de la morale en action. Il n'était pas rare cependant qu'elle eût un caractère badin. C'est que — les maîtres de morale le savaient et en profitaient largement — nos ancêtres aimaient le mot pour rire.

Il importait peu que ces farces fussent arrivées à des personnages appartenant à l'église. L'anecdote, semble-t-il, n'avait alors que plus de sel.

Un évêque en voyage est assailli par des brigands dans une auberge. Il revêt le costume d'un marmiton, et se met tranquillement à tourner des chapons qui rôtissaient à la broche. Mais un des brigands qui l'avaient autrefois vu à Paris, faisait mine de le reconnaître. Alors le chef de cuisine s'avise d'appliquer sur la joue du faux marmiton un soufflet tellement fort, qu'il le défigure entièrement. C'est ainsi que l'évêque échappa (n° 8). N'importe, ils n'y allaient pas par quatre chemins, ces bons aïeux !

Les prédicateurs ne manquent pas les occasions d'attaquer et de ridiculiser les faits ou les mœurs qui leur paraissent mal cadrer avec la religion. Tantôt ce sont des moines qui disent matines d'une singulière façon (n° 27); tantôt un juge à qui l'on graisse littéralement la patte (n° 88). Une autre fois un bon mot d'un roi fournit l'occasion de critiquer le trafic des bénéfices, ou bien la malhonnêteté des marchands qui vendent des denrées de mauvaise qualité. Un boucher obtint sa liberté des Sarrasins, en leur représentant le mal qu'il faisait journellement à leurs ennemis les Chrétiens, en leur faisant manger de la " vache enragée ".

L'anecdote, entre les mains du prédicateur, lui fournit encore une arme contre les sorcières, contre les prestidigitateurs dont l'adresse ne repose que sur des compères, contre les modes féminines, ou contre tel autre travers de la société médiévale.

L'usure était fréquemment bafouée. Jacques de Vitry raconte le fait suivant : Un usurier vient à mourir. Le curé refuse de l'ensevelir en terre chrétienne, mais sur les instances des parents et amis, il consent à placer le corps sur un âne et à l'enterrer là où l'animal le porterait. — C'est là évidemment une forme des " jugements de Dieu „. — Mais la bête intelligente n'alla ni à l'église ni au cimetière, mais se dirigea tout droit vers les fourches patibulaires où elle se débarrassa de son fardeau. La volonté de Dieu parut suffisamment exprimée, et on enterra le mécréant en cet endroit.

En punissant l'usure de différentes façons, l'ancienne société s'inspirait de la Bible. Moïse s'efforce déjà de prévenir le prêt illicite. Selon l'ancien droit germanique, l'usurier devait faire trois dimanches de suite le tour de l'église, l'eau bénite à la main, nu-pieds, vêtu de laine, et un chapeau *jaune* sur la tête. Ce chapeau s'appelait le *chapeau de juif* ¹.

Rien d'étonnant donc, si les prédicateurs citaient des cas typiques de rapacité, qui valent bien l'exigence de Shylock dans le *Marchand de Venise* de SHAKESPEARE. Il parle de tel comte qui fut amené à vendre les rayons du soleil, pour cette raison que les gens qui louaient ses terres pour les cultiver, y faisaient également sécher des toiles ! (n° 79).

Cela ne rappelle-t-il pas l'histoire du louageur qui ayant loué un âne à un marchand, ne voulut pas permettre à celui-ci de se reposer à l'ombre de l'animal, vu qu'il avait loué l'animal et non l'ombre ? Cette facétie a été agréablement contée par Wieland dans ses *Abderiten*, c'est-à-dire les copèreries de la ville d'Abdère en Thrace ; mais j'ajouterai que les Grecs la connaissaient déjà ².

*
* *

A côté de ces anecdotes ayant souvent un caractère historique parce qu'elles se rapportent à des personnages historiques, nous trouvons de véritables *contes populaires*, dans le sens restreint du mot ; c'est-à-dire qu'ils ne nomment plus les personnages, ni ne fixent le lieu où l'action est dite avoir eu lieu.

Telle est par exemple l'histoire des quatre plaisants échelonnés le long de la route, pour jouer une farce à un villageois qui mène son veau au marché. L'un après l'autre ils lui parlent de l'animal comme d'un chien. Le campagnard croit être l'objet d'un sortilège, et finit par abandonner son veau (n° 105). Cette histoire bien amusante se retrouve dans le folklore de différents pays européens et déjà dans l'Inde ancienne.

(¹) V. MICHELET. *Origines du Droit français* p. 311.

(²) USSING. *Erziehung und Jugendunterricht bei den Griechen und Römern.* p. 55. Berlin 1885.

Nous retrouvons encore dans ce recueil le récit de Boccace dont La Fontaine a fait les *Oies du Frère Philippe*. Un jeune novice élevé dans l'ignorance du monde, voit pour la première fois des femmes. Sur la demande d'explications qu'il adresse à son Mentor, celui-ci lui répond, que ce sont des Oies.... Le prédicateur, ou M. Lecoy de la Marche, s'arrête là. Apparemment que la suite de l'histoire bien connue ne se prêtait plus à une leçon de morale.

Citons encore la légende de l'homme qui passe un espace de temps considérable à dormir, sans s'en rendre compte. Ce thème a été mis au théâtre sous le titre de *Rip! Rip!* d'après la rédaction charmante qu'en a faite l'auteur américain Washington Irving. Rip van Winkle, un colon hollandais sur l'Hudson, joue aux quilles avec des spectres, les anciens compagnons de l'explorateur Hudson, boit du genièvre avec eux et s'endort. Il dort pendant vingt ans, et revient dans son village où tout est changé. La légende se retrouve sur plus d'un point en Europe. La version de Jacques de Vitry (n° 31) se rapproche beaucoup de celle qui se raconte encore couramment en Flandre. Un moine s'enfonce dans une forêt et écoute le chant d'un oiseau; c'était l'*oiseau du paradis*. Quand il s'éveille de sa rêverie, il apprend, en rentrant au couvent, où il n'est reconnu de personne, qu'il a dormi pendant trois cents ans. Le prédicateur du moyen âge ajoute, pour l'édification de ses auditeurs: "Alors
" enfin le bonhomme s'aperçut de la merveille que Dieu lui avait
" faite et sentit combien le temps devait paraître court aux hôtes
" du paradis. "

Une légende non moins curieuse qu'on trouve également dans ce recueil, c'est celle de la femme qui nourrit son mari emprisonné en lui donnant le sein, chaque fois qu'elle va le visiter. Le prisonnier, qui a été condamné à mourir de faim, continue à vivre, à la grande stupéfaction du seigneur qui finit par apprendre la vérité (n° 122).

Cette légende se trouve localisée à Gand¹; elle y a même donné lieu au nom populaire de la prison communale du *Mammelokker*. A Gand, c'est la fille qui, sans être devenue mère, allaite son père: un miracle que le Ciel opéra pour récompenser son amour filial.

Comment cette légende, un thème favori du moyen âge, qui est déjà rapporté dans l'auteur latin Valère Maxime (V, 4) s'est-elle fixée à Gand? C'est ce qu'il ne nous a point été possible d'éclaircir.

Il faut se borner. Il y aurait cependant bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce recueil.

D'après ce que l'on voit, tout pouvait servir d'*exemplum* au moyen âge. Tantôt c'est une répartie fine ou plaisante; tantôt un beau trait de sagesse, de fermeté, ou de telle autre qualité portée à un haut

(¹) WOLF, *Niederländische Sagen*, n° 529.

degré. L'anecdote dans ses différentes espèces, était donc fort en honneur déjà dans les siècles antérieurs.

Il n'y a pas de doute que ce ne soit bien des fois par l'intermédiaire des prédicateurs, que le souvenir de tel fait soit parvenu jusqu'à nous, que telle anecdote, en se fixant à un endroit déterminé, y soit devenue légende. La légende de la prison à Gand le prouve. La part des moines et prédicateurs dans la diffusion du trésor narratif traditionnel doit être très grande, et cette influence semble être en rapport inverse avec l'instruction, ou si l'on préfère, avec l'ignorance du peuple. Leurs *exempla* constituèrent plus tard le fond des recueils d'anecdotes, qui existaient déjà en grand nombre au 16^e siècle. Si l'on accepte la théorie de la diffusion par des voies littéraires, c'est à des ouvrages de ce genre surtout qu'il faut accorder une grande importance.

Aug. GITTÉE.

BIBLIOGRAPHIE

HIPP. MARLOT, **Le merveilleux dans l'Auxois**, broch. petit in-8 de 56 p., chez l'auteur, à Cernois près Semur (Côte-d'Or). Prix : 1 fr. 50.

Les recherches de M. M. ont porté spécialement sur le sabbat, les cercles mystiques et les esprits frappeurs. Tout en causant — car ce travail ressemble fort à une chronique ou à une conférence — l'auteur signale quelques légendes du diable, du garou, des sorciers, etc. Notons que dans cette province, le sabbat est présidé par le diable sous la forme d'un bouc aux pieds fourchus et à 36 cornes. En parlant du diable, on dit couramment : le diable avec ses trente-six cornes. Aux environs de Semur, comme en notre pays wallon et ailleurs, " les ménagères n'osaient pas refuser l'aumône aux mendiants dont elles craignaient les maléfices : tarir le lait des vaches, empêcher la crème de se transformer en beurre, faire filer le lait, etc. (p. 10). A propos des sabbats, l'auteur rappelle (p. suiv.) que l'historien bourguignon Courtépée parle de réunions qu'à l'époque de Philippe-le-Bon, les habitants des campagnes faisaient dans l'obscurité au milieu des champs et où ils se livraient souvent aux pratiques les plus infâmes. De tels faits ont dû évidemment frapper l'imagination populaire; ces gens étaient appelés Chevaliers de Ramons ou Ramasses — et là-bas, comme ici, un *ramon* c'est un balai : on dit proverbialement d'un homme connu par ses débauches " qu'il a rôti le balai „

Ces détails prouvent que le fait historique, tout frappant qu'il puisse être, ne persiste chez le peuple que fortement " embelli „ dans le sens d'une confirmation de ses croyances antérieures ou de son tour d'esprit.

M. M. s'étend longuement sur les cercles " mystiques „ dont il signale plusieurs exemples dans le canton. Ainsi, à quelque distance du village de

Vic-de-Chassenay, on voit, depuis un temps immémorial, se dessiner sur l'herbe plus courte, moins fournie au printemps, comme brûlée dans l'été et l'automne, un cercle d'une régularité telle qu'on le croirait tracé au compas ; son développement est d'une trentaine de mètres ; tout auprès, avec un peu d'attention, on reconnaît deux cercles pareils, l'un très petit, et l'autre beaucoup plus grand, mais moins caractérisés cependant (p. 15). Comme bien l'on pense, ce lieu est illustré par la tradition : c'est là, dit-on, que se tient le sabbat de la contrée, et ce sont les sorcières dont le pied brûle l'herbe partout où il se pose. L'existence des cercles de sorcières a longtemps intrigué les esprits forts du pays, et ils en ont longtemps cherché la cause. M. M. a fini par savoir que cette cause n'est autre que la présence d'un certain champignon dont la partie souterraine, le *thalle* ou *mycelium*, se développant chaque année régulièrement dans tous les sens à la fois, épuise rapidement le sous-sol, et celui-ci finit par ne plus donner qu'une végétation maigre, rare et superficielle.

Je ne sais où j'avais déjà lu cette explication qui est d'ailleurs parfaitement plausible.

Les cercles de sorcières sont relativement fréquents. On connaît, notamment en Ecosse, en Allemagne, en France, de nombreuses légendes auxquelles ils ont donné naissance. Au pays wallon, on croit également que les sorcières brûlent l'herbe et stérilisent les champs où elles posent le pied. Cette superstition a même donné lieu, à Rocour (Liège), à un petit jeu facétieux que voici. Le jour consacré, vers minuit, de jeunes esprits forts s'assemblaient silencieusement le long des champs qui bordent le village et, se soulevant à l'aide d'une perche, de même que l'on fait pour sauter les ruisseaux, se laissaient retomber au beau milieu des "grains", où ils piétinaient un cercle d'une certaine étendue. Cela fait, on sortait du champ par la même voie aérienne, et l'on s'en retournait en poussant les cris lugubres commandés par la circonstance. Le matin, les bonnes gens — qui ne pouvaient s'imaginer autre chose — se racontaient en frissonnant, que les *makralles* étaient venues là danser leurs rondes infernales, et qu'on les avait entendues !!

La brochure de M. M. se termine par le récit de quelques faits relatifs aux esprits frappeurs et aux maisons hantées. Il profite d'une certaine supercherie qu'il lui a été donné de dévoiler, pour faire valoir le caractère illusoire d'autres faits de cette nature, qui n'ont ordinairement avec le folklore, que des rapports très éloignés.

O. C.



MAI.



LES BEOTIENS DE STEMBERT



ES Dinantais ne sont pas, au pays de Liège, les seuls Béotiens au détriment desquels la verve caustique de nos ancêtres s'est manifestée d'une manière systématique. Au pays de Verviers, les petits contes facétieux qu'ailleurs on nomme « copèrerries » sont localisés en grand nombre chez les *Stinburkèng*, habitants de Stembert.

Déjà le grave Detrooz ¹ signale en ces termes la situation des Stembertois dans la tradition populaire des environs de Verviers : « Les habitants de cette commune, dit-il, étaient réputés *anciennement* pour les meilleurs gens possible, mais... de la plus grande « simplicité ; ce qui les faisait couvrir de ridicule. »

Cette assertion, cruelle en sa concision, n'est pas seulement exagérée, comme on a bien voulu le dire. Detrooz nous semble avoir reporté trop loin l'origine de ces traits caustiques.

Entendons-nous. Les béotiana sont de tous les temps et de toutes les provinces. On les retrouve de ci de là presque identiques quant au fond, ne différant que par la précision ou l'excellence des détails, et surtout par le nom même des Béotiens.

Ce qu'il faut contester dans cette phrase si connue et célèbre... à Verviers, c'est le mot que j'ai souligné. Ce mot pourrait faire croire que la réputation de naïveté octroyée satiriquement aux Stembertois — et, par conséquent, la localisation d'historiettes à l'appui — remonte aux temps les plus reculés.

(¹) *Histoire du Marquisat de Franchimont, et particulièrement de la ville de Vervier (sic) et de ses fabriques* Liège, 1809, 2 vol. 8°, tome I, p. 126.

Le folkloriste ne doit pas s'y tromper.

Il est vrai que Stembert, élevé au rang de paroisse en 1591, se trouva reléguée dans le ban de Verviers lors de l'érection de la communauté en ville, en 1651 ; que peu après, en 1655, elle demanda et obtint le droit d'être administrée par des magistrats élus chez elle et par elle. Mais cette conquête de l'autonomie de Stembert n'eut rien de bruyant et elle laissa froids les gens de Verviers ; elle ne leur porta nullement ombrage et les citadins, qui du reste s'étaient toujours fort peu occupés de leur « faubourg », firent preuve en cette affaire de la plus complète indifférence.

Aussi bien, il est vrai que dès le X^e siècle, date de l'apparition de l'industrie drapière dans le pays, Stembert y participa à côté de la grande ville, spécialement pour le travail à demi-façon, c'est-à-dire la tonte, le triage et le tissage des laines. Mais cette communauté très partielle d'industrie entre Verviétois et *Stinburkèng* n'était pas de nature à faire naître la moindre rivalité. La logique et l'histoire en témoignent.

Jusqu'au début du dernier siècle, la grande ville et le petit village vécurent donc dans la plus parfaite union. Et rien ne put inviter la première à regarder d'un air sarcastique sa minuscule voisine.

Seulement, il n'en fut pas de même par la suite. Des faits graves éveillèrent une animosité très compréhensible. Il s'éleva de longues querelles entre les citadins et les paysans, touchant des intérêts très chers à ces derniers. Les Stembertois soutinrent énergiquement les droits de leurs tisserands à façon contre les fabricants de la ville ; cela devint une véritable émeute et les choses allèrent si loin qu'une troupe liégeoise fut envoyée pour rétablir l'ordre — au détriment de nos braves Stembertois, qui eurent tort, officiellement, sur toute la ligne et, pour tout dire, furent complètement sacrifiés.¹

Ces malheureuses querelles et leur issue plus malheureuse encore sont, à notre avis, la seule cause — *va victis* — de l'humeur satirique déchaînée par Verviers sur Stembert. C'est à cette époque que doivent être reportées les premières localisations des jocrisseries que je vais relater.

Cela posé, on pourra s'étonner que Detrooz ait pu trouver amusant, en Verviétois pur-sang qu'il était, de signaler la prétendue « sim-

(¹) Pour les détails, voir mes *Recherches historiques sur Stembert et Heusy*, Verviers, 1890, pp. 95 à 100. — [Un compte-rendu a été publié dans notre premier vol. p. 175 — O. C.]

plicité » des gens de Stembert, mais on concevra aisément qu'il ne se soit pas donné la peine d'aller au fond des choses.

Les origines du folklore ont toujours préoccupé fort peu les historiens, même ceux chez qui l'on a pu constater une certaine humeur fantaisiste. A l'époque où celui-ci écrivait son *Histoire*, la querelle dont j'ai parlé était assez récente; cependant, il est bien convenu que l'origine des traditions « se perd dans la nuit des temps ». Notre brave historiographe ne pouvait deviner d'ailleurs que les folkloristes d'à présent auraient de bonnes raisons pour croire que les petites drôleries qu'on débite sur Stembert n'ont de Stembertois que le nom.

On sait que la première de celles qu'on va lire se raconte également sur les *Copères*¹, ainsi qu'une foule d'autres. La dernière, qui est sans contredit l'une des plus curieuses², est tout aussi connue en France: l'on attribue notamment l'aventure aux bonnes gens de Buncey (Côte-d'or)³. Il serait trop aisé de multiplier ces rapprochements, et j'espère que mes sages lecteurs me feront grâce du reste.

Voici donc quelques récits recueillis sur les lieux. Je n'ignore pas qu'il en est d'autres, mais il faut se borner... et puis, peut-être seraient-ils un peu plus difficiles à relater ici.

1. LA CROIX TROP HAUTE.

Une procession de Stembertois se rendaient en pèlerinage à l'église des Récollets, à Verviers.

Le sacristain qui ouvrait la marche, portait verticalement la plus belle et la plus haute des croix de la paroisse.

Il arrive à la porte de Heusy. La partie supérieure de l'emblème religieux butte contre le linteau de la porte. L'homme recule interloqué. Il essaie d'avancer à plusieurs reprises, mais la croix est trop haute.

Grand émoi parmi les pèlerins. Ils se consultent.

De commun accord, ils retournent sur leurs pas, convaincus qu'il est impossible d'entrer dans Verviers et qu'il faudra choisir une croix plus courte pour le prochain voyage.

(1) *Wallonia*, I, 185.

(2) On en connaît une version littéraire, notablement « arrangée », due à M. V. Poulet (de Verviers) et intitulée *Li foyan ètèrré*. Voir *Bull. de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, III (1860) p. 361 ss. Dans le courant de son *rimai* « poème », l'auteur rappelle le sujet des contes 3 et 6 (début) ci-après.

(3) Cf. *Rev. des trad. popul.* V, 305.

2. LE CHAT DANS L'ARMOIRE.

Désolée des ravages que les souris faisaient parmi ses provisions, une bonne femme de Stembert voulut y mettre un terme.

Elle s'en fut chez sa voisine et la pria de lui prêter son chat.

La voisine acquiesça et notre bonne femme enferma l'animal dans l'armoire.

Seulement, pour qu'il pût voir l'arrivée des cohortes ennemies, elle disposa, près de lui, une *lamponette* allumée et pleine d'huile...

3. LA LUNE A STEMBERT.

Par un beau soir d'été, quelques *Stinburkèng* prenaient le frais au bord de l'étang principal du village. Leur attention fut attirée par la lune qui se mirait dans les eaux du vivier.

— Tiens, dit l'un d'eux, la lune est tombée dans l'étang. Elle se noiera bien sûr. Il faut la pêcher.

La bande se met en quête des engins nécessaires. Le temps pressait, on prit les premiers venus — c'est-à-dire de fort solides paniers.

On se met en besogne. On s'évertue.

Un Verviétois vient à passer.

— *Cumèng*, dit-il, *vos n' savez né qu' po pêhî l' leune i faut one banse sins cou?*

— *Est-ce veûr?*

— *Dju v's èl dit.*

On défonce les *mannes* et l'on recommence à pêcher de plus belle.

Tout à coup un épais nuage cache la lune.

Or, au même moment, un fermier de l'endroit baignait son cheval. Les pêcheurs lui dirent que l'animal avait bu la lune, puisqu'on ne la voyait plus, et qu'il faudrait bien le tuer.

Le fermier se laissa convaincre et déjà l'on décidait le genre de mort du pauvre cheval, quand l'astre apparut de nouveau dans les eaux.

Alors, avec un ensemble concluant, les amis se dirent que la lune s'était cachée au fond de l'eau, parce qu'elle avait eu peur du cheval!

4. DE DROLES DE SEMAILLES.

Deux Verviétois qui se promenaient dans Stembert virent un habitant en train de faire dans son jardin un " parc „ d'aiguilles.

Il accomplissait cette besogne avec un soin particulier.

Les deux amis se gaussèrent du paysan, qui, sans émotion :

— Vous riez? leur dit-il, venez voir l'an prochain, j'aurai là de solides barres de fer, et vous serez bien attrapés!

5. LES OISEAUX ENVOLÉS.

Un fermier cueillait des cerises sous l'œil curieux de son fils, jeune gamin de bel âge. L'enfant s'amusait à voir les nuées de moineaux qui s'en allaient, venaient et repartaient encore.

— Papa, s'écria-t-il à un moment donné, comment donc faut-il faire pour attraper tous ces oiseaux ?

Et le père répondit :

*Sére lu hawhai,
Grand sot,
Tè l's aurè tos!*

Ferme la barrière,
Grand fou,
Tu les auras tous!

6. L'ÉGLISE DE STEMBERT.

Le temple de la paroisse subit en 1773 des travaux importants de restauration. Seulement, le chœur n'est pas dans le plan général de l'église ; il en résulte que l'un des coins est un peu avancé hors de l'alignement.

Les Verviétois expliquent ainsi le fait de cette bévue :

Ils prétendent que les maçons ont trouvé sur le sol... l'un de ces dépôts malodorants que le peuple appelle « des nids de plaque-à-terre ». Et comme ils n'avaient pas l'autorisation de déplacer ce « nid », on fut bien obligé de bâtir à côté.

C'est pour cela que le chœur est en *biscwernette* !...

A propos de la construction de l'église, on raconte une autre anecdote plus corsée... et plus polie aussi.

Il paraît que les Stembertois s'étaient bien gardés d'aller à Verviers choisir un architecte, l'entrepreneur et les ouvriers nécessaires. Ils n'avaient voulu se servir que de gens de l'endroit. Nos braves *Stinburkèng* s'étaient mis à la besogne et il en résulta un fort bel édifice : murs excellents, porte en chêne, toit en ardoise, clocher superbe, etc. ; bref, c'était une « vraie » église.

Seulement, quand on voulut la consacrer, on s'aperçut qu'on n'y voyait goutte.

Consternation générale.

Passe un Verviétois qui trouve de suite, naturellement :

— *I n'a nè dè djoû? Bé, c'è qu'on 'm'a nè mèttou. I faut 'nnè pwèrter d'vèng.*

L'idée est trouvée excellente. On réquisitionne les sceaux, les marmites, les *mannes* et les paniers, en un mot, tous les récipients capables de contenir « du jour ». Et l'on se met en besogne.

Soins inutiles : le « jour » s'enfuyait par les trous.

Après bien des recherches, on parvint à découvrir une sorte de malle que l'on amena triomphalement sur la place. Après l'avoir ouverte toute grande, on attendit que le soleil voulut bien y envoyer toute la lumière possible, puis, d'un coup sec, on *r'klappa l' covièque* et l'on tourna la clef.

Encore une fois, bernique. La malle était fendue.

Désespérés, les Stembertois se fâchent, prennent à partie les chefs du village, et bourgmestre, échevins, conseillers, se voient enfermés dans la maison commune par les braves citoyens ameutés. On leur dit qu'ils recouvreront la liberté quand ils auront trouvé le moyen d'éclairer le lieu saint.

Après de longues conférences, les édiles commençaient à se désespérer quand l'un d'eux — « qui avait fait ses classes à Verviers » — trouva subitement le moyen.

— *I faut drovi les finesses !*

Ouvrir les fenêtres ! C'était ma foi bien simple.

La foule tumultueuse se précipita vers l'église et alors...

Alors on aperçut que... l'on avait oublié les fenêtres !

7. LES TORTIONNAIRES.

Un notable du village possédait un immense jardin où depuis bien des jours, un être mystérieux et insaisissable commettait des déprédations extraordinaires. Les plates-bandes étaient bouleversées, les semis défoncés, les épinards retournés... bref, c'était une véritable calamité pour les légumes du brave manant.

Vous pensez s'il était furieux ! Il fit le guet, avec un zèle si attentif, qu'il parvint à saisir le monstre.

Une taupe ! vivante !!

Ce fut un événement dans la commune; chacun voulut voir, de ses yeux voir l'animal étrange et monstrueux — avec les *p'tits hopai d' terre qui boutit*.

On se réjouit fort de la capture et l'on trouva que la mort seule était capable d'expier ses forfaits. On chercha longuement et l'on discuta, sans se mettre d'accord sur le genre de torture. Il fallait quelque chose d'inédit. Le Conseil communal porta l'affaire à l'ordre du jour et s'assembla d'urgence. On vit des honorables proposer des châtimens féroces, des supplices raffinés et cruels, sans rallier la majorité de la haute assemblée.

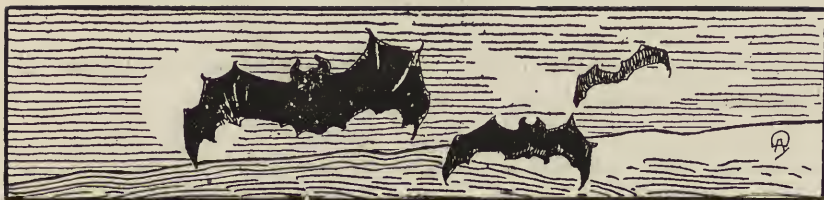
Le maieur eut l'honneur de trouver une idée superbe.

Il proposa — puisqu'il fallait se bien venger — d'enterrer la taupe vivante.

Un hourra d'enthousiasme accueillit cette motion, et c'est en grande pompe, solennellement et officiellement, que la taupe y passa.

Arthur FASSIN.





PRONOSTICS SUR LE TEMPS,

en vogue aux environs de Nivelles.

SIGNES DE PLUIE.

1. Quand, par un temps calme, on entend le bruit que font les caïotteux « carriers » d'Arquennes ou de Feluy, villages voisins de Nivelles.

2. Si l'on entend la cloche d'un de ces deux villages ou l'hûleau¹ d'une de leurs carrières.

3. Pendant l'été, lorsque les égouts exhalent une odeur plus forte que d'habitude.

4. Un arc-en-ciel ou un double arc-en-ciel annonce toujours une période de pluie.

5. Il en est de même des halos qui se forment autour du soleil ou de la lune.

6. Quand la lune est voilée, ou qu'il pleut lorsque le soleil luit, c'est le présage d'une longue période de pluie. On dit aussi :

*Quand i pieut et qu'i r'lû
Les sourcières dansont à Felû (Feluy).*

Quand, après une pluie, le soleil ne reprend pas son éclat, quand il reste très pâle, on dit qu'*el solèie a in r'gard dè serdjent*; c'est là le présage d'une pluie persistante. On dit encore, par analogie avec le distique précédent :

*Quand l' soleil est blatche (pâle)
Les sourcières dansont à Manatche (Manage).*

(¹) Le hûleau est un engin adapté à la chaudière d'une machine, et qui, actionné par un jet de vapeur, donne une sorte de hurlement qui sert de signal.

Le hûleau des carrières d'Arquennes et de Feluy annonce l'heure du commencement et de la cessation du travail.

7. Il en est de même lorsque la pluie *fumèye* et qu'en tombant elle forme des bulles sur l'eau.

*Quand i pieu à gros bouïons
I pieura chix s'mennes t'au long.*

8. C'est aussi un signe de pluie, quand le sel, ou le pavement d'un vestibule devient humide.

9. Lorsque les cors aux pieds (*agasse*) deviennent plus douloureux.

10. Lorsque la suie se détache des cheminées.

11. Lorsque le poêle fume, *qué l' vint r'cache* « que le vent rechasse, fait revenir la fumée. »

12. Ou que les poules se roulent dans la poussière.

13. Lorsque le coq chante la nuit, c'est-à-dire entre dix heures du soir et deux heures du matin.

14. Si les bœufs en pâture se rassemblent dans un même endroit quelconque.

15. Lorsque les hirondelles rasant la surface de la terre.

16. Quand le limaçon emporte de la terre sur sa queue.

17. Quand le chat se lave plusieurs fois par jour, en passant souvent la patte au-dessus de l'oreille.

18. Quand les moineaux se rapprochent des maisons.

19. Quand les pigeons ou les poules restent exposés à la pluie, celle-ci persistera.

20. C'est signe de pluie également quand les poules *sè spèpiont* « se grattent » en-dessous des ailes.

SIGNES DE VENT.

1. Quand le chien gratte les parois de son chenil, les bonnes gens disent que l'on aura du vent.

2. L'apparition de nuages rougeâtres à l'ouest, est interprétée dans le même sens.

3. Le ciel moutonné amène du vent et de la pluie. On connaît le joli dicton :

*Ciel bédoté et feumme fardée
Enn' sont nê d'enn' longue durée.*

SIGNES D'ORAGE.

1. L'apparition des moucherons, appelés « mouchettes d'orage », qui s'attachent à la peau de l'homme.

2. Lorsque les mouches sont importunes.

SIGNES DE BEAU TEMPS.

1. Lorsque la fumée sortant des cheminées se dirige vers le ciel en ligne verticale.
2. L'absence de vent et de nuages, ou le vent du nord, annonce un temps beau et durable.
3. Lorsque la flamme du foyer est tranquille.
4. Lorsque les chauves-souris sortent le soir en grand nombre.
5. Les rassemblements, le soir, des mouches appelées vulgairement *cousins* (éphémères), annoncent une période de beau temps.
6. Quand le limaçon porte de l'herbe sur sa queue.
7. Quand les corbeaux croassent le matin.
8. Quand les grenouilles coassent le soir.
9. Lorsque la rosée est forte.
10. Les éclairs, le soir, lorsqu'il n'y a pas de nuage.
11. *A l' grande procession* (le jour du S'-Sacrement) *quand les djonkûre* (joncs semés sur le parcours du cortège) *flanichont* (se flétrissent), *i fra boû féner* (on aura du beau temps pour la fenaison). C'est donc le signe d'une longue période de beaux jours.

TEMPS SEC.

1. Quand le vent est au nord-est (en bise) la veille de la fête de Pâques, il ne changera pas avant la Pentecôte.
2. Lorsqu'on entend la cloche de l'église de Baulers, village voisin de Nivelles, le temps sec persistera.

SIGNES DE GELÉE.

1. Quand il neige sur la boue, il gèlera bientôt.
Dè l' neidje dsus dé l' broue
Dè l' djèlée avant twé djou.
2. De nombreux brouillards en mars annoncent les gelées de mai, à la date correspondante.
Brouillards dé mars,
Djèlés dé mai.
3. Quand le chat se chauffe le dos, une gelée se prépare.

Edouard PARMENTIER.



L'AMOUR AU VILLAGE,

CRAMIGNON LIÉGEOIS.

Chant

L'autre jour en me prome- nant, L'autre jour

Piano

en me prome- nant, Je rencontraï le

dieu d'a- mour De- dans ce vert bo- cage. Il n'y

a rien de si doux Que l'amour au vil- la ge.

2.

Je rencontraï le dieu d'amour
Il me tint un si beau discours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a rien de si beau
Que l'amour au village.

3.

Il me tint un si beau discours :
Fillettes, n'allez pas à la cour !
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

4.

Fillettes, n'allez pas à la cour
Les gentilshom' vous f'ront l'amour
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

5.

Les gentilshom' vous f'ront l'amour
Vous y perdrez tous vos atours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

6.

Vous y perdrez tous vos atours,
L'amour de cour ne dure qu'un jour
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

7.

L'amour de cour ne dure qu'un jour
Mais le mien durera toujours
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

8.

Mais le mien durera toujours
Jusqu'à la fin de tous les jours.
Dedans ce vert bocage
Il n'y a, etc.

9.

Jusqu'à la fin de tous les jours
Fillettes, n'allez pas à la cour !
Dedans ce vert bocage
Il n'y a rien de si doux
Que l'amour au village.

Air et paroles recueillis à Vottem. Le *Recueil d'airs de crémignons*, Liège, in-8°, 1889, donne p. 32 un texte moins complet sur un air à peu près identique. Cf. aussi p. 435. — L'accompagnement est extrait d'un petit manuscrit anonyme, communiqué par M. Clément DEOM.

O. C.



PETITES FABLES

1. — La grenouille et le limaçon.

Un jour, la grenouille se moqua de la sage lenteur du limaçon et lui proposa une gageure. Elle paria qu'elle arriverait avant lui à Luxembourg.

Le limaçon, gravement, soutint le pari.

Les voilà donc en voyage.

La grenouille eut bientôt fait de devancer son rival. Mais, lorsqu'elle fut arrivée près de la ville, elle se trouva en présence d'une barrière en planches, traversant la route. La grenouille eut beau sauter, elle ne put franchir cet obstacle.

Le limaçon à son tour arriva, longtemps après la grenouille, au point où celle-ci avait dû s'arrêter. Et, sans effort, il monta et redescendit la barrière.

De sorte que la grenouille perdit le pari, et le limaçon empocha les enjeux.

Morale : *Qui va doux, va lon.*

Conté par Thomas Marcx, tailleur à Wardin (Bastogne).

Alfred HAROU.

2. — Le renard et le coq.

*É r'nard awo fait é djou l' rinconte
d'ê coq; é i s' mett' à d'viser.*

— *Combe sais-t' de tours? sti le
r'nard.*

— *Ah! sti l' coq, d'in sais tois.*

Eiê ti?

— *Mi, sti le r'nard, d'in sais
soixante-tois.*

— *Vions é pau çu qu' tou sais fé,
sti l' coq.*

— *Aspwèf' é pau, sti le r'nard.*

*Adon l' coq a frumé é ziê eiê canta
d' tous ses forces.*

*Me il awo frumé l' ziê qu'ê dou costé
dou r'nard.*

*Eiê le r'nard l'attrapa pa s' goïê
eiê d'zerta avec li.*

*L' propriétaire dou coq s'a mis à
couri eiê à crier:*

Un renard avait fait un jour la rencontre d'un coq; et ils se mirent à causer.

— Combien sais-tu de tours? dit-il le renard.

— Ah! dit le coq, j'en sais trois.

Et toi?

— Moi, dit le renard, j'en sais soixante-trois.

— Voyons un peu ce que tu sais faire, dit le coq.

— Essaye un peu, dit le renard.

Alors le coq ferma un œil et chanta de toutes ses forces.

Mais il avait fermé l'œil qui était du côté du renard.

Et le renard l'attrapa par le cou et déserta (se sauva) avec lui.

Le propriétaire du coq s'est mis à courir et à crier:

— *Vè-t' bien laicher là m' coq, c'è-st à mi!*

— *Me, responds li qu' tou m'a acaté, sti l' coq au r'nard.*

Le r'nard wèf' s' bouche pou ascouter l' coq, qu'in profita pou s'involer d'sus l'two d'èn maison.

Arrivé doulà, l' coq fruma é zié éié canta l' pus haut qu'il a sauüu.

Vous viez d'ci l' visache dou r'nard!!

— *Veux-tu bien laisser là mon coq, c'est à moi!*

— *Mais, réponds-lui que tu m'as acheté, dit le coq au renard.*

Le renard ouvrit la bouche pour écouter le (obéir au) coq, qui en profita pour s'envoler sur le toit d'une maison.

Arrivé là, le coq ferma un œil et chanta le plus haut qu'il a pu.

Vous voyez d'ici le visage du renard!!

Extrait du journal *le Farceur*, de Wasmes, n° du 22 avril. — Voir dans notre tome I, p. 36, une fable ardennaise où le renard est dupé d'une façon analogue par l'écureuil.

3. — « On n' wasse pus rire. »

Gn'aveuve on leup qu'aveuve trové on djambon.

Comme i moreuve di fwîn : « Bonne affaire! », di-st i, et il è mougne li mutan.

Après avè bin mougni, i lait là l'aute mutan et il èva.

Arrivé quéques heures pus lon, i s'assit d'sos one aube.

Sus l'aube gn'aveuve one homme en train d' côper des coches.

— *Waite, di-st i l' leup, si dj'av. uve pris l'aute mutan avou mi, ça m'freuve bin plaigi, à c't heure.*

« Dji vøreuve, télmint dj'a sti biesse, qui m' queuve sèreuve côpée au rez do cul! »

Li cia qu'esteuve sus l'aube, lache li fiermint, et li côpe jusse li queuve au rez do cul.

— *Bin, di-st i l' leup tot pelté, on n'wasse pus rin dire po rire, eh! vaici!..*

Il y avait une fois un loup qui avait trouvé un jambon.

Comme il mourait de faim : « Bonne affaire! » dit-il, et il en mange la moitié.

Après avoir bien mangé, il laisse l'autre moitié et s'en va.

Arrivé quelques heures plus loin, il s'assied sous un arbre.

Sur l'arbre, il y avait un homme en train de couper des branches.

— *Vois, dit le loup, si j'avais pris l'autre moitié avec moi, ça me ferait bien plaisir, maintenant.*

« Je voudrais, tant j'ai été bête, que ma queue serait coupée au rez du derrière. »

Celui qui était sur l'arbre lâche le courbet, et lui coupe juste la queue au rez du derrière.

— *Ben, dit le loup tout décontenancé, on n'ose plus dire le mot pour rire, eh! ici!..*

Extrait de *La Marmite*, n° du 13 mai 1894.

LA SAINT-GRÉGOIRE.

III.

A Eprave, en Famenne.



DANS ce village, voisin de la jolie ville de Rochefort, la date du 12 mars était, il y a quelque vingt ans, attendue avec impatience par les petits garçons. Ils se réunissaient dès le matin et l'un d'eux, habillé en Saint Grégoire, portant une crosse garnie d'une bourse, dirigeait la petite troupe dans sa promenade à travers les rue de la localité. Les autres bambins recueillaient les dons en nature, œufs, farine, lard, etc.; la bourse était destinée à serrer l'argent reçu pendant la tournée.

Les petits collecteurs s'arrêtaient à chaque porte. Saint Grégoire n'oubliait pas de souhaiter aux personnes généreuses, une réussite complète de leurs semailles d'oignons, et le contraire aux gens qui n'accueillaient pas favorablement la demande.

La promenade terminée, les enfants se rassemblaient chez les parents du petit évêque. Là, on préparait des gauffres avec le produit de la collecte, et l'on en faisait un régal.

Les mêmes détails se reproduisaient à la Ste-Gertrude pour les fillettes; elles se costumaient en blanc, faisaient le tour du village et terminaient la journée par un petit banquet.

Henri SIMON.

IV.

A Herstal.

Dans sa remarquable Notice wallonne¹ sur les anciennes écoles primaires du pays de Liège, Henri Forir (1784-1862) donne les détails suivants sur la fête telle qu'elle se pratiquait à Herstal à la fin du siècle dernier.

Saint Grégoire, dit-il, était le patron des maîtres d'école. C'était congé le jour de sa fête. Chaque écolier endossait ses habits de dimanche et, souvent, étrennait *ine nouëve mousseûre*. Il recevait une « bannière », c'est-à-dire une baguette garnie de mousse avec

⁽¹⁾ Notice wallonne sur les anciennes écoles primaires. par H. FORIR. Bull. de la Soc. liég. de lit. wall. Liège 1862, t. IV, 2^e partie, p. 66-73.

des *ging-gong*, sorte de petits clinquants. On faisait une petite procession dans le faubourg, puis on allait entendre la messe à la chapelle de *Saint-z-Oremus*¹. Après la cérémonie, la femme du maître d'école offrait aux enfants du café avec des *pan'hais*, petits gâteaux de deux liards, trois centimes.

On sent bien, ajoute le bon Forir, que les parents payaient tout cela, et que le profit n'était pas de leur côté....

Ces détails viennent confirmer ce que j'ai dit des coutumes scolaires de la St-Grégoire qui devaient, au commencement de ce siècle, être générales dans tout le pays de Liège et de Namur.

O. C.

NOTES ET ENQUÊTES.

8. **Buveurs et cabarets.** — On prépare pour la *Revue* un recueil des traditions relatives aux cabarets (vieilles enseignes, jeux de cabarets, placards et inscriptions murales, etc.), sur les buveries (noms du petit verre, manière de trinquer, etc.), et sur les buveurs (facéties, chansons, remèdes, etc.). Prière d'adresser les notes au directeur de *Wallonia*.

9. **La femme aux trois yeux.** — « On a répandu le bruit à Cuesmes (Borinage) qu'une femme munie d'un troisième œil parcourait la commune et prédisait que la houillère la plus importante du « Levant-Flénu », le n° 79, devait être anéantie par une terrible inondation souterraine. La fatale nouvelle, se répandant avec une rapidité extraordinaire a mis dans un profond émoi tous les esprits faibles du village. Beaucoup d'ouvriers sont tellement impressionnés qu'ils n'osent plus descendre dans le puits maudit et l'on affirme même qu'à la date indiquée le chômage sera presque complet à cette fosse. » (*Journal Franklin* du 11 février 1894.)

Il est peu probable que « la femme à trois yeux » ait été imaginée pour la circonstance. Ce n'est sans doute que la réapparition d'une femme mythique analogue à « la petite femme blanche » bien connue à Liège et qui annonçait la mort sur le seuil des maisons où elle venait s'accroupir la nuit.

Les Borains ont des traditions extrêmement curieuses et, si l'on peut dire, originales, comme leur langage. Il est regrettable qu'aucun folkloriste n'ait encore exploré cette région d'une manière approfondie. Nul doute qu'on n'y retrouve bien des coutumes et croyances primitives, comme celle de *l'Alion*, dont il a été parlé dans notre tome I, p. 125, et qui n'a rien d'analogue, croyons-nous, dans les autres contrées wallonnes.

(¹) St-Oremus, lisez St-Erasme, en latin *Erasmus*. Il sera parlé prochainement de cette chapelle célèbre autrefois par un pèlerinage.

Nos lecteurs savent qu'un journal en dialecte, *le Farceur*, vient de paraître à Wasmes. Cette feuille paraît venir à son heure et semble destinée à soutenir l'éveil d'un certain mouvement littéraire, si nous en jugeons par des essais de chansons, de nouvelles et de comédies parues sous des signatures diverses. Ses rédacteurs sont tout désignés pour ouvrir l'enquête que nous réclamons. Sans s'en apercevoir peut-être, ils ont déjà publié des traditions, notamment le joli conte que nous reproduisons dans ce numéro. Nous serions heureux si notre confrère accordait une part de ses colonnes au folklore borain, et nous apportait de temps à autre une tradition notée d'une manière aussi intelligente que le conte du Coq et du Renard.

10. **Le jeu de loto.** — Ce jeu, très populaire au pays wallon, prête à diverses sortes de facéties. L'une d'entre elles consiste, pour celui qui tient le sac, à nommer les numéros en un flamand plus ou moins authentique, dans le but d'interloquer les partenaires. Souvent aussi, on désigne les dés sous des formules baroques et tout à fait populaires, tirées de jeux de mots ou de la configuration des chiffres. Elles rappellent même quelques idées attachées aux nombres. Le n° 13, par exemple, s'appelle toujours *point Djuda*.

Voici quelques autres dénominations populaires.

Le n° 1 s'appelle *li p'tit cadet* ou bien *l'bidet*; le chiffre 2, c'est *li p'tite cane*, le nombre 20, *li cane et si où* (son œuf), et 22, *les deux canes so l'aiwe* (sur l'eau). Le 4 rappelle plus ou moins *li tchâpai dè commissaire*, et le chiffre 8, une paire de *lunettes*. A Huy, on ne nomme jamais 11 sans ajouter *so s'ponse*; à Liège, on est plus poli, et l'on considère ces deux chiffres comme figurant *les deux madames*. Le nom du nombre 12 donne l'occasion aux galants de désigner la « douce » Marie, ou Marguerite ou bien Jeannette présente au jeu. S'il y a une Thérèse à la table, on fera à toute occasion le jeu de mots sur « treize », ou bien l'on dira, en lorgnant la jeune fille : *trasse, po-z-aller à cabasse* « pour aller à paniers », bras-dessus, bras-dessous. Aux yeux de nos joueurs, le 33 représente toujours *les deux croufieux* (bossus); le 77 s'appelle *les deux hawais* (houes), 88, *les deux lunettes* et 26 *li qwâtron*. Le 69 se nomme régulièrement à Liège : *quowe* (queue) *è haut, quowe è bas*; et à Wavre *cu d'zeu, cu d'zo*.

Le 48 rappelle aux vieux soldats « la grosse pièce ». Quant au 90, c'est *l'vîx papa* ou bien *l'pus vîx dè sètche* (du sac).

O. C.



JUIN.



LA FÊTE DU COQ

EN HESBAYE.



'EST, il y a plus de vingt ans, au beau pays wallon, là où les hommes sont si gais, si francs, les femmes si courageuses, si alertes; on est en pleine moisson...

» Le coq chante; mais, si matinal qu'il soit, les gens de la ferme l'ont été plus que lui. Tout est bruit, bourdonnements dans la grande cour. Les chevaux hennissent heureux et étonnés de recevoir leur ration de si bon matin.

» On les attelle aux grands chariots vides, dans lesquels sautent lestement les moissonneurs, garçons et filles. Les chiens aboient, ils tirent sur leurs chaînes, désespérés de ne pas être de la partie. Les canards réveillés en sursaut barbotent dans la mare, comme s'il faisait plein jour. Un poulain gambade autour de sa mère qu'il n'a pas voulu quitter.

* * *

» Le temps était beau. Il s'agissait d'en profiter pour rentrer les dernières gerbes de la récolte. Tous les bras avaient été convoqués et tous étaient là...

» Ce fut un beau spectacle quand, sous la première flèche d'or lancée par le soleil à la terre, comme signal du réveil de la nature, cette troupe de jeunes gars, de robustes filles, faisant escorte aux chariots, se mirent en route. Un merle, perché sur un haut peuplier, salua le départ de son chant railleur. La troupe lui répondit en entonnant, à pleine poitrine, la chanson des moissonneurs.

» Les grands bœufs curieux, au mufle baveur, venaient au bord du fossé, qui les séparait du chemin, pour voir ce qui pouvait troubler ainsi la solitude de leur pâturage, tandis que les agneaux faisaient

entendre des bêlements joyeux, qui ressemblaient à des éclats de rire, en sautant autour de leurs mères.

» Quand on arriva aux champs, les gerbes dorées étaient déjà envahies par une armée de moineaux qui les mettaient au pillage. C'est le droit de l'oiseau de prélever la première dîme sur les moissons qu'il a préservées de leurs ennemis.

» On travaille avec ardeur, on entasse les gerbes dans les chariots. A midi, la chaleur devient écrasante, on se réfugie un instant près du ruisseau. Là, sous le feuillage argenté des saules, on dévore à belles dents le pain et le lard, tandis que les libellules, aux ailes de gaze, content fleurette aux herbes folles de la berge.

» Mais un nuage passe ! vite, à la besogne. S'il allait pleuvoir ! Il y a encore tant de blé à engranger, et la fête du soir qui serait manquée !

» On se remet au travail..



» La terre est déblayée, la récolte est finie, mais il reste la part du pauvre...¹

» Le cortège se forme pour le retour. La plus belle, la plus jeune et la plus sage des moissonneuses, portant une couronne d'épis entrelacés de fleurs et de baies d'arbustes sauvages, trône au haut du dernier char, dans lequel on a rangé des gerbes à une hauteur énorme.

» La jeune fille a emporté avec elle, le matin, le plus beau, le plus vaillant coq de la basse-cour.

» Elle le tient près d'elle. S'il chante, c'est bon signe, tout le monde se réjouit : la récolte sera bonne l'année prochaine. S'il ne chante

(¹) L'auteur fait sans doute allusion aux épis destinés aux glaneurs.

pas, on redoute une froide réception à la rentrée à la ferme. Mais s'il se met à becueter les épis, le présage est des plus mauvais.

* *

» Cependant le soleil baisse, il dore de ses derniers rayons les chaumes de la ferme. On dirait que ceux-ci, si vieux que l'herbe y croît, se souvenant de leur origine, veulent faire bon accueil aux jeunes gerbes qui arrivent.

» On entend un formidable grincement de roues et d'essieux, c'est le long convoi qui s'avance. Les chariots se balancent lourdement aux cahots du chemin de terre, dont les ornières sont profondes. Les conducteurs font claquer leurs fouets.

» Le cortège rustique est là. Le censier, la censière, leur famille, les serviteurs attendent à la grande porte dont les deux battants sont larges ouverts. Le plus ancien moissonneur félicite les maîtres, puis les chars, portant la richesse de la ferme, font leur entrée triomphante !

» Si l'on ne craint pas la pluie, on attend le lendemain pour engranger.

» Dans la cour sont dressées de grandes tables, couvertes de jambons, de gâteaux, de tartes. Le fermier et la fermière président ces agapes rustiques, arrosées de bière blonde, servie dans des pots de grès ventrus.

» Puis, quand on a bien réparé ses forces, le ménétrier, perché sur son tonneau et armé de son violon, fait entendre un joyeux appel, les couples s'élancent et le jour les retrouve, debout, joyeux, délassés des fatigues du travail par la fatigue du plaisir...

Extraits d'une *Lettre brugeoise* de CHARLES (M^{me} Caroline POPP), dans l'*Office de Publicité*, de Bruxelles, n^o 1201, du 31 juillet 1881.





LÉGENDES DU BAS-CONDROZ.

Suite. Voyez page 48.

4. — “ LI BERBI BARBETTE „

A la Neuville-en-Condroz, on donnait ce nom a une brebis que l'on voyait parfois « revenir » dans le village.

Un villageois la rencontra un jour à l'endroit nommé *â dix djurnâ*¹. L'homme, un vaillant, courut à la brebis, s'en empara et l'ayant jetée sur son épaule continua sa route; mais, un peu plus loin, étonné de l'extraordinaire pesanteur du fardeau, il fit à haute voix cette réflexion :

— *Hie! qui t'è pèsante...*

— *Dji sèreus co bin pus pèsante, portant, si dji volève!* répondit la brebis.

L'homme effrayé laissa tomber l'animal fantastique et s'enfuit à toutes jambes.

5. — “ LES RODJES MOUSSÏS „

Un vieillard de Ramioul, vivant avec son fils, possédait le *live Agrâfâ*. En l'absence de son père, le jeune homme s'empara du bouquin et commença la lecture à haute voix.

Au même instant des milliers de petits hommes vêtus de rouge lui apparurent et lui demandèrent : *Qui m' vousse? qui m' vousse?*

Le lecteur très effrayé ne savait que répondre, lorsque heureusement son père rentra et renversa un setier de pois en ordonnant *â rodjes moussÏs* « aux rouge habillés » de les ramasser un à un.

Pendant qu'ils exécutaient l'ordre donné, le vieillard lut à haute voix et “ à rebours „ les formules prononcées par son fils.

“ C'était tellement fort à faire qu'il remplit de sueur trois chemises à la suite. „

(1) Le journal, mesure agraire, valait environ 24 ares 80 centiares.

Et comme il parvint cependant à terminer son travail avant que les diables eussent fini le leur, ils disparurent et le jeune homme fut sauvé.

6. — LE TROUPEAU FANTASTIQUE.

Un soir, à Ramet, deux hommes jouaient aux cartes dans un cabaret. L'un d'eux voyant l'heure avancée voulut s'en retourner. « Attends-moi, lui dit son compagnon, ou bien tu t'en repentiras... » Négligeant cette menace l'homme s'en alla, mais lorsqu'il arriva aux prairies qui conduisent à la Meuse, il rencontra un troupeau de bœufs. Ces animaux l'empêchèrent d'avancer et de regagner sa maison; force lui fut d'attendre au milieu du troupeau fantastique le moment où son partenaire vint le rejoindre et délier le sortilège.

7. — UN HOMME ÉGARÉ.

Les fermiers croient que certaines personnes sont en possession de secrets merveilleux et de recettes surnaturelles pour la guérison du bétail.

Ces guérisseurs, dont la réputation s'étend très loin, passent pour être un peu sorciers et l'on s'en défie. Ils savent, dit-on, « jouer des tours », et notamment, ils peuvent faire perdre le chemin. On raconte de différentes manières l'aventure du paysan qui, revenant la nuit d'avoir été prendre une consultation, s'égara dans les chemins familiers et erra, fou de terreur, jusqu'au lever du soleil, à la recherche de sa demeure.

Voici l'aventure, telle qu'on l'attribue à un sieur B., habitant de Ramet.

Un soir, comme il avait une vache malade, il se rendit à Mons (Holloigne-aux-Pierres), auprès d'un guérisseur dont la réputation s'appuyait sur des cures merveilleuses.

Le paysan, ayant pris connaissance des prescriptions de cet homme, voulut s'en retourner sans perdre de temps, craignant, vu l'heure avancée, de ne plus trouver à son poste le passeur d'eau qui l'avait amené sur cette rive.

— Ne craignez pas cela, dit le sorcier, je vous promets que le passeur vous attendra. D'ailleurs, puisque vous êtes pressé, dites-moi quelle monture vous préférez pour regagner votre logis. Voulez-vous un cheval? un âne? une chèvre?

— Non, non, répondit le paysan tout effrayé, je ne veux rien, j'irai à pied.

— Ah ! c'est ainsi, dit l'autre, piqué. Et bien, va, je te plains, car tu n'es pas encore de retour.

Le paysan arriva sans encombre au lieu dit. Il jeta dans la nuit le cri consacré : *A l'aive !* et fut bien rassuré d'entendre le clapotement produit par la barque qui venait. Seulement, à sa grande stupéfaction, elle aborda l'instant d'après et lui apparut sous la forme minuscule d'un sabot !

Après un moment d'hésitation muette, l'ensorcelé se décida à passer le fleuve dans ce bateau étrange et, contre son attente, il débarqua sain et sauf sur la rive opposée.

Seulement, arrivé là, il se trouva perdu au milieu de son propre village, dont les moindres recoins lui étaient si connus depuis l'enfance. Il marcha, il marcha, sans reconnaître les rues et les sentiers, sans parvenir à retrouver sa maison.

Désespéré, le pauvre paysan se laissa choir au bord de la route et attendit le jour, espérant s'endormir. Or, il ne put pas même sommeiller, car des centaines et des milliers de voitures magnifiques commencèrent à défiler devant lui sur la route. Elles se suivirent jusqu'au matin et — quand le soleil parut — notre homme fut stupéfait de voir, à quelques pas de lui, à l'autre côté de la route — sa maison qu'il avait tant cherchée.

(à suivre.)

François RENKIN.





LA FILLE DÉLAISSÉE.

Voilà l'dimanch' ve-nu, La belle a descen-du Pour voir l'amant qu'elle
 aime. Il n'é-tait pas ve- nu, Elle a bien at-ten-
 du : Mon Dieu, n'viendrait-il plus !

1.

Voilà l' dimanch' venu,
 La belle a descendu
 Pour voir l'amant qu'elle aime.
 Il n'était pas venu,
 Elle a bien attendu :
 « Mon Dieu ! n' viendrait-il plus?... »

2.

— Ah ! ton amant, la belle,
 C'est un infidèle,
 Il est trop volage ;
 Car je l'ai vu passer,
 Hier après l' dîner,
 Avec une autre aimé(e).

3.

— « Va, j' lui jouerai un tour :
 Je changerai d'amour,
 Et je d'viendrai volage !
 Je prendrai mes plaii(rs)
 Avec un autre ami,
 Je ferai comme lui ! »

4.

« Plaisir et déplaisir,
 On a raison de dire
 Ma foi, quand on aime :
 C'est un chagrin d'aimer
 Après un objet
 Qu'on ne peut épouser. »

Chanson recueillie à Liège par O. C. de la bouche de Mme Marie-Josèphe Frisée, 68 ans, qui connaît la chanson depuis son enfance. On chante à Liège sur cet air un couplet érotique en wallon, tout-à-fait impubliable.



LI FÂVE DA PÎROT¹

on p'tit gamin qui div'na pâpe à Rome.

I.



Un petit garçon nommé Pirot vivait seul avec sa marâtre, tombée veuve l'année dernière.

Le petit garçon n'était guère heureux avec cette vieille mégère : elle lui donnait tout le temps du pain noir tout sec et gardait pour elle seule le bon pain blanc et le beurre de sa vache.

Le matin, quand il avait mangé son croûton et avalé son verre d'eau, la vieille ne manquait jamais de le mettre à la porte pour en être quitte. Le petit garçon s'en allait dans les champs. Ça fait qu'il était toujours seul, et il avait remarqué bien des choses que les autres ne voyaient pas.

Si bien que, certain jour, la mère lui donna, comme d'ordinaire, un vieux croûton moisi, et elle l'envoya dehors plus tôt que d'habitude, en lui disant :

— Allez un peu jouer, je vais à Liège.

— Bon, dit Pirot.

Et il s'en alla manger son pauvre déjeûner, assis sur un seuil.

Un moment après, vinrent à passer deux vieillards tout courbés, le visage orné d'une longue barbe blanche, qui marchaient lentement en s'appuyant sur un bâton noueux.

Et c'étaient le bon Dieu et Saint Pierre !

Ils aperçoivent le gamin qui mordait dans son pain " jusqu'aux deux oreilles " !

— Ah ! dit le bon Dieu, quelle bonne tartine vous avez là !

— Voulez-vous une bouchée, grand-père ?

— Non-dà, mon *binamé*. Mais puisque vous avez si bon cœur, demandez-moi trois choses à votre goût, et je vous les donnerai.

Le petit garçon réfléchit un instant, puis il dit :

(¹) On a respecté le style et les wallonismes de la conteuse.

— S'il vous plaît, donnez-moi un sifflet, que seul je puisse faire siffler, et qui fasse tomber du ciel des alouettes toutes rôties quand je voudrai.

— Hein! *bièsse!* dit Saint-Pierre en lui donnant une bourrade. Pourquoi ne demandes-tu pas le Paradis, tu l'aurais sur le coup!

— *Pa!* dit le gamin, c'est que j'ai encore bien le temps de le gagner.

— Laissez faire l'enfant, vous! dit le Bon Dieu.

Et il tira de sa poche le sifflet demandé.

— Maintenant, je voudrais un beau livre où personne d'autre que moi ne puisse lire et qui m'apprenne des choses utiles.

Saint Pierre ne tenait pas en place, il lançait des regards furieux au gamin. Mais ça ne lui faisait pas peur, et, après avoir reçu le livre, il demanda une trompette pour lui tout seul, dont les sons fissent danser les gens à son souhait.

Après quoi, le bon Dieu embrassa Pîrot et s'en alla en lui souhaitant bonne chance.

Quelques instants après, revint la vieille marâtre, bien étonnée de le voir lire dans son beau livre doré.

— *Hie! mon fi!* dit-elle, quel beau livre vous avez là!

— C'est le bon Dieu qui me l'a donné, et je viens d'y lire qu'il va passer tantôt une volée de gros oiseaux rôtis. Voulez-vous les manger, je vais les faire tomber?

— Hé! comment ferais-tu ça?

— Vous allez voir.

Et voilà qu'il siffle dans le sifflet et tout aussitôt, des oiseaux qui voletaient au-dessus d'une touffe de ronces, tombent au beau milieu de la haie.

La marâtre s'empresse d'aller les cueillir et de les dévorer. Mais le gamin, qui n'attendait que cela, embouche sa belle trompette et fait danser la vieille canaille.

— Ah! brigand, gémit-elle, je suis toute écorchée! Tu vas me le payer!

Après bien des efforts et de nouvelles écorchures, comme la musique avait cessé, la marâtre parvint à se tirer des ronces.

Toute furieuse, " l'écume à la bouche ", elle se précipite sur le pauvre Pîrot et le bat tant et tant.... Si bien que, quand elle cessa, elle était " toute en eau ".

Or, le gamin se releva tout guilleret: il n'avait rien senti du tout, car il portait le précieux livre caché sous ses vêtements.

Le voyant partir, la vieille s'écria:

— Tu ne t'en iras pas avant que tu ne m'aies donné tes beaux affaires.

— Je n'oserais jamais, dit-il ; et puis, vous n'en pourriez quand même rien faire, puisque le bon Dieu me les a donnés pour moi tout seul.

— Ah ! c'est ainsi... !

Elle saisit les trois précieux objets et jette au feu le livre, la trompette et le sifflet. Mais à sa grande surprise, ils restent intacts au milieu des flammes et le gamin les en retire sans se brûler.

Ne se sentant plus de rage, la marâtre avise une vieille sorcière qui passait, une de ses bonnes amies, et elle lui crie :

— Tenez, prenez vite ce maudit gamin, car je ne le saurais plus voir ici. Seulement, ne le gardez pas trop longtemps, car il porte malheur !

— C'est bon, c'est bon, dit l'autre. On sait ce que parler veut dire. Elle s'empare de l'enfant et le fourre dans sa hotte.

Un peu plus loin :

— Ah ! grand' mère, j'ai vu dans mon beau livre que vous danseriez aujourd'hui dans les cendres de l'âtre.

— Tais-toi, mauvais gamin, tu ne vaux pas la corde pour te pendre !

— Et bien, ne me croyez pas, c'est comme vous voulez.

On arriva à la maison de la sorcière et celle-ci se mit en devoir d'accrocher dans la cheminée la grosse marmite où elle devait cuire le malheureux Pirot.

Mais celui-ci n'attendait que ce moment là. Il saisit sa trompette et souffla tant qu'il put : Taratatâ ! taratatâ !...

Et voilà la sorcière qui se met à danser dans son âtre.

Pendant qu'elle grillait, notre ami prit ses jambes à son cou et bientôt il rejoignit la grand'route.

II.

Quand il fut hors des atteintes de la vieille sorcière, notre petit bonhomme s'assit sur un talus et ouvrit son beau livre.

Vinrent à passer trois curés qui s'en allaient en devisant de treize à quatorze.

-- Tiens, que lisez-vous là, donc, *valet* ?

— Oh ! vous n'avez pas besoin de le savoir : vous ne pourriez tout de même pas lire dedans.

— Je parie que si !

Il leur passe le livre et malgré tout leur latin, ils n'y voient que du feu.

— N'avais-je pas raison ? dit Pirot. Vous n'y avez rien compris, et cependant, j'ai vu là quelque chose qui vous intéresse. Il y a près d'ici, à telle place, une femme qui est à la mort, d'avoir dansé dans les ronces. Il faut bien vite aller lui porter le bon Dieu pour la guérir.

— Si c'était même vrai, disent les curés, nous n'avons quand même pas de *nûle* (hostie) sur nous en ce moment.

— Oh bien, dit Pîrot, c'est facile. Voilà un *rève* (ruisseau). Regardez bien le fil de l'eau. Il va passer sept raines et la dernière s'arrêtera. Vous la prendrez dans votre main et, sous sa langue, vous trouverez une petite hostie bénite.

Les curés font comme il l'a dit; ils prennent l'hostie sous la langue de la raine et la mettent sur la langue de la femme, et la voilà guérie.

— Maintenant, dit le gamin, c'est fini et je vais avec vous.

— Nous allons bien trop loin !

— Qu'est-ce que ça fait? J'ai de bonnes jambes et je saurai marcher autant qu'il faudra.

— Mais malheureux, nous allons à Rome, pour *faire* (élire) un nouveau pape.

— Et bien, c'est justement l'affaire.

De guerre lasse, ils le laissent venir, espérant qu'ils en seraient vite quittes.

Sans crier las, le gamin les suivait, marchant quand ils marchaient, trottant quand ils couraient.

Au milieu du jour, comme la chaleur était grande, ils s'assirent à l'ombre pour faire une petite méridienne — *po fer 'n' pitite soquette*.

Plein de confiance, Pîrot s'endormit avec eux. Mais les malins faisaient semblant et sitôt l'entendirent-ils ronfler, qu'ils s'emparèrent de son beau livre et le plantèrent là. Un peu plus loin :

— Laisse-le-moi porter, dit le plus vieux, je suis le plus savant de nous trois.

— Oui-dà, dit l'autre, qui le sentait venir : c'est moi qui l'ai pris, c'est moi qui le garderai.

— Et bien ! dit le troisième, n'est-ce pas moi qui ai eu l'idée de m'arrêter là ?

Au bruit de la dispute, le gamin s'éveille, ouvre un œil et, voyant son beau livre en grand danger d'être mis en pièces, il se dit : " Attendez, farceurs ! „ et il se met à jouer un petit air de son sifflet.

Aussitôt les alouettes de tomber toutes rôties. Les curés lachent le beau livre, le gamin ne fait qu'un saut et le remet sous sa casaque.

Force fut bien aux curés de lui laisser cé qu'ils avaient voulu lui prendre.

On se remit en marche, le gamin derrière et les trois curés, pleins de dépit, désireux de s'en faire quitte et de lui prendre cette fois le livre et le sifflet.

Chemin. faisant, nos voyageurs arrivèrent à une auberge et les trois curés résolurent d'y passer la nuit.

— N'allez pas là, dit le gamin, car j'ai lu dans mon livre qu'on y doit tuer quelqu'un cette nuit même.

— Allez, allez, laissez-nous faire, vous deviendrez *sot* avec votre livre.

Et ils entrèrent.

La nuit venue, on alla se coucher dans une chambre où il y avait des garde-robes fermées tout le long du mur.

— Voulez-vous parier, dit le gamin, que je vais faire danser ces armoires-là.

— Voilà une drôle d'idée ! Nous voudrions bien voir ça !

Notre ami emboucha sa trompette, et il n'avait pas *tâté* trois coups que les garde-robes se mirent à danser sur leurs quatre pattes, tellement qu'il n'y avait rien de plus curieux !

Le vacarme éveilla l'aubergiste et sa femme qui accourent et jettent de hauts cris, tout *esbarrés* du spectacle qui se présente à leurs yeux.

On ouvrit les armoires et l'on trouva dans chacune, des voleurs armés jusqu'aux dents.

On s'en défit et la nuit se passa paisiblement.

III.

Le lendemain, à la première heure, le petit Pîrot s'éveilla tout joyeux. Il se trouva seul et dépouillé de ses affaires.

— C'est égal, dit-il. Tout chemin mène à Rome et l'on va partout avec sa langue.

Il se mit en route et après avoir marché longtemps, longtemps, il finit par arriver dans la grande ville, juste au moment où l'on menait en terre le défunt pape.

Il se rangea au passage du cortège et, comme tout le monde se découvrait, que les femmes pleuraient et priaient, notre gamin garda la casquette sur la tête et les mains dans les poches.

Les assistants, scandalisés par cette attitude, l'entourèrent et lui en demandèrent la raison.

— Tiens ! dit Pîrot, vous êtes des drôles, vous autres, de pleurer et de prier pour un homme qui est allé tout droit au paradis ! Vous feriez mieux de prier pour vous et de rire et chanter : ce sera un bonheur d'avoir le pape qui va venir.

— Qu'en savez-vous, donc, gamin ? dit un homme.

— On me l'a dit.

— Tout cela est très bien, dit un autre ; mais au moins, tu aurais bien dû tirer ta casquette : on se détourne bien pour les chiens.

— Oho ! et bien, moi, je suis comme ça : j'aimerais mieux me

découvrir pour un pauvre malheureux que pour un riche, puisque ce n'est pas quand même le bon Dieu.

De guerre lasse on le laissa aller et il vint s'asseoir au seuil du palais où l'on devait s'assembler pour élire le nouveau pape.

— Que viens-tu faire ici ? lui demanda-t-on.

— Je viens rechercher mes beaux affaires que trois curés m'ont enlevés.

Et chacun haussait les épaules ; Pîrot attendit patiemment.

Vinrent à passer les trois curés.

— Aha ! vous voilà, dit Pîrot en leur barrant la route. Je vous tiens, et si vous ne me rendez pas mes beaux affaires, je crierai tant et tant, que vous serez chassés de la ville.

— Nous voudrions bien vous les rendre, disent les curés, mais nous ne les avons plus : comme ils ne pouvaient nous servir, nous les avons jetés.

— Et bien, alors, laissez-moi entrer avec vous.

— Oh ! ça, c'est impossible.

— Si vous ne m'introduisez pas, je vais faire du vacarme.

Le voyant si décidé, ils se concertèrent un moment. Après tout, se dirent-ils, il vaut mieux faire ce qu'il dit. Nous entrerons bien, nous autres, et nous avons volé, tandis que lui nous a rendu service. Ils prirent donc l'enfant après lui avoir fait promettre de ne rien divulguer de leurs aventures passés.

Ils pénétrèrent dans la magnifique salle, tout entière en or chargé de pierreries et de diamants d'une richesse incalculable.

Il y avait là des milliers et des milliers de prêtres accourus des quatre coins de la terre, si bien que l'immense salle en était bondée.

Le gamin se coula en silence le long des murs et se tapit dans un tout petit coin.

De ce temps là, quand il fallait choisir un nouveau pape, on lâchait un pigeon à un bout de la salle, et l'on attendait que le pigeon vint se poster trois fois de suite sur la tête de l'un des assistants. Celui qui était ainsi désigné était proclamé pape.

On ferma toutes les portes et on lâcha le pigeon.

Après avoir tournoyé dans la salle et battu les murs, il vint tomber juste sur la tête de Pîrot.

Grande surprise !

— Que viens-tu faire ici, *galapiat* ? cria-t-on de tous côtés.

— C'est les trois curés qui m'ont fait entrer.

— *De quoi ? de quoi ?* Qu'on le chasse bien vite à la porte.

— Non, dirent les trois amis, laissez-le, nous allons le cacher.

On se rapprocha et on le fit accroupir au milieu des robes noires.

Cette fois encore le pigeon reconnut la place où notre gamin était

caché, et il fallut bien qu'on s'écartât, de crainte des coups de bec. Alors tous les curés, furieux, poussèrent le gamin sur le seuil et verrouillèrent les portes.

On lâcha le pigeon pour la troisième fois et, après avoir cherché dans les coins et partout, l'oiseau trouva un carreau de vitre et descendit dans la rue sur la tête de l'enfant.

Et il fut nommé pape.

IV.

Or, la mère de Pirot, là-bas dans son village, se chagrinait amèrement.

Elle avait grand repentir de ses fautes ; elle croyait bonnement que notre gamin avait été dévoré par l'affreuse sorcière à qui elle l'avait donné dans un moment de colère.

La marâtre alla trouver le curé de sa paroisse et se confessa en pleurant. Mais le confesseur lui dit :

— Ecoutez, je veux bien vous pardonner tous vos autres péchés ; mais celui-là, je ne le pourrais jamais.

Elle s'adressa vainement à tous les autres curés du voisinage et elle résolut de venir à Rome implorer le pardon du Saint Père.

Le voyage fut long, mais il finit par aboutir et elle entra dans la grande église, sans savoir que le pape était son fils.

Pirot, tout pape qu'il était, reconnut parfaitement la marâtre et la laissa parler. Quand il lui eut donné l'absolution, il la fit attendre un moment et rentra dans la sacristie.

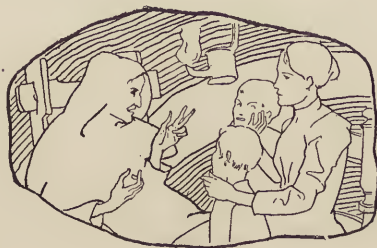
Il *chaussa* ses vieux habits et se présenta alors pour l'embrasser.

Mais elle ne l'eut pas sitôt aperçu qu'elle tomba morte entre deux chaises.

*Et v'la l' fève foû,
Cak so l' soû!
Vos magn'rez l' hâgne et mi l'oû.*

Conté à Vottem, en 1888, par Lambertine Salmon, quinze ans, et confirmé le 26 décembre 1891 à Liège, par Henri Maréchal, qui tient le conte de son grand-père. — La première de ces versions ne parlait point de l'aventure arrivée dans l'auberge.

O. COLSON.



NOTES ET ENQUÊTES.

11. **L'entrepreneur de pèlerinages.** — De la *Gazette*, journal bruxellois, n° du 16 juin 1893, l'articlelet suivant :

“ Connaissez-vous le métier d'entrepreneur de pèlerinages, ou plutôt, de pèlerin pour le compte d'autrui ?

„ Un pauvre diable poussif, esquinaté, atteint de l'asthme au dernier degré, m'a dit ce que c'était, l'un de ces derniers jours que je l'avais rencontré se traînant de Charleroi à Walcourt.

„ Bien des bonnes gens recourent aux pèlerinages, aux neuvaines, aux vœux de toutes sortes pour obtenir la réussite d'une entreprise, la guérison d'une maladie, la conjuration d'un mauvais sort, etc. Mais le défaut de temps ou le respect humain les empêchent souvent de remplir eux-mêmes ces exercices. On va alors trouver notre homme qui se charge de ce soin et, moyennant finances, accomplit le pèlerinage ou la neuvaine dans les conditions promises par l'intéressé. Tantôt c'est à pied et tantôt en chemin de fer. Il va sans dire que le premier genre de pèlerinage coûte plus gros que le second, étant plus pénible. Saint-Hubert et Walcourt sont les stations saintes les plus courues par notre homme. Le pèlerinage de Saint-Hubert demande deux jours et coûte 15 francs, outre le prix du train. On obtient celui de Walcourt pour la bagatelle de 2 francs, le prix du train toujours en sus.

„ Pour établir sa bonne foi, le pèlerin fait signer un certificat de présence par une autorité quelconque de la localité. Pour augmenter ses petits profits, il vend des médailles et autres amulettes tout le long de sa route. Et que l'on n'aille pas croire que le métier chôme parfois. Notre homme ne sait pas suffire aux demandes. Il y a neuf ans, nous a-t-il dit, qu'il fait ce métier-là, avec une entière conviction.

„ — Mais les vœux de vos clients sont-ils souvent exaucés ? lui avons-nous demandé.

„ — Ah ! ça, c'est une autre affaire, répond-il. Du moment que l'on m'a payé et que j'ai fait consciencieusement ma besogne, le reste ne me regarde plus. „

A. HAROU.

12. **Les trombes.** — Que dit-on des petites trombes de poussière qui s'élèvent sur les routes avant la pluie ? Comment les désigne-t-on ? Les enfants les craignent-ils ? Pourquoi ?

O. C.

13. **Les oies de Visé.** — Il existe dans tous les lieux de plaisance du pays de Liège des auberges bien connues sur la façade desquelles on lit en grandes lettres : *Oies à l'instar de Visé*. Mais nulle part on ne sait préparer la chair succulente de ces volatiles aussi délicatement que dans cette ville même

et la renommée de celle-ci, pour la friture d'oies, remonte, paraît-il, à trois ou quatre siècles.

On a la preuve de la popularité de cette vogue dans les deux proverbes suivants, tout-à-fait usuels à Liège, que cite en ces termes le *Dictionnaire des Spots*, 2^e éd. nos 331 et 2056 :

Vos estes boigne (borgne), vos irez wårder les åwe à Visé.

I n'è bon qu'po wårder les åwe à Visé.

Auparavant, on n'allait à Visé qu'une fois l'an, le jour du pèlerinage et de la foire de Lorette, le 15 août, comme le lundi de Pâques on va manger la " fricassée, " omelette au lard, et *li dorêye* " tarte au riz et aux œufs, " à Vaux, à Chênée et à Chèvremont. A présent, c'est pendant toute la bonne saison, de mai à octobre que les amateurs de Liège et de Maestricht vont, en compagnie ou en famille, à Visé, prendre leur portion d'oie, et boire une bonne bouteille de vin de Bordeaux — qui remplace le petit Bourgogne des côtes de Liège, passé à l'état de souvenir. La vogue de la petite ville s'affirme de plus en plus et elle a décuplé depuis l'invention des chemins de fer et les facilités que nous offrent les tramways. Les principaux établissements où l'on prépare l'oie sont : l'Hôtel du Nord, l'Hôtel de la Station, l'Hôtel du Brabant, les restaurants de la famille Galère et la grande Laiterie de l'Île Robinson. Depuis le mois de mai dernier, une maison que l'on cite a déjà débité plus de deux cents oies.

Les oies de Visé ne sont pas, comme on le croirait généralement, élevées en cette ville. Elles proviennent presque toutes de Duren, en Allemagne, et de Sittard, Utrecht, etc., en Hollande, où de nombreux propriétaires et fermiers éleveurs en font une véritable spécialité. Elles arrivent jeunes de l'année, à Visé, par chemin de fer et plus souvent encore conduites à pied en troupes de trois ou quatre cents.

Samedi prochain 14 juillet, doit venir de l'Allemagne un arrivage de 300 oies, destinées à un seul hôtel, qui auront fait onze jours de marche.

Les hôteliers visétois font paître ces animaux et les engraissent en trois ou quatre semaines. Elles sont conduites par troupes dans les campagnes, sous la surveillance d'un valet.

L'oie grasse vivante pèse jusqu'à cinq kilog. Préparée au bon beurre de Herve, elle se paie dix francs et suffit amplement au repas de quatre personnes.

Jos. D.



JUILLET.



GERPINNES.

oratoire antique et le petit cimetière aux tombes moussues. De là-haut, l'œil se repose à voir indéfiniment frissonner la houle des feuillages, à regarder la plaine étalant au loin le damier de ses plantureuses prairies. La paix du paysage s'égaie aussi d'une chanson : un capricieux petit cours d'eau, la Biesme, serpente à travers la vallée, dégringolant ici dans un tumulte de cascates pour s'assoupir plus loin dans un lit moins accidenté. Sortie de la province de Namur, cette rivière se mêle à Oignies aux eaux verdâtres de la Sambre.

A quelques kilomètres, ce sont les mornes terres du bassin houiller, où la végétation poussiéreuse se dessèche et s'alanguit, où les terris fumants s'amoncellent, montagnes symboliques de la souffrance humaine, où galopent sans trêve des trains hagards. A côté de cette région qui, la nuit, illuminée par les torches sanglantes des hauts-fourneaux, des fours à cokes, et par les fanaux livides des phares électriques, semble parée pour quelque mythique et monstrueuse fête de la douleur, le pays de Gerpennes est un site de repos et d'idylle. L'atmosphère emplit des odeurs champêtres y vibre du balancement des feuilles et du bruit des eaux vives; et ce coin d'accalmie fut, dirait-on, créé pour prouver à ceux qui doutent de la couleur du ciel, qu'il existe encore, autre part que dans la chanson des poètes, de fraîches clairières et l'azur des brises.

* * *

Le bourg de Gerpennes eut jadis des heures d'effervescence et de prospérité.

En 1020, la comtesse Ermesende, femme d'Albert I^{er}, comte de Namur, octroya droit de bourgeoisie à Gerpennes; le village dépendait alors du monastère de Moustier. Par le même acte, elle légua, au surplus, le produit de certaines redevances aux dames chanoinesses de l'endroit.

En 1143, Gerpennes fut saccagé et brûlé par Ecbald, avoué de Florennes, qui voulait se venger d'un état d'honoraires imposés. Les Gerpinois opposèrent aux troupes d'Ecbald une résistance opiniâtre et désespérée. Il y eut de nombreux morts de part et d'autre. Vers 1860, en creusant les fondations de l'église de Fromiée, on découvrit une grande quantité d'ossements d'hommes adultes, des armes, des fragments de ceinturons. Ces vestiges furent attribués aux victimes de la rencontre des Gerpinois avec Ecbald.

Pour mettre le village à l'abri des surprises, le comte de Namur y fit plus tard ériger un château-fort flanqué de nombreuses tours et dont les murs étaient encore debout au commencement du siècle dernier.

En vertu d'une charte datée du monastère de Brogne (15 mars 1208), Philippe le Noble accorda aux habitants de Gerpennes une liberté égale à celle des bourgeois de Namur, sous réserve des droits afférents au monastère de Saint-Pierre de Moustier et de son avoué. Ce fait marqua pour le bourg le commencement d'une époque prospère. Gerpennes concentra dès lors tout le négoce des hameaux avoisinants.

De toute part on se rendait à Gerpennes, dont la " halle „ était un foyer d'attractions équivoques. En même temps qu'un marché ouvert au commerce des denrées usuelles, cette halle était un lieu de libertinage où se traitaient toutes les transactions imaginables. Un dicton avait même consacré cette réputation d'essence profane : on disait dans le pays de quelqu'un qui manifestait trop librement ses instincts joyeux : *Il est à la halle de Gerpennes* ¹. Cette expression jadis fort en vogue a disparu avec la " halle „ elle-même.

Vers la fin du 12^e siècle, le bourg de Gerpennes fut de nouveau en péril. L'évêque de Liège voulait y porter les armes, au sujet de la propriété de plusieurs terres et hameaux dépendant du bourg. Heureusement pour les Gerpinois, Jehan, roi de Bohême, obtint de la cour de Rome trois sentences qui leur assurèrent la prépondérance sur les " villes „ en litige de Hymiée, Fromiée et Bertrandsart.

* * *

En 1550, l'église fut en partie détruite par un violent incendie dans lequel disparurent les lettres de canonisation de Ste Rolende ².

De construction fort ancienne, cette église, bâtie dans le style

(¹) Il y a Halle pour le marchier de la quelle quand on veult dire quelqu'un bien aise, l'on dict qu'il est en la halle de Gerpennes. (*Chroniques sur la vie et gestes des seigneurs par Croonendael.*)

(²) « Dans les *Natalis Sanctorum Belgii*, Molanus dit que les Anciens pensent avoir vu » eux-mêmes assez souvent les lettres de canonisation pourvues de leurs sceaux, mais croient » qu'elles ont péri dans un incendie subit de l'église, c'est-à-dire, ainsi que l'observent sur » Molanus les *Doctores Duacenses*, en l'an 1550. » (*Acta Sanctorum*, 13 Maii, p. 242.)

Un autre incendie, causé par la foudre, survint en 1829, et détruisit à jamais ce qui restait des archives de l'église et de la confrérie de Ste Rolende.

Nous devons faire remarquer que l'on connaît un bref du pape Alexandre VII, daté du

roman, porte les traces de restaurations successives exécutées dans des styles différents. On y remarque des fonds baptismaux en granit sculpté, de même que le cénotaphe qui a jadis recouvert les restes de Ste Rolende.

Un chroniqueur local du début du 17^e siècle, Crespin Paradis, curé de Gerpennes (que nous aurons l'occasion de citer plus loin), disait en parlant de l'église, qu'elle est « toute bastie de pierre de » taille, bien adjancée en hauteur; y estant la Tour de soixante et » dix pieds, la Flèche de cent et cinq. Parèillement est bien propor- » tionnée en longueur, largeur et autres dimensions; fort lumineuse » et résonante, pour le regard des voulttes et cryptes qui s'y » retrouvent. D'avantage est enrichye de plusieurs belles bonnes » Cloches unanimes en voix, avecq Horologe pour la règle de » l'Office divin, tant jours feriels que solemnels. Mesme qui ne se » doit passer sous silence est décorée d'un tombeau construit en » pierre de Marbre artistement élabouré. »

Ce tombeau est sans doute celui dont parlent les Bollandistes (13 Maii, 242, § 2) qui signalaient à côté de la chapelle élevée en l'honneur de la Sainte, à l'endroit où cette Vierge a été inhumée, un mausolée « élevé d'au moins quatre pieds hors de terre, construit en marbre noir très poli et portant ces mots : *Diva Rolendis, summi Desiderii Galliarum Regis filia, mea hic ossa quieverunt* (Divine Rolende, fille du grand Desiderius, roi des Gaules, ici mes os ont reposé). *Curo stranguriam Dei permissu, herniam, caecitatem, praeter languores caeteros* (Je guéris, avec la permission de Dieu, la strangurie, la hernie, la cécité et plusieurs autres maladies). *Me implorate, meâ qui operâ egetis* (Implorez-moi, vous qui avez besoin de mes services) ¹.

La dalle tumulaire en marbre noir qu'encadre cette inscription et qui paraît dater du XIII^e siècle, fait maintenant partie de l'autel particulier de Ste Rolende.

21 octobre 1635, autorisant l'érection canonique, en l'église des Dames bénédictines sur Avroy, à Liège, d'une confrérie à l'occasion d'une relique de Ste Rolende obtenue de Gerpennes — lequel bref constitue une reconnaissance solennelle de la légitimité du culte. Il faut donc considérer comme prévenue l'objection que l'on pourrait tirer de ce que le nom de Ste Rolende ne figure pas au martyrologe romain et de ce que les relations de sa vie n'ont pu être vérifiées par les Bollandistes.

(¹) C'est à la suite de la citation de cette épitaphe que les Bollandistes produisent les critiques dont nous parlons p. 429 note.

Les ossements de la Sainte, de qui l'on place la vie vers le 7^e ou le 8^e siècle, ont été élevés en 1599 suivant les uns, au 12^e siècle suivant les autres, et déposés dans une châsse due aux libéralités des habitants de Gerpennes. Cette châsse, actuellement en cuivre et argent fut restaurée notamment en 1860, puis par les frères Dehin de Liège en 1875. On la tient pour un superbe chef-d'œuvre et l'on admire sa grande richesse de ciselure.

*
**

La fête liturgique de Sainte Rolende se célèbre le 13 mai, et chaque année le lundi de la Pentecôte se fait la grande procession, l'une des plus célèbres et des plus curieuses de tout le pays wallon.

Le grand intérêt folklorique de cette procession réside à la fois dans le cortège militaire qui l'accompagne, et dans les légendes et coutumes qui l'entourent.

Le cortège, ou, comme on dit dans le pays, la " Marche de Gerpennes „ n'a guère de ressemblance avec les autres Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et surtout avec les processions militaires des pèlerinages d'autres provinces.

Sans parler des *ommegangen* de la Flandre, on peut rappeler que la célèbre procession de Namur au XV^e siècle offrait un tout autre caractère : on y voyait figurer les trois Rois, Saint-Georges et la Pucelle qu'il délivre, Goliath, Bayard, etc. Il paraît que la procession de Saint-Symphorien près de Mons en Hainaut se présentait sous des formes analogues à la nôtre : l'escorte y faisait des simulacres de défense. Il est inutile de rappeler le drame que représente la cavalcade du 1^{er} mai à Rutten (Limbourg belge), les cérémonies du *Lumeçon de Mons et du Dragon de Wasmes*, etc.

A côté de ces fêtes dramatiques, la Marche de Gerpennes ne présente aucune particularité essentielle. Ce n'est qu'une escorte destinée simplement à rehausser la cérémonie purement religieuse dont la grande importance et le sens symbolique n'ont pas besoin d'être démontrés.

Après cela, si nous en jugeons par le stade actuel, en l'absence de documents historiques, on ne peut guère affirmer que la Marche soit d'origine primitive. Le curé Paradis, bien placé pour en connaître, n'y fait aucune allusion, non plus qu'aucun des hagiographes cités par les Bollandistes qui auraient certes relevé les détails.

La Procession, pour revivre la remarquable légende de la Vierge

de Gerpennes, pourrait se suffire à elle-même, et la Marche n'est qu'une ajoute profane, qui appartient tout entière au folklore avec les détails qui l'ornent dans la tradition populaire.

*
* * *

Toutefois, si la Marche n'est guère atteinte par ce caractère symbolique qui rehausse si poétiquement la Procession, devons-nous trop attacher le regard à son apparence burlesque, et ne point voir, au contraire, dans cette simple escorte, une solennisation naïve mais réelle de la cérémonie sacrée?

Certes les bourgeois et citadins à l'âme sèche peuvent s'étonner — le mot est peut-être trop aimable — à voir les évolutions maladroites de cette singulière troupe, consciencieusement imprégnée d'une gravité solennelle, dans ce puéril déploiement d'armes archaïques et de costumes mêlés.

Mais est-elle rien autre, au fond, que l'hommage de tout un peuple à cette poétique légende de Rolende et d'Oger, dont elle semble enceindre et protéger la beauté mystique?

Il devrait y avoir en ceci, pour les sourires mondains, défense " d'aller plus outre „ — dans ce geste ému de l'âme populaire, qui impose vraiment le respect de la Foi et de l'immanente poésie de la toute souveraine Tradition.





II.

LES LÉGENDES

1. — La vie de Sainte Rolende ¹.

Sa naissance.

« Au temps passé fut un homme noble de sa race, remarquable pour sa dignité, appelé Dedier, héritier de la Majesté Royale, lequel commandoit a la Gaule. En son bas âge estant eslevé en si haut degré, desiroit grandement d'avoir un enfant qui yssust de sang Royal. Partant fit alliance par mariage avec une femme tres-honneste, ausquels l'estude de la nature pourveust d'une fille unique appelée **ROLENDE**.

» Grande joye causa la naissance d'icelle à son Pere.

Sa jeunesse.

» Doncq d'autant qu'elle estoit apparante Dame pour le gouvernement des Gaulois, la fit soigneusement instruire en bonne discipline et enseignemens Royaux.

Tellement qu'estant parvenüe en force et vigueur d'aage, remplit toute la Province d'une grande lumière. La foy luy brusloit au cœur,

(¹) Le texte un peu élagué qu'on va lire, reproduit les principaux faits de la légende populaire à Gerpennes. On trouvera les autres ci-après, recueillis par la voie orale.

Ce texte est extrait d'un in-8° carré de 14 × 18 centimètres [12 + 40 + 4 pages] publié à Namur chez Henry Furler, achevé d'imprimer le 1^{er} juin 1620, avec « imprimatur » du 29 avril même année; sous le titre de : *La vie de la Noble Vierge Sainte Rolende... translatée hors d'un vieux manuscrit en latin qui se conserve en Gerpinne... et de Ian Molanus... par Crespin Paradis, curé du lieu dict.*

Nous supprimons dans cette copie les détails relatifs à quelques miracles dont la relation est inutile ici. On nous pardonnera d'avoir révisé la ponctuation et quelques autres détails typographiques, en conservant l'orthographe de ce texte curieux à plus d'un titre, que nous

et en la face luy resplendissoit le desir ardent de promouvoir la religion. Et d'autant plus qu'elle devançoit et surmontoit toutes les autres vierges en noblesse, autant d'avantage estoit elle anoblie de toutes vertus, et escreroit en perfection de bonnes mœurs.

« La renommée d'icelle Vierge et discretion de vie tant admirable, apporta, non seulement aux Princes latins, mais aussi aux Roys des Pays plus esloignés, grande admiration.

» D'où le fils du Roy d'Escosse, Cavalier valeureux, ayant entendu les loüanges de la susdicte Vierge, fut enflambé grandement de son amour, qui le poussa toute sa jeunesse de s'exercer aux armes és parties Gallicanes, afin de pouvoir fruir des devises de la chérie **ROLENDE**.

« Aucune fois, il se fouroit en la Cour, lequel, pour le regard de ses belles conditions et rares qualitez, le Roy accueilloit.

« Mais la Vierge, laquelle de toute son intention et de toutes ses forces servoit tous les jours à son Createur, le mesestimoit, pource qu'elle avoit proposé de renoncer aux pompes et magnificences Royalles.

« Le dict jouvenceau, encor d'avantage embrasé de l'amour marital et grandement convoiteux de jouyr de la Virginité de ladicte Vierge, requist qu'icelle pour femme luy fut octroyée.

« Sur laquelle demande, le Pere, ayant tenu un brief Conseil, appercevant que tous ses vassaux inclinoient à l'adoption d'un gendre tant signalé, consentit au désir de l'Amant.

« Mais la Vierge, revestue de ferveur et armée du zèle de l'amour divin, laquelle se consacroit de tout au service de Dieu et s'exerçoit aux actes des vertus pour meriter d'estre enregistrée au nombre des vrays Sectateurs de Jesus-Christ, n'a fait aucun compte des tiltres Royaux, ny des grandeurs mondaines, ny des richesses, honneurs et aultres semblables presens de la terre.

avons préféré à celui d'une petite brochure qui semble dater d'une cinquantaine d'années tout au plus : *La vie de Ste-Rolende, Vierge royale* ; Châtelet, s. d. typogr. J.-J. Lambillon et fils. Cette brochurette qui se colporte et se vend sur les lieux n'aura pas peu aidé à maintenir la légende. Mais elle n'est qu'une translation en style assez maladroit de la *Vie* éditée à Liège en 1667 par Urbain Anson, dont François Zutman est l'auteur, et qui a été rééditée chez M^{me} V^e H. Casterman à Tournai [nouv. éd. 1873] sous le titre de : *La princesse fugitive ou la vie de Sainte Rolende*... g^d in 32 de 132 p. La biographie de Zutman, qui répète en autre style tous les faits rapportés dans la Chronique du curé Paradis, est malheureusement farcie de réflexions et de détails historiques (?) dont il vaut mieux ne pas parler.

Il ne nous appartient pas de démêler la part de vérité qui peut subsister de cette Vie ou plutôt, de la Légende — car c'est le mot qu'adoptent les Bollandistes eux-mêmes. On peut

« Car elle s'esloignoit de ses parens et amys pour s'approcher d'avantage de Dieu, se contentant d'un simple habit, et seulement accompagnée d'une servante et de deux serviteurs, afin de se garantir de la servitude et esclavage des desirs mondains et affections charnelles; à entreprit de nuict le chemin de Jesus-Christ. Tellement, qu'estant toutes ses delices de cheminer par la voye des mandemens de Dieu, s'efforçoit d'estouffer les allechemens de la chair, et fouler aux pieds toutes les pompes et vanitez du monde, taschoit pareillement de tout son pouvoir d'adhérer aux divines jussions, et accomplir le commandement et ordonnance de Dieu, le priant de tout son cœur de vouloir dresser et adresser les vestiges de son entendement, pour pouvoir garder ses justifications.

Le voyage vers Cologne.

« La Vierge Rolende avoit entendu la Société des onze milles Vierges fleurir à Coloigne; de l'amour desquelles grandement enflambée, avecque ardent desir s'acheminant, s'est transportée à la Region Orientale. Car beaucoup s'esvertuoit à ce, afin meriter d'embrasser avecque icelles Jesus-Christ, lequel elle avoit cherché, aymé, en icely la fiance avoit posé.

« Partant, droit à poursuit son chemin, et passé plus outre.

« Quoy voyant, ceux qui l'accompagnoient l'ont requise doucement de vouloir desister ses travaux et incommoditez pour la longueur du chemin supportées, et au bourg de Gerpinne prendre le repos.

consulter là dessus les *Acta Sanctorum*, 13 maii, 241-244 qui citeat fort honorablement la rédaction du curé Paradis. Ils pensent que dans l'inscription du mausolée il faut lire, non pas « fille du roi » mais bien « fille de quelque prince (seigneur) de la Gaule. » A leur avis « dans » cette région même voisine de la Sambre, entre Fosses et Marchiennes-au-Pont, sur une » petite étendue de quatre lieues, se trouvent tous les lieux dont il est fait mention dans cette » légende : en effet, à côté de cette localité de Marchiennes dont nous venons de parler, au » delà du ruisseau d'Heure, à une distance d'une lieue, se trouve un autre Marchiennes, situé » sur le Mont-Desir (Mont-Desiderii, litt. Mont-de-Didier) et nommé vulgairement Marchiennes » Mont-Desir (Mont-sur-Marchiennes). Si nous considérons cet endroit comme la patrie de la » Sainte, sa fuite dans la ville voisine de Villers-Poterie, ne lui aura occasionné qu'un » voyage d'un peu plus d'une lieue; et de là se dirigeant sur Gerpinnes, distante d'une demi- » lieue ou un peu plus et d'une lieue de Fosses, c'est là qu'elle sera morte de faiblesse. Mais » la tradition, » ajoutent sagement les Pères, « aura augmenté dans de grandes proportions tous » ces événements, et l'étendue des terres qu'elle aurait traversées, et la puissance de la » famille dont elle était issue, de même que la qualité royale attribuée au prétendant... » Ce n'est pas non plus de très loin que sera arrivée la mère venant prier sur le sépulcre de » sa fille et de là se rendre à Fosses pour y faire son offrande. »

Quant au voyage direct vers Cologne, dont parle la légende, les Pères attendent plus amples recherches pour en discuter la vérité ou la vraisemblance.

« Mais, parce que de tout son desir aspirait à la Ville de Coloigne, n'a voulu retarder ; et d'autant aussi qu'elle craignoit d'estre trouvée, hastivement a continué son chemin encomencé.

« Et à un haut arbre, duquel le lieu a print son nom, lassée et recrüe du labeur et grand travail inaccoustumé soutenu, est parvenue, foible et debile, la où elle a arrêté grandement oppressée de l'infirmité conceüe.

» Entretant, sa petite compagnie, fort dolente, de tout son pouvoir la consoloit, et bien instamment la prioit de vouloir resociller son corps par le repos nocturnal; aussi derechef l'admonestoit de chercher logis. Aux prieres desquels, la bienheureuse Vierge, ne se fiant en ses forces, amiablement à condescendu.

» Cependant l'un de ses serviteurs se transporte à Villers le Poterye, ou pour Dieu à raison de l'indisposition de la Vierge et que la nuict approchoit, a demandé logis. Auquel lieu la Saincte Vierge fidellement à esté portée par ceux qui l'accompagnoient, et benignement receüe de quelque villageois selon la commodité rusticque.

» La nuict estant passée et le point du jour s'approchant, taschoit de partir, et aspirait à la ville de Fosse, pour s'avoyser d'avantage des Vierges lesquelles elle cherchoit, et afin de prendre illec un repos bien asseuré. Mais n'a peu partir. Doncques y a sejourné huit jours encor plus surchargée de maladies.

La mort de Rolende.

» A la parfin la Vierge Royale, laquelle avoit abandonné tant de richesses et possessions en une petite case, son Ame affranchie du fardeau de corruption a rendu à son Dieu, laquelle solemnellement à esté emportée par les Anges en la Gloire de son Epoux JESUS-CHRIST, auquel elle avoit conservé sa Virginité, les baisers duquel sont chastes, l'attouchement sacré et l'amour honneste.

Les prodiges.

» Iceluy espoux, fontaine de toute piété, pour faire resprendre par toute la terre la renommée de sa tres-chère Espouse, par un singulier instinct a esmeu quelque homme Aveugle d'aller honorer le corps Virginal, avecque confidence de recevoir le benefice de la lumière ; pardevant lequel s'ayant prosterné en genoux, a esté illuminé.

» La vérité d'iceluy Miracle estant manifestée, l'hostelier, pour congratuler à une telle hostesse, a envoyé à la Mere Eglise (à sçavoir de Gerpinne) celuy qui avoit esté aveugle. Lequel, plusieurs regardant avecque grande admiration, ont esté grandement recreés.

» Tellement que la nouveauté dudict miracle à excité plusieurs honorables personnages d'aller à l'Eglise susdicte, ou miraculeusement les cloches furent entenduës par leur harmonie et resonance.

» Mesme, incontinent que la chose parfaitement a esté cogneuë estre ainsi arrivée, le Clergé et beaucoup d'hommes venerables, Chevaliers et autres, demeurans pour lors à Gerpine, se sont presentez pour porter le corps de la Sainte Vierge [*i. e.* Rolende] lequel par les plus notables et signalez personnages en tout honneur et devotion a esté porté, et en l'Eglise du lieu dict colloqué au costé droit.

« En quel lieu... grand concours de peuple de Regions voisines et esloignées se transportoit pour obtenir guerison des maladies tant corporelles que spirituelles, à raison que du corps Virginal sortoit huile en grande abondance, par attouchement leger de laquelle, les playes des malades estoient guéries.

« Mais il est advenu que quelque malveillant à jetté par terre l'huylle sacrée avecque la phiolle, estant indigné de la grande multitude des Hospitaliers demandant logis; pour punition de quoy luy, et toute la posterité ont eux à toutes les jointures des doigts des gros nœuds. Et depuis, l'huylle sacrée n'a plus sorty du corps Virginal....

Le voyage de la mère.

« Ce pendant la mere, destituée de la consolation de sa fille unique, apres avoir fait chercher par diverses Regions, à esté advertie plus parfaitement par la Servante et l'un des serviteurs, qui estoient au Pays retournes.

« L'autre serviteur¹, moult joyeux que la Sainte Vierge resplendoit tant en miracles, pour d'icelle impetrer guerison de la servitude tant du corps que de l'ame, avoit voüé à elle servir en ses jours. Pour ce, est demouré avec la bien-heureuse Vierge, ayant postposé toute souvenance de son Pays et consolation d'amys. Et à

(¹) Il s'agit probablement ici de St-Oger, dont on peut lire la légende ci-après § 3 p. 135.

la fin prevenue de la mort, à esté honorablement inhumé en l'Eglise susdicte ¹.

« La mère, se consolant en la saincteté de sa fille, au chemin s'est preparée, et d'un amour filial allumée, au Sepulchre de sa fille est arrivée avecque suyte et honeste compagnie. Lequel Sepulchre, d'autant qu'il estoit recentemente composé, l'a trouvé fort mal accomodé.

« De quoy s'a grandement contristée, d'autant aussi que la solemnité des miracles ny la dignité Royale n'avoient esté réverées suffisamment. Pour ce, n'a delaisé à l'Eglise susdicte, sinon qu'une partie de son habit de pourpre; mais passant outre jusques à la ville de Fosse, a distribué quelque partie de son thresor à l'Eglise S. Fœuillien; et de l'habit que la Royné avoit donné pour un mémorial, les bourgeois de Gerpinne en ont faict faire une chasuble enrichie de diverses couleurs.

« Apres, les honorables Chevaliers du lieu dict, esmeus par les complaints de la Royné à cause de leur négligence, en recognoissance des benefices et faveurs receües, on faict bastir une Chapelle au costé droict de l'Eglise, en l'honneur d'icelle Vierge, où se voit encor son Sepulchre...

Origine de la Procession.

« Il est advenu par quelque laps, et traicté de temps qu'en cette Province est arrivée grande stérilité des biens et fruicts de la terre... et s'il advenoit qu'il y eusse quelque partie des champs ornée d'une belle et seconde moisson, la tempeste dommageable l'estirpoit en un moument. D'avantage il advenoit chose plus pernicieuse, à scavoit grande mortalité des gens et perte des bestes. Doncques nos Anciens Peres espouvantez de telle affliction, se confians au secours de Sainte ROLENDE, unanimement se sont assemblez par devant l'Autel d'icelle où plusieurs miracles arrivoient, et pour remede souverain contre telle peste, ont institué de porter tous les ans avecque grande solemnité et reverence le corps Virginal aux environs de la Parroiche; laquelle chose tant plus pieusement qu'elle à esté effectuée, tant plustost la tempeste à esté appaisée par la grace de Dieu et intercessions de ladicte Vierge ².

(¹) Ce fait est controuvé, comme on le verra plus loin : c'est à Hanzinne que le Valet aurait été inhumé. M. le curé actuel de Gerpinnes a bien voulu nous dire, en rappelant l'incendie des archives en 1829, que les renseignements lui manquent sur ce point.

(²) Voir la complainte, p. 152, couplet 36.

La sépulture.

.... « Par laps de temps le lieu de la sepulture d'icelle Vierge estant incogneu, a esté manifesté.

« Il y avoit quelque Serviteur de Dieu, appellé Eugorande, lequel discrettement consideroit que la gloire de ceste vie estoit frivoleuse et transitoire. Pour ce taschoit d'icelle s'esloigner de corps et d'esprit.

« Doncques, s'ayant reclus en la muraille de l'Eglise au costé droict de l'Autel en laquelle le corps de la bien-heureuse Vierge à esté par après trouvé, mattoit son corps et macéroit par toutes sortes de bons et saints exercices et mortifications.

« Lequel fut admonesté doucement une fois, seconde, de ladicte Vierge, de monstrier son sepulchre et à la troisiemes fois grièvement tancé pour sa desobeysance.

« Ayant obtenu pardon, a obtempéré aux prières de la Vierge ; parquoy se sentant agressé d'une vehemente maladie a déclaré en peu de parollés la vision laquelle il avoit eu et la cause de son infirmité, ne se voulant glorifier en ce. Et ainsi qu'il y eusse plus parfaite cognoissance des choses, susdictes le Reclus avecque son baston a démontré la sepulture de la susnommée Vierge. »

.....

2. — Un miracle et une gravure.

Parmi les miracles dont témoigne ce curieux livre à la suite de la relation qui précède, il en est un — le premier — qui mérite à un titre spécial d'être relaté ici.

D'après Molanus, *apud* Paradis p. 17, ce miracle fut « célébré par les anciennes peintures, et tradition des devanciers, lequel doit estre icy inferé d'autant qu'il est exprimé en l'image de la Vierge. »¹

Voici le récit de Molanus, textuellement copié.

(¹) Cette « image » à laquelle Molanus fait allusion est sans doute celle qui nous reproduisons ci-contre en fac-simile, d'après le livre du curé Paradis. Elle a tous les caractères d'une gravure à pèlerinage comme il en circule encore en d'autres lieux et qu'il est si utile de recueillir.



« Certaine Vierge grièvement de maladie labouroit au milieu des bois la où quelque Serviteur qui est survenu est monté sur un arbre pour regarder le lieu auquel il pouldroit conduire icelle, laquelle il a convoyé au Chasteau du Seigneur de Villers le Poterye, ainsi est appelé le Village : ladicte Vierge appercevant que sa maladie s'enforçoit à envoyé un Aveugle boiteux qui demeu- roit au Chasteau de Villers à Gerpinne au Curé afin quil portast illec les Sacrements, lequel effectuant ce qui luy estoit commandé est retourné de l'Eglise de Gerpinne illuminé, et redressé de la claudicature. »

Ce récit n'est que la relation peu satisfaisante d'un épisode, absent de la Chronique du curé Paradis, mais que Zutman (éd. Casterman, p. 79) et la complainte (ci-après p. 151, couplets 17 à 20) ont conservés. En tenant compte des détails que la tradition orale vient ajouter, on peut rétablir comme suit, quant au fond, les alinéas 2, 3 et 4 de la p. 130 ci-dessus :

« Près d'un haut arbre, à l'endroit où depuis s'est élevée l'église de Villers-
 » Poterie, Rolende dut s'arrêter, lasse et affaiblie. L'un de ses compagnons ¹
 » monta au haut de l'arbre pour découvrir de là quelque refuge, et aperçut
 » le château de Villers. Rolende, se ralliant à l'avis de ses gens, se mit en route
 » et fut reçue dans une cabane voisine du château, où on la coucha sur un peu
 » de paille. Sentant sa fin venir, elle envoya un domestique du lieu, aveugle
 » et boiteux, vers le curé de Gerpines. Ce valet, entrant dans l'église, fut
 » miraculeusement guéri, et il ramena le prêtre de qui Rolende reçut les der-
 » nières sacrements. »

(1) La tradition le nomme : c'est le servent Oger, dont la légende suit.

3. — Saint Oger.

On raconte à Gerpennes qu'au château de Didier, vivait en même temps que Rolende, un valet à l'âme simple nommé Oger ¹.

Cet homme avait été touché de la grâce qui émanait d'elle. Il avait voué à la petite sainte un pieux amour, un culte fidèle et pourtant sans espoir.

Rolende l'accueillait d'ailleurs avec confiance, et souvent avait fait du valet, le confident de ses pensées.

Quand arriva le temps de l'épreuve, Oger se trouva auprès de la Sainte. Lors de son mélancolique exode, il la suit par les bois et par les routes; sa force d'homme soutient l'enfant qui défaille. Ces jours d'une intimité ambiguë seront inoubliables pour Oger : tandis que Rolende, en s'abandonnant à sa protection, lui révèle des joies inespérées, il la voit peu à peu pâlir au souffle des fièvres suprêmes! ²

Aussi, à l'instant où, près du château de Villers-Poterie, Rolende s'éteignit, Oger qui priait au chevet de la Sainte, sentit bien qu'il n'aurait d'autre amour : il oublia sa patrie, sa mère, son père, et tous les siens; il se retira dans la paix des solitudes.

Il but l'eau des roches, il se nourrit de racines et d'herbages, et c'est de lui que parlent ces vers d'une si curieuse saveur :

Souvent peu satisfait des racines du bois
Ou de quelque herbe dure,
Il prend à sèche bouche, à petit trait il boit
L'eau de fontaine pure....

Au fond d'une forêt profonde Oger vécut de longs jours, dans l'enchantement d'une perpétuelle extase. L'âme de la Sainte visitait ses songes emplis d'une joie surnaturelle. Le pieux Oger attendait que la mort vînt le libérer et l'unir à Rolende.

Le jour des épousailles mystiques arriva; Oger mourut chargé d'ans, en un grand renom de sainteté, et fut inhumé à Hanzinne, petit village au sud de Gerpennes où l'on vénère ses reliques.

(¹) Voir ci-dessus p. 131, dernier alinéa et note 1. Nous croyons utile de dire que nous n'avons vu confirmer dans aucun livre, ni le nom d'Oger, ni la qualité de « saint » que le peuple lui attribue dans cette légende recueillie par la voie orale.

(²) Ici se place l'épisode dont il vient d'être parlé.

Une procession en l'honneur du saint compagnon de Rolende, se fait chaque année le lundi de la Pentecôte. La marche de Gerpennes a lieu le même jour, et la tradition rapporte que depuis toujours, quand la châsse qui contient les reliques d'Oger se joint au cortège de S^{te} Rolende pour suivre un instant la route poursuivie jadis par les bienheureux, on entend encore les ossements sanctifiés du valet tressauter d'allégresse.

Et comme si, en toutes ces choses, le burlesque devait le disputer au mystique, on voit, dès le moment où les deux processions se joignent en un certain endroit du territoire d'Hanzinne, les pèlerins s'en aller à la débandade, se presser, se précipiter en course folle : *chacun s'efforce de simuler Oger poursuivant Rolende.*

Dans cette brusque et rapide cohue il se passe des scènes d'un grotesque échevelé. Les jeunes gens qui « font le tour » en compagnie des jouvencelles, décochent à l'adresse des héros scellés dans les châsses, des mots soulignés d'allusions malicieuses et parfois équivoques !

4. — La garde d'honneur.

La légende locale a gardé, touchant la vénération que le pays entier a vouée à S^{te} Rolende, le souvenir d'un autre épisode curieux, auquel on rattache également l'origine d'une des traditions du pèlerinage.

Un berger de la ferme de Villers-Potteries surpris par un orage se réfugia avec ses chiens de garde dans une des nombreuses chapelles érigées au culte de la Sainte.

Comme le berger s'ennuyait en ce lieu, l'esprit malin lui suggéra de placer pour se divertir un des quadrupèdes sur l'autel, après avoir imité les gestes du prêtre à l'offertoire.

Au moment où le chien, couché de tout son long, battait joyeusement le tabernacle de sa queue, des mains mystérieuses armées de gaulles, émergèrent de la muraille. A leur aspect, l'animal hurla tellement que les vitres de la chapelle en tremblèrent.

Le berger épouvanté voulut fuir, mais par un étonnant prodige, il ne put détacher ses pieds du sol. Les mains vengeresses s'abatirent sur lui, et lui firent de cruelles blessures d'où le sang s'échappa en abondance. Tout meurtri, le profanateur tomba devant

l'autel, implorant le pardon de sa faute, qu'il promet de racheter en couchant pendant sept ans sur une échelle ¹.

La légende ne dit pas si le vœu fut consommé, mais elle affirme que, pour expier le sacrilège perpétré par leur aïeul, toutes les générations issues du berger, qui eut une « multitude d'enfants aussi innombrable que les étoiles du ciel », devront, jusqu'à complète extinction de leur race, accompagner partout où ils seront portés, les restes de la bienheureuse.

C'est en mémoire de ce fait que deux officiers à cheval, tenant chacun un fanon à banderolles, escortent la châsse durant tout le cours de la procession.

(¹) [On peut voir un parallèle de cette singulière mortification dans la légende de *Bèlem*, le Berger-magicien, *Wallonia* II, p. 78. — O. C.]





III.

LA MARCHE.

1. — Les marcheurs.

Le lundi de Pâques, dès le matin, une grande animation règne à Gerpennes. Les gars endimanchés qui vont former les cadres des *marcheurs*, se réunissent.

Tandis que les femmes, debout sur les seuils, regardent curieusement défiler les groupes, le tambour parcourt le village d'un pas automatique, marquant sans lever la tête, un lesté et nerveux roulement d'appel.

Peu à peu la jeunesse se rassemble, des émissaires vont de cabaret en cabaret, héler les retardataires attablés sous les tonnelles en face d'une pinte de bière du pays.

Il est alors procédé au choix des officiers de la Marche.

Chaque village fournissant une quantité indéterminée de volontaires, le nombre des officiers est proportionné au contingent des *marcheurs*.

Les candidatures à la lieutenance sont généralement connues et agréées d'avance; elles sont dévolues aux aînés par droit d'ancienneté, ou à ceux des jeunes à qui leur état de fortune permet de faire face aux frais qu'entraîne la condition d'officier.

La cérémonie d'élection a lieu dans un cabaret. Le cabaretier, qui a rempli un nombre de verres égal à celui des places vacantes, annonce le grade à conférer en présentant son plateau au candidat. Celui-ci s'avance au milieu d'un silence religieux, il prend un verre qu'il lève comme s'il voulait porter un toast, le vide d'un trait, et le jette violemment à ses pieds.

Au moment où le verre se brise, de bruyants applaudissements saluent le nouvel élu, tandis que le tambour bat aux champs.

Cette coutume a dans le pays donné naissance à l'expression « faire les officiers », employée dans un sens ironique lorsqu'on casse un objet.

Le verre dont on use à cette occasion sont appelés « misérables », sans doute à cause de leur aspect fruste et parce qu'ils sont dépourvus de pieds.

On ignore l'origine de cette tradition qui constitue une formule symbolique du serment. Celui qui, après avoir cassé le verre se soustrairait à l'engagement contracté, serait regardé comme parjure. On le mépriserait, il perdrait toute confiance.

On procède ensuite à la nomination des sergents, à leur « passage », suivant l'expression consacrée : Le grade est dévolu aux candidats qui paient le plus grand nombre de pots de bière!

*
* *

Il se passe parfois, à l'occasion de ces élections des scènes tout-à-fait typiques.

Un jour, le maître d'un café de Gerpennes présentait les *misérables* pour un porte-drapeau. Un homme s'avança qui avait depuis longtemps rempli ces fonctions. Au moment où il prenait solennellement le verre, sa femme, qui venait d'entrer à la dérobée, le lui arracha vivement et s'écria : « Donne plutôt du pain à tes enfants!.. » Une altercation surgit entre les époux : le mari pestait et la femme se lamentait. Profitant de la querelle, un autre candidat qui brigait lui aussi les épauettes, vida prestement le verre et le brisa. C'est ainsi qu'il fut fait officier au grand désespoir du mari évincé qui n'eut plus que la ressource de battre sa femme.

Les officiers sont profondément convaincus de la noblesse de leur rôle, qu'ils remplissent avec une imperturbable gravité. Un jour, à l'endroit du calvaire de Villers, un ouvrier de carrières remarque parmi les chefs de la légion des sapeurs, un de ses anciens compagnons de travail. Notre homme s'avance vers l'officier et lui tend cordialement la main ; mais le pseudo-militaire exécute brusquement une volte-face en règle. Et tout désappointé de l'accueil qu'il reçoit, l'ouvrier s'éloigne en murmurant : « Ce n'est pourtant qu'*in spigoteu de l' carrière!*... Ce n'est qu'un découpeur de pierres comme moi!... »

Le mardi, *on fait les confrères*. Faire les confrères, c'est se rendre chez les notables du village, en l'honneur desquels on exécute des salves de mousqueterie. Chaque compagnie reçoit dix francs du bourgmestre; des tonnes de bière sont mises, en outre, à la disposition des marcheurs par les brasseurs.

Au cours de l'après-midi qui se passe en libations nombreuses, les officiers délivrent à leurs hommes des billets dits : « de cantonnement », en vertu desquels ils ont droit à être hébergés chez certains habitants que l'on désigne et qui n'ont pas pris une part active au cortège.

*
**

Les cadres de la Marche sont dès lors constitués.

Les volontaires ne manqueront pas, et ces troupiers bigarrés n'auront guère besoin, stylés par l'enthousiasme des anciens au cabaret ou à la maison, de faire en corps des exercices préparatoires. Dans leurs évolutions et leurs parades, la bonne volonté tiendra lieu des vraies qualités militaires, et le naïf émerveillement des pèlerins sera pour eux la récompense la plus douce et la plus flatteuse.

Seule « la musique » de la Marche s'empresse à répéter, dans l'attente du grand jour, les joyeux airs traditionnels que l'on trouvera ci-dessous, et qui se feront entendre tout le long du parcours.

2. — **Airs des marcheurs** ¹.

The musical score is written for two parts: FIFRES (Flutes) and TAMBOURS (Drums). The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 2/4. The FIFRES part is on a treble clef staff, and the TAMBOURS part is on a bass clef staff. The music consists of four measures. The FIFRES part has a melody of quarter and eighth notes. The TAMBOURS part has a rhythmic accompaniment of eighth and sixteenth notes.

(¹) Les différents airs de la Marche de Gerpinnes ont été notés par M. Nicolas DANEAU, à qui nous exprimons tous nos remerciements pour sa parfaite obligeance.

First system of musical notation, featuring a treble and bass clef with a key signature of one sharp (F#) and a 2/4 time signature. The music consists of several measures of eighth and sixteenth notes.

Second system of musical notation, continuing the piece with treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

II

FIFRES.
ff.
TAMBOURS.

Third system of musical notation, including dynamic markings "ff." and "TAMBOURS.", and a trill symbol "tr".

Fourth system of musical notation, featuring treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

Fifth system of musical notation, including a trill symbol "tr".

Sixth system of musical notation, featuring treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

Musical score for the first system, featuring a treble and bass clef with a key signature of one sharp (F#) and a 2/4 time signature. The bass line ends with a trill marked "tr".

FIFRES, à l'octave ad libitum.

III
TAMBOURS.

Musical score for the second system, labeled "TAMBOURS". It features a treble and bass clef with a key signature of one sharp (F#) and a 2/4 time signature. The bass line consists of a steady rhythmic pattern.

Musical score for the third system, continuing the piece with treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

Musical score for the fourth system, continuing the piece with treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

Musical score for the fifth system, continuing the piece with treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

Musical score for the sixth system, continuing the piece with treble and bass clefs, one sharp key signature, and 2/4 time signature.

3. — Les marcheuses.

En tête du cortège des *marcheurs* s'avançaient jadis plusieurs femmes, précédées du traditionnel tambour-major. C'étaient les *marcheuses*. Elles ont disparu à la fin du siècle dernier.

Choisies parmi les campagnardes robustes, ces femmes devaient être en état de soutenir une longue marche, rendue plus ardue encore par l'accoutrement bizarre dont elles s'affublaient. Elles portaient de vastes robes à traîne, que ballonnaient singulièrement les cerceaux de leurs crinolines. Leurs têtes disparaissent entièrement sous une ample coiffure à cornette flottante, tandis que la chevelure — réelle ou postiche — tombait tordue en une tresse épaisse, le long de leurs reins.

Nécessairement, elles devaient être dans toute la force de l'âge, et exemptes de défaut physique; on les choisissait de préférence parmi les jeunes filles vierges; si elles étaient mariées, il ne fallait pas qu'elles fussent en voie de devenir mères. La seule condition expressément exigée pour appartenir à la catégorie des marcheuses, était, après cela, d'ordre essentiellement moral.

Bâties pour les épopées, ces femmes semblaient descendre de quelques puissantes races disparues.

Dès que les cloches s'ébranlaient et que les choristes donnaient, en un chant religieux, le signal du départ, les marcheuses entonnaient un air de fifre, au rythme burlesque et scandé, qui caractérisait en une expression gauloise, la liesse de tout un peuple affirmant soudain dans l'enchantement de cette fête de Pentecôte, toute l'ardeur de sa foi.

Nous n'avons pu recueillir de cette musique que le fragment suivant :

The musical score is written for two parts: FIFRE (Fife) and TAMBOURS (Drums). The key signature is one sharp (F#) and the time signature is 6/8. The first system is marked with a piano (*p*) dynamic. The second system is marked with a forte (*f*) dynamic. The bass line in the second system includes a trill (*tr*) on the final note.



IV

LA PROCESSION.

1. — Les pèlerins.

Autrefois, dans la soirée du dimanche de la Pentecôte, Gerpennes était envahi par des légions de pèlerins et de curieux accourus pour assister à l'office qui se célébrait la nuit. On ne se couchait guère : au lieu de se couvrir de cilice et de faire pénitence, cette foule attendait le grand jour au milieu des libations et des danses.

Ces préparatifs avaient une allure de saturnale et compromettaient fort la dignité de la fête religieuse. Le clergé s'émut et retarda l'heure de la messe qui fut désormais dite au point du jour.

L'antique usage a cependant survécu : avant minuit des individus, isolés, ou réunis en groupes taciturnes, indifférents aux intempéries, sillonnent les routes qui mènent vers Gerpennes. Ces émouvants pèlerins égrènent en silence des chapelets, certains s'en viennent tête et pieds nus, par les chemins rocailleux. Enfants, femmes, vieillards, infirmes : ceux-là sont les croyants qui ont gardé l'espoir des anciens âges. Les autres ont la foi plus extérieure et envisagent surtout dans la fête de copieuses ripailles.

Aux premières lueurs de l'aube, on entend autour du village le trot lourd et cadencé des chevaux de labour, amenant des chars-à-bancs et des carrioles où sont massés pêle-mêle, garçons et filles.

Tout ce monde se déverse dans les cabarets dont les salles embrumées de la fumée des pipes regorgent jusqu'au matin d'une foule grouillante et tapageuse.

A deux heures et demie du matin, les cloches annoncent la messe. Peu à peu les fidèles s'épanchent dans les rues et gravissent, en une vague cohue, l'artère principale du bourg. L'église est bientôt

absolument comble; la foule y déferle en une houle qui presse ses flots vers le chœur où se trouve la châsse de Ste Rolende. Cette mer humaine est agitée d'une vie étrange; des remous courent d'une nef à l'autre sous le flux montant des pèlerins qui arrivent sans cesse. Par dessus les têtes, des mains de femmes et de vieillards se tendent frénétiquement, brandissant un exvoto, ou quelque objet dont elles veulent toucher la châsse vénérée qui oscille sous la submergeante poussée.

Auprès du péristyle se sont arrêtés les infirmes et les malades. A l'extérieur, tout autour du sanctuaire, des pèlerins déambulent, priant tout haut, d'une voix monotone. Leur psalmodie s'unit aux lamentations des mendiants affalés dans l'angle des murs ou sur le bord du chemin, et qui étalent leurs ulcères aux yeux des pitoyables.

Mais il est quatre heures : la messe est terminée. Des sons de fifres et des roulements de tambour viennent faire une heureuse diversion à cette mélancolique litanie de la misère.

La compagnie de Gerpennes apparaît, suivie de la Garde d'honneur qui doit escorter la châsse de la Sainte.

Un murmure d'admiration court parmi les pèlerins. Tout le monde se découvre et se signe. Le soleil commence à dorer la luxuriante végétation de la vallée. La mélodieuse chanson des cloches monte avec les parfums bleus des encensoirs dans l'air pur du matin. Des voix de jeunes filles renforcées par le chant majestueux des orgues, éclatent en fanfares harmonieuses sous les voûtes ogivales de l'église. Le chœur s'accroît; déjà les bannières claquent au vent du dehors : les clairons lancent enfin un vibrant appel qui déchire un instant le calme déroulement des hymnes.

C'est le départ.

2. — Le cortège et son itinéraire.

Le cortège s'organise. Les troupes évoluent, sous les ordres des chefs qui lancent d'une voix tonitruante des commandements dont les formules sont empreintes d'une originale saveur de terroir. En voici, au hasard, quelques-unes fort en vogue. « Apportez armes !... En avant parraccélééré, armes !... Présentez, marche ! Compagnie, halte ! front à boire !... »

Et celle-ci, dans l'idiome du crû : *Tapet au lautche !* « Ouvrez les rangs ! »

Les *marcheurs* constituent une étrange et pittoresque armée. Dans leurs rangs, les armes les plus diverses sont représentées. La fantaisie de chacun semble seule présider au choix de l'uniforme. Tel s'est improvisé zouave, tel autre arbore un colbak de grenadier; ceux-ci ont cherché à réaliser des uhlands invraisemblables, certains, enfin, se contentent du modeste costume de sapeur.

La cohorte s'avance carnavalesque et bigarrée, précédée inévitablement d'un sergent-sapeur qui remplit les classiques fonctions de tambour-major. Immense, surmonté d'un colback à pompon rouge ou bleu qui le grandit encore, ceint d'un tablier de peau d'une blancheur éclatante, il ouvre la colonne, souriant dans sa barbe de fleuve, conscient de la majesté de son rôle.

Un peloton de sapeurs volontaires le suit; puis vient la musique : fifres aigres et tambours qui ronflent; enfin, défilent les rangs serrés des *marcheurs*.

*
* *
*

Derrière la Marche ce sont le porte-croix, le prêtre qui porte la relique de S^t-Rolende et des chantres volontaires.

Puis vient la châsse portée par des femmes, entourée et suivie par la foule des pèlerins qui se bousculent pour approcher, porter ou toucher le corps saint, malgré qu'il soit protégé par la Garde d'honneur venue de Villers : deux hommes à cheval, dans la tenue des lieutenants, portant chacun un petit drapeau à longue hampe.

La suite du cortège rappelle les processions qui se font dans chaque village le jour de la fête paroissiale.

*
* *
*

La procession étend les circuits de son itinéraire dans tout le canton. Elle passe par Hymiée, Hanzinnes, Tarcienes, les Flaches, Joncret, Acoz, Villers-Potteries, Gougnyes et Fromiée, pour rentrer à Gerpennes vers sept heures du soir.

Le prêtre bénit les fidèles à l'église de chacun de ces villages, ainsi qu'aux chapelles et calvaires que l'on voit sur les routes. Une halte d'une demi-heure se fait à *Bertrand-Sart*, lieu-dit où se trouve une ferme, entre Tarcienes et les Flaches. A Villers, nouvelle halte, d'une heure et demie cette fois, pour permettre aux pèlerins de déjeuner à l'aise, en attendant le dîner à Gougnyes. Et chaque fois, les *marcheurs*, avant de se débâter à leur tour, font une jolie parade !

A Villers, un autre arrêt se fait près d'une chapelle édiflée à l'endroit où, suivant la légende, Rolende a expiré. Une pierre vermoulue encastrée dans la muraille, porte l'inscription suivante :

HIC OBIIT BEATA | VIRGO ROLENDIS.

A l'entrée de son village d'Hanzinnes, la procession des reliques de S^t-Oger attend le cortège de Rolende. De là, elle le suit jusqu'aux confins du côté opposé. En cet endroit, d'après une tradition déjà rappelée, le Valet perdit la trace de sa Dame un jour qu'il la suivait de loin, s'offrant à elle ; c'est là aussi que chaque année la chasse d'Oger quitte celle de la Vierge, tourne brusquement à gauche vers la campagne d'Oret, et rentre en son église.

La plupart des compagnies de la Marche n'entrent dans le cortège qu'à partir de Villers, au lieu dit « Calvaire ». C'est en ces belles plaines¹ qu'a lieu la première grande parade et la première décharge : c'est là que commence, selon l'expression consacrée, « la vraie Pentecôte du soldat »

3. — Dans les plaines de Villers.

Dès le matin des trains spéciaux, partis de tous les points de la contrée, ont déposé de nombreux voyageurs à la station d'Acoz, à deux kilomètres de Villers-Potterie.

Cette foule composée surtout de profanes, se dirige au sortir de la gare, vers Villers dont bientôt apparaissent les toits de chaume et de tuiles bleutées, les maisons blanches et l'église juchée sur une colline. Les curieux sont venus dans la plaine pour assister à la parade des marcheurs et au défilé du cortège.

L'étendue présente alors un joyeux spectacle. Les marcheurs évoluent au grand complet de leurs bataillons ; le canon tonne, des salves de mousqueterie crépitent sans répit. Perchés sur de vigoureux chevaux, des majors ventrus, la mine rubiconde et paterne, arpentent le terrain, raides comme des stratèges antiques.

A l'ombre des peupliers, des groupes de curieux sont assis, et partout s'improvisent des dînettes champêtres.

(¹) A l'occasion du pèlerinage, certains cultivateurs aiment à voir piétiner leurs champs par la foule, dans l'espoir que la récolte sera plus abondante.

Çà et là, en des échoppes de toile grise, des camelots ont installé des jeux de hasard et des exhibitions diverses. Des femmes circulent, abritées sous d'immenses chapeaux de paille, offrant des chopines de bière.

Tout vit, tout s'anime dans le fracas des escarmouches ; les sabres jettent des éclairs, les taches des ombrelles et des toilettes ponctuent le vaste tapis ensoleillé des pâturages et des moissons.

Mais des sonneries éclatent et le cortège religieux apparaît au bas de la colline. Les enfants de chœur en avant, balancent leurs encensoirs fumants. Drapées comme des vestales dans leurs amples voiles blancs, des paysannes qui chancellent presque sous le poids de la châsse, entonnent d'une voix traînante la complainte traditionnelle.

Mais déjà, leurs voix se perdent dans le lointain. Le cortège infiniment se déroule sous les ardeurs torrides du soleil. Déjà les *marcheurs* de Villers ont rompu leurs rangs et sous les tonnelles voisines s'épongent le front et débouclent leurs ceinturons.

Suivie d'un petit nombre de fidèles, la procession termine son parcours dans le circuit de la paroisse.

3. — Le retour à Gerpinnes.

Une animation de kermesse règne dans le village. Des baraques foraines ont été dressées sur la place communale ; grosses caisses et trombones font rage devant les violentes enluminures de la toile peinte. Sur l'avant-scène boîteuse de leur loge, des pitres et des danseuses font la parade ; les chevaux de bois tournent, tournent sans fin, mus par une vieille jument efflanquée. Dans l'atmosphère fumeuse éclatent des rires de jeunes filles, une épaisse joie matérielle plane au ras des têtes, dans l'ivresse de cette fin de journée.

Il est sept heures du soir.

Des roulements de tambour retentissent suivis d'une rumeur de fanfare. C'est la Marche de Gerpinnes qui rentre après avoir déambulé quinze heures durant !

En colonne, précédés de leur monumental tambour-major, les marcheurs s'avancent et gravissent lentement la pente qui conduit au plateau du bourg. La masse du cortège alors se déploie, s'étale orgueilleusement, étendards et drapeaux dressés, acclamée par la

foule. Des feux de peloton éclatent; des chants de fifres leur répondent, saluant comme à regret la fin du grand jour. Les rangs se doublent, quelques manœuvres d'ensemble sont exécutées; enfin, les cohortes se disloquent pour s'engouffrer dans les cabarets.

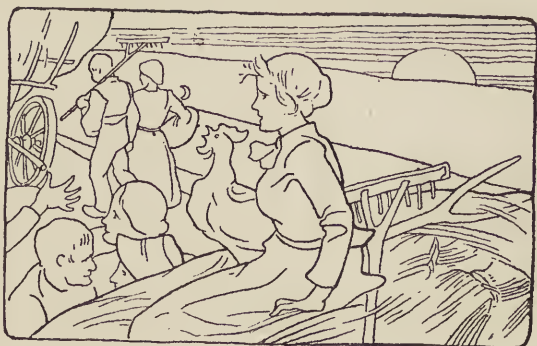
L'heure est dès lors tout à la joie; l'animation s'accroît, on entend au fond des guinguettes s'accorder les violes, les lampions s'allument et déjà des couples commencent à tournoyer. La nuit va s'achever dans les danses et dans l'ivresse, jusqu'à ce que la fatigue ait terrassé toute cette foule vouée au plaisir.

Puis le lendemain, dans les prairies, l'herbe foulée par les piétinements de la veille, se redresse, ruisselante et parfumée, l'alouette joyeuse monte vers la nue, et tandis que le soleil inonde la végétation de ses flots de lumière, tout au loin, harmonieux et mélancolique, un carillon s'égrène. Brusquement, couverts de la poussière grise de la route, les jeunes pouliches et les bestiaux apparaissent, rutilants, nerveux, s'emportant et ruant sous les claquements de fouet du maître qui, pris de tristesse, fatigué d'une nuit trop courte, s'arrête de temps à autre, pour mieux songer aux dépenses qu'il a faites la veille.

Car telle est l'ironie du destin ici-bas, que tout ce qui commence par des chansons, finit invariablement par des regrets.

Camille QUENNE

(Gilles d'Avroy).



La complainte de S^{te} Rolende.*Presque lent.*

p Pè- le-rins, ac- cou- rez, Voi-sins, é- loi- gnés, Ve-
 nez tous à Ger- pi- nes, N'é- pargnez vos tra- vaux Pour
 procurer à vos maux L'assis- tan- ce di- vi- ne.

1. Pèlerins, accourez,
Voisins et éloignés,
Venez tous à Gerpennes,
N'épargnez vos travaux,
Pour procurer à vos maux
L'assistance divine.
2. On honore en ce lieu
Une amie de Dieu,
Une Vierge Royale,
Sur qui Dieu a versé
Les dons de sa bonté,
D'une main libérale.
3. Elle vient de parents,
Selon le monde, grands
En noblesse, en puissance,
Mais plus noble en la loi
Qu'en la race des rois
Dont elle a sa naissance.
4. Étant heureusement
Née de bons parents,
Cette jeune princesse,
Suça avec le lait
Du bien, les doux attraits,
Dès sa tendre jeunesse.
5. En piété croissant,
A mesure des ans,
Elle en fut si remplie
Qu'en peu d'ans elle acquit
Le mérite et le prix
D'une très longue vie.
6. Elle vit bien comment
Il n'est rien de constant
Dans le cours de la vie,
Quand le bannissement,
Ota à ses parents,
Leurs biens et leur patrie.
7. Ce dur sort lui apprit
A aimer le mépris,
La pauvreté, les peines,
A ne compter pour rien
Le monde et ses faux biens,
Et que sa gloire est vaine.
8. La vertu, la beauté,
L'esprit, la pureté,
La grandeur de sa race
Fit que plusieurs amants
Allaient la poursuivant,
Même dans sa disgrâce.
9. Un d'entre eux qui était,
Comme on croit, fils de roi,
Sans cesse l'importune,
Et même ses parents,
L'y poussaient en croyant
Relever leur fortune.
10. Mais on travaille en vain
Pour changer son dessein;
Elle s'était vouée
Pour être à Jésus-Christ,
Et de corps et d'esprit
Une épouse sacrée.

11. De quitter cet époux
Que l'amour rend jaloux,
C'est, dit-elle, une injure.
Ce serait un tourment
Qui me serait plus grand
Que la mort la plus dure.
12. Lui, sans se rebuter,
Croyait de la forcer
A changer de conduite.
Elle, de son côté,
Ne vit de sûreté,
Autre que dans la fuite.
13. Elle sort soudain.
Sans dire son dessein,
Sans autre compagnie
Que de fille et garçon
Servant dans la maison,
A qui elle se fie.
14. Ainsi elle accomplit
Ce que dit Jésus-Christ :
Que quiconque à envie
D'être de ses enfants,
Doit laisser ses parents,
Et sacrifier sa vie.
15. Elle s'en va errant
Sans savoir sûrement
Où son Dieu la destine ;
Mais un coup de sa main,
Par un heureux destin,
L'a conduite à Gerpennes.
16. Étant près de ce lieu,
Se trouvant au milieu
D'une forêt épaisse,
Les travaux du chemin
Lui causèrent soudain,
Une extrême faiblesse.
17. Celui qui la suivait,
Soigneux, partout cherchait
Quelque maison voisine,
Et vit, étant monté
Sur un chêne élevé,
Une pauvre chaumine.
18. Cet endroit est celui
Que l'on voit aujourd'hui
A Villers-Potterie,
Qui a été le fond,
Où, depuis, la maison
Du Seigneur fût bâtie.
19. Elle n'en pouvait plus,
Y vint comme elle put,
Fatiguée et recrue,
Dans cet appartement,
Pour tout soulagement,
N'a que la terre nue.
20. Se trouvant aux abois,
Par une vive foi,
Et avec grande instance,
Demanda promptement,
Avec le Sacrement,
D'un prêtre l'assistance.
21. Le curé, sans tarder,
La vint administrer,
Puis de joie ravie,
Regardant vers les Cieux,
Elle rendit à Dieu,
Son esprit et sa vie.
22. C'est pour la chasteté
Qu'elle meurt de bon gré,
Mais que nul ne s'étonne.
Si cet amour est fort,
Même plus que la mort,
C'est que l'époux le donne.
23. Rolende en tout quittant,
Bien, fortune et amant,
Frères, sœurs, père et mère,
Au dessus du commun,
A reçu cent pour un,
Au ciel et en la terre.
24. L'état si élevé
De la virginité
A été son partage.
C'est le sort le meilleur,
Et du champ du Seigneur
Le plus bel héritage.
25. Un cœur non divisé,
De Dieu tout occupé,
Ne pensant qu'à lui plaire,
Vivre dans ce bas lieu
Comme un ange des cieux,
Est toute son affaire.
26. Il n'est rien de plus doux
Que d'aimer cet époux
Né d'une Vierge Mère,
Lui même, Vierge amant,
Et avant tous les temps,
Conçu d'un Vierge Père.

27. Suivre Jésus partout,
Jésus bon, humble et doux,
Chaste, saint, plein de grâces,
Immortel, glorieux,
Sera le sort heureux
De ceux qui sont sans taches.
28. Mais ce trésor sacré
Ne put être caché.
De Dieu la main puissante
Fit connaître bientôt,
Par divers faits nouveaux,
Sa fidèle servante.
29. Les cloches, à l'instant
Qu'un secret mouvement,
Fit sonner d'elles-mêmes
Donnant l'étonnement,
A tous les habitans,
Et une joie extrême.
30. On vit, en même temps,
Un aveugle présent
Récupérer la vue.
Ainsi sa sainteté,
Et son autorité
Furent bientôt connues.
31. Ces merveilleux effets
Témoignent que Dieu met
Rolende aux rangs des Saintes.
Ainsi sans différer,
Pour la canoniser,
On l'honore sans crainte.
32. Au près de son tombeau,
Des prodiges nouveaux,
Sans nombre et sans mesure,
Qui s'y font tous les jours,
Par son puissant secours
Sont des preuves bien sûres.
33. L'Évêque et le clergé,
Sur ce fait bien prouvé
Par témoins authentiques,
Son corps ont relevé,
Afin d'être honoré
Pour des Saintes Reliques.
34. On reçoit tous les jours
D'elle tant de secours
Qu'on ferait un volume,
Si on avait tenté,
Comme ils sont arrivés,
Les marquer par la plume.
35. Gravelle, surdité,
Rupture, obscurité,
Rétention d'urine,
Soudain se font sentir;
Cent et cent sont guéris,
En venant à Gerpennes.
36. Pour la procession,
C'est la tradition
Des gens du dernier âge,
Que dans tout le circuit,
Par où on la conduit,
On n'a pas vu d'orage.
37. Pèlerins, imitez
Ce que vous honorez,
Car ce n'est que grimace,
Vœux, toutes prières, chants,
Confrérie présent,
Si vous fuyez les traces.
38. De la procession,
Loin des distractions,
Les ris, les causeries,
Loin la bière et le vin,
L'impur, les libertins
Loin la Folâtrerie.
39. Fuyez la vanité,
La gloire et la fierté,
Fuyez les jalousies,
Sans disputer le pas,
Sans rechercher l'éclat,
Sans pique et sans envie.
40. Grande Sainte, écoutez
Les vœux des affligés
Dans leur pèlerinage,
Mais de ceux qui ont soin
De bannir de bien loin
D'eux tout libertage.
41. Protégez puissamment
Gerpennes et ses enfants.
Chassez-en tous les vices,
Afin que dans ce lieu
Nous puissions rendre à Dieu
Un fidèle service.
42. Nous, pour un tel bonheur
Et pour tant de faveurs,
Rendons d'un cœur fidèle
Et au Père et au Fils,
Avec le Saint-Esprit,
Des grâces éternelles.



AOÛT.



LI PÂCOLET.



Le mot de « Pacolet » rappellera aux médiévistes
 « le cheval de bois enchanté qui portoit un homme
 » en un moment à mille lieues de là où il estoit.
 » Vulgairement on dit : *Il faudroit le cheval de*
 » *Pacolet pour aller si viste en ce lieu-là* ¹. »

C'est dans le roman de Valentin et Orson que l'on trouve mentionné pour la première fois le cheval de Pacolet : Valentin, neveu du roi Pepin, s'en servait pour voyager rapidement dans les airs. Dans une étude citée ci-après, M. J. Stecher rappelle que Walter Scott, dans ses notes sur *Christie's will*, cite l'*Histoire de Valentin et Orson*, Rouen 1631, dans laquelle figure, en compagnie d'Adramain, Pacolet l'enchanteur qui, par ses incantations, suscite toute espèce de merveilles.

Il y a une trentaine d'années, le théâtre des marionnettes à Liège avait encore conservé d'une manière très précise le souvenir de Pacolet. C'était un enchanteur qui protégeait Charlemagne et ses armées ; quand il savait qu'une bataille avait lieu, il piquait des deux son petit cheval, s'élevait dans les airs et arrivait à l'instant à l'endroit du combat. Tout aussitôt, la chance tournait infailliblement en faveur du Grand Charles. Le personnage de Pacolet était représenté par une marionnette plus petite que les autres ; son costume n'offrait, nous dit-on, rien de particulier.

Sous le nom de *pâcolet*, on désigne encore, dans tout le pays de Liège, un talisman — ou plutôt un petit être — dont la possession assure à celui qui le soigne, la chance dans toutes les entreprises et l'argent à foison.

(¹) OUDIN. *Curiositez françoises*, p. 93. Voir aussi RABELAIS, livre II, ch. 24 fin. LE ROUX DE LINCY, le *Livre des prov. franç.*, t. II, p. 58.

*Li ci qu'a l'pâcolet sèrè tchan'leu qu'po-z-assotti, et s'poûl'rèt-i tant qu'li plairè divins 'n' mai plainte di pèces d'ôr qui r'vairont faite à faite.*¹

On entend parfois dire de quelqu'un : *il è sègnî dè pâcolet*² dans le sens de : « il est ensorcelé. » Ce qui tendrait à démontrer que le possesseur de ce talisman peut s'en servir pour opérer des maléfices.

Quoi qu'il en soit, les idées du peuple ne sont plus fort nettes sur la nature du *pâcolet*, ainsi qu'il résulte des notes puisées dans les dossiers de la Revue. Les uns disent que c'est une petite bête qu'on enferme dans une boîte et qu'il faut soigneusement nourrir (Glain et Angleur). D'autres spécifient qu'il s'agit d'une petite bête « noire », forme que prendrait le diable pour la circonstance (Vottem) et qui ressemble, ou bien à un rat (Herstal), ou à un scarabée⁽³⁾, ou bien encore à un bousier et que l'on conservait dans un étui à épingles (Wandre). Celui qui parvient à découvrir (*sic*) ce petit animal et à s'en emparer, doit lui cracher dans la bouche, puis l'enfermer dans une boîte; il est tenu de le porter sur soi, de le nourrir, et de nettoyer régulièrement le fond de la boîte, sans quoi « il est battu » (Vottem). On raconte à Chokier et dans la plupart des lieux cités, que la première bouchée de chaque repas doit lui être réservée, sinon l'on n'en sera plus maître et il disparaîtra.

On ajoute partout que grâce à ce talisman, on n'est jamais sans le sou. Un amateur de combats de coqs possédant le *pâcolet* pouvait être certain de gagner toutes les parties et d'emporter tous les paris; s'il aimait le jeu de cartes, il était sûr d'avoir chaque fois les principaux atouts en main; s'il désirait une femme, il n'avait qu'à se présenter : elle ne pouvait résister à ses charmes et devenait amoureuse à souhait. En outre, il suffisait à notre homme de demander telle ou telle besogne à son *pâcolet*, pour la voir accomplie sur l'heure — pourvu qu'il le tutoyât sur le ton d'un brutal commandement.

On disait à Liège³ : si vous avez le *pâcolet*, vous saurez tout ce qui concerne l'art mystérieux de tourner la baguette : vous découvrirez non-seulement de l'eau, mais de la marne, — et l'on sait que la marne est très utile aux fermiers pour chauler leurs terres.

Les bonnes gens de Vottem vous parleront d'un certain houilleur

(¹) « Celui qui a le *pâcolet* sera chançard au possible et puisera tant qu'il lui plaira dans une maie pleine de pièces d'ôr qui reparaitront au fur et à mesure ».

(²) *Dict. des spots*, 2^e éd., n^o 1800.

(³) *Bulletin de la Soc. Liég. de littér. wall.*, 1^{re} série, t. III, Mélanges p. 56 (art. de M. J. Stecher.)

nommé Simâl qui habitait non loin de ce village, et qui, possesseur du *pâcolet*, voyait comme par miracle la houille se détacher et se briser d'elle-même : il gagnait ainsi double journée sans se fatiguer le moins du monde.

Mais, un jour, il oublia de fournir à son protecteur les prémices de ses repas ; à son retour, et comme il passait en pleine nuit *divins 'n' basse* « dans un chemin creux », des mains invisibles lui donnèrent une bastonnade soignée, et la petite boîte fut trouvée vide. Il y avait juste vingt-quatre heures, terme de rigueur, que le *pâcolet* n'avait plus rien mangé. A partir de ce jour, tous les malheurs fondirent sur la famille du pauvre Simâl, qui dut bien regretter sa fatale négligence.

*
* *

Si le peuple conserve aujourd'hui encore le souvenir de ces légendes, il oublie de plus en plus rapidement ce qu'il croyait de la nature des choses.

On a vu que de l'avis presque général, le *pâcolet* serait une sorte de petit animal ou une petite figure du diable. On trouvera ci-après quelques documents nouveaux qui sont de nature à trancher la question, en ce sens qu'il s'agit bien du diable lui-même.

Dans ces conditions, le *pâcolet* semble dériver de l'esprit familier, le *spiritus familiaris* des anciens — sous réserve, bien entendu, du caractère que le démon a conservé en prenant la place, dans les mythes païens, d'esprits plutôt bienfaisants.

*
* *

Une dame âgée du nom de Marquet, qui faisait fréquemment visite à la maison, du temps où j'étais enfant, nous parlait fort souvent du *pâcolet* qui joua dans sa vie, s'il faut l'en croire, bien entendu, un rôle très important.

Elle connaissait même le moyen de se procurer le talisman et le voici, tel qu'elle l'a exposé.

Il vous faut, disait-elle, enterrer dans du fumier, un œuf dans lequel vous aurez introduit quelques poils de l'anus d'un cheval. Le treizième jour, à minuit, vous vous rendez à l'endroit où l'œuf est enterré et vous poussez à trois reprises le cri suivant : *Vinsse, ou n' vinsse nin?* « viens-tu ou ne viens-tu pas ? » Alors apparaît un petit diabolotin qui, après vous avoir fait signer un pacte, entre dans une petite boîte dont vous devez toujours être porteur. Une fois en

possession du *Pâcolet*, vous en tirez tout ce que vous en voulez, à condition que les choses obtenues ne demeurent pas plus de vingt quatre heures en votre possession.

La vieille Marquet affirmait que dans son jeune âge, elle avait été courtisée par un jeune homme de Bressoux, du nom de F., qui se trouvait en possession du fameux *Pâcolet*, c'est même ce qui avait été la cause de leur rupture. Voici comment elle m'a conté la chose.

Cet homme, dit-elle, avait toujours les poches pleines d'or et réussissait en tout : s'il jouait, il gagnait la partie contre tous ses adversaires; s'il allait à la pêche, tous les poissons de la rivière se donnaient rendez-vous à son hameçon. C'était un garçon très aimable et très jovial. Seulement, on avait remarqué une chose qui, à cette époque, était considérée comme un vrai crime: c'est qu'il n'allait jamais à la messe. Un jour, notre dame que l'indifférence religieuse de son amoureux peinait beaucoup, usa d'un subterfuge pour le faire entrer dans l'église de St-Remacle. L'amoureux semblait s'y être prêté de très bonne grâce, mais à peine était-il entré dans le temple qu'il fit cent contorsions et, sous couleur de violentes coliques, il s'enfuit au plus vite. C'était, me dit la vieille, à ce qu'elle apprit plus tard, le «Pâcolet» qui le pinçait, houspillait d'importance pour avoir manqué aux conventions souscrites.

Les rapports secrets entre l'amoureux et Messire Satanas, se firent jour dans une circonstance assez singulière. Un jour que l'on était tous attablés, la scène de l'église sembla se représenter pour notre amoureux : les grimaces, les contorsions recommencèrent et définitivement notre homme quitta la table pour se rendre dans une pièce voisine.

La vieille mère, chez qui des voisins obligeants, — on en a rencontré en tout temps — avaient suggéré certains soupçons sur l'origine de la fortune et de la chance exceptionnelle de son futur gendre, le suivit à pas de loup et alla se poster à une espèce d'œil-de-bœuf qui donnait dans la pièce. Voici ce qu'elle vit et entendit : L'amoureux, après s'être essuyé le front tout couvert de sueur, glissa la main dans sa poche en criant : *Awè, lais me è pâie, va, ji t' va r'nettî*, « Oui, laisse-moi en paix, va, je vais te nettoyer », retira aussitôt une petite boîte ronde qu'il ouvrit. Un diabolin de la grosseur d'un têtard en sortit vivement et se posa sur le poing de l'amoureux pendant que celui-ci tirait de la boîte quelques petites

crottes de la grosseur d'une tête d'épingle. Ce travail achevé, le diabolin sauta sur le couvercle de sa prison et commença un bourdonnement qui était, à en juger par la mine déconfite de l'amoureux, une admonestation à son adresse, pour avoir négligé des soins de propreté, au sujet desquels Messieurs les «Pâcolets», à ce qu'il paraît, ne badinent pas.

La vieille mère, aussi morte que vive, vint raconter la chose à la compagnie qui décida d'expulser l'associé du diable, ce qui fut fait incontinent.

Et c'est ainsi que furent rompues des relations que la plupart des jeunes filles de Bressoux enviaient.

La croyance au Pâcolet, il y a une bonne soixantaine d'années n'existait pas seulement dans le bas peuple. Ma mère me raconte qu'elle a connu dans sa jeunesse, un vieil officier du premier empire, du nom de Devillers, qui y ajoutait la plus grande foi. Il racontait avoir connu à l'armée un camarade qui était porteur du «Pâcolet». Comme l'amoureux de la vieille Marquet, ce militaire avait toutes les chances et toujours les poches pleines d'or. Bon camarade, il prêtait volontiers ses louis à quiconque en avait besoin, mais à la condition que ce fut pour une ribotte, car notre militaire ne pouvait jamais posséder ou laisser en possession d'autrui les choses d'origine infernale pendant un laps de temps dépassant vingt quatre heures.

Joseph LESUISSE.





UN USAGE NUPTIAL.



UN de nos plus féconds auteurs dramatiques wallons, M. Alphonse Tilkin, vient de publier la comédie-opérette ¹ dont nous avons depuis longtemps signalé l'intérêt folklorique ². Elle contient en effet bon nombre de faits traditionnels, reproduits avec toute l'exactitude désirable; et le sujet repose sur un usage curieux qui a fortement intrigué tout le monde. Lors de la mise à la scène du *Coq dè viège*, certains organes de la presse locale se sont complètement mépris à ce propos, croyant que l'usage en question était sorti tout armé d'une imagination fertile.

La pièce étant aujourd'hui publiée, j'ai profité de l'occasion pour demander à M. Tilkin quelques renseignements témoignant de l'authenticité de la tradition. Il s'est prêté de bonne grâce à cette "interview" folklorique, et il m'a répondu par la lettre suivante qu'il m'autorise à publier.

« Mon cher C...

« Voici les circonstances à la suite desquelles m'est venue l'idée de composer » l'opérette en question.

» Il y a quatre ans, je fus invité au mariage de l'un de mes meilleurs amis, » qui épousait une jeune fille de son village natal, Cerexhe-Heuseux, canton » de Fléron. Comme son nom l'indique, ce village se compose de deux » hameaux. Le marié était de Heuseux et la fiancée de Cerexhe; la fête avait » donc lieu en ce dernier endroit. C'est là que je vis, au milieu de la soirée. » danser par tous les assistants les rondes que vous publierez et dont j'ai

(¹) *Li Coq dè Viège* « Le Coq du Village », comédie-opérette en 3 actes, par A. TILKIN, musique de Léon Dressen. — Broch. in-12 de 86 p. Chez l'auteur, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liège.

(²) Voir *Wallonia*, tome 1^{er}, p. 174.

» repris la première dans *Li Coq*. C'est de là aussi que j'ai rapporté les chansons de buveurs que j'ai insérées dans les scènes du banquet, au troisième acte ¹.

» Suivant l'usage, le repas fut copieux et la séance, aussi longue que joyeuse. On se sépara vers quatre heures du matin. Le marié me proposa de loger chez ses beaux-parents. Par discrétion, je déclinai cette offre, préférant aller prendre à Jupille le train du matin, en compagnie d'un autre ami, compatriote du premier et depuis longtemps établi à Liège. Le marié me dit alors qu'il nous reconduirait jusqu'au hameau voisin. Son insistance me parut étrange, mais, de guerre lasse, j'acceptai son «petit pas de conduite», et nous nous mîmes tous trois en route.

» Arrivé à Heuseux, devant la maison de son père, le marié nous serra la main en nous disant bonsoir et, à ma grande stupéfaction, il rentra dans la maison paternelle !

» Une telle conduite était bien faite pour m'intriguer, et je ne pus m'empêcher, tout en causant avec mon compagnon, d'y faire une allusion discrète.

— » Ah ! c'est vrai, me dit-il. Vous n'êtes pas du pays. Vous ne pouvez savoir comment les choses se passent.

» Et il me dévoila le mystère.

» La tradition impose à tout nouveau marié de s'éloigner de sa femme une fois la noce finie. Généralement, on se contente de passer chastement la première nuit nuptiale. Mais quand l'époux a le courage d'allonger le répit, il donne par cela même à la jeune femme la preuve d'une haute estime et d'un respect digne de remarque. Seulement, chose singulière, la tradition n'a de force que sur toute l'étendue du territoire où elle sévit. Si les mariés s'en vont en tour de noces, la coutume tombe d'elle-même.

» A ce récit, mon compagnon ajouta des souvenirs tout-à-fait personnels et que vous trouverez sans doute intéressants.

» Comme je l'ai dit, il travaillait depuis longtemps à Liège, lorsqu'il se décida à épouser sa fiancée. Malgré ses rapports fréquents avec son village natal de Heuseux, où demeurait la belle, notre ami, devenu citadin et un peu esprit-fort, crut devoir passer outre la coutume, d'autant plus que son amour devait porter des fruits, au su de tous, dans un avenir assez prochain.

» Malgré cette circonstance, le peu de respect qu'il montra pour la coutume immémoriale, fit scandale au village. Les parents s'en émurent; on en parla de long et de large dans les villages voisins où la coutume est répandue, et notre homme essuya les reproches des uns et les brocards des autres, à trois lieues à la ronde.

» Ces détails, mon cher C... prouvent une fois de plus que les croyances du peuple sont plus fortes que tous les raisonnements possibles. C'est à ce titre que je vous les signale. Vous en userez comme du vôtre.

» Recevez, etc.

Alphonse TILKIN. »

(¹) [Ces chansons prendront place dans le travail que je prépare sur les Buveurs et Cabarets. — O. C.]

Tout en remerciant notre confrère de sa bonne obligeance, je rappellerai aux lecteurs que la croyance, sinon l'usage, qu'il cite, existe ailleurs encore qu'en ce canton de Fléron. Voici, pour le pays wallon, d'autres exemples du souvenir parfois imprécis de ce que les savants ont nommé le *trinoctium castitatis*.

M. Jos. Defrecheux a signalé qu'à Liège, certaines personnes sont persuadées que les époux gagneront sûrement le paradis s'ils passent sans amour les trois premières nuits.

Il ajoute que cette croyance faillit même produire une rupture scandaleuse entre deux familles liégeoises de tout premier rang. Le marié, foncièrement religieux, croyait fermement à la chose, et les parents de la jeune femme ignoraient les raisons de la froideur qu'il affichait et qui leur paraissait une suprême injure. Le troisième jour, tout s'expliqua : le marié voulait, par ce sacrifice, s'assurer des grâces spéciales — et le fait, ainsi présenté, est trop dans l'esprit de l'Eglise pour que l'on puisse y contredire.

M. L. Fraipont nous confirme qu'à Namur, on dit que les époux seront heureux si leur première nuit est consacrée à la Vierge. Il paraîtrait que la même croyance fut en vogue à Dinant.

A Rochefort, certaines vieilles personnes croient que l'on gagne autant de fois cent jours d'indulgence que l'on passe de nuits chastes, une fois la noce faite.

A Charleroi, l'on raconte qu'autrefois, lors des premières nuits, les mariés étaient séparés par une planche posée de champ sur toute la longueur du lit. Il est inutile de rappeler la facétie connue partout, où celui qui dépasse la planche doit payer une amende : à la fin de la semaine, les comptes des deux parties se balancent parfaitement.

Ces détails suffisent, semble-t-il, pour montrer que la croyance à l'utilité ou à la nécessité de la chasteté initiale existe dans tout le pays à l'état sporadique.

Nous devons dire que nulle part nous ne l'avons retrouvée sous la même forme qu'à Cerexhe-Heuseux. Ici, l'usage, par le fait même que la raison en est à peu près inconsciente et surtout, qu'il ne se justifie aucunement, aux yeux des gens qui le pratiquent, par une idée toute religieuse, revêt une forme vraiment primitive. A ce titre, c'est l'une des survivances les plus curieuses que l'on puisse constater en plein pays « civilisé. »

O. COLSON.





LA PUNITION D'UN IVROGNE.

LÉGENDE LIÉGEOISE.



Il était une fois un jeune homme nommé *Mam'tchawe*, qui avait l'habitude de s'enivrer chaque jour de paie. Sa grand'mère, chez qui il habitait, avait beau lui répéter : Un jour il t'arrivera malheur ! notre homme n'y pensait point et continuait à boire de plus belle.

Un jour que *Mam'tchawe* était encore *so l'houpe di guet*, il alla mettre le pied au milieu d'un tas de petits poussins, juste au-devant du cimetière. Quoi qu'il fût ivre, il ramassa les jolies bêtes, les déposa dans la bavette de son tablier et s'en revint en zigzaguant.

Quand il fut arrivé, il laissa tomber sa trouvaille au milieu de la chambre en disant : « Grand'mère, regarde donc tous mes jolis petits poussins ! »

La vieille, voyant la chose, se mit à crier qu'une *macralle* avait « joué un tour » à son garçon. Car, en effet, c'étaient des os de morts tout couverts d'araignées énormes !

Le curé, qu'on avait appelé, dit qu'il n'y avait rien à faire que d'aller reporter la fameuse trouvaille au lieu où elle avait été enlevée.

Notre ivrogne reprit donc les hideux objets dans son tablier et s'en retourna d'où il venait.

Mais à peine fut-il devant la porte du cimetière, qu'il reçut une raclée aussi formidable que surnaturelle.

Depuis ce jour, *Mam'tchawe* perdit sa mauvaise habitude et devint d'une sobriété exemplaire.

Joseph VRINDTS.





LES AVENTURES DE JÉSUS ET S^t PIERRE.

I.

Un mot d'avant-propos.



côté des chansons de miracle dont nous avons publié l'an dernier plusieurs spécimens, et des contes légendaires où Jésus, voyageant sur la terre, récompense ou punit les humains, bon nombre de petits contes à tendance ordinairement très facétieux se sont conservés et circulent partout.

Dans ces petites facéties les deux mêmes personnages reparaissent constamment, et leur caractère traditionnel a été fort bien signalé en ces termes par un de nos folkloristes avant la lettre. « Il y a, » dit-il, complète uniformité dans la manière dont nos traditions » populaires tracent le caractère de Jésus et celui de St Pierre, son » inséparable compagnon de route. L'un est un goinfre paresseux, » toujours mécontent, quand au bout de sa journée il ne trouve pas » un bon repas et un bon gîte, d'humeur parfois goguenarde, et » maraudeur comme un conscrit. L'autre est un philosophe stoïcien, » qui souffre avec une douceur évangélique les incartades du vieux » pêcheur, et se contentant de lui faire parfois sentir qu'il n'est » pas sa dupe. »¹

On verra par la suite combien tout cela est exact. Il faudrait ajouter cependant, pour être complet, que Jésus ne perd pas l'occasion de faire, à propos de certaines aventures, de la morale pour le plus grand bien de l'humanité en général et de St Pierre en particulier — qui, d'ailleurs, n'en profite pas souvent.

Mais faudra-t-il conclure de ces contes qu'ils sont l'expression

(¹) *Légendes namuroises*, par Jérôme Pimpurniaux (A. J. BORGNET). Namur, 1837, p. 214.

d'une tendance irréligieuse? Absolument pas. D'abord, ils ne sont pas nés d'hier. Le courant qui produisit ces facéties avait déjà créé chez les Anciens des récits analogues dont bon nombre figurent dans tous les classiques; et les sauvages s'amuse dans le même sens à propos de leurs dieux. Aucun peuple, en cela, n'a jamais vu malice. Ceux qui racontent ont la même bonne foi que ceux qui les écoutent. Certaines « blagues » d'après boire — et il en est de très risquées — ont-elles ôté chez quelqu'un le respect de l'autel et du prêtre? Il n'y a point là d'irrespect systématique et si quelque puriste s'étonne qu'à sa table on en soit venu là, chacun lui répondra : *N'è-ce nin po rire qu'on rèye?* et s'en ira content. Oui, c'est uniquement « pour rire » que l'on plaisante ainsi, car le rire est nécessaire au peuple et l'on rit de tout, sans contrainte, comme son arrière-pensée.

Il n'en est pas moins remarquable que le peuple ait conservé si pur, dans les contes qui vont suivre, le caractère vraiment divin du Christ. Le Jésus du peuple, les prêtres ne le récuseront certainement pas, et à ce point de vue, les contes sont tout à fait édifiants.

Quand à St Pierre, il l'a trahi — et si on lui fait payer cher sa triple renonciation, ne l'a-t-il point lui-même regrettée toute sa vie?

O. C.

II.

La tarte volée.

On djoû qui l'bon Diu esteut d'hindou so l'tèrre avou St Pire, is passît po l'Hesbaïe.

C'esteu djustumint l'samin-ne amâ l'fiesse.

Tot l'vièdje fève cowêye â fôr banâhe po cûre les dorêyes â preunes.

Saint Pire, tot passant adlez 'n' meskenne qui copinêve avou 'n' virèzènne, apparçuva podri zelles ine banse rimplêye di dorêyes.

Tem'té sûrmint dè diâle, noss vix saint lait passer l'bon Diu d'avant, hape ine dorêye dju d'ine cleûsse et l'catche dizos s'grande fraque.

Li bon Diu, qui veut tot, èl lait portant fer et n' dit nolle.

Un jour que le bon Dieu était descendu sur terre avec St Pierre, ils passèrent par la Hesbaye.

C'était justement la semaine avant « la fête ».

Tout le village faisait queue au four banal pour cuire les tartes aux prunes.

St Pierre, en passant près d'une servante qui causait avec une voisine, aperçut derrière elles un panier rempli de tartes.

Tenté sans doute du diable, notre vieux saint laisse passer le b. D. en avant, saisit une tarte *bas* d'une claie et la cache sous son long vêtement.

Le b. D., qui voit tout, le laisse cependant faire et ne dit nulle [parole].

Seûl'mint, chaque côp qu' saint Pire hagne ine bêchêye, li bon Diu l'arêne. Adon, li voleur qu'a l'boque pleinte, est oblidjî dè rêchê çou qu' 'l a d'vins po responde.

Qwand St Pire ava rêchê s' dièrin hagna, li bon Diu s' ritourna et li dèrit :

— *Saint Pire, saint Pire, qu'avez-ve rissêchê d' vosse dorêye ?*

Saint Pire dimona tot estennê, ni savant què responde.

Adon l' bon Diu, tot vèyant s' penneuse menne, et lêhant li r'pinti d'vins ses oûye, li dèrit po l' rapâfter ?

— *Saint Pire, saint Pire, allés-e dire â-z hommes qui l' pus grand saint pout toumer è fâte, mains qu'il a todîs 'n' plêce po l' pardon à costé dè r'pinti.*

« *Et vos, sou'nez-ve todîs qu'on profite râr'mint d' çou qui vint d' mâle aquîre, et qu'on djoû ou l'aute, çou qu'i vint dè l' flûte ênnê r'va-st à tabeûr ».*

Seulement, chaque fois que saint P. mord une bouchée, le bon Dieu lui adresse la parole. Alors, le voleur qui a la bouche pleine, il est obligé de cracher ce qu'il a dedans pour répondre.

Quand St Pierre eut craché sa dernière bouchée, le bon Dieu se retourna et lui dit :

— Saint Pierre, saint Pierre, qu'avez-vous retiré de votre tarte ?

Saint Pierre resta tout abasourdi, ne sachant que répondre.

Alors le bon Dieu, en voyant sa piteuse mine, et lisant le repentir dans ses yeux, lui dit pour le remettre :

— Saint Pierre, saint Pierre, allez dire aux hommes que le plus grand saint peut tomber en faute, mais qu'il y a toujours place pour le pardon à côté du repentir.

« Et vous, souvenez-vous toujours qu'on profite rarement de ce qui vient de mal-acquis, et qu'un jour ou l'autre, ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.

JOS. LESUISSE.

III.

Les faucheurs.

Un soir Jésus et St Pierre, après avoir vainement demandé à loger dans plusieurs fermes d'un village, furent accueillis par une pauvre veuve âgée qui leur donna pour souper le peu de pain qui restait dans sa huche, après quoi, elle s'excusa de n'avoir à leur offrir comme matelas qu'une gerbe de paille. Jésus la remercia et alla se coucher avec St Pierre.

Au milieu de la nuit, il éveilla son compagnon et lui dit :

— Pierre, nous devons récompenser cette femme. Allons faucher son champ.

— Mais, dit l'autre, qui aurait préféré ne pas bouger, comment voulez-vous ? le blé est en herbe !

— Il sera à point quand je le voudrai.

— Et puis, nous n'y verrons pas clair.

— La lune nous aidera.

— Nous n'avons pas de faux.

— Sans plus répondre, Jésus se leva, fit apparaître deux faux et en tendit une à S^t Pierre.

Celui-ci, mis au pied du mur, se leva à contre-cœur, prit la faux et suivit son divin Maître.

Arrivé au champ, il vit le blé bon à scier, et la lune au ciel comme un soleil.

Jésus se mit au travail et S^t Pierre, toujours ennuyé de voir sa nuit coupée, se mit à la suite et faucha tant bien que mal avec une telle ardeur qu'il suivait Jésus sur les talons, lui poussant l'herbe dans les jambes. Jésus transpirait, hors d'haleine. Il se plaignit doucement :

— Pierre, je t'en prie, ne va pas si vite.

— Bon, bon, dit l'autre.

Et il prit son temps, — sans mieux soigner son travail cependant ; au point que Jésus le voyant s'arrêter à chaque instant, finit par ne plus l'entendre faucher.

— Hé, dit-il, *filatus est Petrus?* (c'est-à-dire es-tu *filé*, es-tu parti ?)

— Mais non, dit Pierre, seulement, on ne sait comment faire. Tantôt, c'est trop bien, tantôt c'est trop mal. Et maintenant, je suis très fatigué.

— Je le vois bien, reprit Jésus, repose-toi.

Pierre, saisissant la balle au bond, laissa tomber sa faux et se coucha. Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction ! la faux se mit à faucher toute seule, posément, avec toute la perfection de celle du divin Maître lui-même.

Alors Pierre, tout marri et enfin repentant, se leva et reprit son travail, avec un tel courage qu'il eut bientôt rejoint Jésus, et qu'il fit désormais bonne besogne.

C'est depuis lors, chaque fois qu'un mauvais faucheur veut en remonter à un bon, qu'on répète : " C'est S^t Pierre et le bon Dieu. "

Conté par M. Marcel Etienne, à Florenville.

ALFRED HAROU.





CHANSON DE SOLDAT.

De bon ma- tin je me suis le- vé Et c'é- tait pour al- ler m'enga-
ger : Mon ca- pi- tai- ne, je viens pour m'enga- ger, Cho- se cer-
tai- ne, ser- vir la li- ber- té.

2.

Mais avant que de m'engager,
C'est de l'argent qu'il me faudra
[compter.
Un équipag' me faudra-t-il donner
Aussi un sabre pour mettre à mon
[côté.]

3.

Qui est la cause que je suis ici
Ce sont les filles de mon pays :
C'est ma maîtresse qui m'a voulu
[quitter,
Moi de colère, je me suis engagé.]

4.

—Reviens, reviens, mon fidèle amant,
Nous nous marierons promptement.
—Au mariage il n'y faut plus compter
Je prends pour femm' le sabre à mon
[côté.]

5.

Qui a composé cette chanson ?
Trois grenadiers de la réquisition
Etant à boire, à boire et à chanter,
Et leurs maîtresses, chacune à leur
[côté.]

Cette pièce était la chanson favorite de mon père ; il l'avait apprise alors qu'il était à l'armée.

Charles GOTHIER.



NOTES ET ENQUÊTES.

14. **Le folklore dans les journaux.** — Nous sommes heureux de constater que le folklore entre chaque jour davantage dans les goûts du public, et qu'il tient une part de plus en plus grande dans les préoccupations des wallonisants. On sait que notre liste des œuvres de littérature folklorique vient de s'augmenter d'un volume de M. Tilkin. Nous apprenons que M. J. Lesuisse met la dernière main à sa pièce l'*Avion*, « le porte-malheur » (littéralement : l'aiguillon) que nous avons annoncée l'an dernier, et où l'auteur fait revivre bon nombre de traditions liégeoises. D'un autre côté, l'on a pu remarquer dans certains journaux une ardeur méritoire en faveur de la récolte de nos traditions populaires. Un recensement rapide de ce qui s'est fait depuis quelques mois semble donc nécessaire, et nous le faisons d'autant plus volontiers que la popularité de *Wallonia* parmi les auteurs en dialecte, semble être pour quelque chose dans cette intéressante campagne.

Nous devons d'abord signaler *La Marmite* qui nous appert récemment des copèreries rimées très adroitement par M. A. Robert, sous son pseudonyme transparent de Bertholor. Le même journal continue à publier par tranches la longue et intéressante série de notes recueillies par notre collaborateur M. L. Loiseau, sur les usages et croyances de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Dans le n° du 17 juin dernier, M. L. ouvrait un concours de folklore par un article fort bien compris sur l'intérêt des traditions et l'utilité de les recueillir sans retard. Ce concours a donné des résultats relativement brillants, puisqu'un premier et un second prix ont pu être décernés. Nous publierons prochainement les curieuses légendes qui ont remporté ces distinctions méritées et qui, par leur fond poétique, ont tranché si singulièrement au milieu des facéties populaires parfois drôlettes, souvent osées, dont le public de la *Marmite* est si friand.

De son côté, le *Farceur* (de Wasmes), journal écrit tout entier dans les curieux dialectes villageois du Borinage et des environs, après avoir fait un article invitant ses amis à la récolte du folklore borain, a publié plusieurs traditions intéressantes et a eu l'idée originale d'ouvrir un concours de menteries entre tous ses lecteurs. Cette idée, reprise par *La Marmite*, a donné de part et d'autre des résultats dont nous espérons rendre compte.

Seuls les journaux liégeois, bien qu'accueillant à l'occasion des légendes ou des contes, n'ont point encore tenté une entreprise systématique.

Cela tient sans aucun doute à ce que le public du pays de Liège a acquis depuis longtemps des habitudes et des exigences plutôt littéraires.

Il reste à signaler la curieuse innovation introduite dans la presse quotidienne par un journal illustré de Bruxelles, *Le Petit Bleu*. Depuis son pre-

mier n° qui parut au début de mai de la présente année, cette feuille donne chaque jour ce qu'elle appelle un " mot de terroir „, c'est-à-dire une facétie courte et bonne (en wallon ou en flamand sans traduction), comme il s'en publie chaque jour tant d'ineptes ou d'idiotes dans la presse sous le titre de " bons mots „ ou de " mots de la fin „.

La rubrique, très soignée dans le *Petit Bleu*, a mérité dès le début le plus vif des succès.

On m'assure que des gens très graves y collaborent sous le manteau et le fait n'aurait rien d'étonnant, les " mots „ que le peuple conserve ayant presque toujours autant de vivacité que d'à-propos. Le succès de ces miettes de folklore a conduit le *Petit Bleu* à introduire récemment dans ses colonnes des " chansons de terroir „ et des " contes de terroir „ — en commençant par des extraits de *Wallonia*.

Nous félicitons de tout cœur l'intelligent journaliste qui dirige au *Petit Bleu* le département du folklore — et nous remercions notre confrère d'avoir voulu, seul parmi les journaux qui nous pillent, citer les sources à l'occasion.

15. **A propos d'un dessin.** — La patène dont nous avons publié p. 126 le dessin, dû à M. Aug. Javaux, est conservée dans le trésor des Sœurs de Notre-Dame, à Namur. M. E. REUSENS, dans ses *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2 vol. in-8°. Louvain, 1871, t. 1, p. 457, en donne la description suivante : " Dieu le Père, assis sur un siège roman sans dossier ni accoudoirs, tient une „ croix en forme de *tau*, à laquelle est attachée l'image du Sauveur; la colombe, „ symbole du Saint-Esprit, touche d'une aile la bouche du père et de l'autre „ celle du Fils. „ La patène et le calice sont l'œuvre du célèbre moine Hugo qui vivait dans le premier quart du 13^e siècle. On remarquera que ce beau symbole, dont le dessin a été fait d'après l'original, figure outre la croix en *tau*, la croix équilatérale, formée par les ailes étendues et le corps de la colombe; on peut y voir aussi la croix latine, par ce fait que le buste et la tête du Père viennent s'ajouter en tête du *tau*.
O. C.



SEPTEMBRE.



LE JEU DE L'ANIMAL DÉCAPITÉ

I.

Le jugement de l'oie.

A GREZ-DOICEAU, CANTON DE WAVRE.

Grez-Doiceau est un joli bourg du Brabant wallon, agréablement situé dans une charmante vallée qu'arrose le Train, affluent de la Dyle. De temps immémorial, la Société de Jeunesse y organise, le second jour de la grande kermesse annuelle, c'est-à-dire le lundi après le dernier dimanche du mois d'août, un divertissement curieux appelé la " course de l'oie " .

Voici comment le jeu se pratiquait anciennement.

Le jour consacré, vers trois heures de l'après midi, une foule nombreuse venue de la localité et des villages voisins pour *aller vèie couru l'auwe*, pour *aller au couradje d'auwe*, se réunissait dans une prairie dite « la Violette », où à quelques mètres de distance l'une de l'autre, deux grandes perches étaient fichées en terre; à une corde qui réunissait leurs extrémités supérieures une oie vivante était suspendue par les pattes.

Tout près, sur un tréteau quelconque, tonneau, char, etc., s'installait un loustic, personnage comique, maquillé, travesti ou grimé, toujours singulièrement accoutré et jouant le double rôle de ministère ou accusateur public et de juge; il composait à lui seul un tribunal sans appel. D'un ton grave et solennel, en pur wallon, il commençait par rappeler, en les exagérant, toutes les calamités dont la commune de Grez avait été frappée dans le cours de l'année : sécheresse, orages, grêle, inondations, vols, rapines, méfaits et sinistres marquants, et principalement tous les événements préjudiciables au cultivateur.

L'oie était alors dénoncée comme le mauvais génie cause de tous

ces malheurs et vouée à l'exécration populaire; assimilée à l'âne de la fable, c'était la pelée, la galeuse " d'où venait tout le mal;

Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait. „

Et le juge condamnait l'oiseau émissaire à la peine capitale.

Après cet exorde emphatique, l'accusateur exhibait de grandes feuilles de papier sur lesquelles apparaissaient des dessins au charbon de bois, caricatures, charges grotesques et bouffonnes, représentant des personnes connues et les scènes comiques, les farces burlesques dans lesquelles elles avaient joué un rôle ridicule ou honteux, ou dont elles avaient été les victimes ou les dupes confuses.

L'oie était encore rendue responsable de chacun de ces faits malencontreux et pour chacun d'eux, quelque anodins qu'ils fussent, le juge prononçait la *sentence* suprême contre la pauvre bête.

De là l'appellation de " sentence de l'oie „ donnée à cette partie du divertissement, laquelle en était aussi la principale, la plus récréative, la seule qui eût suffi à attirer la foule.

* * *

C'est dans ces narrations que le talent de l'orateur se donnait libre carrière. Nous avons dit que c'était un loustic, un original connu par sa verve féconde et railleuse, sachant manier l'ironie avec un art admirable, jamais à court de traits d'esprit, de bons mots, de réflexions tantôt naïves, tantôt malicieuses, parfois gauloises captivant l'attention de son nombreux auditoire autant par le fond du sujet que par les drôleries du langage et du geste.

Dans ses contes, l'accusateur n'avait garde de nommer d'abord les acteurs; mais il faisait leurs portraits si ressemblants, ses allusions étaient si transparentes que toujours on les reconnaissait. S'il craignait d'ailleurs que le public ne se méprit sur l'identité de ses personnages, il terminait par ce cliché : « Nous ne dirons pas à qui c'est arrivé, mais ce n'est toutefois pas à un tel (et il citait le nom propre).

Le fond de ces récits était toujours vrai, mais comme l'orateur savait les amplifier, les broder, les charger pour les rendre intéressants! D'ordinaire, il commençait par exalter le héros de l'aventure en lui prêtant les plus extraordinaires qualités, et il entrait à cet égard dans des détails menus et précis, souvent piquants; puis quand il avait excité à un haut degré l'admiration

générale, il racontait tout simplement une grosse sottise, une bévue niaise dont le personnage dépeint avait été le héros. Celui-ci porté aux nues d'abord dans un panégyrique plein d'hyperboles tombait d'un coup dans le ridicule le plus pitoyable. Chute lamentable qui faisait se tordre le public dans une hilarité folle, aussi bruyante que générale, entrecoupée de lazzis, de cris et de propos provoqués par les circonstances du récit.

*
* *

La sentence enfin terminée, les membres de la jeunesse, à cheval, courraient l'oie; armés de pistolets chargés à blanc et bourrés de papier ils passaient à la file, au galop ou au trot, entre les deux perches et tiraient dans le cou à la victime expiatoire. Celui qui lui détachait la tête était proclamé vainqueur; porteur de son trophée, il fuyait dans la plaine poursuivi par ses rivaux; quand ceux-ci le rejoignaient, ce qui arrivait toujours, l'oie devait être mangée en commun par tous les couples de la société le jeudi suivant. Repas bien frugal puisqu'à la volaille on ajoutait seulement deux pains et deux grandes tartes; mais en ces temps de mœurs simples et de goûts modestes on se réunissait plutôt pour s'amuser, chanter, danser, rire et boire que pour se lester l'estomac.

Quant au vainqueur, il ne recevait d'autre récompense que l'ovation qui saluait son succès; il devait même donner un pour-boire aux musiciens (car un orchestre payé par la Société prêtait son concours à la réjouissance).

*
* *

L'usage que nous venons de décrire a subi avec le temps diverses modifications : la course se fit quelquefois à pied, le boniment ou sentence s'accourcit, l'accusation générale relative aux calamités fut supprimée, le jeu se pratiqua dans le chemin longeant la plaine, les fusils furent employés concurremment avec les pistolets, l'oie fut tuée avant d'être suspendue; aux bourres de papier on ajouta des morceaux de corde, de fil de fer ou autres matières destinées à rendre les coups de feu plus opératoires.

Il est à noter que la même coutume a jadis existé dans les communes voisines de Grez-Doiceau; mais son souvenir même y a disparu complètement depuis longtemps.

On nous signale cependant qu'à Chaumont-Gistout et à Corroy-le-Grand, autres villages du pays de Wavre, les armes à feu n'étaient

pas employées : le cou de l'oie était enduit de savon et les joueurs essayaient de l'arracher en le tirant de la main. On conçoit que cette variante n'avait rien de savoureux. ¹

De nos jours, la course de l'oie n'est plus organisée qu'irrégulièrement et la sentence a perdu beaucoup de son intérêt.

C.-J. SCHÉPERS.

II.

Quelques « festivités » publiques.

1. — AU PAYS DE WAVRE.

Autrefois, le mardi de la fête paroissiale — le lendemain du jour où l'on courrait l'oie — se pratiquait en nos villages le jeu dit décollation ou abatage du coq.

Voici quelques détails sur cette coutume, telle que je l'ai vue maintes fois à Grez-Doiceau dans ma jeunesse.

Au jour fixé, on attachait par le cou un coq vivant, à un pieu fiché verticalement dans le sol. Les joueurs membres de la Société de Jeunesse, placés à une distance fixée et invariable, étaient armés de gros bâtons (piquets) d'environ septante centimètres de longueur qu'à tour de rôle ils lançaient, en les faisant tourner, dans la direction du but; chaque homme jouait trois coups consécutifs.

Celui qui parvenait à décoller la pauvre bête était proclamé vainqueur et ne recevait d'autre récompense que l'ovation des spectateurs; le plus souvent un morceau de musique était exécuté en son honneur et il donnait un pourboire aux musiciens.

Il va de soi que les joueurs n'étaient pas toujours assez adroits pour toucher le cou; il arrivait fréquemment qu'avant que la tête fût séparée du tronc, celui-ci était meurtri, écrasé, broyé contre le pieu.

Le coq abattu se mangeait avec l'oie, pendant le repas dont nous avons parlé plus haut.

Actuellement, la kermesse de Grez ne se prolongeant plus jusqu'au mardi, le coq est abattu le jeudi suivant, et encore l'usage n'est-il plus régulier, pas plus que dans les environs; il se passe quelquefois plusieurs années sans qu'on le pratique.

(¹) [La même variante, nous dit M. J. Macar, se retrouvait à Pousset (lez Waremme) : le cou de la bête était huilé. Celui des coureurs montés qui réussissait à l'arracher à la main, était proclamé « roi ». Il choisissait sa « reine » et payait à boire à tout le monde. — O. C.]

L'animal n'est plus pendu vivant et il est attaché par les pattes.

Nous nous rappelons avoir vu, il y a une trentaine d'années, qu'on enivrait le coq, avant de le fixer au pieu, en lui faisant ingurgiter de force deux ou trois petits verre de genièvre.

Anciennement, les membres de la Jeunesse participaient gratuitement à l'abatage du coq (en wallon local on dit : *taper le coq*); les étrangers y étaient admis moyennant le paiement d'une faible " mise „ (dix centimes, croyons-nous); aujourd'hui le divertissement est réservé exclusivement aux membres de la Jeunesse, et il est resté gratuit.

Il y a quelques localités où tous les joueurs doivent de même payer une " mise „.

Dans quelques communes voisines de Grez, on *tape* aussi le coq à l'occasion de la fête communale; dans plusieurs villages notamment à Tourinnes S'-Lambert, nous dit-on, la victime est encore attachée vivante, grâce à l'indifférence des autorités; mais dans d'autres endroits, on l'append par le cou après l'avoir tuée.

Dans certaines localités, après que chaque joueur avait joué une " mise „, c'est-à-dire lancé trois bâtons, si le coq n'était pas décollé on raccourcissait la distance d'un pas; après la seconde " mise „ et les suivantes on faisait encore de même, s'il y avait lieu.

A Chapelle S'-Laurent, le jeu est une variante remarquable de celui que nous venons de décrire. Le coq, tué, est enfoui dans la terre, le cou et la tête émergeant; les joueurs, un bandeau sur les yeux et une faucille en main, s'évertuent à décapiter la bête ¹.

C.-J. S.

2. — AU PAYS DE LIÈGE.

La coutume de décapiter l'oie ou le coq se pratiquait lors de la fête paroissiale dans différents quartiers de Liège, et faisait partie de la série des « festivités » qu'organise obligatoirement la jeunesse en cette occasion.

Le jeudi de la fête, au quartier de S^c-Marguerite, une corde était tendue, à hauteur d'homme, sur toute la largeur de la place des

(¹) [Notre ami M. Alb. Robert a vu maintes fois, dans son enfance, mettre au concours, à la fête de Bouvignes (Dinant), un exercice analogue. Il s'agissait d'écraser, à l'aide d'une perche dont on frappait, la tête d'un coq vivant, enterré à peu près complètement au milieu de la place publique. Les joueurs avaient les yeux bandés, ce qui compliquait singulièrement le cruel supplice de la bête. — O. C.]

Arzis. Un coq lié par les pattes était attaché au milieu de la corde. Les amateurs, à qui l'on bandait les yeux, se plaçaient à tour de rôle à vingt pas de ce but, puis avançaient, tenant en main un sabre bien affilé, à l'aide duquel ils tâchaient de décapiter l'animal par des coups dirigés à l'aveuglette ¹.

Dans la cour S^{te}-Claire, à la fête de la paroisse S^t-Servais, la mise en scène était toute différente. Le coq, tué d'avance, était appendu par les pattes; son corps était protégé par un panier attaché également à la corde; mais la tête et le cou de l'oiseau dépassaient par dessous, au travers d'un trou du panier. Tout l'appareil était suspendu à environ 2 mètres du sol. Il s'agissait pour le joueur, de décapiter l'animal à l'aide de ces grands ciseaux dont on se sert pour raccourcir les haies. Les joueurs avaient les yeux bandés. Généralement, pour attirer les amateurs dont les maladresses involontaires devaient égayer l'assistance, on offrait au vainqueur une somme d'argent, un jambon ou tout autre objet, comme au jeu du mât-de-cocagne. En tous cas, le gagnant emportait le volatile qu'il avait décapité et s'en faisait un régal. Les frais étaient supportés par la jeunesse. Ce jeu n'était pas seulement connu à Liège; il se pratiquait également, le lundi ou le mardi de la fête, à titre de divertissement public, dans une foule d'autres lieux. A Verviers ² et à Malmédy ³ nous retrouvons l'usage de bander les yeux aux amateurs et de placer le volatile dans un panier sans fond; dans la première de ces villes il s'agissait de décapiter le coq à l'aide de cisailles; dans l'autre, on tâchait de décapiter l'oiseau à coups de sabre — et c'est de la même manière que l'on a procédé avec un coq à Engis, le 1^{er} octobre dernier. On voit que, suivant les lieux, les mêmes détails se combinaient de manières différentes.

Dans la paroisse S^t-Pholien à Liège, on jouait concurremment, vers 1860, deux exercices assez différents. Sur la place publique, c'était, avec un coq, la même fête qu'à la cour S^{te}-Claire. Ensuite, dans un cabaret bien connu, *amon Lambert Deltour*, le tenancier

(¹) Em. GÉRARD. *Le faubourg S^{te}-Mar écrite*, dans *Bull. de la Société liégeoise de littérature wall.* 2^e série, t. XI, p. 233. — M. Schépers nous dit qu'à Braine-l'Alleu I, le jeu s'est pratiqué de la même manière. Les dames prenaient part à cette joute, dont l'usage s'est perdu depuis une trentaine d'années.

(²) Voir *Li Spirou*, 2^e année, n^o 23. — M. A. Fassin confirme que la coutume se pratiquait encore, il y a six ou sept ans, à la fête de Stembert.

(³) Voir *M. Lusine*, tome IV, colonne 327-9.

organisait un concours où il fallait « taper à l'oie », c'est-à-dire que les amateurs essayaient de décapiter une oie vivante, à l'aide de barres de fer qu'ils lançaient tour à tour d'un point déterminé.

Le jeu de « taper à l'oie » est devenu, à titre de jeu d'adresse, tout à fait populaire dans le pays entier ¹. On ne le joue que dans les cabarets. Mais il est des villages, tels que Ans, Glain, Alleur, Chênée, Vaux-sous-Chèvremont, etc. où on ne le pratique qu'à l'occasion de la fête paroissiale. Il importe, en outre, de remarquer que partout ailleurs, il reprend chaque année son entière vitalité, par la même occasion, où l'on organise des parties monstres qui obtiennent toujours le plus grand des succès. On joue avec acharnement pendant plusieurs jours consécutifs jusqu'au milieu de la nuit, à la lueur des torches.

Un détail montrera que dans certains cantons le souvenir de la date consacrée n'est pas encore sorti des traditions. A Xhendremael et aux environs, où le jeu privé du tir à l'oie est très répandu et se joue presque tous les dimanches, on organise le lundi de la fête une curieuse jôûte pour dames. Celles-ci, les yeux bandés, sont conduites à tour de rôle devant une roue garnie de volailles tuées; puis, après leur avoir fait toucher de la barre une des bêtes suspendues, on leur fait tourner trois tours sur place et on les invite à frapper pour trancher d'un seul coup les deux pattes de la bête.

Ce jeu s'appelle — couper la tête au coq ².

O. COLSON.

(¹) On lira ci-après une description complète de ce jeu, due à M. Auguste Déom. On sait que MM. Déom frères ont exploité la scène du tir à l'oie dans une œuvre théâtrale importante, *Les bouteû-foû*, tableau naturaliste en 3 actes, publié en 1891 et dont le *Bull. de la Soc. de littér. wall.* 2^e série, t. XVI, a donné des extraits du plus haut intérêt.

(²) Extrait de *la Meuse*, n^o du 6 janvier 1894, confirmé pour le village de Poussel par M. J. Macar.



III.

Un jeu de cabaret.



On ne se rappelle point avoir vu employer le coq pour le jeu que nous allons décrire et qui se nomme d'ailleurs *li djetteye à l'âve*. On dit *djetter* ou *taper à l'âve*, et l'oie employée ne se nomme jamais autrement que *li djâr* : qu'il s'agisse d'un oiseau mâle ou femelle, on disait du joueur qui l'avait décapiaté : *c'è lu qu'a gangnê l'djâr* : « c'est lui qui a gagné le jars », parce qu'aussi bien, le joueur adroit emportait l'animal.

Le jeu a subi quelques modifications dont nous parlerons plus loin. Mais il se pratique toujours, à présent comme autrefois, chez un cabaretier qui possède, dans son jardin ou dans sa cour, les installations spéciales de rigueur.

A l'extrémité d'un terrain rectangulaire d'environ vingt mètres sur cinq, au sol bien battu, on voit ' « la tête du jeu » *li tiesse dè djeu*, limitée au fond par une demi-circonférence de pieux solidement enfoncés dans le sol et réunis par des branches d'arbres entrelacées. A 1 m. 50 environ de ce fond sont plantés deux autres pieux plus gros, à section carrée de 15 à 20 centimètres de côté. Au sommet de chacun de ces deux pieux, à une hauteur de 1 m. 20 du sol, est planté solidement ou boulonné sur la face antérieure *li herpai* ou *li griffe*, sorte de barre de fer recourbée en avant et divisée en forme de fourche à deux dents. C'est dans l'ouverture que l'on plaçait la tête de l'oie et, pour que celle-ci ne pût sortir, on introduisait dans des trous placés en travers des deux pointes, une penne de l'animal.

Quand on *djette ine patte di pourçai*, c'est également entre les deux dents de la griffe qu'on insère la patte du porc ou du demi-porc qu'il s'agit de détacher.

A Liège, actuellement, ni l'oie ni le porc ne sont plus appendus, mais la griffe conserve absolument la même conformation. Ces animaux sont remplacés par un *blocaï*, petit bloc en bois ferré et allongé, de 25 à 30 centimètres, suspendu à la griffe par une corde de grosse filasse nommée *bidaur*.

(¹) Ces détails figurent dans la lettrine O que M. Donnay a dessinée d'après des indications authentiques.

Concuremment au *herpai* ou *griffe*, on emploie également, dans certains villages de Hesbaye, une roue, posée horizontalement au haut du pieu, mobile sur un pivot solidement fixé à la place de la griffe. A chaque rayon de la roue, vers la périphérie, était pendu soit l'oie, soit le porc, et actuellement *li blocai*.

Il s'agit, dans tous les cas, pour le joueur, de détacher les blocs en brisant la filasse qui les soutient. Ce résultat est obtenu à l'aide d'une barre en acier lancée horizontalement et qui vient scier la filasse : l'objet suspendu tombe à terre et le joueur l'échange contre le prix déterminé d'avance.

La barre, qu'on nomme *cèle*¹, est à section carrée; les faces ne peuvent être évidées, ce qui donnerait trop de tranchant à l'arête. Sa longueur doit être de vingt-cinq pouces de Liège, soit environ 1 m.20. Elle est parfois garnie d'une poignée en bois. Les *cèles* pèsent ordinairement de 2 à 4 kilogrammes; on en connaît dont le poids atteint sept kilos. Sur ce point toute latitude est laissée aux amateurs, car chaque *cèle* est la propriété d'un joueur déterminé qui l'emporte avec lui et qui peut la prêter à des camarades pendant le jeu.

Avant de commencer la partie, les joueurs déterminent leur ordre de début de la manière suivante.

Ils se réunissent en rond, face à l'intérieur; l'un deux baisse la tête et la place entre les jambes du second pour assurer qu'il ne verra rien. Le second frappe en cadence sur son dos pendant que tout le monde répète la formulette :

Boum ! bouboum !

So li stocai,

Djambe di bwè

N'è nin d'ohai.

Boum ! bouboum !

Sur le bloc,

Jambe de bois

N'est pas d'os.

L'opérateur demande alors : *Quibin sor lu* « combien sur celui-là ? » et, ce disant, il étend la main vers un troisième joueur quelconque. Celui qui est courbé dit un nombre à son goût et reprend sa place. A partir du joueur désigné, l'on compte alors, en tournant comme les aiguilles d'une montre : Jean, un; Pierre, deux; Louis, trois; et ainsi de suite. Celui qui obtient le chiffre indiqué prendra le n° 1 pour la partie. Les autres le suivront par ordre. Mais, pour éviter

(¹) On connaît le verbe *céler*, lancer un objet long de manière qu'il tournoie, après qu'on a visé en étendant l'objet horizontalement vers le but.

toute erreur ou tromperie, le n° d'ordre de chacun est inscrit à la craie sur la pointe de son sabot du pied droit.

Actuellement, ce procédé tout primitif est presque toujours remplacé par un tirage au sort.

La partie se joue de différentes manières. Les prix sont tantôt décernés pour un bloc détaché, tantôt pour plusieurs, selon l'importance même du concours, et le désir que le cabaretier peut avoir de retenir le plus longtemps possible les joueurs, au plus grand avantage de sa caisse. Cette raison explique pourquoi certains concours, compliqués de difficultés incroyables, durent parfois plusieurs jours.

Le plus souvent, les joueurs peuvent acheter un nombre quelconque de *mises*, en remettant autant de fois l'enjeu convenu au cabaretier ou à la masse. Chaque *mise* donne droit à un coup de *céle*. Mais si les joueurs organisent la partie entre eux, ou si le concours n'est pas important, ils ont le droit, avec une *mise*, de *céler* à tour de rôle jusqu'à ce que tous les *blocais* soient détachés.

Pour qu'un coup soit valable, il faut qu'il ait été porté d'une distance convenue; celle-ci est ordinairement de 6 à 10 mètres minimum. Les joueurs peuvent se reculer à leur convenance pour chercher la longueur qui leur convient le mieux; mais ils ne peuvent en aucun cas raccourcir la distance, qui se nomme *li tape*.

Il faut en outre que *li céle*, après avoir décrit en l'air un tour ou un tour et demi, vienne frôler la griffe, poignée en l'air, de sorte que l'arête de la barre scie la corde. Autrement dit, il faut que toute la force, à l'arrivée, se porte en biais vers le bas. Sinon, le coup ne compte pas, quel qu'en soit le résultat, et le joueur n'a pas le droit de recommencer.

On cite des amateurs qui ont enlevé d'un seul coup de *céle*, au jeu de la roue, deux ou trois *blocais*. Ce sont là des faits extraordinaires, dont on parle longtemps dans les *djettreyes*.

Aujourd'hui, l'organisation des concours est portée à la connaissance du public par des affiches indiquant le détail des prix offerts par le cabaretier. Voici, par exemple, le texte d'une affiche que l'on nous a communiquée; ce texte est en grande partie stéréotypé.

Tels jours [un samedi et le dimanche suivant], à 7 heures du soir, à l'occasion de la fête de St-N.... on jettera une roue d'oies chez un tel.

1^{er} prix, pour trois blocs : un gros jambon.

2^e prix, pour deux blocs : un jambon.

3^e prix, pour un bloc : un magnifique lapin.

4^e prix, pour « la belle » : une bouteille de genièvre.

RÈGLEMENT. — Les objets sont visibles au local, telle rue, tel n^o. Chaque mise coûte un franc. Au besoin, le concours se continuera le lundi. Il y aura des poules¹ au gré des amateurs. Les contestations se régleront comme de coutume. Le propriétaire se réserve tous droits [*sous-entendu* : contre les perturbateurs].

Dans un journal liégeois, *la Meuse*, n^o du 6 janvier dernier, nous lisons ce qui suit :

« En Hesbaye, le jeu de la roue est très répandu et a lieu toute l'année, le dimanche principalement, à Corswarem, Oleye, Momalle, Oreye, Xhendremael, Bierset, et surtout dans les villages habités par les ouvriers paveurs : Grandville, Bergilers, Lens-sur-Geer, Lantremange, etc. Les paveurs, habitués à manier le levier de fer et des objets lourds, sont fort habiles à lancer la *cêle*.

» En hiver, quelques concours ont également lieu à Bellaire, Queue-du-Bois, Retinne, Jupille, Saive, Herstal, Wandre, etc.

» Les concours commencent d'habitude vers midi. Les enjeux² sont presque toujours des oies, des canards, des porcs et surtout des dindons. Ces animaux sont pour la plupart vivants et contenus dans des paniers, mais ils ne sont pas attachés à la roue ou au *herpai*. Le gagnant augmente sa basse-cour des animaux qui lui sont échus ou ils servent à organiser des festins.

« L'enjeu est souvent représenté par un couple, mâle et femelle, des dindons, par exemple, soit une valeur de quinze francs pour une partie engagée. C'est le propriétaire de l'établissement qui fournit les volatiles, trouvant par là le moyen d'achalander son café.

» Lorsqu'on joue des animaux tués, moutons, cochons, oiseaux de basse-cour, ils sont suspendus à la roue, en guise de blocs. Certains cochons gras offerts en prix valent jusqu'à 125 francs. L'animal étant suspendu par les deux pattes, le joueur qui ne réussit qu'à couper une patte a droit à la moitié de la bête. Pour abattre un cochon d'un coup de *cêle*, il faut être d'une force extraordinaire.

» Afin de montrer l'engouement des habitants de certains villages

(¹) *Fer 'n' poïe* : « faire une poule », c'est organiser, à la disposition des amateurs, sans obligation pour aucun, un concours supplémentaire. L'enjeu, les prix ou conditions sont réglés d'un commun accord par les adhérents, ou bien par le cabaretier qui a intérêt à faire remuer le plus d'argent possible dans son cabaret. On fait souvent des « poules » aux jeux de quilles, aux combats de coqs, aux concours de pigeons, etc.

(²) L'auteur veut sans doute dire « les prix » à remporter.

pour ce jeu, signalons qu'à Oleye, chez M. Mignolet, on a joué en une séance jusqu'à dix-huit moutons; chez M. Stas et chez M. Closset, à Corswarem, il y a foule à chaque réunion le dimanche et les enjeux sont toujours très importants. »

On voit par ces détails que le jeu de tirer l'oie ne semble pas devoir disparaître de si tôt. Les transformations profondes qu'il a subies sans rien perdre de son intérêt pour le peuple, montrent qu'au contraire, le caractère violent de cet exercice d'adresse suffira pour lui assurer longtemps encore la popularité la plus complète.

Auguste DEOM.

IV.

NOTE.

On a de bonnes raisons pour croire que la coutume de décapiter une oie ou un coq soit vivant, soit tué d'avance, ou de détacher l'objet qui est venu remplacer l'animal à une époque relativement récente — que cette coutume, disons-nous, se rattachait autrefois à une fête païenne dont la parodie solennelle de Grez-Doiceau n'est qu'une survivance peu atténuée.

L'époque où tous ces jeux de l'oie et du coq se retrouvent dans leur entière vitalité, c'est-à-dire la fin d'août, le courant de septembre et d'octobre, indique à l'évidence qu'il s'agit des fêtes antiques de la moisson — dont les kermesses de partout ne sont d'ailleurs qu'un dérivé. L'importance de ces fêtes païennes n'est pas difficile à inférer de l'influence prépondérante qu'ont dû avoir de tous temps sur la vie rurale les principaux événements agricoles.

Avant de se rendre compte de la manière dont une fête comme celle-là a pu revêtir avec le temps des caractères aussi singuliers qu'à Grez-Doiceau, il faut savoir que primitivement, la partie importante des fêtes du peuple n'était pas seulement des actes de culte. Outre que l'occasion était exceptionnellement favorable aux transactions commerciales, on y voyait également une réunion où l'on pouvait facilement régler les affaires juridiques. Les actes de commerce et de droit que l'on pratiquait en ce jour sacré, se trouvaient ainsi placés sous l'égide de la divinité, et des sacrifices solennels avaient pour effet d'engager la protection du dieu sur l'ensemble et sur chacune de ces pratiques diverses.

Or, les solennités chrétiennes vinrent tout naturellement se poser aux dates déjà consacrées par le peuple et l'on chercha, dès le principe, à substituer directement les rites chrétiens aux rites païens. Seulement, étant donné les circonstances peu édifiantes qui accompagnaient les fêtes du paganisme, l'Eglise voulut écarter les influences profanes, et elle accorda le concours de son influence à la transformation progressive de tout ce qu'elle ne pouvait supprimer.

Si l'on passe outre les cas où la partie profane, trop peu caractérisée, disparut rapidement, pour ainsi dire d'elle-même, on observe le plus souvent qu'un sacrifice fut remplacé par son simulacre, la partie juridique fut tournée en parodie, et les rites ne survécurent que sous forme de superstitions aveuglément conservées dans leur forme, bien que d'application désormais absurde.

C'est ainsi qu'à Grez-Doiceau, le jugement a pu se reporter sur l'oie, et le sacrifice, devenir l'objet d'une joute.

De l'avis de plusieurs savants, notamment Mannhardt, Simrock et Lippert, qui ont observé en Allemagne les mêmes réjouissances qu'ici, la décapitation du coq doit être considérée comme un sacrifice de remerciement offert aux divinités qui président à la végétation et à la moisson ¹.

La substitution de l'oie au coq provient d'un rite analogue. L'oie était également un animal sacré. Un certain nombre de monuments figurés la représentent comme l'oiseau de St-Martin, et l'on sait que ce personnage chrétien remplaça longtemps dans l'esprit du peuple un dieu du paganisme auquel l'oie devait être régulièrement associée.

On conçoit qu'à l'époque où l'on ne comprit plus le sens mythologique particulier de ces deux oiseaux, ils purent se remplacer d'autant plus facilement que la fête de la moisson et celle de St-Martin (12 nov.) sont l'une et l'autre automnales.

En Allemagne, on alla même plus loin. L'exercice ne se borna ni au coq ni à l'oie : le canard, le paon (celui-ci surtout au XVIII^e siècle), le porc lui-même devinrent les héros de ce jeu cruel ². En Moravie, on coupait de même la tête à un canard ou à un mouton ³.

Le repas qu'on fait actuellement encore en certains lieux entre les jouteurs et auquel sert l'oie ou le coq décapité par eux, doit être considéré lui-même comme un détail primitif. Cela est vrai certainement pour l'oie, que l'on mangeait en famille la veille de la St-Martin dans tout le N.-O. de l'Europe et qui était à cette occasion l'objet d'un grand nombre de croyances superstitieuses. On comprendra d'ailleurs qu'en général celui qui s'incorporait les dépouilles de l'être sacrifié, accomplissait un acte éminemment propitiatoire.

Quant au jugement qui, à Grez-Doiceau, par exemple, se présente comme une simple préparation au décollement de l'oie, il ne peut être considéré,

(1) L'intervention du coq dans la réjouissance qu'on fait à la rentrée du dernier char de la moisson (voir *Wallonia*, II, 406) doit être également un reste des rites païens qui avaient lieu à la même époque.

(2) LIPPERT, *Volksglaube und Volksbrauch*. (Berl. 1882) p. 638, 636. Cf. aussi GITTÉE, *Le Coq et la Poule*, dans *Rev. de Belgique*, a. 1889.

(3) STSIL, *Moravské narodní písně* (Brünn, 1868, p. 719) cité par Mélusine IV, col. 502-3. — Pour le mouton (à Malmédy), voir aussi Mélusine IV, 330. — Remarquons que le canard, en Moravie, était enfoncé dans le sol de manière qu'on ne voie que sa tête, et les jouteurs avaient les yeux bandés — absolument comme à Bouvignes. (Voir ci-dessus p. 173, note).

suivant l'opinion de Lippert, établie sur des cas analogues, que comme le souvenir de la partie juridique autrefois officielle.

Et maintenant, l'on ne doit point s'étonner des formes facétieuses que revêt cette partie de la fête, non plus que de l'étalage fait en cette occasion des ridicules et travers de chacun. Ce genre de parodie est tout à fait dans le goût populaire. L'acte juridique ayant perdu son caractère officiel, rien n'était plus naturel que de lui appliquer les dehors que le peuple donne encore à ses satires publiques. Les *pasquilles* populaires dans le Hainaut, le jugement du Pâté au pays de Chimay¹; la coutume connue partout de promener sur l'âne un personnage qui figure le mari trompé et à qui l'on fait subir un jugement burlesque; l'usage plus récent de placarder nuitamment des affiches où les ridicules de quelqu'un sont passés en revue sous des formes naïvement et archaïquement juridiques; — tout cela témoigne d'un système général dont profita, pour se maintenir, le souvenir des jugements officiels de la fête païenne.

L'usage de parodier des actes essentiels que l'on ne comprend plus est tout-à-fait banal en folklore. Il se retrouve d'ailleurs chez les enfants. Qui ne se rappelle avoir joué consciencieusement, dans son enfance, au curé ou à la sage-femme? Aucun enfant ne l'oserait pourtant s'il avait conscience de l'espèce de sacrilège et de certains genres d'immoralité inhérentes à des jeux pareils. Le bambin ou la bambine qui y jouent ne font qu'obéir à de puissants instincts d'observation et d'imitation; de même, le paysan qui joue les justiciers continue à faire à sa manière ce qui se pratiquait autrefois. Si ces parodies ont quelque chose d'étrange ou de répréhensible, les paysans ne le savent plus et les enfants ne le savent pas encore. Cela revient au même.

Quelques mots, à présent, sur la joute qui, elle, se retrouve par tous les lieux qui ont été cités dans les articles précédents

J'ai publié ailleurs², qu'à Malmédy les enfants pratiquent, vers l'époque de la kermesse, un petit jeu dans lequel on *make one ourtèye* "tape une ortie"³, de même que leurs pères jouent à *makî* une oie, un jambon ou une patte de mouton.

Dans un grand nombre d'écoles⁴ on joue un jeu qui consiste à aller, les yeux fermés, couper à l'aide de ciseaux, une ficelle qui soutient un objet lourd. Il en résulte une joute et le gagnant emporte l'objet qu'il a eu la chance de faire tomber. Le jeu, populaire à nos fêtes, où l'on suspend une poterie qu'il s'agit d'abattre à l'aveuglette avec un bâton — et l'usage de couper la tête à l'oie ou au coq à l'aide de cisailles, d'un sabre, ou d'une barre de fer, sont des analogues bien connus.

(1) Jules LEMOINE, le *Folklore au pays wallon*, Gand, 1892, p. 25-28.

(2) *Questionnaire des enfantines et jeux et du blason populaire*. Liège, 1891, n° 1316.

(3) Il s'agit d'une branche de lamier blanc, plante qu'on nomme partout « ortie blanche. »

(4) SEIDEL, *Spiele im Freien*. Leipzig, 1883, p. 42; DOCK, *les Jeux scolaires*, nouv. éd. Namur, 1894, p. 38, nos 9-10.

Ces exercices d'adresse sont trop voisins de celui qui consiste à découvrir un objet caché pour n'être pas tout aussi primitifs.

Or, pour en finir avec notre sujet, une fois perdue la raison du sacrifice, cette joute éminemment récréative s'indiquait tout naturellement pour concourir aux esbaudissements populaires, tout en justifiant le maintien d'un usage qui ne pouvait disparaître subitement.

En résumé, de même qu'un genre de facéties a servi à conserver les pratiques juridiques, de même un genre d'exercice d'adresse a perpétué jusqu'à nos jours le sacrifice du coq et de l'oie.

Les détails de la fête de Grez s'expliquent donc fort naturellement par le besoin invincible que ressent le peuple de ne laisser perdre aucun détail extérieur de ses traditions séculaires. Lorsque l'idée qui en faisait la justification vient à ne plus être connue, il ajoute à ces pratiques traditionnelles telle interprétation ou telle application nouvelle, ou tel détail repris dans quelque autre domaine de ses mœurs et coutumes.

Les vieux usages ne s'en vont pas. Rien ne se perd, tout se transforme. Et si telle miette folklorique semble étrange au curieux d'aujourd'hui, il suffit d'ordinaire de chercher, selon le mot de De Brosses, " s'il n'arrive pas encore quelque part sous nos yeux quelque chose d'à peu près pareil. „

Il est bien rare par ce système que le tout ne s'explique.

C'est ce qui serait apparu clairement aux yeux du lecteur si, au lieu d'employer un artifice de classement que chacun pardonnera, nous avions publié au début de cette enquête la curieuse description de M. Deom avant les relations de M. Schépers.

O. C.





LE LOUP MORT.

CONTE NIVELLOIS.

Il avait in coup, dins les invirons de Lièche, in chateau qu'astou habité pa in comte.

A l'intour du chateau, il avou in bo, d'enne grandeur de diâbe, rimpli d'gibier d'toutes les soûrtés.

El comte et ses twès garçons, ç'astou des chasseurs d'in adresse incwèyâbe.

In bia djou, v'là l'comte dev'nu malade à mori. L'inquiétude des garçons, ç'astou l'bo. L'embarras qu'il avinent, ç'astou pou savwé qui s'qui arout l'bo dins s'part.

El pus vî des garçons va trouver s'père, in li d'mandant pou avwé l'bo dins s'part.

El père li dit : « Vos avez l'vert éyé l'sèche. »

El deuxième des garçons va étou fer l'même demande.

El père li dit : « Vos avez l'dwet éyé l'cron. »

El twésième, in p'tit bossu (i m'chenne qué djé l'vwé co), va fé l'même demande : — « Vous, vos avez, dist-i l'père, el court éyé l'long. »

Comme ça avou sté fait sans témoin, quand leu père a ieu sté mourt, il ont couminché à chaquiner intré ieuss, au point qu'il a folu qué l'notaire, qui d'mèrou à Brusselles, vienne avé tous les papîs pou les mette d'accord.

Il y avait une fois, dans les environs de Liège, un château qui était habité par un comte.

Aux alentours du château, il y avait un bois très étendu, rempli de gibier de toutes les sortes.

Le comte et ses trois fils étaient des chasseurs d'une adresse incroyable.

Un beau jour, voilà le comte devenu malade à mourir. L'inquiétude des fils, c'était le bois. L'embarras qu'ils avaient, c'était pour savoir qui aurait le bois dans sa part.

L'aîné des garçons va trouver son père, en lui demandant le bois dans sa part.

Le père lui dit : « Vous aurez le vert et le sec. »

Le deuxième des garçons va aussi faire la même demande.

Le père lui dit : « Vous aurez le droit et le tordu. »

Le troisième, un petit bossu (il me semble le voir encore), va faire la même demande. — « Vous, vous avez, dit le père, le court et le long. »

Comme cela avait été fait sans témoin, quand leur père fut mort, ils ont commencé à disputer entre eux, au point qu'il a fallu que le notaire, qui demeurait à Bruxelles, vienne avec tous les papiers pour les mettre d'accord.

— « Nos dirons d'jusqu'à dins l'bo » dist-i l'notaire, qui n'savou commint fê pou bî fé.

Tout d'in coup, dins-n-in tch'min du bo, i vyont in leup stindu, qui ston co tout tehaud, qui v'nou d'avvêr fê s'dèrnière bauce.

— « Arrêto n' douci, di-st-i l'notaire. El promi d'vous autes qui va m'dire dè quée maladie est-e' qué ç'leup ci est mourt, ç'sara pour li l'bo. »

L'pus vî des garçons, s'perdant pus malin qu'les deux autes, dit au notaire :

— « Il est mourt dé fatigue, di-st-i ; il a braumint traversé pus d'bos qué d'villes. »

— « Bonne idée, dist-i l'notaire. Et vous ? » dist-i au deuxième.

— « Il est mourt pae' qu'il a mindgi pus d'vyande crue qué d'êate. »

— « Bravo ! dist-i l'notaire. Et vous ? » dist-i au bossu, qui n'avou nî l'air pus biesse qué les deux autes.

— « Four mi, dist-i l'bossu, ç'leup-ci n'est nî mourt : il est erêvé. Il a ieu du mau, ça est vrai, mais l'pus d'mau qu'il a ieu, c'est pou fê s'erêvation. »

— « Bravo ! dist-i l'notaire. Vos avez tous les points éyé i n'a poun dé r'barrâdje. ¹ »

El bossu a ieu l'bo.

Conté par M. Saintes, de Nivelles, âgé de 80 ans.

GEORGES WILLAME.

(¹) « Crever » se dit des animaux, « mourir », des personnes.

(²) R'barrâdje, terme de jeu de cartés signifiant « ballottage ».





L'HOMME Â POUSSIÈRES.

Le marchand de poussières est un vieil homme que le bon Dieu envoie pour rechercher les enfants qui ne vont pas au lit très tôt, et pour les mettre à la raison.

Chaque soir, dès que la nuit s'étend, le vilain homme se met en route avec sa brouette — car c'est là-dedans qu'il voiture ses poussières et, comme vous voyez bien, il y en a pour tout un monde.

Il passe dans toute les rues, et chaque fois qu'il aperçoit de la lumière, il vient voir là sans qu'on s'en doute; s'il y a des enfants, il jette, par la fenêtre ou par on ne sait où, des poignées de poussière qui s'en vont tomber droit dans les yeux, et c'est ça qui les fait picotter.

Aussi, quand, à la soirée, les mioches éparpillés dans la chambrette entendent le roulement d'une brouette sur le sol dur, ils relèvent brusquement la tête et courent vite l'enfourer dans les girons protecteurs, non sans fermer les yeux, pour plus de sûreté, jusqu'à ce qu'on n'entende plus rien.

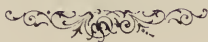
Or la nuit se fait noire, l'heure avance et l'on aura beau faire, les paupières s'alourdissent, les mains deviennent molles, les jouets sont rétifs et peut-être, ils finissent bien par être las aussi.

Bref, un à un, l'on s'en vient au foyer, on prend-place, et, au doux bercement de la flamme qui danse, les yeux se fatiguent et l'on ne tarde pas à s'abandonner pour de bon. Que voulez-vous? Les grands eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de regarder en dedans et à laisser tomber le menton sur la conscience...

Tout à coup, brusquement, la mère se lève et ma foi, nul ne proteste. On le sent bien : c'est fini la veillée, il faut aller dormir!

L'homme à poussières vint de passer...

O. C.





LES POURQUOI.

Voir la table du tome Ier.

V.

L'origine du feu. ¹

*Quand l'bon Diè a ieu fait l' terre
et tot c'qui gn'a d'sus, il a r'mâqué
qu'il y manqueûve li feu.*

*Li feu èsteûve au cièl. I fulieûve èl
fer dischinde jusqu'à su l'terre.*

*Li bon Diè a d'mandé di nos l'ap-
pwarter, aux mouchons qui volnu dins
l'air et qui vont jusqu'à tot près de
cièl.*

L'aronde s'a présinté l'prumune.

*Li bon Diè li a donné l'feu, k' r'com-
mandant di nin l'lachi avant d'iesse
su l'terre.*

*Mais, è dischindant, li feu s'a mettu
dins l'queue de l'aronde et enn' a brulé
tot l'mitan.*

*Vèyant ça, l'aronde l'a lachi et li
feu est r'monté au cièl.*

*Volà poqwè totes les arondes ont leu
quève en fôrme di fotehe; elles ont
conservé tortotes li quève di leu pru-
mune mère, avou l'mitan brulé.*

*C'est li p'tit rôtia, adon, qui s'a
présinté po nos apwarter l' feu.*

Quand le bon Dieu a eu fait la terre
et tout ce qu'il y a dessus, il a remarqué
qu'il y manquait le feu.

Le feu était au ciel. Il fallait le
faire descendre jusque sur la terre.

Le bon Dieu a demandé de nous
l'apporter, aux oiseaux qui volent
dans l'air et qui vont jusqu'à tout
près du ciel.

L'hirondelle s'est présentée la 1^{re}.

Le bon Dieu lui a donné le feu, lui
recommandant de ne pas le lâcher
avant d'être sur la terre.

Mais en descendant, le feu s'est mis
dans la queue de l'hirondelle et en a
brûlé le milieu.

Voyant cela, l'hirondelle l'a lâché
et le feu est remonté au ciel.

Voilà pourquoi les hirondelles ont
la queue en forme de fourche; elles
ont conservé toutes la queue de leur
première mère, avec le milieu brûlé.

C'est le petit roitelet, alors, qui
s'est présenté pour nous apporter le
feu.

(¹) Premier prix au concours de folklore ouvert par le journal *la Marmite*. — Voir ci-dessus
p. 167.

E dischindant, li feu s'a metlu ossi dins ses plumes. Mains li p'tit rôtia ni l a nin lachi.

Quand il a ieu déposé li feu d'sus l'erre, i n'aveûve pupon d'plumes, il èsteuve mièr nu comme on vièr.

Li vèyant si malheureux, tot les mouchons li ont donné chaque one p'ume, excepté li houlotte qui n'a rin volu donner.

Volà poqwè li p'lit rôtia a di totes les sôrtes di plumes.

Et volà poqwè ossi, li houlotte si catche todis do djoû et sôrte jamais qu'à l'nait.

S'elle areuve li malheur di sôrtir do djou, tos les autes mouchons si mettrinne dissu, pasqui tortos, i s'soveign' nu co, qu'elle n'a nin volu donner one plume au rôtia.

Recueilli à Thorembais (St-Trond).

En descendant, le feu s'est mis dans ses plumes. Mais le petit roitelet ne l'a pas lâché.

Quand il a eu déposé le feu sur la terre¹, il n'avait plus de plumes, il était mort [tout] nu comme un ver.

Le voyant si malheureux, tous les oiseaux lui ont donné chacun une plume, excepté le chat-huant qui n'a rien voulu donner.

Voilà pourquoi le petit roitelet a de toutes les sortes de plumes.

Et voilà pourquoi aussi, le chat-huant se cache toujours le jour et ne sort jamais que la nuit.

S'il avait le malheur de sortir du jour, tous les autres oiseaux se mettraient dessus, parce que tous, ils se souviennent encore qu'il n'a pas voulu donner une plume au roitelet.

ALPHONSE HANQUET.

BIBLIOGRAPHIE.

La fête et les traditions de S^{te} Rolende à Gerpinnes en Hainaut,
par Camille QUENNE (Gilles d'Avroy). — Broch. in-8° de 36 p. —
Liège, 1894.

Sous ce titre, notre collaborateur vient de faire tirer à part l'étude que *Wallonia* a publiée récemment et dont nos lecteurs ont pu apprécier l'intérêt.

La brochure présente sous une couverture spéciale, le travail complet, avec le hors texte de M. Ch. Watelet et des deux fac-simile que l'on a vus ici ; on y retrouve également plusieurs dessins de M. Aug. Donnay, à qui nous devons le prestigieux ornement de notre modeste périodique.

Puisqu'il nous est donné de revenir sur l'étude publiée dans notre n° d'août, je m'empresse de relever un détail typographique. Le nom de l'auteur du travail sur les traditions de Gerpinnes, aurait dû, dans *Wallonia*, venir au bas de la page 152. La complainte était en effet recueillie et publiée pour la première fois par M. Quenne. C'est par suite d'une difficulté de mise en pages que la signature a dû être reportée à la p. 149.

(1) « Vous ne voyez jamais le paysan tuèr un roitelet (*rôtia*, *rôtai*) ; c'est lui qui a apporté le feu sur la terre ; et pour cela il est sacré. » Hesbaya. GRENSON, dans *Bull. de la Soc. liég. de litt. wal.*, 1^{re} s., t. III. Mélanges, p. 26.

Nous devons rappeler en outre qu'une partie des documents contenus dans cette étude ont déjà fait l'objet d'une publication signée du nom de M. Quenne, et intitulée : *Gerpinnes et son pèlerinage*, in-8° de 44 p. Mont-sur-Marchienne, 1890. Comme l'auteur n'avait pu corriger les épreuves de cette brochure, elle était restée très incomplète et il s'y était glissé bon nombre de notes étrangères à la question. Pour ces motifs, l'édition a été retirée du commerce et il n'en a été distribué que quelques exemplaires, au sujet desquels l'auteur décline toute responsabilité. Il nous autorise à dire que la publication faite dans *Wallonia* est la seule complète et définitive.

Sous la forme où M. Quenne publie aujourd'hui le résultat de ses longues recherches, nul doute que l'auteur ne rencontre auprès du grand public, le même succès qui lui fut si sensible, venant de nos lecteurs. O. C.

Rochefort et les environs, guide du touriste, par F. C. de la FÀMENNE. Broch. pet. in-8° de 210 p. Rochefort, 1870.

Cette brochure, complètement épuisée depuis longtemps, nous avait été signalée par un correspondant qui, l'ayant lue, autrefois, y avait remarqué tout un chapitre d'*Us et coutumes* avec par-ci par-là des traditions diverses, le tout bien observé et bien décrit.

Les relations sérieuses de mœurs et coutumes locales sont vraiment trop rares et trop précieuses pour que l'on manque d'empressement à les rechercher.

Je pense, d'ailleurs, qu'une publication comme la nôtre doit rendre hommage aussi souvent que possible aux écrits d'autrefois, en les citant avec références précises, même lorsque les auteurs semblent ne pas avoir prévu toute l'importance de leurs petites découvertes.

Tout le monde peut ne pas être de cet avis. Je conçois, par exemple, que l'on se prive du plaisir de citer *Wallonia* quand on veut bien se donner la peine, en démarquant ses articles, de les tourner en vaine littérature, ou d'y ajouter des bribes de fausse science, ou même de politique¹. Je sais gré, au contraire, à ces amis plus ou moins inconnus, de ne pas indiquer, en ces occasions, la provenance de leurs renseignements. Je trouve, en effet, que le folklore n'a pas besoin de ces piments frelatés; et si j'avais à choisir la manière dont nos plats doivent être servis ailleurs, ce n'est aucune de ces sauces-là que je désignerais bien sûr.

Nous persistons à croire (et nous avons désormais de bonnes raisons pour persister) que le folklore porte en lui-même un intérêt assez puissant aux yeux du grand public pour qu'on se contente de l'exposer tout uniment, comme on le fait ici, de bonne foi, sans autre prétention que d'être exact, sans autre désir que d'être complet.

Etre complet, c'est évidemment l'idéal. Et cependant, chacun sait quelles

(¹) A titre d'exemple et pour n'y plus revenir, je signalerai la jolie manière dont certain article de *Wallonia* fut démarqué par un correspondant carolorégien de *la Belgique* (suppl. du 5 mai 1894) et comment cet article du journal bruxellois fut lui-même modifié en passant successivement dans les colonnes du *Conservateur* de Nivelles (n° du 26 mai suivant), de *la Meuse* de Liège (suppl. du 7 juillet id.), et de *l'Express* (17 dito). Je ne cite que les feuilles que j'ai vues.

difficultés on rencontre le plus souvent à retrouver tous les détails utiles, sur les lieux mêmes, d'une coutume ou d'un usage. Il est donc indispensable que l'on tienne un juste compte de ce qui fut écrit sur le même sujet, n'importe par qui, n'importe comment et n'importe dans quel but.

Pour nous, d'ailleurs, le système qui consiste à citer les auteurs, semble non seulement un devoir envers eux et envers le lecteur, mais parfois en même temps une précaution nécessaire. Les œuvres locales, les livres anciens et les publications les plus diverses qui se sont occupées, à l'occasion, de nos traditions populaires, peuvent relater des détails perdus ou difficilement contrôlables, dont il est toujours bon, en principe, de leur laisser la responsabilité.

Cette petite arrière-pensée n'aurait aucune raison d'être pour le livre qui est l'occasion de la présente note. Au témoignage de notre correspondant, les relations qu'il y avait lues imposaient confiance, et le chercheur habitué à lire le folklore d'un pays ne s'y trompe pas souvent.

Cette qualité du livre était, on le conçoit, une bonne raison pour qu'on désirât l'étudier avec plus d'ardeur que jamais.

Une fois bien constaté que toutes recherches étaient infructueuses chez les marchands, nous nous sommes permis d'écrire à l'auteur.

Or, le *Guide* à Rochefort était encore plus introuvable que nous le supposions. Et l'auteur — un savant botaniste de tout premier ordre que l'on aura vite reconnu sous sa trop modeste signature — a poussé l'obligeance jusqu'à se mettre personnellement en quête pour retrouver à notre profit, un exemplaire de son œuvre de jeunesse.

C'est donc grâce à lui-même que j'ai pu constater *de visu* le singulier respect de la tradition dont il a fait preuve, à une époque où l'on ne voyait guère dans le folklore que matière à littérature facile.

Nous remercions chaleureusement M. F. C. de son très aimable empressement. *Wallonia* se fera un plaisir de publier à l'occasion les traditions de la Famenne d'après ce livre qui n'a rien perdu, après vingt-quatre années bien longues, de son remarquable et multiple intérêt.

O. C.

Aurmonaque del Marmite pour 1895 (onzième année). In-12 de 120 p. Malines, Godenne et chez tous les libraires. Prix 25 cent.

Un groupe de wallonisants namurois, exilés en pays marollien, ont repris solennellement, l'an dernier, notre plus vieux journal wallon, qui, on peut bien l'avouer à présent, menaçait de disparaître malgré tous les efforts de son intelligent éditeur. *La Marmite* restait cependant désignée comme organe de tous les gens qui couvrent de leur *novia ichapia d'pia d'via* une ou deux provinces du « haut pays ». Depuis ce fait mémorable, posé par les wallonisants namurois exilés comme il a été dit, depuis lors, disons-nous, les plats de *la Marmite* sont distribués chaque semaine à dix mille... pardon ! à cinq mille (est-ce cinq ou quinze ? je ne sais plus) — et les dits plats sont goûtés d'autant mieux qu'il n'y manque pas de sel.

Aujourd'hui, les susdits namurois font revivre l'*Aurmonaque* qui fit pendant dix ans la joie de tout *Nameur* et d'autres lieux en *ia*.

On y trouve naturellement des chansons — car que faire en l'exil, sinon que l'on ne chante ? — et naturellement aussi, un grand nombre de facéties et de mots drôles.

Mais on y lit également — qu'on se le dise ! — des dictons météorologiques en wallon, et des notes de folklore — celles-ci extraites de l'ample collection qu'a réunie M. Louis Loiseau.

Ce sont, à propos d'un vocabulaire namurois de noms d'animaux, des pronostics, des remèdes populaires, des croyances, des interprétations facétieuses du langage des bêtes, des formulettes adressées par les enfants au limaçon, à la chauve-souris, au hanneton, etc. Voici quelques extraits.

Une pommade faite de graisse de chat guérit les engelures.

Dans certains villages, au premier chant du coucou, on voit les gens se rouler par terre ; cela, disent-ils, préserve des coliques pendant toute l'année.

Quand les enfants vont marauder dans les vergers, s'il aperçoivent une pie, ils se sauvent, car elle annonce le garde-champêtre.

En cas de mal de gorge, placez des vers de terre rouges, vivants, entre deux linges et appliquez-les sur la partie malade. Cela tire l'inflammation.

Le Bousier est appelé *biesse à l'hôte* " bête à l'huile ",. Les enfants crachent dessus : *Donne do rotje, t'aurais do blanc*. On croit que le Bousier transpire du sang.

On croit que lorsqu'un homme s'endort au bord d'un abîme, les crapauds du voisinage vont se mettre sur lui et l'éveillent pour le sauver.

Ce dernier détail est étrange : au témoignage de M. L. la croyance absolue existe que le crapaud est l'ami de l'homme.

Quoi qu'il en soit, tout cela est bienvenu. Nous félicitons sans réserve le Comité de la *Marmite* de donner aussi souvent asile au folklore exact, sans fioritures — et nous espérons que M. L. continuera à publier par tranches, de ci de-là, les trésors folkloriques si laborieusement amassés. O. C.

Armanack des qwate Mathy po 1895 (1^{re} année), publié par Jos. VRINDTS, L. WESTPHAL, Ch. BARTHOLOMEZ et J. MÉDARD. — Broch. in-12 de 100 p. contenant poésies, chansons, prédictions comiques, contes, facéties, etc. — Librairie du Perron, 35, rue Basse-Wez, Liège. — Prix : 15 centimes.

Après Mathusalem, après Mathieu Laensberg et son concurrent de la Drôme, voici, d'un bloc, *Qwate Mathy* — presque un syndicat ou plutôt, un Saint-Ducat comme il faudrait écrire pour rester à la hauteur de leur martyrologe. Saint-Ignace, par exemple, vous ne savez comment il est traité, en note ? *Sins tignaise e'è l'galant de l'bonne feumme !...* On voit bien ça d'ici : la bonne femme, celle qui était en bois et qui n'avait pas de tête — ses amours devaient être évidemment mystiques...

Or ici, au milieu de ces fusées, comme dans les pétarades de l'*Aurmonaque* namurois, nous trouvons du folklore et du bon, bien recueilli et nettement relaté.

Il y a d'abord le folklore à propos de tout et du reste : le relevé des patrons de métiers et des spécialités attribuées à certains saints, les remèdes facétieux de M. Westphal dont les pèlerinages sont à retenir, de remarquables poésies de M. Vrindts sur les dates populaires, et enfin l'article de M. Jos. Médard sur le vieux quartier d'Outre-Meuse où se sont conservées tant de vieilles coutumes. Nous signalerons, par exemple, dans cette étude les paragraphes du Jour des Rois, de la Fête d'Août, des Théâtres de marionnettes, des Loteries, etc.

Ensuite, il y a le folklore publié *ex cathedrâ*, celui qui n'est sur aucun coin, le bon, le vrai, l'unique!

C'est la collection de rispostes bellement ironiques ou de philosophie drôlette que M. Bartholomez réunit sous le titre de *rapoëtroules*. Cette collection curieuse compte près de deux cents unités, dont voici des exemples.

— *A vosse sierviee !*

J'aime mîx qui c'seuye à m'banquet.

— *Asse sopé ?*

Sot pé n'a qu'üne tette, et mi j'enne a deux.

— *Buvez-ve li gotte ?*

On n'dimandc nin à on tchin si vout des còps d'bastou, ou l'zi donne.

— *C'est ine belle djins.*

C'è damadje qu'elle pile ou l'mettrent d'vins 'n' glace.

— *C'è m'plèee.*

Vosse plèee est è l'aite.

— *I s'aimèt tant !*

Si s'aimèt tant, i s'vout sinmi évôye !

— *Quèl adje avez-ve ?*

L'adje di m'cou, d'jà v'nou à monde avou.

— *Wisse è-ce qui c'è ?*

A Baicoyai, deux heures pus lon qui l'leune, wisse qu'on-z-a ralongni l'mondc avou des planches, qu'on lôye les haies avou des eorou d'saèisse, qui les poyes rottet à pîds d'hàs et qu'on còpe l'aitec avou 'n' hèppe.

— *A votre service [obsèques].*

J'aime mieux à mon banquet [de noces].

— *As-tu soupé ?*

Sot pis n'a qu'un teton et moi j'en ai deux.

— *Buvez-vous un verre ?*

On ne demande pas à un chien s'il veut des coups de bâton, on les lui donne.

— *C'est une belle personne.*

C'est dommage qu'elle p... on la placerait sous un globe.

— *C'est ma place.*

Votre place est au cimetière.

— *Ils s'aiment tant !*

S'ils s'aiment tant, ils s'useront ¹.

— *Quel âge avez-vous ?*

L'âge de mon derrière, je suis né avec.

— *Où est-ce ?*

A Baicoyai, deux lieues plus loin que la lune, où l'on a allongé la terre avec des planches, qu'on lie les haies avec des bouts de saucisse, que les poules marchent pieds nus et qu'on coupe l'eau avec une hache.

Qui donc disait que le folklore est chose sévère, et qu'il n'en reste que l'étrange ?

Une langue qui crée journallement des traits semblables n'est pas morte et les joyeux émules du vieux Mathieu Laensberg se chargeront, j'espère, de le prouver pendant de longues années.

O. C.

(1) Jeu de mots, allusion au métier du *r'sinmeu d'cizettes* « repasseur de ciseaux, rémouleur ».



OCTOBRE.



LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES.

I.

La nuit de la Toussaint à Jupille (Liège).



Il y a environ un demi-siècle, des centaines d'habitants de Liège et des environs se rendaient à Herstal, sur la rive gauche de la Meuse, vis-à-vis de Jupille, le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint de chaque année, pour aller *hoûter braire l'homme* : « écouter l'homme crier ».

A Jupille même, la nuit de la Toussaint, qui est ordinairement consacrée à la mélancolie, était pour les habitants l'occasion de distractions de toutes espèces. On passait la soirée à jouer aux cartes ou aux quilles, tout en buvant la petite goutte ; il y avait même des « danseries », et des « assauts de chants », où l'on attendait sans trop d'impatience que l'homme vînt « braire ».

C'est à minuit sonnait qu'il commençait sa lugubre tournée, au lieu dit *Pid dè thier dè l' Hayèye*, du côté de Bellaire. Là, il poussait trois fois son cri lugubre dont le souvenir s'est exactement conservé.

Il disait : « *Eveillez-vous, chrétiens qui dorment (sic) et priez Dieu pour les âmes des fidèles trépassés.* »

Cet homme, qui se nommait Carôte ou Caraude, après s'être fait entendre ainsi, poursuivait sa route vers Souverain-Wandre où, sur les limites du village de Jupille, se trouve une croix très ancienne nommée *li creux Gueuri*. Il s'y agenouillait et criait trois fois, puis se remettait en route, répétant tout le long de son chemin des prières à haute voix.

Il se dirigeait vers les autres extrémités du village, s'arrêtait à la chapelle *Momelette*, joignant Bressoux, puis à la Croix des *Trîxhes*, où se trouve un chemin croisé. Et, chaque fois, il faisait entendre son cri à trois reprises et bien distinctement.

C'est ainsi qu'il faisait tout le tour du village, escorté par la foule des curieux qu'attirait ce spectacle étrange.

On raconte qu'autrefois il frappait aux fenêtres de chaque maison et invitait, par sa formule consacrée, les gens à la prière. Ceux-ci, peut-être pour montrer qu'ils veillaient, avaient pris l'habitude de poser sur la tablette de la fenêtre une chandelle allumée ou bien la *lamponnette* du ménage. Dans les cabarets, on ne manquait pas d'étaler au dehors, au même endroit, de petits verres de genièvre ou d'eau-de-vie que Caraude buvait en passant pour s'étourdir un peu ¹. A la fin, c'était même là pour lui la seule occasion de faire un arrêt dans le village.

Le parcours se terminait à l'église de Jupille, où les sonneurs l'attendaient sous les cloches pour annoncer son arrivée.

Quand l'homme avait fini son tour, les habitants se mettaient à la danse, on riait, on chantait, et les bals et les orgies ne finissaient qu'à l'approche du jour.

*
* *

Certaines personnes prétendent que Caraude faisait chaque année sa promenade pour accomplir un vœu. D'autres disaient que c'était pour faire pénitence, en souvenir de l'assassinat, commis par un ancêtre, sur la personne d'un nommé Gueuri, à l'endroit où une croix fut plantée et porte encore ce nom. Le meurtrier, pour expier son crime, aurait imposé à ses descendants l'obligation d'observer à jamais cette pratique. On raconte à Jupille, qu'une année, personne ne s'étant présenté à l'heure dite à l'endroit où commençait toujours la lugubre promenade, on vit, à minuit juste, au *Pid dè thier dè v' Hayèye*, défilé un cortège de spectres en grand deuil, d'où se détacha un homme qui cria " les trois coups „ de rigueur. Wolff ajoute que, suivant la tradition, un membre de la famille ayant manqué à ce devoir, serait mort subitement et, depuis ce temps, l'usage fut scrupuleusement observé ².

Ces versions ne sont plus très répandues actuellement. Les vieilles gens, au contraire, racontent plus volontiers, quant à l'origine de l'usage, la légende qui suit.

(¹) J.-G. DELARGE, dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne* pour 1868, p. 81. Une poésie wallonne du même auteur, insérée à la suite, rappelle quelques détails de l'usage Jupillois.

(²) J.-W. WOLFF, *Niederl. Sagen*, Leipzig, 1843, p. 388.

Un châtelain de Jupille — ou simplement un homme très riche, avait épousé une jeune fille de famille pauvre.

Celle-ci, qui avait un cœur d'or, secourait ses parents en cachette, craignant fort son époux.

Elle se rendait le soir au pied d'un mur qui entourait le bien de son seigneur et là, une personne de sa famille venait recevoir ses bienfaits.

Un soir, le châtelain l'aperçut qui se glissait hors du logis en se cachant de tous.

Le démon de la jalousie le piqua, il la suivit à pas de loup et aperçut sa femme tendant les bras à un homme inconnu.

Plein de fureur, l'époux outragé se précipita sur elle et la tua d'un coup de poignard.

Tout aussitôt, l'homme en question sortit de l'ombre : c'était le père de la victime.

Tout s'expliqua et, peu de temps après, le cruel châtelain mourut de remords, laissant une fortune à l'église pour dire des messes et des prières.

Il constitua en outre une fondation en vertu de laquelle, le jour de la Toussaint, un paroissien parcourrait les rues du village en disant les paroles que l'on sait.

Il serait fort difficile de démêler, entre cette sombre légende et les autres, la version véritable.

Peut-être bien n'est-ce là que des explications venues après coup, lorsque l'usage, qui doit être fort ancien, ne fut plus qu'une survivance étrange. On peut croire, en effet, que nous sommes simplement en présence, dans la promenade de Caraude, d'un rappel à la piété, primitivement officiel, comme il s'en pratiquait de-ci de-là, sur l'initiative des prêtres, à une époque où toute veillée dégénérait si aisément en orgie. Il paraît certain, d'ailleurs, qu'une collecte se faisait la veille pour dédommager Caraude de sa tournée et de ses prières.

Jean LEJEUNE.

II.

Quelques croyances et usages.

La célébration de la Toussaint, qui date de l'an 607, a été instituée pour honorer tous les saints et particulièrement ceux auxquels le nombre restreint des jours de l'année n'a point permis de réserver une place dans le calendrier. Cependant une fête en l'honneur des

saints et des martyrs existait déjà au quatrième siècle dans l'Eglise orientale. Par contre, à cette époque, il n'existait aucune date consacrée à la commémoration des morts, bien qu'on ait de tous temps prié pour les trépassés. Ce n'est qu'en 998 que saint Odillon, abbé de Cluny, institua une fête annuelle à célébrer le 2 novembre dans tous les couvents des Bénédictins, et toute la chrétienté se hâta de suivre cet exemple.

La commémoration des saints le 1^{er} novembre a peu influencé la piété populaire. On le verra bien par la suite; mais un détail caractéristique a sa place ici. Il semblerait assez naturel de voir *busquinter*, le jour de la Toussaint, non seulement les personnes qui se nomment *Tossaint*, mais toutes celles dont le prénom ne figure pas dans le calendrier. Au pays de Liège, notamment, il n'en est généralement pas ainsi; et l'on entend souvent redire : *Quand è-ce vosse saint? — Dji n'a nou saint, on m'busquinte li djoû qu'dj'a v'nou à monde.* « On me souhaite la fête le jour de ma naissance. » C'est là, en effet, un usage général, et qui est significatif.

*
*
*

Un des caractères folkloriques de la Toussaint lui vient de la signification météorologique qu'on lui prête. On dit couramment à Liège : *i fait on timps d' Tossaint*, ou bien : *i fait on timps d' fôre à Lidje* (foire à Liège, 2 nov.), pour dire : le temps est brumeux, triste, maussade, il bruine, le ciel est sombre, il y a du brouillard, etc.

L'époque de l'année eut également son influence. A Anvers, les personnes qui s'abordent dans les rues ce jour-là s'adressent des félicitations tout comme à Pâques, à la Pentecôte et au Nouvel-an; à l'égal de la St-Bavon, la Toussaint sert de terme pour marquer la fin de l'été et le commencement de l'hiver. En plusieurs villes, notamment à Dinant, les tirs hebdomadaires des différentes sociétés ne cessent d'avoir lieu qu'à la Toussaint. A Nivelles, c'est le jour où les " varlets " s'engagent dans les fermes ¹. Il en est de même dans plusieurs cantons du pays de Namur ². A Huy se faisait une distribution de pains assez considérable, en vertu d'une fondation de Maroie de Fanchon de l'an 1463 ³. Parmi les foires qui commencent

(¹) [Emmanuel DESPRET.] *Armonak des bouns Aclots*, Nivelles, 1891.

(²) *Le Petit Bleu*, journal bruxellois, n° du 30 octobre 1894.

(³) F. GORRISSEN. *Histoire de la ville et du château de Huy*, Huy, 1839, p. 336, cité par REINSBERG-DURINGSFELD, *Calendrier belge*, 1^{er} et 2 nov., d'où nous avons extrait maints détails pour cet article.

à la Toussaint ou le 2 novembre, les plus célèbres sont celles de Liège, de Lierre et de Mons. Cette dernière jouissait de la franchise pour toutes les personnes endettées et pour leurs nippes, tant pendant la foire que huit jours auparavant et après, en vertu d'une ordonnance de Guillaume II, en date de 1338. La foire de Liège, foire aux plaisirs avec loges, fritures, carrousels, etc., dure à présent un mois; elle est reportée en octobre et finit le dimanche après la Toussaint; la célèbre foire aux chevaux a toujours lieu le 2 novembre.

*
**

Les usages particuliers auxquels la Toussaint donne lieu se rattachent surtout à la veille de la fête des trépassés qui se dit à Liège *li djoû des pauvès âmes* ¹.

Parmi ces coutumes figure celle d'un plat particulier qui varie suivant les lieux. A Nivelles, on fait les *wauffes* « gauffres » *éyé les restons* « et les ratons » ².

Le même jour, à Liège, on se rassemblait autour du principal foyer de la famille pour prendre un repas en commun, et l'on n'oubliait pas de faire la part des morts que l'on donnait au premier « pauvre », qui se présentait à la porte ³.

Le 2 novembre, à Tournai, on mangeait les *couquebaques* (flamand *koekbakken*) et il en est de même à Namur *la glotte* « la friande » ⁴.

On trouve au pays flamand la coutume de manger, le jour des Morts, une friandise particulière. Ce sont des gâteaux nommés *zieltjenskoeken* « gâteaux d'âmes » ou *zielenbrood* « pain d'âmes »; à Dixmude, on dit qu'autant on en mange, autant on délivre d'âmes du purgatoire. A Furnes, Anvers, dans le Brabant et le Limbourg,

(¹) Par contre, plusieurs usages du jour des Morts se rattachent à la St-Hubert (3 nov.) Nous les délaçons de notre enquête pour en parler en une autre occasion.

(²) DESPRET, *ibid.*

(³) [Joseph DEJARDIN] *Armanack liégeois*, en tête des *Annaires* de la *Soc. liéq. de littér. wall.* cite ce dicton caractéristique : *A l'Toussaint, l'aisse* « l'âtre » *é plein*, que le m. auteur, dans son *Dict. des Spots* ² n° 2973 explique ainsi : « on se rassemble autour du foyer. »

(⁴) Le plat namurois se rapproche de nos *bouquettes* (flamand *boekweit* « sarrazin ») que nous mangeons la nuit de Noël. Voici la recette namuroise d'après M. LOISEAU dans le journal *La Marmite* du 8 juillet 1894. Il faut : farine de froment n° 0, une demi-livre; farine de sarrazin, un kilo; quantité d'eau suffisante pour faire la pâte; une pincée de cannelle en poudre et la même quantité de muscade. On remplace par fois l'eau par du lait dans lequel on a battu des œufs; mais « ce n'est plus la même chose! ». La pâte étant bien levée, on fait fondre ensemble du beurre et du saindoux non salé; on en place « une noisette » dans la poêle avant d'y verser une louchée de pâte; une fois la pâte cuite d'un côté, on fait sauter pour la retourner.

des croyances analogues ont cours relativement à de petits gâteaux dont le nom varie.

Bien que le plus grand nombre de ces dénominations paraissent se rattacher immédiatement à la signification de la commémoration catholique, tout porte à croire, dit Reinsberg, que l'origine de cet usage — auquel on rattache par analogie l'usage wallon — remonte à une plus haute antiquité que l'institution de la fête chrétienne.

A en juger par l'analogie des repas, friandises et noms encore en vogue en Ecosse, en Irlande et au pays de Galles ainsi qu'en Bretagne, on peut présumer avec beaucoup de raison que ces cérémonies ne sont que des restes d'un sacrifice païen qui se célébrait à cette époque. L'idée se perd, la chose reste et le nom change : cela se voit à chaque instant dans le folklore local ou général.

* * *

Il faut, semble-t-il, rapporter à l'influence des idées chrétiennes la croyance montoise citée par Reinsberg qu'un homme assassiné à la Toussaint ne peut trouver aucun repos avant d'être vengé de son meurtrier.

Un grand nombre d'histoires de revenants et notamment la légende de la messe posthume, sont volontiers rattachées par le peuple à la nuit de la Toussaint.

Il y a une cinquantaine d'années, une légende de cortège d'âmes avait encore sa pleine popularité à Verviers. On voyait, disait-on, à partir de minuit, une longue procession de revenants en longs manteaux noirs et à grands chapeaux tous pareils¹, sortir du vieux cimetière aujourd'hui désaffecté et dont l'endroit est derrière l'Hôtel-de-Ville. Ce cortège se nommait *lu doû* « le deuil ». Il descendait Crapaurue, lentement et en silence, passait par la porte Cuper, le *Pont d' djônès pîres* « Pont-aux-lions », se dirigeait vers le Spintay, revenait par la rue de l'Harmonie et la rue du Brou, remontait Crapaurue et rentrait *è l' vile aite* « au vieux cimetière ». Les bonnes gens du peuple craignaient fort de sortir du logis vers cette heure-là; mais si quelque charrette, tas de pavés, etc., encomrait la rue devant leur demeure, ils avaient soin de poser sur la tablette de la fenêtre une longue chandelle allumée pour aviser *lu doû* et l'empêcher de venir trébucher.

Cette naïve attention est tout-à-fait dans le goût du jour, car « toute l'expansion d'amour, de souvenirs et de regrets dont est

(¹) Costume traditionnel des pleureurs d'enterrement, tombé en désuétude vers 1830.

capable le cœur du populaire ' s'est développée en les manifestations les plus diverses, brisant la frêle fleur de reconnaissance timidement érigée vers les saints médiateurs. »

Une seule de ces coutumes a gardé un caractère purement religieux : le chant des cloches. Et cette triste et monotone mélodie qui, le jour de la Toussaint, se prolonge en quelques endroits ou se reproduit d'heure en heure jusqu'à minuit, en d'autres jusqu'au lendemain à midi, n'a pas peu contribué, semble-t-il, à provoquer l'unification des deux jours de fête au seul profit des âmes en géhenne.

A Ath, où les cloches se font entendre pendant vingt-quatre heures, les sonneurs vont le lendemain de maison en maison faire une quête en récompense de leurs fatigues.

Cette quête se retrouve en différents lieux chez les enfants. A Verviers, comme à Ypres, ils font de petites autels près de la porte de la maison; ils se promènent à l'environ en balançant, en guise d'encensoirs, des pots à fleurs remplis de braises allumées, où fume un peu d'encens; ils mendient en répétant : *on cent po les pauvès âmes* (un cent, pièce de deux centimes) et, dans leur égotisme inconscient, poussent l'irrévérence jusqu'à affirmer nettement, comme font en d'autres circonstances les petits Liégeois, leur intention profane par cette formule : *on cent po l'âtê dè gozi* « pour l'autel du gosier », où se fait jour la malicieuse ironie du peuple wallon.

* * *

Dans tout le pays de Liège, cependant, la compassion pieuse pour les âmes se manifeste par des conseils et des précautions d'une délicatesse charmante.

On croit que ce jour-là, *li bon Diu drouve* (ouvre) *si Paradis et s' Purgatwère*, et même l'Enfer pour quelques heures, de minuit à minuit : les âmes reviennent, si légères, si ténues.... qu'on en mettrait *cint mèye so l' ponte d'ine awève* « cent mille sur la pointe d'une aiguille ». Elles reviennent visiter, invisibles et dolentes, les lieux où elles ont aimé et souffert, et où vivent encore ceux qu'elles

(¹) Ce doux sentiment de pitié s'est fait jour très souvent chez nos ouvriers-poètes dans des conceptions quasi folkloriques, mais en tous cas, témoignant d'une foi robuste et touchante. Parmi les chefs d'œuvres, il faut citer la belle complainte *Les pauvès âmes* de NICOLAS DEFRECHÉUX, qu'on retrouvera sans doute dans une nouvelle édition des œuvres de ce grand et regretté poète; *Li jôu des âmes*, de VRINDTS, dans l'*Armanack des Quatre Mathy* pour 1895, p. 75 et reproduit dans *Li Clabot* du 4 novembre dernier; *Li djou des âmes* de LOUIS LOISEAU, dans *La Marmite* de la même date, etc.

n'ont point, elles non plus, cessé de chérir. On assure d'ailleurs qu'elles s'en iront heureuses ou attristées, selon qu'elles auront vu les vivants se souvenir d'elles ou n'y guère songer.

Elles viennent donc errer aux lieux de leur naissance, et c'est pourquoi, le jour des Morts, chacun ferme les portes avec le moins de brusquerie possible, afin de ne point faire de mal aux âmes.

On croit encore que celles-ci vont se percher ou se blottir, tels des oiselets frileux et timides, dans des endroits d'où elles risquent peu d'être dérangées en leur mélancolique contemplation. *Li djoû des âmes*, dit-on, *i n'a nolle cohette, i n'a nou teûtai qu' n'âye si âme* « il n'y a ni branchette ni toit qui n'ait son âme ». Aussi l'on recommande aux enfants de ne pas jeter des pierres dans les haies, de crainte de blesser une âme au passage; de ne point couper des baguettes, les âmes pouvant d'aventure s'y être perchées. Si l'on s'en va par les chemins, il faut bien veiller à ne pas poser le pied sur les feuilles jaunies qui se sont amassées sur les bords, car on risquerait d'écraser les âmes qui s'y seraient blotties... A Nivelles, comme dans les villages namurois, liégeois et ardennais, les vaches ne vont pas en pâture, parce que les prés sont couverts d'âmes aussi nombreuses que les brins d'herbe ¹.

Il est même bon, ajoutent les vieillards, de ne point travailler ce jour là. Et l'homme du peuple n'a garde de remuer ses meubles ou ses outils, ou ses modestes machines d'ouvrier villageois. Il risquerait de « déranger » les âmes — et peut-être de les faire apparaître !

Or, malgré les sentiments de suprême tendresse qui l'animent en ce jour pour ses morts, la peur, l'horrible peur de l'occulte, la terreur des revenants reste debout. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on croit que si l'on se met en voyage le jour des Morts au lieu d'aller prier pour les âmes, on les voit — horrible chose ! — qui viennent boire à toutes les flaques d'eau que le voyageur rencontre sur sa route ². On raconte à Liège qu'un pêcheur ayant voulu ne point manquer son régal favori, tira de l'eau un ossement et que, l'impie, non encore édifié, ayant jeté son filet, y trouva une tête de squelette qui lui présagea la mort endéans six semaines....

* * *

Comme en France et dans plusieurs parties de l'Allemagne, depuis la veille du jour des Morts, tous les cimetières reçoivent de nom-

(¹) Communication de M. G. WILLAME.

(²) Louis LOISEAU, dans *la Marmite* du 1^{er} juillet 1894.

breux visiteurs qui viennent prier pour les âmes de leurs parents morts ou de leurs amis perdus.

Dans plusieurs endroits des Ardennes et du pays de Verviers, les prêtres conduisent des processions autour des champs de repos; chaque assistant porte en main un cierge allumé qu'il place après la cérémonie sur la tombe du dernier mort de sa famille.

A Liège, comme dans toutes nos grandes villes, il n'est peut-être pas une famille qui ne délègue deux ou trois de ses membres pour la visite aux tombes.

Tout luxe dans les vêtements est aboli; tous les bijoux sont supprimés; toute expression de jeunesse, de vivacité ou de beauté est bannie.

La foule des citadins en costume sombre se déroule lentement par petits groupes silencieux le long des routes; et tout au plus se permettront-ils un léger repos au sortir du cimetière que des visiteurs recueillis ne cessent de sillonner pendant toute la journée des premier et deux novembre.

On y porte des fleurs fraîches, des couronnes d'immortelles ou de violettes artificielles. A Namur, on plante de préférence sur les tombes des plantes en quelque sorte consacrées: le buis, *li fleur di cwaremme* « giroflée », la Sainte-Catherine ou chrysanthème simple, les immortelles, les pensées et les *oûyes* (yeux) *di P'tit Jésus* « myosotis »¹. A Herve, on orne les tombes d'arabesques de sable. Certaines personnes aspergent les fosses d'eau bénite.

Toutes, du moins à Liège, apportent des cierges ou d'humbles chandelles que l'on plante en terre, souvent au nombre de sept ou neuf, soit au pied des tombes, soit derrière le modeste monument de pierre, mais jamais au-dessus du mort; on les laisse brûler jusqu'au bout. On voit souvent des passants rallumer les chandelles des tombes voisines, que le vent avait éteintes. Chaque année des mains pieuses et anonymes déposent des fleurs et allument des cierges sur les tombes des inconnus qui sont venus là de la morgue. Les pauvres tombes des sans-famille elles-mêmes ne sont pas oubliées!

Chacune a ses fleurs, chaque tombe a son souvenir pieux et attendri, aucune n'est oubliée.

Et ce culte suprême des morts nous offre ainsi la plus noble et la plus haute commémoration, essentiellement humaine, et par dessus tout imposante et sacrée.

O. COLSON.

(¹) LOISEAU, dans *la Marmite* du 1^{er} juillet 1894.

RECETTES MÉDICALES.

1. — *Contre la gale.*

Contre la gale ou démangeaison du corps : vous prendrez une ardoise que vous rendrez en poudre: vous en ferez une bouillie avec du vinaigre très clair [= étendu d'eau] et vous laverez votre corps avec.

Puis vous vous mettez de suite dans un bain fait avec de l'eau stagnante, vous y ajouterez deux poignées de salpêtre et vous entrez tout le corps dedans. En deux jours vous êtes guéri.

2. — *Contre le mal d'yeux.*

Il faut prendre un bain de pieds d'environ dix litres d'eau de pluie. Vous ajouterez dans le dit bain trois grandes cuillers de terre de trois cimetières différents.

Vous prendrez un linge *que* l'on a lavé un mort, que vous ferez sécher et y mettre le feu; vous ramasserez bien les cendres dans un verre d'eau salée que vous ferez bénir à Sainte *Bablenne* "Balbine"; vous en mettrez trois gouttes derrière les oreilles pendant sept jours.

Et vous êtes sûr que vous serez guéri.

3. — *Contre la teigne.*

Vous ferez un bonnet en cuir. Vous attacherez un bon fort anneau en fer au dessus du bonnet. Vous garnirez tout l'intérieur du bonnet de poix blanche dite *harpèye*, à l'épaisseur d'un demi-doigt. Vous le chaufferez et mettrez le bonnet sur la tête du malade, que vous laisserez trois jours.

Pendant ces trois jours il doit boire de l'eau de goudron, un verre à *pèquet* [genièvre] toutes les deux heures.

Le troisième jour vous ferez monter le malade sur une chaise. Vous clouerez au plafond un fort et gros clou; vous y attacherez une bonne forte corde que vous passerez dans l'anneau du bonnet. Alors vous tirerez la chaise; le malade tombe à terre et le bonnet est resté au plancher [= plafond]. Vous prenez du beurre salé et en frottez bien la tête du malade.

Trois semaines après, il sera guéri et il aura une belle chevelure bouclée.

4. — *Contre la colique.*

Vous donnerez à manger à un chien blanc pendant trois jours rien d'autre que des os de pigeon. Vous recueillerez le troisième jour les excréments que vous ferez sécher et réduire en poudre. Vous mettrez deux cuillers de cette poudre dans un grand verre d'eau de gouttière [= de pluie] recueillie un vendredi à trois heures de l'après-midi. Et dix minutes après avoir bu votre verre vous vous endormez et vous êtes guéri.

5. — *Contre l'épilepsie.*

Vous prenez une bouteille de vin blanc. Vous prenez les quatre pattes d'un lièvre femelle et la matrice et les os de la tête que vous ferez sécher sur un poêle. Vous réduirez en poudre et mettrez toute cette poudre dans la bouteille de vin. Et le malade en prendra quatre verres à vin par jour.

Si la première bouteille ne fait pas guérison, il faut recommencer et la guérison est sûre et certaine.

6. — *Contre les durillons et cors.*

Vous prendrez un oignon blanc, vous l'envelopperez dans du papier gris; vous le mettrez sous la cendre chaude pour le faire cuire. Quand votre oignon sera cuit, vous le déposerez dans un petit pot avec deux cuillerées de sucre blanc réduit en poudre et de la poix blanche que mêlerez ensemble. Vous le mettrez sur le poêle et quand le tout sera bien fondu, vous en faites un petit emplâtre que vous mettez sur le cor ou *durrion*, après avoir bien nettoyé. Remède éprouvé.

7. — *Contre les panaris.*

Vous prendrez trois escargots avec leur limaçon dedans. Vous les faites broyer avec un jaune d'œuf et vous mettrez le tout avec un peu de vinaigre. Vous en mettrez trois fois par jour sur le doigt malade.

Le troisième jour, vous prendrez des fèves de marais que vous ferez sécher et réduire à farine. Vous y mettrez sept escargots que vous écraserez. Vous en faites un cataplasme pour mettre autour du doigt. La guérison s'ensuivra.

8. — *Contre la rétention d'urine.*

Vous prendrez des barbes de poireau avec une poignée de *petite jennette* « genêt épineux ». Vous ferez cuire dans une pinte de bon lait et le malade le prendra à trois fois différentes.

Vous tirez la barbe de poireau et la *petite jennette* et vous en ferez un cataplasme que vous mettrez sur le bas-ventre.

9. — *Contre les " entrac „ ou clous.*

Vous prendrez un oignon de lis blanc que vous ferez cuire dans une chopine (demi-litre) de bon lait. Vous laisserez diminuer jusqu'à ce qu'il soit comme une bouillie. Alors vous en ferez un cataplasme que vous mettrez le plus chaud possible sur la partie malade. Je vous assure qu'en vingt-quatre heures, ça sera percé. Vous laverez la place avec de l'eau tiède et vous sèmerez dans le trou du sucre blanc réduit en poudre.

10. — *Contre les hémorrhoides.*

Prenez cinq à six escargots avec leur limaçon. Vous les écraserez et les mettrez dans une demi-chopine d'huile que vous laisserez distiller trois fois vingt-quatre heures dans une place chaude.

Vous ferez cuire une bonne grosse poignée de cerfeuil dans un litre d'eau ; vous le mettrez dans un pot denuit le plus chaud possible.

Alors, moyen de s'en servir.

Vous frotterez de votre onguent avec une plume tout autour de l'anus, et vous asseoir sur le pot de nuit et y rester dix minutes.

Répétez pendant sept jours. Je vous assure que les *imoruittes* seront disparues totalement.

Extraits textuels (sauf l'orthographe) d'un vieux manuscrit découvert à Stavelot. — On remarquera que ces recettes reposent généralement sur des remèdes et procédés populaires anciens.

LOUIS DETRIXHE.



CHANSONS SUR LE MARIAGE.

I.

Les misères du ménage.

Là-haut dans la mon- ta- gne Il y a des oi- seaux,
 Y en a des p'tits, y en a des grands Qui disent dans leur lan- ga- ge :
 Ah! que les filles sont malheureuses De se mettre en mé- na- ge.

1.

Là-haut dans la montagne
 Il y a des oiseaux.
 Y en a des p'tits, y en a des grands,
 Qui disent dans leur langage :
 « Ah! que les filles sont malheureuses
 De se mettre en ménage. »

2.

Pour se mettre en ménage
 Il faut bien de l'argent.
 Faudra soigner mari, enfants,
 Et embrasser l'ouvrage
 Et l'on peut dire : Adieu beau temps!
 Je suis dans l'esclavage.

3.

Le jour du mariage,
 Quel habit mettrons-nous ?
 Nous mettrons la robe blanche
 Pour montrer la plaisance,
 Le chapeau rond de trois couleurs
 Les rubans de fontange.

Recueilli à Liège.

4.

Pour aller à la noce,
 Fait venir ses parents.
 Elle fait venir les frères, les sœurs,
 Qui viennent dire à la dame :
 « Je vous apporte un mouchoir blanc
 Pour essuyer vos larmes. »

5.

Un mois de mariage,
 Chez son père elle s'en va.
 — O bonjour père, ô bonjour mère,
 Vous m'avez donné un homme
 Qu'est nuit et jour au cabaret,
 Jamais à sa besogne.

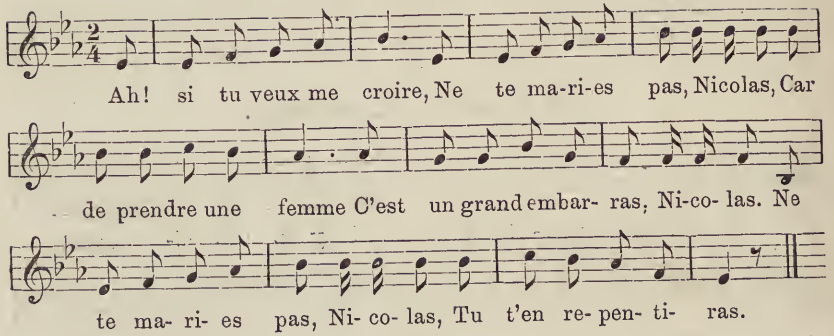
6.

— Il changera, ma fille,
 Ne faites pas attention,
 Quand il revient du cabaret,
 Portez-lui doux visage,
 Embrassez-le, caressez-le,
 C'est la paix du ménage.

Joseph MÉDART.

II.

Ne te maries pas, Nicolas.



Ah! si tu veux me croire, Ne te ma-ri-es pas, Nicolas, Car
de prendre une femme C'est un grand embar- ras, Ni-co- las. Ne
te ma-ri-es pas, Ni- co- las, Tu t'en re- pen- ti- ras.

1.

Ah! si tu veux me croire
Ne te maries pas,
Nicolas,
Car de prendre une femme
C'est un grand embarras,
Nicolas.
Ne te maries pas,
Nicolas,
Tu t'en repentiras.

2.

Car de prendre une femme
C'est un grand embarras,
Si tu prends une belle
Coucou elle te fera.

3.

Si tu prends une belle
Coucou elle te fera,
Si tu prends une laide
Des grimaces tu auras.

4.

Si tu prends une laide
Des grimaces tu auras,
Si tu prends une pauvre
La misère tu auras.

5.

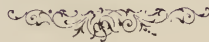
Si tu prends une pauvre
La misère tu auras,
Si tu prends une riche
Des reproches tu auras.

6.

Si tu prends une riche
Des reproches tu auras,
Nicolas,
Ah! si tu veux me croire
Ne te maries pas,
Nicolas.
Ne te maries pas,
Nicolas,
Tu t'en repentiras.

Cràmignon entendu à Voltem, chanté par des jeunes filles.

Lucien COLSON.





LES POURQUOI.

VI.

Les oiseaux de la Passion.

1. — LE ROUGE-GORGE.

L'heure de la Passion était arrivée. Abreuvé d'opprobres, courbé sous sa croix, Jésus gravissait lentement le calvaire.

De tous petits oiseaux s'approchent de l'humble victime et le suivent poussant des cris douloureux.

On arrive au lieu du supplice, les soldats cruels arrachent les vêtements de la Victime. Les oiselets viennent voleter autour de lui et tentent de harceler les infâmes bourreaux. Ceux-ci les chassent à coups de pierre.

La croix s'élève. Les oiseaux poussent des cris plaintifs.

Tout-à-coup, une pointe de fer perce le flanc de Jésus. Le sang coule, et les oiseaux s'empressent pour l'étancher. Ils n'y parviennent pas et, de guerre lasse, ils pleurent.

Jésus est mort.

Mais les oiselets ont gardé sur la gorge une marque rouge de sang qui est toute leur beauté. Et c'est d'elle qu'est venu le doux nom du rouge-gorge.

2. — LA PIE.

Pendant que les rouges-gorges cherchaient à refermer la plaie au flanc du Christ, la pie ricanait : *rac, rac, rac*, en prévoyant qu'ils n'y parviendraient pas.

Depuis lors, elle ne peut plus dire autre chose, et c'est un oiseau maudit : sa rencontre porte malheur. Sa parure, autrefois brillante, est devenue terne et commune. Il lui est interdit de poser son nid sous la feuillée, et comme elle a perdu le don de le bien faire, il reste ouvert aux quatre vents et, à la moindre pluie, il est trempé par l'eau du ciel.

3. — LA TOURTERELLE.

La tourterelle a gardé le cri plaintif qu'elle poussait, posée sur l'un des bras de la croix du Sauveur.

Et cependant, grâce à la faveur céleste, elle est toujours heureuse, aimée de son ami, aimée des hommes, plus que tout autre oiseau, car elle est douce et bonne.

4. - LE MOINEAU.

Celui-ci fut maudit, comme la pie.

C'est lui, pendant que les Juifs cherchaient le Christ dans le Jardin des Oliviers, qui les appela de loin par des cris perçants et précipités, et attira les bourreaux vers l'auguste victime.

Le peuple interprète encore le cri du moineau par ces mots : *Juif! juif! juif!*...

5. — L'HIRONDELLE.

C'est elle qui est venue enlever une à une dans son bec, les épines qui déchiraient le front de Jésus.

Aussi est-elle restée bienveillante. Elle porte bonheur aux habitants du lieu où elle pose son nid.

Au village, celui qui abattrait un nid d'hirondelle passerait pour sacrilège et l'on croit qu'il s'attirerait infailliblement la punition du ciel.

CH. BARTHOLOMEZ.

VII.

Le cri du ramier.

Voici comment on explique le cri du ramier en nos villages du Condroz.

La famine désolait le pays. Le *colon-mansau* en souffrait plus que tout autre oiseau.

La mésange s'en vint le trouver et lui offrit *on tshot di favette*, « une gousse de féveroles », en échange de sa sœur.

Le *colon-mansau*, poussé par la faim, ne put résister. Il livra sa sœur qui fut emmenée dans les profondeurs de la forêt et n'en revint jamais.

C'est au souvenir de cet acte criminel que le *colon-mansau* pleure sous la ramée *si pauve soû* « sa pauvre sœur » et roucoule plaintivement : *Pauve soû! pauve soû!*...

Les forestiers imitent à s'y méprendre les roucoulements du ramier, en prononçant d'une certaine façon une suite assez longue de « pauve soû ».

Z. HENIN.

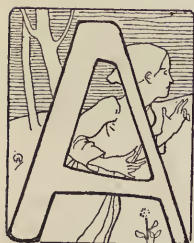


NOVEMBRE.



NOTRE-DAME DE L' TCHAPELLE A L'ÂRBE

A JODOIGNE, BRABANT.



un quart de lieue de Jodoigne, sur le chemin conduisant au village de Piétrain, il existait jadis (*sic*) un grand et vieux tilleul. Pendant l'été de 1723, le curé Delescailles fut tout à coup surpris en cet endroit par un violent orage; il se réfugia sous le tilleul et vit la foudre tuer à ses côtés son cheval et celui de son domestique. En souvenir du danger qu'il courut alors, il fit bâtir, en 1724, le petit oratoire dit la Chapelle à l'Arbre ¹. »

L'arbre géant dont il s'agit, que deux hommes pouvaient à peine enlacer en se touchant l'extrémité des doigts. a été renversé par le cyclone du 12 mars 1876 — et tout le monde s'est partagé ses dépouilles en souvenir de *l'aube de l'tchapelle à l'ârbe*.

Les auteurs de la note qu'on vient de lire auraient donc pu le voir encore, à l'époque où ils "explorèrent" nos provinces.

Les détails qu'ils donnent sur la terrible aventure du curé Delescailles sont exacts. La chapelle date de cette époque. Un tableau qui surmonte l'autel depuis plus d'un siècle et demi donne une idée de la scène. A gauche, au dernier plan, se profile l'antique château de Molembisoul, disparu depuis le commencement du siècle. On voit l'éclair frapper l'arbre, dont les dimensions étaient déjà énormes à cette époque; le prêtre lève les mains au ciel, à côté de son cheval terrassé par la foudre, tandis que le domestique, à demi couché sur sa monture renversée, tient la bride d'un autre cheval qui se débat

(¹) TARLIER et WAUTERS, *Géographie et Histoire des Communes belges*. Bruxelles, 1872, p. 30

dans les convulsions dernières ¹. Une niche contenant une statuette de la Vierge est fixée à l'arbre à une hauteur double de celle du prêtre debout. La Vierge, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, apparaît dans un nuage à la partie supérieure du tableau et semble vouloir apaiser l'orage.

La statuette se trouve aujourd'hui déposée sur l'autel. Elle semble très ancienne, et ce qui tendrait à le faire croire et à expliquer sa présence sur l'arbre d'où on l'a déplacée, c'est un antique usage tout à fait superstitieux dont on a, dans la ville, fort bon souvenir.

A une hauteur d'environ cinq mètres, les maîtresses branches du tilleul formaient une véritable niche.

Dans cette niche, certaines personnes tentaient de jeter des pierres, et l'usage avait quelque chose de propitiatoire.

Les futurs communicants surtout, les miliciens et les amoureux, pratiquaient volontiers ce jet de la pierre. Si elle restait à l'intérieur de la niche, le vœu se réalisait; après un unique essai malheureux, *l'effant esteut r'mettu po fer ses Pâques, li djône fève n'aveut ni s'galant, et l' conscrit aveut l' quart avant bidet à l' tirage de l' minice* ².

Pour les amoureux, la Vierge portait le nom de *Notre-Dame l'ârè-dje* « l'aurai-je »! Dans leur monde, aller jeter la pierre se disait : *aller priyî N.-D. l' Arè-dje* — et la chapelle est restée le lieu préféré de leurs rendez-vous.

Je me souviens qu'il y avait constamment un demi-tombereau de pierres au pied de l'*Aube*, alors que les terrains des environs, très bien cultivés, ne devaient guère en contenir. L'arbre lui-même était constamment surchargé à l'endroit de la niche.

EDM. ETIENNE.

(¹) Cela fait *trois* chevaux. Fantaisie d'artiste, probablement, et d'autant plus étrange que le tableau fut payé par le curé Delescailles lui-même et fourni de son vivant.

(²) « L'enfant était remis pour faire ses Pâques [refusé pour la 1^{re} communion], la jeune fille n'avait pas son galant et le conscrit avait le quart avant bidet [form. facét. pour : tirait un mauvais numéro] au tirage de la milice. » — Le *bidet* est le plus bas des numéros contenus dans le tambour (à Liège : *li botéye*), par conséquent le plus mauvais.



PRIÈRE ENFANTINE.

Quand le p'tit Jé- sus al- lait à l'é- co- le, Il por- tait sa
 croix sur ses deux é- pau- les. Quand il sa- vait sa le- çon,
 On lui donnait du bon- bon, U- ne pomme dou- ce Pour mett' sur sa
 bou- ce, Un bouquet de fleurs Pour mett' sur son cœur. C'est pour
 vous, c'est pour moi Qu'il est né dans un é- ta- ble, C'est pour
 vous, c'est pour moi Qu'il est mort dessus la croix.

Quand le p'tit Jésus
 Allait à l'école,
 Il portait sa croix
 Sur ces deux épaules.
 Quand il savait sa leçon,
 On lui donnait du bonbon.
 Une pomme douce

Pour mett' sur sa bouche,
 Un bouquet de fleurs
 Pour mett' sur son cœur.
 C'est pour vous, c'est pour moi,
 Qu'il est né dans une étable,
 C'est pour vous, c'est pour moi,
 Qu'il est mort dessus la croix.

Charleroi, Liège, Nivelles, Namur.
 L'air noté est connu à Liège et à Huy.

E. BRIXHE.



LU GRAND GÉANT DU BWÈS.

CONTE.

Gn' avo ènne femme qu' avo deux bwèchelles : enne belle et enne laide. On les loumo Marie et Marguêrite.

Ille tunint enne pitite auberge.

In djou d' fware, lu Grand Géant du Bwès vint pou lodgî; et djustumint la mère allo à l' fware avu l' pus belle du ses bwèchelles, qu'asto Marie.

L'autè dumande à s' mère cè qu'ille fro à mwindji ou Grand Géant du Bwès.

“ Ign' è des sades à l'armêrc et du scamê lassé. ”

Lu Grand Géant du Bwès avo in tchin et in tchet qu'astin assis ou coin du feu.

I d'mandê à mwindji.

“ La Laide apportez-moi à manger. ”

— Mon Dieu, m' tchin et m' tchet, comment vais-je faire ça ?

— Ign' a de la belle farine au-dessus de l'armoire, des œufs à côté, et du bon lait un peu plus bas.

Ille fwait deux fricassées : enne boune et enne mwèche.

Ille siève ses fricassées.

“ La Laide, venez manger avec moi. ”

— Mon Dieu, m' tchin et m' tchet, comment vais-je faire ça ?

— Vous servirez la bonne fricassée au Grand Géant et vous jetterez l'autre en-dessous de la table.

Il y avait une femme qui avait deux filles : une belle et une laide. On les nommait Marie et Marguerite.

Elles tenaient une petite auberge.

Un jour de foire, le Grand Géant du Bois vient pour loger ; et justement la mère allait à la foire avec la plus belle de ses filles, qui était Marie.

L'autre demande à sa mère ce qu'elle ferait manger au Grand Géant du Bois.

“ Il y a des cendres en l'armoire et du lait écrémé. ”

Le Grand Géant du Bois avait un chien et un chat qui étaient assis au coin du feu.

Il demande à manger.

“ La Laide apportez-moi à manger. ”

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?¹

— Il y a de la belle farine au-dessus de l'armoire, des œufs à côté, et du bon lait un peu plus bas.

Elle fait deux omelettes : une bonne omelette et une mauvaise.

Elle sert ses omelettes.

“ La Laide, venez manger avec moi. ”

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Vous servirez la bonne omelette au Grand Géant et vous jetterez l'autre en-dessous de la table.

(¹) Dans les contes, chansons, etc., on cite rarement les interlocuteurs. C'est ici Marguerite qui parle, puis le chien et le chat qui lui répondent.

Ille è d'né in bon boquet ou tchin et ou tchet.

* *

Lu Grand Géant du Bois est pôrti pou-z-aller à l'pêche en rêchant d' diner.

I r'vîn avu des gurnouyes et des crapauds.

“ La Laide, arrangez-moi ça. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Il faut mettre les crapauds de côté et couper les pattes des grenouilles; et vous les pêlerez et les laverez, et vous les *fricasserez* avec de la crème.

“ La Laide, servez-moi à manger. „

La Laide li siève à mwindji.

“ La Laide, mangez avec moi. „

Ille è pris sa part et ille l'è d'né ou tchin et ou tchet.

“ La Laide, venez ôter mes bottes; allez les mettre dans le feu. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Prenez les bottes et graissez-les avec du beurre, *comme il faut*; mettez-les dans les cendres.

— La Laide, venez chercher ma chemise, portez-là en-dessous du cul des poules.

— Mon Dieu, *m' tchin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Lavez la chemise, et mettez-la au verger ².

* *

Lu lend'mwin au matin :

“ La Laide, apportez-moi ma chemise qui est en-dessous du cul des poules : „

Elle a donné un bon morceau au chien et au chat ¹.

* *

Le Grand Géant du Bois est parti pour aller à la pêche en sortant de diner.

Il revient avec des grenouilles et des crapauds.

“ La Laide, arrangez-moi ça. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Il faut mettre les crapauds de côté et couper les pattes des grenouilles; et vous les pêlerez et les laverez, et vous les *riscolerez* avec de la crème.

“ La Laide, servez-moi à manger. „

La Laide lui sert à manger.

“ La Laide, mangez avec moi. „

Elle a pris sa part et elle l'a donnée au chien et au chat.

“ La Laide, venez ôter mes bottes; allez les mettre dans le feu. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Prenez les bottes et graissez-les avec du beurre convenablement; mettez-les dans la cendre.

— La Laide, venez chercher ma chemise, portez-la en-dessous du cul des poules.

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Lavez la chemise et mettez-là au verger.

* *

Le lendemain matin :

“ La Laide, apportez-moi ma chemise qui est sous le cul des poules. „

(¹) C.-à-d. uue friandise, pour les remercier de leur conseil.

(²) Par terre, c'est-à-dire plus bas réellement que le corps d'une poule.

Là qu'elle va ké la teh'mîge et qu'elle l'apwâte ou Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu serais la plus belle fille du monde. „

“ La Laide, va chercher mes bottes dans les cendres. „

Là qu'ille va ké les bottes bin graissées, bin douces, et qu'ille les apwâte ou Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu serais la plus belle fille du monde, et que toutes les fois que tu parlerais, qu'il sortirait un bouton d'or hors de ta bouche. „

* * *

Ha ! wé ! la mère rarrivée avu l'autre bwéchelle qu'asto la pus belle.

A rentrant :

“ Qu'est-ce qui t'è fwait si belle ?

— C'è l' Grand Géant, man. „

Et à chaque parole qu'ille dijot, i rêchot in bouton d'ôr hors du sa boutche.

“ Ah bin, çu n' s'ret pus ti qui d'meurret à l' mōjon à l'autre fware.

— C' s'ret mi, don, man ? dit-elle l'autre ?

— Aï, ma fille, çu s'ret ti ; tu s'rè co bin pu belle qu' lie ; tu l'asto djà. „

* * *

Là l'autre fware arrivée.

Lu Grand Géant rupasse.

Vola la mère et Marguêrite pôrties pou-z-aller à l' fware.

“ Ç' qu' dju frè è mwindji, don ? „

— Ign'è des sades dins l' fond d' larmère et du scamé lassé pou fwère la fricassée ou Grand Géant. Et pour vous, i gn'è du l' boune farine ou

Voilà qu'elle va chercher la chemise et qu'elle l'apporte au Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu sois la plus belle fille du monde ! „

“ La Laide, va chercher mes bottes dans la cendre. „

Voilà qu'elle va chercher les bottes bien graissées, bien douces et qu'elle les apporte au Grand Géant.

“ Je voudrais, la Laide, que tu sois la plus belle fille du monde et que toutes les fois que tu parleras, il sorte un bouton d'or de ta bouche ! „

* * *

Ah ! regarde ! la mère revenue avec l'autre fille qui était la plus belle.

En rentrant :

“ Qui est-ce qui t'a fait si belle ?

— C'est le Grand Géant, maman. „

Et à chaque parole qu'elle disait, il sortait un bouton d'or de sa bouche.

“ Ah bien, ce ne sera plus toi qui restera à la maison à l'autre foire.

— Ce sera moi, n'est-ce pas maman ? dit-elle l'autre ?

— Oui, ma fille, ce sera toi ; tu seras encore bien plus belle qu'elle ; tu l'étais djà. „

* * *

Voilà l'autre foire arrivée.

Le Grand Géant revient.

Voilà la mère et Marguerite parties pour aller à la foire.

“ Que ferai-je à manger, donc ? „

— Il y a des cendres dans le fond de l'armoire et du lait écrémé pour faire l'omelette au Grand Géant. Et pour vous, il y a de bonne farine au-

d'sus d' l'armère et des û et du djambon.

Vola qu'ille su fwait la fri assée quand s'mère è sti pôrtie.

Ille mwindje la fricassée toute s.ûle. Il n'è pon d'né ni ou tchin ni ou tchet.

Lu l' Grand Géant rarrivé.

“ La Belle, faites-moi à manger. „

Ille prind des sades et du scamé lassé; ille fwait la fricassée ou Grand Géant.

Ille li siève la fricassée :

“ La Belle, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m'chet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de manger *le mauvais*.

Il è fallu qu'ille mwindje la mwêche fricassée avu l' Grand Géant; ille avo bin du mô du l' fwêre duschinde !

Là Grand Géant vauye à l' pêche.

Il li rapwâte les gurnouyces et les crapauds.

“ La Belle, fricassez-moi cela. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m'chet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comme il faut faire. „

Ille è pris les gurnouyces et les crapauds; ille les è fricassés tout rond.

“ La Belle, servez-moi à manger. „

Ille li siève à mwindji.

“La Belle, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m'chet*, comment vais-je faire ça ?

dessus de l'armoire, et des œufs et du jambon.

Voilà qu'elle se fait l'omelette quand sa mère a été partie.

Elle mange l'omelette toute seule. Elle n'en a point donné ni au chien ni au chat.

Voilà le Grand Géant revenu.

“ La Belle, faites-moi à manger. „

Elle prend des cendres et du lait écrémé; elle fait l'omelette au Grand Géant.

Elle lui sert l'omelette :

“ La Belle, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu a mangé *le bon*¹, tâche de manger *le mauvais*. „

Il a fallu qu'elle mange la mauvaise omelette avec le Grand Géant; elle avait bien du mal de la faire descendre (l'avalier).

Voilà le G. G. parti à la pêche.

Il lui rapporte les grenouilles et les crapauds.

“ La Belle, rissollez-moi cela. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comment il faut faire. „

Elle a pris les grenouilles et les crapauds; elle les a rissollées *tout rond*².

“ La Belle servez-moi à manger. „

Elle lui sert à manger.

“La Belle, venez manger avec moi. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

(1) C'est-à-dire la bonne omelette.

(2) Tout rondement, tout bonnement.

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de manger *le mauvais*.

— La Belle, venez ôter mes bottes et les mettez dans les cendres.

— Mon Dieu, *m' chin et m' tchet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comme il faut faire. „

Elle les va foûrer dins les sades toutes tchaudes.

“ La Belle, venez chercher ma chemise, vous l'irez mettre en-dessous du cul des poules. „

— Mon Dieu, *m' tchin et m' chet*, comment vais-je faire ça ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comme il faut faire.

* * *

Lu lend'mwin au matin :

“ La Belle, va me chercher ma chemise qui est en-dessous du cul des poules. „

Là qu'elle va kè sa tch' nîge qu'asto pleine du chite du pouye.

“ Je voudrais, la Belle, que tu serais la plus laide fille du monde !

“ La Belle, va me chercher mes bottes dans les cendres. „

Ille li va kè ses bottes toutes brûlées : i n'savo pus les r'mette dins ses pîds.

“ Je voudrais, la Belle, que tu serais la plus laide fille du monde, et que toutes les fois que tu parlerais, qu'il sortirait un pet de ta bouche ! „

Ille avo deux ouyys comme deux scûles, in nez comme in cwârnet d'èglise, enne boutche comme la gueuye d'in four, des mwins comme des vans, des pîds comme des tauyès du bivès.

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de manger *le mauvais*.

— Ma Belle, venez ôter mes bottes et mettez-les dans la cendre.

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comment il faut faire.

Elle va les placer dans les cendres toutes chaudes.

“ La Belle, venez chercher ma chemise, vous irez la mettre sous le cul des poules. „

— Mon Dieu, mon chien et mon chat, comment vais-je faire cela ?

— Si tu as mangé *le bon*, tâche de savoir comment il faut faire.

* * *

Le lendemain matin :

“ La Belle, va me chercher ma chemise qui est sous le cul des poules. „

Voilà qu'elle va chercher sa chemise qui était pleine de fiente de poules.

“ Je voudrais, la Belle, que tu sois la plus laide fille du monde ! „

“ La Belle, va me chercher mes bottes dans la cendre. „

Elle va lui chercher ses bottes toutes brûlées : il ne savait plus les remettre dans ses pieds.

“ Je voudrais, la Belle, que tu sois la plus laide fille du monde, et que toutes les fois que tu parleras, il sorte un pet de ta bouche ! „

Elle avait deux yeux comme deux tasses, un nez comme un éteignoir d'église, une bouche comme la gueule d'un four, des mains comme des vans, des pieds comme des vases de bois. .

*Voulà-là vauye su catchi à l'grègne,
pou quand sa mère ruvéro.*

* * *

Vouci la mère rarrivée.

“ Marie, usse qui t'es don ? „

Ille n'ose rusponde.

“ Ruspond, don, Marie ! „

*— Man ! ho ! prouutt.... dju n'o-ro
m' moustrer, prouutt.... dju su trop laide,
man, prouutt....*

*— Qu'est-ce qui t'ai fwait ainsi, hé,
ma fille ?*

*— C'èsti l'grand Géant, prouutt.... du
bwès, prouutt.... qui m'è fwait si laide,
proutt....*

* * *

*Et mi, dj'asto catchie dri la pwâte.
Dj'ai eu si peu qu'i n'mu fuzoche laide
ossi, qu dj'ai pris mes deux sabots à
mes deux mwins, pou couri pus vite.*

Cette *stow*, « fable, conte », m'a été dite à Bièvre, près Gedinne (prov. de Namur), par Madame V^e Rougeaud. — La finale est une formulette traditionnelle qui termine tous les contes, dans le pays.

La voilà allée se cacher dans la
grange, pour quand sa mère revien-
drait.

* * *

Voici la mère revenue.

“ Marie, où es-tu donc ? „

Elle n'ose répondre.

“ Réponds, donc, Marie ! „

— Maman ! oh ! prouutt.... je n'ose-
rais me montrer, prouutt.... je suis trop
laide, maman, prouutt....

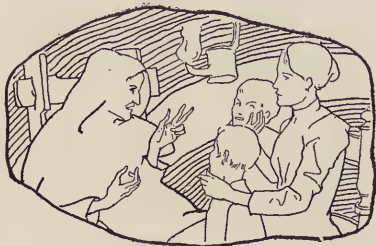
— Qui est-ce qui t'a faite ainsi,
donc, ma fille ?

— Ç'a été le grand Géant, proutt...
du bois, proutt.... qui m'a faite si
laide, proutt....

* * *

Et moi j'étais cachée derrière la
porte. J'ai eu si peur qu'il ne me fasse
laide aussi que j'ai pris mes deux
sabots en mains pour courir plus vite.

Olympe GILBART.





LES AVENTURES DE JÉSUS ET S^t-PIERRE.

IV.

Le bipède incomplet.



Un jour, Jésus, faisant route de Namur à Marche, envoie S^t-Pierre à la découverte.

Celui-ci trouve dans un village voisin une poule aux oignons bien assaisonnée, et l'achète. Mais, chemin faisant, il cède à son appétit ou plutôt à sa gourmandise, et lui escamote une patte.

En voyant ce bipède tronqué, Jésus ne manque pas d'en faire la remarque. Son pourvoyeur, à qui le mensonge est un jeu, effrontément soutient qu'à la différence de ce qui se passe en Judée, les poules de ce canton naissent ainsi conformées.

L'excuse est admise et nos deux voyageurs, le repas terminé, se remettent en route.

A quelque distance, ils rencontrent des poules au repos et qui séchaient leurs plumes au soleil. Afin de donner plus de force à son explication, S^t-Pierre s'empresse d'indiquer du geste et de la voix tous ces animaux perchés sur une seule patte.

Jésus veut sans doute prouver qu'il n'a été trompé qu'en apparence. Il jette un cri et les poules aussitôt de mettre au jour leur deuxième patte et de s'enfuir.

— Vois-tu, menteur, lui dit-il, que ces bêtes ne sont pas telles que tu le soutenais.

— Parbleu, Seigneur, répond l'apôtre, vous n'aviez qu'à faire de même avec le premier volatile. Peut-être aussi la seconde patte lui serait-elle venue !

Extrait de PIMPURNIAUX (Ad. BORGNET), *Légendes namuroises*, p. 215.

O. C.

V.

Le fer à cheval.

Un jour, le bon Dieu et S'-Pierre, marchant depuis longtemps, arrivaient à proximité d'une grande plaine déserte, lorsque Jésus vit par terre un tout vieux fer à cheval.

Il le montra au Saint qui dit : " Tiens ! „ et passa outre.

— Pourquoi ne le ramasses-tu pas ?

— Que voulez-vous, dit Pierre, que je fasse de cela ?

Le bon Dieu, sans riposter, revint sur ses pas, se baissa et prit le fer. Avant de sortir de la ville, il vendit l'objet à un maréchal-ferrant et, avec les sous qu'il en reçut, il acheta des cerises.

Une heure après, sous un soleil de plomb, nos deux voyageurs entrèrent dans le désert.

— J'ai bien chaud, dit S'-Pierre.

— Oui, vraiment, il faudrait bien ici trouver un ruisseau, dit Jésus.

Un peu plus loin, le portier du Paradis renouvela ses plaintes.

— Il est bien heureux celui-là, dit Jésus, qui peut se rafraîchir.

Et le bon Dieu tira une cerise de sa poche et la mangea.

S'-Pierre eût donné de l'or pour en avoir sa part, mais comme Jésus n'en parlait point, il préféra se taire que de reconnaître sa bévue de tantôt.

Tout à coup le Grand Maître, toujours pitoyable, laissa tomber sans avoir l'air de s'en apercevoir une toute petite cerise. S'-Pierre se baissa vivement, la ramassa et l'avalala. Le moment d'après, le même manège se reproduisit, et puis encore, et puis encore... si bien que Dieu, ayant vidé sa poche, se retourna vivement et dit à son apôtre :

— Voilà, sur moins d'une heure, plus de vingt fois que vous vous baissez, Pierre. Moi, je ne me suis dérangé qu'une fois, tout-à-l'heure, pour le fer dont vous ne vouliez pas. Souvenez-vous que sur terre, toute chose à son prix. Et que ceci nous serve de leçon.

Et S'-Pierre, tout honteux, suivit Jésus sans dire un mot.

Ce conte que j'ai recueilli à la campagne, a été publié en wallon dans *li Spirou* du 16 juillet 1893.

ALPH. TILKIN,



LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES.

III.

Deux coutumes de Leernes, en Hainaut.

Dans ce petit village, situé aux portes de Fontaine-l'Évêque, le jour de la Toussaint, dès la première heure, après que la cloche paroissiale a rappelé aux fidèles la fête du jour, le bedeau, chantre ou sonneur de cloches se met en route et, à chaque maison, il recueille soit une citrouille, soit des choux-rouges, des navets, des oignons et généralement tous les légumes que la générosité des habitants met à sa disposition.

Ces dons en nature sont ensuite déposés sur l'un des autels de l'église, où le curé les bénit solennellement.

Les vêpres terminées, le sacristain les vend aux enchères aux curieux et aux fidèles rassemblés.

Il faut voir cette foule se disputant centime par centime les légumes bénits !

Le montant de la recette, déduction faite d'une petite quotité au profit du sacristain, sert à dire des messes pour le repos de l'âme des défunts de la commune qui sont dans le purgatoire.

L'enthousiasme diminue chaque année, et il fut un temps où ces ventes avaient une importance beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

La vente terminée, le peuple se disperse dans les différents cabarets de la commune, où l'on offre, à côté de la chope traditionnelle, une assiette pleine de pommes de terre en chemise. On dépose précieusement sur la table, à côté du verre de bière, une bonne pincée de sel, à titre de condiment, et le régal commence.

Ce serait faire une grave injure au cabaretier que de refuser de prendre part au repas gratuit qu'il offre si généreusement. On a beau alléguer les excuses les plus polies et les plus plausibles, il faut manger, sinon, les consommateurs lancent à l'étranger maladroit des regards qui n'expriment que trop clairement le profond dédain que l'on a de sa personne. On n'a, dans ce cas, qu'une chose à faire, s'éclipser au plus vite.

La fête se termine fort tard, et jusqu'alors, c'est une véritable débauche de pommes de terre en chemise.

La tradition a alors reçu complète satisfaction, et chaque année, à la même date, les mêmes scènes recommencent.

D'après le journal *la Chronique*, de Bruxelles, n° du 3 novembre 1888.

O. C.



TABLE.

I.

Littérature orale.

1. CONTES, FABLES ET LÉGENDES.

CONTES MERVEILLEUX. — *Coufi-coufou* (Jos. Lesuisse) 13. — Le merle blanc (Aug. Gittée) 27. — *Li fève da Pîrot*, qui devint pape (O. Colson) 112. — *Lu grand géant du bwès*. (O. Gilbard) 212.

FABLES. — La grenouille et le limaçon (A. Harou) 100. — Le renard et le coq (Journal « Le Farceur ») 100. — *On n' wasse pus rire* (Journal « La Marmite ») 101.

RANDONNÉES. — Le voyage à Gomegnies, enquête (Aug. Gittée) 39.

LÉGENDES DU BAS-CONDROZ (François Renkin). — *Gotte-Maïon, Li battis des macralles*, 48. — Le bon Dieu et son hôte, 49. — *Li berbîs barbette, Les rodjes moussis*, 108. — Le troupeau fantastique, Un homme égaré, 109.

LÉGENDES DE GERPINNES (Camille Quenne). — La vie de *St^e Rolende*, 127. — Un miracle et une gravure, 133. — Saint-Oger, 135. — La garde d'honneur, 136.

LÉGENDES DIVERSES. — Le loup-garou (Jos. Hens) 33. — Le berger magicien (Fr. Renkin) 78, voir aussi 137, note. — La femme aux trois yeux, 103. — La punition d'un ivrogne (Jos. Vrindts), 161. — *L'homme âx poussîres* (O. C.) 186.

2. FACÉTIES ET ANECDOTES.

CONTES FACÉTIEUX. — Pataipatinai (Jean Degueldre) 64. — La discussion mimée (O. C.) 81. — Le loup mort (G. Willame) 184.

BÉOTIANA. — Les béotiens de Stembert (A. Fassin) 89. — La croix trop haute, 91. — Le chat dans l'armoire, La lune à Stembert, De drôles de semailles, 92. — Les oiseaux envolés, L'église de Stembert, 93. — Les tortionnaires, 94.

LES AVENTURES DE JÉSUS ET ST-PIERRE. — I. Avant-propos (O. C.) 162. — II. La tarte volée (Jos. Lesuisse) 163. — III. Les faucheurs (A. Harou) 164. — IV. Le bipède incomplet [Borgnet] 218. — V. Le fer à cheval (Alph. Tilkin) 219.

LES POURQUOI (suite, voir table du tome 1^{er}). — V. L'origine du feu (Alph. Hanquet) 187. — VI. Les oiseaux de la Passion (Ch. Bartholomez) 207. — VII. Le cri du ramier (Z. Henin) 208.

DIVERS. — Histoires du bon vieux temps (Aug. Gittée) 51, 84. — Le jeu de loto, 104.

3. CHANSONS.

La bière (Louis Loiseau) 17. — Chanson de conscrits (Edouard Monseur) 26. — Chanson de soldats (Ch. Gothier) 166.

Airs des Marcheurs et Marcheuses de Gerpennes (C. Quenne) 140.

M. de la Bourlotte (Jos. Defrecheux) 36, 55 et 69.

La difficile (O. C.) 60. — L'amour au village (O. C.) 98. — La fille délaissée (O. C.) 111. — Les misères du ménage (Jos. Médart) 205. — Ne t^e maries pas, Nicolas (Lucien Colson) 206.

Complainte de Sainte-Rolende (C. Quenne) 150.

Prière populaire chantée (E. Brixhe) 211.

Chansons de quête : de la St-Grégoire (Louis Loiseau) 42 (O. C.) 47. — Du jour des Rois (O. C.) 77.

4. PROVERBES, DICTONS ET FORMULETTES.

THÉÂTRE DES DOIGTS. — I. L'aubergiste et son client, 18. — II. La pénitente et son confesseur (G. Willame) 19. — III. *Monte-halette*. IV. Le père et le fils (Julien Tromme) 20.

PRONOSTICS sur le temps aux environs de Nivelles (Edouard Parmentier) 95.

DIVERS. — Dictons sur la St-Grégoire, 44, 46. — Dictons météorologiques, 95. — Dictons sur les gardeurs d'oies, 120. — Exclamation sous forme de juron, 15 note. — Ripôstes facétieuses ou sentencieuses, 192. — Formulette de jeu, 177. — Prière populaire (E. Brixhe) 211.

II.

Croyances et usages.

LE BAPTÊME. — I. Les *censes* de baptême (Aug. Gittée) 5. — II. Traditions liégeoises (O. Colson) 9.

JEUX POPULAIRES. — Théâtre des doigts (divers) 18. — Un curieux règlement sur les jeux d'enfants (O. C.) 71. — Le jeu de loto (O. C.) 104. — Le jeu de l'animal décapité (divers) 169.

LE TIRAGE AU SORT. — I. Un bon moyen (E. Jacquemotte) 25. — II. Chanson de conscrits (Ed. Monseur) 26.

LA ST-GRÉGOIRE. — I. Au pays de Namur (Louis Loiseau) 41. — II. Dans divers lieux (O. C.) 43. — III. A Eprave en Famenne (Henri Simon) 102. — IV. A Herstal (O. C.) 102.

LES OS DE GRENOUILLE. — I. Pour se faire aimer d'une femme (Louis Westphal) 62. — II. Pour évoquer le diable (Alfr. Harou) 63.

LE JOUR DES ROIS (suite, voir la table du tome 1^{er}). — VI. La ronde des Trois Rois (O. C.) 77.

LA MARCHÉ de Gerpines en Hainaut (C. Quenne). — Avant-propos 121. — Les légendes 127. — La marche 138. — La procession 144. — La complainte 150. — Voir aussi 188.

LE JEU DE L'ANIMAL DÉCAPITÉ. — I. Le jugement de l'oie, à Grez-Doiceau (C.-J. Schépers) 169. — II. Quelques « festivités » populaires : au pays de Wavre (C.-J.S.), au pays de Liège (O. Colson) 172. — III. Un jeu de cabaret (Aug. Deom) 176. — IV. Note (O. C.) 180.

LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES. — I. La nuit de la Toussaint à Jupille, Liège (Jean Lejeune) 193. — II. Quelques croyances et usages (O. Colson) 195. — III. Deux coutumes de Leernes, Hainaut (O. C.) 220.

CUISINE POPULAIRE. — Les oies de Visé (Jos. D.) 119. — Recette des *couquebaques* namuroises, 197 note.

DROIT COUTUMIER. — L'élection des marcheurs de Gerpines, 138.

DIVERS. — Le tchaudia à Bois d'Haine (O. C.) 73. — La fête des Pèlerins à Villers-Perwin (E. Brixhe) 57. — La fête du Coq de la moisson en Hesbaye [M^{me} Popp] 105. — Li Pâcolet (Jos. Lesuisse) 153. — Un usage nuptial (Alph. Tilkin et O. C.) 158. — Recettes médicales (Louis Detrixhe) 202. — L'entrepreneur de pèlerinages (A. Harou) 119. — Les trombes, question, 119. — Amulette, 8 note.

III.

Varia.

BIBLIOGRAPHIE. — Dictionnaire des Spots par Jos. Dejardin, 2^e édition (O. C.), 22. — Aus der Wallonie par Leo Zeliqzon (O. C.), 23. — Annuaire des traditions populaires, par Paul Sebillot (O. C.), 50. — Le merveilleux dans l'Auxois, par Hipp. Marlot (O. C.), 87. — La fête et les traditions de Ste-Rolende, par Camille Quenne (O. C.), 188. — Rochefort et les environs, par F. C. de la Famenne (O. C.), 189. — Aurmonaque del Marmite pour 1895 (O. C.), 190. — Armanack des qwatte Mathy pour 1895 (O. C.), 191.

NOTES. — Le folklore dans les journaux (O. C.), 39, 167, 187. — Les abeilles (Fr. Renkin), 39. — Buveurs et Cabarets, 103.

IV.

Dessins nouveaux.

Par Auguste DONNAY : *La légende*, frontispice des couvertures et hors-texte. — Frontons, 5, 127, 144. — Culs-de-lampe et fleurons, 47, 80, 83, 107, 137, 175. — Illustration 106. — Lettrines 25, 105, 112, 176, 183.

Par Aug. JAVAUX, 126 ; voir la note p. 168.

Par Jos. WATELET, hors-texte vis-à-vis de la p. 121.

ESTAMPES. — St^r-Rolende 134. — Sur les mois, 24, 40, 56, 72, 88, 104, 120, 152, 168, 192, 208 et 224. — Voir la note p. 40.

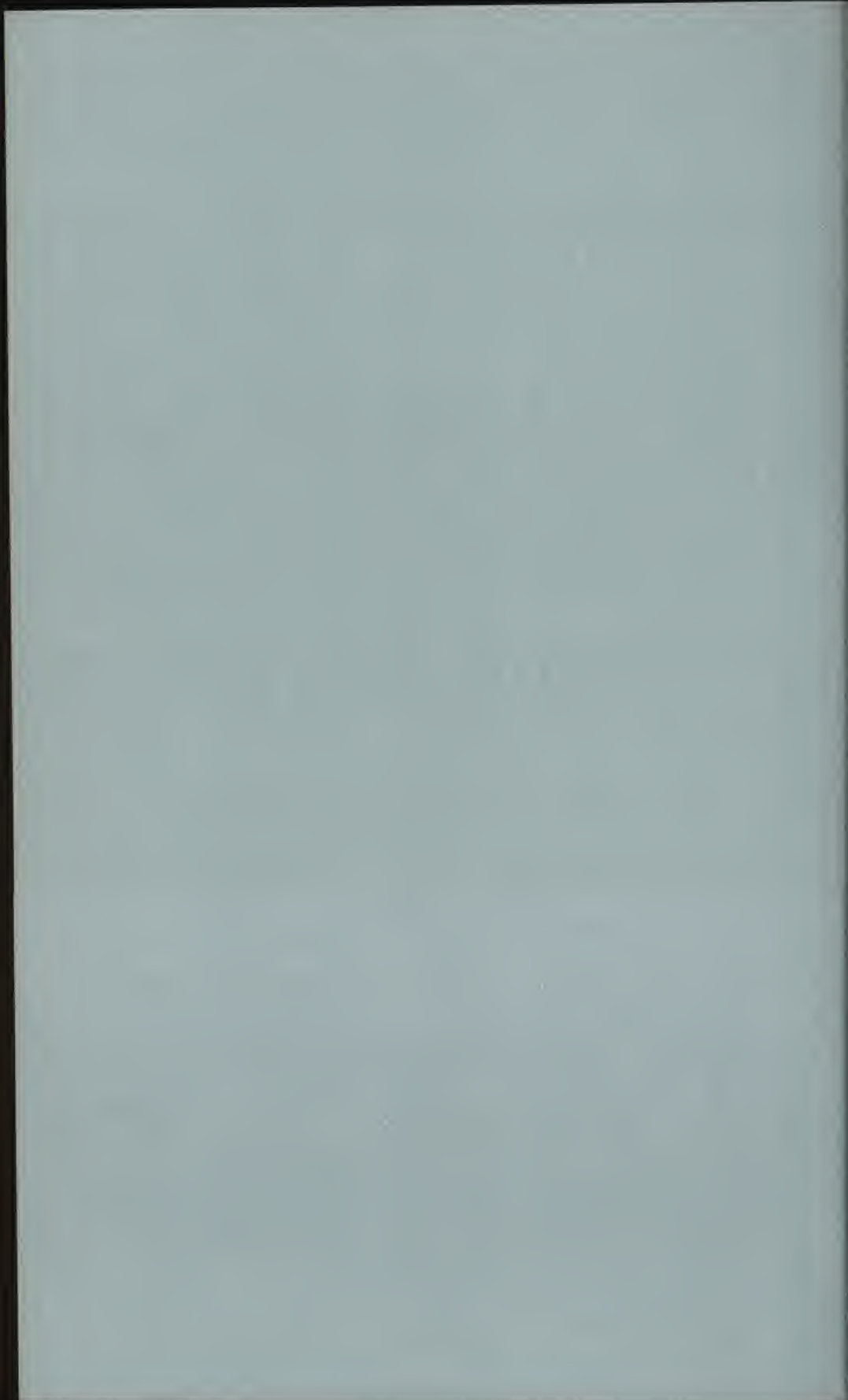
ERRATA DU TOME II.

Page 48, ligne 7 en remontant : *faisceaux*, biffer le *x*. — Page 24, l. 6 en descendant : *sérieux*, lisez *sérieuses*. — Même p., l. 7 en remontant : *tradition*, lisez *traduction*. — Page 26, l'air noté doit avoir partout *trois* bémois à la clef. — Page 53, l. 42 des « Notes et enquêtes » : *ci-dessus*, ajoutez p. 48. — Page 57, l. 14, au lieu de 1833, lisez 1893. L'article que cite M. B. n'était pas signé; nous avons appris qu'il est dû à notre excellent confrère M. Jules Lemoine qui l'avait fait paraître d'abord dans un journal bruxellois. — P. 103, ligne 3^e de la note 9, lisez 49 au lieu de 79.



DÉCEMBRE.





WALLONIA

III



WALLONIA

RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX

& G. WILLAME.

III

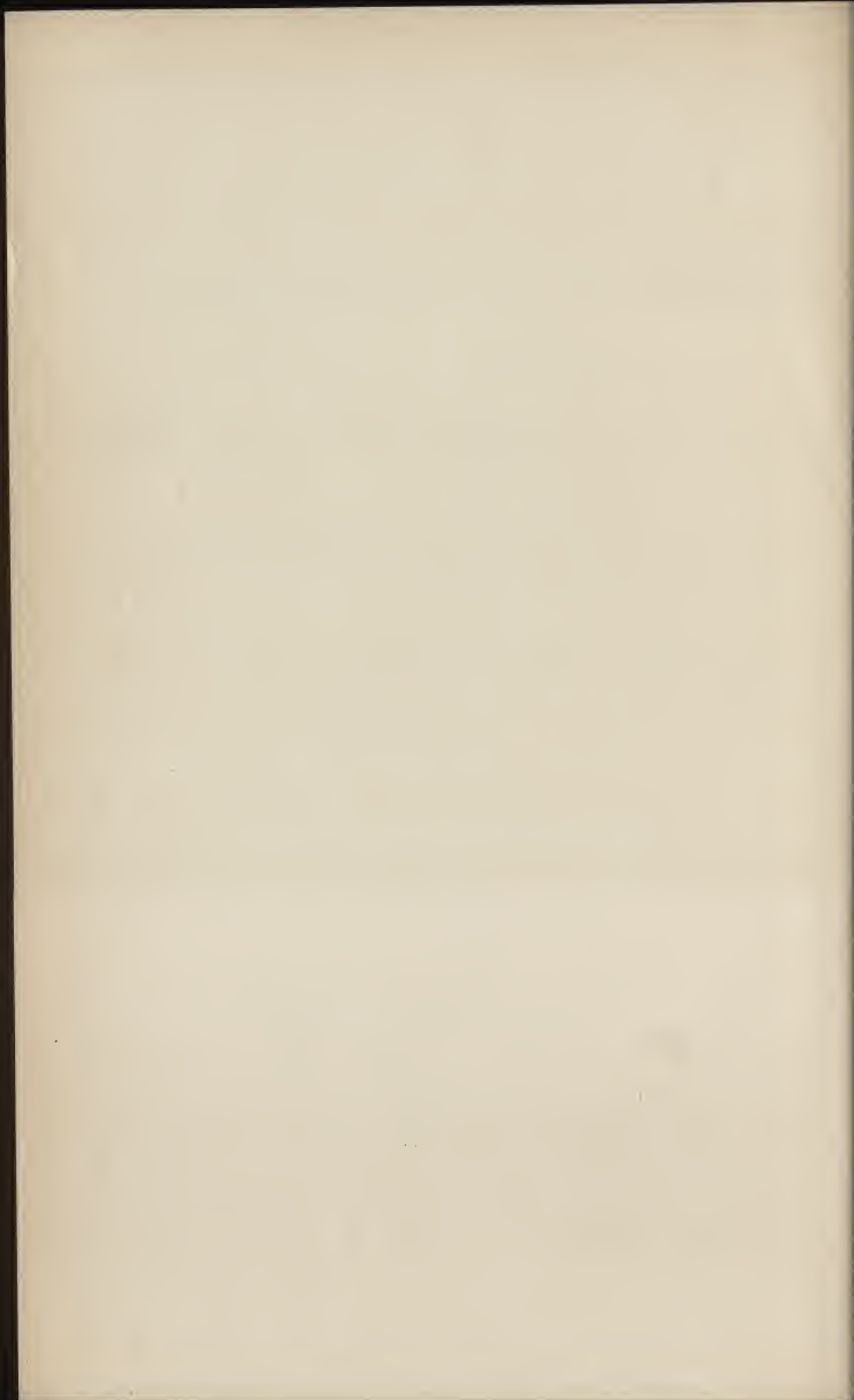
1895

LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle.

Rédaction : 184, rue de Campine.

JOS. WATHELET, IMPRIMEUR.





LE TROU EN TERRE.



C'EST une farce très connue dans le monde des enfants que celle du « trou en terre ». Bien des personnes parmi mes lecteurs se rappelleront peut-être en avoir été plus d'une fois victimes. Je ne me souviens pas avoir vu faire cette farce à Liège, mais on m'assure que les gamins la connaissent aux environs de la ville, à Jupille. Je l'ai vu d'ailleurs pratiquer, notamment à Charleroi et à Ath, ainsi que dans les Flandres.

Voici en quoi consiste le tour à jouer.

On fait un trou en terre et on le remplit d'eau — le plus souvent l'« âge sans pitié » aime à l'assaisonner — on recouvre le trou de petites branches savamment disposées et enfin d'une mince couche de terre bien nivelée qui ne permet pas de le distinguer.

Pendant que tout s'apprête, que l'un apporte les matériaux, que l'autre construit, qu'un troisième ou peut-être tous sont mis à contribution pour fournir le liquide requis, on s'est mis d'accord sur le choix de la victime, un enfant qui ignore absolument ce qui se trame. Sitôt les préparatifs terminés, un excellent camarade va le prendre par le bras, et lui raconte une histoire si intéressante, si intéressante, que captivé, entraîné, il ne peut pas ne pas mettre le pied sur l'endroit dangereux.

Cette farce — qu'à première vue on jugera banale — constitue un chapitre curieux dans l'évolution des usages populaires.

De nombreuses relations de voyages nous ont appris depuis longtemps que le trou en terre est une des ruses auxquelles les peuples sauvages ont recours, soit pour attraper un animal, soit pour surprendre un ennemi.

Ce procédé si simple doit dater de très loin.

Dès que le besoin d'aliments empruntés au monde animal se fit sentir chez l'homme primitif, il dut songer à s'armer la main artificiellement. Avec les animaux d'une certaine taille jusqu'à celle du loup, par exemple, il se sentait bien de force à engager la lutte; mais avec de plus gros, ses moyens physiques ne suffisaient plus : il se vit bientôt obligé d'avoir recours à des ruses. La fosse, qui, à la surface ne se distinguait guère du reste du sol, fut un des moyens qui durent se présenter les premiers à son esprit.

Nous trouvons cette ruse en usage chez nos ancêtres germaniques. Sigurd, dans les *Nibelungen*, se cache dans une fosse sur le chemin que devait suivre le dragon quand il allait boire, il couvre le trou de branchages et de feuilles, et perce ainsi le monstre avec son glaive par en-dessous.

Chez les sauvages, la fosse est encore aujourd'hui une ruse de guerre. Stanley, entre autres, pendant son voyage d'exploration au Congo, eut à compter avec cette ruse. C'est par ce moyen que les peuplades moins hospitalières essayèrent constamment de l'arrêter et de le gêner dans ses mouvements. « Très souvent le sentier était entrecoupé de trous peu profonds, remplis de pointes aiguës recouvertes de larges feuilles. Pour ceux qui, marchant nu-pieds, y tombaient, la souffrance était terrible; souvent la pointe transperçait le pied de part en part; quelquefois la tête restait dans les chairs et il en résultait des plaies gangréneuses. A l'approche de chaque village se trouvait une route presque droite, d'une centaine de mètres de longueur et de quatre ou cinq mètres de largeur, sans broussailles, mais hérissée de ces pointes, soigneusement et habilement dissimulées. »¹

Dans le cours des siècles, la fosse acquit un caractère plus inoffensif.

La société civilisée, actuellement, ne la connaît plus que comme un jeu d'enfant. L'exemple emprunté à l'épopée germanique, prouve cependant qu'il appartient à notre antiquité, et qu'il eut primitivement le caractère qu'il a encore chez les sauvages modernes.

*
*
*

Maint objet de notre civilisation matérielle ancienne a une histoire semblable. Dès que, dans la marche successive du progrès, un objet était devenu inutile, il sortait de l'usage pratique, souvent pour tomber en partage aux enfants. Les *instruments* des générations précédentes sont

1. WAUTERS, *Stanley au secours d'Emin-Pacha*. Brux. 1890, p. 302.

ainsi devenus les *jouets* des suivantes. Il est vrai qu'on les connaissait peut-être déjà comme jouets d'enfants alors qu'ils existaient encore dans la vie pratique. Bien des choses de la vie enfantine ont leur origine dans l'esprit d'imitation, inné à l'homme et surtout à l'homme jeune : les enfants « jouent aux écoles » ; ils s'habillent comme père et mère ; ils font du pain avec du sable et un dé, ou préparent, du moins les petites filles, tout un dîner. Ce penchant existe même chez les sauvages. Les voyageurs ont relaté comment les enfants des sauvages représentent une chasse au moyen de maquettes faites en argile, qui doivent figurer des buffles et d'autres animaux.

C'est par esprit d'imitation, par mimétisme, que les armes de l'homme primitif, l'arc et la flèche, furent adoptés comme jouets par les enfants, et ces objets se sont par là transmis jusqu'à nous. Comme armes effectives, nous pouvons poursuivre ces objets à travers les siècles. L'homme médiéval les avait apportés de son état sauvage ; les progrès effectués, particulièrement l'invention de la poudre, les firent disparaître, mais ils continuèrent à exister comme jouets d'enfants. L'arquebuse, un perfectionnement local et relativement récent de l'arc, eut le même sort ; la fronde aussi. Certains usages mêmes appartenant antérieurement à la vie usuelle, se retrouvent dans la vie enfantine : c'est ainsi que certains jeux de petites filles rappellent d'anciennes cérémonies de mariage.

D'autre part, les jeux qui actuellement n'amuse plus que les petits, étaient autrefois en honneur en dehors de ce monde-là. A notre époque, il n'arrive probablement plus à de grandes personnes de jouer aux billes. Il y a une trentaine d'années c'était le cas, cependant, et même dans nos grandes villes. Dans ma jeunesse, j'ai pu observer cela très souvent notamment à Gand. ¹ Il est vrai, c'était au temps où chaque soir en été on pouvait voir le pâtre communal ramener de la prairie banale les vaches des habitants, alors que les sons bien connus de sa corne attiraient tous les enfants sur les seuils. Actuellement les vaches des citadins appartiennent au passé, de même que le jeu de billes chez d'autres que des enfants. Quel jeune homme, dont la lèvre se couvre d'une ombre de moustache, s'oublierait maintenant à ces petits jeux-là ?

Il y a d'autres exemples. Le fameux jurisconsulte hollandais Hugo Grotius, tuait le temps dans sa prison de Loevestein *en jouant à la*

1. [En Hesbaye et dans nos faubourgs, le jeu de billes nommé à l'*grette* ou à l'*pire* est, avec le jeu du bouchon, le passe-temps des amateurs de pigeons qui attendent le retour de leurs volatiles. — O. C.]

toupie ! L'homme du XIX^e siècle se figure difficilement une chose pareille. Au XVII^e siècle, pendant les fêtes de mariages, on voyait encore un des invités se laisser littéralement berner ; avec ou sans son consentement préalable, c'était là un des numéros du programme.

Si le fait, qui est parfaitement authentique, prouve que les plaisirs dans ces temps là étaient plus bruyants qu'à présent, on peut en déduire qu'on était aussi moins exigeant sur l'espèce, la nature de l'amusement. Rien d'étonnant dès lors, si les dames de cour de la reine Elisabeth d'Angleterre s'amusaient à un jeu appelé *barbey-break*, une espèce de « barres » ou de jeu de poursuite, qui n'est plus connu que des enfants actuellement. Froissart cite dans son *Espinette Amoureuse* toute une série de jeux auxquels se livraient de son temps les seigneurs à la Cour de France. Quoique la simple mention du nom dans Froissart ne nous permette pas toujours de déterminer exactement le jeu, le texte est assez clair pour nous apprendre que ces nobles seigneurs s'amusaient à jouer *aux pierrettes*, à la queue leu leu (*keuve leu leu*), ainsi qu'à un autre jeu qui ne ressemblait pas mal à notre jeu de « cache-cache » (*réponniaux*).

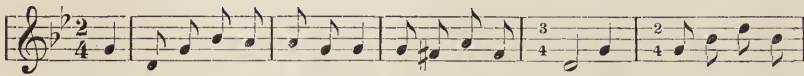
Autres temps, autres mœurs. La jeune génération s'amuse de ce que l'ancienne honorait et louait. Les éléments d'une civilisation antérieure sont chaque fois descendus d'un échelon dans l'estime de l'homme, pour venir échouer dans le monde des enfants. Si nombre de choses appartenant à la vie des petits ont derrière elles une histoire honorable, il faut conclure qu'autrefois aussi l'homme avait dans le cœur plus de simplicité et qu'il était bien plus près de l'enfant qu'il ne l'est de nos jours.

AUG. GITTÉE.

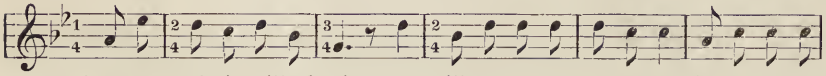




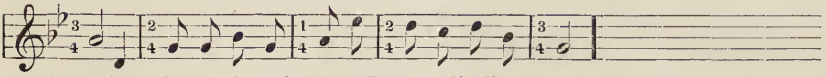
L'ERMITE.



 C'é-tait bon père er-mite Voy-a-geant de la nuit. Il sonnait sa clo-



 chette Et faisait mille bruits. Ren-veillez-vous, mes-dames Car il fait bientôt



 jour, Pour donner à vos hommes Le paradis d'a - mour.

II.

— « Vraiment, bon père ermite,
 Vraiment vous avez tort
 De frapper à la porte
 D'une fille qui dort ;
 De frapper à ma porte,
 De rompre mon sommeil
 Les voisins qui l'entendent
 Alors ils se renveillent. »

III.

— « Je ne suis pas ermite,
 Je suis votre amoureux :
 Nuit et jour je souspire
 Pour l'éclat de vos yeux.
 Si je porte besace
 Je n'vous demande rien,
 Belle, que vos bonnes grâces
 Et vos doux entretiens. »

Chanté à Liège par M. Henri Houdret, âgé de 45 ans, qui appartient à une vieille famille du quartier d'Outremeuse où cette chanson se transmet de père en fils.

AUG. JAVAUX.





LES BÉOTIENS DE ROSIÈRES.

Le petit village de Rosières, situé sur la grand'route de Bastogne à Neufchâteau, au canton de Sibret, est célèbre dans toute la contrée par la prétendue sottise des habitants : c'est elle aussi une capitale de copères! Et ce qui fut raconté dans la Revue sur les braves Dinantais, est largement endossé aux habitants de Rosières.

La collection des béotiana de ce canton est donc assez riche et, sans tomber dans des redites, il sera possible d'enrichir la collection, de quelques aventures burlesques que, parmi tant d'autres, les terriens attribuent généreusement à nos béotiens ardennais.

1. *Li papi po cure li djambon.*

C'estéve on côp one fesse à Rosire, et ma fwè, i v'lint si régaler

On èv'ye à Bastègne treus ou qwatte compères, les pus malin, po-ç-aller atch' ter on bon djambon, un vrai djambon d'Basstègne.

I n'divint nin rouvié di d'mander quimint qu'i falléve li cure po esse bon.

I fint marchi avou li P'tit-Mononque ou one aute, dji n'sés pus, et i li d'mandet :

— Quimint fât-i l'cure ?

L'homme explique di s'mîx, puis elçi dit :

— Dji n'va vos l'sicrire po qu'vos n'el rouvièche nin.

E ilçi scrit so l'papi.

C'était une fois une fête à Rosières et, ma foi, ils voulaient se régaler.

On envoie à Bastogne trois ou quatre compères, les plus malins, pour aller acheter un jambon, un vrai jambon de Bastogne.

Ils ne devaient pas oublier de demander comment il fallait le cuire pour être bon.

Ils « font marché » avec le Petit Mononque, ou un autre, je ne sais plus, et ils lui demandent :

— Comment faut-il le cuire ?

L'homme explique de son mieux puis, il leur dit :

— Je vais vous l'écrire pour que vous ne l'oubliiez pas.

Et il le leur écrit sur le papier.

Bin fîrs, is rivnet vite à Rosire enmi l'après nônes.

A l'net i d'vîve cure li djambon et fet li rechinquette.

Les compères si rasson-net è cabaret. On appwette li djambon et on l'met so l'aisse dè feu.

Et v'la li pus malin, ci qu'avève li papi et qui saveut lire, qui dit :

— Dji m'va espliquer quimint qui l'fût cure. Choutez bin...

Timps qu'i léhéve, qu' spellihéve les mots et qui les autes houtint avou betche à lâge, on gros tchin happe li djambon et vole évôye avou.

On crie : « Aïe ! li tchin qu'a happé l'jambon ! »

— Ci n'è rin, mes amis, dit l'malin, leyîz-le cori : i n'f'reut dja rin avou, i n'a nin l'papi.

Bien fiers, ils reviennent vite à Rosière pendant l'après-nones.

A la nuit (au soir) ils devaient cuire le jambon et faire la ripaille.

Les compères se rassemblent dans le cabaret. On apporte le jambon et on le met sur (devant) l'âtre du feu.

Et voilà le plus malin, celui qui avait le papier et qui savait lire, qui dit :

— Je vais expliquer comment il faut le cuire. Ecoutez bien...

Pendant qu'il lisait, qu'il épelait les mots et que les autres écoutaient avec bec au large (ouvert), un gros chien saisit le jambon et s'en va avec.

On crie : « Aïe ! le chien a volé le jambon ! »

— Ce n'est rien, mes amis, dit le malin, laissez-le courir : il ne ferait déjà rien avec, il n'a pas le papier.¹

2. C'asto ça !

On djou Pire di Rosire prind si grand baston et n'èva su Bastègne.

Li vèye esteve co fortifiée et i fallève passer po l'pwette.

I n'allève tot s'dandinant avou l'baston à trevier dè dos et d'vins les deux coudes di ses bresses.

Il arrive à l'pwette et i n'pleut nin intrer, li baston esteuve trop long et il esteuve raf'nou.

I saye on còp, deux còp : rin ! i n'pleuve nin mousser.

— Tins, di-st-i, c'est vrai : dji n'a nin pris de l'bénite aue à matin avant d'parti.

Ir'toune dreut et i r'vint à Rosire, va à bèùiti et n'èva so Bastègne.

Mains il esteut nahi ; i roteut avou l'baston è s'main po s'aider.

Il ravive à l'pwette de l'vèye et i mousse

Un jour Pierre de Rosières prend son grand bâton et s'en va vers Bastogne.

La ville était encore fortifiée et il fallait passer par la porte.

Il s'en allait en se dandinant avec le bâton à travers le dos et dans les deux coudes de ses bras.

Il arrive à la porte et il ne pouvait pas entrer, le bâton était trop long, et il était retenu.

Il essaie un coup, deux coups et rien ! il ne pouvait pas s'introduire.

— Tiens, dit-il, c'est vrai : je n'ai pas pris de l'eau bénite avant de partir.

Il retourne droit et il revient à Rosières, va au bénitier et s'en retourne.

Mais il était fatigué ; il marchait avec le bâton dans la main pour s'aider.

Il arrive à la porte de la ville et il

(1) A Liège, l'expression très connue : *avou l'papi qu'on l'accomode*, s'emploie également dans le sens de « connaître le procédé, la manière de s'en servir » et de « être suffisamment adroit » pour réussir telle combinaison, pour réduire telle difficulté, etc.

sins esse ratnou.

— Aha ! di-st-i, ç'asto çà, hein !

s'introduit sans être retenu.

— Aha ! dit-il, c'était cela !

3. Kimint qu'is avint blanqui leu-ç-église.

L'église estève bin manette à Rosire et i fallait li r'blanqui.

Li mayeur dit :

— Nos n'avans nin dè l'tchà. I gn'a bin long o Condroz. I fait tchaud, c'est des grands frais. Et i fât portant riblanqui l'église.

Vrai, di-sti, dji pinse qui dj'a trovê on mwèyin d'nos è tirer avou honneur.

« Choutez bin.

« Dj'avans tortos des vatches, do lessai et do l'crème don ? Et bin, dj'appwètrans tortos on platai d'crème, et dji blanquians l'église avou.

« Elle sèret si belle ! »

Comme fout dit, fout fait, ma fwè.

Et vola totes les commères qu'appwèrèrent on platai d'crème, et les oovris qui s'mettint à blanqui.

Mains, i fiçève si tchaud, et i gn'aveut tant des moches !..

— Ah ! mes amis, di l'mayeur, dji n'avins nin pinsé azès moches. I nos les fat touwer. »

Et vola tos les paysans avà l'église avou les fusiques po touwer les moches !

Onque di zelles veyant qu'il avève one moche soli stoumac, fait signe do deugt à s'camarade.

Tot li mochant l'moche :

— Là ! là ! di-st-i.

L'autè ni manque nin, et i tire so l'homme.

— Maladret, dit l'wèsin : ti n'a nin touwé l'moche !

L'église était bien malpropre à Rosières, et il fallait la reblanchir.

Le mayeur (bourgmestre) dit :

— Nous n'avons pas de chaux. Il y en a bien loin dans le Condroz. Il fait chaud, ce sont de grands frais. Et il faut pourtant reblanchir l'église.

« Vrai, dit-il, je pense que j'ai trouvé le moyen de nous en tirer avec honneur.

« Ecoutez bien.

« Nous avons tous des vaches, du lait et de la crème, n'est-ce pas ?... Et bien nous apporterons tous un plateau de crème et nous blanchirons l'église.

« Elle sera si belle ! vous verrez ! »

Comme fut dit, fut fait, ma foi.

Et voilà toutes les commères qui apportent un plateau de crème, et les ouvriers qui se mettent à blanchir.

Mais il faisait si chaud, et il y avait tant de moches !..

— Ah ! mes amis, dit le mayeur, nous n'avions pas pensé aux moches. Il nous les faut tuer. »

Et voilà tous les paysans parmi l'église avec des fusils pour tuer les moches.

Un d'eux voyant une mouche sur sa poitrine, fait signe du doigt à son camarade.

En lui montrant la mouche :

— Là ! là ! dit-il.

L'autre n'hésite pas, et il tire sur l'homme.

— Maladroit, dit le voisin, tu n'as pas tué la mouche !

E. MA....



UN VIEUX RITE MÉDICAL.



ous ce titre¹ l'éminent directeur de « *Mélusine* » étudie les usages et superstitions qui se rattachent entre eux par cette même idée, qu'on peut se guérir d'une maladie en passant par une ouverture ou en mettant à profit une cavité.

Deux faits que cite Hock² serviront à nous mettre au point. A Olne près Nessonvaux (Verviers) on porte à St Hadelin les enfants mal développés et on les place dans une sorte de coffre, *ine mai*, dit le peuple, pour leur rendre des forces. D'autre part, à Stockroye-lez-Hasselt, le malade qui va implorer St Amand pour la guérison des rhumatismes doit passer, en se traînant sur les mains et les genoux, dans un cercle de fer qui est scellé à la muraille de l'église.

A la première page de l'opuscule on trouve un autre document qui intéressera particulièrement les lecteurs wallons. C'est une superstition du Luxembourg belge, recueillie par le D^r Coremans pour son *Calendrier de l'ancienne Belgique*. Un enfant, dit-il, qui n'apprend pas à marcher, doit ramper en silence, le vendredi, sous une ronce enracinée par les deux bouts. La même pratique se retrouve dans plusieurs provinces de France, notamment en Périgord où elle sert à se guérir des furoncles; elle est également connue en Allemagne et en Angleterre. Livingstone rapporte qu'à l'Est du lac Nyassa, les nègres malades vont ramper sous une sorte de liane qui tient à la terre par les deux bouts. Au Kamtschatka, à une certaine époque de l'année, le chef de famille procède à la « purification des fautes »; pour cela, il prend une branche de bouleau et, après l'avoir courbée en cercle, fait passer deux fois dans ce cercle sa femme et ses enfants. Dans certains villages de France, on bride les vaches d'une ronce, et l'on se contente même parfois de placer la ronce en forme de demi-cercle au-dessus de la porte de l'étable. De cette façon les vaches passent sous la ronce en rentrant à l'étable: cet exemple, remarque M. GAIDOZ, montre d'une façon frappante par quelle suite d'idées un objet qui a été l'instrument d'un rite devient une amulette.

Les arbres bifurqués ou soudés sont employés dans le même but que la ronce doublement enracinée. Parfois, notamment en Provence, on va jusqu'à fendre artificiellement des troncs pour y faire passer les malades. Ailleurs, on faisait un trou dans la terre ou dans une maçonnerie,

1. *Un vieux rite médical*, par Henri GAIDOZ. Broch. in 8° écu de 84 p. tirée à 150 exempl. avec 2 grav. — Eug. Rolland, éditeur, 2, rue des Chantiers, Paris, 1892. Prix : 4 francs.
2. Auguste HOCK, *Croyances et remèdes populaires au pays de Liège*. 3^e édition. Liège, Vaillant-Carmanne, édit. 1888 p. 571 et p. 30.

ou bien (en Danemark) on détachait une bande circulaire de gazon : le malade qui y passait était censé devoir être guéri.

Les monuments mégalithiques qui présentent assez souvent des fentes ou des trous sont utilisés dans le même but, soit que l'on passe tout le corps au travers de la fente, soit qu'on introduise simplement dans le trou la partie malade. Le passage d'un bateau par les drisses, des malades entre des colonnes ou par les rais des roues, sous le ventre d'un âne, etc.; le passage d'un enfant dans la chemise de son père, d'une jeune fille entre les deux parties démontées de la ridelle d'une charrette, etc. etc. sont des faits que M. G. rattache facilement aux précédents.

Parfois, le rite a reçu de la part du peuple une apparence de sanctification, comme dans le cas du passage sous un retable, sous la châsse d'un saint ou par l'ouverture d'un cénotaphe; comme aussi la coutume condamnée par le curé J. B. Thiers dans son célèbre *Traité des superstitions*, coutume qui consiste à passer entre la croix et la bannière d'une procession, pour se préserver d'une certaine fièvre. Dans les pays scandinaves où règne la religion protestante, des cas analogues se sont conservés presque dans les temples. M. Nyrop en citait quelques-uns [au Danemark, repris par M. G. Ainsi, les femmes font passer les enfants à travers les chaises du temple, sous un cercueil où se trouve un mort, etc. Nous rappellerons tout-à-l'heure une coutume des mosquées qui prouve que toutes les religions ont vu des détails semblables s'accoler à des rites institués par elles. De telles combinaisons d'origine populaire, les prêtres chercheraient vainement à les empêcher tant que règnent encore concurremment dans l'esprit des masses la paresse d'examen et l'occulte influence du fétichisme absolu d'autrefois. L'action des prêtres, en ces questions, comme l'influence de tout éducateur, ne peut porter qu'à la longue des siècles tous ses effets définitifs. L'autorité d'une élite intellectuelle et l'excellence de tous les raisonnements n'auront jamais qu'une influence très restreinte et l'évolution mentale de l'humanité fera seule bénéficier le plus grand nombre, des efforts actuels.

Un premier progrès, déjà notable dans le devenir du rite superstitieux dont il s'agit, se trouve réalisé si l'homme du peuple croit que la guérison ou la préservation à laquelle il aspire est obtenue par l'influence de l'objet sacré auquel il touche : mur d'église, cénotaphe, retable, châsse d'un saint, relique, etc. Au moment où le fait de passer par un trou pour se guérir, fait inadmissible tel quel, est ainsi sanctifié par l'objet, on peut prévoir le moment où le peuple en comprendra spontanément l'absurdité et conservera, comme seule utile et légitime, une prière ou une invocation. Ce résultat final, que les prêtres ont l'intelligence d'attendre patiemment, est seulement l'affaire du temps et du progrès intellectuel général.

* *

J'ai déjà signalé plusieurs superstitions relevées par M. G. et existant également en pays wallon. Je n'insisterai pas sur la coutume signalée par Coremans, touchant laquelle je n'ai aucun renseignement confirma-

tif. Il est d'autres exemples. L'usage de passer entre les rais d'une roue est connu, paraît-il, à Moha (Huy) : on croit qu'un enfant qui use de ce procédé sera préservé de l'effet des sortilèges sa vie durant ; l'opération doit se faire le jour où l'enfant va entrer dans l'âge de raison, c'est-à-dire le jour où il atteint la septième année.

M. G. parle, v. p. 59 et suiv., de rites semblables pratiqués dans l'Inde ancienne et dans différents pays d'Europe.

On voit p. 58 que l'usage de passer entre deux piliers rapprochés l'un de l'autre est assez communément pratiqué dans les mosquées, soit pour se guérir d'une maladie, soit pour se préserver des maléfices, soit encore (à Kairouan, Tunisie) pour savoir si l'on est pur et si l'on est certain d'aller en paradis. Une idée analogue à celle-ci se retrouve dans un usage singulier qui se pratiquait à Nivelles (Brabant). Dans une chapelle de la célèbre collégiale de Ste Gertrude, en cette ville, existe de temps immémorial un pilier monolithe de 1m.30 de hauteur et de 0.24 de diamètre environ, sans utilité spéciale dans la bâtisse ; il est appuyé sur une base reliée au mur et distancée du sol par deux marches. Le peuple prétend que toute personne qui n'est pas en état de grâce ne peut passer entre le mur et le pilier ; l'espacement est d'environ 30 centimètres.

L'expérience a dû être tentée un grand nombre de fois, car on constate une profonde excavation sur la dernière des deux marches conduisant au monolithe. C'est en effet sur cette marche que l'on appuie fortement le pied pour s'aider à passer. Ajoutons que le monolithe autrefois rugueux est aujourd'hui poli comme le marbre!...

J'ai moi-même accompli cette poussée sur la pierre, et le passage contre le pilier ; et je n'ai pu me défendre, je le confesse, d'une certaine petite émotion. Non point que j'eusse le moindre doute sur l'issue de l'expérience : on me permettra d'affirmer ma parfaite quiétude à ce sujet. Mais je songeais, avec la complaisance du folkloriste que je suis, à ces milliers d'êtres simples que des opérations de ce genre plongeaient dans la plus cruelle incertitude, à ceux que saisissait à ce moment critique, le frisson des terreurs invincibles, à ceux dont tout l'être était à la merci de cette imposante et mystérieuse influence de la Tradition. Et le sourire bonhomme de notre guide me semblait une profanation de cette foi aveugle et irrésistible qui régissait au modeste foyer de nos pères, toutes les consolations et tous les sourires, toutes les peines et toutes les douleurs. Après tout, nos frissons et nos rires ne sont pas d'une autre essence que les leurs, nous procédons, corps et âme, de ces ancêtres, plus que nous ne saurions dire, et si la forme extérieure des caucses semble changée, nous rions des mêmes espèces de choses et nous frissonnons devant le même au-delà éternel et mystérieux.

*
* *

L'opuscule de M. G. se termine par l'examen des théories qui ont été émises pour expliquer les intéressantes survivances dont il nous offre la première recollection complète.

Il semble assuré que les usages en question ont été considérés d'abord comme des moyens curatifs; un grand nombre d'entre-eux sont devenus des préservatifs. Reprenant l'idée de J. Grimm, il trouve l'explication générale dans la théorie si féconde de la transplantation des maladies — on pourrait ajouter : et des péchés, mais l'homme primitif ne fait guère de différence entre les maladies de l'âme et celles du corps. « C'est la théorie, dit-il, qui se retrouve au fond de rites innombrables de la médecine populaire, rites par lesquels on croit transplanter à une pierre ou à une plante ou à un animal la maladie dont on souffre. » Peut-être, ajoute-t-il, à l'idée de la transplantation du mal dans l'objet où l'on passe, souvent avec difficulté, s'est-il joint encore une autre idée : celle qu'on se débarrasse d'un mal par le frottement.

Sans croire d'une manière absolue, pas plus que ne le fait M. G. que ceci ait été suggéré par « le spectacle des reptiles qui se débarrassent de leur peau usée en se frottant à une pierre ou à un arbre et qui semblent rajcunis après avoir fait peau neuve » — je pense que l'excellence du frottement a pu être évidente d'abord pour certaines affections cutanées, puis pour d'autres ensuite, comme elle l'est pour les impuretés, taches et salissures de la peau. Bien des maux passent pour être des sortilèges ou des esprits qui « se jettent *sur* vous », qui « vous tombent *dessus* » ; quand l'on se voit atteint d'une maladie on dit : « je l'avais bien prévu, je sentais bien que j'avais quelque chose sur le dos » ; et l'expression « ramoner ses boyaux » (prendre médecine) est du même esprit que « se frotter la peau pour se défaire des furoncles ». D'ailleurs le massage et les attouchements frictiformes, qui jouent un si grand rôle dans la thaumaturgie médicale sont des faits probablement aussi primitifs l'un que l'autre. Quoiqu'il en soit, les rites que signale M. G. ont tous pu être primitivement employés comme moyens curatifs.

Inutile de dire en terminant que cet ouvrage, comme tous les travaux de M. G. se lit avec un véritable plaisir. L'auteur expose et classe *con amore* un nombre considérable de faits ; on connaît assez ses richesses bibliographiques et la précision de ses citations ; on sait aussi avec quel ingénieux esprit critique il était chemin faisant des conclusions sur la nature des faits, sur la valeur et la corrélation des moindres détails. On sait enfin avec quelle magistrale impersonnalité M. G. sait conduire ses enquêtes. Après un exposé fait par M. G. le lecteur est prêt à apprécier les réfutations et conclusions, frappées au coin de cette logique imperturbable qui est le bon sens des savants.

Les trop rares livres de M. G. quand bien même leurs conclusions dernières seraient contestables, n'en restent pas moins des modèles d'exposition. Et c'est de cette méthode que procède l'influence aussi bien-faisante qu'étendue de M. G. sur les sciences dérivées de l'étude du folklore.

O. C.





LE CARNAVAL DE CERFONTAINE

CANTON DE PHILIPPEVILLE, ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.



Le carnaval offre à Cerfontaine des péripéties tellement originales qu'il serait impardonnable de ne point les signaler en détail. L'origine en est, paraît-il, purement historique, ce qui assigne à ces réjouissances publiques une place à côté des Gilles de Binche, dont les premiers, si l'on en croit l'opinion répandue, furent les contemporains de Marie de Hongrie.

On donne au carnaval de Cerfontaine une origine moins éloignée. Il aurait implanté ses mœurs bizarres et curieuses au XVI^e siècle, ainsi que nous l'indiquerons plus loin, après en avoir narré toutes les phases si singulières.

Cerfontaine est traversé par une grand'route qui passe à proximité de la gare du chemin de fer « Charleroi, Mariembourg, Vireux ».

Les folies carnavalesques y durent trois jours, le lundi et le mardi gras, ainsi que le dimanche suivant, connu sous le nom de Jour du Grand-Feu.

Au saut du train, on aperçoit le cortège qui s'étale sur la grand'route. Il est composé du « Seigneur », de sa cour et des hommes d'armes. Tous ces personnages sont des jeunes gens de la localité, aucun marié ne peut faire partie de la bande.

L'avant-garde est composée des *bourreaux*. Ils sont armés de sabres en bois et portent la corde aux pendaisons en bandoulière. Leur accoutrement n'a rien de bien riant ; ils s'affublent de façon à se rendre le plus possible repoussants.

Un tambour-major gigantesque les suit ; il précède une théorie de tapins dont les caisses résonnent avec un bruit formidable. Puis viennent successivement : la fanfare de l'endroit, drapeau flottant, le gonfalonier portant une oriflamme sur laquelle, en guise d'armoiries,

figure un immense Bacchus, le symbole des beuveries pantagruéliques du jour. Les hommes d'armes suivent, formant l'escorte obligée de *Monseigneur*, ainsi que de nombreux pelotons de fantassins, vêtus des défroques militaires des plus disparates.

C'est alors une chevāuchée d'officiers dont le chef dirige tout le cortège. Enfin, pour fermer le cours, le *seigneur*, à cheval, entouré de la magistrature : juge, avocat, greffier, boursiers, chevauchant pareillement et suivis de toute la valetaille. Le cortège se forme le lundi matin, et va prendre le Seigneur à son domicile. Ce haut personnage se distingue par sa coiffure qui est une sorte de toque surmontée de quatre arceaux convergents en un même point, où se trouve suspendue une croix toute minuscule.

Tout le monde se dirige alors vers la *Place du Carcan*, dénomination historique suffisamment claire — et la véritable fête commence. Des gars se campent à leur aise à l'endroit le plus culminant de la place et alors a lieu la lecture de la *pasquille*. C'est une immense revue des mœurs locales en bouts rimés, hurlée par le juge et l'avocat, alternativement. Ce factum est agrémenté de passages très grivois : c'est une sorte d'inventaire pittoresque et bouffon de l'année écoulée. On y conte les fredaines des *jeunes hommes* et des gourgandines de l'endroit. Le curé, qui fulmine chaque année contre le carnaval, a toujours sa part de la pasquille.

Ce libelle renferme aussi *les droits et prérogatives* du seigneur. Il y est stipulé, entr'autres choses, que les étrangers qui seront pris sur les terres de *Monseigneur*, seront pendus haut et court par MM. les bourreaux. Il leur est loisible pourtant de sauvegarder leur vie en criant : Pot ! Pot ! c'est-à-dire en payant une rançon équivalente à quelques pots de bière.

Cette cérémonie terminée, le cortège se reforme et s'en va au Moulin. Il est de tradition que le maître de céans restaure toute la bande. Aussi ce qu'on s'en donne !

Ensuite a lieu la quête à domicile. Les officiers se divisent en groupes dans chacun desquels se trouve un « boursier », et les habitants de chaque quartier sont mis à contribution. La collecte terminée, tout le monde se rassemble de nouveau et va de cabaret en cabaret.

Ce sont surtout alors des beuveries sans fin et gratis. Entretemps, selon la coutume, les bourreaux rançonnent tous les étrangers accourus pour voir le spectacle, digne survivance d'autres siècles. — L'étranger qui s'est exécuté reçoit un laisser-passer. Toute résistance est du reste

inutile. Si par hasard il se rencontre quelque récalcitrant, les gens de la magistrature arrivent, exhibent le grimoire qui renferme les vieux privilèges coutumiers, et menacent alors de la pendaison.

La soirée se termine par un grand bal populaire, d'un aspect tout spécial, attendu que tous les assistants ont sacrifié à Bacchus durant tout le jour.

*
* *

Le Mardi-Gras, a lieu la réédition des folies de la veille. Plus de chevauchées, pourtant, tout le monde chemine pédestrement et les officiers ont mis des pantalons blancs.

A l'arrivée des trains, les *bourreaux* instrumentent à « corde que veux-tu » et les boursiers remplissent leurs escarcelles pour le plus grand profit de tous.

L'après-midi, un mannequin bourré de paille et personnifiant le Mardi-Gras est traîné par les bourreaux. Les « hommes mariés » se mêlent dès lors à l'action. Ils s'efforcent d'enlever le bonhomme Mardi-Gras aux bourreaux qui se défendent avec leurs sabres de bois. Il arrive que les *bourreaux*, éméchés, se laissent ravir le bonhomme. Pour rentrer dans sa possession, ils doivent payer à boire à leurs ainés.

La journée se termine par l'exécution de Mardi-Gras. Toute la bande, réunie sur la place du Carcan, envahie par la foule, préside à l'exécution.

C'est alors une joute oratoire des plus burlesques sur le sort réservé au bonhomme, entre le juge et l'avocat. La discussion s'envenime au point d'en faire venir aux mains les deux magistrats qui se cognent avec leurs codes. Bref, ils finissent par s'entendre et prononcent l'arrêt de mort de Mardi-Gras. Pan! un coup de feu retentit. Le bonhomme a vécu.

La cérémonie se termine par une sarabande autour de la victime. C'est ensuite le bal « Mardi-Gras », l'équivalent de son devancier,

*
* *

Le dimanche suivant est connu dans toute l'Entre-Sambre-et-Meuse sous le nom de Jour du Grand-Feu.

Dès le matin, à Cerfontaine, un chariot, escorté d'un officier qui commande les *bourreaux*, circule dans tout le village, recueillant de-ci, de-là des fagots et des bûches. Lorsque la provision est jugée suffisante, le véhicule est laissé sous la surveillance des bourreaux, en attendant le départ pour la cérémonie si ancienne du Grand-Feu.

L'après-midi, jeunes-gens et jeunes filles se rassemblent à l'endroit où le chariot a été abandonné. A l'extrémité du timon, une longue chaîne a été accrochée et dans les mailles des bâtons ont été passés. Les couples s'y attellent, le seigneur et sa noble et honneste dame tout en avant.

Sous l'effort, le véhicule s'ébranle, toujours gardé par les bourreaux. Sur tout le parcours, le char est constamment assailli par les « hommes mariés » qui s'efforcent de le renverser. S'ils y parviennent, la jeunesse doit leur payer des pots de bière. Cahin-caha, le cortège arrive sur un coteau qui domine le village. C'est l'endroit consacré au *Grand Feu* traditionnel depuis plusieurs siècles. Le bois est déchargé et forme un bûcher, auquel le *dernier marié* du village met le feu.

Tandis que les flammes projettent leurs lueurs, — car il est presque nuit quand l'embrasement a lieu, — la jeunesse mène une ronde effrénée autour du foyer.

Lorsque rutilent les dernières clartés du bûcher, tout le monde dévale, bras dessus, bras dessous vers le village pour assister au dernier bal populaire qui termine ces fêtes carnavalesque extraordinaires.

Les *bourreaux*, durant tout le carnaval, sont tenus à l'écart par tous les compagnons. Ils doivent se contenter de boire à même le pot, devant le cabaret, sans pouvoir se mêler aux autres buveurs.

*
* *

Une telle mascarade a, dit-on, une origine historique. Les faits suivants, consignés tout au long dans les archives communales de Cerfontaine, semblent apporter à ce sujet quelques éclaircissements.

En 1565, la seigneurie de Cerfontaine devint vacante par la mort de Claude de Vaudemont, qui institua comme héritier Jean de Ghoër, son gendre. Il déshéritait de cette façon son autre gendre, Jean de Glimes, qui voulut faire annuler le testament, et se pourvut à cet effet devant la cour féodale de Liège. Mais comme la procédure durait longtemps et que l'impatience du sire de Glimes était grande, il envahit la seigneurie avec ses hommes d'armes et força les bonnes gens de Cerfontaine à lui prêter serment.

Ceci fait, le seigneur ordonna de grandes réjouissances publiques, au cours desquelles une troupe d'hommes armés, les gens du sire de Ghoër, firent irruption dans le village, leur maître les précédant sur son destrier.

S'avançant au milieu des paysans, le sire de Ghoër s'écria : « Trai-

tres et félons, vous êtes tombés en forfaiture en prêtant serment à un voleur de fief! Vous vous êtes mis en mon châtoir et payerez amende de deux mille florins d'or, avec perte de vos biens, privation de vos communes franchises, bourgeoisie, *étaisement avec peine capitale.* »

Le but du seigneur de Ghoër était d'amener les Cerfontainois à se rendre à merci et de pouvoir imposer ses conditions.

Après bien des sollicitations, il dicta ses lettres de grâce consignées dans le record du 17 Septembre 1566. — Le sire de Ghoër fit proclamer « que les corps, vies et biens de tous les habitants sont demeurés, par leur serment, en mains de leur seigneur, lequel use, en les absolvant, de la plus débonnaire faveur et clémence ». En outre ; « Le seigneur de Ghoër se réservait six cents bonniers de forêt, à prendre où il lui plairait, plus une prairie immense et des wérischas (marais). »

C'était là à peu près toute la fortune de Cerfontaine. Deux ans après, les habitants ayant osé murmurer, le seigneur revint avec des forces considérables et le 15 mars 1568, ils durent se soumettre entièrement.

Mais en 1792, la commune fut réintégrée dans ses biens par les tribunaux de la République.

Les mascarades annuelles de Cerfontaine n'ont pour but, dit-on que de célébrer cette délivrance.

Lors de la lecture de la *pasquille*, le seigneur est pris à partie par ses vassaux qui lui reprochent mille vilenies. C'est la revanche pleine d'humour du peuple contre le régime féodal, à laquelle se sont mêlées, les coutumes en usage pendant les jours gras dans toute l'Entre-Sambre-et-Meuse, cette contrée dont les traditions se sont conservées si vivaces, en dépit du souffle utilitaire du siècle.

JULES LEMOINE.





LÉGENDES DU BAS-CONDROZ.

Suite. Voir la table du tome II.

8. Une superstition.

Parmi les nombreuses croyances superstitieuses du Bas-Condroz il en est une, très singulière, qui se retrouve identique dans plusieurs villages.

C'est celle-ci. Lorsqu'une femme est sur le point de s'accoucher, la personne chargée d'aller chercher l'accoucheuse doit se faire accompagner d'un voisin car si elle néglige de prendre un compagnon elle s'expose à des rencontres fantastiques presque certaines.

Ce sont tantôt des bêtes monstrueuses, chats énormes ou chèvres sans tête, tantôt des êtres vagues et lumineux dont les rondes effrayantes barrent le chemin pendant que, là bas, la pauvre malade souffre et attend désespérément.

Il m'est arrivé plusieurs fois d'accompagner la nuit quelque voisin craintif s'en allant à la recherche de l'accoucheuse.

Un homme de Ramioul, s'en fut une fois seul trouver la sage-femme; à mi-chemin il aperçut au bord de la route une vieille et étrange femme accroupie, les genoux au menton. « Bonne nuit, cria le paysan » qui se mit à trembler de frayeur en voyant disparaître la femme et en entendant une voix terrible lui répondre: « Passe ton chemin, le jour pour les vivants et la nuit pour les morts. »

9. Les deux prêtres.

Une nuit, à la Neuville-en-Condroz quelques jeunes gens s'en venant d'avoir été passer la soirée dans une ferme des environs firent une étrange rencontre.

Ils étaient arrivés à *Pont des Vaches* lorsqu'il virent venir à eux deux prêtres dont les pieds ne touchaient pas le sol.

La bande des camarades s'écarta et laissa passer ces êtres fantastiques qui la frôlèrent sans dire un mot. Revenus de leur stupeur, les jeunes gens, se croyant le jouet d'une illusion, se mirent à la poursuite des deux prêtres.

Mais si rapide que fût leur course, ils ne parvinrent jamais à se rapprocher de l'apparition qui fuyait devant eux; ils durent abandonner leur poursuite et renoncer à connaître ces êtres mystérieux dont les pieds ne touchaient pas la terre.

10. La sorcière.

Une femme de Ramioul était soupçonnée d'être sorcière. La pauvre créature, en effet, avait les trois défauts qui bien souvent suffisent pour faire naître cette triste réputation : elle était vieille, laide et pauvre, ce qui est le grand crime.

La vieille ne se rendant plus à l'église, il était impossible de lui faire subir l'épreuve des dents de herse, laquelle épreuve consiste à placer sur le seuil de l'église pendant la messe deux dents de herse qui ont été trouvées, ce qui fait infailliblement découvrir les sorcières, une force surnaturelle les empêchant de sortir de l'église tant que les objets révélateurs n'ont pas été enlevés.

Mais les soupçons au sujet de la vieille se changèrent en certitude lorsqu'une nuit en traversant le village un paysan l'aperçut au faite d'un toit, immobile et accroupie dans l'attitude d'une chouette.

L'homme terrifié raconta l'aventure, qui fut bientôt connue de tous. De nouveau, le soir, la vieille fut vue s'en revenant du bois suivie d'une longue traînée lumineuse, ce qui est encore un signe certain desorcellerie.

Et les bonnes gens conclurent : On avait raison de craindre, la femme est bel et bien sorcière !

11. Le ménétrier.

A l'époque où s'est passé le fait suivant, la route qui relie La Neuville en Condroz à Engis n'existait pas encore et seul un sentier en plein bois allait d'une localité à l'autre.

Un ménétrier de la Neuville qui était allé faire danser la jeunesse à Engis gravissait une nuit ce sentier lorsqu'il rencontra un loup énorme aux yeux de braise qui se mit à suivre le pauvre musicien.

Le malheureux ne sachant comment se débarrasser de son compagnon lui jetait de temps à autre un des morceaux de tarte emportés de la fête, mais l'animal fantastique ne s'arrêtait qu'un instant et continuait à suivre l'homme à la même distance.

Le ménétrier alors s'arrêta et mettant bravement son violon au menton commença à jouer un air de danse.

En entendant la musique, le loup se mit à trembler et brusquement disparut, ce qui prouve bien qu'il n'était pas un animal ordinaire mais un être surnaturel ; en effet, l'archet, sur le violon, fait une croix, dont le signe seul suffit pour écarter les mauvais esprits.

Le ménétrier débarrassé de l'obsédant sortilège, s'en retourna sans autre rencontre.

(A suivre)

François RENKIN.



LE TIRAGE AU SORT

Voir le tome II, p. 25 et 26.

III

Croyances et superstitions.



CHAQUE année, au début de février, ont lieu en Belgique les opérations du tirage au sort officiel pour le recrutement de l'armée. Ces épreuves soulèvent mille angoisses chez les gens du peuple à qui le rude travail des gars robustes et laborieux menace de manquer. Le peuple, d'ailleurs, n'aime pas la caserne où, dit-on, le jeune homme va se dépayser, désapprendre le respect des gens et des mœurs simples, perdre le bénéfice de l'apprentissage, etc.

Aussi, dès l'époque où la réquisition s'annonce, le paysan se torture l'esprit pour trouver des motifs d'exemption. On m'a conté qu'un milicien auquel le sort n'avait pas été favorable se coupa volontairement l'auriculaire pour se faire exempter du service !

A un jour fixé dans chaque canton a lieu l'inscription des jeunes gens et leur toisage. Aux environs de Charleroi, ils se réunissent en bande et se rendent à la maison communale où se font les opérations. Ils parcourent les principaux quartiers du village, derrière une rangée de tambours, en hurlant les refrains consacrés :

C'est le roi de notre pays
Qu'a fait tirer au sort

ou bien encore, sur des modulations très variées :

Nos n'dirons né saudart (nous n'irons pas)

Les conscrits, le plus souvent en pantalon blanc malgré la saison, font de rapides apparitions dans tous les cabarets et vident force petits verres de *schnik* « eau de vie ». A la maison communale ils se succèdent sous la toise. Ils se rechaussent ensuite et se répandent dans toute la localité en multipliant les joyeuses libations.¹

Ceux qui sont dispensés pour un motif quelconque, même pour défaut physique, ne cachent pas leur joie et ne cessent de faire valoir à tout venant la cause de leur exemption ou de leur ajournement, surtout si celui-ci est dû au défaut de taille.

En Hesbaye, on connaît un moyen excellent de favoriser l'ajournement. Le voici, tel qu'un de nos collaborateurs l'a signalé ailleurs.² La nuit qui précède le jour fixé pour la visite au Conseil, on se livre dans la campagne à une course effrénée, de préférence dans les terres retournées

(1) Jules LEMOINE, dans *Gazette de Charleroi* du 22 Janvier 1890.

(2) Gilles GÉRARD, dans le *Journal Franklin* du 23 février 1890.

par la charrue. Il faut avoir soin de croiser les sillons. De ce violent exercice, qui s'appelle *cori les doblés*, résulte une fatigue, et un tel affaïssement général que l'on constate parfois une différence de taille d'un ou deux centimètres. Plus d'un conscrit a dû son exemption temporaire à cette manœuvre ! D'autres se causent le jour de la visite, des palpitations de cœur en ingérant le matin certaines boissons ou en usant d'autres moyens dont la recette se communique de bouche à oreille et de compère à compagnon

La théorie du peuple est ici souveraine : tous les moyens sont bons pour tromper l'autorité ou, comme ils disent, le Gouvernement.

*
* *

Mais ces procédés ne sont point comparables à tous ceux qui ont pour but de faire tirer au conscrit « un bon, un haut numéro ».

Parmi les conscrits, un certain nombre dans chaque canton sont, chaque année, ajournés à l'exercice suivant ou déclarés impropres au service. Le tirage au sort comprend, toutefois, autant de numéros qu'il y a de conscrits y compris ceux-là.

Le chiffre qui suit le nombre des exemptés ou ajournés est le plus bas des numéros valables. Il s'appelle *le bidet*. A partir de ce numéro jusqu'au dernier, il y en a nécessairement un certain nombre, les plus bas, qui sont « mauvais » pour les conscrits, d'autres qui sont « bons », c'est-à-dire, qui exemptent du service actif les jeunes gens qui les tirent, grâce à la chance — ou comme ils disent, grâce à leur *bon pogne*, au « bon poing », à la bonne main.

Certaines familles, certaines personnes — par exemple le bourgmestre de la commune, qui assiste officiellement aux opérations et est souvent prié de tirer par procuration — sont réputées pour avoir le *bon pogne*. C'est là un avantage naturel, une qualité qu'on apporte en naissant et qui ne s'acquiert pas.

Les conscrits usent cependant, d'une infinité de procédés plus ou moins superstitieux dans le but de « se tirer dehors » et les moyens les plus singuliers sont mis en œuvre. Autour de cette opération à laquelle préside « la chance » sont venues se cristalliser une foule des traditions dont la forme et la vogue varient de village en village.

On ne doit songer qu'à en donner des spécimens. La liste complète est impossible à faire.

Et d'abord, les prières. En voici une de Nivelles dont la formule *ne varietur*, doit être répétée avec toute la foi nécessaire pendant neuf jours, chaque matin à jeun : « Seigneur, vous qui n'avez pas voulu que « votre robe soit déchirée, Seigneur, ayez pitié de moi, exemptez-moi « du sort. » Il faut répéter cela trois fois, aller le matin à la communion, couper la chemise à ras de l'épaule, et tirer de la main gauche.

Autre recette. Je copie textuellement. « Vous commencerez par faire

une neuvaine¹ à la Ste-Vierge, vous entendrez une grand'messe pendant laquelle à l'élévation vous direz ces paroles : « Vierge puissante, je me » trouve aujourd'hui devant vous pour que par votre grâce, vous me pas- » siez la grâce de mettre ma main sur un numéro assez élevé pour » m'échapper du sort. » Après cela vous direz cette parole *Vrilietenibus* que la vérité se fasse. Vous prenez votre numéro à la main droite (*sic*) sans penser à faire tort à d'autres et avoir la confiance dans un bon numéro. En prenant votre numéro vous direz cette parole : « J'ai confiance en vous. »²

Aux environs de Thuin, le conscrit fait une neuvaine pendant laquelle il entend il entend la messe chaque jour. Il laisse tomber régulièrement une pièce de monnaie dans le bénitier avant de faire le signe de la croix à l'issue de l'office.

Quelques miliciens des environs de Charleroi m'ont rapporté, dit M. Harou,³ que, quinze jours avant le tirage, ils passaient la nuit sur des échelles inclinées contre un mur⁴; cette pénitence, faite en disant des prières, devait leur procurer la grâce de ne pas tomber au sort.

A aucune époque de la vie, on ne fait dire plus de messes, on n'accomplit plus de neuvaines et de pèlerinages qu'à l'approche du tirage au sort. A Liège, on fait dire des messes en l'honneur du saint patron; à Nivelles, en l'honneur de St-Joseph; d'autres font une neuvaine de neuf vendredis en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur. Saint-Joseph est aussi invoqué dans le Hainaut, et les conscrits chantent en cas d'insuccès :

*Em' mame a fait dire enne messe
A St-Joseph, à St-Joseph
En pinsant m'fait scapper (échapper)
Mais par malheur dji su tombé,
Dji su tombé !*

Certains pèlerinages sont très recommandés. A Nivelles, les fervents s'imposent des pèlerinages « avec des pois dans leurs souliers. » Ils font une neuvaine à Notre-Dame de Hal, et, l'un des jours de la neuvaine, ils se rendent à Hal avec deux compagnons. Une jeune fille qui veut voir son « galant » prendre un bon numéro, se rend la veille du tirage à l'église, récite trois Pater et trois Ave et trempe son mouchoir dans le bénitier. Le lendemain matin, elle recommence les mêmes pratiques. Au pays de Liège, c'est à N. D. de Montaigu que l'on s'adresse — et surtout à la Vierge de Chèvremont qui passe pour favoriser les amours et ne pas aimer les soldats.

- (1) Faire une neuvaine consiste à répéter pendant neuf jours et dans les mêmes détails les mêmes exercices de piété. Ce procédé est connu dans tout le pays wallon.
- (2) Nivelles, Brabant. Communication de M. G. WILLAME.
- (3) Notre collaborateur, M. HAROU est capitaine d'infanterie.
- (4) Sur cette macération, voir *Wallonia*, II, 78 et 137.

Les procédés de divination et les présages se présentent en foule. Un jeune homme « qui a un Mau milieu de la main » est certain d'échapper. C'est d'un mauvais signe pour un jeune homme qui va tirer, de recevoir la visite d'un camarade qui est « tombé au sort ». Il ne faut pas non plus souhaiter bonne chance aux conscrits.

Pour être en possession de toute sa chance, le conscrit doit se lever de bonne humeur, ne pas enfiler à l'envers, même par mégarde, son bas, sa chemise ou tout autre vêtement. Il ne doit rencontrer, en allant au tirage, ni vieille femme, ni chien hurlant, ni pie jacassant, ni corbeaux, etc. La rencontre d'un cheval blanc, d'un bossu, sont de très bons présages. Dans certaines localités du pays de Nivelles, pour éviter que la première rencontre ne soit pas celle d'une femme, un ami s'arrange de façon à se trouver non loin de la maison du conscrit, au moment où ce dernier en sort. A Charleroi, cet artifice n'aurait aucune influence : la rencontre d'un homme, bon présage, doit être absolument fortuite.

Autre tradition de Charleroi, relatée en ces termes par M. Lemoine : Mon voisin et moi nous tirons au sort. Si je suis la première personne qu'il voit le matin du tirage, c'est de mauvais augure pour lui. Ne pensez pas que je puisse aller chez mon voisin afin de le prendre pour nous rendre ensemble à la maison communale. Non, lorsque j'ai dû subir les épreuves de la conscription, je suis allé chercher un camarade qui restait à quelques minutes de ma demeure. Je fus bien accueilli parce que le jeune homme était au-dessus de tous ces préjugés. Nous sommes partis ensemble au lieu de rendez-vous ; j'ai eu la chance de prendre un bon numéro, tandis que lui « tomba », selon l'expression consacrée. Les voisins rejetèrent sur moi la malchance du « tombé », à cause de ma visite matinale. Pour la conjurer, il suffisait de me faire remettre la chaussette gauche à l'envers et me faire sortir à reculons. Dès lors, ma malencontreuse intrusion matinale était considérée comme devant rester sans effets.

La divination par la flamme d'une chandelle est particulièrement en honneur. Le jour du tirage, à Awenne (Luxembourg) les conscrits entendent la messe et y font brûler une chandelle : si la flamme reste droite et brûle bien, celui qui l'a offerte prendra un mauvais numéro ; si elle vacille ou pétille, le conscrit « tombera soldat. » (HAROU) A Nivelles on allume une chandelle au fond d'un tonneau — pour éviter les courants d'air — ; si la flamme est droite, bon présage ; si elle se penche, mauvais présage ; de leur côté, les parents demeurés à la maison allument un cierge dont la flamme les rassure ou les inquiète, selon qu'elle s'élève ou qu'elle s'abaisse.

Autre moyen : on récite trois fois l'évangile de Saint-Jean, pendant qu'une personne tient l'anneau d'une clef par un doigt et qu'une autre supporte, également par un doigt, le bout opposé de la clef. Si celle-ci bouge, bon présage ; si elle ne bouge pas, mauvais présage. (Nivelles)

Une pratique différente est celle qui consiste à faire tourner une clef sur un livre de messe tout grand ouvert ; si le panneton se tourne vers la droite de l'opérateur, c'est un bon signe. (Charleroi) Un moyen in-

faillible consiste à mettre une ou deux allumettes debout sur le couvercle du poêle. Si elles brûlent jusqu'à leur sommet sans tomber, c'est un présage de bon numéro.

La sorcellerie et le mauvais œil ont aussi, comme bien l'on pense, leur influence redoutable. A Wadelincourt (Tournai) et environs, les jeunes gens, dit M. Harou, s'enferment la veille chez eux et ne reçoivent personne, car tout visiteur peut jeter un sort! Dans le Brabant, certains jeunes gens font vœu de ne jamais rentrer chez eux après minuit (l'heure fatidique) pendant les deux mois qui précèdent le jour du tirage; il en est qui restent chez eux pendant les neuf derniers jours.¹

*
* *

Tous les talismans sont bons pour faire tourner la chance en faveur du conscrit, et particulièrement cette membrane dont certains enfants sont coiffés en naissant et qui se nomme à Liège, *li ham'lette* (de *haime* « heaume ») à Verviers, *houvurette*, dans le Brabant « la toilette », à Charleroi « le voile de la Vierge ». La coiffe, baptisée avec l'enfant, est considérée comme bénite, on la laisse se dessécher et tomber, puis on la colle sur une feuille de papier, et, plus souvent on l'enserme dans une pochette que l'on porte fermée au cou ou dans la poche. Cette membrane a de tous temps été considérée comme un talisman extraordinaire et dont les vertus sont innombrables. Le P. LE BRUN en parle déjà comme d'une chose ancienne.² Il y a un siècle les avocats danois achetaient les coiffes aux sages-femmes pour avoir de la chance dans leurs procès; à notre époque même, ces coiffes se vendent et s'achètent par les annonces du *Times*.³

Leurs vertus sont connues partout en Belgique comme en France. Elles portent bonheur non seulement aux enfants qu'elles coiffaient, mais à tous ceux qui peuvent s'en procurer une.

Les conscrits qui sont dans ce cas sont certains, dit le peuple, de tirer de bons numéros; aussi en voit-on qui se recommandent aux accoucheuses plusieurs années avant celle de leur participation au tirage au sort. Un de nos amis connaît une vieille villageoise dont le talisman a été porté par plus de vingt conscrits, lesquels, dit-on, ont tous réussi.

Certaines personnes prétendent qu'une *ham'lette* prêtée ne peut servir que dans le but pour lequel elle a été demandée; si le porteur la prête à son tour ou s'il veut l'utiliser pour autre chose, elle perd sa vertu. Cette vertu augmente, dit-on, si l'on porte l'objet sans le savoir; il est possible cependant que l'artifice qui consiste à coudre *li ham'lette* ou tout autre talisman dans la doublure de l'habit du milicien ou dans sa manche du bras gauche, soit employé pour éviter les effets du scepticisme

(1) G. WILLAME dans *l'Acrot* du 9 février 1890.

(2) R. P. LE BRUN, *Hist. crit. des prat. superst.*, in 8°, Paris 1732, I, ch. 14.

(3) Dr H. PLOOS, *Das Kind in Brauch u. Sitte der Voelker*. 2 vol. 8°, Stuttgart 1876, t. 1, p. 37, cité par *Mélusine* I, 368.

éventuel du porteur : chacun sait, en effet qu'il suffit de n'avoir point « la foi » pour compromettre les résultats de toute opération magique ou pour neutraliser les effets d'un talisman. Quoi qu'il en soit si le conscrit a apporté *ine ham'lette* en naissant, il la tiendra dans la main gauche en tirant son numéro de la main droite — s'il veut « tirer un haut » !

La croyance à la vertu de la coiffe est telle qu'à l'occasion, l'influence de ce talisman est comparée plus ou moins avantageusement à celle de certains objets religieux, que le peuple considère d'ailleurs eux-mêmes comme des porte-bonheur de même genre. Ainsi, au pays de Thuin, on dit couramment que le « voile de la Vierge » est plus efficace qu'une médaille ou un scapulaire.

Un fait qui mérite d'être relaté ici s'est passé il y a quelques années dans le Hainaut. Nous résumons les détails publiés dans une feuille de la capitale¹ qui a cru devoir ne pas citer l'endroit. « Samedi dernier, dit ce journal, avait lieu le tirage au sort dans ce village. Le fils du clerc, afin de réussir, avait fait dire une messe et s'était muni d'une coiffe. Il tira un mauvais numéro. Aussitôt que le père, eut connaissance de la nouvelle, il entra dans une colère épouvantable, se mit à invectiver Dieu et ses saints, brisant tout ce qu'il lui tombait sous la main, jusques et y compris le christ qui se trouvait sur la tablette de la cheminée. Il lui cracha au visage et le réduisit en miettes, jurant qu'il n'y avait plus ni Dieu ni diable et qu'à l'avenir il ne croirait plus à rien. Aux crispoussés par la femme du clerc, un maréchal-ferrant du voisinage accourut et fit cesser le carnage ! »

* * *

D'autres talismans que la coiffe sont encore en usage. Dans les Ardennes, on coud dans la doublure du vêtement du tireur et à son insu un petit morceau de camphre. Les écus de cinq livres (de Bonaparte, premier consul) dits *coronnes à l'vatche* (vache couchée) et *les pièces à l'andje* (Louis XVI, 1792, ange de la liberté) remplacent dans l'esprit populaire les vieilles monnaies à la croix et font la concurrence aux liards troués. Une pièce quelconque, d'ailleurs, peut servir de talisman si elle est bénite. C'est ainsi qu'à Montigny-sur-Sambre, au témoignage de M. Harou, les conscrits tâchent de gagner les enfants de chœur afin que ceux-ci placent une pièce de cinq francs sous la nappe d'autel ; cette pièce, au moment de la consécration, acquiert une telle vertu que, portée le jour du tirage, elle assure un bon numéro.

La croyance à l'influence des talismans est telle que le moindre détail, quand l'affolement des pauvres gens est à leur comble, suffit pour renforcer la commune sottise. C'est ainsi que l'an passé, au Rivage, à Quarignon (Hainaut) le conscrit qui achetait des guêtres chez certaine vendeuse était sûr de prendre un bon numéro.² Et si tout le monde en

(1) *La Réforme*, n° du 1^{er} février 1890.

(2) *La Gazette du Borinage*, n° du 18 février 1894.

avait fait autant ! Personne sans doute ne serait « tombé » ! Mais on ne songe pas à cela.

Un bon moyen de s'attirer la protection de la Vierge consiste, paraît-il, à se faire porteur de sa statue à la procession de la paroisse, l'année précédant celle du tirage. Dans plusieurs villages des environs de Liège, les porteurs sont presque tous des jeunes gens de dix-neuf ans.

On conseille à Nivelles, de porter sur soi, le jour du tirage, la chemise que l'on portait le jour de la première communion.

Il est recommandé aux conscrits de poser d'abord le pied gauche à terre, en se levant, de partir du logis du pied gauche, à jeun et en état de grâce ; de tenir la main gauche en poche et ne l'en retirer que pour prendre le numéro ; d'aller directement dans la salle du tirage, sans se retourner en chemin, de ne pas s'arrêter en route, de ne point boire la goutte, de faire l'aumône au premier pauvre que l'on rencontre, sans regarder ce que l'on donne ; au moment fatal, rester couvert, tirer sans jeter les yeux sur l' « urne » en ayant soin de laisser retomber le premier numéro saisi pour en prendre un autre, etc., etc.

Outre le trèfle à quatre feuilles, le clou de la noix, le poil de sourcil placé sous le talon gauche dans le soulier, etc. on connaît encore la « terre du dernier mort. » Pour s'en procurer de cette terre, les conscrits assistent à un enterrement avant le tirage, laissent tomber comme par mégarde leur casquette dans la fosse, et la ramassent en prenant un peu de terre qu'ils conservent soigneusement. Un os de mort, enlevé du cimetière à minuit précis, et porté sur soi constamment et en secret jusqu'au moment où l'on plonge la main dans l'urne, est aussi un excellent talisman. Mais il est interdit de regarder derrière soi en revenant de l'avoir été prendre !...

*
*
*

Certains particuliers, certaines bonnes femmes passent pour savoir de « bons moyens ». Ce sont tantôt des prières signalées dans un livre de messe déterminé — qui, pour eux, est le seul bon — tantôt des combinaisons, si l'on peut dire, originales, formées de détails connus, que l'un pourrait retrouver dans ce qui précède, combinaisons données comme ayant été éprouvées maintes fois et ayant toujours réussi. Le « praticien » fournit des exemples que la discrétion interdit de vérifier, il donne la recette, promet des prières... et se fait payer.

Si la combinaison, parfois compliquée, ne réussit pas, c'est parce que tel ou tel détail a cloché, qu'on n'avait pas la foi, ou qu'une influence contraire était plus forte. La bonne femme, mère du conscrit, se confond en regrets, et tout est dit. Le fait suivant, qui est parfaitement authentique, s'est passé la semaine dernière dans un village des environs de Liège. Le père d'un conscrit se fait introduire chez un brave houilleur qui, prétendait le bonhomme, « en avait tiré plusieurs dehors ». Le houilleur ne savait ce qu'on voulait dire. Mais, interloqué, et craignant

d'être accusé de mauvaise volonté, il saisit un livre quelconque, ânonne quelques mots, fait de grands signes de croix et finalement, attache un morceau de carton à un cordon qu'il passe au cou du conscrit. Le jour du tirage, notre houilleur, obligé d'accompagner son protégé au chef-lieu, le voit avec stupeur enlever un très bon numéro. Le père, transporté de joie, le serre dans ses bras, lui offre à diner et paie — lui, qui était d'une avarice sordide — quatorze bouteilles de vin !!...

Deux pratiques locales qui rappellent le fait isolé du clerc sacrilège dont on a parlé plus haut sont relatées en ces termes par M. Lemoine.¹

« A Couvin en se dirigeant sur la route qui mène à Rocroi ou à Cules-Sarts, non loin de l'étang Pernelles, se trouve une chapelle d'aspect riant avec ses murs soigneusement crépis à la chaux. Derrière le grillage relevé du bâtiment se trouvent, sur un autel, les statues des évangélistes et de quelques saintes dont nous ne connaissons pas les noms. Il était de coutume qu'à l'approche du tirage au sort, les miliciens allassent s'en emparer. Ils franchissaient le grillage, ligotaient les pauvres saints et commençaient par monts et par vaux une course folle jusqu'à une carrière sise à une vingtaine de minutes de la chapelle. Après quoi, ils ramenaient les statues, mutilées, souillées, près de leur point de départ et les laissaient dans la boue du fossé voisin. Cette équipée avait lieu pendant la nuit et ceux qui y participaient comptaient bel et bien obtenir un heureux résultat à la conscription !

« A Marbais, les conscrits vont montrer la partie la moins noble de leur individu au saint qui se trouve dans une chapelle située près de l'église. Lorsqu'un enfant du peuple a pris un mauvais numéro, on a coutume de dire : *Et cependant il l'a moustré.* »

Ces sortes de sévices exercés contre les saints — qui, alors, jouent absolument le rôle de fétiches — sont assez fréquents. Les sauvages, on le sait, piquent leurs prières dans leurs fétiches à l'aide de clous, et les punissent par des voies de faits, quand il n'ont pas accordé les faveurs demandées. Le cas d'un saint qu'on retourne du côté du mur tant qu'il n'exauce point la prière, est de toute banalité. Voici, quant au tirage au sort, un détail qui complète la série.

« On avait convaincu quelqu'un qu'il prendrait un bon numéro s'il allait dans la chapelle du cimetière, piquer St-Joseph au nombril et la Vierge au sein gauche, au dernier coup de minuit, la dernière minute avant le jour du tirage. Il accomplit exactement l'acte indiqué, pointa très adroitement et lestement ses deux coups. L'aventure n'est pas unique en son genre. Vous pouvez voir dans nos chapelles combien les grossiers mannequins de bois colorés portent de piqures qui ne sont pas toutes vermoulures.²

*
* * *

Nous terminerons cette longue série par quelques faits d'un autre

(1) *L Folklore au pays wallon*, Gand 1892, p. 132 et *Gaz. de Charleroi*, art. cité.

(2) *Journal de Couvin*, 9 février 1890.

genre que les précédents, mais où l'on retrouve comme plus haut l'influence des nombres fatidiques et l'exploitation païenne des choses religieuses.

Un campagnard de Rèves, étant allé tirer au sort à Luttre avait pris un mauvais numéro. En sortant du local, son frère qui l'accompagnait lui dit: « Je t'avais bien dit que tu n'avais pas bien fait ton devoir. » Savez-vous en quoi consistait ce devoir? Le malheureux devait se rendre sur le coup de minuit, pendant quinze jours, avant le tirage, de Rèves au cimetière de Nivelles, distant de dix kilomètres, et faire trois fois le tour du cimetière à reculons.¹

Dans certains villages hesbignons, on conseille au conscrit de se rendre trois jours avant le tirage au croisement de deux chemins, chaque fois à minuit, et réciter trois *pater* et trois *ave*. Le nombre trois!

En Ardenne, les mères, sœurs ou fiancées des miliciens se rendent trois fois à minuit près de l'église. Lorsque sonnent les douze heures, elles saisissent entre leurs mains leurs sabots et font en courant trois fois le tour de l'église. Elles rentrent immédiatement chez elles, toujours courant.

Au pays de Namur, le conscrit va, entre onze heures et minuit, dans l'étable, se placer à cheval sur une vache, mais à rebours, tournant le dos à la tête de l'animal, dont il prend la queue en main. Il récite des prières et si la queue de la vache lui échappe, il tire certainement un mauvais numéro.² La même coutume est connue dans le Hainaut; seulement c'est neuf nuits de suite, à la même heure, que l'on se tient dans cette position, sur un porc; on tient une chandelle dans chaque main, et l'on doit réciter, sans mettre pied à terre neuf Pater et neuf Ave: si la chose est bien faite, le conscrit ne partira point.³

Le même journal rapporte que, dans un chef-lieu de canton de la région, le conscrit, accompagné de huit femmes (en tout neuf) s'agenouillent neuf nuits de suite, au coup de minuit, aux endroits où s'élèvent les repositoires aux processions. Ce pèlerinage circulaire rappelle celui dont nous entretenait l'an passé (p. 26) l'un de nos collaborateurs, usage connu dans un certain nombre de villages hesbignons. Le conscrit doit faire le tour de son lieu natal, s'arrêter à chaque croix et y dire des prières; cela doit se faire sans que l'opérateur adresse la parole ou réponde à personne, sans même qu'il jette un regard à droite, à gauche ou derrière. Les membres d'une famille de Vottem ont tous accompli le voyage et s'en sont bien trouvé; sauf le cadet qui, arrivé à son dernier arrêt, fut distrait par un roquet: mordu au mollet, il tourna la tête et apostropha l'animal. Cela suffit: il tira un mauvais numéro!

O. COLSON.

(1) *Journal de la Soc. d'instr. publique* de Morlanwelz, cité par *Journal Franklin* du 24 mai 1891.

(2) Si mes souvenirs sont exacts, c'est bien la même tradition, mais pour un porc, qui est relatée et développée dans *Li conscrit di 1880*, pièce namuroise en prose, encore inédite, qui fut jouée à Liège en 1894 au Théâtre du Pavillon de Flore.

(3) *Gazette du Borinage*, 18 février 1894.

LES NAINS.

Suite. — Voir tome I. pages 15 et 62.

III.

LES « LUTONS » DU TROU-MANTEAU.



Le *Trou-Manteau*, sorte de grotte ou caverne inexplorée, sise à Ben-Ahin lez Huy, fut, dit-on, la demeure des nains ou *lutons*. Ma grand'mère, née en 1790, nous a conté qu'en son enfance, elle allait souvent y jouer avec de petites amies. Elle y a vu des espèces de petits sièges faits de pierres plates empilées, et des foyers limités de la même manière — comme on en faisait chez les pauvres gens. Ces foyers contenaient encore, disait-elle, de la cendre, et les pierres en étaient visiblement calcinées. La légende suivante se rattache au Trou-Manteau.

Il y avait autrefois un brave homme qui était en rapport avec les *lutons* : il avait su s'en faire aimer au point qu'ils venaient jusqu'au seuil de sa maison, à la nuit tombante, prendre les menus objets qui avaient besoin d'être raccommodés et les modestes présents que le bonhomme y ajoutait de bon cœur.

Or, cet homme avait pour épouse une vieille acariâtre, au cœur dur et rempli de mauvais sentiments.

Un jour qu'elle avait à se plaindre de son mari, elle résolut, pour se venger, de le déconsidérer auprès des petits hommes.

Pour cela, le soir venu, elle déposa en cachette, sur le seuil de la porte, du sel au lieu de farine, du tan moulu au lieu de café, des tartines moisées couvertes de graisse rance, etc.

Le lendemain matin, à son lever, elle vit avec stupeur que sa cuisine avait été complètement dévalisée : plus rien ne s'y trouvait, ni meubles, ni ustensiles, on n'y voyait plus que les quatre murs.

Tout effrayée, elle courut à la porte, et, jugez de son dépit ! Tous les objets qu'elle croyait perdus avaient été transportés sur le toit, depuis la pelle à braise jusqu'au bahut, les chaises, marmites, bouteilles, table, dressoir, tout, absolument tout se trouvait là-dessus fort habilement rangé.

C'était la réponse des lutons.

Et pour comble, son mari ne resta pas longtemps dans l'ignorance des causes, car il découvrit lui-même dans un seau qu'il descendit du toit, les ironiques cadeaux que la mégère avait présentés aux lutons et que ceux-ci s'étaient bien gardé d'emporter.

Inutile de dire que le mari la châtia durement. Mais, hélas ! il ne revit jamais ses amis, les petits hommes.

Tihange, lez Huy.

O. C.

IV.

LES « FÉES » DE HERBEUMONT.

A Herbeumont, il y eut aussi des *Sotais*. Ces êtres portaient, dans le pays, le nom de « fées » dénomination générique qui s'applique à des individus des deux sexes, et qui rejaillit, par une erreur plus singulière encore, sur les nains primitifs.

De l'un d'eux, on raconte le trait suivant: Un jour, le propriétaire de la maison à laquelle il s'était attaché, ce que tous ses semblables ont l'habitude de faire, voyant ce petit bout d'homme porter avec grand effort un épi sur le grenier, prit de l'humeur et lui dit: « Te voilà bien chargé avec un semblable fardeau ! A te voir si empressé, ne croirait-on pas que tu me rends d'importants services ? » Irrité de l'ingratitude dont on le payait, le Nuton jeta à terre l'épi dont il était chargé et, descendant l'échelle, répondit: « Paume à paume, je t'ai enrichi; paume à paume je te ruinerai. » Et de fait les affaires du cultivateur imprévoyant, qui avaient été prospères jusque là, ne tardèrent pas à décliner, et il finit par aller mendier son pain.

Jérôme Pimpurniaux (Ad. BORGNET) *Guide du voyageur en Ardenne, II. 258.*

V.

LE « NUTON ÉTONNÉ »

Dans l'ouvrage qui vient d'être cité, l'auteur raconte qu'il a questionné sur les nains légendaires, un enfant rencontré près de Durbuy.

« Toi qui parles de Nutons, en as-tu déjà vu ou sais-tu comment ils sont faits ? — Je n'en ai jamais vu, et je tiens de mon père qu'ils deviennent de jour en jour moins communs ; mais mon oncle Léonard en a rencontré un l'année dernière, à la fête de Tohogne, et m'a fait son portrait. Il n'était pas plus haut qu'une botte de gendarme ; sa tête, couverte de cheveux aussi raides que les poils d'une brosse, était plus grosse que celle de notre bourrique ; il avait un nez rouge et épaté, et, quand il riait, sa bouche, fendue jusqu'aux oreilles, montrait deux rangées de dents blanches et longues comme des noisettes franches, ce qui prouve l'habitude de manger de la chair humaine.⁽¹⁾ Comme on était à la saison des grosses noix, il y avait dans les rues du village des amas d'écales, — *hives di geies* ; — en les voyant, le *mariket* — petit homme — ne put retenir une exclamation, et, les prenant pour des casseroles de terre à l'usage d'individus de son espèce, il s'écria : « *Hi ? les beais pitis potais.* »



(1) Ce détail est évidemment plus que suspect, surtout dans la bouche d'un petit paysan. D'ailleurs, la tradition wallonne ne dit nulle part, je crois, que les nains fussent anthropophages !



BIBLIOGRAPHIE

Les Noël wallons, pot-pourri fantaisie par Jean DEFFET. Frontispice de Aug. Donnay. — Veuve Léop. Muraille, éd. Liège 1894. — Prix net 2 francs.

C'est une heureuse initiative que celle de M. Deffet, et le résultat est charmant. Nous retrouvons ici tous nos vieux *Noëls* classés et reliés très adroitement, accompagnés de l'un ou l'autre couplet de chacun ; en sorte que la « fantaisie » est un « pot-pourri » que l'on peut chanter tout d'une venue. Nos auteurs wallons connaissent assez la verve de M. Deffet ; ils remarqueront ici une fois de plus la discrétion avec laquelle il sait harmoniser les thèmes anciens. Cette qualité était ici d'autant plus nécessaire que les vieux airs méritent autant d'être respectés que les vieux arbres et les vieilles maisons.

(LI MESTRÉ.)

Folk-tales of Angola, collected and edited by Heli CHATELAIN. *Memoirs of the American Folk-lore Society*, vol. 1. — In 8° cart. de xii-315 p. Boston and New-York, Houghton Mifflin and C^o 1894.

C'est toujours avec empressement que l'on prend connaissance d'un nouveau livre sur le folklore des Sauvages, car c'est chez eux, que l'on retrouve les seules traditions vraiment conscientes et pures. Nos peuples européens n'ont guère que des survivances dont le sens primitif est ordinairement perdu : ils conservent peu, transforment beaucoup, et ne créent guère. Chez les Sauvages, au contraire, les manières de créer, de comprendre et d'expliquer restent pour ainsi dire constamment à la merci du même état mental. Chez nos paysans, le folklore survit sans être réacquis, les contes ne sont guère accueillis par les nouvelles générations qu'en vertu de leur intérêt « littéraire » ou, si l'on préfère, amusant, récréatif.

Chez les Sauvages, les mythes restent comme des articles de foi, les fables comme des choses vraies, les légendes comme des faits actuels, que chacun se croit près de vérifier. Le récit des Sauvages est d'ailleurs toujours d'une simplicité et d'une grandeur épiques. On en jugera par les deux contes qui suivent, empruntés au livre de M. Chatelain.

« Nianga, revenant bredouille, trouve le Léopard que l'Eléphant avait attaché dans la fourche d'un arbre. L'animal prie le chasseur de le délivrer, puis demande un peu de nourriture. Nianga lui donne successivement son premier chien, puis l'autre, puis enfin sa giberne. Les exigences du Léopard augmentent. Le chasseur discute. Survient le Lièvre. « Pourquoi, dit-il, disputez-vous ? » Nianga lui raconte les faits. Le Lièvre dit : « Allez de nouveau dans l'arbre, j'apprécierai. » Le Léopard y va et le Lièvre dit : « Toi, Nianga, tu es un nigaud. M. Léopard est une bête féroce qui désire te dévorer. Tue-le. » Nianga tue le Léopard.

— « Deux hommes se nommaient du même nom. L'un dit : « Je suis Notala, le maçon soigneux. » L'autre dit : « Je suis Notala, le maçon rapide. » Ils dirent : « Nous allons faire le commerce ». Ils partirent. Une tempête s'annonçant, ils se bâtirent une hutte d'herbe. Notala, le maçon rapide, bâtit en hâte. Il entra dans sa hutte. Notala le maçon soigneux bâtit avec soin. La tempête vint, elle le tua. Notala le maçon rapide échappa, parce que sa hutte était finie.

On voit que ces contes sauvages ont parfois toute la valeur d'une histoire édifiante. La morale n'est pas exprimée. Mais d'un côté comme de l'autre, on peut la retrouver sans chercher loin. Qui n'a vu, par exemple, dans le second de ces *tales* angolans, une application de l'aphorisme universel : « l'excès en tout est un défaut ? »

Après les beaux livres de Callaway, Casalis et Bouche, on a publié peu d'ouvrages aussi bien faits et aussi utiles que celui de M. Chatelain.

Sa monographie vise d'ailleurs de tous les points de vue où l'on puisse se placer dans un enquête de ce genre. La préface traite de géographie (une bonne carte termine le volume) d'ethnographie, de croyances et usages. L'appendice fournit l'air des chansons incorporées dans certains contes. La bibliographie et la phonétique des dialectes angolans sont traités à part. Le premier conte est donné en traduction interlinéaire, les autres, au nombre de 49, sont traduits en face, page pour page. Un grand nombre de notes (pp. 253-309) éclairent la traduction et rappellent, quant au fond, des détails analogues dans d'autres *tales* sauvages, et les références : nom du conteur, endroit de la récolte, etc. Bref un livre bien fait et une œuvre utile à tous égards.

L'origine des contes populaires, par Ch. MARTENS. Broch. 8° de 59 p. extr. de la « Revue Néo-scholastique » 1894. A. Uystpruyst, Louvain.

Dans ce travail tout-à-fait remarquable, à propos de beau livre de M. Bédier sur les *Fabliaux*, M. M. étudie les différentes théories émises sur l'origine des contes. Il en fait un exposé sincère et lucide, une critique approfondie et victorieuse, en parlant d'abord des mythes et des théories exégétiques (évhémérisme et symbolisme, théorie philologique ou aryenne, théorie anthropologique) ensuite, des contes et de leurs interprétations mythique, transmissionnelle et polygénétique. Il montre enfin quel puissant intérêt réside pour l'étudiant des contes dans l'analyse littéraire, l'analyse critique et l'analyse morale ou psychologique des récits populaires. L'aimable érudition et le style distingué de l'auteur ajoutent leur puissant agrément à l'intérêt scientifique de ce sujet tant discuté, que M. M. possède merveilleusement. Ses conclusions varient selon l'espèce de contes et il accorde à chacune des théories actuellement en présence une part logique dans l'explication. Pour les récits non mythologiques, l'auteur insiste sur l'étude morale, psychologique et littéraire des documents. Considérées à ce point de vue, dit-il, ces pauvres histoires acquièrent un intérêt des plus vifs; on en trouvera la preuve dans le travail de M. M. comme dans l'ouvrage de M. Bédier. O. C.





UN MUSÉE DE FOLKLORE



Un musée de folklore ? — Et pourquoi pas ? On crée bien des musées d'ethnographie, où l'on réunit, non seulement toutes les manifestations de l'industrie humaine chez tel peuple ou tel groupe de peuples, mais encore tout ce qui a trait à leur vie religieuse et psychique. Il est vrai que les musées d'ethnographie se rapportent aux peuples dits « sauvages » et c'est une idée admise à l'heure actuelle que des collections de ce genre ont un grand intérêt scientifique.

En effet, ces « sauvages » nous paraissent assez éloignés de notre niveau intellectuel pour qu'il vaille la peine d'apprendre à les connaître. C'est peut-être en raison inverse des distances, que notre science officielle s'intéresse aux Peaux-Rouges, aux Polynésiens ou aux Congolais. Il semblerait dès lors qu'on perd son temps à étudier ceux qui, autour de nous, appartiennent aux couches inférieures de notre intellectuality. Et pourtant, quelle différence voyez-vous entre la bonne femme qui serre précieusement dans son porte-monnaie sa pièce de monnaie trouée, et le Polynésien qui garde religieusement sa dent de cochon creuse ? Décidément, il y a des Congolais blancs parmi nous ; mais, du moment qu'il s'agit des mœurs des peuples sauvages, cela s'appelle de l'ethnographie ; s'agit-il de nos arriérés, de nos « primitifs », tout est rangé dans la catégorie « folklore », qu'on continue à traiter avec moins d'égards que la manie du collectionneur de timbres-poste. Mais, où finit le folklore, où commence l'ethnographie ?

Le folklore nous révèle l'existence d'une foule d'objets qui permettent de déterminer le niveau intellectuel des couches inférieures de notre société. Nos primitifs, — tout folkloriste le sait — ne sont guère au-dessus des primitifs véritables, intellectuellement, s'entend.

Une collection d'objets folkloriques aurait donc un grand intérêt

scientifique immédiat, vu qu'elle aurait l'avantage de se rapporter à des êtres humains au milieu desquels nous vivons, avec qui nous avons une culture commune, et, le plus souvent, des erreurs communes. Ces objets, ces croyances, nous sont venus à travers le moyen-âge, et se sont maintenus parmi nous par la toute puissance de la tradition. Ils détonnent dans notre siècle de lumière : ce sont, si vous le voulez, des antiquités intellectuelles ; mais, ils existent.

La récolte serait évidemment très différente d'après les localités : à Liège, dans une grande ville, on ne trouvera pas autant de choses qu'à Herve ou à Stavelot, par exemple. Le courant niveleur des idées modernes est moins puissant dans les petites villes que dans les grandes, dans les coins isolés que dans les centres de quelque importance.

Néanmoins, il y aurait à recueillir partout. Je n'ai pas l'intention de dresser ici le catalogue de ce qui pourrait constituer ce musée de folklore. Quelques exemples en feront comprendre le grand intérêt.

Pitrè, l'infatigable collectionneur du folklore sicilien, a organisé en 1891-1892, à Palerme, une exposition de ce genre¹. Le catalogue est un volume des plus intéressants où l'on peut apprendre à connaître la Sicile sans sortir de son fauteuil, car l'auteur y a réuni la plupart des éléments qui composent la vie usuelle sicilienne. Elargissant ainsi les horizons qu'ouvre le folklore, il a, avec raison, intitulé cette exposition « Exposition ethnographique ».

La Sicile n'est pas de ces pays qui ont les idées modernes de première main ; elle doit être considérée comme la transition entre l'Europe occidentale et les primitifs. C'est pourquoi la moisson qui a récompensé les recherches de M. Pitrè est si riche. Le courant des idées modernes n'a entamé que très peu la civilisation particulière de la Sicile. Sa vie matérielle, elle se l'est faite elle-même ; elle ne doit certes que peu de choses à d'autres. Ils sont bien à lui, ces costumes pittoresques ; elle les a trouvés elle-même, ces multiples objets qui meublent la maison, ou qui servent dans les travaux d'agriculture, à la pêche ou à la chasse ; ils lui appartiennent en propre, ces véhicules impossibles, que M. Pitrè fait défiler devant nous dans d'exquises illustrations. La même originalité se retrouve presque dans la multitude d'ornements dont se parent gens et bêtes ; ces parures sont souvent des manifestations du sens esthétique chez ces populations, et nous donnent en même temps accès dans le monde des idées superstitieuses qui s'agitent dans la tête de ces

(1) *Mostra etnografica siciliana*, da G. PITRÈ. Palerme, Virzi, 1892 (4 Lire.)

grands enfants ; car, une idée de bonheur ou de malheur se rattache fréquemment à ces ornements !

Par cet aperçu rapide de ce que M. Pitre est parvenu à réunir, nous avons déjà indiqué les objets sur lesquels nous aurons à porter notre attention. Tout d'abord le costume. Sont-ils attirants ces costumes, et combien ne font-ils pas regretter la disparition presque complète des costumes locaux en Belgique ! Par-ci par-là, il s'en est conservé un fragment. Vous connaissez la *coiffe ardennaise*, surtout des environs de Stavelot et de Spa. Ajoutez y le *chapeau de femme des bords de la Semois*. Puis, sortez de nos provinces wallonnes, vous ne trouverez guère que la *coiffe des laitières* anversoises, ou le classique *kapmantel* (manteau à capuchon) de la West-Flandre. Ce sont des bribes, je le veux bien, mais c'est quelque chose, et, si peu que ce soit, cela vaut la peine d'être rassemblé, à titre de souvenir d'un passé qui n'est pas encore complètement mort à notre époque.

Les types locaux aussi se sont quelquefois maintenus. A preuve la *botresse* wallonne avec sa hotte. Je disais wallonne ; n'est-il pas intéressant de constater cependant, que la *botresse* liégeoise est en Limbourg l'être mystérieux qui apporte les enfants ? Le dire populaire prétend qu'elle vient les chercher à Liège : elle les « ramasse dans les houillères », c'est pourquoi « le petit être, en venant au monde, est tout noir » ; et la *botresse*, dans cette circonstance, ne manque pas d'exercer sa méchanceté sur la pauvre mère. Voilà un cas très curieux d'emprunt fait à la Wallonie par un pays de langue germanique. La *botresse* wallonne aura donc, à ce double titre, sa place dans notre collection de « poupées folkloriques ».

Les objets qui jouent un rôle dans la vie psychique de nos classes inférieures sont nombreux. Rappelez-vous le liard troué de tantôt. N'est-ce pas un talisman pour nos bonnes femmes ? Le « trèfle à quatre feuilles », considéré partout comme un porte-bonheur en raison de sa rareté, la « corde de pendu », le morceau de « coiffe d'enfant », *hamlette* à Liège, qu'on coud dans l'habit de quelqu'un à son insu, le « clou de la noix » placé dans le soulier, la « patte de taupe » en Flandre et en Wallonie, maint autre objet figurera dans notre musée ; également le *silex perforé* qui éloigne le cauchemar, les *briques en croix* préservatrices pour le bétail, les *pierres de grès trouées* que les paysans de l'Entre-Sambre-et-Meuse suspendent dans les étables dans le même but.

(1) [Cette tradition existe aussi à Liège. — O. C.]

Il ne faudrait pas se borner aux objets auxquels se rattache certaine idée superstitieuse. Le domaine de nos fêtes populaires fournira pas mal de numéros à notre collection. Que dites-vous d'une série de maquettes représentant les géants de nos cortèges populaires? *Gouyasse* d'Ath avec sa sémillante épouse *Madame Victoire*, *Ommegank* de Bruxelles, *Druon Antigon* d'Anvers, le *Lange Man* de Hasselt, et d'autres. Le dragon de l'inoubliable *Doudou* devrait y figurer aussi; puis les « hommes habillés de lierre » qui se retrouvent dans plus d'une fête populaire; et le pittoresque *Gille* de Binche, au costume luxueux et bariolé. Butinant ainsi au hasard, je trouve le loqueteux *Saint Mâcrawe*, cher au cœur des classes populaires liégeoises. Il y aurait lieu encore de s'occuper des marionnettes, dont s'amuse les spectateurs jeunes et vieux sur des scènes minuscules qui sont au nombre d'une vingtaine pour la ville de Liège seulement.

Ainsi conçue, la collection projetée pourrait prendre une certaine extension. Chaque classe de la société y fournirait sa part: toutes seraient mises à contribution, car qui oserait prétendre qu'il n'est pas par quelcôté sous l'empire des anciennes conceptions folkloriques? Nos grandes dames sont souvent — en cachette — des batteuses de cartes très expérimentées: elles font des réussites, grandes et petites. On n'aura garde de se trouver treize à table: cela se voit tous les jours. Je me rappelle avoir passé une fois une après-dinée délicieuse sur la Semois à chercher la « bruyère blanche », un porte-bonheur par là, uniquement par complaisance pour la société qui était jolie. Je n'ai pas poussé l'amour du folklore jusqu'à vouloir conquérir la « peau de jeune loup » autre talisman des pays de la Semois, utile, celui-ci, contre l'ensorcellement. Ainsi, ne fût-ce que par égard pour les autres, oui, par simple amusement, le civilisé même accorde au folklore une certaine place dans son existence.

J'ai la conviction que tout chercheur en folklore s'est formé un petit cabinet ethnographique ayant trait à son entourage. Pourquoi ne réunirait-on pas un jour ce que notre pays peut encore fournir? On constituerait ainsi une collection très curieuse pour l'histoire de notre développement intellectuel, et qui pourrait donner une idée concrète des liens par lesquels nous tenons encore au moyen-âge.

Aug. GITTÉE.





RÈCURE-POTS, RÈCURE-PELLES

I gn'aveut in djou in rwè qu'aveut trwès bellès filles.

Il aureut bin volu savet el quelle este qui l'wayeut l'pus volti.

« *Mi, di-st-elle el pus vièye, djè vos aime t'ostant qu'les diamants d' vo couronne et qu'tous les cins qui r'luchneus sus les manteaux des avierges.*

— *Mi, di-st-elle el deuzième, djè vos wè co pus volti qu'tous les sous d'our et d'ardjint qui sont mouchi dins vos grands coffes, et qu'tous les sins d'cuive qui dormneus dins les bourses dè cûr et dins les vièyès tchausses !*

— *Mi, di-st-elle el trwèzième, mon père, djè vos aime comme el sé !*

— *Vous, di-st-i l'rwè à l'première, vos aurez toutes mes terres et tous mes châteaux. Vous, di-st-i à l'deuzième, vous aurez tous les liards et tous les squèlins qui ont fait suer tous les djins d'avaur-ci.»*

Et, s'tournant invîè l'pus djonne, i li mousse l'huche en fijant des grands is :

« *Allez-vous en pus lon et co pus lon, vos n'astez pus m'fie ! Hazard qu'on vos aura candji à l'berce. Vos s'rîz meyeuse pou warder les vatches et les bédots !...»*

El pouwe princesse s'in va brèyant...

A l'fn, elle arrive dins 'n'vièye auberge au mîtan du bos, ayu v'nîment mindji les rouûis et les cacheux.

Il y avait un jour un roi qui avait trois jolies filles.

Il aurait bien voulu savoir laquelle le voyait le plus volontiers⁽¹⁾.

« *Moi, dit l'aînée, je vous aime tout autant que les diamants de votre couronne et que tous ceux qui reluisent sur les manteaux des Vierges.*

— *Moi, dit-elle la deuxième, je vous vois encore plus volontiers que tous les sous d'or et d'argent qui sont cachés dans vos grands coffres, et que tous ceux de cuivre qui dorment dans les bourses de cuir et dans les vieux bas !*

— *Moi, dit la troisième, mon père, je vous aime comme le sel !*

— *Vous, dit le roi, à la première, vous aurez toutes mes terres et tous mes châteaux. Vous, dit-il à la deuxième, vous aurez tous les liards et tous les escalins qui ont fait suer les gens de par-ici.»*

Et, se tournant vers la plus jeune, il lui montre la porte, en faisant de grands yeux :

« *Allez-vous en plus loin et encore plus loin, vous n'êtes plus ma fille ! Peut-être on vous aura changée au berceau. Vous seriez meilleure pour garder les vaches et les moutons !...»*

La pauvre princesse s'en va pleurant...

A la fin, elle arrive dans une vieille auberge au milieu du bois, où venaient manger les rouliers et les chasseurs.

(1) « Voir volontiers » wallonisme, pour « aimer, chérir. ».

On l'a layi dins l'fourni pou scurer les cass'roles et les marmites.

Et comme elle nê voleut nin dire d'ayu est-ce qu'elle vèneut, ni commint est-ce qu'on l'huqueut, on li a mis tout d'suïte in spot : « Récure-pots, Récure-pelles. »

A quéques djou, d'là, lè rwè vint avec les seigneurs pou cachi l'cerf au bos.

« Leyèz-m' fer l'mindji du rwè, di-st-elle Récure-pots, Récure-pelles. Quand djê cherveus dins s'château, il a mindji d'mes wauffes et d'mes restons co pus d'cint coups. »

V'la qu'elle sè met à fer des bellè; plat'nées de grèves, des toutes soustes de mouchons, de cuisses de chèvreux et de pêchons à l'escavèche.

Li rwè, à l'vue d'in parèye dallatche dins 'n' petite auberge ès met à dire qu'i n'aveut nin pus bia dins s'palais.

I commence à mindji :

« C'est drôle, di-st-i, ça sint si bon, ça à si bel air et ça n'a pont d'goût ! »

I s'aye de tous les plats et de toutes les sauces...

A l'fin i d'mande in p'tit bouquet d'pain sêche avec n'miette de sé !

Adon v'la l'princesse qui s'asglègne à ses piéds.

« Wèyez bin, mon père, què dj'vos wèyeu t'aussi volti qu'les autes, quand dj'vos diseu què dj'vos aimeu comme el sé : on n'saureut s'en passer in seul djoû ! »

Lè rwè l'a pris su s'cœur et l'a raminé à caroche en li disant tout bas :

« Desplus qu'vos astiz partie djê n'trouveus t'aussi bin, pus d'gout à rin!.. »

V'la comme djê l'ai toudis oyu conter. Mais s'il î vrai hier, i l'est co audjourdú !

On l'a laissée dans le fournil pour écurer les casseroles et les marmites.

Et comme elle ne voulait pas dire d'où elle venait ni comment on la nommait, on lui a donné tout de suite un sobriquet : « Récure-pots, Récure-poèles. »

A quelques jours de là, le roi vient avec les seigneurs pour chasser le cerf dans le bois.

« Laissez-moi faire le « manger » du Roi, dit Récure-pots. Récure-poèles. Quand je servais dans son château, il a mangé de mes gaufres et de mes ratons plus de cent fois. »

Voilà qu'elle se met à faire de belles « platées » de grives, de toutes sortes d'oiseaux, des cuisses de chevreuils et des poissons à l'escavèche.

Le roi, à la vue d'un semblable remueménage dans une petite auberge, se met à dire qu'il n'avait pas plus beau dans son palais.

Il commence à manger :

« C'est drôle, dit-il, cela si bon, cela a si bel air et cela n'a point de goût ! »

Il goûte de tous les plats et de toutes les sauces...

A la fin il demande un petit morceau de pain sec avec un peu de sel.

Alors, voilà la princesse qui s'agenouille à ses pieds :

« Vous voyez bien, mon père, je vous aimais tout autant que les autres, quand je vous disais que je vous aimais comme le sel : on ne saurait s'en passer un seul jour. »

Le roi l'a serrée sur son cœur et l'a reconduite en carrosse en lui disant tout bas :

« Depuis que vous étiez partie, je ne trouvais, aussi bien, plus de goût à rien... »

Voilà comment je l'ai toujours entendu raconter. Mais si cela était vrai hier, il l'est encore aujourd'hui.

Conté à Thuin, vers 1865, par une femme âgée.

M^{me} IRMA MARÉCHAL.



LES NAINS.

VI.

Le « Sotai » de la Havée.



ON loin de Verviers, à la limite du village de Stembert, s'ouvrait, avant la construction de la chaussée qui va vers la Gileppé, un chemin bas et sombre, bordé de deux haies énormes.

A l'entrée de ce chemin, qu'on désignait sous son nom wallon de *Havée* « chemin encaissé », et qui avait très mauvaise réputation, s'élevait une petite ferme, à laquelle un Sotai de la Chantoire¹ voisine s'était attaché.

Régulièrement chaque soir, il y faisait visite et passait la veillée avec les gens de la maison. On ne tarda pas à remarquer qu'il aimait la fille du fermier, qui était fort jolie.

Les parents décidèrent d'écarter le Sotai. Mais celui-ci, trouvant porte close, s'asseyait au pied d'une meule, vis-à-vis de la ferme, qu'il ne quittait pas des yeux, et ne laissait la place que bien tard.

Voyant cette constance du petit homme, le fermier redouta le pouvoir mystérieux que le peuple attribue à ces êtres. Il recourut aux lumières d'un vieillard réputé pour sa sagesse. Celui-ci conseilla à la jeune fille, quand elle verrait venir le Sotai, de se tourner la face du côté où le soleil se lève.

Le lendemain, suivant ce conseil, elle alla se poster devant le sentier qu'avait coutume de suivre le nain. Elle se tint là dans cette position de dédain suprême qu'on lui avait recommandée. Quand le Sotai la vit, il s'arrêta surpris, troublé, puis il rebroussa chemin.

Les deux jours suivants à la même heure, la même scène se reproduisit. Mais à la troisième fois, la tristesse du nain tomba subitement pour faire place à une indignation, à une colère sauvage.

Plein de rage, il cria en guise d'adieu, cette menace étrange :

D'pâte (d'épi) à pâte dj' a-st-apwerté (apporté)

D'pâte à pâte dju rèpwettret (emportera)

Il disparut et l'on ne vit plus à la Havée ni lui ni ses pareils.

(1) *Tchantwère* « entonnoir où l'eau s'engouffre en mugissant. » Ce nom est un reste de la croyance populaire, suivant laquelle les eaux de la Vesdre s'engouffraient jadis dans les galeries souterraines de la grotte ainsi nommée. Cf. LEVAUX, p. 55 et 213.

Les paroles qu'il avait prononcées devaient cependant contenir une terrible prophétie: la croyance populaire affirmait, en effet, que toutes les menaces des nains mystérieux devaient se réaliser.

L'inquiétude envahit l'esprit du fermier; les soucis le harcelèrent jour et nuit; il perdit cœur à la besogne et ses affaires en pâtirent.

Plusieurs années après, un couple de Sotais reparurent dans le pays; ils vinrent d'établir aux abords du village et asseoir leur foyer au pied d'un charme du grand Pré de Marly. Leur présence parut un nouveau présage de malheurs, d'autant plus que, la nuit venue, le Sotai et sa compagne quittaient leur asile et se dirigeaient vers la Havée.

Insensiblement la métairie perdit sa prospérité, et la déchéance ne tarda point à entrer dans la famille.

Ainsi se vérifia la terrible menace du Sotai de la Havée.

Résumé de Jean LEVAUX, *La Chantoire et les Nutons du Val St-Anne*, 3^e éd. in-8° Verviers, 1889, pp. 279-93. — La variante que j'ai relatée dans *Wallonia* I, p 62, contient plusieurs détails absents de celle-ci, et qui ont pu être empruntés à d'autres légendes locales des Sotais.

VII

Mignon et le nain Tonké.

Depuis l'époque très reculée où ils étaient venus établir leur demeure dans la grotte de la Chantoire, les nains avaient déterminé nettement les limites de leur domaine. Une menace terrible pesait, au rapport de la légende, sur le nain qui eût dépassé d'un seul pas ces limites: il devait périr. Une loi inviolable défendait même de quitter la grotte pendant le jour. Aussi, jamais un habitant de la vallée n'avait aperçu un Sotai avant le coucher du soleil.

Un jour cependant, le plus jeune des Sotais s'aventura à sortir de la sombre retraite et osa se montrer à la lumière. On prétend même encore tracer son itinéraire: Descendant du Val Sainte-Anne par le sentier abrupt et tortueux qui mène de l'ouverture de la grotte à la rive, le nain suivit les méandres de la Vesdre et arriva au bord du ruisseau des Croisiers, continua sa marche vers Halmonster et atteignit le plateau des Croisiers. De là, le jeune Sotai descendit les pentes douces de la montagne, puis, à gauche, derrière les taillis, il découvrit une nappe d'eau et entendit de loin le murmure d'une fontaine.

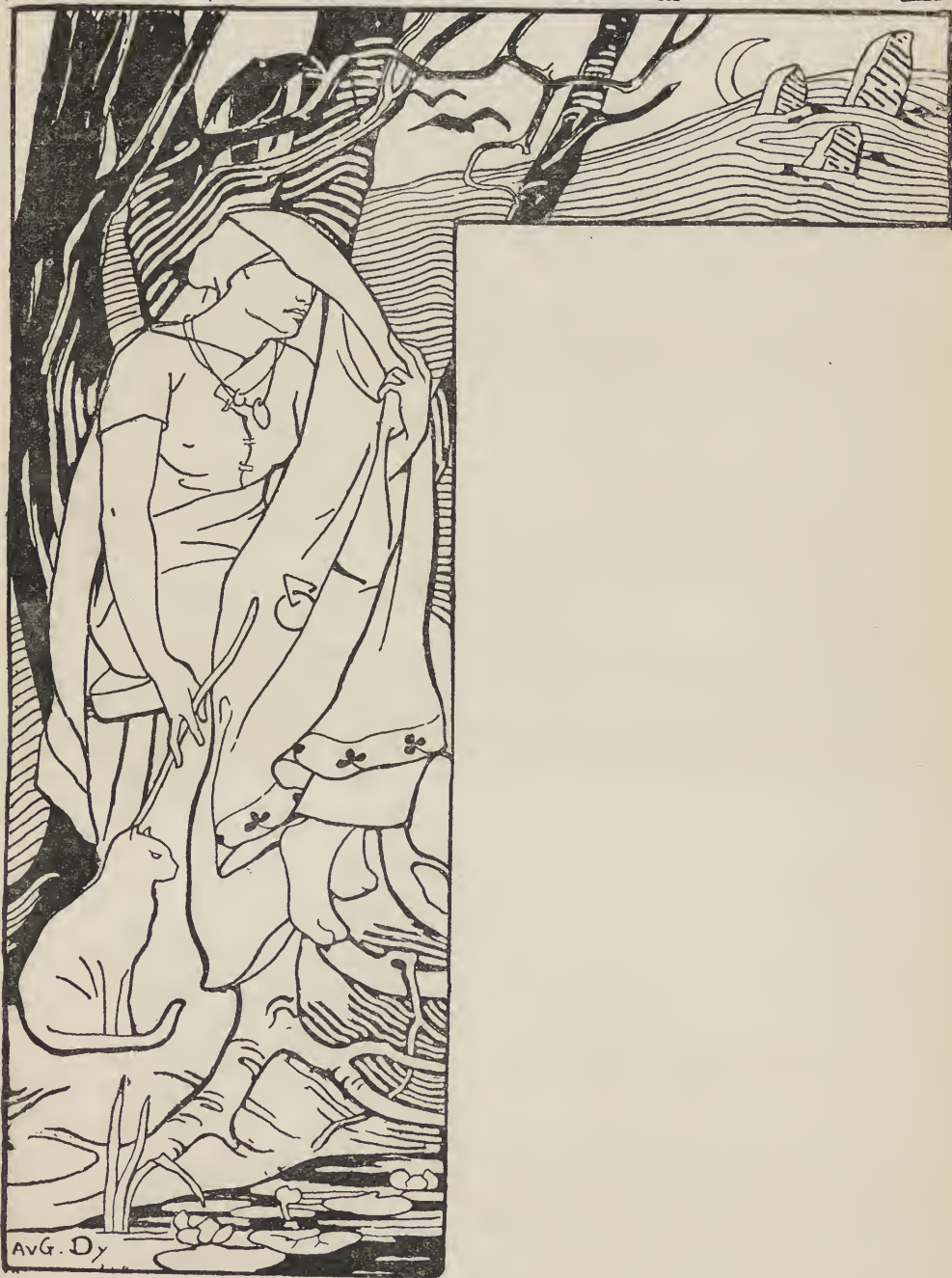
Là, il s'arrêta, à la vue d'une jeune fille qui, apercevant ce personnage étrange, et frappée de son air timide et doux, le laissa s'approcher.

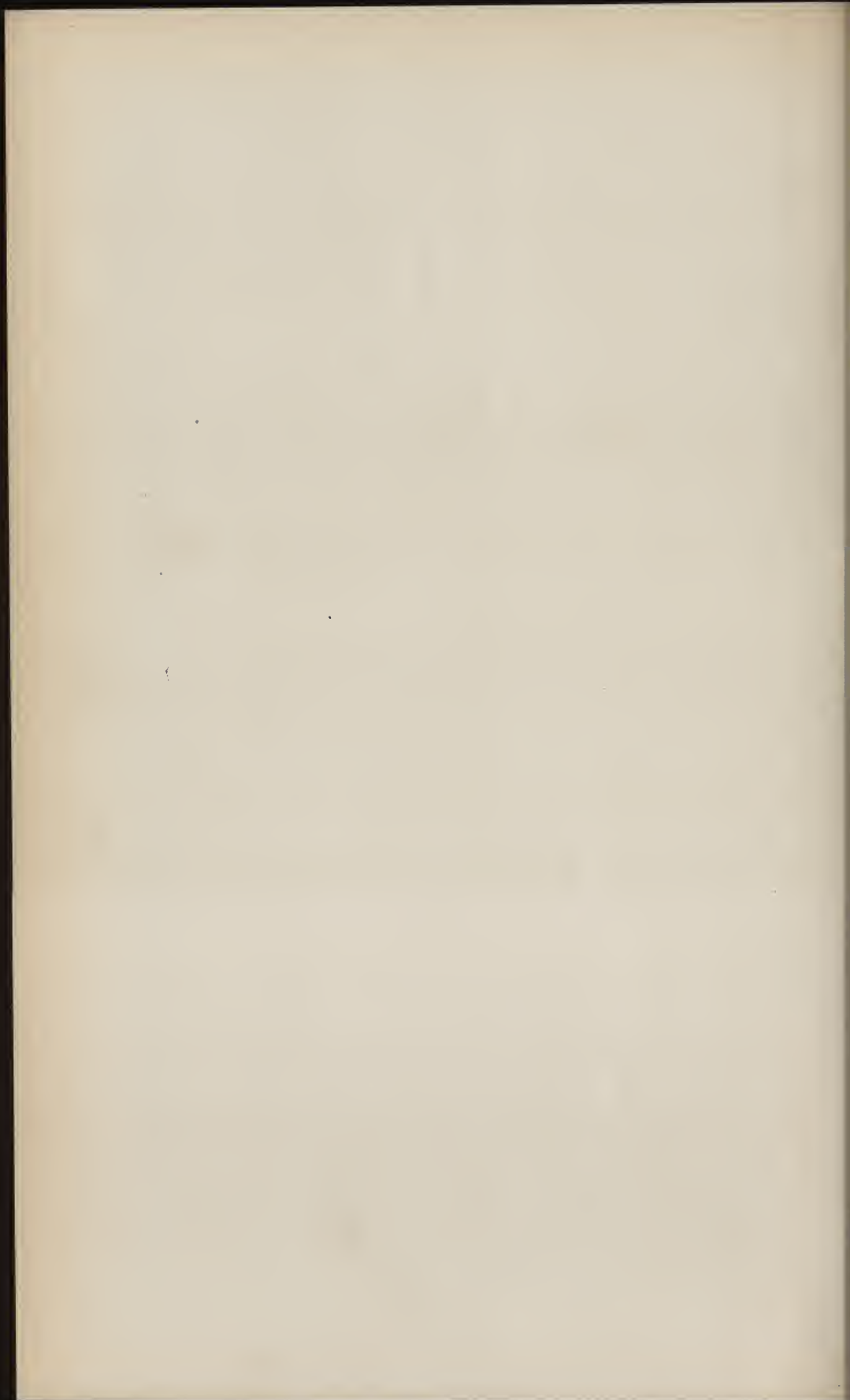
Le nain, ému lui-même, offrit à la jeune fille un épi d'or qu'il portait à la main. Après quoi, il repassa le ruisseau et s'enfuit rapidement.

Cette jeune fille, suivant la légende, s'appelait Mignon. Depuis un an, elle était fiancée à un soudard du château de Limbourg dont la tradition a également conservé le nom. Il se nommait Conrad.

A la veillée, Mignon fit connaître son étrange rencontre et décrit le corps disgracieux du nain, sa tête énorme où brillaient deux yeux tout

WALLONIA





grands dilatés, son costume bizarre, les mèches de son épaisse chevelure qui retombaient éparses sur son dos.

On la rassura et elle reçut le conseil de le questionner à la prochaine rencontre. C'est ainsi qu'elle apprit son nom de Tonké.

De son côté, Conrad, voyant les deux épis prodigieux qu'elle avait reçus, lui conseilla de faire au Sotai un accueil aimable et de provoquer ses cadeaux.

Mignon reçut donc, à chaque rencontre le même présent; or, ces épis étaient si riches, qu'il n'en fallait que vingt pour faire une gerbe. D'autre part, les visites de Tonké se renouvelaient avec tant de régularité que peu à peu les gerbes s'amoncelèrent. Une grange en grosses pierres bleues, isolée de la métairie, fut destinée uniquement à les recueillir. Cette petite construction s'élevait au nord-est de l'ancienne commune des Croisiers.

Le dragon et sa fiancée attendaient impatiemment que la grange fut pleine pour célébrer leur mariage par un festin et des fêtes superbes.

Un jour, elle le fut en effet et Conrad dit joyeusement à la jeune fille :

« Tu seras dragonne,
Mignon ma mignonne! »

Chose étrange! il sembla aux deux fiancés, comme par un écho, redire dans le taillis voisin la même phrase avec l'accent de la plus amère ironie.

Or, le jour même, vers minuit, au sein du calme éclata soudain un ouragan terrible. Les éclairs sinistres, la pluie torrentielle marquèrent le sommet des collines de Limbourg et des Croisiers. Les lueurs laissèrent voir, autour de la grange aux gerbes merveilleuses, une légion de nains se réunir de tous les côtés à la fois et détruire en quelques instants les gerbes merveilleuses.

C'était la vengeance de Tonké.

Le lendemain matin, Conrad apprit avec le plus violent dépit, le terrible événement et, couvert de honte, il s'enfuit à travers le bois de Bilstain.

Quant à Mignon, comme elle errait le soir, dans les environs de la fontaine, elle vit Tonké expirant sur la rive qu'il avait imprudemment franchie.

Pendant la nuit suivante, à minuit, la troupe des Sotais s'achemina à pas lents dans le vallon, pour relever la dépouille de Tonké et l'emporter dans la grotte de la Chantoire.

Arrivés à la plus vaste des salles souterraines, tous les Sotais, suivant un usage de leur race, s'accroupirent autour du cadavre et restèrent longtemps plongés dans un morne silence. Puis, se levant ensemble, ils répétèrent plusieurs fois, dans un religieux respect, à des intervalles

réguliers, une complainte bizarre qui finissait par ces mots :

Douki ! douki ! n'doukiran avou !

Par la suite, plusieurs fermiers tentèrent de relever de ses ruines la grange en grosses pierres bleues : ce fut peine inutile. La légende affirme qu'aussitôt les Sotais revenaient, la nuit, en arracher le chaume et en ébranler les étais fragiles, et qu'alors l'air se remplissait de vagues murmures, interrompus de temps en temps par ces mots :

Tu seras dragonne,
Mignon ma mignonne.

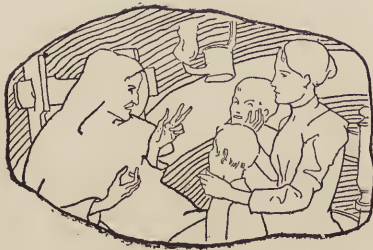
Très longtemps et jusque dans les toutes dernières années encore, la grange resta dans le misérable état où l'avait laissée l'orage de la nuit fatale.

Non loin de là, au fond du ravin, qui sépare le territoire des Croisiers du bois de Belvaux, se voit aussi la *fontaine à Mignon* et, tout près, la petite éminence d'où jaillit la source et qu'on a dénommée *Tonkheid*², en souvenir du malheureux Sotai.

Résumé de LEVAUX, *ibid.*, p. 257 à 277.

ARTHUR FASSIN.

- (1) « Le mot *Douki* appartient prétendument à la langue des Sottais, et c'est le seul qui n'ait pas disparu avec les mystérieux habitants de nos cavernes. On a voulu le traduire par mourir, et, dans cette interprétation, la phrase signifierait : Mourez ! mourez ! nous aussi nous mourrons ! » Note de LEVAUX. — [Dans une rédaction peu différente de cette légende, parue un an plus tard dans *La Tradition*, IV, 306-12, l'auteur, M. H. van Elven, parle d'une interprétation euskarienne (?) d'après laquelle il faudrait traduire ainsi : « Criminel ! criminel ! il était criminel ! » [O. C.]
- (2) Ce mot pourrait signifier *heid* ou éminence de *Tonké* ; mais il est plus facile, dit LEVAUX, de se rappeler l'ancienne orthographe *Tongreheid*, que l'on rencontre dans de vieux documents.





LA BAGUE VOLÉE



« Où allez - vous, jeune fil-lette, Ici de-dans ce bois seu-lette? - Je vais por-



ter 'n' bague à ma tante, ayez pi - tié de moi, do-lente.

- | | |
|---|--|
| <p>2. J'aurai tes bagu's et tes anneaux
Et tout c'que tu as de plus beau
Et ton honneur, ton cœur en gage
Ici dedans ce vert bocage.»</p> <p>3. La bell' commence une oraison
En demandant à Dieu pardon
A Dieu pardon, miséricorde...
. ,</p> <p>4. L'ont pris la fille, l'ont violée
Et puis après l'ont massacrée ;
Ils l'ont jetée hors du passage
Si l'ont-ils couverte de feuillage.</p> <p>5. L'plus jeun' des trois dit aux deux aut'
Nous avons offensé grand Dieu !
Elle crie pitié, à Dieu vengeance,
Nous s'rons punis de ciste offence</p> <p>6. Ils ont marché, très fatigués,
Allant demander à loger.
Ils ont frappé à une porte
Chez le père de la fille qu'est morte.</p> | <p>7. Se faisant servir à souper
Le lendemain à déjeuner
L'plus jeun' des trois va-t'à sa poche
Il laisse tomber une bagu'en or.</p> <p>8. L'mait' du logis, tout au plus vite
V'là qu'il s'abaisse et la relève :
« V'la 'n' bague en or qu'est bien jolie
Combien coûte-t-elle, je vous en prie? »</p> <p>9. — « Oh ! nous n'l'avons pas achetée
Et si n'l'avons-nous pas volée :
C'est un' bell' dam' sortant d'l'église
La laisse tomber, moi j'l'a relève »</p> <p>10. — « V's avez menti comm' trois lurons
C'est <i>da</i> ma fill' voilà son nom,
C'est sa bagu' d'or. Où est ma fille
Où l'av' vous mise, je vous en prie? »</p> <p>. II.
.
« Venez mayeur, venez sergents
Renfermez-moi ces trois lurons ! »</p> |
|---|--|

Chanté en 1893 par Madame Jeanne Gérard, de Vottem (Liège). La chanteuse répétait deux fois chacun des deux distiques qui composent chaque couplet.

O. C.



LES BEOTIENS DE DINANT.

Suite. Voir la table du tome I.

18. L'ÉGLISE RECLÉE.

Près du portail de l'église, une vache s'était oubliée. Grand émoi. Les commères allaient et venaient, criant au sacrilège, assourdissant les oreilles de leurs hommes. Et tous de laisser fourches et fléaux et d'aller entourer le corps du délit qui gisait là, froid et onctueux.

Que faire? que faire?...

Les pères conscrits s'assemblent sous le porche et bref, il est décidé d'éloigner l'église de l'infecte matière.

A l'œuvre donc!

Sans plus tarder, les jeunes gens s'arcbutent aux murs et raidissent les jarrets.

L'un d'eux, à force de se démener, sent son pied glisser dans la bouse.

« Allons, courage, compagnons, elle recule! » dit le malin qui ne songeait qu'à son église.

Jules LEMOINE, *le Folklore au p. w.* Gand 1892, p. 116. C'est une variante du conte qu'on peut lire dans notre tome 1^{er} p. 100; on peut aussi rapprocher la facétie de la *Roche déplacée*, t. 1. p. 131.

19. L'ASTRE INCONNU.

Deux *copères* étaient venus à Liège, quittant leur ville pour la première fois. En parcourant la cité, bien des choses étranges se présentèrent à leurs yeux; mais ils s'étonnaient surtout qu'à la soirée, il fit si clair dans les rues.

A un moment donné, l'un des deux montre à l'autre un astre brillant au ciel.

— C'est à cause de cela, tiens, dit-il.

— Est-ce le soleil, ou bien la lune?

— Tu es un bon! pas plus que toi, je n'en sais rien; je ne suis pas de la paroisse.

20. DE QUEL CÔTÉ?

Les mêmes *copères*, un peu plus tard, sentant la faim venir, se mettent à la recherche d'une certaine auberge qu'on leur avait renseignée.

On leur dit que la maison s'ouvre sur l'autre trottoir. Ils y vont et, ne trouvant point, ils croient s'être trompés et s'adressent à un passant:

— Ne pourriez-vous pas dire où c'est, l'autre côté de la rue?

— Mais, c'est là, répond l'autre.

— *Bin* j'en viens, et les gens nous ont dit que c'était par ici !....

21. LA MANIVELLE LACHÉE.

Deux *copères* travaillaient à curer un puits. L'un d'eux se tenait au treuil et tournait la manivelle.

Quand vint l'heure du dîner, il s'agissait de remonter le camarade. C'était dure besogne, le *copère* suait et geignait.

Tout à coup, il remarque que, de l'autre côté, le bras de la manivelle marche seul.

« Hé, dit-il, au patient, ça ne te fait rien de monter plus lentement ?

— Non, pourquoi ?

— L'autre bras est toujours en arrière, mais au moins, il va seul, et je suis exténué.

— « *Bin*, change donc, gros malin ! »

Et le manœuvre lâcha la manivelle !

22. LA LUNE AVALLÉE.

Un âne buvait dans la Meuse par un beau clair de lune. Tout-à-coup l'astre se cacha derrière un nuage. Comme les *copères* ne la voyaient plus dans l'eau du fleuve, ils crurent que l'âne l'avait avallée, et l'on éventa le pauvre animal pour retrouver la lune.

A un moment donné, les nuages s'écartèrent et la lune reparut dans les eaux.

— Aha ! dirent les *copères*, elle s'était cachée au fond la poltronne ! Elle avait peur de l'âne !

Pour éviter qu'elle ne recommencât et ne se perdit dans le fleuve, ils voulurent l'en tirer.

Seulement, comme ils se servirent de paniers et de nasses, elle fila par les trous, et, le matin, elle disparut pour tout de bon.

O. C.

Liège et environs.

(1) Le dicton *couyon comme li leune* « poltron comme la lune » semble être un rappel de cette facétie très populaire.





NOTES ET ENQUÊTES

1. **La légende de Montaigle.** — Le château de Montaigle, à quelques lieues de Dinant fut fondé au douzième siècle par les sires de Courtenay et détruit par les troupes française d'Henri II. Ses ruines pittoresques, qui attirent les touristes ont fait l'objet, dans le *Petit Bleu* du 18 février dernier, d'une notule intéressante accompagnée du dessin que nous pouvons reproduire grâce à l'aimable obligeance de notre confrère. L'auteur de cet article signale, comme un guide excellent sur les lieux la veuve Godart qui tient un petit cabaret sur les bords de la Molignée.



Après qu'elle vous a conté l'histoire sommaire du château, si vous demandez à la veuve Godart quelques renseignements complémentaires, elle vous répondra « qu'on raconte bien des choses, mais c'est des *minteries* (mensonges) ». Et les *minteries*, c'est la légende suivante :

« Jadis vivait au beau pays mesan deux nobles familles, celle des Berlaymont et celles des Bioulx, ennemis implacables — tels les Capulets et les Montaigus. — Or, il advint, comme dans la légende véronaise, que sire Gilles de Berlaymont aima la belle Midone de Bioulx, se déguisa en troubadour, et parvint jusqu'à la gentille damoiselle, qui s'enfuit avec lui revêtue du pourpoint de son page. Le mariage eut lieu dans le donjon de Montaigle. Le sire de Bioulx furieux, les y assiégea : mais le manoir était imprenable et messire Gilles, dans

une sortie, se trouva en face du sire de Bioulx. Il allait le frapper, quand Midone se jeta, suppliante, entre son époux et son père ; mais celui-ci tua sa fille d'un coup de lance et tomba bientôt lui-même blessé à mort par son gendre.

« Accablé de chagrin et de remords, le sire de Berlaymont alla chercher en Terre-Sainte oubli et pardon.

« Par les nuits obscures, le blanc fantôme de Midone erre encore dans les ruines du castel, — à ce qu'affirment du moins les *minteries* populaires — pour chercher le sire repentant. »

Quelqu'un connaît-il d'autre source cette jolie légende ?

2. **Le Chevalier aux deux femmes.** — Une autre légende a été l'objet dans le même journal, de plusieurs articles intéressants (n° des 19 et 22 février et 3 mars). Il s'agit d'une femme qui accepte une rivale, par amour pour son mari, cet amour étant plus fort que toute jalousie. M. Maurice Barrès, dans un livre récent, donnait à cette légende une origine espagnole. Or, elle existe à Bruges, et M. J. L. en a signalé une variante, pour la Wallonie, dans un livre, il est vrai, de compilateur parfois assez suspect. De son côté, M. L. H. retrouve la même philosophie dans Montaigne (*Essais* 1. ch. 30) le personnage dans Vikramorvacyâ de Kalidâçâ, et la légende dans la Vie d'Eliduc (XI^e siècle) que Marie de France a traitée, dit-elle, « d'après un mult ancien lai Bretun ». M. L. H. conclut en constatant que de fait cet amour absolu et élevé, supérieur à la jalousie, étant possible en tous les temps et chez tous les peuples, il n'est pas inexplicable qu'on le retrouve dans des légendes pseudo-historiques comme dans d'admirables fictions d'art.

La variante wallonne signalée plus haut a été retrouvée par M. J. L. dans l'ouvrage suivant : « *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du Pays et Comté de Haynaut*, par le comte Joseph de Saint-Génois, membre de la Chambre de noblesse des Etats du Pays et Comté de Hainaut, M. DCC. LXXXII. » M. de Saint-Génois déclare avoir noté la légende d'après un vieux manuscrit du manoir de Trazegnies, aujourd'hui encore existant.

Nous empruntons l'analyse de M. J. L.

« Gillion, sire de Trazegnies et de Silly, épousa Marie fille du comte d'Ostrevant, « qui avoit reçu une éducation convenable à la cour de Baudouin, comte de Hainaut, « son parent, qui vivoit en 1117 ».

« Les noces furent célébrées au château d'Avesnes-le-Comte et Baudouin y assista. De là, les nobles époux se rendirent en leur terre de Trazegnies où ils coulèrent une douce existence. Un seul souci vint la troubler. Le sire de Trazegnies et sa compagne se désolaient de ne pas avoir d'héritiers. Ce regret se trouvait être tellement vif que le bon seigneur Gillion promit de faire un voyage aux Saints-Lieux, si le ciel bénissait leur union. Peu de temps après, la comtesse Marie se trouva enceinte et son noble époux songea à accomplir son vœu. Il lui fallait pour cela obtenir de son suzerain l'autorisation de quitter le pays. A cette fin, Gillion de Trazegnies lui envoya la requête suivante : « Sire, je vous supplie humblement que tant vous plaise faire pour « moi que jusques au chastel de Trazegnies vous plaise de venir, où vous pourrez voir « notre nouveau mesnage. »

« Ce à quoi le comte répondit : « Sire de Trazegnies, votre requette vous soit « ottroyée, car dit nous a esté à l'entour de vous en vos forestz a de grans cerfz où « pourrons prendre moult gros déduict. »

« Après plusieurs journées consacrées à la chasse, Gillion profita des excellentes dispositions de son suzerain pour lui arracher l'autorisation enviée. Il partit et arriva heureusement à Jérusalem où il accomplit ses dévotions. De la ville sainte, il s'enfuit à « Jafasse », où il fut attaqué par les Sarrasins et fait prisonnier par le Soudan.

« Pendant ce voyage, la comtesse avait mis au monde, dans le manoir de Trazegnies, deux jumeaux qui furent appelés Jean et Gérard.

« Inquiète de ne pas voir revenir son noble époux, la comtesse dépêcha en Palestine le chevalier Amaury, seigneur des Maires, qui nourrissait une secrète passion pour elle. Le chevalier retrouva Gillion prisonnier des Turcs, mais jouissant d'une douce captivité. Il lui fit croire que sa bien-aimée Marie était morte en donnant le jour à ses enfants. Cependant, Graciane, l'aimable fille du Soudan, s'était éprise du vaillant chevalier d'Occident ; et croyant à la mort de sa femme, Gillion de Trazegnies fit de la jeune Maure son épouse adorée, union à laquelle le Soudan consentit, pensant fixer ainsi à jamais le courageux chevalier dans ses Etats, où il combattrait vaillamment contre ses ennemis.

« Mais les deux fils de Gillion furent à leur tour envoyés par leur mère à la recherche de leur père en Palestine. Il eurent le bonheur de le rencontrer. Gillion connut ainsi l'imposture d'Amaury, qui avait trouvé la mort dans un combat, et il résolut de retourner en Europe, ce qu'il fit avec l'assentiment du Soudan, père de Graciane. Celui-ci arracha pourtant au chevalier une promesse de retour.

« A Rome, Graciane reçut le baptême des mains du Pape, puis elle accompagna Gillion au manoir de Trazegnies. La rencontre des deux nobles femmes fut touchante, rapporte la chronique : elles ne conçurent nulle jalousie l'une de l'autre, mais virent dans cette double union les décrets mystérieux de la Providence.

« Les deux épouses de Gillion, liées de l'amitié la plus étroite, *se retirèrent ensemble à l'abbaye de l'Olive*, et Gillion s'en fut à Cambron où il possédait un alleu considérable.

« Graciane mourut la première et Marie la suivit deux jours après dans la tombe. Quand à Gillion, il repartit pour la Palestine, où il trouva la mort en combattant pour le Soudan, qui lui avait envoyé un message en Europe, lui rappelant sa promesse d'autrefois. »

3. **Les poissons à l'escavèche.** — Dans le conte que Mme Maréchal publie dans le présent numéro, ce plat namurois est cité dans le menu que la fille cadette prépare pour le roi son père. Voici la recette authentique des « poissons à l'escavèche ».

« Vous nettoyez avec grand soin vos poissons, qui ne doivent pas être de grande taille (prenez de préférence des brochetons, des perches, des barbillons et des anguilles). Lavez-les plusieurs fois et essuyez-les bien, pour les assécher, avec des essuie-mains parfaitement propres. Faites-les frire dans de très bon beurre frais, laissez égoutter le beurre quand ils sont frits et placez-les dans une terrine avec des tranches de citron et de petits oignons blancs.

« D'autre part, faites bouillir de bon vinaigre en quantité suffisante pour recouvrir les poissons, et mettez dans ce vinaigre des clous de girofle, du poivre en grain et une ou deux feuilles de laurier. Au moment où va se produire l'ébullition, ajoutez-y de la gélatine.

« Quand le vinaigre bout et que la gélatine est fondue, versez immédiatement le tout sur les poissons. Couvrez la terrine et placez-la dans un endroit frais.

« Le lendemain, l'escavèche sera à point.

O. C.



DEUX FACETIES.

Je dois à la complaisance d'un ami d'origine nivelloise la communication d'un petit manuscrit intéressant. Il contient deux faceties qui furent contées à Liège, il y a près de quarante ans, pendant une soirée intime donnée chez des parents de mon ami, alors concierges au palais du Gouverneur de la province. Les deux contes, fort bien dits, ayant amusé la petite société, on pria le conteur d'en donner une copie, ce qui fut fait.

L'auteur du manuscrit se nommait François Viroux et il était âgé, à cette époque, de 60 ans environ. Originaire de Ciptel (Condroz) il était établi alors à Waret-la-Chaussée (prov. de Namur); une de ses filles était en condition chez Grandgagnage, le même qui fut président de la « Société liégeoise de Littérature wallonne » et à qui l'on doit le fameux Dictionnaire étymologique.

La première des faceties contées par Fr. Viroux a pour titre — dans le manuscrit — « Sermon sur le jeu de cartes. »

Deux témoignages viennent établir la popularité de ce conte.

Un ouvrier à qui je parlais de cette facétie, m'a dit l'avoir entendu conter par un jeune homme de Namur, il y a une vingtaine d'années, alors qu'ils « faisaient leur terme », en garnison à Louvain. Je me suis empressé de lui lire le manuscrit Viroux, mais malheureusement il n'a pu qu'ajouter un détail, resté seul assez vivace dans ses souvenirs. Le détail relatif au nombre 365 (ou 364) lui était inconnu.

Le deuxième témoignage est celui d'un autre manuscrit, dû à l'obligeante amitié de M. G. Willame, qui le tient lui-même d'un de ses amis. Ce petit manuscrit contient en outre une fantaisie d'origine littéraire — si l'on peut ainsi dire — où interviennent Pie IX et le cardinal Antonelli, ce qui lui donne une date.

La version nivelloise de notre facétie est plus complète, mais le style en est sensiblement plus froid. Elle nous a été très utile pour rétablir quelques omissions.

Dans la rédaction suivante, le ms. Viroux a été pris comme base; le style a été respecté, mais on a cru devoir rétablir les détails d'orthographe et de ponctuation qui avaient échappé à l'auteur, et je me suis permis de multiplier les alinéas pour faciliter la lecture.

Des notes indiquent les interpositions et les substitutions de phrases, nécessitées par des lacunes de détail qu'il était bon de signaler.

Grâce à ces trois versions, le récit suivant peut être considéré je pense comme très complet.

La seconde facétie que nous copions textuellement dans le ms. Viroux, est très connue aux environs de Liège; elle fait partie du répertoire de certains blagueurs de cabarets, au village. C'est à ce titre que nous la publions ici.

I.

Ce qu'on peut voir dans un jeu de cartes.

Un soldat étoit entré un dimanche dans l'église pour entendre la Ste messe comme c'est l'ordre de Sa Majesté ; il prit une chaise, se plaça au milieu de l'église, où étant assis, il prit un jeu de cartes, le plaça devant lui, avec le même sérieux que si c'étoit un livre de prières.

Le sergent ne manqua pas de remarquer une singularité aussi frappante, s'approcha à bas bruit du soldat et lui représenta le scandale d'une conduite pareille.

Le soldat écouta la remontrance de son sergent sans lui répondre un seul mot, ayant toujours les yeux attachés sur son jeu de cartes dans une attitude dévote et contemplative.

Oui mais, le service divin fini, le sergent fit attendre le soldat à la porte de l'église, lui ordonna de le suivre, et le conduisit au major du régiment, auquel le sergent porta plainte contre le soldat de l'indécence qu'il avoit commise dans l'église.

Le major regarde le soldat d'un air en colère et lui dit : « Puisque ta témérité t'a rendu assez hardi pour commettre un crime de cette nature, attends-toi à être puni sévèrement et sans grâce, si toutefois tu n'as pas de bonnes raisons pour ta justification.

— Il ne manque pas de bonnes raisons, répliqua le soldat ; si la place que vous occupez est une dignité que vous élève au-dessus de nous, elle exige que vous écoutiez tout le monde ; vous avez entendu la plainte de mon sergent, daignez entendre ma justification.

— Je le veux bien, dit le major. Explique-toi.

— Et bien, j'ai l'honneur de vous dire qu'un pauvre diable de soldat comme moi qui n'a que 5 sols par jour n'a pas trop de ce qu'il lui faut pour satisfaire au présent besoin de sa vie ; ainsi par ce moyen il n'a pas de quoi acheter une bible ni un autre livre de prières. »

Ayant fini son discours il présente un as au major et lui dit :

« Lorsque je vois un as, cela me rappelle avec joie qu'il n'y a qu'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, qu'un baptême, qu'une foi, qu'une loi ; autrement il n'y a point de salut à espérer.

« Un 2 me fait penser aux deux natures de Jésus-Christ, savoir : la nature divine et la nature humaine. ⁽¹⁾

« Un 3 me fait penser aux trois personnes de la Ste-Trinité, savoir : Dieu le père, Dieu le fils, Dieu le St-Esprit.

« Un 4 me fait penser aux quatre dernières fins de l'homme savoir : la mort, le jugement, le paradis et l'enfer ; la mort, ma dernière fin ; le jugement, ma dernière sentence ; le paradis, ma dernière récompense ; l'enfer, mon dernier châtement. » ⁽²⁾

(1) *Ms. nivellois* : les deux larrons qui furent crucifiés aux côtés de Jésus.

(2) *Ms. nivellois* : les quatre évangélistes.

« Un 5 me représente les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, (1) Un 6 me présente la famille de Noé qui fut préservé du déluge : le père, la mère, leurs fils et leurs femmes. Un 7 me fait penser que Dieu créa la terre, la mer et tout ce qui y est contenu en six jours et qu'il se reposa le septième. Un 8 me rappelle les huit calvaires de Jérusalem. (2) Un 9 me penser aux neuf vierges qui vinrent adorer Jésus. (3) Et le 10 me rappelle les dix commandements de Dieu, donnés à Moïse sur la montagne de Sinai.

« Les cœur et les carreau sont rouges ; il me semble voir couler le sang tout rouge du côté de Notre-Seigneur. Les pique et les trèfle sont noirs ; cela me dit que la vie de Jésus n'a été que peines et souffrances. »

Cela dit, le soldat saisit le valet de pique et le lance de côté, tout en colère, en le traitant de coquin et de manant. (4) Alors il continue :

« Les valets de cœur, de carreau et de pique me représentent les trois rois qui viennent adorer Jésus à Bethléem et qui s'agenouillèrent devant lui et se firent tout petits comme des valets devant leur maître. » (5) « Dans la dame je vois la reine de Saba, qui vint de l'extrémité du monde pour admirer la sagesse du roi Salomon. (6) Les rois me rappellent que je dois obéir au gouvernement et à mes chefs.

« Je trouve dans un jeu de cartes 365 points qui font les jours de l'année. (7) Je trouve aussi 52 cartes qui font les semaines de l'année. « Je trouve aussi 12 figures (8) qui font les douze mois de l'an.

- (1) *Ms. Viroux* : « Un 5 me fait penser aux cinq vierges ayant leurs lampes allumées. Vous me direz qu'elles étoient dix ; mais il y en a cinq qui ne furent point admises à cause qu'elles se sont endormies ; pendant leur sommeil, leurs lampes se sont éteintes faute d'huile ; à leur réveil, elle coururent pour faire leurs emplettes ; pendant ce temps, l'époux est arrivé qui fermoit la porte de l'église (sic) ; elles ne sont plus rentrées dans la salle, comme vous savez. »
- (2) *Le ms Viroux* ne dit rien quant au 7 et, pour le 6, il rappelle la Création du monde en six jours, et le repos obligatoire du dimanche. Enfin à propos du 8, il parle de Noé et sa famille. Nous donnons la version nivelloise.
- (3) *Le ms Viroux* parle de 9 lépreux guéri par Jésus.
- (4) Comme dans le *ms. niv.* nous intercalons ici ce détail que le *ms. Viroux* place en tête du discours.
- (5) Ceci est du conteur dont il a été parlé plus haut. *Le ms Viroux* ne parle pas des valets. *Le ms niv.* dit ceci des mages : « Le roi de pique, le roi de trèfle et le roi de carreau me représentent les trois mages, et le roi de cœur, l'étoile brillante qui les conduisit à Bethleem. » Or quelques lignes plus haut, il dit des quatre rois qu'ils lui représentent l'autorité.
- (6) *Ms. niv.*
- (7) *Le ms. niv.* dit 366. Quel est le jeu où l'on compte ce nombre de points pour chaque couleur ou pour les quatre ensemble ? En prenant 1, puis 2, puis 3, de 1 jusqu'à 13 pour chaque couleur on arrive, si je compte bien, à 4 fois 91 égale 364.
- (8) Roi, dame et valet de chaque couleur.

« De sorte qu'un jeu de cartes me sert de bible, d'almanach, de livre de prières, et pour jouer aussi à mon plaisir. »

Le major prit la parole :

« Mais tu ne dis rien du valet de trèfle, que tu as mis de côté en le traitant de coquin et de manant.

— Monsieur, je puis également vous satisfaire au sujet de cette carte, si vous voulez me promettre de ne point vous fâcher.

— Je te le promets, dit le major. Explique-toi.

— Et bien ce valet de pique me représente le bourreau de Caïphe qui a condamné Jésus à la mort; et aujourd'hui, il me représente mon sergent, ici présent, qui m'a conduit vers vous pour me faire punir. ⁽¹⁾

Le major regarda le soldat en riant et lui dit :

« Tu es le gaillard le plus fin, le plus rusé que j'aie jamais connu, car beaucoup de personnes d'esprit qui ont feuilleté un jeu de cartes toute leur vie entière, seroient bien embarrassées de trouver un sens aussi ingénieux que le tien. »

Il lui donna deux louis pour boire, le fit régaler par ses domestiques. Et il (le so'dat) fut exempt de prison et de châtiment.

C'est le bonheur que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II.

Est-ce bien, ou mal ?

— En passant par la Barbarie et la Tartarie, un jour que e'étoit la fête de mon pays, il y faisoit si bon que je m'y suis marié.

— C'est bien, eela, Jean !

— Ce n'est pas si bien.

— Pourquoi cela, Jean ?

— Parce que je eroyois épouser une jeune demoiselle, j'ai épousé une vieille grand'mère.

— C'est mal, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si mal.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce que la vieille grand'mère que j'ai épousée avoit deux cents muids d'épeautre.

— C'est bien, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si bien.

— Pourquoi, cela, Jean ?

— Parce qu'elle en avoit la moitié de pourri.

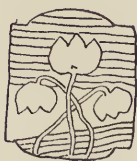
— C'est mal, cela, Jean !

— Oh ! ce n'est pas si mal.

— Pourquoi, eela, Jean ?

(1) *Ms. niv.* Le *ms. Viroux* dit simplement que cette carte représente le sergent accusateur.

- Parce qu'avec l'autre moitié, j'ai engraisé des cochons.
 — C'est bien, cela, Jean.
 — Oh ! ce n'est pas si bien !
 — Pourquoi, cela, Jean ?
 — Parce que, en voulant conduire mes cochons à la foire, ils sont tombés dans la rivière.
 — C'est mal, cela, Jean !
 — Ce n'est pas si mal.
 — Pourquoi, cela, Jean ?
 — Parce que en voulant rattraper mes cochons j'ai attrapé un saumon.
 — C'est bien, cela, Jean !
 — Oh ! ce n'est pas si bien.
 — Pourquoi, cela, Jean ?
 — Parce que, en voulant griller mon saumon, j'ai mis le feu dans la maison.
 — C'est mal, cela, Jean !
 — Oh ! ce n'est pas si mal.
 — Pourquoi, cela, Jean ?
 — Parce que la vieille grand'mère était dans la maison qui fut brûlée, et moi, j'étois dehors et fus bien content.



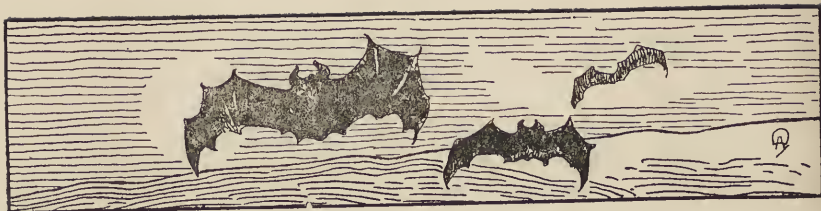
BIBLIOGRAPHIE

LÉON RAIPONCE. *Etude sur la Sorcellerie*. Broch. in-12 de pp. 105. Dour, typogr. A. Vaubert 1894. Prix: fr. 1.50.

Le travail de M. R. n'est pas fait au point de vue de nos études. C'est un coup d'œil rapide jeté sur la croyance à la sorcellerie et ce qui s'y rattache. L'auteur essaie de montrer comment, en se confondant avec la démonomanie, elle a pu amener les autorités à une répression cruelle et aveugle. On trouve d'intéressants détails sur le démon, les maléfices, le sabbat, l'inquisition des sorciers, la procession et les exorcismes laïcs et autres. Le récit, par endroits très lyrique, est appuyé d'extraits de journaux, de fragments de poèmes et autres pièces justificatives — notamment « un procès de sorcellerie en 1611 traduit d'un ancien manuscrit » sur lequel, malheureusement nous ne trouvons d'autres indications d'origine qu'une signature « Th. Wenstenroad » En résumé, le volume, très bien imprimé, plaira par sa variété au public pour lequel il est écrit, et servira à faire comprendre aux ignorants les côtés extravagants de la démonomanie au Moyen-âge.

O. C.





ADAMÉ, A MITAN, TOUT R'LETCHI !

FABLE NIVELLOISE

Il avoué in coup in leup çy in rnaud qu'avinne esté voler in terrain d'crème.

Comme il avinne fait conv'nance de mette inchemme leu provision, il avinne esté muchí leu terrain din in trau.

Lè rnaud aroú bî volu mindji l'crème à li tout seu.

Ça fait qu'in djoú li rnaud dit dainsi au leup :

« O m'a d'mandé pou iesse párrain.

— Bî, di-st-i l'leup, s'o vos a d'mandé pou iesse párrain i faut daller. »

Eyè v'la lè rnaud évoye pou iesse párrain.

L'leup l'avoué bî dins l'idée dainsi ; mais m'gayard dè r'naud stoú coureu au trau pou li daller au terrain à l'crème.

Quand i da ieu bî mindji, il a rvènu dlez l'leup.

« Qué nouvelle, di-st-i l'leup, ça a-t-i bî sté, èyè qué no avez d'né ?

— Waye, bî sté, di-st-i lè rnaud : « adamé » qu'o l'omme. »

Quéque temps par après, lè rnaud a co vnu dire au leup qu'o l'demandou co pou iesse párrain.

« I vos faut co iesse párrain ? di-st-i l'leup ; i m'chemme qu'i vos faut souvint iesse párrain !... »

Eyè v'la lè rnaud co voie au terrain. Quand i s'da ieu bî d'né, il a rvènu dlez l'leup.

Il était une fois un loup et un renard qui avaient été voler une terrine de crème.

Comme ils étaient convenus de mettre ensemble leurs provisions, ils avaient caché leur terrine dans un trou.

Le renard aurait bien voulu manger la crème à lui tout seul.

Ça fait qu'un jour le renard d't ainsi au loup :

« On m'a demandé pour être parrain.

— Eh bien, dit le loup, si l'on vous a demandé pour être parrain, il faut y aller. »

Et voilà le renard parti pour être parrain.

Le loup l'avait bien dans l'idée ainsi ; mais mon gaillard de renard était couru au trou pour aller au terrain à la crème.

Quand il a eu bien mangé, il est revenu chez le loup.

« Quelle nouvelle, dit le loup, ça a-t-il bien été, et quel nom avez-vous donné ?

— Oui, bien été, dit le renard : « entamé » qu'on l'omme. »

Quelque temps après, le renard est encore venu dire au loup qu'on le demandait pour être parrain.

« Il vous faut encore être parrain ? dit le loup ; il me semble qu'il vous faut souvent être parrain !... »

Et voilà le renard encore parti à la terrine. Quand il s'en est eu bien donné, il est revenu près du loup.

« Qué nouvelle, di-st-i l'leup, ça a-t-i bi siê-êyé commint ç' qu'o l'omme, hon, ci-cil ? »

— *Waye, bi sté, di-st-i lè rnaud*: « à mitan » qu'o l'omme. »

Quéque temps par après, vla co lè rnaud qu'a vnu dire au leup:

« *Savez bi qu'o m'demande co pou iesse pârrain ?* »

— *Waye ? di-st-i l'leup. I vos faut toudis iesse parrain, vous !... Allez râte éyé r'vènez habie !* »

Vla co toudis lè rnaud incoureu au trau pou l'terrain d'crème. I s'da télmint d'né qu'il a tout rlètchi. Il a raccouru dlez l'leup:

« *Qué nouvelle hon, di-st-i l'leup ? Avez tout fait, à c't heure, avè tous vos pârrains, éyé commint ç' qu'o l'omme co, hon, ci-cil ?* »

— *A c't heure, c'est l'derni, djè n'va pus, savez, di-st-il l'leup*: o l'omme « tout rlètchi ».

Mais l'leup a bi compris à l'fî çu qu'i volou dire, éy ! s'a mi à courri après pou li d'ner 'n' danse.

I dallou l'attrapper pa l'queue. Mais lè rnaud qu'avoué l'esquitte avè l'crème, li da squittè 'n' bonne floutche sus s'museau.

Eyé mi, in viyant ça, dj'ai achte in p'tit tchi d'deux liard avè in cu d'verre éyé des djampe dè festu, éyé d'sû r'vènu d'sus.

« *Quelle nouvelle, dit le loup, ça-a-t-il bien été, et comment le nomme-on, donc, celui-ci ?* »

— *Oui, bien été*: « à moitié » qu'on l'appelle. »

Quelque temps après, voilà encore le renard qui est venu dire au loup:

« *Savez-vous bien qu'on me demande encore pour être parrain ?* »

— *Oui ? dit le loup. Il vous faut toujours être parrain, vous !... Allez vite et revenez habile !* »

Voilà encore le renard couru au trou pour la terrine. Il s'en est tellement donné qu'il a tout léché. Il est revenu près du loup:

« *Quelle nouvelle, donc, dit le loup ? Avez-vous fini, maintenant avec tous vos parrains, et comment l'appelle-t-on, donc, celui-ci ?* »

— *Maintenant, c'est le dernier, je ne vais plus, dit le loup*: on l'appelle « tout léché ».

Mais le loup a bien compris à la fin ce qu'il voulait dire, et il s'est mis à le poursuivre pour lui donner « une danse ».

Il allait le prendre par la queue. Mais le renard qui avait attrapé la foire avec la crème, lui a lâché une ... sur le museau.

Et moi en voyant cela, j'ai acheté un petit chien de deux liards avec un derrière en verre et des jambe de fétus, et je suis revenu dessus.

Finale traditionnelle. Raconté à Nivelles (Brabant) par M. N. D. âgé de 82 ans.

EMMANUEL DESPRET.





L'ESCOUVIACHE

A WASMES, BORINAGE.



OILA un mot étrange, désignant un plaisir très en vogue chez notre jeunesse d'autrefois, une fête populaire tombée en désuétude depuis une cinquantaine d'années, et dont le nom même est presque perdu. J'ai voulu savoir ce que c'était que *l'escouviache* ; quelques vieillards seuls ont pu me répondre en détail, et j'écris suivant leurs renseignements.

Il y avait deux sortes *d'escouviaches* : celui des enfants et celui des jeunes gens, le premier imité du second.

Le « petit *scouviache* » avait lieu le premier dimanche du Carême. Après la grand' messe, les gamins et gamines se rendaient en masse vers les « fosses » pour se procurer des *scouvions*, littéralement « écouvillons », ou « flambeaux *d'escouviache* ». Ces « flambeaux » consistaient en torons de vieux câbles de houillère, mesurant environ cinquante centimètres de longueur. Comme ces câbles sont faits de chanvre et enduits de goudron végétal, ils peuvent s'allumer facilement, ce qui, pour *l'escouviache*, était bien l'essentiel.

Quand tous les gamins étaient servis, ils rentraient au village, leurs torons sous le bras, et fixaient leurs rendez-vous pour l'après-midi.

Vers trois heures, garçons et filles, suivant leurs conventions se rendaient par groupes dans les vergers, allumaient leurs flambeaux et les jetaient dans les arbres.

Alors des cris joyeux s'élevaient dans les airs et les enfants chantaient de toute la force de leurs poumons le refrain de *l'Escouviache* :

Ou scouweil les peugn' (pommes) et les poires.

Les cherises sont toutes noires.

De gros, de gros, comme de chabots,

De p'tits, de p'tits comme de radis.

Au scouviache !

Vers six heures, le petit *scouviache* était fini et les enfants rentraient chez eux, contents et joyeux, tandis que les adolescents des deux sexes se concertaient pour le dimanche suivant, jour du grand *scouviache*. La semaine semblait longue à chacun, il régnait une excitation de plus en plus forte chaque soir jusqu'à la fin de la semaine.

Enfin, le jour tant désiré arrivait. Les grands faisaient comme les petits, c'est-à-dire qu'ils allaient également dans l'après-midi demander dans les charbonnages des morceaux de câbles qui, entre parenthèses, ne leur étaient jamais refusés.

Vers quatre ou cinq heures, on se rendait par bandes d'une vingtaine dans les vergers.

Des clameurs formidables s'élevaient. C'était *l'escouviache*, le grand *scouviache* qui battait son plein !

Pendant que les filles faisaient des rondes en dansant, les jeunes gens, de leurs bras vigoureux lançaient et relançaient leurs torons allumés dans les branches des arbres. Le spectacle était étrange et joli : les torches ainsi lancées traçaient dans l'espace des traînées rouges, des trajectoires de feu dont la vue devait produire de loin un spectacle saisissant et féérique.

Tout le monde au village était de la fête, des parents venaient voir leurs enfants *escouvier* et exécuter des rondes et farandoles délirantes aux accents du refrain populaire.

Quand les torches étaient consumées, les jeunes gens prenaient part à la ronde, les spectateurs entraînés par cet exemple, grisés par le mouvement de la fête se trouvaient mêlés sans le savoir parmi les danseurs et la ronde se continuait, immense, vertigineuse, jusqu'à ce que la fatigue générale vint mettre un terme à ces ébats et à cette excitation générale.

Quand sonnait le moment de la séparation, il était ordinairement très tard et vers deux ou trois heures de matin, on entendait l'écho des derniers braillards redisant d'une voix fatiguée :

On scouveil les peug' et poires.

Les cherises sont toutes noires....

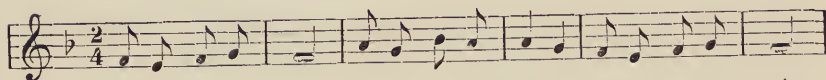
Je ne sais si nos pères ont raison, mais ils prétendent que depuis la disparition de cette coutume, les chenilles sont plus nombreuses et plus dévastatrices !....

Traduction de mon article en dialecte, publié dans *le Farceur*, journal borain publié à Wasmes, n° du 8 juillet 1894.

EMILE RANDOUR.



J'ENTENDS CE MINUIT...



J'entends ce mi - nuit Frapper à ma porte. Si c'est un es - prit



Je crierai bien fort. C'est la voix de mon a-mant Qui sort de son ré - gi -



ment, C'est la voix de mon a - mant Qui sort de son ré - gi - ment.

J'entends à minuit
Frapper à ma porte,
Si c'est un esprit
Je crierai bien fort,
C'est la voix de mon amant
Qui sort de son régiment.

« Je n'ai pas d'amant
Qui soit militaire } bis
Retire-toi de mon logis
Je n'te connais pour ami.

— Si faut qu'je m' retire
Sans me faire connaître,
Demain le matin
Viens à ta fenêtre :
Et regarde entièrement
Tu me verras lieutenant. »

Le lend'main matin
Ci le général,
Cavaliers, dragons,
Cavalier d'avance (?)
Moi, fillette, dedans le rang
Je l'embrasse tout en pleurant.

« Va, pleure si tu veux
C'est bien moi, le même: } bis
Tu n' m'as pas voulu soldat
Tu n' m'auras pas lieutenant »

— S'mon amant voulait
Faire comme les *bégasses*,
Ah ! je m'en irais
Tout droit à la chasse,
Pour attraper ce bon profit
Et le ramener ici... »

Recueilli à Lincé-Sprimont.

Henri SIMON.





LES AMOUREUX. ¹

III.

Quelques présages.

1. — Si votre oreille chante, vous pouvez être certaine que l'on parle de vous à votre ami, en bien si c'est la droite, en mal si c'est la gauche. Pour punir la personne qui médit, il suffit de vous mordiller le doigt de la main gauche : au même instant, le médisant se mordra la langue. C'est pourquoi l'on dit d'une personne à qui cela arrive pendant qu'elle parle : « elle dit une méchancete, un mensonge ». Si vous voulez savoir qui parle de vous quand votre oreil'e tinte, pensez au nom des personnes que vous pouvez soupçonner : le tintement cessera dès que vous aurez touché juste.

2. — La chute d'une épingle à cheveux indique que l'amoureux dit du bien de vous. Il en est de même si l'agrafe du corset se détache.

3. — Si une l'éping'e à cheveux sort du chignon, c'est un signe certain qu'on dit du bien de vous, du côté où l'épingle se dirige au moment où l'on vous signale le fait.

4. — Si le pied vous démange, quelqu'un qui vous aime pense à vous.

5. — Si le nez vous chatouille, « un jeune veut vous embrasser, un vieux l'envie ».

*
* *

6. — Le cheval est considéré par les jeunes filles comme un animal de favorable augure. Elles interprètent sa rencontre selon la couleur de sa robe.

Un cheval blanc,
Je verrai mon amant.
Un cheval gris,
Je verrai mon ami. ²

Un cheval noir
Je le verrai ce soir.
On tch'vâ poum'lé
Dji veûrè m'binamé.

7. — Les jeunes filles aiment à rencontrer dans leurs promenades un cheval qui remue la queue, elles espèrent alors rencontrer leur amoureux. ³

(1) Voir t. I pp. 73 et 74-8 les deux premiers articles de cette enquête.

(2) Variante : je le verrai lundi.

(3) Jos. DEFRECHÉUX *les Enfantsines liégeoises*, in-8° Liège, 1888, n° 248.

8. — Quand on va à *radjôû* « au rendez-vous » on aime à rencontrer des moutons, signe que l'on sera bien reçu ; au contraire, la rencontre d'un cochon indique qu' « on aura du grognon ».

9. — Si une jeune fille a compté les chevaux blancs rencontrés dans la rue, arrivée au nombre cent, elle croira voir son futur mari dans le premier jeune homme qui lui donnera la main (Verviers, Namur) qui la regardera (Liège, Nivelles) qui lui adressera la parole (Gembloux) qui la saluera (Mons, Tournai). A Charleroi, la rencontre de cent chevaux blancs suivie de celle d'un petit chien blanc, donne la certitude à la jeune fille que le premier garçon qui lui tendra la main sera son « galant ».

10. — La jeune fille qui parvient, pendant *sept* jours consécutifs, à compter *sept* étoiles dans le ciel, se croit assurée d'épouser le premier jeune homme qu'elle rencontrera dans sa promenade.

11. — Il en est de même de celle qui rencontre un troupeau de *neuf* moutons. Seulement, si la jeune fille rentre au logis sans avoir rencontré de jeune homme à elle bien connu, elle restera vieille fille.

12. — Quand une jeune fille ressent un chatouillement aux narines on dit à Nivelles : c'est qu'elle va se marier.

13. — Si, pendant la procession de la fête paroissiale, la statue de la Vierge s'arrête devant votre porte, il y aura chez vous dans l'année un mariage ou un décès. (Hock, 239)

14. — Si, par mégarde, une jeune fille casse l'oreille d'une tasse ; si elle porte sans le savoir des boucles d'oreilles de deux paires différentes, elle croit à une prochaine demande en mariage.

15. — A la personne qui reçoit le fond du pot, de la cafetière, de la bouteille, on dit partout : vous vous marierez dans l'année. A Nivelles, si cette personne est déjà mariée, on dit : « Le fond, c'est pour un garçon » c'est-à-dire, naissance prochaine d'un enfant mâle.

16. — Autre croyance nivelloise : Une toute jeune fille près de laquelle une hirondelle passe en rasant l'eau se mariera avant l'âge de dix-neuf ans.

17. — Une ronce ou une branchille quelconque vient-elle à s'attacher à la robe d'une personne qui l'entraîne ainsi pendant quelques instants sans s'en apercevoir, c'est signe de mariage. A Nivelles, le présage est différent : il indique qu'on épousera un veuf.

18. — La jeune fille qui place la dernière épingle à la toilette d'une mariée est assurée de se marier elle-même avant un an révolu.

19. — Quand trois lampes allumées se trouvent réunies sans intention dans une même chambre, on dit qu'une personne de l'assemblée convoquera pendant l'année.

20. — Il en est de même de celui (ou celle) qui, le jour des grands-feux, aperçoit sept feux du point où il se trouve.

21. — La personne qui, à table, reçoit par hasard un verre, une tasse, une assiette ébréchée ou fendue, épousera un veuf (ou une veuve).

22. — On dira la même chose s'il vous arrive de mettre à l'envers le bonnet ou la casquette, la chemise ou le tablier ; si vous introduisez

involontairement le bras dans la manche contraire on si, par un faux mouvement, la pointe du pied s'arrête dans le talon du bas.

23 — Epousera un ivrogne, la jeune fille qui, en lessivant, ou en lavant le carreau, mouille outre mesure et par mégarde son tablier ou son jupon.

24. — La jeune fille dans l'œil de qui le soleil darde subitement un rayon droit, verra son mariage retardé d'un an.

25. — Le célibat est prolongé de sept ans pour celle qui, au dîner, trouve dans son assiette la feuille du laurier du potage; celle qui entame une motte de beurre; celle qui doit faire un détour pour éviter une brosse ou un balai placé sur son chemin (Nivelles); celle qui doit revenir sur ses pas (id); celle qui par mégarde laisse bouillir l'eau de vaisselle qu'elle a laissée au feu (Nivelles, Liège) ou qui laisse recuire l'infusion de café (Huy).

26. — On dit partout la même chose de la personne qui se trouve involontairement placée vis-à-vis d'un des pieds de la table.

27. — Celle qui change coup sur coup plusieurs fois le mobilier de sa chambre à coucher risque de ne se marier jamais. Il en est de même de la jeune fille ou du jeune homme qui modifie trop fréquemment la disposition de ses meubles, de ses effets d'habillements, etc.

28. — La couleur d'un objet donné en cadeau — comme la couleur des yeux — est souvent interprétée à l'aide de certaines rimettes dont voici les variantes :

Bleu, amoureux	Vert, j'espère
Bleu, je veux	Rose, je n'ose
Gris, conquis	Rouge, je bouge ¹
Gris, promis	Rouge, je touche
Gris, compromis	Noir, pour savoir ²

29. — Le don ou le prêt d'un mouchoir de poche est considéré comme néfaste : signe de pleurs. Si le mouchoir est prêté pour essuyer des larmes, la douleur se prolongera pendant sept jours. La jeune fille qui pleure préférera essuyer ses larmes avec la manche de sa robe, si elle a oublié son mouchoir.

30. — La jeune fille n'aime pas recevoir de son amoureux un paquet d'épingles, un étui rempli d'aiguilles, des ciseaux, un couteau à manche de corne, avec le canif ou le tire-bouchons. Si son cœur est pris, tout l'or du monde n'y fera rien; parce qu'elle est convaincue que ces choses là *piquent, coupent* ou *tranchent* net les amours et les affections de toute espèce, en brouillant sans retour les meilleurs amis du monde ³. Le présage est cependant annulé si l'on exige en retour un objet quelconque ou une pièce de monnaie — ce qui transforme le don en achat ou en échange.

(1) C. à d. « je fais une avance »

(2) C. à d. « je veux savoir », c'est une tentative, une question.

(3) Rouveroy, *Le petit bossu* 6^e éd. Liège 1836, p. 100.

31. — Lorsqu'une jeune fille coupe de travers une tranche de pain, on dit qu' *elle n'est ni co bounne à marier*. On dit le contraire de celle qui parvient à enlever d'une seule pièce la pelure d'une pomme ou d'une poire (Nivelles).

32. — Dans une réunion, si un garçon maladroit pose involontairement le pied sur celui d'une jeune fille, celle-ci croira son honneur en péril.

33. — Une personne dont les mains sont ordinairement froides passe pour avoir le caractère ardent. Le peuple dit nettement : *freatès mains, tchautès amours*.

34. — La jeune fille qui gagne souvent à la loterie restera vieille fille. Par contre, celle qui n'a pas de chance au jeu, en aura en amour, et sera heureuse en ménage.

35. — La jeune fille dont les incisives ne se touchent pas, même au rez des gencives, est appelée à faire un bon mariage. D'autres disent qu'elle fera de longs voyages !

36. — Lorsque l'on entend crier des souris, c'est un signe que l'on est trompé en amour.

37. — Si la jarretière, ou bien les cordons du tablier, du soulier, du bonnet se dénouent, vous serez délaissée.

38. — Quand une femme mariée perd sa jarretière ou que les brides de son bonnet, de son tablier se dénouent, que son jupon menace de tomber, on dit, par plaisanterie ; *i n'a voste homme qui v'lache, bâcelle !* « votre mari vous abandonne ». Si le fait arrive à une jeune fille, c'est signe que son amoureux lui « fait faute », qu'il oublie ses serments, qu'il la trompe.

39. — Celui qui aime bien les chats aime bien les femmes. Celle qui aime bien les chiens, aime bien les hommes.

40. — Si un chat qui ne vous connaît pas vient à vous pour se faire caresser, vous serez certainement trahi. Si c'est le chien, comptez sur la fidélité de votre ami — de votre amie.

41. — D'une personne qui s'amuse à faire croquer les articulations en s'étirant les doigts on dit qu'elle « compte ses amoureux » : le nombre des croquements est une indication précise.

42. — Celui ou celle qui a les épaules tombantes est réputée avoir le caractère aimant.

43. — La personne qui rêve de meubles entiers se mariera bientôt ; si elle rêve de meubles cassés, elle coiffera Sainte Catherine.

44. — Si l'on voit en rêve l'amoureux sous des dehors agréables, par exemple, s'il a la physionomie sereine ou riante, c'est qu'il est fidèle. Si au contraire il est dans une situation difficile, s'il est triste, c'est qu'il est infidèle.

O. COLSON.



NOTES ET ENQUÊTES

4. **Le Chevalier aux deux femmes.** — Cette poétique légende dont nous avons parlé ci-dessus p. 51 a fait l'objet d'un vol. in-12 de 346 p. publié en 1703 sans nom d'auteur et renseigné, en tête d'une intéressante notice, sous ce titre : « Histoire véritable de Gil-lion de Trazegnies » dans la *Bibliographie Namuroise* du chanoine DOYEN, Namur, 1887, t. I, pp. 337-41. L'auteur de ce vol. apparaît dans la préface sous le nom de Gérumont et n'est autre, dit DOYEN, que Christophe BRUSLÉ, dit DE MONTPLEINCHAMP, de Namur (1641-1729). L'ouvrage n'est qu'une reproduction en style plus moderne, mais moins naïf, d'un manuscrit rédigé en 1458 à la demande d'Antoine, bâtard de Bourgogne, et dédié à Philippe le Bon, par le sieur de Vilerval.

Ce manuscrit, conservé au château de Trazegnies, dans la bibliothèque du prince de Croy, a figuré à l'Exposition nationale, à Bruxelles, en 1880 ; c'est le même dont on a parlé d'après SAINT GÉNOIS, ci-dessus p. 51.

Le bibliographe cite également un manuscrit de la seconde moitié du xv^e siècle, existant à la bibliothèque de l'Université d'Iéna, dont le Dr WOLFF a parlé dans ses *Altfranzoesische Volkslieder*, et que le même WOLFF a publié en entier sous le titre : *Histoire de Gillion de Trazegnies et de Dame Marie, sa femme*. in-8° Paris, 1839.

Voir aussi, d'après le dit bibliographe, SERRURE ET VOISIN, *Le comte Bauduin de Flandre*, in-8° Bruxelles, 1836 ; et G. BRUNET, *Notice sur Gillion de Trazegnies, roman français du XV^e s.*, etc. in-8° Paris, Techener, 1839.

Nous devons à la bonne obligeance de M. Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, la note suivante, relative à cette même légende du Chevalier aux deux femmes :

« En Allemagne, on raconte une histoire semblable du comte de Gleichen, avec cette différence que, moyennant une dispense du pape, il garde ses deux femmes. Cette légende a été discutée à fond par J. Hasemann, dans l'encyclopédie d'Ersch et Gruber, sect. I, 69, 1859, pp. 280-296. Il donne des indications bibliographiques aux pp. 311, 312, 314 et 315 ; notamment, à la p. 315, il cite un travail de Hellbach, qui renseigne 70 écrits ou articles sur le sujet en question.

« Depuis, on s'est encore occupé de la légende en Allemagne, où a paru, en 1892, la brochure suivante : C. REINECK, *Die Sage von der Doppelhe eines Grafen von Gleichen*. In-8. 42 pp. (N° 138 de la collection de VIRCHOW et WATTENBACH, *Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge*.) On pourrait aussi citer les travaux de Trautmann, Tettau, Werneburg, etc. Voir également G. PARIS, *La légende du mari aux deux femmes*, dans *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, 4^e série, 15, 571-586. Sur Gilion, Eliduc et le comte de Gleichen, on peut comparer Grässe, *Lehrbuch einer allgemeinen Literaturgeschichte*, 2, 3, 1, pp. 390-391. »

Enfin, pour terminer, signalons un agréable récit dans MARIA VON PLOENNIES, *die Sagen Belgiens*, Cologne, 1846, pp. 24-32.

O. C.





RISSETTES.



ous le joli vocable de « risettes » un ingénieux pédagogue rangeait ces petits jeux que les mères et les nourrices se transmettent dans chaque village et dont elles amusent leurs poupons.

Ces petites choses puérides et jolies ne présentent pas seulement l'intérêt et le charme des minuties gracieuses ou drôlettes ; on doit leur reconnaître une réelle importance éducative à un double point de vue.

Pratiquées avant l'éveil de la conscience chez ces petits êtres, les « amusettes » sont un excellent moyen de solliciter la sagacité tactile, si lente à s'éveiller dans les premiers temps après la naissance. Les bonnes femmes ont sans doute l'intention longtemps illusoire d'égayer leurs petiots par les dénominations ou petits rythmes qu'elles appliquent aux différentes parties du corps. Mais, comme elles portent la main aux organes, l'effet physique profitable ne tarde point à s'accroître grâce à des touches discrètes ou des tapes menues progressivement accentuées du geste et de la voix jusqu'à la fin du jeu qui se clôt par une impression vive. Or, cet effet reste longtemps le seul réel et ses bénéfices les seuls acquis : le jour où les petits rythmes drôlement soulignés d'une voix rieuse, et surtout les petits mots chatouilleurs caresseront effectivement l'oreille de l'enfant, son plaisir sera double.

Bientôt, d'ailleurs, dans une autre série de ces amusettes, ce sont les cinq ou les dix doigts que la mère prend à partie ; elle leur parle et les fait manœuvrer comme de jolis petits êtres, et elle va jusqu'à leur donner une sorte de personnalité en leur attribuant un rôle actif dans un petit drame ou une scène comique qu'elle récite, ou encore en leur faisant

(1) Ph. KUHF, *Les Enfantines du « Bon pays de France »*. In-12, Paris, 1878.

échanger de petits dialogues à leur taille, charmants de naïveté et de pittoresque.

Si l'on y songe bien, on ne sait en somme, ce qu'il faut le plus admirer, de la joliesse délicate et fragile de ces inspirations charmantes, ou de la haute importance du rôle inconscient de la mère qui réalise en quelque sorte une seconde conception, celle des sens et de la conscience chez ces petits êtres.

En ouvrant, par l'incomparable attrait de ces petits jeux d'un aspect si divinement joli, l'œil et l'esprit des poupons vers des affabulations souriantes et de petits mythes gracieux, la mère assure sans le savoir l'influence de ses tendresses sur tout l'âge d'enfance. Et il est opportun de rappeler le pittoresque mystique qui pénètre d'un charme tout spécial le folklore des enfants.

Les femmes, les mères comprennent bien l'état d'esprit puéril et touchant dans lequel tout l'art intime des « risettes » jouit de son entier rayonnement. Elles savent y revenir par une inconsciente et sublime transposition de tout l'être.

Mais elles verront bien aussi qu'en y portant la main pour les inscrire, on ne peut qu'ôter à ces frères et gracieuses traditions la meilleure part de leur charme. Elles seront peut-être les seules à retrouver, sur l'aile du papillon, le souvenir de l'or impalpable qu'un frôlement léger suffit à enlever...



I

Amusettes du toucher.

La mère touche de l'index les différentes parties de la figure en les nommant ou en leur attribuant des noms de fantaisie. La séquence correspond à une légère chiquenaude, appliquée en relevant le bout du nez avec la pointe de l'index.

On dit à Burnontige en Ardennes et à Ethe en pays Gaumet :

<i>Minton, minton</i>	<i>Mâton, mâton</i>
<i>Boque di mignon</i>	<i>Boutche dè minon</i>
<i>Nažet, nažet</i>	<i>Nažo, nažo</i>
<i>Uyēt, ūyēt</i>	<i>Œil dè pico</i>
<i>Tic, tac ! robinet 1</i>	<i>Toc, toc; robîno 2</i>

Sur la formule « œil dè pico » la mère rabat les paupières de l'enfant. Ce geste n'a pas été retrouvé ailleurs.

D'autres textes varient notablement le trajet du doigt maternel, ce qui ajoute à la surprise de la petite chiquenaude. On dit à Liège :

<i>Pitit front</i>	Petit front
<i>Boque et minton</i>	Bouche et menton
<i>Néžet, néžet</i>	Petit nez
<i>Ouyet, ouyēt</i>	Petits yeux
<i>Pign ! è robinet 3</i>	Pign ! sur le robinet.

L'exclamation finale subit ailleurs de notables variantes. Elle devient à Malmedy : *Pik so l'âgne* « âne », *Binet*⁴ à Vielsalm : *Tchik la ! minet*⁵ à Jalhay : *Cilà po l'chet* « chat »⁶

On connaît aussi des formulettes en français, que l'on peut retrouver exactement chez nos voisins du sud⁷ et qui sont d'ailleurs très simples :

Menton d'or	Menton blanc
Bouche d'argent	Bouche d'argent
Petit nez	Nez kinkin
Petits yeux	Petits yeux
Front de Dieu	Petit front
Pik ! Mathieu	Pik ! Mathieu

Parfois c'est sur le front que se termine la formulette et le jeu, par un « coup de marteau » appliqué avec la pointe de l'index. Il en est ainsi notamment à Anderlues et à Nivelles⁸ où la formulette s'agrémente de dénominations plus fantaisistes.

(1) Comm. de M. J. Tromme. (2) Comm. de M. Louis Hustin.

(3) Jos. DEFRECHEUX, *Les Enfants liégeois*, Liège, (1880) 1888, n° 36.

(4) Comm. de M. Malchaire. (5) Comm. de M. Ad. Servais. (6) Comm. de M. H.

(7) Cf. ROLLAND, *Rimes et jeux de l'Enfance*, Paris, 1883, p. 18 et suiv.

(8) Communications de M. G. Willame.

<i>Pétit menton d'bos</i> (de bois)	<i>Menton fourchu</i>
<i>Bouche d'argent</i>	<i>Bouche d'argent</i>
<i>Gros pan</i> (une joue)	<i>Nez pointu</i>
<i>Petit pan</i> (l'autre joue)	<i>Petit joue-joue</i>
<i>Petit rékinkin</i> (le nez)	<i>Gros joue-joue</i>
<i>Gros ie</i> (un œil)	<i>P'tit yé yé</i>
<i>Petit-γ-ie</i> (l'autre œil)	<i>Gros yé yé</i>
<i>Pok maie ! Pok maie !</i>	<i>Toc toc, mayé</i>

Les oreilles interviennent dans le jeu que décrit M. Jean Bury (Liège) dans l'agréable communication suivante :

« Quand le dimanche petite mère m'avait bien lavé, bien peigné, qu'elle m'avait passé mon plus beau pantalon et ma belle *chassine*, je me rendais comme un petit homme chez mon grand-père. Celui-ci était dans son grand fauteuil et fumait avec sa grande pipe. Il me prenait dans ses bras vigoureux et ses premières paroles étaient celles-ci : *Vola li spâg'mâ¹ dà J'han Guiame!* (et il passait sa main sur mon ventre) *vola l'Avala!* (il touchait ma bouche) *Vola les deux tonnai à l'gottire!* (mes narines) *Vola les deux veulire!* (mes yeux) *Vochal les deux chêsse!*² (mes oreilles) *et l'jârdin des neurés biesse!* — et il frottait, frottait sur ma tête que petite mère avait si bien peignée! Et puis, lorsque j'avais bien ri et lui aussi, il me donnait une grosse pièce d'un sou pour mon « dimanche » et nous étions bien contents tous les deux. »

Le texte de ce jeu se rattache aux formulettes du corps de l'enfant. En voici un autre, apparenté plutôt, par son affabulation, aux jeux des doigts qui viendront par la suite. Il a été recueilli à Waremmé.

<i>Boum ! bouboum !</i>	Touchez le front.
— <i>Qu'est-ce qu'est là !</i>	» le menton.
— <i>C'est li p'tit rat.</i>	» la joue.
— <i>Intrez, p'tit rat.</i>	» l'autre joue.
— <i>Po wisse, pâpâ ?</i>	» le nez.
— <i>Po ci bai p'tit trau là !</i>	

Et « ce beau petit trou là » c'est la bouche : la mère tourne le doigt autour avant de le laisser happer et mordiller par le poupon chéri.

*
*
*

Dans un autre jeu la mère, tenant le poupon en travers de son giron, touche successivement de la main la chevelure, les yeux, les narines,

(1) *Spâgn'mâ* « tirelire ». (2) *Ehesses* ou *ahesses* « fournitures ; ustensiles, outils, objets nécessaires ».

la gorge et le ventre. Elle termine en retournant l'enfant et en lui donnant une jolie petite tape à l'envers.

En touchant ces parties du corps, on dit à Verviers :

<i>Lu weide aux pioux</i>	Le pré aux poux
<i>Les deux veûlîres</i>	Les deux vitree
<i>Les deux fowîs¹</i>	Les deux cheminées.
<i>L'agolina</i>	Le gouffre
<i>Lu fâre aux pans</i>	Le four aux pains
<i>Lu sêch aux milletes</i>	Le sac aux miettes
<i>Et l'trau qui pette</i>	Et le trou qui pette

Une variante de Jodoigne, communiquée par M. Etienne, donne d'autre formules :

<i>Là l'djardé des p'tetes biesses</i>	Voilà le jardin des petits bêtes
<i>Là les deux fegnîsses</i>	Voilà les deux fenêtres
<i>Là l'gotwêre à l'ôle</i>	Voilà la gouttière à l'huile (nez)
<i>Là l'amougna</i>	Voilà l'a-mangea
<i>Là l'avalla</i>	Voilà l'avalla
<i>Et l'flûte aux canadas</i>	Et la flûte aux pommes de terre.

Cette flûte porte ailleurs le nom de « trompette », par exemple à Nive'les, dans la formulette suivante :

<i>L'djârdîn à pû.</i>	Le jardin aux poux.
<i>Les deux bowette.</i>	Les deux lucarnes.
<i>Les deux coulettes.</i>	Les deux gouttières (qui coulent).
<i>Les deux fosselettes.</i>	Les deux fossettes (des joues).
<i>Lé fourni</i>	Le fournil.
<i>El gozette.</i>	Le gosier.
<i>El pansette.</i>	La petite panse.
<i>El clarinette.</i>	La clarinette.
<i>Eyré l'cu à trompette.</i>	Le derrière.

A Anderlues, la formulette se termine ainsi :

<i>...Vla l'gueule du four.</i>	Voilà la gueule du four.
<i>V'la l'avalour.</i>	Voilà l'avaloir.
<i>V'la l'toumau</i>	Voilà le tonneau
<i>Et l'trompette à gâteaux</i>	Et la trompette aux gâteaux.

Dans le même village on signale un autre texte avec une variante de gestes. La mère, après avoir touché « le pâtis aux petites bêtes » et « les deux fenêtres », désigne les narines sous les noms de « bouteille à l'huile » et « bouteille au pétrole. » Montrant le ventre, elle dit :

V'la l'four que j'cûe (je cuis) mes canadas

Puis, tournant avec la main sur ce « four » :

Tourne, tourne, mes canadas

Tourne, tourne, mes canadas...

(1) Variante : *Les deux trous d'oris* « Les deux trous de souris ».

Les textes suivants du Hainaut et d'Esneux rachètent leur impudente précision de la fin, par les aimables formules sous lesquelles elles désignent la *clarinette* et le *touniau* de tout à l'heure :

<i>V'la l'pâturè à poux.</i>	<i>V'la l'mohonne des p'titè biesses</i>
<i>Les deux lumières.</i>	<i>V'la les deux veulires</i> (vitres).
<i>Les deux gouttières.</i>	<i>Vla l'gotta.</i>
<i>Le four.</i>	<i>Vla l'magna.</i>
<i>L'alvalwa</i>	<i>V'la l'avalla</i>
<i>L'panchette</i>	<i>V'la l'bandslette</i> (panier = estomac)
<i>L'boudinette</i>	<i>V'la l'mallette</i> (ventre)
<i>Et l'cu qui pette</i> ¹	<i>V'la l'trou qui pette</i> ²

Signalons enfin dans son entier une variante liégeoise, moins précise, peut-être, vers la fin, mais originale en plusieurs détails :

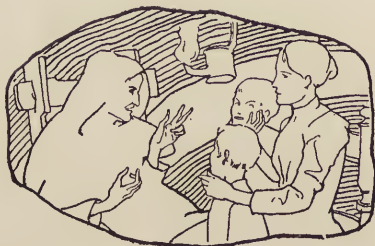
<i>Li djârdin à p'tites biesses</i>	Le jardins aux petites bêtes
<i>Les deux veulires</i>	Les deux vitres
<i>Li tonnai à l'gottîre</i>	Le tonneau à l'eau de pluie
<i>Li soukâ</i>	Ce qui cosse
<i>Les deux tchip-tcha</i>	Les deux joues
<i>L'amagna</i>	L'a mangeoir
<i>L'avala</i>	L'avalloir
<i>Et l'trompette qui va</i>	Et la trompette qui va
<i>Jusqu'è bas</i> ³	Jusqu'en bas

(à suivre)

O. COLSON.

(1) Comm. de M. Th. Bernier, à Angre, Dour.

(2) Comm. de M. Poncetlet, à Esneux. (3) Jos. DEFRECHEUX, *Enfantines* p. 35.



LES NAINS.

VIII.

Le gâteau de haricots¹

Il y avait dans le village de *** une jeune et jolie fille nommée Marguerite. Tous les garçons en étaient assotés, et rivalisaient d'efforts pour attirer ses regards. Elle, sérieuse et pensive, ne prêtait aucune attention à leurs hommages, et ces nombreux poursuivants en étaient pour leurs soupirs et pour leurs peines.

Comme Marguerite était fort réservée, la médisance ne trouvait aucune prise sur elle, et à la voir repousser avec obstination les soins d'une jeunesse empressée, les uns attribuaient sa conduite à la froideur de son tempérament, les autres à la fierté de son caractère.

Le secret finit cependant par être connu, et ce fut la jeune fille elle-même qui le livra.

Un jour, poussée par le cri de sa conscience, elle confia à son curé qu'un Nuton s'était mis en tête de lui conter fleurette et que ses poursuites — ô abîmes du cœur féminin — ne lui étaient pas désagréables ; toutefois, avant de s'engager définitivement, elle voulait prendre conseil de son directeur.

Qui fut abasourdi de la communication ? Le curé, à coup sur. Un Nuton ! amoureuse d'un Nuton ! s'écria-t-il, mais, à quoi pensez-vous, malheureuse enfant ! Etes-vous folle ? Ignorez-vous qu'un Nuton n'est pas un chétien, n'est pas même un homme ? Vous associer à lui, c'est vous associer au diable. Les jeunes gens de ma paroisse sont-ils donc si laids qu'il vous faille aller dans celle de Satan prendre un mari ? Rompez, rompez au plus tôt ces rapports contre nature, des rapports condamnés par notre mère la Sainte-Eglise ; sinon, comme un membre gâté, vous serez rejetée de la communion des fidèles.

Terrifiée par l'éloquence de son confesseur, Marguerite promit de se soumettre, et s'en alla, décidée à renvoyer son étrange amant.

Quand il revint, à quelques jours de là, son congé lui fut notifié dans les formes ; mais loin d'en tenir compte, il se montra plus entreprenant que d'habitude, sans doute parce qu'il avait découvert les sentiments secrets de la jeune fille, et la nature de l'influence exercée sur elle à son détriment.

Le lendemain, Marguerite retourna chez son curé : son parti était bien pris, elle ne voulait pas s'exposer aux anathèmes de l'Eglise ; mais que pouvait sa volonté contre la volonté d'un être surhumain ? Il fallait lui fournir le moyen de résister, et elle était perdue si on ne venait à son aide.

Cette demande, fort raisonnable après tout, mit le digne pasteur en

(1) La légende à laquelle nous donnons ce titre est précélee, dans PIMPURNIAUX, de quelques détails sur les nains. On reprendra plus tard ces détails avec ceux qui sont dispersés dans les livres, pour un article critique où sera résumé en outre ce qui ressort des contes et légendes, c'est-à-dire des « faits ». En attendant, les lecteurs sont priés de nous adresser tout ce qu'ils savent sur les nains. O. C.

grande perplexité. Le cas étant grave, il alléguait la nécessité de réfléchir mûrement, et renvoya sa pénitente à un jour rapproché.

Dans les circonstances épineuses, il avait l'habitude d'appeler en conseil son sacristain. Il le fit donc venir, lui confia son embarras et réclama le moyen d'en sortir: « N'est-ce que cela, monsieur le curé? » répondit le clerc. Soyez tranquille, j'ai votre affaire. » Là-dessus, sonnant Marie-Jeanne, la servante du pasteur, il demanda une poignée de haricots secs, les fit bouillir, les écrasa et en composa une pâte qu'il pétrit avec le jus d'une douzaine d'oignons. Puis remettant le gâteau au curé: « Donnez cela, dit-il, à votre pénitente; dites-lui de le manger deux heures avant l'arrivée de son amoureux, en lui recommandant de se contenir un peu; mais, son galant venu, qu'elle ne contrarie plus l'explosion... de ses sentiments. »

Curé et paroissienne se conformèrent de point en point aux prescriptions du sacristain.

À la soirée, quand le Nuton se présenta pour prendre place auprès de sa belle, on le somma de se retirer. Refus de sa part, puis nouvelle sommation suivie d'un nouveau refus. Alors une détonation d'un caractère impossible à méconnaître, partit de dessous la chaise où la dame, était assise, la dame qui, en rougissant, ne pouvait comprimer une violente envie de rire.

Le Nuton, lui, ne riait pas. Cette détonation imprévue l'avait bouleversé. En l'entendant, il fronça le sourcil, se leva brusquement, lança à la belle canonnière un regard furibond et partit pour ne plus revenir.

Ainsi fut Marguerite débarrassée de ses obsessions et ne s'en trouva pas plus mal; bientôt après, elle épousa un meunier dont le père était bien connu pour avoir du foin dans ses bottes, et cela lui vint à point pour élever les nombreux enfants que Dieu lui donna.

Quant au remède du sacristain, il ne tarda pas à devenir populaire; car l'aventure avait fait du bruit — ceci soit dit sans calembour.

Il est peu de jeunes filles, en Ardenne, qui ne le connaissent et qui hésitent à l'appliquer le cas échéant.

Jérôme PIMPURNIAUX (Ad Borgnet) *Guide du voyageur en Ardennes*, Bruxelles, 1856, I, p. 149.

IX.

Un autre moyen.

... On raconte aussi une histoire de Nuton amoureux, semblable à celle que j'ai rapportée ci-dessus. Si les détails sont encore un peu plus crus, ils portent sous un jour également favorable la délicatesse et les sentiments pudibonds de ces êtres mystérieux.

Le conseil de la jeune fille ressemble à celui du sacristain de Ville-du-Bois: à l'heure où l'amoureux a l'habitude de se présenter, elle doit s'accroupir sur le fumier en mangeant une tartine!

Les apprêts terminés, le Nuton voit la chose, recule d'horreur et s'enfuit.

Jérôme PIMPURNIAUX, *ibid.*, II, p. 259.

O. C.



LE CHAT NOIR

LÉGENDE LIÉGEOISE.

C'estut 'n' fêye on vi brave homme et 'n' brave vèye femme qui d'mouï d'vin 'n' tote pitite molinette à coron d'on pauve viège, è l'Ardenne.

Li vi brave homme esteut mess'gî; treus fêyes par samaine, il allève è l'vèye, main 'nnè riv'nève todî l'même jôû, à l'cîse. Des còps portant, qwand l'ovrège chéssive foirt, i n'rintrève qui bin târd dè l'nute.

Adon, dispôic pus d'on meus, tos les âmatins, li brave vèye femme dihève à si homme :

« Les soris nos fèt tant des displis, tant des displis ! Vos qui va si sovint è l'vèye, vos d'vriç n'rapoërter on p'tit chet, on bai p'tit vigreux chet. »

Et, tos les jôûs à l'nute, qwand l'vi brave homme rarrivève, li vèye brave femme li d mandève :

« Wisse est mi p'tit chet, mi bai p'tit vigreux chet ? »

Adon l'vi brave homme respondève :

« Ji l'a rouvi, ji l'a rouvi. »

On viendi, l'messègî riv'nève bin târd, tot mwèr seu ; il avcut cîsé longtîmps ; i fève nèur nute ; ni lune, ni steûles et l'tîmps esteut si sombre, si sombre, qu'on n'vîyèc nin wisse qu'on rottève et qu'i fallève sinti après ses v'jes.

Tot dè long dè l'vèyèye, tot fant des grands pas, li vi brave homme tûsève : « Mi femme mi va co barbotter ca j'a

Il était une fois un vieux brave homme et une brave vieille femme qui demeureraient dans une toute petite maisonnette, au bout d'un pauvre village, en Ardenne.

Le vieux brave homme était messager ; trois fois la semaine il allait à la ville, mais il en revenait toujours, le jour même, à la soirée. Certaines fois cependant, quand l'ouvrage pressait fort, il ne rentrait que bien tard dans la nuit.

Or, depuis plus d'un mois, chaque matin, la brave vieille femme disait à son mari :

« Les souris nous causent tant d'ennuis, tant d'ennuis ! Vous, qui allez si souvent à la ville, vous devriez me rapporter un petit chat, un beau petit chat très vif. »

Et, chaque jour, à la nuit (tombante), quand le vieux brave homme rentrait, la vieille brave femme lui demandait :

« Où est mon petit chat, mon beau petit chat bien vif ? »

Alors le vieux brave homme répondait :

« Je l'ai oublié, je l'ai oublié. »

Un vendredi, le messager revenait bien tard, absolument seul ; il avait veillé longtîmps ; il faisait nuit noire : n' lune, ni étoiles et le temps était si sombre, si sombre, qu'on ne voyait pas où l'on marchait et qu'il fallait sentir après son chemin.

Tout le long de la chaussée en faisant de grands pas, le vieux brave homme pensait : « Ma femme va encore me

co roûvî s'chet. *Diale di chet ! Chet dè Diale ! »*

Tot d'on côp, li cloke d'on viège d'à lon somme méye mute. A mîmme moumint li vî brave homme arrivève à 'n' creuh'léye vóye.

Là, à l'ingléye d'on champ, divîns les bouhons, il étind ine tote pitite douce voix : mignawe, mignawe ! qui soulève vini après lu.

« *C'è-st-on chet, si dèri l'vî brave homme, saïans d' l'attraper. »*

I louke, s'accropihe et aparçut on p'tit chet, on bai p'tit vigreux chet qui féve mignawe, mignawe ! et qui n'qwèrève nîn à s'sâver.

Tot douç'mint, tot bai douç'mint il aprèpéye si main, raflatéye on pau li p'tit chet, puis, cloup ! i happe li p'tite biesse po l'pai des reins, el hère è s'sèche et l'rèpwette.

« *Tins, femme, dèrit-i tot rarrivant, vola on p'tit chet, on bai p'tit vigreux chet, qui j'a trové à 'n' creuh'léye vóye. »*

Et, hërant s'main tot à coron dè sèche, i li présinte li p'tit chet.

« *C'è-st-on neur chet qui ti nos a rapwerté là !*

— *Eh bin, qu'est-c' qui ça fait ?*

— *C'est qui... j'a sogne... On dit toti qui les neurs chets c'est des makrais ! »*

— *C'est tos contes, ti dis-je, tins, louke comme il est binamé... »*

Et c'esteut wéye : li p'tit neur chet, assiou tot près dè feu, loukîve les blammes tote binaméyemint avou les oûts à mitant serrés, ... comme s'il esteut dè l'mohonne.

Justumint, so l'feu, icû héve dè l'bolèye divin on grand chadron pandou à on crama.

« *Femme, donne li on pau dè l'bolèye dèri l'vî brave homme. »*

Et l'brave véye femme, prîndant dè l'bolèye avou on cui d'bvè, ennè metta on pau à chet.

Main lu, apprèpant s'grognon, oda,

gronder, car j'ai de nouveau oublié son chat. Diable de chat ! chat du Diable ! »

Tout à coup, la cloche d'un village, dans le lointain, sonneminut. Au même moment le vieux brave homme arrivait à un carrefour,

Là, à l'angle d'un champ, dans les buissons il entend une toute petite voix douce : *m'aou, miaou !* qui semblait venir vers lui.

« C'est un chat, se dit le vieux brave homme, tâchons de l'attraper. »

Il regarde, s'abaisse et aperçoit un petit chat, un beau petit chat plein de vivacité qui faisait *miaou, miaou !* et qui ne cherchait pas à s'enfuir.

Tout doucement, bien doucement il approche la main, caresse un peu le petit chat, puis hop ! il happe le petit animal par la peau du dos, le pousse dans son sac et l'emporte.

« Tiens, femme, dit-il, en arrivant, voici un petit chat, un beau petit chat bien vif, que j'ai trouvé à un carrefour. »

Et poussant la main tout au fond du sac, il lui présente le petit chat.

« C'est un chat noir que tu nous apportes là !

— Eh bien, qu'est-ce que cela fait ?

— C'est que... j'ai peur... On dit toujours que les chats noirs sont des sorciers !

— Ce sont tous contes, te dis-je, tiens, regarde comme il est gentil... »

Et c'était vrai : le petit chat noir, assis tout près du feu, regardait les flammes tout gentiment avec les yeux à moitié fermés... comme s'il était de la maison.

Précisément, sur le feu, cuisait de la bouillie dans un grand chaudron suspendu à une crémaillère.

« Femme, donne-lui un peu de bouillie, dit le vieux brave homme. »

Et la brave vieille femme, prenant de la bouillie avec une cuillère de bois, en mit un peu au chat.

Mais celui-ci approchant le « groin »

puis hossant s'tiesse : « Elle est trop chaude, dêrit-i; soffelle lu. »

L'homme et l'feumme si r'louki bin êwarés d'oîi 'n si faite.

Portant i n'respondît nin, et l'brave vèye feumme soffla so l'bolèye po l'rifreûdi, puis elle li vinda â chet, et lu, comme li prumi còp, l'oda, hossa s'tiesse et s'rescoula.

« Il est bin mâlâhèye nosse chet, dêrit l'feumme tote mâle. I li fâreut mutoi dè l'douce châtre ! Dè l'bolèye ci n'est nin assez glot po monsieu, et portant, nos autes, des bons crustins, nos 'nnè maguans à r'lèche deugts. Tins, laide biesse, t'ennè magn'ret ossu ! »

Et tot d'hant coula, elle li hère on cwî d'bolèye so s'grognon.

Main li p'tit neur chet si lèva tot dreut so ses pattes di drî, et tot l'ploukant è plein visège, avou ses oûies qui r'lûhît comme deux chandelles : « I n' mi plaît nin, dêrit-i. »

Adon i s'sâva po li ch'minéye.

Li vî brave homme et l'brave vèye feumme happît 'n si grande sogne qu'i mâquît dè toumer flâve, adon puis, i s'sâvît à pus habèye foû d'leu mohinette.

On pau après, qvand i s'ahardihît d'y rintrer, li bolèye esteut tote broûlèye et l'feu distindou.

Avè mains, l'leddimam, is fourît bin saisis d'apprinde d'ine wèzene qui l'brébresse di chaque sem'di aveut passé oute di leu mohomme tot twèrchant l'tiesse, et qu'elle aveut l'visège à plâye d'avu, d'hève-t-elle, touné à l'aisse, essom'téye qu'elle esteut so s'vix hamme è l'coulèye. C'esteut lèye qu'esteut l'tchet, li bai p'tit vigreux tchet !

Et vla l'fâve fou.

Cak ! so l'sou.

V'magn'rez l'hâgne et mi l'ou !

Légende recueillie à Liège.

flaira, puis secouant la tête : « Elle est trop chaude, dit il, souffle dessus. »

L'homme et la femme se regardèrent bien étonnés d'entendre une pareille.

Cependant ils ne répondirent pas, et la brave vieille femme souffla sur la bouillie pour la refroidir, puis elle la rendit, au chat et lui, comme la première fois, la flaira, secoua la tête et recula.

« Il est bien difficile notre chat, dit la femme toute fâchée. Il lui faudrait peut-être de la viande non salée (fraîche) ! De la bouillie ce n'est pas assez délicat pour Monsieur, et cependant, nous, de bons Chrétiens, nous en mangeons à nous en lécher les doigts. Tiens, laide bête, tu en mangeras aussi ! »

Et tout en disant cela, elle lui passe une cuillerée de bouillie sur le « groin »

Mais le petit chat noir se lève tout droit sur les pattes de derrière, et tout en la regardant en plein visage, avec des yeux qui reluisaient comme deux chandelles : « Il ne me plaît pas, dit-il. »

Puis il se sauva par la cheminée.

Le vieux brave homme et la vieille brave femme attrapèrent une si grande peur qu'ils faillirent tomber en faiblesse, puis, ils se sauvèrent en toute hâte hors de leur maisonnette.

Un peu plus tard, quand ils s'enhardirent à y rentrer, la bouillie était brûlée et le feu éteint.

Oui mais, le lendemain, ils furent effrayés d'apprendre d'une voisine que la mendiante de chaque samedi avait passé outre leur maison en tournant la tête, et qu'elle avait le visage à plaies, d'être, disait-elle, tombée dans l'âtre en sommeillant, assise sur son vieil escabeau près du feu. C'était elle qui était le chat, le beau petit chat bien vif !

Et voilà la fable terminée.

Pan ! sur le seuil.

Vous mangerez l'écale et moi l'œuf !

Joseph DEFRECHÉUX.



BERCEUSES

I



Nâ - né bi-naméye poy - et-te, Nâ - né bi-na-mé poy - on.

Nâné, binaméye poyette,
Nâné, binamé poyon.

Y a s'papa qu'est évôye à l'fesse,
Rapwêtrê dè bou crostillon.
Nâné, etc.

Y a s'mame qu'est évôye è pwesse,
Rapwêtrê dè l'sope à l'ognon.
Nâné, etc.

Dormez, bien-aimée poulette,
Dormez, bien-aimé poussin.

Votre papa est allé à la fête,
Rapportera de bons crostillons⁽¹⁾.
Dormez, etc.

Votre mère est allée dans le porche,
Rapportera de la soupe à l'ognon.
Dormez, etc.

Rocour (arroud. de Liège).

II.



Une poule blanche Qui est dans la grange Elle a fait un pe - tit co - cô



Pour l'enfant qui fait dô-dô Dô-do, dô-dô minette Dô-dô, dô-dô minô.

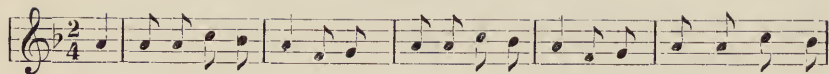
Une poule blanche
Qui est dans la grange,
Elle a fait un petit cocô
Pour l'enfant qui fait dôdô.
Dôdô, dôdô minette,
Dôdô, dôdô minô.

Une poule noire
Qui est dans l'armoire.
Elle a fait un petit cocô
Pour l'enfant qui fait dôdô.
Dôdô, dôdô minette,
Dôdô, dôdô minô.

Liège.

(1) *Crostillons*, sorte de pâtisserie commune très croquante, analogue aux échaudés.

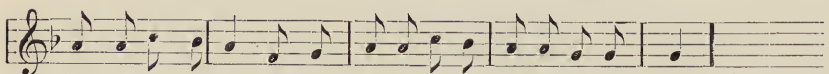
III.



Nâ-nez, pâpâ ni-quet Voss' mam' est évôye à bwès Ell' vi rapwè- trè n'té-



tè Ossi gross' qu'on p'tit cos-set Les caï-wais d'avâ les t'champ Qu'n'est-ce dè



mitche et dè blanc pan Po nour-ri mi p'tit è-fant Mais nin les grand.

*Nânez, pâpâ Niquet,
Vosse mame est évôye à bwès,
Elle vi rapwêtrè n'tétet
Ossi grosse qu'on p'tit cosset.*

*Les caïwais d'avâ les tchamp
Qu'n'est-ce dè mitche et dè blan pan 1
Po nourri mi p'tit èfant,
Mais nin les grand.*

Dormez, poupon niquet,
Votre maman est partie au bois,
Elle vous rapportera un sein
Aussi gros qu'un petit cochonnet.

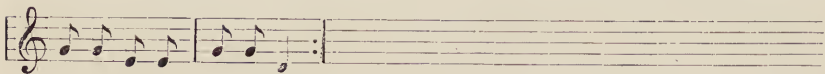
Les cailloux de parmi les champs
Que n'est-ce des gâteaux et du pain blanc
Pour nourrir mon petit enfant
Mais non les grands.

Vottem (arrond. de Liège).

IV.



Do do l'a-mour(e) Un p'tit coussin de v'lour(e) Des souliers de marocain Pour



endormir le p'tit cousin.

Chokier (arrond. de Liège).

(1) Ce mot fait penser au distique wallon : *Dè neur pan c'est dè crahai — Dè blanc pan c'est dè wastai.* « Du pain noir c'est de la cendre — Du pain blanc c'est du gâteau. »



BIBLIOGRAPHIE

Légendes et curiosités des métiers par Paul SÉBILLOT. — Paris, Flammarion, 1895.

Sous ce titre notre confrère met à la portée du grand public la partie anecdotique des recherches sur les corps de métiers qu'il publie au complet dans la *Revue des traditions populaires*. C'est une sorte d'histoire intime des industriels, patrons et ouvriers. Il relève, d'après les auteurs anciens et contemporains, des communications inédites ou des observations personnelles sur les préjugés dont ils étaient l'objet, les anecdotes singulières ou les dictons moqueurs qui avaient cours sur chaque corps d'état, les coutumes curieuses ou bizarres de jadis et d'aujourd'hui.

Sont en vente cinq monographies au prix de 50 centimes chacune : I. *Les Tailleurs*. II. *Les Boulangers*. III. *Les Forgerons*. IV. *Les Coiffeurs*. V. *Les Couturières, Dentellières et Modistes*. Elles sont illustrées de bonnes reproductions d'estampes, qui ajoutent à l'agrément de cette intéressante série. Remarquons aussi que l'auteur cite avec soin les sources orales ou écrites auxquelles il a puisé pour l'élaboration de chaque chapitre. Le travail revêt ainsi un caractère sérieux que n'ont point toujours les publications de ce genre.

Louisiana Folk-tales coll. and ed. by Alcée FORTIER. — Collection des « *Memoirs of the American Folk-lore Society* » vol. II. — In 8° de 122 p. Houghton, Mifflin and Co. Boston et New-York 1895.

Le second volume de la collection de l'importante société américaine ne le cède en rien au premier, dont nous avons rendu compte ci-dessus p. 35. Il contient quinze *animal-tales* ou fables et vingt-sept *märchen* ou contes proprement dits, plus un appendice de treize récits. Les fables et les contes sont donnés en créole et en anglais, page pour page. Un chapitre de notes indique les références et des observations diverses.

Rien n'est plus agréable que la lecture de ces récits, curieux par leur psychologie, curieux par le langage. Nous en détachons un court extrait :

« In michié, qui té vive on bord in bayou, trappé in gros tortie (tortue) et li invité tout suite so zami pou dinin avec li. So ti (son petit) garçon, quand li té pas là, couri coté la cage et tortie commencé sifflé. « Comme to sifflé bien, dit piti la. — Oh ! ça cé pas arien, ouvri la cage et ta oua (toi voir). Garçon la ouvri la cage et tortie sifflé mié qué avant. Garçon la té enchanté. — Metté moin (moi) on la planche et ta oua, dit tortie. Garçon la fait ça, et tortie dansé et chanté. — Oh ! comme to dansé et chanté bien, dit garçon la. — Metté moin on bord bayou, et ta oua, dit tortie. Garçon la ménin li on bord bayou, et tortie la dansé et chanté. Tout d'in coup li disparaite dans dolo et garçon la commence crié. Tortie levé dans milié cayou et li dit : — Apprendre pas fié (faire) moune (gamin) to pas connin (toi pas connaître).

« Garçon la té pair so popa et li metté ein gros lapierre plate dans la cage. Cuisinier la té cré (a été croire) que c'était tortie, et li metté lapierre dans chaudière. Li té étonnin oua (de voir) li resté dire (dure) si longtemps et li montré li so maite. Li ordonnin metté tortie on la tabe et li prend so couteau la tabe (de table) pou coupé li. C'était pas la peine. Li prend couteau découpé (à découper), pas la peine. Li prend lahache ; li cassé assiette, la tabe, mais tortie la resté telle. Li oua (voit) alorse c'était ein lapierre, et jisqua asteur li pas comprende comment so tortie té changé en lapierre ».

Presque tout les récits sont dans ce joli style. On comprendra l'agrément de la lecture.

La valeur folklorique de la collection ne le lui cède d'ailleurs en aucun point. Elle est variée avec critique, présentée avec goût.

C'est l'une des plus sérieuses contributions au folklore des créoles.

Chansons populaires recueillies en Franche-Comté par Charles BEAUQUIER. — Vol. in-12 de 388 pages. Lechevalier, éd. 39, quai des Grands-Augustins, Paris. — Prix : 6 francs.

Ce recueil contient 189 chansons dont 108 avec l'air noté : c'est, à ce titre, l'une des plus remarquables collections que l'on ait publié en France et, à d'autres points de vue, l'une des plus estimables. Contrairement à son devancier Max Buchon, M. B. publie les textes exacts, sans correction ni embellissement ; aussi le livre est-il bien fait pour inspirer confiance. Notons en outre qu'il n'omet pas les variantes, ni les simples fragments. Nous relevons quelques chansons en patois — qui ne sont pas les plus intéressantes comme sujet. On regrettera l'absence d'un classement systématique, que corrige en partie l'adjonction d'une table des titres.

Les amateurs de chants rustiques constateront avec plaisir le soin avec lequel les mélodies sont notées en ce livre. Aussi bien, la préface de M. B. les comblera de joie : il y a là une page sur l'actuelle renaissance de l'art des primitifs, qui mériterait d'être répandue.

Inutile de dire que nous retrouvons dans les chansons de Franche-Comté bien des sujets que nos paysans wallons connaissent et qu'ils ont plus ou moins adaptés à leur goût. On peut voir par exemple, tout au début du livre, en mieux ou en plus mal qu'ici, les chansons : « Près de chez nous l'y a un capitaine », « Mon père m'a fait bâtir maison », « Mon père avait cinq cents moutons », « Le joli capitaine revenant de la guerre en cherchant ses amours » etc., etc., Chose curieuse, les mélodies d'un mouvement vif nous semblent généralement d'un rythme moins précis que chez nous. Les airs gais eux-mêmes vont rarement sans une pointe de mélancolie.

Bref, ouvrage intéressant et sérieux, auquel l'éditeur a fait une toilette plus que convenable.

Recueil de littérature du CLUB LES WALLONS. Brochure pet. in-12 de 56 p. — Wasseige, éd. 45, rue Féronstrée, Liège 1895. Prix 0-50.

Cette petite brochure contient les pièces « couronnées » aux concours que la Société a ouvert en 1894, avec les rapports des jurys. Le recueil n'est de notre compétence ici que par les documents relatifs à un concours de *crâmnions*, semblable à ceux qui se font parfois à Liège et aux environs. J'ai eu l'honneur d'être juré de celui-ci, avec MM. Jos. Defrecheux et Julien Delaite, et j'ai rapporté des circonstances auxquelles j'ai été mêlé quelques détails qui trouveront mieux leur place en une autre occasion. Je publierai cependant bientôt, avec l'agrément de la Société, une note extraite des manuscrits dont elle reste propriétaire. Le programme du concours réclamait un *crâmnion* sur les anciens usages et coutumes liégeois. Ce libellé assez vague a produit trois pièces intéressantes, notamment le *crâmnion* intitulé *Linâ et Jôget* de M. DESAMORÉ, qui est très adroitement traité en duo et en pot-pourri sur des airs connus ; l'auteur y parle en termes agréables des plaisirs de mai en Fond-Pirette et rappelle en ces termes, la coutume de « lier le jonc » :

Ji m'è rappelle co bin : l'jôu di d'vant l'Ascension

E pré podri l'mohonne, bonass'mint, j'loya l'jonc.

Ces paroles sont placées dans la bouche du vieux *Linâ* « Léonard » et non dans celle de sa vieille amie, ce qui étonnera les lecteurs qui ne connaissent la coutume

que d'après Bovy.

Dans le même recueil, deux autres *Crémignons*, dus à MM. Emile GÉRARD et André WYNANDS, répondent à la même question du concours et rappellent également les fêtes de mai en Fond-Pirette, dont nous avons parlé longuement tome I p. 90 et suiv. On lit d'ailleurs dans les trois pièces primées d'autres allusions au folklore ; malheureusement pour nous, ce ne sont vraiment que des allusions, les auteurs s'étant complu à exprimer des regrets bien sentis au souvenir des usages disparus, plutôt qu'à faire la description des choses.

L'essai du « Club les Wallons » n'en reste pas moins intéressant, et l'expérience mérite d'être reprise. Espérons qu'elle le sera d'une manière sérieuse.

O. C.

NÉCROLOGIE

EDMOND ÉTIENNE.

Deux ans ont passé depuis la fondation de *Wallonia*, et déjà nous devons ouvrir la rubrique réservée à nos morts. Parmi les collaborateurs de cette revue, Edmond Etienne est en effet le premier qui nous quitte et il meurt sans avoir publié tout ce qu'il comptait recueillir.

Homme du peuple et littérateur de marque, amoureux du vieux langage et des us et coutumes populaires, Edmond Etienne était désigné autant que personne pour s'intéresser à la recherche du folklore et y collaborer efficacement.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que la signature d'Etienne figura à la liste des personnes qui encouragèrent nos projets avant même l'apparition de notre premier numéro. Depuis lors, son nom a reparu plusieurs fois dans nos pages, et ses articles sur certaines traditions locales de Jodoigne, *Notre-Dame de la Souë* et *Notre-Dame de l'chapelle à l'arbe*, ont été justement remarqués.

Tous les wallonisants ont pu voir, dans « le *Sauverdia*, » journal wallon bi-mensuel qu'il avait fondé, de nombreuses preuves de l'attention qu'Etienne ne cessait d'accorder aux choses du folklore. Après la disparition de cette feuille qu'il dut abandonner en plein succès, il s'était promis de poursuivre méthodiquement ses recherches. La réalisation de ce projet fut malheureusement compromise par un manque assez fréquent de loisirs convenables ; mais d'intéressantes communications vinrent nous prouver de temps à autre qu'Etienne ne négligeait aucune occasion de consulter ses souvenirs. C'est ainsi que les dossiers de la revue contiennent de lui un certain nombre de documents détachés, choisis avec discernement et notés avec le plus scrupuleux souci de l'exactitude.

C'est à présent tout ce qui reste de lui, outre des œuvres dramatiques dont j'ai parlé ailleurs ¹ et qui font le plus grand honneur à la littérature wallonne.

Etienne meurt à l'âge de quarante-quatre ans. La date du 11 avril restera dans nos souvenirs, et tous ceux qui ont connu cet homme de cœur et de talent en conserveront la mémoire.

O. C.

(1) *Li Mestré*, n° du 21 avril 1895.



R I S E T T E S .

II.

Amusettes des doigts.

Les formulettes les plus simples de cette catégorie comprennent les dénominations fantaisistes que la mère donne aux doigts de son poupon, pendant qu'elle les élève l'un après l'autre, en commençant par le pouce. L'auriculaire, qu'ailleurs on nomme *li p'tit fifi*, est toujours distingué par un geste particulier; ordinairement on le saisit brusquement et on le secoue à plusieurs reprises en répétant son nom, avec une petite voix.

A Liège, les mères disent :

<i>Pomme</i>	Pomme (le pouce)
<i>Peure</i>	Poire (l'index)
<i>Tourchon</i>	Trognon (le majeur)
<i>Pépin</i>	Pepin (l'auriculaire)
<i>Quatre-vingt (ter) 1</i>	Quatre-vingts (le petit doigt)

Cette suite toute fantaisiste semble particulière à nos environs; du moins, nous n'avons retrouvé ailleurs rien de semblable.

Voici, par contre, un texte de Lincé qui rappellera sans doute au lecteur quelque souvenir plus ou moins identique :

<i>Pauci</i>	Pouce
<i>Nôti</i>	Index (l'index)
<i>Grande dame</i>	Majeur
<i>Pitite dame</i>	Annulaire
<i>Pitite Bèbèth 2</i>	Auriculaire

En passant d'un dialecte à l'autre, cette formulette très répandue a subi des modifications nombreuses. Nous signalerons comme exemples les variantes d'Erezée, de Huy et de Chimay :

(1) JOS. DEFRECHÉUX, *Enfantines*, p. 36. (2) Comm. de M. F. Sluse.

<i>Paucí</i>	<i>Paucu</i>	<i>Pauçu</i>
<i>Laudí</i>	<i>Grand du</i>	<i>Blanche dame</i>
<i>Grande dame</i>	<i>Grande dame</i>	<i>Long du</i>
<i>Daminet</i>	<i>Petite dame</i>	<i>Anelet</i>
<i>Pitit, pitit</i> ³	<i>Pitit fi</i> ⁴	<i>Pitit pet</i> ⁵

Comme dénominations de l'auriculaire, on trouve encore *Damanet* (Herstal), *Daminette* (Rocour), *Laminet* (Pailhe), *P'tit coton* (Esneux) etc.

Le petit doigt est toujours particulièrement choyé et l'on connaît bon nombre d'autres dénominations curieuses; citons *Maniquet* « petit bonhomme » (Liège), *Potiquet* « petit pot » (Pailhe) *Pitit pette* (Esneux) et même, à Ferrières comme à Chimay, *Pitit pet* !

*
* *

Une formulette assez différente se retrouve en différents lieux, avec un geste particulier correspondant à une séquence variable.

Voici le texte, à Jodoigne et à Court-St-Etienne :

<i>Paucet</i>	<i>Poucet</i>
<i>Laredet</i>	<i>Laridet</i>
<i>Grande dame</i>	<i>Blanque dame</i>
<i>Djean dè l'sau</i>	<i>Jean Dessaux</i>
<i>Petit couteau</i> (courtaud)	<i>Pétit crapaud</i>
<i>Kwik, kwik, kwik !...</i> (6)	

Sur cette finale, on chatouille doucement le milieu de la paume. La séquence devient *kwè, kwè, kwè*, à Gembloux, à Anderlues *cui, cui, cui*, à Hermée *cuin, cuin, cuin*, etc. Les bonnes choses vont toujours par trois !

Quelques variantes se bornent à quatrerimes avant la séquence, laquelle s'applique alors au petit doigt; de même en France (7) on s'amuse à le désigner sous des formules plaisantes: le petit glinglin, le pitchou-pitchou-pitchou, le riquiqui, le rincouincouin, etc.

On trouve à Laroche *Jean de Lassaux*, à Court-St-Etienne et à Grez-Doiceau *Djean Dessaux*, à Ethé *Jean d'la Saux*, à Mons, nous dit M. Harou, *Jean Delsau*. ROLLAND (Rimes et Jeux, p. 26 note) explique

(3) Comm. de M. Collette. (4) Comm. de M. F. Guelton. Pour le nom du pouce il ne faut pas songer à *pau cu* « peu cuit », mais bien à un diminutif analogue au liégeois *peuket* pour *Peucet* « poucet, petit pouce », et où *l'u* intervient sous l'influence de la rime *du* « doigt » qui se retrouve à Gedinne dans une variante de la même formulette. Aux deux diminutifs liégeois on peut comparer *peutchè* qui se retrouve également à Liège et... à Etalle ! (5) Comm. de M. G. Debroix.

(6) Comm. de M. E. Etienne. (7) Eug. ROLLAND, *Rimes et jeux*, 21 ss.

des vocables analogues par « Jean qui porte les sceaux » c'est à dire « le doigt de la bague ».

La forme *det*, qui n'est rien moins que wallonne, est également très persistante. On signale à Angre *mère laridet* à Anderlues *mi laridet*, à Nivelles *à l'laridé*, à Grez, Court, Laroche, Namur, Etale et St Hubert *laridet*, en Hesbaye et à Virton, *aridet* ; à Mons *lariguet*, etc. Cette forme *det* appartient au dialecte normand ; la « Revue des trad. popul. » (1892, p. 59) signale *Lari-doigt (l'ari ?)* dans une formulette francisée de cette province.

*
* *
*

On aura remarqué dans les formulettes précédentes que le petit doigt est de mieux en mieux signalé à l'attention du poupon par la mère qui tend à en faire l'objet même du jeu.

La variante d'Ette lez Virton est à ce point de vue, tout-à-fait typique ; elle se termine d'ailleurs par un mouvement original sur l'auriculaire.

<i>Poucet</i>	Petit pouce
<i>Aridet</i>	Aridet
<i>Grande dame</i>	Grande dame
<i>Jean d'lassau</i>	Jean de Lassaux
<i>Petit couteau</i>	Petit couteau
<i>Qui saute à ch'fau</i>	Qui saute à cheval

Sur ce dernier mot on fait chevaucher l'auriculaire par le petit doigt de l'enfant.

LA RECHERCHE DU PETIT DOIGT.

Une formule de Mons en Hainaut et de Nivelles, qu'on peut rapprocher des précédentes, nous conduit à la « recherche du petit doigt » qui est le but de nombreuses Risettes :

<i>Petit poucet</i>	<i>Pétit poucé</i>
<i>Mère Lariguet</i>	<i>Al Laridé</i>
<i>Jean le Petit</i>	<i>Djean Delvaux</i>
<i>Où è-t-i ?</i>	<i>P'tit crapaud</i>
<i>Le vla ci *</i>	<i>Où è-t-i l'petit ?</i>
	<i>Vella ! vella ! vella !</i>

Dans les jeux qui vont suivre on abandonne complètement le système des dénominations fantaisistes pour fixer sur les doigts du poupon les diverses péripéties d'une recherche plus ou moins mouvementée.

Voici le petit dialogue très simple que l'on récite à Herstal (Liège) :

(1) Comm. de M. Harou.

<i>Dji kwîre, dji kwîre.</i>	Je cherche.
<i>Di qwè, di qwè?</i>	Quoi ?
<i>C'est Dj'han li p'tit.</i>	C'est Jean le petit.
<i>W'est-i, w'est-i ?</i>	Où est-il ?
<i>Vo l'ci, vo l'ci !</i>	Le voici.

Une formulette correspondante de Malmedy exige l'emploi des dix doigts : on feint de chercher le petit doigt gauche et l'on commence par le pouce de la main droite.

<i>Pôcin,</i>	Pouce.
<i>Djulin,</i>	Julien,
<i>Dju va,</i>	Je vais,
<i>Dju vin,</i>	Je viens,
<i>Kwerri,</i>	Chercher,
<i>O deugt,</i>	Un doigt,
<i>Lu kwin ?</i>	Lequel ?
<i>Lu p'tit.</i>	Le petit.
<i>W'est-i ?</i>	Où est-il ?
<i>Volci volci volci 2</i>	Le voici.

On connaît une variante liégeoise peu différente ³.
A Vielsalm, c'est à « la fête » que l'on va rechercher le petit gamin.

<i>Gros deugt,</i>	Gros doigt.
<i>Long deugt,</i>	Long doigt,
<i>Doù vasse ?</i>	Où vas-tu ?
<i>A l'fesse.</i>	A la fête.
<i>Qué fer ?</i>	Quoi faire ?
<i>Qui on deugt.</i>	Chercher un doigt.
<i>Li qué ?</i>	Lequel ?
<i>Li p'tit.</i>	Le petit.
<i>W'est-i ?</i>	Où est-il ?
<i>Volci. 4</i>	Le voici.

Et saisissant le petit doigt tant cherché, on le secoue vivement.

Dans la formulette suivante, où il s'agit cependant d'un bien long voyage, on n'emploie que les doigts d'une seule main :

<i>Gros deugt, wisse vasse ?</i>	Gros doigt, où vas tu ?
<i>A Hasse,</i>	A Hasselt.
<i>Qwerri li p'tit.</i>	Chercher le petit.
<i>W'est-i ?</i>	Où est-il ?
<i>Volci, volci.</i>	Le voici.

Enfin, à Soiron lez Verviers, on dit cette historiette, qui a bien aussi son petit intérêt :

<i>Dj'a mô ô deugt.</i>	J'ai mal (à) un doigt.
<i>Lu kègne ?</i>	Lequel ?
<i>Lu p'tit.</i>	Le petit.
<i>W'est-i ?</i>	Où est-il ?
<i>Volci.</i>	Le voici.

(2) Comm. de M. Dehez. (3) DEFRECHÉUX, *Enfant. liég.*, n° 20, p. 37. (4) Comm. de M. Servais.

LES DRAMES DU PETIT DOIGT.

Après la comédie, le drame, où le petit doigt joue encore le rôle le plus saillant. Celui qui tantôt faisait rire va tenter de nous attendrir au récit de ses malheurs aussi cruels que variés.

Le voici qui est abandonné par ses frères. dans une terrible aventure qu'on raconte en ces termes à Villers près d'Ath :

<i>Vla l'ceu qui va au bos</i>	Voilà celui qui va au bois
<i>Vla l'ceu qui fait des fagots</i>	Voilà celui qui a fait des fagots
<i>Vla l'ceu qui a vu l'leup</i>	Voilà celui qui a vu le loup
<i>Vla l'ceu qui a eu peur</i>	Voilà celui qui a eu peur
<i>Et l'petit mécouille qui 't écourageur.</i>	Et le petit qui s'est sauvé.

Parfois le pauvre petit n'a pas même le temps de déguerpir. C'est, par exemple, quand, des cinq frères, le second voit le loup, le troisième a peur et le quatrième se sauve. Alors le petit dernier reste seul en présence du terrible animal et c'est ce qu'on raconte dans le même canton, à Bouvignies :

<i>Sti-chi a été au bos</i>	Celui-ci a été au bois
<i>Sti-chi a vu l'leup</i>	Celui-ci a vu le loup
<i>Sti-chi a oyi peur</i>	Celui-ci a eu peur
<i>Sti-chi est écourageur</i>	Celui-ci s'est sauvé
<i>Et le p'tit losse est d'moré tot seu².</i>	Et le petit drôle est resté tout seul.

Une variante d'Angre exprime les mêmes idées en insistant sur l'anxiété du petit drôle.

<i>Vla l'sun qu'a té au bos</i>	Voilà celui qui a été au bois
<i>Vla l'sun qu'a vu l'leup</i>	Voilà celui qui a vu le loup
<i>Vla l'sun qu'a in peur</i>	Voilà celui qui a eu peur
<i>Vla l'sun qui l'en court</i>	Voilà celui qui s'enfuit
<i>Et le petit losse à crié : kwin ! kwin !³</i>	Et le petit drôle à crié : kwin ! kwin !

Il en est de même à Niverlé.

<i>Onque qu'a stu à tchamp.</i>	Un qui a été aux champs.
<i>L'autre qu'a vèyu l'leup.</i>	L'autre qui a vu le loup.
<i>L'autre qu'a yu peur.</i>	L'autre qui a eu peur.
<i>L'autre qu'a raccouru.</i>	L'autre qui est revenu en courant.
<i>Et li p'tit a crié : Kwik ! kwik !⁴</i>	Et le petit a crié : kwik ! kwik !

Tantôt « cuin, cuin », tantôt « cuik, cuik ».... quel turbulent ! Au milieu des dangers les plus terribles, il ne peut s'empêcher de révéler sa présence par des cris aigus qui ne laissent pas de doute sur son malheureux sort.

(1) Aug. GITTÉE dans *Revue de Belgique*, n° du 15 nov. 1887, p. 307. (2) Ibid.

(3) Comm. de M. Bernier. (4) Comm. de M. Harou.

De telles imprudences ne doivent cependant pas nous empêcher de le plaindre lorsqu'on nous raconte qu'il fut, comme on va le voir, sacrifié à la gourmandise de ses frères.

Un texte de Vottem (Liège) où l'on représente le porc comme un porc gras, détaille ainsi le rôle de chaque personnage :

<i>Volà l'pourçai</i>	Voilà le porc
<i>V'la l'ci qu'el towé</i>	Celui qui le tue
<i>V'la l'ci qu'el sale</i>	Celui qui le sale
<i>V'la l'ci qu'el magne</i>	Celui qui le mange
<i>Et l'pauve pitit n'a ré sayé !</i>	Et le p. p. n'a rien goûté.

Un texte de Nivelles parle également d'un porc, et spécifie l'époque du sacrifice.

<i>Pétit pourcha du Nové</i>	Petit porc de Noël
<i>Nos n'avans pus ri à li donner</i>	Nous n'avons plus rien à lui donner
<i>Nous d'allons ké l'louchi pou l'tuwer</i>	Nous allons chercher le boucher pour le tuer
<i>Krik ! krik ! krik !</i>	Cric ! cric ! cric !
<i>A tripe ! à tripe ! à tripe !</i>	A tripes ! à tripes ! à tripes !

Dans d'autres cas où l'auriculaire est également sacrifié à l'appétit de ses frères, il s'agit de tout autre chose que d'un fricot de porc.

C'est parfois un œuf, comme aux environs de Vielsalm. Après avoir fait un rond *è tansai* « dans la paume » en disant : *I n'a ch'al ine où tot rond, tot rond*, la mère saisit chaque doigt en disant :

<i>Volo l'ci qu' l'a trové</i>	Voilà celui qui l'a trouvé
<i>Vola l'ci qui l'a cû</i>	Voilà celui qui l'a cuit
<i>Vola l'ci qu' l'a pèlé</i>	Voilà celui qui l'a pelé
<i>Vola l'ci qu' l'a magné</i>	Voilà celui qui l'a mangé
<i>Et li p'tit m'coye n'a ré sayé.</i>	Et le petit n'a rien goûté.

A Durbuy, on chatouille également l'intérieur de la main, en disant : *li live* « le lièvre » *a passé là*. Puis on y ramène les doigts en disant :

<i>Cila l'a véyou,</i>	Celui-là l'a vu
<i>Cila l'a towé</i>	Celui-là l'a tué
<i>Cila l'a fricassé</i>	Celui-là l'a rôti
<i>Cila l'a magné</i>	Celui-là l'a mangé
<i>Pauve pétit qu'enne a nin sayé !</i>	P. p. qui n'en a pas goûté !

A Fexhe-S. ins on dit de même : *vola li p'tit slot wisse qui les ouhais vont beûre* « Voilà la petite mare où les oiseaux vont boire ». Puis on désigne ainsi les doigts :

<i>Li ci qui va à l'tchesse</i>	Celui qui va à la chasse
<i>Li ci qui les towé</i>	Celui qui les tue
<i>Li ci qui les va r'kwerrî</i>	Celui qui va les rechercher
<i>Li ci qui les displome</i>	Celui qui les déplume
<i>Li ci qui les magne</i>	Celui qui les mange

Remarquons qu'ici, c'est le petit doigt qui se régale. Notre collection renferme quelques autres exemples où, à cause de l'intercalation d'une rime, empruntée vraisemblablement à quelque variante voisine, le petit doigt se voit attribuer un rôle peu en rapport avec sa taille et d'ailleurs avec la tradition.

Une rimette originale de Vottem nous montre il est vrai le petit drôle intraitable en la saison des nids.

<i>Dj'sé bègne on nid</i>	Je sais bien un nid,
<i>Di-st-i Louis</i>	Dit Louis
<i>Qui n'a-t-i d'vîns ?</i>	Qu'y a-t-il dedans ?
<i>Di-st-i Lorint</i>	Dit Laurent
<i>I n'a treus djône,</i>	Il y a trois jeunes,
<i>Di-st-i Antône</i>	Dit Antoine
<i>J'enne ârèt m'pârt,</i>	J'en aurai ma part
<i>Di-st-i Nonârd</i>	Dit Léonard
<i>C'est por mi tot</i>	C'est pour moi tout
<i>Di-st-i Djadot</i>	Dit Jadot. ¹

Mais, le cas, ici, est tout différent, et nous ne devons pas nous étonner de voir le petit gamin affirmer avec une belle énergie « le droit de trouvaille » si respecté chez les enfants.

POURQUOI L'AURICULAIRE EST SI PETIT.

Sauf quelques rares versions que l'on peut croire personnelles à certains récitants, la tradition reste fidèle dès qu'il s'agit de mangeaille : le petit doigt est régulièrement sacrifié à la gourmandise de ses frères.

Voici un dernier texte, recueilli à Lincé par M. Henri Simon ; il s'agit, comme ci-dessus, d'un petit oiseau :

<i>Vola l'ci qu' l'a touwé</i>	Voilà celui qui l'a tué
<i>Vola l'ci qu' l'a ploumé</i>	Voilà celui qui l'a déplumé
<i>Vola l'ci qui l'a fricassé</i>	Voilà celui qui l'a rôti
<i>Vola l'ci qu' l'a magné</i>	Voilà celui qui l'a mangé
<i>Et l'pauve pitit n'a rin sayé.</i>	Et le p. p. n'a rien goûté.

Toutes ces affabulations concordantes pourraient suffire à nous faire comprendre pourquoi l'auriculaire est resté tout petit. S'il n'a pas pu se développer comme ses frères, c'est faute de vivres : les autres ont tout mangé.

Mais il est d'autres explications de l'exigüité de sa taille.

On se rappelle peut-être le petit jeu inséré ci-dessus tome II p. 21, où le majeur qui joue le rôle d'un père, interroge les autres doigts sur leurs projets pour l'avenir. Le pouce, gros et trapu, veut devenir maréchal ;

(1) *Jadot*, nom de famille répandu en ce village.

l'index, charpentier ; et l'annulaire, fendeur de bois. L'auriculaire, après bien des instances finit par avouer qu'il veut « faire le voleur ». Et le père dit : *Ah ! ti frès l'voleur ?... Bin ti n'crèh'rès pus !* « Tu ne grandiras plus ».

Cette explication est à coup sur très morale !

Il en est une autre, familière à tous, qui trouve son écho dans cette risette de Waremmes qui ressemble, pour la forme, à l'une des précédentes :

Dji m'vas dwèrmi
Di-st-i Lous
Et mi dj'a faim
Di-st-i Lorint
Vinsse è l'armâ !
Di-st-i Colâs
On l'racu'ret !
Di-st-i Valet.

Je me vais dormir
 Dit Louis
 Et moi j'ai faim
 Dit Laurent.
 Viens-tu dans l'armoire
 Dit Collard
 On rapportera contre toi,
 Dit Valet.

Sur ce mot, on menace le petit doigt en disant :

Mains si t'el dis
Ti d'meurret p'tit

Mais si tu le dis
 Tu restera petit

et on le secoue en répétant :

Todis, todis, todis !...

Ce jeu ne rappelle-t-il pas invinciblement l'aimable légende du petit doigt rapporteur, que les mamans tiennent tant à invoquer quand elles veulent éprouver la véracité de leurs enfants ? Et le dicton bien connu : « Mon petit doigt me l'a dit... c'est donc vrai ! »

Le conte du petit doigt accusateur est connu partout dans les pays romans et germaniques. On a cité ailleurs ¹ une rimette flamande qui se traduit ainsi :

« Je vais dormir, dit Poucet. — Je n'ai pas mangé, dit Lèche-Pot. — Où chercherons nous à manger ? dit Long-Jean. — Dans la cave de ma mère, dit Court-Valet. — Je vais tout dire ! dit Petiot. — Si tu le dis, je te condamnerai à rester toute ta vie Petiot ».

Qui ne se rappelle la délicieuse scène du *Malade Imaginaire* (Acte II, sc. 11) où Argan prétend apprendre par son petit doigt ce qui s'est passé en son absence, et amène par cette ruse sa petite-fille Louison à lui raconter tout ?

ARGAN. « Prenez-y bien garde, au moins ; car voilà un petit doigt qui sait tout et qui me dira si vous mentez. »

(1) GITTÉE, *loc. cit.*

Lorsque la petite a avoué, Argan dit encore : « Il n'y a point autre chose ? »

LOUISON. Non, mon papa.

ARGAN. Voilà mon petit doigt pourtant qui gronde quelque chose. (Mettant son doigt à son oreille :) Attendez. Hé ! Ah, ah ! Oui ! Oh, oh ! Voilà mon petit doigt qui me dit quelque chose que vous avez vu et que vous ne m'avez pas dit.

LOUISON. Ah ! mon papa, votre petit doigt est un menteur.

ARGAN. Prenez garde !

LOUISON. Non, mon papa ; ne le croyez pas : il ment, je vous assure.

ARGAN. Oh, bien, bien, nous verrons cela.... »

Rien n'est plus populaire chez les enfants que la croyance aux malicieuses indiscrétions du petit doigt. Et les moralistes auront beau proposer de remplacer le « Mon petit doigt me l'a dit » par « Je le vois dans vos yeux » ou « sur votre front » ; le mythe du petit doigt sera toujours accueilli avec succès par les enfantelets auxquels la personnalité des doigts est enseignée dès l'âge le plus tendre dans des jeux si pittoresques et si charmants.

O. COLSON.



LI P'TIT DJ'HAN ET L'MONCHEU

CONTE ARDENNAIS

C'esteut ou còp li p'tit Dj'han da Marève-Djenne qui viçéfe âx pourçais da B. à V. F., et il esteut tot d'hâ.

Moncheu di Vié qui passève por là li d'mande :

« *Da qui est-ce donc, m'fi, ces pourçais là ?*

— *C'est da ç'grande trôye là, vève Moncheu.*

— *Eye ! qui v's estez bin appris, m'fi !*

— *Bin là ! moncheu, dji n'el sè nin mîx.*

— *Bin, loque, di-st-i Moncheu, si tî vous dire comme dji t'frè dire, dji t'frè fer des bais noûs solers.*

— *Quinint fât-i dire ? di-st-i Dj'han.*

— *I fât dire « lopin » et « lopâr » et n'nin dire aute tchwès tant qui dji n't âye ripârlé.*

— *Dj'el dirè, Moncheu. »*

A l'nute, volla revôye adlez s'mère.

« *Bonne, nute, mi fi, riviusse dja ? di-st-elle.*

— *Lopin ! di-st-i Dj'han. »*

— *Eye ! Mariâ, qu'est-ce qui tî racontes là ? di-st-elle.*

— *Lopâr, di-st-i Dj'han. »*

Vola s'mère corowe adlez kiçènte Jeannette po qu'elle vègne on pau disqu'à l'mohon.

« *I n'a li p'tit qui lopève et qui ralopi-nève, et on n'sèt çou qu'i vout dire. »*

Vo-les-là riv'nowe.

« *Bonne nute, mi fi, di-st-elle.*

— *Lopin, di-st-i Dj'han.*

C'était un coup le petit Jean de Marie-Jeanne, qui veillait aux (gardait les) cochons de B. à V. F. et il était pied-nus.

Le seigneur de Villers qui passait par là lui demande :

« A qui sont donc, mon fils, ces porcs là ?

— C'est à cette grande truie là, voyez-vous, Monsieur.

— Ah ! que vous êtes bien élevé mon fils !

— Bin monsieur, je ne le sais pas mieux (je suis ignorant).

— Eh bien, vois, dit le seigneur, si tu veux dire comme je te ferai dire, je te ferai faire de beaux souliers neufs.

— Comment faut-il dire ? dit Jean.

— Il faut dire « lopin » et « lopâr » et ne pas dire autre chose tant que je ne t'aie reparlé.

— Je le dirai, Monsieur. »

Le soir, le voilà retourné près de sa mère.

« Bonne nuit, mon fils, reviens-tu déjà ! dit-elle,

— Lopin ! dit Jean. »

— Ciel ! qu'est-ce que tu racontes-là ? dit-elle.

— Lopâr, dit Jean. »

Voilà sa mère courue près de cousine Jeannette pour qu'elle vienne un peu jusqu'à la maison.

« Il y a le petit qui lopie et qui relò-piine et on ne sait ce qu'il veut dire. »

Les voilà revenues.

« Bonne nuit, mon fils, dit elle.

— Lopin, dit Jean.

(1) Vieux-Fourneau, village situé entre Harre et Villers Sts Gertrude. — Les contes sont souvent localisés, et même mieux, comme ici, tel personnage devient un tel fils d'une telle, de tel lieu. Ces cas sont fréquents, surtout pour les contes les plus connus, et lorsque le personnage a un caractère facétieux.

— *I n'fât nin dire ainsi, m'fi, c'est trop laid, di-st-elle.*

— *Lopar, di-st-i Dj'han.*

— *Et bin ! di-st-elle kizème, i fât-aller d'main à matin adlez l'curé d'Harre, po vèye çou qui Dj'han a. »*

Qwand qu'il intrît èmon l'curé, Moncheu d'Vié esteut djustumint là.

« *Dji so v'nowe avou mi p'tit po vèye si vos n'save çou qu'il a. Dispôye hîr, i loyèye et i ralopinèye, et nos n'savans à monde di Din çou qu'i vous dire.*

— *Eh bin ! m'fi, di-st-i l'curé.*

— *Lopin, di-st-i Dj'han.*

— *I n'fât nin dire ainsi m'fi.*

— *Lopar, di-st-i Dj'han. »*

Moncheu d'Vié qu'aveut on procès avou l'curé, diha à curé :

« *Si vos voloç, m'quitter l'procès qui n's avans inte di nos d'ax, ji frê bi i r'jâser ci p'tit là.*

— *Dji sos contint, di-st-i l'curé, veyant qu'i n'poleut vni à bout.*

— *Eh bin, m'fi, di-st-i Moncheu à Dj'han, les solers qui dji t'aveus fait fer estint-i à pont ?*

— *Aïe, diale m'astohé, di-st-i Dj'han. Si vo l's avîç fait fer à m'pîd, i n'brint nin mî. »*

Li p'tit Dj'han r'jâsève et l'procès esteut gagnû !

Li mère rimerciha Moncheu qui d'ha à Dj'han di li p'wterter on lièveli leddimain.

Tot drent qui Dj'han fourit revôye, i purda on tchêna et on bordon, alla avâ les tiers et les hourlais, et tot l'minme il attrappa on p'tit tch'pion liève.

I l'mêta è s'tchêna et à matin i l'alla p'werté à Moncheu d'Vié.

Qwand il intra è l'cour, vola l'liève poutchî fouè dè tchêna.

Vola tos les tchîns da Moncheu qui corèt après et ravadjint tot l'djârdin.

Moncheu ni fourit nin trop contint et

— *Il ne faut pas dire ainsi, mon fils, c'est trop laid, dit-elle.*

— *Lopar, dit Jean.*

— *Et bien, dit cousine, il faut aller demain matin près du curé de Harre, pour voir ce que Jean a. »*

Quand ils entrèrent chez le curé, le seigneur de Villers était justement là.

« *Je suis venue avec mon petit pour voir si vous ne savez ce qu'il a. Depuis hier, il baragouine et nous ne savons au monde de Dieu ce qu'il veut dire.*

— *Eh bien ! mon fils, dit le curé.*

— *Lopin, dit Jean.*

— *Il ne faut pas dire ainsi, mon fils.*

— *Lopar, dit Jean. »*

Le seigneur de Villers qui avait un procès avec le curé, dit au curé :

« *Si vous voulez me tenir quitte du procès que nous avons ensemble, je ferai bien parler ce petit là.*

— *Je suis content, dit le curé, voyant qu'il ne pouvait venir à bout.*

— *Eh bien, mon fils, dit le seigneur à Jean, les souliers que je t'avais fait faire, étaient-ils à point ?*

— *Ah ! diable m'enjambe, dit Jean. Si vous les aviez fait faire à mon pied, ils n'iraient pas m'eux. »*

Le petit Jean re-parlait et le procès était gagné !

La mère remercie le seigneur qui dit à Jean de lui porter un lièvre le lendemain.

Tout droit que Jean fut parti, il prit un panier et un bâton, alla parmi les collines et les montagnes, et tout de même il attrapa un petit lièvre chétif.

Il le mit dans son panieret, au matin, il alla le porter au seigneur de Villers.

Quand il entra dans la cour, voilà le lièvre sauté hors du panier.

Voilà tous les chiens du seigneur qui courent après et ils ravagèrent tout le jardin.

Le seigneur ne fut pas trop content,

portant i houqua Dj'han po dîner avou lu.

Qwand is fourint à l'tâte, i gn'aveu qui deux coui, et portant il estint leu treus.

Dj'han prinda one crosse di pan, el harbotta avou s'coûtai et i fça on coui.

Li domestique aqwerta deux verres di vin, et onque d'éve po Dj'han.

Voia Dj'han qui prind l'verre ès'main, el live à haut tot l'louquant.

« Que regardes-tu là, mon ami ? di-st-i Moncheu.

— Je regarde l'eau qui se bat avec le vin, di-st-i Dj'han.

— T'y k'nohe-tu bin ? di-st-i Moncheu.

— Aye, mî qu'vos ! di-st-i J'han.

— Et bin, di-st-i Moncheu, t'irès è l'câve et ti visitrès mes tomais. »

Qwand Dj'han fourit è l'câve, Moncheu d'ha à domestique dè d'hinde avou on bon bordon et dè batte li p'tit Dj'han comme in plâte.

Qwand Dj'han l'vèra v'ni, i dif'ça totes les crânes à tomais.

Li vin corrève tot èvôye et l'domestique qu'aveut tapé là s'bordon, stoppève les traus avou ses deugts comme i pollève.

Vèyant coula, li p'tit Dj'han ramasse li bordon et i bouhe di totes ses fwèces so l'domestique.

V'la Moncheu qu'arrivè so l'pwette.

« Emme y d'noz-ve ? di-st-i.

— Oh aye, Moncheu, di-st-i Dj'han, et torate vos nû allez avu ottant. »

I louquetot avâ l'câve, trouve on frommadje el louquette, i l'net è s'tchena et l'rappwette à s'mère.

Et elle fourit bin binâhe dè r'vèye si p'tit Dj'han qu'aveut si bon coûr.

Et vola l'fâve foû : si vos n'voloz nin l'creure, li minteur n'est nin lon !...

et pourtant, il appela Jean pour dîner avec lui.

Quand ils furent à table, il n'y avait que deux cuillers, et pourtant ils étaient trois.

Jean prit une croûte de pain, la creusa avec son couteau et il fit une cuiller.

Le domestique apporta deux verres de vin, et un d'eau pour Jean.

Voilà Jean qui prend le verre en main, le lève en haut en le regardant.

« Que regardes-tu là, mon ami ? dit le seigneur.

— Je regarde l'eau qui se bat avec le vin, dit Jean.

— T'y connais-tu bien ? dit Monsieur.

— Oui, mieux que vous ! dit Jean.

— Eh bien, dit le seigneur, tu iras dans la cave et tu visiteras mes tonneaux. »

Quand Jean fut dans la cave, le seigneur dit au domestique de descendre avec un bon bâton et de battre Jean comme plâte.

Quand Jean le vit venir, il défit tous les robinets aux tonneaux.

Le vin courait tout en voie et le domestique qui avait jeté là son bâton, bouchait les trous avec ses doigts comme il pouvait.

Voyant cela, le petit Jean ramasse le bâton et il frappe de toutes ses forces sur le domestique.

Voilà le seigneur arrivé sur la porte :

« Lui en donnez-vous ? dit-il.

— Oh oui, Monsieur, dit Jean, et tantôt vous allez en avoir autant. »

Il regarde parmi la cave, trouve un fromage dans le placard, il le met dans son panier et le rapporte à sa mère.

Et elle fut bien contente de revoir son petit Jean qui avait si bon cœur.

Et voilà la fable finie : si vous ne voulez pas y croire, le menteur n'est pas loin !...

Conté par ma mère âgée de septante-quatre ans, à Burnontige (Ferrières)

Julien TROMME.

LES AMOUREUX.

IV

Moyen de se faire aimer.

Le peuple ne connaît pas ces philtres compliqués dont, prétend-on, se servaient les grandes amoureuses du dernier siècle et pour lesquels les livres pseudo-magiques qui circulaient dans nos campagnes donnaient des recettes aussi pompeuses qu'inauthentiques.

Cependant, il est un philtre dont la formule, très simple d'ailleurs, comme on va le voir, me fut communiquée, dans ma prime jeunesse, sous le sceau du plus grand secret, par un vieillard du nom de Bernard, qui y ajoutait la plus grande foi.

Voici la recette.

Si une femme semble éprouver de la répugnance à partager vos sentiments, tâchez de la déterminer à prendre avec vous quelque boisson (de préférence du vin). Quand le moment vous paraîtra le plus favorable, détournez l'attention de la belle et, rapidement, piquez-vous le doigt avec une aiguille, secouez dans son verre la gouttelette de sang qui apparaîtra, et prononcez mentalement les paroles sacramentelles : « Aime-moi comme je t'aime, nos sangs sont unis. »

Le sang attire le sang, me disait doctoralement le bon vieux : A partir du moment où la femme a bu ce philtre, elle ne peut se détacher de vous !

Toutefois, ajoutait-il, ne faites absolument usage de ce précieux secret qu'avec la plus grande circonspection, et si vous êtes bien décidé à épouser la belle. Car, toute rupture entraînerait certainement sa mort, et souvent la vôtre même.

Jos. LESUISSE.

V

Parodies de prières.

I. LITANIES DES JEUNES FILLES.

Kyrie, je voudrais.
 Christé, être mariée.
 Kyric, je prie tous les saints.
 Christé, que ce soit demain.
 Sainte Maric, tout le monde se marie.
 Saint Joseph, qu'avez-vous fait ?
 Saint Nicolas, ne m'oubliez pas.
 Saint Valéri, que j'aie un bon mari.
 Saint Mathieu, qu'il croie en Dieu.
 Saint Jean, qu'il m'aime tendrement.

Saint Bruno, qu'il soit joli et beau.
 Saint Gabriel, qu'il me soit fidèle.
 Saint André, qu'il soit à mon gré.
 Saint Didier, qu'il aime à travailler.
 Saint Honoré, qu'il n'aime pas à jouer.
 Saint Séverin, qu'il n'aime pas le vin. ¹
 Saint Clément, qu'il soit diligent.
 Saint Sauveur, qu'il ait un bon cœur.
 Saint Nicaise, que je sois à mon aise.
 Saint Josse, qu'il me donne un carrosse.
 Saint Boniface, que mon mariage se fasse,
 Saint Augustin, dès demain matin.

Oraison.

Seigneur, qui avez formé Adam de la terre, et qui lui avez donné Ève pour compagne, envoyez-moi, s'il vous plaît, un bon mari pour compagnon, non pour la volupté, mais pour vous honorer et avoir des enfants qui vous bénissent. Ainsi soit-il.

2. LITANIES DES GARÇONS.

Sainte Marie, tout le monde se marie.
 Saint Joseph, que mon mariage soit fait.
 Saint Leu, que se soit la volonté de Dieu.
 Sainte Jeanne, que j'aie une bonne femme.
 Sainte Christine, qu'elle ne soit point mutine.
 Sainte Reine, qu'elle ne soit point mondaine.
 Sainte Godelive, qu'elle sache bien vivre.
 Sainte Madeleine, qu'elle m'aime.
 Sainte Scholastique, qu'elle ne soit point colérique.

Oraison.

Dieu tout-puissant et extrêmement bon, qui avez exaucé la prière du jeune Tobie lorsqu'il vous demanda une compagne, et lui en avez choisi une, je me prosterne donc devant vous, pour vous supplier par votre bonté de vouloir me donner une femme douce, sage et fidèle, avec laquelle je puisse vous aimer, vous servir et vous craindre jusqu'à la fin de ma vie. Ainsi soit-il.

Extraits de : *Catéchisme à l'usage des grandes filles pour être mariées*. Pet. in 12, Huy, Lam's, s. d. Ce catéchisme, mi-facétieux, mi-moral, est, paraît-il, l'œuvre d'un colporteur, à qui la vente de la brochure est réservée. Les litanies, qui sont à la suite du « Catéchisme » existent ailleurs en placard et sont colportées par tout le pays.

(1) Ce détail semble prouver que la variante, ou le fond ou l'auteur, est d'origine française, L'usage du vin n'est pas populaire en Belgique.

VI

La coutume de lier le jonc.

Sur ce procédé de divination, dont nous avons parlé d'après le Dr Bovy dans notre t. I p. 73, nous lisons d'autres détails dans une note manuscrite due à M. Hubert DÉSAMORÉ (V. bibliographie ci-dessus p. 83) Voici ce que dit cet auteur :

« La veille de l'Ascension, les amoureux, tant jeunes filles que jeunes gens, cherchaient dans un pré trois brins d'herbe de même grandeur et liaient à chacun d'eux un cordon de couleur différente. Ces couleurs représentaient trois amoureux (amoureuses) de la personne qui « liait le jonc. » Le lendemain, le brin d'herbe qui se trouvait être grand plus que les autres désignait le futur mari ou la future femme. Si les trois brins étaient restés de la même longueur — ce qui devait forcément arriver si l'on avait bien scrupuleusement mesuré en les choisissant c'est qu'aucune des trois personnes ne devait épouser l'opérant. »

La relation de Bovy présente sur celle-ci de notables différences. Il réserve aux jeunes filles la pratique de lier le jonc, réduit au noir, au rouge et au vert les nuances des cordons et leur donne une signification symbolique ; enfin, il fixe la date au premier mai, tandis que le texte ci-dessus rattache la coutume à la fête de l'Ascension.



Il suffira de constater qu'à l'époque où écrivait Bovy, on ajoutait peu d'importance, et pour cause, à des détails aussi menus. Que d'ailleurs, le vicil auteur s'est contenté de rapporter ce qui se faisait dans le quartier où il vécut et qu'il aimait, sans songer que les traditions constatées pouvaient très bien se retrouver ailleurs sous une forme différente ou avec des détails plus circonstanciés. La question de la date seule reste debout tout entière ; mais il n'est rien d'étonnant à voir l'usage dont il s'agit passer du premier mai à l'Ascension ou réciproquement.

C'est également le sort réservé à la plantation des maïs, qui se pratiquait de-ci de-là tantôt à l'une des dates, tantôt aux deux, sans que l'on puisse dire, dans ce dernier cas, lequel des soirs était le plus propice ou bien le préféré.

O. C.



BIBLIOGRAPHIE

Kilns, Mills, Millers, Meal and Bread, by Walter GRÉGOR. — David Nutt, éd. Strand 270-271, London.

Fours, Moulins, Meuniers, Farine et Pain — tel est le sujet de la fort complète et intéressante monographie de l'éminent folkloriste Walter Grégor. « Le contenu de ce petit livre, dit une courte préface, fut recueilli pour la plus grande partie par moi-même de la bouche du peuple durant les promenades que depuis des années, je fais chaque dimanche à travers et le Nord et le Nord-est de l'Écosse. » Pitsligo, Aberdeen et leurs environs surtout ont fourni de la matière à Mr. W. G.

La courte monographie peut être donnée comme le modèle du genre : elle est brève, complète et précise. Une méthode de classification aussi logique que simple en facilite la lecture. Comme exemple signalons les rubriques du chapitre *Moulins* : 1. Les moulins. 2. Les moulins et les fées. 3. Les moulins et les esprits des eaux. 4. Devinettes. 5. Les deux chiens et le moulin (enfantine avec d'innombrables variantes) 6. Le chat et la souris, adorable chanson, que W. Crane doit avoir interprétée dans un de ses prestigieux dessins. 7. Les rimes et enfin, 8. Les proverbes.

Une comparaison curieuse se pourra établir lorsque quelqu'un aura rendu au folklore wallon le service d'une semblable monographie ; car certes, des analogues de la plupart de ces chansons, de ces rimes, de ces contes et proverbes, ont leurs équivalents chez nous et ailleurs. Par exemple, je me souviens en lisant ce charmant livre du Rev. W. G. d'une foule de délicieuses choses semblables qu'on m'a contées jadis dans l'Eifel.

Paul GÉRARDY.

Les danses anciennes du pays de Liège, airs originaux harmonisés par Jean DEFFET. — In-4° mus. Vve L. Muraille éditeur, 1895. Prix net : 2 francs.

Après les vieux noëls dont nous avons parlé ci-dessus page 35, M. DEFFET entreprend de restituer dans l'esprit du temps et des orchestres primitifs les vieilles danses qui réjouissaient nos grand' mères à l'époque des consciencieux et naïfs *crâne-kicrîne*, *potche-popotche*. On retrouvera ici avec des variantes de détails les danses que M. H. Simon avait publiées ici-même t. I p. 193 et suiv., notamment *li passe-pîd* (n° 1 et 2 de notre collection) *li novellité* (nos 3 et 4) *li sabotîre* (n° 5) et *li maklotte* (n° 6) M. DEFFET y a ajouté une *allemande* et un *carnaval* qu'il a recueillis entretemps.

Le tout est restitué avec le plus grand soin et la plus adroite discrétion. De-ci, de-là, un joli détail pittoresque de rythme ou d'harmonie relève encore le charme caractéristique de ces vieux airs fleuris.

Bref, les restitutions de M. Deffet se recommandent aux musiciens autant qu'aux amateurs des jolies vieilles choses, et les uns comme les autres les liront, nous en sommes convaincu, avec plaisir et intérêt.

O. C.



Les traditions locales et la Marche de la Madeleine

A JUMET, EN HAINAUT.



Le village de Jumet, en Entre-Sambre-et-Meuse, possède plusieurs lieux-dits, Heigne, Viesville, Thiméon, aussi célèbres dans l'histoire que dans la tradition. Heigne, notamment, est une localité des plus anciennes, et c'est, sans nul doute, le plus intéressant des vingt-deux hameaux qui constituent cette populeuse agglomération jumétoise.

Heigne, que les cartulaires du moyen-âge orthographiaient *Heingne* est cité en 869 dans le polyptique d'Irminon, sous le nom de *Hunia castellum*, « Château de Heigne », à côté de *Goharmont* « Gohissart ». ¹

On a voulu trouver une analogie entre ces noms et ceux de deux seigneurs *Hunius* et *Gohar*, que A. G. Chotin a probablement créés pour les besoins de ses études étymologiques. Néanmoins, si l'on en croit une croyance locale, Heigne aurait été créé par les Huns, et d'aucuns expliquent qu'après le désastre de Châlons, un chef Hun quelconque, ou une troupe de Huns seraient venus s'établir en ce hameau.

La situation de Heigne, défendue au midi et au nord par un ravin profond, au milieu de l'antique forêt charbonnière, était incontestablement redoutable. C'est dans cette sombre retraite que les intrépides Nerviens cachèrent, dit-on, ce qu'ils avaient de plus précieux avant de se rendre à Presles pour y défendre leur patrie contre les cohortes romaines. ²

On prétend aussi que l'importance de cette position stratégique

(1) *Inventaire des villas du Monastère de Lobbes*, dressé par ordre du roi Lothaire II, par JEAN, évêque de Cambrai. — Cité par M. Lucien QUINET.

(2) *L'Emancipation*, du 26 sept. 1831, article de M. GRANDGAGNAGE, ancien président de la cour d'appel de Liège.

n'échappa pas aux Romains. Heigne et Viesville sont à proximité de la grande chaussée romaine, dite chaussée Brunehaut qui partant de Bavai se dirigeait vers Cologne. On sait que ces admirables constructeurs de routes élevèrent de distance en distance des retranchements destinés à abriter les postes chargés de défendre les voies secondaires ou *diverticuli* qu'ils traçaient au milieu des bois et qui se rattachaient aux routes militaires construites sous Auguste.

La position naturellement fortifiée de Heigne, au sommet d'une petite montagne, avec des bois formant une impénétrable ceinture, avait frappé également, paraît-il, les seigneurs du moyen-âge. Une tradition locale veut que l'un deux édifia à proximité de l'endroit où se trouve actuellement l'église, un vaste château-fort. C'est de ce château que serait partie la procession de la Madeleine.

Ce premier château que le temps où les événements avaient ruiné, fit place à une construction que beaucoup d'habitants ont connue et qui a été démolie en 1850. On montre encore aujourd'hui, dans le parc de M. Houtart, l'entrée d'un antique souterrain qui s'étendait, dit-on, jusqu'à Thiméon et qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt d'explorer.

Ce château avait hérité du nom de l'ancien et s'appelait « château des Sarrazins », comme l'église porte encore le nom d'« église des Sarrazins », de même aussi que toute une région voisine s'appelle « pays des Sarrazins ». Il est souvent question dans les traditions locales des restes du vieux château, communiquant, dit-on, avec celui de Viesville par des souterrains habités jadis par des espèces de nains, nommés « gypsies » dit M. Quinet. Schayes a suggéré l'opinion que ce nom de Sarrazin, donné par la tradition à toutes les constructions antiques, tant à Bavay qu'à Famars et dans d'autres localités très nombreuses, est simplement synonyme d'infidèle, de païen; dans ce sens, généralement admis aujourd'hui, château des Sarrazins, église ou cimetière des Sarrazins, est équivalent de château, temple, cimetière des Romains ou Païens.

Notons encore que les gens du peuple à Bavai et les paysans des environs donnent le nom de « Mahomet » aux monnaies romaines — et qu'il existe, là comme à Heigne, une antique croyance d'après laquelle le Grand-Turc, en montant sur le trône, doit faire le serment de reprendre... Heigne et Bavai !

..

Quand on pénètre dans la rustique place de Heigne, ce qui frappe

d'abord les regards, c'est la vieille église romane, dont les pierres semblent tomber en poussière sous l'effort des siècles.

Cette église, l'une des premières de Hainaut, est dédiée à Ste-Marie-Madeleine. On croit qu'elle a été élevée sous ce vocable vers 940 par l'abbé de Lobbes. Une pierre formant à l'extérieur la base d'une niche et portant la date de 1371, indique l'époque des restaurations qu'a subies l'édifice.

La terre de Jumet et le hameau de Heigne furent cédés, dit M. P.-C. Van der Elst dans son ouvrage sur *Thiméon*, par une jeune fille qui s'était consacrée à Dieu; vers 949, les moines commencèrent à habiter le prieuré qu'ils avaient fait construire.

Ce prieuré était cher aux bénédictins de Lobbes, dont le dernier abbé fut un Jumétois. Les moines étaient chargés, non seulement du service du culte, mais encore de la perception de la dime. Une immense grange, démolie depuis quelques années, et qui était enclavée dans le magnifique parc de M. Houtart, servait à renfermer les produits prélevés sur les récoltes de nos pères.

On remarquait, dans le chœur de l'église de Heigne, deux pierres, suspendues l'une d'un côté, l'autre de l'autre. Il ya trois quarts de siècle, le gardien de la chapelle, le vieux Pierre Cuvelier, expliquait de cette manière la présence de ces pierres: Un jour deux patriciens de Heigne se disputaient; l'un saisit deux pains à la fois et les jeta à la tête de son adversaire. Dans le trajet, les pains se changèrent en pierres. On ajoute que ce miracle eut pour effet de charger d'un crime la conscience de l'irascible patricien et qu'il fut ainsi, par des remords poignants, cruellement puni de son caractère violent.

L'église de Heigne renferme une statue de Ste-Brigitte, illustrée par la tradition; elle est l'objet d'une grande vénération de la part des fermiers, à cause de son pouvoir vétérinaire qui se spécialise à peu près complètement à l'heureuse délivrance des bestiaux.

Jadis la chapelle renfermait aussi, suspendu à sa voûte, un grand crucifix appelé « bon Dieu de Pitié », que le temps avait considérablement endommagé.

C'est ici la place de conter une anecdote qu'on répète dans le pays avec complaisance.

Un paysan avait déposé sur l'autel le produit de sa première barattée de beurre obtenue après la délivrance de sa vache et faisait ses dévotion à Ste-Brigitte, quand il reçut sur le corps l'énorme crucifix que la vétusté avait enfin détaché du plafond. Le choc fut terrible et le mal-

heureux pèlerin eut l'épaule démise. Il jura ses grands dieux qu'on ne le prendrait plus à pareilles dévotions.

Malheureusement il advint que, l'année suivante, la vache de notre homme ne se débarrassa pas de sa progéniture au temps vou'u. La femme du campagnard exigea que son mari promît un nouveau voyage à Ste-Brigitte et celui-ci, dont l'épaule cuisait encore, s'exécuta en rechignant.

Le lendemain la vache mit bas. Le métayer dut bien reprendre le chemin de Heigne, pour offrir à Ste-Brigitte la primeur de son beurre. Le voilà dans l'église. Il longe les murailles, tout en ne quittant pas de l'œil le nouveau crucifix qui avait remplacé l'ancien. Soit que le sculpteur du bon Dieu de Pitié eût donné à la figure du Christ un air souriant pour engager les pécheurs, soit imagination du paysan qui trouvait un air railleur au fils de Dieu; toujours est-il que tout en prenant les plus grandes précautions, il ne put s'empêcher de l'interpeller: « Vous, dit-il, vous savez la belle farce que *votre père* m'a jouée l'année dernière, mais vous ne m'aurez plus ! »

L'histoire raconte que les dévotions du pauvre homme furent promptement achevées. †

*

* *

C'est surtout la fameuse procession de la Madeleine qui est le point capital des traditions locales.

Cette procession, dite aussi Marche 2 de la Madeleine a lieu le dimanche le plus proche du 22 juillet, jour consacré à la Sainte.

L'explication de son origine est l'objet de diverses légendes; nous les donnons pour mémoire, aucun document ne venant les corroborer.

Les uns disent :

En 879, les Normands furent vaincus à Thiméon par Louis de Saxe, dont le fils fut massacré par les envahisseurs. A un kilomètre environ de ce hameau se trouve précisément le champ où campent les troupes de l'escorte tandis que les pèlerins dansent avec frénésie. N'est-ce pas à cette rencontre de Louis de Saxe et des Normands que se rapporteraient ces coutumes ? On sait qu'une procession semblable, mi-religieuse, mi-

(1) [Cette facétie n'est que localisée à Heigne. *L'Acrot*, journal hebdomadaire n'ellois en a publié une variante en wallon sous la signature STOISY (G. Willame) dans son n° 10 du 28 octobre 1888 et li *Mestré* publiera prochainement une variante liégeoise. — O. C.]

(2) Voir la Marche de Sainte-Rolende à Gerpennes, dans notre tome II, pp. 121 à 152.

profane, avait lieu jadis à Louvain pour célébrer, dit-on, l'anniversaire de la délivrance de la ville après la défaite des Normands.

D'autres racontent la légende suivante :

Il y a cinq ou six siècles, une de ces maladies noires comme le Moyen-Age en a connu, la peste, désolait le pays, notamment Jumet et les villages environnants. Les habitants étaient désespérés. Il arriva tout à coup que la femme du haut et puissant châtelain de Heigne fut atteinte par l'épidémie.

Dans cette extrémité, le seigneur manda ses vassaux à un grand pèlerinage en vue d'obtenir de la patronne de Heigne, Sainte Marie-Madeleine, un secours providentiel. Une immense procession s'organisa avec le clergé, le seigneur de Heigne et ses hommes d'armes, en l'honneur de la Sainte. Dans un grand élan de ferveur et de foi, tous les habitants valides des villages environnants y accoururent; les convalescents qui purent se mettre sur pieds se joignirent aux pèlerins, et l'on hissa sur des véhicules rustiques les vieillards, les infirmes et les pestiférés qui ne pouvaient marcher. Ce lamentable cortège parcourut les villages de Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon, Gosselies et Jumet. Sur tout le parcours, les malheureux adressaient au ciel leurs plus ardentes supplications.

A ces époques de foi, le Ciel exauçait sans doute plus promptement qu'aujourd'hui les vœux des fidèles qui l'imploraient. En effet, le cortège pieux était arrivé à Thiméon et prenait dans un pré un moment de repos, pendant qu'un prêtre bénissait la foule en prière, quand on aperçut tout-à coup un courrier du château de Heigne, accourant, bride abattue, annoncer à son seigneur que la châtelaine était complètement guérie.

En ce moment, sous l'impulsion d'une foi ardente, tous les pèlerins atteints de la peste se levèrent et se proclamèrent absolument débarassés de tout mal.

Ce miracle fit une telle impression sur la foule transportée qu'elle se mit à danser de joie. Les lieux témoins de cette sainte allégresse ont conservé depuis le nom de « *terre à l'danse.* »

La grâce en question donna naissance au pèlerinage et, depuis lors, la procession a lieu chaque année à pareille époque et parcourt le même circuit qu'auparavant.

Quoi qu'on pense de ces légendes, il est certain que la fête a lieu depuis des temps immémoriaux.

Il y eut cependant des interruptions, entre autres celles que motivèrent les ordonnances de Joseph II.

A propos d'une autre interruption, on raconte l'histoire suivante :

A une certaine époque, la prairie était devenue la propriété d'un mécréant.

Ce gredin sans foi ni loi conçut le projet d'y répandre en quantité de l'engrais fluide. Et tout le monde de danser dans cette infection ! Il en résulta un procès, et l'affaire se termina par la mort du sacrilège, laquelle arriva après d'horribles souffrances d'une origine inconnue, qu'on affirma, naturellement, être diabolique. Mais cette histoire pourrait bien n'être qu'un conte édifiant....

Un fermier de Courcelles a voulu jadis empêcher la procession de traverser sa cour ; et, bien que, prétend-on, les récoltes écrasées ce jour-là sont redressées le lendemain, le fermier de la « terre à la danse » prétendit un jour s'opposer à ce que les pèlerins vissent sauter chaque année sur son champ. Ces oppositions ont été vaines et les tribunaux ont reconnu la servitude résultant d'un usage plusieurs fois séculaire.

Actuellement la *terre à l'danse* appartient au bureau de bienfaisance de Thiméon. Elle mesure exactement 15 ares et 80 centiares. Depuis plusieurs années, on l'a convertie en prairie ou champ de trèfle, ce qui empêche beaucoup les récriminations des locataires.

*
* *

Sans avoir la splendeur de celles du Moyen-âge, qui font encore, par tradition, l'émerveillement des vieillés, la procession actuelle de la Madeleine ne laisse pas d'être intéressante et mérite d'être vue et relatée.

Le jour dit, à la pointe du jour, sur la place devant la vieille église romane du prieuré, la messe est célébrée à quatre heures du matin.

Aussitôt qu'elle est terminée le tambour bat, le clairon sonne, l'écho répète les joyeux accents des « musiques. » Partout débouchent les compagnies de volontaires, qui se constituent ou se reforment chaque année à Heigne et aux villages environnants. Enseignes déployées, elles se rallient et prennent les positions qui leur sont assignées. La variété et les vives couleurs des costumes, l'éclat des armes fourbies à blanc, le scintillement des bannières, forment un magnifique spectacle aux yeux de la foule. Le général, entouré de son état-major, donne des ordres que des aides-de camp ou des officiers d'ordonnance à cheval s'empressent de transmettre aux commandants des différents corps.

L'humble église des anciens moines regorge de fidèles. Vers quatre

heures et demie, le prêtre en sort revêtu du surplis et de l'étole, précédé de la croix et de la bannière de Saint Roch ; puis apparaissent les statues de la Vierge et de Ste Marie-Madeleine soutenues sur les épaules de jeunes filles vêtues de blanc, ainsi que celle de St Roch portée par des jeunes gens ; un cortège de pèlerins les accompagne, récitant à haute voix le chapelet.

Quelques cavaliers plus ou moins burlesquement grimés prennent la tête du cortège.

Les compagnies s'ébranlent : infanterie et cavalerie défilent aux sons des tambours, des clairons et aux accents des « musiques » qui précèdent la plupart des groupes de soldats.

La Commission organisatrice a arrêté un règlement. Nous y voyons que les chefs des compagnies doivent se soumettre aux ordres de la Commission et répondre de maintenir le bon ordre dans leurs rangs ; qu'une tenue décente est de rigueur ; que la vente des boissons est interdite ; qu'il est strictement défendu aux cavaliers de galoper ou de trotter pendant la Marche afin d'éviter les accidents ; enfin qu'il n'est toléré dans le corps même de la Marche, ni voiture ni véhicule quelconque. Le Règlement fixe aussi plusieurs mesures d'ordre et informe en manière de post-scriptum que « tout contrevenant sera exclu et procès verbal dressé. »

Ce règlement est remis à tous les chefs de corps qui doivent s'y conformer et en assurer l'observance aussi rigoureuse que possible.

Les noms des groupes qui participent à la Marche sont des plus bizarres. On en trouve la liste exacte dans les affiches officielles.

Il y en a pour tous les goûts, infanterie et cavalerie, pèle-mêle. Citons au hasard : les Jockeys, les Zouaves, les Gardes-forestiers, les Mamelucks, les Voltigeurs, l'Etat-major du Faubourg, les Mousquetaires du Fond-Eliars, les Mexicains de Houbois, les Volontaires, les Matelots de Spinoy, les Arabes à cheval de Jumet-Brûlotte, les Lanciers, les Artilleurs (jeunes) et les Artilleurs (vieux), les Bleus (jeunes) et les Bleus (vieux), les Arabes de Heigne, les Sapeurs rouges de Roux, etc. etc.

Il y en a ainsi ordinairement vingt à vingt-cinq....

Ces dénominations bizarres donnent une idée très approximative de l'accoutrement. Les détails de costume sont souvent les plus imprévus. En ce'a surtout, le public indulgent tient énormément compte de l'intention. Ces militaires improvisés portent sérieusement le fusil, font l'exercice avec conviction, et sont la fortune des vivandières qui, à l'heure où les gourdes sont vidées, circulent avec discrétion dans les rangs.

Ajoutez à cette foule bigarrée huit ou dix corps de musique coupant le cortège et y jetant l'animation et l'entrain par leurs joyeux flons-flons.

Les cavaliers bourgeois ferment la Marche suivis d'un nombre considérable d'attelages de toutes espèces chargés de pèlerins qui ont craint les fatigues d'un grand parcours à pied. Ce sont des tilburys, des charrettes, des tombereaux, de vieux carrosses, des camions, traînés les uns par des chevaux, des poneys, les autres par des mulets, des ânes, et même des chiens. Toute cette foule se développe sur une étendue de plusieurs kilomètres. Ce n'est pas le spectacle le moins étrange que celui de ces singuliers pèlerinards, traînant leur dévotion dans les carrioles les plus disparates.

Le cortège prend la direction de Roux, et, traversant le village, il se dirige vers le nord pour entrer à Courcelles. Puis, tournant au levant il traverse un enclos privé, atteint le ruisseau le Piéton et arrive aux Grands-Sartis de Viesville. Après un temps de repos, il s'avance vers Thiméon et, notablement accru tout le long du parcours, il arrive à la « Terre à l'danse »

Sitôt qu'un corps de musique met le pied sur cette terre privilégiée, il joue un air quelconque joyeux et sautillant, et la foule se met à danser. Cette scène se renouvelle autant de fois qu'il y a de musiques. Tout le monde danse, jeunes, vieux, militaires et bourgeois, prêtres et laïcs...oui, les religieux aussi, et les porteurs de hannière, et les porteurs des statues et les saints eux-mêmes ! C'est d'un effet indescriptible. Il semble qu'on ait sous les yeux plusieurs milliers de personnes subitement frappées de folie !

Après cet exploit, la procession reprend paisiblement son cours vers Gosselies qu'elle dépasse, rentre à Jumet et regagne le point de départ, c'est-à-dire l'église des Sarrazins. Il est à'ors dix heures au moins. Le tour a duré cinq bonnes heures. Je laisse à penser l'état dans lequel cette promenade, plus fatigante encore par sa lenteur que par sa durée, a mis bon nombre de pèlerins. La chaleur, les libations ont leur part d'influence dans le piteux état où se trouvent un grand nombre des fringants militaires.

Le lendemain, ils devront cependant se trouver sous les armes. Car, le lundi, une messe solennelle a lieu au son des musiques devant les troupes qui rendent les honneurs militaires, puis reçoivent une médaille commémorative de leur participation au cortège.

Il fut un temps, dit quelque part le vieux chroniqueur Jehan FROISSART, où chaque année, à Heigne, on couronnait une rosière.

Aujourd'hui cet accessoire a disparu. Mais il reste assez dans la Marche — ne fût-ce que la danse de la « *terre à l'danse* » — pour attirer le public, lequel, en effet, revient chaque année avec un nouvel empressement, voir sauter en cadence des milliers de pèlerins et de mirifiques soldats, et toute la procession, et les prêtres... et les saints !

C'est, on en conviendra, une attraction originale...

SOURCES. — *Education populaire* de Charleroi, n^{os} 31 de 1886 (article de M. Lucien QUINET) 30 de 1888 (Extrait de l'*Etoile Belge*) 31 de 1888 (note anonyme) et 4 de 1893 (Extrait de la *Gazette*.) — HAROU, *Mélanges de traditionisme de la Belgique* in-12, Paris 1893, p. 66. — Communication faite à *Wallonia* par M. l'abbé M.-C. RENARD. — *Le Réveil* de Jumet, n^o des 15 et 22 juillet 1893. — Documents et détails recueillis personnellement.

Joseph MILQUET.





BERCEUSES

V



Fais do - do Pier - rot mon p'tit frère Fais do-do T'au-ras du lo - lo Ma -



man est en haut Qui mang' du gi-teau Pa-pa est en bas Qui fait l'choco-lat.

VARIANTE

Fais dodo, etc.
Papa est en haut
Qui met son chapeau
Maman est en bas
Qui tricotte des bas.

VARIANTE

Fais dodo, etc.
Maman est ici
Qui fait d'la bouillie
Pour le p'tit fifi
Ou : Pour le p'tit qui crie.

Liège.

VI



A - bève l'éfant a - bève l'éfant Vo-chal l'homme àx pou's - sires Nan -
A - bève l'éfant a - bève l'éfant Nan-nez puis dji v'don - rè A



nan ninez, nan - nan ninez comme vos l'avez fait hir Nan-nez
bève l'éfant, a - bève l'éfant, Ine grosse sofflèye nè - net



Nan ni - nette Nan-nez p'tit poyon.

*Abeye l'èfant,
Vochal l'homme âx poussîres
Nan nan ninez
Comme vos l'avez fait hîr.*

*Abèye l'èfant
Nânez puis ji v'doune
Abeye l'èfant
Ine grosse soffléye nènet.
Nanez, nan ninette
Nânez p'tit poyon.*

Habile ! l'enfant
Voici l'homme aux poussières (1)
Dormez
Comme vous l'avez fait hier.

Habile ! l'enfant
Dormez, puis je vous donnerai
Habile ! l'enfant
Un gros soufflé (enflé) sein.
Dormez
Dormez, petit poussin (2)

VII



Dô-dô pâ-pâ La maman est au mou-lin Rapportret in gros mityo



Pou l'afant qui si bin dwo. (3)

VIII



Nan nan ni - nette Bèle ô Bârbette Ousse qu'elle est Bâr-bette Elle est au fond



d'nos courtils Qu'elle ramasse des puns pourris Pou no p'tit fi - fi. (4)

(1) Sur « l'homme aux poussières » voir *Wallonia*, II, p. 186.

(2) Cette berceuse, comm. par M. Ch. Bartholomez n'est pas répandue, mais l'inspiration en est charmante, et bien dans la note populaire. C'est un exemple de ces créations auxquelles il ne manque, pour entrer dans le folklore, qu'une notoriété plus étendue.

(3) Voir au n° XIII lit c. et d. ci-après. Pour l'air cf. *Wallonia* I, 219.

(4) Extrait de: *Le Folklore au pays wallon*, par Jules LEMOINE. Gand 1892, p. 106. Nous corrigeons ici une petite faute d'impression musicale qui avait échappé à notre confrère. Voir ci-après n° xv deux variantes nouvelles des paroles.

IX.

Nan ni nane (1) *pitite popioûle*
Nan mnette, cloyez vos oîyes
Quand l'homme âx poussîres vaîret
Vos oîyes i les rimplîret.

« Dormez petit têtard — Dormez, fermez vos yeux — Quand l'homme aux poussîres viendra — Vos yeux il les remplira. » (Vielsalm).

X

A) *Do, do, l'enfant do,*
L'enfant qui tombe de sommeil
Do, do, l'enfant do,
L'enfant dormira tantôt.

(Partout)

B) *Do, do, l'enfant do*
L'enfant dormira peut-être
Do, do, l'enfant do
L'enfant dormira tantôt.
Si l'enfant se réveille,
Nous lui coup'rons une oreille.
Il viendra un p'tit oiseau
Pour manger un p'tit morceau.
Do, do, do, daine,
Do, do, do, do.

(Liège.)

XI.

A) *Nânez, nânez, pete paupau*
Quand moumèn r'vaîret d'au bos
Vos ârez on gros tetet
Osse gros qu'on gros cachet

« Dormez, petit poupon — Quand maman reviendra du bois — Vos aurez un gros sein — Aussi gros qu'un gros porcelet. » (Jodoigne. Comm. de M. Etienne.)

B) *Nanez, naninette*
Nanez, mi p'tite poïette,
Nanez, naninon,

Nanez, mi p'tit poïon
I gn'a vossz mane qu'est â bwès
Elle vis rappwetret 'n' tetet
Ossi grosse qu'on p'tit cosset.

« Dormez ma petite poulette — Dormez, mon petit poussin — Votre maman est au bois — Elle vous rapportera un sein — Aussi gros qu'un petit porcelet. »

(Liège.)

C) *Do, do, pêtît pâpâ*
Maman est voye au bwès
Ele rapporetret on gros tetet
Comme li tiesse di nosse cachet.

« Dormez, petit poupon — Maman est allée au bois — Elle rapportera un gros sein — Comme la tête de notre porcelet. »

(St-Hubert.)

D) *Dôdô, pâpâ Djedjet*
Vosse mane est évôye â bwès
Elle vis rappwetret 'n' tetet
Comme li tiesse di nosse mayet

« Dodo, poupon Joseph — Votre maman est allée au bois — Elle vous rapportera un sein — Comme la tête de notre maillet. »

(Liège.)

E) *Dodo, l'enfant do*
L'enfant dormira tantôt
Quand s'maman r'vaîret d'au bwès
Il aret — one tetet
Ossi gros — que m'chabot

« Dodo... — Quand sa maman reviendra du bois — Il aura — un sein — Aussi gros — que mon sabot. »

(Grez-Doiceau. Comm. de M. Schépers.)

F) *Nâninette, poupâ Tchetchette*
Ya vosse mane qu'est ivôye â bwès
Elle vis rappwetret
One pitite tetet
Pofer rire si p'tit valet
Et si p'tite bâcelle après.

(1) *Nan-ner*, *fer nan-nan-ne*, termes enfantins, correspondant au français « faire dodo, dormir. »

« Dormez, poupon *chechette* — Votre maman est allée au bois — Elle vous rapportera — Un petit sein — Pour faire rire son petit garçon — Et sa petite fille après. »
(Burnontige. Comm. de M. Servais).

XII.

*Nan, nan, petit Camberlo
Es' maman 'st èvoÿe au bos
Ramasser des squettes dè bos
Pour r'tchauffer no p'tit Camberlo.*

« Dormez, petit *Camberlo* — Sa maman est allée au bois — Ramasser des esquilles de bois — Pour réchauffer notre petit *Camberlo*. »

(Jumet Comm. de M. Brasseur).

XIII

A) *Náneẏ, l'èfont Ladjò
Vosse mame est la é l'Condroz
Elle rappwettret on mitcho
Ossi gros qui l'cou dè bot.*

« Dormez l'enfant... — Votre maman est là dans le Condroz — Elle rapportera un *mitcho* (petit gâteau au beurre) — Aussi gros que le fond de la hotte. »

(Hesbaye).

B) *Náneẏ, nání, nánette
Li poupá qu'est é l'fahette
Vosse mame est èvoÿe à Lidje
Elle rappwettret on mitcho
Comme li cou dè bot.*

« Dormez — Le poupon qui est dans les langes — Votre maman est allée à Liège — Elle rapportera un *mitcho* — Comme le fond de la hotte. »

(Flémalle. Comm. de M. Micha).

C) *Dúdò pápá
La maman est au moulin*

*Rapportret un gros mityò
Pou l'petit afant qui dvo*

« Dormez, poupon etc. — Pour le petit enfant qui dort. »

(Ethe, Virton. Comm. de M. L. Hustin).

D) *Dúdò, pápá
La maman est au moulin
Rapportret un p'tit gâteau
Pou l'petit gachon qui dvo.*

Dormez, poupon, etc. — Pour le petit garçon qui dort. »

(Willancourt. Comm. de M. François).

XIV.

*Nan, nan, ninette
Djean est vóÿe à messe
Qu'est-ce qu'i rappouírtra?
Des gaïes et des nogettes.
Qui ç'qui les croqu'ra?
Djean avé s'martia.*

« Dormez — Jean est allé à la messe — Qu'est-ce qu'il rapportera ! — Des noix et des noisettes. — Qui est-ce qui les cassera ? — Jean avec son marteau. »

(Nivelles. Comm. de M. G. Willame).

XV.

A) *Na, nan ninette
Racacheẏ Bârtette
Barbette n'est nie ci :
Elle est dallée au fond du courti
Qué des puns pou no p'tit.*

« Dormez — Cherchez Babette — B. n'est pas ici — elle est allée au fond du courtil — Cherchez des pommes pour notre petit. »

(Anderlues. Comm. de Mlle Willame).

B) *Nan, nan, ninette
Racacheẏ Barbette*

(1) Variante : *Poupá quèquette*. La *quèquette*, le *quèquet* est le nom enfantin du petit ustensile qui pend à l'envers du bas du dos. Le peuple est très libre dans ses termes de caresse. Ainsi, une mère dira de son petiot *mi binané gros máÿe* « mon bien-aimé gros mâle. »

*Barbette n'est nie ci
Ousse qu'elle est dallée ?
Elle est au fourni
Qu'elle ramasse des pitchoulis
Pou no p'tite souris.*

« Dormez — Cherchez Barbette — B.
n'est pas ici — Où est-elle allée ? — Elle
est au fournil — Qu'elle ramasse des pis-
senlits — Pour notre petite souris (l'enfant)
(Anderlues. Id.)

XVI.

*Dôdô, minette
L'êfant da Jeannette
Qui n'aveut nin co ine an
Qu'i brèyève : papa, maman !*

« Dormez — L'enfant à Jeannette —
Qui n'avait pas encore un an — Qu'il
criait : papa, maman ! »

(Liège. DEFRECHEUX, *Enfant*. n° 62).

XVII.

*Nan, ninette, poupâ Colette
Colette n'est nin mwêrt
Est là-haut so l'thier
Qu'i dit ses paters
Po Marève Leclercq.*

(Lincé. Comm. de M. Sluse. Egalement connue dans tout le pays de Verviers et dans le nord de l'Ardenne).

« Dormez poupon Colette — Colette
n'est pas mort — Il est là-haut sur la butte.
— Qui dit ses prières — Pour Marie Le-
clercq ».

O. COLSON.





LES POURQUOI.

Voir les tables.

VIII

Pourquoi les chiens se sentent.



DEPUIS toute éternité les chats étaient en guerre contre les chiens. Un beau jour, ceux-ci s'aperçurent que leurs ennemis étaient parvenus, on ne sait par quelle fourberie, à se faire aimer de la dame de la maison.

C'était le comble. Les chiens, émus, tinrent conseil pour chercher les moyens de se défaire d'ennemis aussi adroits et aussi dangereux.

On convint de les attirer en justice et de leur demander compte de leurs méchancetés passées.

Pour cela il fallait un avocat. Une déléation fut envoyée vers l'un des *parlisis* les plus célèbres de la contrée.

On introduisit les quémandeurs et on leur dit d'attendre.

Ils étaient là, un peu émus, assis à leur manière quand, brusquement la porte s'ouvrit et livra passage à un homme long, long comme un cordon, noir, noir comme du charbon.

Effrayés de cette apparition subite, nos pauvres animaux sautent prestement les uns sur les autres et s'enfuient par la fenêtre ouverte.

Malheureusement, l'un deux, pris d'une frayeur excessive, ne put en retenir l'effet... et s'oublia dans l'appartement.

Quand d'autres envoyés se présentèrent, on leur ferma la porte au nez !

Depuis lors quand un chien aperçoit un confrère, il n'a rien de plus pressé que d'aller voir si ce n'est pas là le malencontreux coupable à cause de qui l'on renonça à demander justice....

Vottem, (Liège).

O. C.



LA FÊTE PAROISSIALE.

I

A PALISEUL, EN ARDENNE.

La fête de Paliseul a lieu à l'époque de la Fête-Dieu. Le dimanche, une fois la procession rentrée à l'église, tout le monde se rend sur la place publique où un bal a lieu. Les musiciens sont installés sur un char garni de branches de sapins et des fleurs de toutes sortes.

Le bal est ouvert par les quatre maîtres-garçons et leurs maîtresses-filles, c'est-à-dire les membres les plus notables de la Jeunesse. A eux appartient la première danse ; quand la musique entonne le morceau, les quatre couples sont seuls à danser sur cette place qui peut contenir des centaines de personnes, lesquelles font cercle autour des maîtres pour les voir danser, leur faire honneur et les applaudir. Après quoi, cette danse finie, le bal est public et tout venant peut s'y livrer à la danse qui dure tout l'après-midi.

Le lundi, a lieu la coutume nommée « Tribunal de mâle-raison ». Sur la route principale du village on a élevé une petite tribune, où sont posés des sièges destinés aux juges. La tribune est entourée d'hommes qui sont chargés d'amener les accusés ou accusées. Ceux-ci ne sont autres que de paisibles passants. Ainsi la personne qui viendrait pour la première fois dans le village, se verrait enlevée et portée à ce tribunal, accusée d'un crime plutôt drôle, et condamnée en bonne et due forme. Le chiffre des condamnations, vingt-cinq centimes minimum, varient selon la tenue des accusés, laquelle, aux yeux des juges, est une présomption suffisante pour élever ou abaisser le chiffre de cette contribution forcée. L'argent qu'on retire des amendes est encaissé par la Jeunesse et consacré entièrement aux frais de la fête.

Le mardi a lieu « l'exécution ». L'instrument du supplice est dressé et un condamné à mort y monte soutenu par deux hommes. Il est passé sur la plate-forme et forcé d'introduire la tête dans la lunette. A un moment donné, le corps entier disparaît dans une caisse et le sang coule — c'est du vin rouge disposé dans une boîte de petite dimension, qui culbute au moment où le supplicié tombe dans la trappe.

Le mercredi, dernier jour des réjouissances, les jeunes filles font à leur cavalier la politesse d'un repas en plein air. Des rangées de tables sont disposées en longueur, sur la même place publique où ont eu lieu les jeux. Dans l'après-midi, on voit arriver les jeunes commères munies de petits paquets de vivres : tartes, gâteaux, jambon, etc, qu'elles servent pour elles et leurs cavaliers, chacune avec le sien.

Après ce repas plein de surprises, on enlève les tables et les danses recommencent de plus belle jusqu'à bien tard dans la nuit.

JEAN LEJEUNE.



LES MARIONNETTES

UNE REPRÉSENTATION POPULAIRE DE TRISTAN ET ISEULT, A LIÈGE

Le 10 décembre 1890, une douzaine d'amis, — la plupart collaborateurs de cette originale et regrettée petite *Wallonie* qui a si vaillamment fait rayonner à Liège, sept années durant, le versicolore drapeau de l'art, et à laquelle le départ d'Albert Mockel pour Paris a mis brusquement fin, — avaient pris rendez-vous dans un hôtel du centre de la ville, pour « aller aux marionnettes » dans le vieux quartier d'Outre-Meuse.

Comme il faisait un froid de loup et un temps dit de chien, six de ces amis seulement, dont le soussigné, arrivèrent à l'heure indiquée. Les absents eurent tort, car jamais fervent de ces représentations naïves ne rêva soirée plus joyeuse que celle à laquelle nous eûmes la chance d'assister. Les artistes ne vont pas faire moisson de gaieté tous les jours dans nos minuscules théâtres populaires. Certains « directeurs » ont réalisé, ces dernières années, en matière de décors et de diction, des progrès qui enlèvent malheureusement à leurs représentations tout ce qui en fait la saveur : une confusion des langues qui explique clairement le miracle de la tour de Babel et celui de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres ; et quels ineffables anachronismes ! N'avons-nous pas entendu, à une représentation de la nativité de Jésus, un berger proposer qu'on télégraphiât l'heureuse nouvelle à Hérode ?

Vers neuf heures, nous entrons dans un exigu cabaret de la rue Petite-Bèche. Au fond, à côté du comptoir, une porte s'ouvre dans la salle du spectacle. Cette salle peut avoir sept à huit mètres carrés. Il n'y a, comme on pense bien, ni fauteuils d'orchestre, ni stalles, ni loges, ni baignoires. Toutes les places sont uniformes ; on s'assied sur de longues planches qui font l'office de bancs : quelque chose comme un parquet primitif. Une trentaine d'enfants et d'adolescents, deux femmes et quatre hommes sont tassés là, bruyants et avides. Les grandes personnes nous saluent, se serrent davantage pour nous faire place.

Le prix est fixé à deux centimes pour chaque pièce. On en représente souvent deux et même davantage par soirée. Il arrive aussi qu'on ne joue qu'une pièce très longue, si longue même qu'on ne peut parfois l'achever, et qu'on en remet la fin au lendemain : dans ce cas, le prix des places est de cinq centimes pour la soirée entière.

Nous nous souvenons même d'avoir assisté, en 1889, dans la rue Pierreuse, à une représentation gala où l'on avait doublé le prix des places. C'était inabordable pour les petites bourses.

Une pièce terminée, des discussions sans fin éclatent entre les spectateurs. Celui-ci réclame *Les quatre fils Raymond*, celui-là *Ourson z'et Valentin*, d'autres *Sésame ouvre toi*, *Genièvre de Brabant*, *Non Join (Don Juan)*, etc. Les avis les plus nombreux l'emportent. C'est le triomphe du referendum.

Mais revenons à notre soirée. A peine sommes-nous installés que le rideau se lève.

La scène représente un village qui va du reste servir à tous les usages : palais, chaumière, île déserte, champ de bataille, vaisseau.

Ni affiches ni programmes. Le directeur crie lui-même de la coulisse le titre de la pièce : *Tristan de Léonnois*. On a donc « dramatisé » le célèbre et vieux roman *Tristan et Isolde* ou *Yseult*. Comme un vase jadis beau qui a voyagé par monts et par vaux sous les coups de pied des enfants, en quel état il nous arrive ! Il a « des bosses et des fosses » plus considérables que les monts et les vaux ! Quelle psychologie ! quelle langue ! quelle vérité historique ! En fait d'anachronisme, le plus savoureux est bien celui des bons gendarmes qui exercent déjà leur sacerdoce dans ces temps chevaleresques et légendaires.

Il est à peine inutile d'ajouter que les spectateurs ordinaires de ces curieuses représentations ne soupçonnent pas plus les anachronismes que ne s'en occupaient les peintres gothiques ou même ceux de la Renaissance. C'est qu'au fond l'archéologie est chose secondaire ; et, aux yeux du peuple, le drame est non-seulement l'essentiel, mais il est tout.

Dans *Tristan*, comme dans tous les drames populaires, on voit apparaître Tchantchet, l'indispensable Tchantchet, le manant liégeois, qui joue ici le rôle d'ambassadeur et qui conserve devant le roi de Cornouailles, comme devant ceux de Bretagne et d'ailleurs, non-seulement son crâne et délicieux patois mais aussi et surtout son franc et gras parler, — sans compter une familiarité consternante. Il coupe l'action

d'épisodes locaux, d'une trivialité ingénue, parfois inconsciemment grossière, mais souvent charmante d'observation et de pittoresque.

Toute la race populaire est sommairement personnifiée dans ce type fruste et cocasse à la fois plein de bonhomie et d'audace, tour à tour plaisant et sérieux.

Une petite scène ou plutôt une sorte d'intermède nous a véritablement ému, où il met son mobilier en pièces et bouscule sa femme; revenu à de meilleurs sentiments grâce à l'intervention d'un agent de police et d'un pompier (nous sommes au douzième siècle) il manifeste un repentir sincère après le départ de ces deux représentants de l'autorité, dit à sa femme qui lui a déjà pardonné sa brutalité :

« *Dji pied' li tiess', veuss' dispôie qui nos avans pierdou noss' djône !* »

A quoi la femme répond :

« *Oh ! vins, nos irans fer treus tours so l'é...* »

Venons maintenant au drame ou, si l'on veut, au roman. Il appartient au cycle de la Table Ronde. Son hypothétique « rédacteur » est le trouvère Luc de Gast (1170). Tristan et Iseult conçoivent l'un pour l'autre un amour invincible; mais Iseult est promise au roi Marc de Cornouailles, à qui Tristan lui-même est chargé de la conduire. Le roi Marc, charmé de la bonne mine du jeune chevalier Tristan, le retient à sa cour et l'on devine le reste. Les deux amants s'adorent longtemps à l'insu du vicillard et malgré toutes les embûches que leur dressent des courtisans jaloux. Quand ils sont morts, une plante merveilleuse sort du tombeau de Tristan, grimpe le long des murs du monastère et redescend sur le tombeau d'Iseult. Vainement le roi Marc en fait arracher les racines, elle renaît sans cesse avec l'aurore et re fleurit sur les pierres sépulcrales des deux amants, que la mort elle-même ne peut séparer. — On sait que Richard Wagner a repris ce sujet admirable, qui, modifié, est devenu un de ses plus merveilleux opéras (1859).

Voici maintenant la version de la rue Petite-Bèche, telle que nous l'avons scrupuleusement notée séance tenante, au fur et à mesure qu'elle se déroulait sous nos yeux

Le chevalier Tristan, jeté sur une côte inconnue en compagnie d'un ami se plaint de la blessure mortelle qu'il a reçue dans un combat « hors duquel il a mis son ennemi. » Il faut donc qu'il se résigne à mourir ! Mélancoliquement, il s'appuie contre une maison, sa tête dépassant les fenêtres du premier étage. Un oiseau se met soudain à chanter. Tristan, dont l'émotion redouble, lui répond de toute son âme, sur un air de Donizetti :

Chantez, chantez, rossignole sauvage,
Perché-z-au fond de ces feuilles en fleurs ;
En voulant faire un trop fameux carnage
J'ai mérité de renverser des pleurs !

Mais la belle Isolde, Isolde la blonde, paraît. Isolde est la fille du roi. C'est une enchantresse qui sait l'art de guérir toutes les blessures, sauf pourtant les blessures faites aux cœurs, car elle-même ne doit jamais guérir de celle qu'elle « contracte instantanément » à la vue du chevalier Tristan.

Tristan aussi est atteint du « mal d'amour » à la vue de la belle Isolde ; mais ce ne sont pas les blessures qu'il vient de « contracter » qu'il demande à l'enchantresse de guérir, ce ce sont celles qu'il a reçues dans le combat « hors duquel il a mis son ennemi »

Il s'écrie donc :

« A ta beauté je reconnais
que tu es la plus belle per-
sonne de la terre, la belle
Isolde. Toi seule pourrais me
prodiguer tes soins et rappeler
ma vie ! »



Comme « envoi » du dessin ci-dessus, *Wallonia* a reçu de M. AUG. DONNAY le billet suivant — qui a aussi sa valeur documentaire :

« Je t'adresse le vrai portrait de Charlemagne, l'icone de Tchantchet, la tête de Huon de Bordeaux et le visage d'une noble dame. Ils furent dessinés d'après nature : ceci, pour que tes abonnés ne s'imaginent mon art évoluant vers d'inutile barbarie — les humains étant marionnettes, c'est vrai mais de geste plus fier.

« Charlemagne est énorme, or et vert. Huon lui vient à l'épaule, la dame décroît d'une tête encore et Tchantchet diminue à la taille du chevalier.

« Charlemagne a des yeux de verre. Le nez de Tchantchet témoigne de combats singuliers, et la carnation des princesses exclut toute idée d'anémie.

« Leur sang est rouge superbement ; leurs bottes sont noires, et les cheveux et les yeux et les sourcils, et la fierté de leurs moustaches, farouches virgules sous l'ampleur des sourcils uniformément tristes.

« Pourquoi ? Hasard plus que symbole ? Où c'est le jour qui les attriste !

« Car, qu'il ne te soit jamais donné, ô C..., de pénétrer le jour dans les coulisses, dans le Théâtre. Le jour est sans mystère, sans pudeur et sans clémence à leur simplicité. Il faut les soirs miséricordieux et la lumière rouge des lampes, le Verbe audacieux et sonore, les clameurs de la foule enfantine pour animer leurs faces de bois.

Le jour, elles sont plus tristes que les âmes dans les limbes, les marionnettes... »

Quand il est guéri :

« Je vous appartiens. Faites-en ce que vous voudrez ! ».

Le roi arrive. Tristan s'agenouille et se nomme. Le roi se félicite de recevoir dans son royaume un hôte pareil, dont la renommée est universelle ; puis sans transition, il annonce à sa fille qu'il va la marier au vieux roi Marc de Cornouailles.

« Mon cœur, répond Isolde, n'est plus à moi : il appartient à un autre possesseur ! »

Tristan, de son côté, déclare qu'il tentera l'impossible pour attirer à lui « votre honorable personne et celle de votre fille. »

Mais le roi, quoique bienveillant, reste inflexible. Tous s'en vont.

*
*
*

Paraît Tchanchet. Il conte ses malheurs ou plutôt ses mésaventures. Il a eu maille à partir avec la police. On l'a *appougné po les tettes* et conduit au « violon » *comme on pourçai po l'oreie* : il est clair *qui l'bon Diu l'prind po 'n' biesse* !

Où est le roi ? Tchanchet est envoyé par le sire de Cornouailles pour demander « si Isolde ne part pas encore en mariage. » Mais où donc est le roi, cet outrecuidant de roi qui se permet de faire poser Tchanchet ? Tchanchet s'écrie, dépité : « *Quand l'diale n'épwette nin l'diale* ! » Enfin le roi reparait et Tchanchet lui fait part de l'objet de sa mission ; comme le roi se retire sans lui donner la moindre « dringuelle, » Tchanchet, dans un magnifique mouvement d'indignation, lui lance cette malédiction terrible :

« *Dji voreus qui v'z'estihe èl'panse d'ine vache, et qui l'vache crèvahe* ! »

Puis il part, tragique.

Réapparition du roi. Un gendarme lui apporte une épée qu'il a trouvée à la pointe d'un minaret. (La scène se passe en Bretagne, un des pays les plus abondamment fournis en minarets qui soient, comme chacun sait). Cette épée doit être, selon l'hypothèse de l'excellent gendarme, celle du frère du roi, récemment tué.

« Oui, s'écrie douloureusement le roi, cette épée est teinte du sang de mon frère. Je le reconnais ! »

Le gendarme, lui, n'avait pas poussé la perspicacité jusqu'à reconnaître le sang, mais il connaît le meurtrier : c'est celui qui est venu se faire « médiciner » par la fille du roi. Elle a guéri le meurtrier de son oncle !

Inutile d'ajouter que le meurtrier se présente à ce moment même.

Le roi l'apostrophe :

« Tu as tuvé mon frère bien-z-aimé ! Je dois respœter envers toi les lois de l'hospitalité ; mais hâte-toi, chevalier Tristan, hâte-toi de quitter ce sol qui a respecté ta vie ! »

En vain Tristan invoque qu'il a loyalement tué son adversaire, le roi ne veut rien entendre. Il ne lui accorde que quelques heures pour s'éloigner de la terre de Bretagne. Suit une scène d'adieux entre Isolde et Tristan qui gémit en tenant celle qu'il aime contre son cœur, pendant que toute la salle imite en cadence le bruit des baisers. Le roi, toujours présent, trouve cela très naturel.

« Passe ta main dans mes cheveux en disant que tu m'aimes ! »

* *

Ici, nouvel intermède avec Tchanchet. Un paysan approche. Tchanchet le regarde de travers, d'un air à la fois agressif et railleur. « *Qui v' név' fer chal, don, vo, vi c... da s'mame? — Dji qvire ine plèce wisse qu'on-ç-äie li potche plainte sin rin fer.*

— *Taisse-tu, biess' des biesses! — Houôte bin, dji t'va raconter n'histwère. Li curé d'Joupeie tchar-tève messe et l'sâcristain bawève après n'sori qui mostrév si tiessé à l'bwette. I l'allév' maskâsser quand tot d'on cöp l'curé si rtoûne et braît: Dominus vobiscum... Qui n'arèd-give, M. l'curé, dèri l'sâcristain, v's avez fait sâver l'sori! — Est-ce là l'histwère? Elle n'est nin fameuse ! Vous avez d'esprit, min i toûne âtou d'voss' calotte. Poqvèt m'louq'tu ainsi? — Est-ce qu'on tchin n'rilouke nin bin ine èvèque è l'gueuie tot ch...? » Tchanchet se jette sur l'autre et le chasse à coups de pieds.*

* *

Le drame reprend et se complique soudain. Le roi, de taille gigantesque, le roi de Bretagne, réapparaît. (La taille des personnages est proportionnée à leur rang social. Un chevalier est de moins grande taille qu'un roi. Tchanchet est tout petit.) Le roi de Bretagne, grâce à une main amie, la main directoriale, sortie de la coulisse, s'assied dans une petite chaise d'enfant, qui figure le trône. Puis une douzaine de « rois-vassaux » arrivent et s'adossent au fond de la scène, la tête ballante comme s'ils dormaient debout. Chaque fois que l'un d'eux a quelque chose à dire, il se détache, parle en pirouettant, puis retourne prendre sa place en sautillant comme un hochequeue. Le roi des rois — l'Agamemnon breton ! — prend conseil de ces « nobles sires ». Un chevalier accuse le roi de Bretagne d'un abominable forfait. L'accusé lance un démenti à l'accusateur. Un combat singulier est décidé.

Le roi de Bretagne demande qu'on lui cherche un remplaçant, son

âge ne lui permettant plus de tenir une épée. Tristan s'offre et blesse mortellement l'accusateur qui confesse, avant de mourir, qu'il a audacieusement lancé cette « calomnie injuste » pour se venger du père de Isolde la blonde qu'il aime et qui lui a été refusée. Il termine par ces mots :

« Votre clémence ne permettra pas qu'un homme qui est près de mourir soit pendu, Sire! »

Tchantchet emporte le cadavre à qui il va faire *ine sépulture è l'tchiotte* !

— O mon délibérateur ! s'écrie le roi de Bretagne qui charge Tristan de conduire Isolde chez le roi de Cornouailles.

Isolde se lamente et dit à sa confidente :

« Mon père veut m'épouser... »

— Mais, interrompt la confidente, vous radotez, sans doute, noble princesse !

— Non, Genièvre, il veut m'épouser au vieux roi de Cornouailles. Que faire ?

— Hélas, que faire ? répète Tristan qui est présent.

— Le roi peut bien épouser votre personne et vous en jouir, déclare judicieusement la confidente en s'adressant successivement à Isolde et à Tristan.

— Tu as encore raison ! Oui, j'épouserai le roi, mais ce sera avec mon bon ami Tristan que je coucherai ! »

* * *

La suite se passe sur un vaisseau dont une cabine est supposée se trouver dans la coulisse. La scène, qui reste vide, figure le pont. Tchantchet, Tristan et Genièvre conduisent Isolde en Cornouailles. Une bouteille magique renfermant du « boire amoureux » est débouchée par Tchantchet et donnée aux deux amants qui se rendent tranquillement dans la cabine. Tchantchet et Genièvre vont « risquer un œil » par le trou de la serrure. Nous faisons grâce des réflexions.

— *Pus j'el louq' j'el veux* ! dit Tchantchet.

On aborde enfin. A la vue d'Isolde, le roi de Cornouailles s'écrie :

« J'ai hâte de consommer avec elle l'acte légitime et naturel du mariage ! »

Ce bon vieux roi, malgré son âge, n'est pas moins pressé que l'Ingénu de Voltaire.

Mais Isolde s'écrie que le roi va s'apercevoir « qu'elle a perdu ce qu'aucun homme ne peut lui rendre ! » Elle ne veut entendre parler que de Tristan. Comment faire ?

Rien de plus simple : la confidente s'offre à remplacer Isolde !

« Je me constituerai avec le roi ; quand il aura vu que je suis vierge et qu'il dormira, vous viendrez alors vous reconstituer à ma place. »

Le lendemain Isolde — dont le caractère s'altère de plus en plus, et qui d'émotion devient criminelle, — Isolde, mande un gendarme et lui ordonne de tuer la confidente et de lui apporter sa langue.

Et l'excellent soutien de l'ordre de répondre avec une respectueuse impassibilité, en s'inclinant profondément :

« Princesse, vos ordres seront exécutés avec promptitude ! »

La toile tombe et la fin de la représentation est renvoyée au lendemain.

CÉLESTIN DEMBLON.



LES TROIS SOUHAITS INUTILES

CONTE DE JEMAPPES, HAINAUT

Pa n' soirée d' l'hivier passé, i rinte enu vicille grand' mée almon DJoseph Péchette.

Comme i f̄zot fort fwé, elle d̄mande pou s'rinscaufer n' miette.

— Pouquè vié, di-st-i DJoseph, ça n' s' refuse djamins, surtout à les vieillès djins.

Au momint d' widjer elle dit à DJoseph :

— Quand sept heures sou'nra vous pourrez fait twées souhaits i'yé i s'accompliront.

Comme sept heures soune el prunier caup, là DJoseph qui s'met à crier :

— Ed' vouros qu' dauci sus l'tape il arrivisse é plat d'saucisses.

Sitôt parlé, sitôt servi ! là l'plat d'mandé qu' arrive.

Oui mais, el femme comminche à disputer s'n homme pasqu'il avo d'mandé çoula.

Elle ârot ieu mieux des iards, elle !

Tout d'é caup, DJoseph qu'é tout bleue d'colère crie tout ses pus fort :

— Ed' vouros qu'tu l'eusse au d'bout dé t'nez !

Aussi râte, vlà l'plat d'saucisses qu'in è va au d'bout du nez de l'feumme...

Çu qu'il a arrivé après, vos d'vez bé l'déviner :

Il ont sté oblidjé d' souhaiter què l'plat rvènisse sur l'tape.

Ey-é c'est tout ç' qu'il ont ieu !

Par une soirée de l'hiver passé, entre une vieille grand'mère chez « Joseph Péchette »

Comme il fesait fort froid, elle demande à se réchauffer une miette (un peu)

— Pourquoi pas, dit Joseph, ça ne se refuse jamais, surtout aux vieilles gens.

Au moment de vider (partir) elle dit à Joseph : « Quand sept heures sonneront vous pourrez faire trois souhaits et ils s'accompliront.

Comme le premier coup de sept heures sonne, voilà Joseph qui se met à crier :

— Je voudrais qu'ici sur la table, arrive un plat de saucisses.

Sitôt parlé, sitôt servi ! le plat demandé arrive.

Oui mais, la femme se met à gronder son mari parce qu'il a demandé cela.

Elle aurait préféré de l'argent, elle !

Tout à coup, Joseph qui est tout bleu de colère, crie de toute sa force :

— Je voudrais que tu l'aies au bout du nez !

Aussitôt, le plat de saucisses s'en va au bout du nez de la femme...

Ce qui est arrivé après, vous devez le deviner :

Ils ont été obligés de souhaiter que le plat revienne sur la table.

Et c'est tout ce qu'ils ont eu !

Extrait du journal borain *le Farceur*, n° 28, du 14 juillet 1895.

O. C.



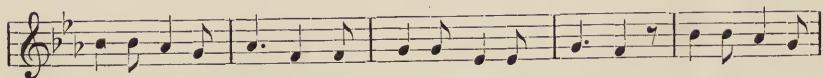


LI DJARDIN DA M'MATANTE BÂRE

VERSION DE HESBAYE



E djâr-din da m'matante Bâre Sa - vez - ve çou qu'i n'y a



I n'y a ine âbe On p'tit âbe d'amôr dam' zel - le I n'y a ine



âbe On p'tit âbe d'amôr i n'y a.

I.

E djardin da m'matante Bâre

Savez-ve çou qu'i n'y a ?

I n'y a ine âbe

On p'tit âbe d'amôr, dam'zelle

I n'y a ine âbe

On p'tit âbe d'amôr i n'y a.

II.

So l'âbe da m'matante Bâre

Savez-ve çou qu'i n'y a ?

I n'y a des brantches

Et des brantches d'amôr, dam'zelle

I n'y a des brantches

Et des brantches d'amôr i n'y a.

III.

So l'brantche da m'matante Bâre

Savez-ve çou qu'i n'y a ?

I n'y a des foyes... etc.

IV.

So l'foye da m'matante Bâre

Savez-ve çou qu'i n'y a !

I n'y a on nid...

V.

So l'nid da m'matante Bâre

Savez-ve çou qu'i n'y a ?

I n'y a on djône...

VI.

So l'djône da m'matante Bâre

Savez-ve çou qu'i n'y a ?

I n'y a on coür...

VII.

So l'coür da m'matante Bâre,

Savez-ve çou qu'i n'y a ?

I n'y a marqué :

« Dj'sos vosse serviteur, dam'zelle !

« Dj'sos vosse serviteur ! » i n'y a !

DANS L'JARDIN DE MA TANTE BARBE

VERSION D'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE



Dans l'jar-din de ma tante Barbe Vous n'sa-vez ce qu'il y a Il y



a un arbre Un p'tit arbre d'amour Mes-dames, Il y a un arbre Un p'tit



arbre d'amour il y a.

I

Dans l'jardin de ma tante Barbe
Savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a un arbre,
Un p'tit arbre d'amour, Mesdames,
Il y a un arbre, etc.

II

Sur cet arbre, savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a un nid
Un p'tit nid d'amour Mesdames
Il y a un nid
Un p'tit nid d'amour, il y a.

III

Dans ce nid savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a des œufs
Des p'tits œufs d'amour, Mesdames,
Il y a des œufs
Des p'tits œufs d'amour il y a

IV

Dans ces œufs savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a des jeunes
Des p'tits jeunes d'amour, Mesdames,
Il y a des jeunes
Des p'tits jeunes d'amour, il y a

V

Dans ces jeunes savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a un cœur
Un p'tit cœur d'amour Mesdames
Il y a un cœur
Un p'tit cœur d'amour, il y a.

VI

Sur ce cœur, savez-vous ce qu'il y a ?
Il y est écrit
Ah ! votre serviteur Mesdames,
Il y est écrit,
Ah ! vot' serviteur, je suis !

Recueillie à Stave. (Florennes)

LOUIS LOISEAU.



LA FÊTE PAROISSIALE

II

LE « TCHAUDIA » A LEERNES.¹



UNE très curieuse cérémonie qui se célèbre également à Bois-d'Haine à la Saint-Jean,² se répète chaque année à Leernes le dimanche après la Saint-Pierre (5 juillet), à l'occasion de la Fête des Demoiselles³ des Wespes, hameau de la localité.

Les jeunes gens, affublés d'un sarrau bleu et d'un pantalon blanc, coiffés d'un ample chapeau de paille et appelés *trainards*, on ne sait trop pourquoi, se rendent de porte en porte avec de grands *quertains*, paniers de forme ancienne, à deux couvercles. On y entasse les œufs, les *mastelles* et le sucre offerts par les métayers. Dans des chaudrons, on reçoit le lait; dans une bourse, les offrandes volontaires, et l'on insiste au besoin en répétant le couplet de circonstance :

Nous nous recommandons, Madame,
 A votre générosité.
 Nous ne taxons personne,
 Vous donnez ce que vous voulez;
 Mais le plus contents que nous sommes
 C'est quand on nous donne beaucoup !..

En guise de remerciements, lorsque l'on a reçu, on crie à tue-tête :
Vive St-Pierrot !

La récolte des offrandes se fait avec le plus grand soin et le plus grand souci de la propreté.

Vers sept heures, lorsque tous les *trainards* sont revenus de leur ronde, on réunit les œufs, le lait, les *mastelles* et le sucre, et l'on procède, dans un local désigné d'avance, à la préparation du *tchaudia*, lequel est vraiment exquis à boire.

(1) Voir dans *Wallonia*, II, p. 220 deux coutumes de la Toussaint à Leernes, petit village près Fontaine-l'Evêque, en Hainaut.

(2) Voir « le Tchaudia à Bois-d'Haine, » *Wallonia*, II, p. 73.

(3) Ce nom est expliqué ci-après, au 10^e couplet de la chanson.

On en met une certaine quantité dans de petites euelles nommées les *scadias* et le reste dans des terrines semblables à celles où les fermières laissent reposer le lait dans la crèmerie.

Des jeunes filles, revêtues de leurs plus beaux tabliers neufs, s'emparent des récipients et un cortège se forme. Il est composé d'un tambour-major gigantesque, de la Fanfare communale, des jeunes filles portant des *scadias*, enfin d'une longue file de jeunes gens et de jeunes personnes, bras dessus, bras dessous.

Le cortège fait trois fois le tour de la place aux sons de la musique, au milieu de nombreux curieux venus de Fontaine-l'Évêque, de Landelies et des villages voisins.

Les *scadias* sont alors remis aux enfants, qui tirent une cuiller de leur poche et mangent, accroupis, le *tchaudia* avec avidité, tant il est délicieux.

Le cortège du *tchaudia*, avant de déboucher sur la place, est allé chercher processionnellement le *seigneur* du hameau. Ce noble personnage, c'est l'ancien maître, qui remet aux manifestants une large offrande, tandis que sa femme leur fait don d'un magnifique bouquet, fixé aussitôt au bout d'une canne et promené majestueusement en tête du cortège.

Sur la place, une grande table est dressée. Elle est entourée de banes rustiques et couverte de terrines où fume le *tchaudia*. Jeunes gens et jeunes filles y prennent place par couples, et un silence religieux s'établit.

Sur le kiosque, des jeunes hommes s'installent. L'un d'eux chante alors d'une voix ferme et sonore, les couplets du *Benedicite* traditionnel, et les autres reprennent en chœur. Ces couplets naïfs ont été, dit-on, corrigés et augmentés, il y a quatre-vingts ans, par un vieil aveugle des Wespes. On en conserve religieusement le souvenir.

La chanson se termine par le cri unanime: *Vive Saint Pierrot!* Puis on entame une *Brabançonne* tonitruante.

Jeunes gens et jeunes filles s'emparent des assiettes et vont offrir aux spectateurs une potion du doux chaud'eau.

La jeunesse prend part ensuite au bal obligé qui termine cette bizarre cérémonie.

*
*
*

CHANSON DU TCHAUDIA.

I

Voyez cette folle jeunesse,
Qui est ici présentement
Pour célébrer cette fête
Que l'on observe depuis longtemps.

Refrain.

Nous n'en connaissons pas l'origine
Mais de tout temps nous l'avons vu faire.
Répétons d'une voix unanime :
Vive, vive notre jeunesse!

II

Ce mets que vous voyez sur la table,
Qui est si joliment bien préparé,
C'est un ancien usage
Qui tous les ans est répété. *Ref.*

III

Ce sont les habitants du village
Qui nous ont donné ceci.
Nous l'avons cherché avec courage,
Comme l'ont fait nos anciens, jadis. *Ref.*

Nos aïeuls et bisaïeuls
 Ont fait comme nous, mes amis.
 La génération future
 Le pourra bien faire aussi. *Ref.*

V

Dans nulle partie du monde
 On ne voit un tel repas :
 Il est unique en ce monde,
 Tout un chacun vous le dira. *Ref.*

VI

Soyons unis, mes frères
 La main tenons-nous de nouveau.
 La concorde est nécessaire :
 Nous mangerons le chaudron. *Ref.*

VII

Qu'une harmonie brillante
 Règne toujours parmi nous,
 Accompagnée de la prudence :
 C'est, je crois, le meilleur de tout.

Refrain.

Aimons-nous comme des frères
 Et soyons remplis de tendresse
 Répétons tous de même :
 Vive, vive notre jeunesse !

VIII

O ! vieux hameau de Wespes,
 De quel éclat tu brilles aujourd'hui !
 Tu souris en voyant ta jeunesse
 Qui sait si bien se divertir.

Refrain.

Tu vois un grand concours de monde
 Qui vient voir ce repas champêtre.
 Répétons tous à la ronde :
 Vive, vive notre jeunesse !

IX

O grand jour magnanime !
 O jour de félicité !

Que ton divertissement est sublime
 Partout on voit fleurir la gaité !

Refrain.

On voit sur tous les visages
 S'enflammer la double allégresse.
 Répétons d'une voix grave :
 Vive, vive notre jeunesse.

X

Voyez toutes ces jeunes filles
 A côté de leurs amants
 Elles sont bien gentilles
 Elles ont toutes le cœur content.

Refrain.

Ce sont elles qui commandent la musique
 Elles sont aujourd'hui les maîtresses
 Et répétons d'une voix tranquille :
 Vive, vive notre jeunesse.

XI

Ici, que la modestie règne,
 Sœur de la civilité
 De votre ration même,
 Vous en ferez part aux étrangers.

Refrain.

Vous leur présenterez la cuiller
 Bien appuyée sur l'assiette
 Ils répéteront tous de même :
 Vive, vive notre jeunesse !

XII

O jour d'éternelle mémoire
 Célébré avec délicatesse !
 Non, ce n'est pas un mirage :
 La chose en est toute naturelle !

Refrain

Le lointain et le voisinage
 Qui verront notre fête si belle,
 Hs viendront nous rendre hommage
 Vive, vive notre jeunesse.

JULES LEMOINE.



III.

A HYMIÉE, SECTION DE GERPINNES

« Le dernier jour de la ducasse, [c'était, en 1893, le mardi 3 octobre] la cérémonie festive de la matinée consiste à « faire le tour ».

« La musique accompagnée des jeunes gens passe devant les maisons y cueillant les jeunes filles en âge de danser et de se marier.

« Généralement la jeune fille est choisie et emmenée par le cavalier qui risque fort... de la marier (*sic*) dans l'une ou l'autre des dix années qui suivront. Car, remarque à faire, la jeunesse de ce pays n'est guère pressée d'en finir avec le célibat. Il est de ses membres qui restent « au futur » pendant un léger quart de siècle., en tout bien tout honneur. On cherche à s'établir, à posséder un certain avoir, avant de s'embarquer sur la mer orageuse... de la famille, et l'on n'est pastrop partisan d'une kyrielle d'enfants. Ces calculs d'une certaine diplomatie se retrouvent en beaucoup d'endroits agricoles, et il n'y a pas toujours lieu d'en féliciter notre espèce. Quoiqu'il en soit, ce coin du pays cache beaucoup d'économies, et le crescendo de la population y est peu sensible.

« Revenons à notre ducasse.

« Les couples s'en vont danser devant les cabarets, font le caroussel autour de l'église, s'y mettent en rond, et tandis que la musique prélude au deuil de la fin de la kermesse par des accents de plus en plus tristes, nos jeunes gens répondent par leurs attitudes et gestes au rythme mélancolique, s'affaissent, et finissent par s'accroupir sur les pavés, dans une position cocasse qui a l'air de je ne sais quel air. On appelle cela la « danse des chinois ». A 3 heures, les cavaliers vont dîner chez leurs donzelles.

« Le soir nouveau branle-bas. A 11 heures, on procède à l'enterrement de la fête. Une suite d'opérations attristantes a lieu. On creuse un trou, on y dépose précieusement une tarte, sur un tas de bois auquel on met le feu. Tandis que la flamme pétille et dévore cette tarte, image de la ducasse, on danse en rond. Quand le feu s'éteint, les couples s'approchent, font entendre des explosions de regrets; ce sont des pleurs et des lamentations sans fin. C'est à qui « braira » le mieux : « *Ce coup-ci, c'est fini, elle disteint ! Ah ! mon dieu, mon Dieu !!* » et tout le monde se retire, en hurlant au plus fort des sanglots comiques. Cette année, les gens du « *Ladzous* » et du « *Lastiat* » se sont particulièrement distingués dans cette « brairie » phénoménale.

« Les étrangers qui ont eu le courage de passer les trois jours entiers de la ducasse dans la localité, reçoivent de la jeunesse chacun un foulard.

« Cette année, on en a distribué dix-huit. L'an prochain on compte sur trente-six. »

Extrait d'une correspondance adressée de Gerpennes au journal quotidien *Le Pays wallon*, de Charleroi, et insérée dans son n° du 14 octobre 1893.

E. BRIKHE.

LES BÉOTIENS DE DINANT.

(SUITE)

23. Le poisson trop grand.¹

Un copère était posté sous le pont de Dinant. C'était la première fois qu'il pêchait, et bien qu'il fût là depuis le matin, il n'avait pas encore le plus petit poisson dans le filet.

Pourtant, eë n'était pas faute d'en avoir attrapé. Mais il les rejetait à l'eau : après les avoir mesuré avec un moreeau de bois, il les trouvait toujours trop longs.

Tout-à-coup, il attrape un énorme brochet. Aussitôt qu'à grand'peine il a attiré le poisson sur la berge, il prend le petit bâton et le mesure. Il trouve encore la bête trop longue.

— Au diable ! dit-il, les poissons de Meuse sont tous trop grands pour aller dans ma poele.

Je ne viendrai plus pêcher, jamais plus !

Et il a tenu paro'e.

24. Les moineaux dans l'église.²

Une fois les moineaux avaient niché dans l'église de Dinant. Le curé, fort ennuyé, ne savait quel moyen employer pour s'en défaire. Deux copères se chargèrent de les tuer à coup de fusils.

L'un d'eux avise un nid dans le cœur au-dessus d'un tableau. Il essaie de le détacher à l'aide d'une perehe ; le nid tombe et l'un des pierrots reste sur le chapeau de l'homme.

— Hai ! souffle-t-il à son compagnon qui était dans le fond, charge vivement ton fusil, j'en ai un sur la tête, tue-le.

— Attends, dit l'autre, ne bouge pas.

Pan ! le coup part.

Et le brave copère reçoit toute la charge dans la tête.

25. Le « Court-vite »³

L'âne d'une paysanne refusait d'avancer, malgré les coups de bâton qu'elle lui administrait gracieusement.

On lui dit : « C'est inutile : plus vous taperez, moins il avancera. Allez chercher du poivre et mettez-lui en sous la queue ».

Elle lui en met pour deux sous. Aussitôt la bourrique galope à toute vitesse

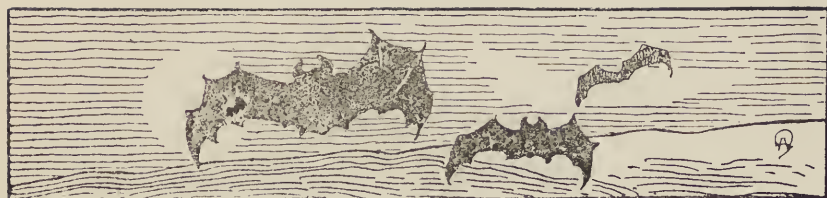
Stupéfaite, la femme se demande comment elle va faire pour le rejoindre, quand il lui vient l'idée d'user aussi du « court-vite ».

Inutile dè dire qu'on n'a plus revu ni bourrique ni censièr !

(1) Résumé de : Léon PIRSOU, dans *La Gêthe* de Jodoigne, n° du 10 déc. 1893.

(2) Résumé de : Léon PIRSOU, dans *Le Sauverdia* de Jolo'gnae n° du 12 novembre 1894. — Voir ci-dessus p. 12.

(3) Résumé de *la Marmite*, n° du 23 juin 1895.



NOTES D'ETHNOGRAPHIE SUR VERVIERS

AU DÉBUT DE CE SIÈCLE.

Les notes qui suivent sont extraites d'un travail publié dans le *Bulletin des Soirées populaires* de Verviers, nos du 15 décembre 1894 au 2 février suivant. Ce travail (anonyme) est dû à un habitant âgé de cette ville qui s'était plu à noter ses souvenirs. « On n'y trouvera, dit ce journal, ni recherche de mots, ni prétentions littéraires, ni même de style. Le récit est simple, narquois, naïf, bonhomme... » C'est ce qui lui donne une saveur originale.

Nous remercions la Direction du *Bulletin* de nous avoir permis de puiser généreusement à ces Souvenirs.

Au début de la présente année, parut à Verviers un opuscule, qui fera plus loin l'objet d'une note spéciale, et qui contient plusieurs chapitres traités dans le même esprit que ceux du *Bulletin* précité. Nous en extrayons également quelques détails rangés à la fin du présent article.

Malgré que je ne sois plus d'un âge à fo'âtrer, je me déride encore en me représentant comment je fus élevé. Si on employait les mêmes moyens aujourd'hui, l'enfant deviendrait la risée de ses condisciples, mais comme la même mesure d'économie était étendue à tous, on ne trouvait alors jamais rien de ridicule.

Les ménagères qui s'occupaient chez elles d'un travail de fabrique, plaçaient leurs enfants le plus tôt possible à l'école, généralement à l'âge de 3 à 4 ans.

Les débutants se faisaient aux écoles gardiennes des Grandes-Rames, où une voisine à tour de rôle en conduisait une douzaine pour aller les reprendre vers 6 heures du soir.

Une autre voisine, ne travaillant pas à la fabrique, se chargeait de porter à midi les marmites à tous les enfants du voisinage ; les récipients, auxquels une cuillère était attachée, étaient à deux compartiments, dont l'un contenait la soupe et l'autre un morceau de pain ; l'établissement fournissait l'eau. Le plus souvent il n'y avait qu'un compartiment rempli d'une soupe épaisse par les pommes de terre cérasées.

Tous les enfants, filles et garçons, portaient un long tablier, sur

lequel était suspendue une petite médaille en fer-blanc portant le même numéro que celui de la gamelle. Ils avaient tous la même coiffure formée d'un *madou*, espèce de bonnet en toile enveloppant toute la tête.

Le plus jeune des enfants d'un ménage était honoré le dimanche du plus joli *madou* de la maison, dont le dessus était composé de perles. Il arrivait qu'on laissait venir exceptionnellement à l'école le porteur qui attirait les regards des condisciples et leur convoitise. On déchiquetait le bonnet pour prendre des perles et s'en faire une bague. Le propriétaire lui-même en vendait pour un jeu d'os (osselets) ou des chiques (billes) appelées « merbeules », et s'en retournait coiffé d'une couronne au lieu d'un bonnet, toute la partie supérieure étant enlevée.

Toute l'école était composée d'une seule classe, fréquentée par 150 enfants et dirigée par deux maîtresses au traitement mensuel de 40 fr.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, on chantait sur la même intonation : ba, be, bi, bo, bu.

Après deux ou trois années d'infusion de cette science, c'est-à-dire vers l'âge de 6 ou 7 ans, on entrait à l'école des frères ou à la Halle, école communale située rue du Collège, au-dessus de l'abattoir, où l'on entendait mugir les animaux, bêler les pauvres agneaux qu'on égorgeait. On pouvait se repaître à la sortie de la vue du sang inondant la cour.

Je fus placé pendant deux ou trois ans à l'école des frères, qui déménageait continuellement. C'est ainsi qu'à mes débuts j'allais rue des Grandes-Rames. Après quelques semaines on déménageait rue Derrière-le-Rhin, pour s'abriter, après quelques mois, dans l'ancienne église, derrière l'Hôtel-de-Ville, et enfin se fixer définitivement dans l'école actuelle rue St-Remacle, donnée libéralement par M. Raymond de Biolley.

En première on faisait des jambages tortueux et des o bossus. Comme on se figurait que les grosses lettres avaient de la supériorité sur les minces, on prenait beaucoup d'encre pour arriver à faire... une grosse tache sur la page qu'on léchait immédiatement, ce qui produisait une page ombrée.

Aussitôt que le frère constatait votre chef-d'œuvre, il vous punissait de 2 ou 3 macarons, à recevoir sur les mains tendues plates, au moyen d'une lanière en cuir, toujours en poche du cher frère.

Au jour fixé pour débiter dans les lettres à 3 pattes, comme m, w, surgissait tous un monde de difficultés ; on l'appréhendait avec horreur. Aussi, pauvres lettres, comme elles étaient massacrées.

Dès la seconde année on s'exerçait sur les majuscules en faisant une dizaine de pages sur la même lettre, puis on passait aux chiffres et la 3^{me} année on faisait des mots liés et de l'arithmétique.

Le jour qu'on possédait le premier livre de lecture appelé « Père l'Ami » on se croyait académicien.

Le meilleur élève était décoré d'une croix en métal et nommé « moniteur ». Il commandait les élèves formés en rang pour le retour de

l'école. Un capitaine n'était pas plus heureux.

Ceux de la grande classe dédaignaient les élèves de la petite comme étant des nullités.

L'école se terminait à 5 heures. En quelques minutes, on avait pris son goûter et l'on se rendait place St-Remacle pour jouer, après que les parents vous avaient fait ôter le grand col en toile qu'on mettait propre le dimanche et qu'on retournait le jeudi. Les chemises étaient toujours sans col et complètement molles, servant le jour et la nuit.

*
* *

Jamais les enfants n'avaient d'argent. Ils recevaient deux centimes le dimanche pour toute la semaine. Ce jour-là on visitait les oncles et tantes pour parvenir à récupérer un supplément.

La moindre friandise était d'une grande valeur. Une pauvre femme tenait une échoppe garnie de sucreries place St-Remacle. La valeur de l'étalage était d'environ trois francs. A 6 heures elle emportait le tout à son domicile, rue des Souris. Dès 5 heures, trois ou quatre gamins attendaient pour aider à reporter les trépiers, planches, etc. Arrivée à son domicile la propriétaire prenait une boule en sucre, appelée *chique* et la croquait en autant de morceaux qu'il y avait de transporteurs. On était heureux de ce paiement.

En hiver, on allait en traîneau représenté par une planche, on faisait des boules de neige énormes qu'on roulait, à quatre ou cinq, devant les habitations.

Celui qui avait un véritable traîneau, dit *hamai*, montait rue de Stembert pour en descendre avec une vitesse vertigineuse. Le propriétaire ne remontait pas son véhicule, il y avait toujours un ami qui se chargeait de ce travail et en échange il profitait du plaisir de la descente en compagnie du propriétaire.

Le fils d'un bon bourgeois avait parfois un chardonneret ou un tarin enlacé dans un morceau de peau y attaché par un fil correspondant à une croix en bois. On lançait l'oiseau qui s'envolait sur une fenêtre ou un toit, et en sifflant on le tirait par le fil. L'oiseau venait se reposer sur la croix. Que d'envie ce jeu faisait naître à celui qui ne pouvait se le procurer !

On allait aussi glisser sur la Vesdre, près du pont d'Andrimont, dit pont *d'à l'Cutte*. Parfois, on entendait crier un cochon ; on se rendait alors près du Bureau d'octroi où le *rossai* (roux) Colas avait amené la bête qu'il enfourchait par le cou. Au moyen de sa hache, dont un côté était tranchant et l'autre pointu, il fracassait le crâne à l'animal. Les cris devenaient plus plaintifs. Le chourineur prenait encore le temps d'aiguiser son couteau à l'aiguiseur attaché à sa ceinture et éventrait l'animal, qui ne tardait guère à succomber.

Le boucher arrachait les soies de l'épine dorsale, entourait le quadrupède de fougères sèches et y mettait le feu. Comme il était agréable

de se réchauffer à si bon compte ! L'animal avait une apparence de roussi, c'est à ce moment que l'équarrisseur tirait l'enveloppe des pieds et la distribuait aux enfants, qui mordillaient dans ce morceau répugnant.

Le cochon était rechargé sur une charrette à la main et traînée par Colas jusqu'au domicile du propriétaire. Colas était accompagné d'un ou deux zélés qui espéraient avoir la vessie.

Si on avait réussi à voler chez soi 3 ou 4 pommes de terre, on se rendait chez le père Rabier, maréchal-feriant, qui faisait un trou à côté de son feu, y jetait du charbon incandescent et nous autorisait à monter sur le fournil, où l'on grillait quand on attisait le feu. Pendant qu'on martelait le fer, des étincelles jaillissaient sur votre léger costume qui prenait un aspect d'écumoire.

Quelle joie lorsque les pommes de terre étaient cuites: on en offrait une au cuisinier qui avait le bon esprit de refuser; en en partageait une ou deux entre ses amis, bien à regret. Puis, on mangeait le reste.

En sortant de cet atelier on avait naturellement la figure noircie, on se crachait dans la main et, en cherchant à se débarbouiller, on ne parvenait qu'à se zébrer.

Malgré le simple prêt de 2 centimes qu'on recevait par semaine, on trouvait moyen d'économiser 15 à 20 centimes pour souhaiter une bonne fête à son père. On achetait une feuille de papier imagée pour écrire la lettre, dont le même modèle se reproduisait tous les ans. Ensuite, pour 15 centimes, on faisait l'achat d'une sucrerie représentant un cavalier aux couleurs voyantes. Le soir avant le 1^{er} janvier, on examinait le cadeau et avant de l'envelopper on léchait un peu la partie postérieure. La figurine devenait tellement maigre qu'il fallait un excès de précaution pour l'offrir.

Aussi, le père qui recevait nos cadeaux au lit avait naturellement les mains échauffées et, après un très court séjour, le cavalier s'y fondait en miettes, offrant ainsi l'aspect d'un déserteur.

Les enfants qui ne pouvaient avoir des économies assez importantes achetaient des hosties chez les demoiselles Defawe, quai de la Batte, et parvenaient à placer leur achat en souhaitant la bonne année deux ou trois jours avant fin Décembre dans les maisons particulières. Ils parvenaient ainsi à se procurer le nécessaire pour souhaiter la bonne année au père.

Avec mes frères et sœurs, nous portions chaque année au grand-père un bonnet à oreillettes et un fort morceau de pain d'épices. Il nous remerciait, essayait le bonnet et ne faisait aucune attention à la friandise, qui était l'objet de notre convoitise. Nous engageions tant le grand-père à goûter la *couque* qu'il s'apercevait de notre désir et, aussitôt qu'il avait fait une distribution, il n'était plus gêné par notre présence.

Vers l'âge de 7 ans, on nous fit confectionner, à mon frère et à moi, un manteau, en recommandant à la couturière de les faire assez longs,

vu notre croissance. Ils étaient tellement réusis qu'ils ressemblaient à des robes à traîne. Aussi, à chaque sortie, ma mère nous recommandait de bien nous troussez. C'était notre seule préoccupation.

* *

Si les enfants étaient mal lotis sous le rapport des plaisirs, que dire des parents qui travaillaient tous les jours de l'année sans exception.

Ma mère allait au théâtre une fois en deux ans, aux galeries, et était bien reconnaissante à mon père qui lui permettait cette dépense.

Une fois par an, elle allait prendre le café chez une amie de jeunesse et rapportait toujours un morceau de tarte au riz et un gâteau appelé *mirou*, le tout partagé en deux parts égales, dont l'une était pour mon père et l'autre divisée pour les quatre enfants.

On mangeait d'abord la huitième partie du *mirou* et on se représentait pendant quelque temps le plaisir qu'on allait avoir à absorber son minuscule morceau de tarte. On débutait par la croûte de dessous, comme étant la moins bonne, on continuait par celle de dessus pour terminer par le riz, qu'on laissait fondre dans la bouche le plus lentement possible pour conserver le bon goût.

Le plus glouton qui avait avalé son morceau le premier, devenait la risée des autres, qui se frottaient l'estomac en mangeant la dernière bouchée et en disant : *Mau d'coûr*. Cependant, par humanité, le moins glouton *hanssait*, c'est-à-dire envoyait son haleine dans la bouche du gourmand, qui s'estimait heureux de cette curieuse faveur gastronomique.

Une grande attraction pour les enfants, à l'approche de la nouvelle année, était de suivre en rue le bossu Bernard, de Herve, marchand d'almanachs, qui parcourait les rues en criant : « Almanach d'Anvers, almanach Lænsberg, nik, nik et nak, kope, kope, kope Marianne ».

Il faisait à volonté passer sa prééminence du dos dans l'estomac et de celui-ci dans le dos.

Une grande réjouissance pour les gamins était d'aller faire baigner les chevaux.

Lorsque les voitures de houille arrivaient chez Lonbienne, dans les Pêcheries, les plus forts gamins grimpaient sur le *benai* pour le décharger pendant que les chevaux rentraient à l'écurie pour être débarrassés des harnais. Le déchargement terminé, on sortait les bêtes pour les conduire à l'eau au pont de Sommeleville. On enfourchait à deux ou trois le même cheval en s'embrassant par la ceinture pour ne former qu'un corps. Si le cheval faisait le geste de boire, il arrivait qu'au moment de l'inclinaison de l'encolure, le groupe de sportsmen était entraîné sur le plan incliné et déversé dans l'eau, plus boueuse que profonde.

D'autres fois, l'animal se secouait et projetait la grappe de cavaliers soit à droite ou à gauche.

On se rendait alors chez Lisbeth qui vous accordait l'autorisation de sécher vos habits devant le feu perpétuel servant à faire bouillir l'eau dont elle faisait commerce.

Dans cette famille allemande il n'y avait presque jamais de repos. L'espoir de devenir propriétaire, qu'elle a du reste réalisé, la soutenait à un travail de jour et de nuit.

Pendant le jour, on travaillait à la fabrique et le soir on gâchait et colportait du charbon.

La mère s'étant accouchée de deux jumeaux qui vinrent à mourir après quelques jours, les ensevelit l'un sur une table et l'autre en dessous, mais tellement entourés de branches et d'arbustes empruntés, qu'on ne découvrait pas les petits cadavres. La chambre ressemblait à un buisson. Pendant cette exposition, la mère courait chez tous les menuisiers pour marchander deux petits cercueils et finit par se décider à acheter deux boîtes en carton que le gardien du cimetière, le vieux Keller, vint enlever sous son manteau.

Un autre trait d'économie. A la mort du père, les enfants désirant avoir son portrait, offrirent de payer la moitié des frais et la mère accepta de payer le reste.

L'artiste étant arrivé, on sortit le père du lit, on lui passa un pantalon noir et un bonnet blanc et, après lui avoir fourré une main en poche, on l'assit dans un fauteuil. Au moment d'opérer, la mère demanda si le prix était le même pour deux personnes sur une seule photographie, et sur la réponse affirmative, elle mit un bonnet propre (*gaumette*) et s'assit à côté de son mari. C'est pourquoi la photographie représentait un mort endimanché et une vivante.

* *

Vers l'âge de dix ans, on avait décidé de me placer au Collège dirigé par M. Bède. Je passai mon examen avec le professeur Pirard et je fus admis en septième. Il n'y avait pas de huitième.

Ne pouvant fréquenter le premier établissement d'instruction en blouse, ma mère s'était recommandée à la Mayanne, *troufulresse* (fripière) de Herve pour qu'elle passe chez nous lorsqu'elle aurait une bonne pièce. Ayant un jour fait l'achat d'un solde de vieux effets chez un fabricant de Sommeleville, elle vint offrir un paletot-sac d'un garçon de 14 ans, dont on fit l'achat pour six francs, et ce fut affublé de cette enveloppe, dont les coutures ne couraient risque de crever, que je fis mon entrée au Collège : c'était inutile de balayer après mon passage.

Le quatrième jour, l'ancien propriétaire de mon vêtement, qui fréquentait aussi le Collège, vint à reconnaître sa défroque, ce qui fut bientôt connu de plusieurs condisciples. Mais tous les enfarts bourgeois n'étaient pas mieux lotis que moi ; je ne fus l'objet d'aucune critique.

Lorsque je rentrais de l'école, le premier soin de ma mère était de me faire ôter ma bonne pièce pour endosser une blouse.

En sortant du Collège, j'allais trois fois par semaine au petit catéchisme et, les autres jours, on me faisait confectionner des sachets pour la boutique, ou endormir mon frère en le berçant. Que de fois j'ai maudit le gamin ! Au moment que je le croyais bien endormi, je me levais

bien tranquillement sur la pointe des pieds et, après quelques pas faits sans bruit, avec l'intention de m'esquiver, le petit criait comme un veau, ma mère me traitait de fainéant et de polisson. J'étais obligé de recommencer à bercer, ce que je faisais avec des mouvements brusques et saccadés qui empêchaient l'enfant de dormir et me privaient d'un peu de liberté.

*
* *

L'époque de ma première communion étant arrivée, je m'en réjouissais comme tous ceux de mon âge, d'abord pour être dispensé d'aller à l'école pendant quinze jours afin de pouvoir suivre la retraite dans l'école des Frères, rue Coronmeuse, ensuite pour être bien habillé et enfin pouvoir une fois manger de la tarte au riz à discrétion.

A cette époque, il n'était question ni de montre, ni de bijou. Une chemise neuve, une veste, un gilet, un pantalon noir et un chapeau haut de forme en soie dont les communicants ne voulaient se coiffer que ce jour-là et qu'on louait pour 30 centimes chez Mathonet, en Crapaurue : tel était tout le lot.

Le barbier de mon père, qui recevait un franc par mois pour raser et faire les coupes de cheveux à domicile en fournissant le nécessaire, désirait nous faire un cadeau (mon frère ayant attendu un an pour célébrer cette solennité, par économie) et ne sachant quoi nous offrir, il fut convenu qu'il viendrait nous arranger la tête le jour de la communion.

Dès cinq heures du matin, étant prêts, nous attendions l'arrivée du Figaro qui nous fit une ligne sur le côté gauche de la chevelure en essayant de nous arranger une tête convenable. Nos cheveux broussailleux ne voulant se maintenir dans aucune des positions nécessaires à notre embellissement, l'artiste demanda un peu de pommade. Sur la réponse qu'on lui fit qu'on n'avait pas de ces choses de luxe dans le ménage, il eut recours à une croûte de jambon (*coyin d'laurd*) pour obtenir l'effet désiré.

Les enfants avaient alors l'habitude de faire procéder à la coupe des cheveux chez les artistes coûtant le moins. Cette opération était généralement faite par des ouvriers de fabrique au prix de six centimes. Si la taille commencée un peu avant une heure n'était pas terminée lorsque sonnait la cloche de la fabrique, on vous abandonnait jusqu'au lendemain avec une demi-tête rasée et l'autre munie d'une forêt de cheveux.

Rentrés à huit heures de l'église, nous avons déjeuné puis sommes partis avec ma mère pour aller visiter les parents et connaissances. A titre de cadeau, nous recevions de l'argent, 10 ou 20 centimes dans chaque maison, et nous fûmes tout ébahis de recevoir chacun une pièce de 50 centimes chez une vieille connaissance de mon père, qui se trouvait dans une position aisée.

A peine rentrés, ma mère nous prit les $\frac{3}{4}$ de notre recette, sous prétexte qu'elle avait beaucoup de frais pour offrir le café aux personnes que nous avons été visiter. Nous étions naturellement disposés à man-

ger de la *dorée* (tarte au riz) au-delà de notre appétit, mais ma mère constatant notre maladie nous appela hors de la chambre pour nous recommander de ne pas manger comme des *leups* (loups).

A quatre heures, on nous fit endosser des habillements plus modestes pour aller *caquer*¹ avec les autres communians dans la cour du doyen, qui avait le bon esprit et l'humanité de fournir des œufs gratis aux enfants qui n'avaient pas les moyens d'en acheter.

*
* *

Le menu des repas était invariable toute l'année, sauf le mercredi : on avait du boudin appelé *levgo* qu'on achetait chez Detry. Pour se couvrir de cette dépense, on n'avait pas de beurre.

Avec mon frère, nous étions toujours chargés d'aller chercher la provision de boudin pour 25 centimes, qui devait servir de régal à 4 enfants et deux grandes personnes. En passant par la ruelle Bouxhate, où l'on se trouvait dans l'isolement, nous mangions la viande sortant du bout de l'enveloppe et, pour remplir le vide, nous poussions sur toute la longueur du boudin, qui s'amincissait nécessairement après quelques semblables opérations. Ma mère voulait nous obliger à reporter la marchandise sous prétexte qu'on s'était trompé. Nous devions ainsi confesser notre larcin, ce qui nous valait la raclée habituelle.

Tous les vendredis on faisait maigre et l'on s'en réjouissait : une soupe au riz et des pommes de terre avec de la sauce au beurre, que ma mère versait de la poêle et essuyait avec une croûte de pain que chacun des enfants recevait hebdomadairement à son tour, ce morceau étant considéré comme une friandise.

*
* *

A ma sortie de l'école j'obtins une place de magasinier sans traitement, chez un fabricant de chocolat et pains-d'épices. Après quelques semaines d'essai il me proposa d'être commis-voyageur, ajoutant qu'en cas de vente je serais rétribué. J'acceptai et me mis à visiter la clientèle en suçant la moitié des échantillons. Je fus assez heureux pour décrocher quelques ventes.

La paye aux ouvriers se faisait à la fin du mois. Avec quelle impatience j'attendais cette échéance ! J'attendais l'appel de mon nom au guichet, mais ce fut en vain ; tous les ouvriers étaient partis, réglés. Enfin le patron apparut et me demanda le motif de ma faction. Je lui rappelai sa promesse et il s'exécuta en me donnant... un paquet de feuilles de papier sur lesquelles il restait un peu de pâte de macarons et de biscuit au sucre. Ce fut avec délices que le dimanche, après avoir dîné, nous passâmes, pour la première fois de notre vie, au dessert. Mes père, mère, frère et sœur, léchions chacun une feuille de papier, fruit de mon travail.

(1) [Jouer à briser des œufs durs. L'œuf brisé appartient à celui qui en a défoncé la coquille en le frappant avec le sien.]

On en envoya quelques feuilles à mon frère qui était à Herve, en lui écrivant que je commençais à gagner.

*
*
*

Toutes les années, les amateurs de pinsons d'Aix-la-Chapelle venaient au concours chez Aymond, rue des Grandes-Rames, et par contre, ceux de Verviers leur rendaient la visite en omnibus.

La veille du jour fixé pour le départ, le louageur se fit une entorse qui l'empêcha de conduire l'omnibus, et je fus très heureux de cet accident qui me permettait de conduire un attelage à quatre chevaux.

Le dimanche à quatre heures du matin, l'intérieur de la voiture et l'impériale étaient remplis de voyageurs, portant chacun une cage renfermant un pinson aveugle.

Sur le siège j'avais un ami, ouvrier de fabrique, amateur de chevaux, qui me demanda de conduire à notre arrivée à Eupen. L'attelage aussi intelligent que nous, étant très facile, j'acceptai la proposition de mon compagnon.

Tout alla bien jusqu'au bois d'Aix-la-Chapelle où nous fîmes la rencontre d'une charrette de bois qui venait en sens inverse.

Il est d'usage, en Belgique, qu'en pareille circonstance chaque conducteur prend la gauche tandis qu'en Allemagne il prend la droite. Ignorant cette différence, les deux attelages étaient presque nez-à-nez, lorsque mon remplaçant vira trop brusquement à droite et, secondé par le pavé très bombé, il amena la chute de l'omnibus.

Ceux de l'impériale et nous, du siège, fûmes projetés sans mal dans une prairie. Ceux de l'intérieur avaient naturellement des blessures plus graves. Au milieu de la désolation, ces pauvres oiseleurs ne craignaient qu'une chose : un accident à leur cher oiseau !

L'examen que chacun faisait de son volatile me tira de ma triste position et me jeta malgré moi en douce hilarité. Je constatai qu'un pinson, sans doute tué par le choc, gisait au fond de sa cage, tandis que son propriétaire, qui malheureusement était borgne, tenait la cage à hauteur de l'œil et sifflait pour faire répondre l'oiseau.

Menacé par ces gens furieux de mes rires que je ne pouvais ni réprimer ni expliquer, je n'eus d'autre ressource que de reprendre ma route pédestrement, sans souci de l'attelage...

*
*
*

Je me mis à travailler avec mon père et recevais tous les dimanches 50 centimes de gratification que j'ébréçais en achetant 3 bons cigares, ensemble pour 10 centimes. Ajoutons 10 centimes, menues dépenses dans la journée, et 15 centimes le soir au bal dans la ruelle Chawau (aboutissant rue des Raines), dont 2 demi-verres de bière pour moi et un pour ma danseuse. Ces consommations servaient pour toute une soirée.

Le propriétaire, perché sur une armoire, jouait du violon, formant tout l'orchestre, et le bal était éclairé par une grosse lampe fumeuse.

A la fête de Sainte-Anne, à Heusy on dansait toute la soirée pour le prix d'un cognac qui coûtait 10 centimes, et la danseuse n'aurait jamais accepté une seconde tasse de café, dont le prix était de 15 centimes.

Si la faim se faisait sentir, on sortait du bal tête nue, pour avoir droit à la rentrée gratuite, et on achetait à une femme de Herve, étalée à la porte, un quartier de *dorée*. C'était un extra que l'on se partageait et qu'on payait 15 centimes.

Celui qui, dans un bal, buvait avec sa famille composée de 4 ou 5 personnes une bouteille de Bordeaux d'un franc cinquante, était considéré comme un richard ; on le saluait avec des marques de respect.

*
*
*

La police se composait de huit gendarmes, casernés au Poids et Entrepôt public occupé actuellement par le Corps de police, rue du Collège, de 2 agents de police, d'un garde-champêtre et des pompiers de nuit.

Le vieux Nivelles, avec son claque de 60 centimètres de long, outre ses fonctions, était crieur public, témoin aux mariages, aux déclarations de décès, parrain, etc. Enfin pour toute espèce de services, on réclamait le concours de ce brave vieillard qui comptait au moins 300 filleuls et filleules.

Lorsqu'un objet était perdu, Nivelles parcourait les rues agitant sa sonnette, désignant l'objet perdu et promettant récompense à celui qui le rapporterait à tel endroit.

Le vendredi après-midi, le même agent parcourait les rues, accompagné du tambour Houbeau, et, après un appel au son de caisse, l'agent annonçait le prix officiel du pain, que tous les boulangers devaient afficher et dont ils ne pouvaient se départir. Après cette proclamation, tous les enfants qui avaient écouté répétaient en dansant, le résultat *Ya l'pan qu'est rabâhi*, ou bien, *r'monté d'ô cent*.

Tous les enfants voyant Nivelles s'empressaient d'aller lui tendre la main. Son sabre en bandouillère avec plaque en cuivre inspirait une certaine crainte imméritée et aujourd'hui, quand les enfants voient arriver la police, on entend encore crier : *Britte, Britte, voci l'Nivelles*.¹

Chaque ouvrier avait un passe-temps produisant un chétif supplément de salaire: culotter des pipes, qu'on échangeait une contre cinq neuves chez Boniver, faire des cages d'oiseaux, confectionner des meubles chez soi le soir, aller blanchir les habitations, se faire barbier ou cordonnier, etc., etc.

Comme distraction, l'ouvrier possédait un pinson ou une linotte aveugles, ou un pot contenant une plante ou une fleur préférée, œillet, giroflée, réséda. Les cages et les pots de fleurs faisaient la nayette entre l'atelier et le domicile de l'ouvrier autant de fois que celui-ci faisait de voyages. Une grande distraction était d'arriver à la fabrique 1/4 d'heure

(1) [Le même cri se retrouve à Liège: *Bride, bride, vochal Bayi*, nom d'un agent de police légendaire. Cf. DEFRECHEUX « *Enfantines liégeoises* » n° 172.]

avant la rentrée pour organiser un concours de chant d'oiseaux avec ceux de ses compagnons.

La journée de travail était de 5 heures du matin à 7 ou 8 heures du soir. L'ouvrier ne portait jamais que la blouse et la casquette. Pas 1 % ne savait lire.

Son grand bonheur, le dimanche matin, était d'aller à la campagne avec son cher oiseau, au concours chez Aymond, rue des Hospices, et, une fois ou deux par an, à Herve. Le plus renommé aux concours était Wauthy, de la rue Raymond.

Le salaire des ouvriers de fabrique à la journée était généralement de 21 sous la première année, 23 sous la suivante, 25 quand il se mariait, 27 à la naissance du premier enfant et 29 comme maximum. De sa paye il ne retenait souvent que 50 centimes pour son délassement d'une semaine.

Les chauffeurs ne quittaient jamais leur travail durant leur journée. C'était presque toujours un caniche qui allait chercher les repas à la maison, reportant la clef et souvent un débris de vieille manne pour allumer le feu.

Quant aux femmes d'ouvriers, c'était presque des esclaves, faisant leur ménage, élevant leurs enfants, allant faire la lessive ou des demi-journées dans le voisinage, travaillant jusqu'à dix heures du soir à remailler, coudre et laver, et faisant la lessive le dimanche matin.

*
* *

A cette époque il y avait peu de cafés et encore n'étaient-ils guère fréquentés. L'ouvrier prenait de temps à autre un grand verre de genièvre pour quatre centimes, en retournant, le soir, de la fabrique. Le dimanche matin, il allait de bonne heure à la campagne, se rendait place des Récollets de 10 à 11 heures et de là au cabaret de 11 à 1 heure. En général, il ne pouvait dépenser plus de 50 centimes par semaine pour son tabac et ses menus plaisirs.

L'après-midi, accompagné de ses enfants, il se rendait à Frascati ou Tivoli. Sa dépense, pour toute l'après-midi, se bornait à un verre de bière jeune, coûtant 8 centimes. L'anse du verre était ornée d'une bague qui devait être poinçonnée chaque année pour prouver que la contenance était bien d'un demi-litre. Les enfants absorbaient tout le verre du père et prenaient leurs ébats dans la prairie de l'établissement.

Les ouvriers les mieux constitués jouaient aux quilles au gros boulet ou jetaient à la *Cèle*, qui consistait à trancher une ou deux cordes attachées à des pieux distants d'environ dix mètres et auxquelles des imitations de jambons en bois étaient suspendus.¹

Dans les comptoirs comme dans les cafés, on ne vendait que deux espèces de liquides : le genièvre et la bière jeune.

Mes parents tenaient un débit de genièvre ; il n'y avait qu'un comp-

(1) [Voir pour ce jeu *Wallonia*, II. p. 169.]

toir et un morceau de chaise destiné à celui qui servait les clients ; ceux-ci demeuraient debout sur les dalles bleues. En hiver, il y avait un petit réchaud de braises servant à se chauffer et à allumer les pipes. Que de belles soirées nous avons passées dans cette bicoque ! Tous les dimanches, il y avait réunion d'anciens militaires ayant suivi Napoléon dans toutes ses guerres : le vieux Croft, l'aveugle Nizet, le frère Donné, le père Brick et surtout le vieux Gurdal, doués d'une mémoire prodigieuse. Ils faisaient invariablement et avec la plus scrupuleuse vérité, la narration des batailles auxquelles ils avaient assisté, se rappelant même les dates et les distances d'étapes.

A neuf heures, on nous faisait entrer dans la chambre pour nous déshabiller et quand nous étions en chemise, c'était en courant que nous traversions le palier pour monter l'escalier du premier où nous couchions. Nous criions : « Bonne nute, père et lu k'paigneie ». Le père répondait : « Bonne nute, les êfants, bonne nute ! »

Parfois, nous entendions rire, sortions du lit pour venir nous blottir sur l'escalier ; ramenant nos chemises trop courtes sur les jambes et nous serrant les uns contre les autres pour nous réchauffer, les coudes sur les genoux, nous couvrant la figure avec les mains.

Lorsque nous entendions une expression entraînant l'hilarité, l'un de nous ne pouvait se retenir et éclatait en recevant des coups de coude des autres, car mon père s'écriait invariablement : « *Kumin, vos brigands, vos n'estez nin éco è lé* » et on courait s'entortiller dans les draps.

Lorsque mon père avait lu le journal à haute voix et qu'il arrivait un nouveau client n'ayant rien entendu, celui-ci insistait tant pour un bout de lecture que mon père se décidait à lire, en suivant horizontalement les quatre colonnes du journal. Il y avait un mélange de revue politique, financière et faits divers. L'auditeur qui n'avait naturellement rien compris, s'écriait : « *Qué bai passéch !* » ou bien « *Les affaires sont co bin brouillées* ».

*
*
*

L'éclairage se faisait à l'huile de colza. Des lanternes étaient suspendues au milieu des rues, maintenues par deux poteaux, l'un à droite et l'autre à gauche.

Tous les matins, l'allumeur Legrand ouvrait une petite armoire adossée à une maison et détendait la corde jusqu'à ce que la lampe fût descendue à un mètre du sol. Il nettoyait les verres, coupait la mèche et versait l'huile. Pendant cette opération, qui durait cinq minutes, toute circulation était interrompue.

Le tout étant soigné, Legrand remontait la lanterne et pendant que celle-ci vacillait, les enfants, faisant le même mouvement de la tête, chantaient : « Au r'voir Grand'Mère, au r'voir Grand'Mère ! »¹

Le ménage était éclairé par une lamponnette en fer. C'était à la lueur de ce soupçon de lumière qu'on faisait la couture et les enfants leurs devoirs.

(1) [Le même salut se disait à Liège et à Namur. Voir DEFRECHEUX n° 165.]

Le dimanche, on se servait comme luxe d'une lamponnette en cuivre ou bien on brûlait une chandelle de suif.

Dans les cafés, les joueurs aux cartes payaient leur chandelle 8 centimes par table. Il y avait le porte-chandelle et la mouchette, servant à couper la mèche, mais le plus souvent les hommes humectaient les bouts du pouce et de l'index et enlevaient la partie brûlée.

Lorsque le luminaire arrivait à son déclin, on apportait le profit, espèce d'entonnoir surmonté de 3 pointes qui s'emboîtait dans le chandelier et permettait d'user la mèche et le suif réduit à l'état d'huile par la chaleur.

Si, le soir, on portait le viatique, on était aux aguets pour entendre la cloche du sacristain au retour. Au premier son, on ouvrait la fenêtre sur le bord de laquelle on posait la lamponnette. Arrivé sous le portail de l'église, le prêtre donnait la bénédiction et, pendant cette cérémonie, les fenêtres, du rez-de-chaussée au dernier étage, sur toute la longueur de la rue, étaient éclairées par des lamponnettes dont on entourait la flamme avec les mains pour la mettre à l'abri du vent.†

*
*
*

A moins que d'être fabricant, employé officiel ou mercantile, on ne s'achetait qu'un costume et un chapeau pour toute sa vie. Les « Messieurs » faisaient retourner leur jaquette une fois, au bout de 10 à 12 ans et achetaient un nouveau chapeau au bout de 15 ou 20 ans.

Vers 1775, il n'y avait encore aucune voiture à Verviers, mais deux vieux rentiers, les deux frères, qu'on nommait « les messieurs » et qui habitaient Hodimont, faubourg d'Espagne ou *Au-d'là-l'aive*, avaient un carrosse surchargé de dorures. Tout le monde accourait sur leur passage les admirer dans leur bel équipage. L'endroit où ils résidaient porte le nom de rue des Messieurs. Quelque temps après, M^{me} Franquinet eut aussi une « calaïsse » (calèche). Cette dame était la seule à cette époque qui s'appelât « madame » ; les autres, mariées ou non, s'appelaient « mam'zelles. »

Dans ce temps-là, un chef de première maison n'avait qu'un cheval de monture et le domestique servait en même temps de jardinier. Les plus grands fabricants allaient à cheval aux foires de Francfort et de Leipzig. Pour toute voiture publique, nous n'avions qu'une lourde diligence, qui était plutôt un chariot, attendu que des marchandises l'occupaient aux trois quarts. L'intérieur pouvait contenir six personnes. La diligence partait de Verviers à 8 heures du matin trois fois par semaine, elle n'arrivait qu'à 4 heures après-midi à Herve pour dîner et on n'avait pas de chevaux de relais. Lorsque Hodimont, Dison, Dolhain et Herve faisaient encore partie du duché de Limbourg, qu'on désignait

(1) La suite est extraite de: *Verviers Ancien, Quelques faits intéressants de l'histoire de notre bonne ville de Verviers*. Anonyme. Léonard, éd. Brochurette de 64 p. chap. III p. 16 à 22.

sous le nom de « *Paï dè Rwè* », cette diligence ne pouvait aller à Liège que par le territoire de Franelimont, c'est-à-dire par Theux, Beaufays, Chênée, au risque de eulbuter en descendant le Thier du Krikion ; aussi tout le monde y allait à pied ; les gens aisés même faisaient ainsi leur tour de noées à Liège, ou prenaient un cabriolet à mi-chemin, ce qui coûtait *one kopkenne* (12 sous)

Ce n'était pas par avarice que les riches ne tenaient pas équipage, mais par simplicité de mœurs.

Au commencement de ce siècle, le peuple se divisait en trois classes bien distinctes : le journalier, le bourgeois et le riche. La classe inférieure ne jalousait pas la supérieure. Elle ne portait qu'un eostume relatif à sa condition ; e'était surtout régulièrment observé par les femmes. La journalière n'aurait osé porter pendant la semaine qu'une *gaumette* en eoton de couleur et le dimanche une blanche en mousseline unie. La bourgeoise pouvait se permettre une *bondeuse* (bonnet en mousseline ordinaire) et y attacher un bandeau de ruban le dimanche. La *mamzelle* se coiffait comme bon lui semblait. *One nopresse* était un peu plus qu'une élèresse et *lu r'fresse d'u trôs* tenait encore un rang plus élevé.

Il y avait plus de liberté chez les hommes : *on sopieux* (tondeur à domicile) pouvait s'habiller en « monsieur », mais pour exercer cette profession, il fallait faire deux années d'apprentissage ; les fils de maîtres seuls en étaient dispensés. Un laineur ne portait le dimanche qu'un sarrau ou une camisole et un bonnet de laine ou de coton bleu et sa femme *one kotte du penne*.

L'appellation de papa et de maman n'était admise que pour les riches ; la demi-fortune disait *mu monpère, mu mamère* ; la bourgeoisie pouvait dire pour frère et sœur *mu monfrère, mu masseur*, tandis que l'ouvrier qui aurait dit autrement que *mu fré, mu soûr*, se serait fait moquer de lui.

L'usage du parapluie était encore réservé aux riches, qui, eux-mêmes, n'en portaient que le dimanche : c'était un meuble de famille, qu'on se transmettait de père en fils.

Même chez les bons bourgeois on ne voyait que des chaises à fonds de bois, les autres étaient trop coûteuses.

Beaucoup de petits fabricants prenaient leurs repas à la fabrique et avaient des tables à replier afin d'occuper moins d'espace.

Il n'y avait pas de cafés, alors ; seulement quelques eabarets. Quand un verre à liqueur était cassé, on lui mettait un pied en fer-blanc ; quant au verre à bière fêlé, on lui faisait mettre un cercle du même métal.

Tous, aussi bien le fabricant que le bourgeois faisaient sécher les *hochets* de chauffage (boulettes) sur la rue et les voisins s'aidaient mutuellement à les rentrer. Quand on avait fini, *on bovéve lu cafet avou des miches du façonnaire ou on kougnou*. Les fabricants donnaient un régal à leurs ouvriers et leur permettaient de danser dans l'atelier ; c'était une fête *quand on féve les klètes ès mon l'maisse*.

Lorsqu'un brave ouvrier prenait de l'âge, on savait apprécier ses bons services et lui assurer une douce retraite.

L'ouvrier n'était point ambitieux; tout son bonheur consistait à gagner suffisamment en travaillant pour nourrir frugalement sa famille et bien chausser ses enfants. Qui avait *dé laurd au planchi*, (du lard suspendu au plafond) était au-dessus du vulgaire. Le dimanche après la messe, l'ouvrier, comme délassément, allait se promener à la campagne, où il emportait son pinson ou sa linotte; tout son plaisir était de l'entendre chanter au bord d'une fontaine. Il emportait ordinairement une petite gourde contenant trois ou quatre verres de *pêket* (genièvre, hasselt). Après sa promenade, il retournait chez lui où l'attendait son dîner, composé de *krompires* (pommes de terre) *aux krêtons* (lard découpé menu). L'ouvrier ne mangeait de la viande qu'à Pâques.

Vers le mois d'avril, quantité d'ouvriers allaient cueillir une espèce de narcisse jaune appelée *fleur du ronbouhi*.

Les soirs des jours ouvrables, les ouvriers se donnaient rendez-vous *ès les grandes Waines* ou *au pid d'Hombiet* (entre les Gris-Chevris et les Couvalles) et s'installaient sur des bancs formés par la nature. D'autres s'assemblaient *ès l'voïe d'autou* longeant *l'ainve d'a-l'heid* (Vesdre) entre les Dardanelles *è l'pont d'al Kutte*, où se trouvait une plate-forme en schiste qu'on appelait *banc des bourdeux* (banc des menteurs). L'ouvrier passait ainsi ses soirées sans frais et plus agréablement qu'au cabaret. A l'arrière-saison, un certain nombre d'ouvriers, même des pères de famille élevaient des cerfs-volants, appelés *dragons* ou *airsons*, à de très grandes hauteurs. Cet agréable passe-temps est à peu près perdu de nos jours. Il y a une dizaine d'années qu'on en élevait encore sur presque toutes les collines environnant Verviers.....



LA FÊTE PAROISSIALE

III.

Vieilles danses populaires, au pays de Chimay.

Dans la majeure partie du Hainaut, la fête de la paroisse se nomme *ducasse*, à Namur *dicausse*, mots que l'on rattache de la cérémonie religieuse nommée « dédicasse ». Autrefois, on fêtait l'anniversaire des dédicasses d'église. SIGART rapporte le dicton rimé : *On vos invite à l'ducasse, à l'église éié sus l'place.* (1) La fête, en effet là-bas comme partout, se fait autant, sinon mieux, sur la place qu'à l'église. Et il en est ainsi notamment au pays de Chimay, où l'on retrouve deux vieilles danses, la danses des houïons et la danse des sept sauts.

(1) SIGART, *Diction. du wallon de Mons*, Brux. 1866, s. v. ducasse.

Nous avons déjà rencontré ce mot houïons à Jodoigne (voir t. I, p. 57) où il était importé avec sa signification de « hommes mariés » par opposition aux « jeunes » ou célibataires. ¹

La danse des houïons, s'effectue de cet'e façon: Le crieur public, monté sur le kiosque, invite les assistants à fixer le nombre des canettes de bière que devront payer les nouveaux mariés de l'année, lesquels sont tenus d'assister à ce bal et acquittent sans rechigner ce droit populaire. La danse commence ensuite, avec cette particularité que tout célibataire doit choisir pour danseuse une femme mariée et les maris se faire cavaliers des demoiselles jeunes ou mûres. Toute dérogation à cette règle est punie d'une amende de plusieurs pots de bière.

Telle est la danse des *houïons* ou mariés.

La danse des sept sauts, très connue et pratiquée également chaque année à Chimay et aux environs, notamment à Presgaux, termine la ducasse, et attire grand monde.

De Momignies, de Maçon, de Salles, des environs de Couvin et de Mariembourg, les campagnards arrivent pour prendre part à cette kermesse en renom. Le bal populaire se donne en plein air, vers minuit, sur la place publique de Chimay, dans le décor forain de la ducasse.

Dès que le programme de ce bal est fini, tous les assistants, hommes femmes et enfants, et jusqu'aux vieillards se réunissent. Ils forment une immense ronde autour de kiosque central et s'apprêtent à chanter et à tourner en se dandinant comiquement.

L'orchestre commence alors, sur un mode assez lent et très louré, l'air traditionnel et le répète sept fois de suite sans s'arrêter sauf le temps des points d'orgue.

Adagio

Tra la la la la la laire Tra la la la la la Tra la
D.C.
la la la la laire Tra la la la la la Un saut Deux sauts.

La première fois, les trombones bouglent et l'assemblée fait un bond en cadence en disant: Un saut!... Sur le mot « saut » on s'accroupit pour se relever vivement.

L'air reprend jusqu'à la fin et les danseurs sautent de nouveau en disant successivement: Un saut!... deux sauts!... trois sauts!... et ainsi de suite jusqu'au moment où l'on a exécuté les sept sauts traditionnels, en suivant le mouvement accéléré de la musique. Et puis... c'est tout!

Le bal est terminé et chacun regagne tranquillement son logis, plein des souvenirs de cette belle ducasse.

Notes communiquées par M^{lle} Collin, ex-n titutrice à Presgaux.

(1) Le mot n'est pas dans SIGART.



LES NAINS.

X

Quelques mots sur leur origine.



On a souvent essayé de prouver que les *nutons* ou *sottais* ne sont autre chose que l'homme quaternaire dont le souvenir aurait été apporté jusqu'à nous par la tradition populaire.

Nous croyons devoir nous élever contre cette hypothèse très séduisante, il est vrai, mais fausse, à notre sens.

L'auteur⁽¹⁾ d'une note présentée au Congrès Archéologique de Liège de 1890 se rallie à l'opinion assez générale, qui admet que l'idée des nains contient une forte part d'éléments historiques, ou plutôt préhistoriques. « La croyance européenne aux nains, dit-il, garderait, à côté de certains éléments purement mythiques, le souvenir de populations anciennes, forcées, à la suite de conquêtes, de se réfugier dans des grottes et n'ayant avec les envahisseurs que des rapports clandestins. »

Voici les éléments possibles ou probables sur lesquels s'appuie le rapprochement précité :

La petite taille des nains. Les populations vaincues, dont le souvenir se retrouve dans la croyance aux nains, étaient bien probablement plus petites de taille que les populations conquérantes. L'imagination populaire l'aura réduite de plus en plus, très probablement sous l'influence de la croyance parallèle à des êtres mythiques conçus comme tout à fait minuscules, petits génies des bois, des eaux, des montagnes.

Leur difformité, bien qu'il y ait ici dans bien des cas un mélange avec des éléments purement mythiques. Les pieds de chèvre de quelques nains allemands ne sont certainement pas d'origine historique, mais il

(1) VI^e CONGRÈS. *Compte-rendu*, Liège 1891. Note de M. Eug. Monseur, pp. 209-211.

n'en est pas de même de leurs longues barbes, de leurs grosses têtes et de leur aspect vieillot.

Leur amour pour la couleur rouge (?)

Leur langue inintelligible aux hommes.

Leur noctambulisme.

Leurs amours avec des femmes.

Leurs vols d'enfants.

Le fait qu'ils venaient chercher des sages-femmes pour accoucher leurs femmes.

Leur religion différente. (En Allemagne, on dit souvent qu'ils n'étaient pas chrétiens; l'origine du trait serait: ils n'ont pas les mêmes croyances que les hommes de grande taille [?]).

La légende du nain nu qui considère comme une injure le cadeau qu'on lui fait d'un petit vêtement.

Le fait qu'ils habitaient des grottes.

La légende flamande qui leur attribue la coutume d'enterrer vivantes leurs vieilles femmes.

Le fait qu'on les représente comme sachant cuire le pain et brasser la bière et que leur pain était simplement très bon et n'avait rien d'autrement merveilleux.

Le fait qu'ils empruntaient des ustensiles aux hommes.

Le fait qu'ils avaient des bestiaux.

Leur métallurgie. Les forgerons mythiques, en Grèce comme en Germanie, ont été en général conçus comme des nains difformes.

Le caractère clandestin de leur industrie. Ce commerce clandestin se produit inévitablement lorsque deux populations de langue et de civilisation très différentes se trouvent superposées sur le même territoire. (Cf. J. Lubbock *L'homme préhistorique*, 1, 63.)

La croyance qu'ils avaient été les anciens maîtres du pays et qu'ils en avaient été dépossédés par les hommes (Allemagne).

Le fait très ancien que la croyance aux nains est toujours au passé défini. Le mythe s'est formé le lendemain de la disparition réelle des populations dont il garde le souvenir et il a toujours consisté à dire depuis lors: il y a eu des nains, mais il n'y en a plus..... dans ce pays-ci; on les a chassés, ou ils sont partis.

Jusqu'à ce jour, l'auteur de la note précitée est disposé à admettre que cette croyance aux nains s'est surtout développée en Europe lors de la diffusion des populations aryennes. Son trait le plus caractéristique serait, d'après lui, la métallurgie clandestine.

*
* *

Pour M. Em. Varenbergh (1) les nornes, les fées, les nains de la Germanie et de la Scandinavie, les Korrigans de la Bretagne, les Brownies d'Ecosse, les Kabouterman nekens, les Halvermannekens des Pays-Bas, les ondins, les ondines, les satyres, les faunes, les démons ou esprits familiers, etc., etc. sont de la même famille que les *nutons* ou *sottais*, et tous ces êtres auraient été créés par l'imagination populaire pour rappeler l'idée de l'homme préhistorique, habitant velu des cavernes.

C'est trop beau.

Les arguments de M. Varenbergh sont d'ailleurs si fantaisistes et les connaissances d'anthropologie préhistorique qu'il montre dans sa note sont si rudimentaires que nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à son opinion. (2)

*
* *

Parmi les dix-neuf éléments probables cités plus haut, il n'en est que quatre méritant d'être pris en considération dans un rapprochement possible avec l'homme préhistorique.

On ne tablera certes pas sur la difformité des nains, puisque l'homme primitif était, au contraire, admirablement musclé.

Ni sur leur religion différente, car rien ne prouve que l'homme quaternaire ait eu une religion ou même des croyances spéciales.

Encore moins sur les connaissances métallurgiques dont les nains font preuve. La métallurgie de l'homme quaternaire, comme on la laisse sous-entendre, me paraît assez osée. On croit, en effet, que le fer, (car c'est de ce métal qu'il s'agit), s'est peu à peu répandu dans toute l'Europe vers le XIII^e siècle avant J.-C. Ce trait, en admettant qu'il soit bien général, ce qui n'est pas démontré, donnerait donc à la croyance une date en tous cas plus rapprochée de nous.

Ce n'est certes pas non plus l'amour qu'ont les nains pour la couleur rouge (?), leur noctambulisme, leurs amours avec des femmes, leurs vols d'enfants, le fait qu'ils empruntaient des ustensiles aux hommes, le fait qu'ils avaient des bestiaux, etc., toutes généralités d'un vague désolant, qui pourraient établir le rapprochement voulu.

(1) Compte-rendu du v^e Congrès archéologique de Bruxelles, 1892, p. 61.

(2) Nous renvoyons au reste à la note que nous avons publiée à cette occasion dans le *Compte-rendu* précité pp. 355 et suiv.

Restent les traits suivants : la petite taille des *nutons*, leur langage inintelligible aux hommes, le fait qu'ils habitaient des grottes et la croyance qu'ils auraient été les anciens maîtres du pays.

Disons tout de suite que ce dernier trait, encore qu'il soit bien particulier et qu'il mérite contrôle, peut se rapporter à n'importe quelle période historique. Il n'a rien de préhistorique du tout.

Petite taille. Il s'agirait d'abord de savoir ce que l'on entend par petitesse de taille de l'homme quaternaire.

Comme le dit G. de Mortillet dans son *Préhistorique*, « la taille de cet homme ne dépassait pas la moyenne actuelle ». Si l'on ajoute à cela qu'il était vigoureusement musclé, et devait avoir un aspect plutôt terrible que faible, il est difficile d'admettre que la tradition populaire ait fait de cet être une représentation piètre et en quelque sorte ridicule. Dans cet ordre d'idées, il est aussi difficile d'expliquer l'aspect vieillot des gnomes allemands.

Autre argument : tous les peuples ont une tendance à placer à leur berceau des êtres les surpassant en force et en intelligence, en force, principalement. Les Grecs et les Romains des premiers âges, appelés d'ailleurs âges héroïques, avaient toutes les vertus, surtout les vertus guerrières. Ne parlons-nous pas encore avec emphase de nos vaillants ancêtres, les Eburons, et notre cœur ne tressaute-t-il pas lorsqu'on nous rappelle la gloire des valeureux Liégeois de jadis ? C'est là une idée d'intuition populaire par essence ; les vieux sont toujours meilleurs que nous.

Comment la faire cadrer avec la petitesse, la difformité des nains ?

M. Monseur (*loc. cit.*) semble dire que l'idée d'une race plus petite s'est transmise par tradition chez les races envahissantes de grande stature qui auraient en grande partie exterminé la race envahie de plus petite taille, et qui auraient forcé les rares survivants des vaincus à se cacher dans les bois et dans les cavernes.

Mais la science moderne semble au contraire admettre qu'il n'y a jamais eu de ces exterminations totales de tout un peuple. L'anthropologie préhistorique, par exemple, nous prouve au contraire, dans l'immense majorité des cas, le mélange postérieur des types dolichocéphales et brachycéphales, qui paraissent s'être succédés en Europe aux premiers âges de l'humanité. La critique historique moderne a fait aussi justice des complètes hécatombes de vaincus dont les vainqueurs se sont trop souvent glorifiés. De nos jours, invasion ne veut plus dire extermination et G. De Mortillet (*loc. cit.*) a raison de dire que, aux temps préhisto-

riques, « la race de Neanderthal, (la première connue) n'a pas été directement remplacée par une autre. »

Nous avons grand' peine à croire que l'idée des *nutons* évoque celle de populations décimées ou même persécutées par un ennemi victorieux, mais nous rejetons absolument l'opinion qui fait remonter cette idée aux âges de la pierre taillée ou polie.

Langage inintelligible aux hommes. Quant au fait de posséder une langue inintelligible, il n'est pas encore bien probant, ni suffisant pour rapprocher les *nutons* de l'homme préhistorique.

En poursuivant l'ordre d'idées ci-dessus, on ne doit y voir qu'un fait commun à toutes les invasions, ne permettant pas d'assigner à la croyance une date même approximative.

Habitation des cavernes. Le trait que les nains habitent des grottes ne peut encore une fois pas servir au rapprochement désiré. Les ossements quaternaires ont, en effet, été trouvés jusqu'ici aussi bien dans les alluvions des plaines et des rives fluviales que dans les grottes. Et M. G. de Mortillet dit même que les grottes n'en contiennent qu'exceptionnellement.

Toujours est-il que l'habitation des cavernes est loin d'être une règle générale pour l'homme quaternaire. On ne peut généraliser le fait que des ossements humains ont été découverts dans les grottes dites à *nutons*, parce que 1° on donne actuellement le nom de *trou à nutons* à toute espèce d'excavation un peu profonde; 2° tous les *trous à nutons* ne contiennent pas des ossements humains; et 3° les ossements humains se rencontrent aussi dans des lieux et des trous qui ne sont pas considérés comme hantés par les *nutons*.

Il serait bien étonnant que la tradition en question renfermât justement comme caractéristique un fait qui est loin d'être général chez l'homme quaternaire, à savoir l'habitation des cavernes.

*
* *

D'ailleurs, il n'y a pas bien longtemps que l'on possède la notion de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire. Cuvier et sa fameuse salamandre ne sont pas si éloignés de nous.

Comment admettre que le peuple, lui, aurait conservé intact ce souvenir par tradition, alors qu'enfoui dans les profondeurs du sol durant un nombre considérable de siècles, il n'en a été exhumé que vers 1830 par Tournal et Schmerling ?

Cette difficulté disparaît avec la manière de voir que nous allons exposer.

En tout état de cause, nous sommes donc autorisé à conclure que, jusqu'à présent, il n'y a pas un seul trait dans la croyance aux nains qui permette de les identifier avec l'homme préhistorique.

Elle nous paraît tout simplement la résultante d'un fait d'observation commun et continu dans la suite des âges, fait du même ordre que la croyance aux géants : de tous temps, en effet, le peuple a remarqué qu'il existe des hommes plus grands ou plus petits que la normale, avec exagération dans l'un ou l'autre sens. Ce fait d'observation journalière a facilement agi sur l'imagination, qui n'a pas eu fort à faire pour le généraliser et pour l'agréments.

D'après le caractère des peuples, d'après leur situation géographique et mille autres agents secondaires, la croyance a revêtu de multiples formes. Et nous croyons que l'œuvre du folkloriste consiste exclusivement à déterminer les faits historiques qui ont provoqué ces différentes formes.

Telle, par exemple, l'idée du nain métallurgiste ; telles les appellations de *Sarrasins*, en Espagne, de *Templiers*, dans le Luxembourg, de *Lapon* (1) dans le Hainaut etc. ; tel encore, peut-être, le trait que l'on n'offre pas de viande aux nains.

Conclusion : La croyance aux *nutons* n'est pas d'origine quaternaire, ni même préhistorique ; elle dérive d'un simple fait d'observation.

Le folkloriste ne doit plus rechercher ce que l'idée des nains représente dans sa primordialité, mais il faut qu'il s'essaie à trouver une origine historique, géographique ou ethnologique aux nombreux traits spéciaux dont on a agrémenté cette idée populaire chez les différents peuples et aux différentes époques.

La science folklorique surtout doit s'abstenir de conclusions précipitées et mal étayées. Il ne suffit pas qu'une hypothèse soit séduisante et belle, pour qu'elle soit vraie. Soyons prudents, très prudents, plus prudents encore.

JULIEN DELAITE.

(1) Nous avons trouvé la forme *luteu*, à Flémalle ; elle paraît donner raison à Noël et Carpentier, cités par Grandgagnage. *Dict.wall.*, qui fait dériver *luton* de *luctari*, (lutter). Toutefois ce n'est, croyons nous, qu'une apparence.





LE BEAU LAURIER CHANTANT.

CONTE DE BIÈVRE (GEDINNE)



gn'avo in còp in roi qu'avo trois princesses. Là lu roi qu'avo in voyadje à fwére ; èt ces djins-là ordi-nèrmint, i-z-ont toudi yòk (*quelque chose*) à rapwâr-tre à leus afants.

I va d'lez la pus vie qu'asto dins sa tchambe. « Eh bien, ma fille que désires-tu de mon voyage ?

— Une belle robe en soie bleue, mon papa, si tu veux. » Et pis c'còp-là i rpassé à l'dèuzime. « Eh

bien, ma fille, que désires-tu de mon voyage ? — Une belle rôbe en soie rose, mon papa, si tu veux. »

Ah ! c'còp-là, i va dins la tchambe du l'pus djôn-ne. « Eh bien, ma fille, que désires-tu de mon voyage ? « Un beau laurier chantant, mon papa, si tu peux. — Oui, ma fille, si je peux, tu l'auras. »

Là lu roi vòye à voyadje. I trouve facilemint la rôbe en soie bleue et la rôbe en soie rose. Mais l'beau laurier chantant, ça n'è nin sté la même chose.

Il è roulé bràmint d'vant du l'trouver.

On li avo dit qu'il asto dudins ènn' pitite cabane au mitan dè bwès è ku ç'duvo èsse in lion qui l'avo. I va s'rinde dins ç'pitite cabane-la. I d'mande à ènn' vie famme, qu'asto la mère du beau lion, à atch'ter lu beau laurier chantant.

On-z-è ruspondu qu'non, ku « l'beau laurier chantant n'était pas à vendre, qu'il était à donner. » V'là lu roi dumande qu'on li dènne. On z'è ruspondu qu'on vlo bin, mais à ènne condition : s'i vlo dner sa jeune princesse a mariadje qu'il auro lu beau laurier chantant.

Il è ruspondu qu'non.

V'là lu roi ruvnu au chateau bin trisse di n'nin awé obtunu lu beau laurier chantant, èt surtout qu'on li avo pòsé ènnesi drolle du condition.

* * *

Voullà rintré. I va trouver l'ainée du ses filles èt là qu'i li dène su belle rôbe en soie bleue. Et pis i va rtrouver l'aute, et i li dène su belle rôbe en soie rose. Les vlà si contènes toutes les deux avu leus belles rôbes !

Là qui l'prince n'è osu aller r'trouver la djôn-ne dins sa tchambe. I n'avo rin à li dner, èdon?

Ayi mais la djôn-ne qu'é attindu ku les autes astin dins la joie, ille accourt vitmint, leie.

— Et moi, papa, où est mon beau laurier chantant?

— Je ne l'ai pas trouvé, mon enfant. »

Ille rumonte dins sa tchambe avu brâmint du chagrin, au point qu'ille a duvno malaude.

Au bout d'chi mwés, il è fallu qu'on s'décide d'une sôrte u l'aute. Lu roi dit à sa fille que le beau laurier chantant appartenait au beau lion et « pour l'avoir, il faut que je te promette en mariage. »

Ah bin ! ille nu l'è rin ruspondu. Ille n'è rallée dins sa tchambe è ille nu vlo pu ni bware, ni mwindji.

In bon timps après, su frère va l'rutrouver èt i li dit qu'il allo aller ké l'beau laurier chantant. « Il arrivè cè qui plairè à Dye » d'jo-t-i.

Là lu roi n'vôye à l'pitite cabane rutrouver mu dite vie famme. Là qu'i li è dmandé l'beau laurier chantant.

« Vous me le paierez au bout d'un an et un jour, dit-i le beau lion. »

* *

Au bout d'èn an èt in djou on fwé fermer toutes les portes du chateau ; On va dire ku si on aperçuvo in beau lion qui véro après l'chateau qu'on d'joche qu'i n'avo nolu là. (1)

Tout d'in còp v'là lu roi èt les princesses qu'astin aux finièsses. Il aperçuva in lion qui venait sur le chateau en jétant feu et flamme par la gueule. Voulci arrivé ou chateau, i dmande après la jeune princesse. On lui a répondu « qu'elle n'était pas là. » Il a franchi les portes en jétant feu et flammes. I va trouver la jeune princesse et il la prend sur ses deux épaules et le voilà parti avec comme un lion en furie en jétant feu et flammes par la gueule. (2)

Là k'lu lion il a rva avu, èt i l'va mette dins ènne tchambe. I commande à ènne servante du l'arandji comme il faut et du n'rin li léchi manquer.

* *

Au bout d'èn an et in djou, i fwé duschinde la jeune princesse. Il duschind, et le beau lion li dit :

« Mets ta tête dans mes deux jambes ; prends tes deux oreilles à tes mains. Qu'entends-tu, ma jeune princesse ? — J'entends les sifflets au bois qui vont, mon beau lion. — C'est l'ainée de tes sœurs qui se marie. Y voudrais-tu bien être ? — Oui, mon beau lion, si c'était votre volonté. »

Le beau lion commande à l'servante d'aller li fwére sa twalette èt du n'nin rovji lu beau laurier chantant.

(1) Qu'on dise qu'il n'y avait personne là.

(2) C'est une habitude assez fréquente chez les conteurs d'exprimer en français les péripéties pathétiques et les paroles solennelles de leurs récits.

Lu chateau du roi asto atouré d'éwe èt on n'savo l'aborder qu'avu des bateaux.

Tout d'in còp, là qu'on-z-asto en pleine noce, qu'on-z-asto lon d'sondji à la jeune princesse, on-z-apeçwa in lion au mitan d' l'éwe qui vno après l'chateau en jétant feu è flamme, avu ènn' belle djòn-ne princesse sus ses spales. I l'vint mète sus l'uche du chateau èt i li dit qu'i l'véro r'qué au bout d'èn an èt in djou.

Tout d'in còp luroi voit sa jeune princesse, èt ç'n'è sté seùlemint yènn' don, du noce!

La qu'ille asto ruvne pou èn' an et in djou.

Au bout d'èn an et in djou, là qu'on rwè co lu beau lion jétant feu et flammes par la gueule arrivant après le chateau. La djòn-ne princesse nu s'è pu fwé dire d'a raller, ni lu roi non pus. Lu beau lion è pris la princesse bin tranquilmint sus ses spales è pis i n'è rallé avu.

I r'inèt la princesse dins sa tchambe èt commande à l'servante di li fwére toudi du mix à mix.

Au bout d'èn an èt in djou lu beau lion fwé duschinde la jeune princesse. Ille duschind.

Le beau lion dit :

— Mets ta tête dans mes deux jambes ; prends tes deux oreilles à tes mains. Qu'entends-tu, ma jeune princesse ?

— J'entends les sifflets au bois qui vont, mon beau lion.

— C'est la deuxième de tes sœurs qui se marie. Y voudrais-tu bien être ?

— Oui, mon beau lion, si c'était votre volonté.

Lu beau lion commande à l'servante d'aller li fwé sa twalette et du n'nin rovyi lu beau laurier chantant.

Tout d'in còp on z'aperçwa la jeune princesse qu'arrive avu lu beau lion. Il vint mette sus l'uche du chateau, comme il avo fwé l'aute còp, è i li dit qu'i l'viro r'qué au bout d'èn' an èt in djou.

Au bout d'èn' an et in djou on vint frapper à la porte du roi. On ouvre, c'était le beau lion. Il appelle le roi et il dit que cette fois-ci c'était le tour de la jeune princesse à se marier. Il a répondu que oui.

On l'zi è fwé leus noces, on l'zi è dné leu dot et la jeune princesse è yu pour cadeau de ses deux sœurs, la belle robe en soie bleue et la belle robe en soie rose. Et ille n'è rallée bin contin-ne.

Lu roi lzi é fwé bâti in bé chateau.

Au bout d'èn an il ont yu in petit garçon. Deux ans après vla ku l'homme du l'princesse, ku ç'asto le beau lion, il allo a l'tchèsse èt tout d'in còp avu tous ses amis, i z'è sté s'rinde amon sa mère sins l'sawè. Ayi mais lie, la vîe, qu'asto sorcîre, ille l'è bin r'connu.

Il astint fwart taurdus, il ont dmandé à lodji. La qu'il ont lodji toutous. Lu lend'mwin, il ont co rusté à l'tchèsse. Il y ont co ruvnu lodji. Ille è dné yòk à s'valet pou li fwére rovyi la jeune princesse ; pasqui ille wèyo qu'il asto ritche, ille sondjo qu'ille sro ritche avu lou. Les autes n'ont rallé è lou è dméré.

Après ça il è rcounu sa mère. Et ille asto qu'ille lu caresso : mi ptit par ci !... mi ptit par là...

Ayi mais, bin longtims après, là princesse qu'asto toute seûle, qu'avo bin du chagrin du n'pu veie su-t-homme, ille s'informe pa ûsse ku ces tchêsseus là s'avint dirigé. Ille parvint à z'apprinde ; comme ille avo dja oyu causer du ç'vîe sorcîre-là, ille s'è rindue à ç'cabane-là.

I gn'avo des dindons. Ille è sté dmander pou s'lower pou esse dindonière. Bin ayi, don, su-t-houme y asto !

La vîe sorcîre l'è lowé.

La qu'ille è sté r'qué la belle rôbe en soie bleue, et la belle robe en soie rose, et le beau laurier chantant.

Lu lendemwin voullà rarrivée èt, ma fwè, là qu'ille va fwère su twalette. Ille va lautchi les dindons.

Tout d'in côp là l'vîe famme qui va veie in pô kénouvelle. Là qu'ille apperçwa ènn' belle coumère. Ille avance tout près d'lie. Ille li dit : « Tiens, tiens, dindonière, c'est toi qui es si belle? — Oui. — Tu as une bien belle robe, hé, dindonière? Est-elle à vendre ta robe? — Non, madame, elle est à gagner. — Elle est à gagner? que faut-il faire, hé, pour la gagner? — Aller coucher trois nuits avec votre fils. — Non, non, dindonière, tu n'iras pas coucher avec mon fils. Non, non. »

Là qu'ille è ruvnie fwère in tour al maujon, pis ille a rva co : « Eh bien, tu iras, là, coucher trois nuits avec mon fils. »

Là qu'ille dusfwè sa belle rôbe et li dènne. Pis là qu'ille va rmette son habit du dindonière.

A l'nute la vîe sorcîre cadjolo su fils.

« T'ès bin odé (*fatigué*) va, m'fi ; t'ès yu tchaud. Tu bwàrès bin ènne tasse du café noir. »

Il li è d'né ènn' tasse du café noir, ille li è mis du l'endôrmu dudins.

Vou-les là don vîe coutchi avu la dindonière. (1)

Quand 'l ont sté coutchi, la vîe sorcîre, ille è monté la-yaut. Là qu'il les chouto, èt la dindonière è c'massi à dire qu'ille asto à st-houme. Et ille li è d'mandé pouqwè qu'i l'avo léchi là, et qu'i s'souvno bin qu'il astint mariés è qu'il avint èn'afant, qu'avo deux ans quand i l'avo quitté.

Ayi mais l'vîe qu'asto là dléz qui chouto, ille a tout d'suite sondji ku ç'asto la famme du s'valet.

Et lou qui dwârmo nu plo mau du rusponde, puisqu la vîe avo dné du l'endôrmu !

Les trwa djoûs s'passa qu'ille n'é nin yu aucune parole du st'houme. pasku tous les djous la vîe sorcîre lu d'no toudi s'café avu du l'endôrmu.

Lu quatrime d'jou là la dindonière qu'è mis sa belle rôbe en soie rose. Là la vîe mère qu'è co sté veie la dindonière habylie co pus belle.

Voullà la vîe qu'asto co pus charmée du ç'rôle-là. « Tiens, tiens, dindonière, tu es encore plus belle aujourd'hui. Est-elle à vendre, hé,

(1) Tournure courante, équivaut à : « Les voilà donc allés se coucher, lui et la dindonière. »

ta robe ? — Non, madame, elle est à gagner. — Elle est à gagner ? Que faut-il faire, hé, pour la gagner ? — Aller coucher trois nuits avec votre fils. — Non, hé non, dindonière, tu n'iras pas coucher avec mon fils ; non, non ! »

Mais là la vie qui s'a va, pis qui rarrive li dire qu'ille li dno co trois nutes.

La dindonière asto bin trisse. Ille n'avo dja fwé pou sa robe bleue, et là qu'i fallo co z'a fwé pou l'aute.

Là qu' c'è co toudi sté la même chose. Ille n'a co su causer avu s-t houme.

La les trwa djous passés. Voilà la dindonière qui met s'beau laurier chantant. La vie qu'aperçwa la dindonière, c'est seûlmin qu'ille n'è fwé des afwéres ! Il va li dmander usse qu'il l'avo yu. Ille è respondu qu'ille l'avo gangni.

Ille è dmandé s'ille vlo li rvinde. Il li è dit ku non, qu'il asto à gângni. — Que faut-il faire, hé, dindonière, pour le gagner. — Aller coucher trois nuits avec votre fils. — Non, hé, non ! diape, hé, diape ! hé, dindonière, tu ne te lasserai pas d'aller coucher avec mon garçon !

La vie rusondje : Et bin va, il'e n'è rin obtunu les autes nûties, ille n'obté è co rin.

Pis là qu'ille a rva rtrouver l'dindonière : « Tu iras encore, là, coucher avec mon garçon, trois nuits, hein ? »

Voulà co ènn' nûtie passée qu'il n'avo rin obtunu. Là qu'ille n'avo pus ku deux nûties è qu'ille avo fwé la fin d'tout, des belles robes èt du beau laurier chantant èt qu'i n'li d'méro pus rin.

Lu lendmwin ille asto qui gardo ses dindons è ille brèyo (*pleurait*). Tout d'in còp là in tchèsseu qui passe dulez lîe et i li d'mandé pouqwè qu'ille brèyo. Ille li è conté sa pòsition èt justumint stilà tchèsso avu l'beau lion. I n'è rin dit, mais i li va conter.

Ah bin, quand l'beau lion è rarrivé, ille li è co dné du l'indòrmu. Ille nu l'è co su ravèyi pou li fwére comprinde qui qu'ille asto. Mais lu lend'mwin lu tchèsseu li d'mande si la dindonière n'avo nin sté coutchi avu lou. Il è dit qu'i n'su souvno d'rin. Lu tchèsseu li è d'mandé si sa mère nu li d'no rin, comme il l'asto counue pou-z-esse sorcîre. Il li è dit ku siè, ku sa mère li dno ène tasse du café noir pou l'délasser. I li è dit du nu l'pus prinde.

Là quand ille li è présenté la tasse du café noir, il è fwé les canses du l'bwâre è i l'è tapé vòye.

I ç'duzabie è z'aller coutchi (1).

Tout d'in còp la dindonière qu'arrive à costé d'lou. Là qu'il coumasse à causer, i n'li à nin ruspondu tout d'suîte, il è léchi causer in momint.

Quand i l'è oyu tout raconter èt dire qui qu'ille asto, il è cmassi à li

(1) Tournure à rapprocher de : « et si » suivie de l'infinif, fréquente dans le vieux français.

causer, èt li è dmander qui qui li avo pris toutes ses rôbes. Ille li è dit ku ç'asto sa mère.

Pis i s'sont rluvés tous les deux, il ont rallumé l'feu, il ont mis ènn' tchaudire du huile sus l'feu. Il l'ont fwé boûre, pis l'ont sté qué la vîe famme. Il l'ont tchouké dudins.

Et mi dj'asto dri l'uche du l'tchambe è dj'é vitmint pris mes deux sabots à mes deux mwins èt rcouri bin vite, peu qu'on n'm'a f'joche ostant!...

Résumé.

Un roi, allant en voyage promet de rapporter à l'ainée de ses filles une robe en soie bleue, à la deuxième une robe en soierose et à la cadette le Beau Laurier Chantant.

Il trouve facilement les deux robes, et apprend que le b. l. ch. est chez une vieille qui habite une cabane dans le bois. C'était la mère du Beau Lion; elle lui dit que le b. l. ch. sera à lui s'il veut accorder sa cadette en mariage. Il refuse.

A son retour, il dit ne pas avoir trouvé le b. l. ch. La cadette tombe malade. Il avoue enfin, comme elle ne veut plus ni boire ni manger, il retourne à la cabane et reçoit le b. l. ch. sous condition de s'acquitter dans un an et un jour.

Le temps révolu, les portes du château sont fermées. On dit au Beau Lion que la cadette est partie. Mais il entre, prend la jeune fille sur ses épaules et part, en jetant feu et flammes par la gueule. Il la confie à une servante et la fait bien soigner.

Après un an et un jour, il dit à la belle: « Mets ta tête entre mes jambes, prends tes oreilles dans tes mains. » Quand elle a fait cela elle entend siffler au bois. Il lui explique que c'est son aînée qui se marie. Il la porte aux noces et l'y laisse un an et jour. Après cela, il vient la reprendre, elle obéit de bonne grâce, et ils retournent chez eux tranquillement.

Un an et un jour après, vient le mariage de la seconde princesse. Les choses se passent comme l'autre fois. Quand le Beau Lion vient reprendre la cadette, comme c'est au tour de celle-ci à se marier, il l'épouse et reçoit une dot et un château, et pour elle, les deux robes de soie, cadeaux de ses sœurs.

Un an après ils ont un garçon. Après deux autres années le Beau Lion, chassant avec ses amis, s'est arrêté chez sa mère sans s'en apercevoir. Celle-ci était sorcière et cupide; elle voit son fils riche, et quand ils reviennent le lendemain, elle lui donne « quelque chose » qui lui fait oublier sa femme. Les autres chasseurs s'en vont; le Beau Lion reste auprès de sa mère qui le comble de cadeaux.

Longtemps après, la princesse, essulée et chagrine, s'informe où les chasseurs ont passé et se rend chez la sorcière où elle s'engage comme dindonnière.

La vieille va la voir aux champs et lui demande la belle robe de soie qu'elle porte.

Elle l'aura si elle veut permettre à la dindonnière de passer trois nuits avec le Beau Lion. Après hésitation, la sorcière accepte, mais donne au Beau Lion « de l'endormoir ». Elle va écouter la conversation nocturne, apprend qu'elle a affaire à sa bru, pendant que le Beau Lion ne cesse de dormir; les trois nuits se passent sans qu'il reconnaisse sa femme.

Le quatrième jour, la dindonnière avait mis la belle robe de soie rose. Elle la donne pour trois autres nuits qui se passent inutilement comme les précédentes.

Enfin, le Beau Laurier Chantant est troqué dans les mêmes conditions. La première nuit la princesse n'est pas arrivée à se faire entendre. Comme elle se désolait en gardant ses dindons, un chasseur qui passait reçoit ses confidences et s'empresse d'aller les conter à son compagnon de chasse, qui est encore une fois, néanmoins, victime du narcotique.

Le lendemain le chasseur est très étonné que le Beau Lion ne se souvienne de rien.

Ils se doutent de l'emploi du narcotique et le soir venu, le mari fait seulement semblant de boire. Aussi, la nuit, il reconnaît sa femme et écoute son récit.

Ils se relèvent tous deux, rallument le feu, et font périr la sorcière dans une chaudière d'huile bouillante.

« Et moi, j'étais derrière la porte de la chambre, et j'ai vivement pris mes sabots à la main pour revenir bien vite, de peur qu'on ne m'en fit autant ! »

Conté à Bièvre, lez Gedinne, par Madame Vve Rougeaud. La finale est une formule traditionnelle qu'on peut relire dans un autre conte du même lieu, publié l'an dernier p. 217.

OLYMPE GILBART.



LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES ÂMES.

Voir la table du tome II.

IV

L'HISTOIRE DE MARTIN DE BINCHE.

Il y a quelque cent ans, raconte-t-on dans la région de Binche-Morlanwelz, les bonnes gens de la contrée étaient terriblement surpris d'une apparition étrange, revenant à une époque fixe : le jour des morts. Cette apparition consistait en un personnage revêtu d'une peau de vache et qui, le soir venu, se promenait dans les rues en faisant entendre un cliquetis de chaînes. A plus d'une reprise, la chasse avait été donnée à cette apparition — angoissante pour quantité de gens superstitieux — mais toujours en vain. La légende voulait que ce spectre bizarre était l'âme d'un moine de l'abbaye de Bonne-Espérance, qui avait spolié ses parents, habitant Binche, et qui, chaque année, depuis sa mort, venait à la même époque demander pardon à sa famille dépossédée pour la faute commise, dont il n'avait pu se laver. Ce récit a conservé dans la contrée le nom d'*Histoire de Martin de Binche*.

L'éducation populaire, journal hebdomadaire de Charleroi, n° du 6 avril 1893.





LÉGENDES

I

LE DIABLE D'EAU.



ES varlets étaient allés de nuit rechercher dans la prairie trois paires de forts poulains.

Lorsqu'ils les eurent rassemblés, ô surprise ! ils en comptèrent sept, et ils ne purent reconnaître l'intrus. Ils résolurent de les ramener tous à l'écurie, quitte à voir de plus près quand le jour serait venu.

On se mit en route et l'on arriva au bord de la Meuse. Un long temps de sécheresse avait fait baisser

les eaux.

Au moment d'y entrer, le cheval que montait le plus jeune de ces gens, se cabra furieusement et se précipita dans le fleuve. Arrivé au beau milieu, le singulier animal se cassa net en deux morceaux et le varlet fit le plongeon.

Tandis qu'un facétieux personnage apparut sur l'autre rive et se mit à rire en se tapant les mains aux genoux :

— Aha ! vous y êtes, hein ? Je vous ai joliment attrapé ! ha ! ha ! ha ! C'était le diable d'eau.

TIHANGE LEZ HUY.

II

LA FERMIÈRE.

Une femme s'en allait en pleurant. Elle rencontra un homme tout de noir habillé à qui elle raconta ses malheurs. Elle occupait une ferme depuis bien des années ; se trouvant cette fois dans l'impossibilité de payer son loyer, elle allait être expulsée avec ses pauvres petits enfants...

L'homme lui proposa desolder sa dette à une condition : la première chose qu'elle lierait le lendemain matin serait à lui sans rémission.

Elle accepta le marché ; il lui donna « des mille et des mille » et disparut à l'instant même.

Cette disparition sembla étrange à la bonne femme. Elle réfléchit. Comment, se dit-elle, n'ai-je pas songé à jeter un regard sur ses pieds ? Ma mère m'a toujours dit que les diables ont des pieds de cheval. Pour sur, celui-ci en est un.

Elle alla demander conseil « au missionnaire à Liège ». Celui-ci lui conseilla de se coucher tout habillée et à son lever, de nouer un lien de paille autour d'un arbre de son verger.

Elle fit ainsi et, le matin, son tablier venant à se dénouer — elle se garda bien d'y toucher. Elle lia l'arbre comme on le lui avait dit.

Aussitôt elle vit surgir des centaines de démons qui se précipitèrent sur l'arbre et le taillèrent avec furie en cent mille petits copeaux en proférant d'horribles blasphèmes !...

HERMÉE (HEBAYE).

III

L'ARAIGNÉE SORCIÈRE.

Une femme avait eu plusieurs enfants et tous étaient morts dès l'âge de deux ou trois ans. Les médecins y avaient perdu leur latin.

Un vieux berger dit au mari : « Défiiez-vous de votre vieille mère : c'est elle qui cause tous vos malheurs. Dès le jour où votre femme vous annoncera un nouvel enfant, défendez votre porte à la vieille et fermez chaque soir les ouvertures de la maison. »

Cela fut fait. La vieille fut renvoyée, elle partit en bougonnant, et l'on ferma hermétiquement toutes les ouvertures et les trous du logis.

L'enfant arriva un après-midi et aussitôt le mari alla dresser une grosse brique pour fermer *li pisrcû* (1)

Vers minuit, on entendit tomber la brique : une *arogne* énorme fit son apparition et se dirigea vers le berceau où l'enfant reposait.

L'homme saisit une hache et en donna un si fameux coup à l'affreuse bête qu'il lui coupa deux pattes.

Le lendemain matin, le père se rendit chez sa mère pour lui annoncer la naissance de l'enfant.

Il trouva la vieille au lit.

Elle avait les deux jambes coupées.

HERMÉE.

IV

LE DIABLE ET LE MAÎTRE D'ÉCOLE.

Il était une fois un vieux maître d'école qui était fort curieux de lire et de paperasser. On le trouvait toujours perdu dans des bouquins.

Un jour, il lui tombe sous la main un vieux livre, tout vénérable et poussiéreux. Et sitôt la nuit venue, il s'enferme, ouvre le grimoire à la première page, et le voilà parti.

Tout-à-coup, il se sent pris d'une terreur folle.

Il en est arrivé à la première ligne d'une incantation terrible destinée à évoquer Satan. Il est écrit qu'une fois commencée, on ne peut s'en détacher. Il essaie de lever les yeux : impossible, ils sont comme rivés au papier et nul effort ne les en détachera.

Il n'est pas au milieu de la page, que déjà le démon lui apparaît, réclamant une tâche.

— *Qui vousse ?* dit-il.

Aussitôt, le vieux maître d'école, saisi d'une idée :

(1) *Pisroû*, à Huy *saiweu*, à Charleroi *trou d'euwie* : trou pratiqué dans le mur au rez du sol pour l'écoulement des eaux ménagères.

— Ce que je veux ? Va-t-en compter les étoiles du ciel, et viens me dire le chiffre.

Dix secondes après, le démon était là.

— Il y en a *tant* de milliers.

— Et bien, dit l'autre, sans perdre la carte, va-t-en compter les herbes du *pré Levâ*, derrière l'église.

Une minute se passe, et le diable revient :

— J'en ai compté tant de millions et de *ra-millions*.

— Bon. A c't heure, va-t-en compter les grains de sable qui sont au fin fond de la mer.

Il était sauvé.

Le diable n'est jamais reparu.

Inutile d'ajouter que le vieux maître d'école fit un brillant auto-da-fé du dangereux bouquin.

VOTTEM, PRÈS LIÈGE.

V

NE FRAPPEZ QU'UNE SEULE FOIS !

Un homme de Liers était allé faire une course à Glons et comme il avait été retenu plus qu'il ne croyait, il dut revenir seul de nuit à travers la campagne.

Il marchait en songeant à ses affaires quand tout-à-coup, il entendit un grand bruit, comme d'une troupe de cavaliers qui passeraient, et il se trouva transporté au beau milieu d'une éteule.

Tout absorbé qu'il était, il ne s'était pas aperçu qu'il venait de passer près d'une ronde de sorcières.

Se souvenant des sages conseils de sa vieille mère, il fit un signe de croix et se retrouva sur la route.

A quelques pas de là, il sentit qu'il était suivi : c'était un bouc énorme aux yeux flamboyants.

Le paysan, assez hardi de caractère, fit volte-face, marcha résolument vers l'animal et lui donna un fort coup de bâton. L'animal lui dit :

— *Bouhe-mu co n' fève* (frappe-moi encore une fois) *comme ti m'as bouhi*.

— *Nenni*, dit notre homme, *mi mère n'a-st-accouïki qu'ine fève* (ma mère ne s'est accouchée qu'une fois) *po m' mette à monde. T'enne a-st-assez, vas-è*.

Il n'avait pas sitôt parlé que le diable — car c'était lui — s'engloutit dans la terre en proférant d'horribles blasphèmes.

Sans s'en douter, le paysan avait trouvé le moyen qu'il fa'lait !

LIERS.

O. COLSON.



LE FER DANS LES TRADITIONS



Si l'on en croit les vieilles gens de Verviers, on prétendait autrefois que si la première personne rencontrée le matin était un prêtre, il y avait mauvais signe. Pour éviter l'effet de ce « signe » il fallait s'empressement de toucher du fer, par exemple une clef, une chaîne, etc. et, à défaut de ces objets, on posait l'index sur les clous du soulier. Il était nécessaire que cet attouchement fût terminé avant que l'opérateur eût perdu de vue la cause du mauvais présage.

Cette croyance doublement singulière se retrouve notamment en France et dans un tout autre monde. « J'ai vu à Paris, dit M. Sébillot, plusieurs de mes camarades de l'École de Droit qui, à la vue d'un prêtre se hâtaient de toucher leur clé ou qui, s'ils ne l'avaient pas, priaient leur voisin de promenade de leur faire toucher la sienne. » Le même auteur revient ailleurs² sur la même croyance et en signale une autre : « Lorsqu'un prêtre se trouve à venir à leur rencontre, certaines personnes touchent un morceau de fer... On m'a assuré que parfois des cocottes, et même des dames du monde, apercevant un fer à cheval perdu sur la chaussée du boulevard, faisaient arrêter leur voiture et se hâtaient de descendre pour le ramasser elles-mêmes comme porte-bonheur. »

Le fait que la rencontre d'un prêtre est d'un mauvais augure cessera d'étonner si l'on se rappelle que Pie IX passait, aux yeux des Italiens de Rome, pour être un jettatore au premier chef.³ Le fait n'est d'ailleurs

(1) *Revue des Traditions populaires*, III, 198.

(2) *Ibid.* V, 648.

(3) Les Romains de la classe moyenne redoutaient de se trouver exposés à l'influence de son mauvais œil. Sur son passage, les femmes de la campagne faisaient avec le doigt, sous leurs tabliers, le signe préservatif du mauvais œil. On a enregistré une foule de faits qui ont entretenu et développé la croyance au mauvais œil de Pie IX ; on a groupé les petits malheurs, les accidents arrivés après une visite à lui faite, après un don reçu de lui, après une conversation, etc. Voyez *Mélusine*, IV, 419-420.

pas particulier aux prêtres catholiques, et se rencontre également dans d'autres religions.

Le fer à cheval donne lieu, en France, à d'autres superstitions. Dans la Creuse, quand on souffre des dents, il faut mettre un vieux fer à cheval sous sa paillasse pour être guéri.¹ On croit que le clou du fer à cheval porte bonheur — comme chez nous d'ailleurs,² où le clou de la noix fait à l'autre une concurrence sérieuse, surtout s'il s'agit de celui d'une noix à trois « jambons » seulement, (dite St-Esprit) et si le dit clou est placé dans le soulier sous la plante du pied.

Le clou est l'une des formes du fer le plus maniables et la plus répandues. Aussi est-il fort employé dans la superstition. Dans le Bocage Normand, quand on donne des œufs à couvrir à une poule, on met avec un morceau de fer pour que le tonnerre ne tue pas les poussins;³ chez nous, les campagnards placent souvent un clou dans le nid de la couveuse, pour préserver ses œufs de l'orage; on pose en fait que l'orage fait « tourner » les œufs d'une couvée. Cette croyance était connue de Columelle et de Pline. Ce dernier signale comme préservatifs en ces circonstances un clou, ou bien un peu de la terre attachée au soc de la charrue.⁴

En Sicile et dans toute l'Italie, le talisman le plus efficace contre la *jettatura* (mauvais œil) est le fer, quelle que soit la façon dont il est travaillé; c'est pour cela que très souvent on voit un fer à cheval cloué sur les portes des écuries ou près des stalles: il sert à préserver les chevaux. Si un jettatore se montre, la prudence exige qu'on touche immédiatement, soit une clef, soit la chaîne de montre, soit un bouton de manchette, pourvu qu'il soit en fer. La collection exposée par G. PITRÈ, l'infatigable chercheur et publiciste du folklore sicilien, à la *Mostra ethnographica* de Palerme en 1891-92 dont on a déjà parlé ici,⁵ nous montre des clefs réunies en croix par un cordon de laine rouge, des fers à cheval ornés aussi du cordon de laine, de petits sacs remplis de clous et de ferraille, etc.

Veut-on d'autres preuves des idées occultes attachées au fer? TYLOR dans son merveilleux ouvrage sur la *Civilisation primitive* (trad. franç.

(1) *Revue des Traditions populaires* IX, 581 n° 28.

(2) HOCK, *Croy. et Rem.* p. 257.

(3) *Revue des traditions populaires* IX, 559.

(4) GUBERNATIS, *Die Thiere i. d. indo-german. Mythol.* p. 554.

(5) Ci-dessus pp. 37 et suivantes.

I, 166) signale en passant quelques faits curieux. Les djinns, êtres fantastiques de l'Orient, ont une telle terreur du fer que son nom seul est un charme contre eux. Certaines croyances européennes disent que le fer disperse les elfes et les fées et détruit leur pouvoir. On se sert, dit-il, des instruments en fer pour tenir à distance les esprits qui causent le cauchemar. Nos paysans hesbignons prétendent que seuls les bâtons à pointe ou à virole de fer peuvent blesser le loup-garou à sang-coulant, blessure qui a le pouvoir de réduire le garou à l'impuissance, en lui faisant reprendre sa forme humaine.

Il convient de rappeler à cette occasion le trait singulier d'un conte publié ici-même l'an dernier par M. LENS. On voit p. 212 le sauveur des Princesses chercher « l'arme *en fer* qui seule peut blesser ces êtres mystérieux (les nains)— et le même trait se retrouve à la page suivante.

Andrew LANG, dans son Discours inaugural du Congrès international des Traditions populaires à Londres, passant en revue quelques-unes des innombrables falsifications de croyances primitives qui farcissent encore la foi des illettrés, rappelait en propres termes ce fait : « Les vieux débris de fer sont ramassés avec soin pour être... jetés par dessus l'épaule gauche ! » Et l'on sait pour qui c'est, ce qu'on jette par dessus l'épaule gauche ! Et l'on sait qu'il ne faut pas se retourner : on verrait des choses !...

Où diable le diable va-t-il donc se nicher ?

*
*
*

A côté de cette importance fatidique du fer, il y en a une autre. Le fer est un préservatif, même un remède.

C'est un des plus vieux et des plus habituels agents de notre thérapeutique. Employé primitivement d'une façon symbolique, pour l'idée de force que ce métal a toujours exprimée chez tous les peuples, il s'est trouvé que ses indications comme fortifiant et antichlorotique étaient pleinement justifiées par le fait, connu depuis peu, de son action sur la multiplication des globules sanguins et la régénération de leur matière colorante.

La thérapeutique des ignorants est encore pleine de faits. L'eau dans laquelle ont trempé les outils des maréchaux ou le fer qu'ils y ont refroidi, est employée dans une foule d'affections ; on lui attribue une vertu curative très grande. Seulement, on n'en use pas systématiquement comme boisson ; on s'en servira en lotions locales, on y trempera le membre malade, etc.

Au pays de Liège, un des moyens les plus fréquemment employés pour faire revenir un enfant qui est en proie à des convulsions, consiste à appliquer sur le dos du malade, une clé à tuyau la plus grosse et la plus longue possible. Cette clé doit être en fer. On procède fort souvent de la même façon pour combattre le hoquet. On sait que le hoquet ne résiste pas à une surprise forte et subite. Mais s'il s'agissait simplement, dans l'esprit de l'opérateur, de produire une sensation de froid, considérerait-il comme vaine l'application d'une clef en cuivre? Et ne devrait-il pas être apparu à ses yeux comme préférable, l'emploi de plusieurs objets froids concurremment, ou celui d'un objet de plus grande surface?

Mais ce n'est pas seulement comme moyen thérapeutique que le fer joueson rôle. Voici quelques cristallisations d'une croyance qui dut être également générale, touchant l'influence du fer à d'autres points de vue curieux.

Dans le pays de Ciney, on plaçait autrefois un morceau de fer ou un objet en fer — de préférence une clé, peut-être par symbolisme — sous le traversin du lit nuptial, pour assurer aux époux une union féconde.

Les enfants liégeois connaissent une formulette où intervient le fer. Pour rendre irrévocable une donation qui vient de lui être faite par un petit camarade, un enfant s'empressera de lire :

<i>Crâs boyai</i>	Gras boyau
<i>Mathí l'ohai</i>	Mathieu l'os
<i>Vos n'el rárez pus jamais</i>	Vous ne le r aurez plus jamais
<i>Dj'a touché (bâhî) dè fiér !</i>	J'ai touché (baisé) du fer!

En achevant sa formulette, l'enfant se hâtera de toucher ou de baiser un objet en fer¹. Cet usage est encore courant dans nos faubourgs; parfois on se contente de faire la chose et de dire : *dj'a bâhî dè fiér*. Cela veut dire : c'est donné, c'est entendu, on n'a plus à y revenir.

Dans son *Dictionnaire rouchi*, HÉCART parlant du jeu d'Alza, qui correspond au jeu du Chat, ajoute ceci : « On joue aussi à *Alza à manier fier*; alors ceux qui sont poursuivis cherchent à toucher un morceau de fer qui se trouve à leur portée, ce qui les empêche d'être pris. » A Vottem où, étant enfant, j'ai connu cet usage, il ne constituait pas une forme du jeu, mais un moyen de se préserver de celui qui poursuivait les autres, pour se reposer quand on était bien essoufflé.

(1) JOS. DEFRECHÉUX, *Les Enfantines liégeoises*, n° 22; Liège, in-8°.

A Huy, lorsqu'un enfant a commis une incongruité malodorante, ses camarades lui donnent *des clâs d'tchin* « des clous de chien » c'est-à-dire des coups à l'aide de la jointure médiale du doigt majeur, le poing étant fermé. Ils lui disent en même temps : *Huflez ! huflez !* « sifflez » ou bien : *Touchez de fier* « touchez du fer. » Et l'on continue à le bourrer de coups jusqu'à ce qu'il ait sifflé ou touché du fer, ce qui le rend inviolable.

*
*
*

Que conclure de ces survivances caractéristiques, dont à grand peine on allongerait notablement la liste ?

Certes, de ce que l'enfant qui touche du fer se trouve inviolable, on ne doit point croire que, dans son esprit, le fer joue ici un rôle évident et direct. Je pense que l'évolution n'a pas même conservé cela. L'enfant, si on le questionne, prouvera qu'il peut comprendre que le caractère de son acte n'est plus que conventionnel. De même il lèvera, dans les mêmes circonstances, deux doigts en l'air, pour obtenir à son profit la trêve au jeu, sans se rendre compte qu'il accomplit un geste juridique.

Mais il ne songe pas à raisonner ses usages. Il subit la tradition, passivement. Tous les usages, comme toutes les croyances, se trouvent chez lui dans le dernier retranchement où elles puissent être encore longtemps viables. Sa réceptivité passive assure ainsi sporadiquement la survivance des vieux usages autrefois généraux, dans un lointain qui, pour le cas qui nous occupe, remonte à la barbarie générale.

*
*
*

Les plus anciennes origines du fer sont obscures. Les auteurs anciens ne traitent point de la métallurgie de ce métal, et les poètes semblent n'avoir commencé à en parler que lorsqu'il se fut ennobli à leurs yeux sur le champ de bataille.

Il fallut une période fort longue pour parvenir à extraire le métal de ses minerais. Les tâtonnements durent être nombreux. Mais combien dut être orgueilleuse la joie du premier forgeron armé d'un marteau de pierre qui étira sur une enclume de granit la première barre de fer !...

L'histoire du fer est celle de la civilisation ; les savants, pour la plupart, ont admis que le bronze devait avoir été connu avant le fer. Cela est contestable, dit M. L. Knab ; de qui nous reprenons ici les arguments. Tandis qu'avec un feu de charbon de bois, on obtient

rapidement, par la simple réduction de minerais de fer riches et convenablement choisis, un fer forgeable très nerveux, il faut, pour fabriquer le bronze, obtenir d'abord deux métaux différents, le cuivre et l'étain qui, l'un et l'autre, demandent un travail plus difficile que le fer dans les anciens fourneaux, puis il faut que ces deux métaux soient fondus ensemble en proportions convenables, ce qui exige des creusets réfractaires, et enfin que l'alliage soit coulé dans des moules pour recevoir la forme qu'on veut lui donner, alors que, pour façonner le fer, il suffit de disposer d'une roche comme enclume et d'une pierre comme marteau.

On a trouvé des objets de bronze dans des dépôts anciens, où les objets de fer semblent ne pas exister; mais on comprend que, vu la grande facilité avec laquelle le fer s'oxyde dans la terre humide, il devait se transformer en une masse soluble dont les traces ont disparu.

Depuis peu, dans ces dernières années, on a appris à estimer à leur juste valeur les découvertes d'objets en fer; le nombre de ces découvertes s'est accru d'une façon remarquable: on a même rencontré des armes et des outils en fer mêlé à des objets et à des ustensiles en pierre, alors qu'on attribuait cependant à ces derniers une antiquité supérieure à celle du bronze lui-même.

Il est d'ailleurs évident que les objets forgés ne durent se répandre que difficilement et constituer pendant de longs siècles, un véritable luxe à côté de ceux pour lesquels une pratique longue et généralisée avait nécessairement amené, chez leurs fabricants, une remarquable habileté.

Les merveilleuses qualités du fer durent donc longtemps entretenir dans la masse des idées qui devaient si facilement naître, et l'emploi même journalier du métal ne pouvait en aucune façon compromettre la perdurance de cette foi.

On peut augurer de sa puissance par ce qui en reste et l'on peut dire, comme de cet incomparable métal, de toutes les inventions qui enrichissent l'humanité, qu'elles encomrent d'abord l'esprit humain de leurs scories.

N'y a-t-il pas comme un symbole de l'idéal simplisme, à tirer de cette jolie tradition bas-bretonne:

Tant que les enfants n'ont pas touché un morceau de fer, ils voient leur image dans leur main comme dans un miroir (*Mélusine*, III, 376).

O. COLSON.



A TOTE PONE, TOT PAYEMINT.

LÉGENDE LIÉGEOISE

*On jou St-Pîre dimanda à bon Diu po-
z-aller fer n'tournéye so l'térre et visiter
les pauvres. Si d'mande fout admincèye
et ènn' allit.*

*Mîns qwand is arrivît so nosse pauve
terre is èstît à mitant myért di faim et
d'seu.*

Is caquît-st-à n'grosse mohonne.

*Li dame vina droviért et d'manda çou
qu'on li voléve.*

*St-Pîre dimanda s'is n'porît nin aveur
ine pitite tâte et on cöp d'aïwe.*

*Elle rèsponda deur'mint qu' nèni et
r'clapa l'pivète à l'narenne da St-Pîre et
d'à bon Diu.*

*Vèyant çoula is intrit è l'mohonne djon-
dant.*

*Li dame di là qu'èsteut ine pauve vèye
femme qui discôpève dèl'teule po fer des
tch'mihes à ses èfants, taya tot fou d'ses
mains po s'apprèpi d' ses visiteus et l'zi
d'manda çou qu'elle poléve fer por zèls.*

*— Nos avansfaim, dèri'l bon Diu, et si
v's avîz po nos autes on croston...*

*Li brave femme ni vola nin pus ènn
oyî : elle cora-st-à l'ârmâ et metta so
l'tâve çou qu'elle aveut.*

*Qwand is eurît magnî, St-Pîre dimanda
çou qu'is d'vît, et, comme li vèye feume
ni voléve rin, is sortît tot d'hant :*

Un jour St-Pierre demanda au bon
Dieu pour aller faire un tour sur la terre
et visiter les pauvres. Sa demande fut
accueillie et ils partirent.

Mais quand ils arrivèrent sur notre
pauvre terre ils étaient à moitié morts de
faim et de soif.

Ils frappèrent à une grosse maison.

La dame vint ouvrir et demanda ce
qu'on lui voulait.

St-Pierre demanda s'ils ne pourraient
pas avoir une petite tartine et un coup
d'eau.

Elle répondit durement que non et
referma la porte au nez de St-Pierre et
du bon Dieu.

Voyant cela ils entrèrent à la maison
voisine.

La dame de là, qui était une pauvre
vieille femme et qui découpait de la toile
pour faire des chemises à ses enfants,
jeta tout de ses mains pour s'approcher
de ses visiteurs et leur demanda ce
qu'elle pouvait faire pour eux.

— Nous avons faim, dit le bon Dieu, et
si vous aviez pour nous un petit croûton..

La brave femme ne voulut pas en
entendre davantage ; elle courut à
l'armoire et mit sur la table tout ce
qu'elle avait.

Quand ils eurent mangé, St-Pierre
demanda ce qu'ils devaient, et, comme
la vieille femme ne voulait rien, ils
sortirent en disant :

— Dièw vis pâyèrè.

Li feumme si r'mèta à si ovrège muns di s'pèce di teule, èmè v'nève des aunes et des aunes...

Tote èvaréye elle cora amon l'ritche wèsène tot brèyant à mirâke et lièspliqua l'affaire.

Cisse-chal cora-st-après l'bon Diu et St-Pîre et l's invita-st-à magnû.

Is r'tournût so leus pas et, arrivés èl mohonne dè l'vèie crohe-patârs, is s'mèttit à l'tâve dismettant qu'elle apougnûve ine pèce di teule et còpève divins tot rawârdant dè l'vèye crêhe.

Tot d'on còp, i li priuda on mâ d'vînte et elle diva à pus habèie cori so li dri. Adon l'bon Diu et St-Pîre em' allît.

Li pauve feumme, po s'riscompînce, fève so li dri, des aunes et des aunes di... vos savez bin qwè.

A tote pône, tot pâyemint.

— Dieu vous paiera.

La femme se remit à son ouvrage mais, de sa pièce de toile, il venait des aunes et des aunes...

Tout étonnée, elle courut chez la riche voisine en criant au miracle et lui expliqua la chose.

Celle-ci courut après le bon Dieu et St-Pierre et les invita à manger.

Ils retournèrent sur leurs pas et arrivés à la maison de la vieille « croque-sous » ils se mirent à table, pendant qu'elle saisissait une pièce de toile et coupait dedans en attendant de la voir grandir.

Tout-à-coup, il lui prit un mal de ventre et elle dut au plus vite courir derrière. Alors le bon Dieu et St-Pierre s'en allèrent.

La pauvre femme pour sa récompense, fai aît, derrière, des aunes et des aunes de.... vous savez quoi !

A toute peine, tout paiement.

O. C.

Liège. Texte wallon d'après l'*Airdié*, journal liégeois du 16 février 1893. Ce conte est connu sous plusieurs variantes. Ordinairement, le bon Dieu dit aux deux femmes : « Vous continuerez pendant toute la journée la première besogne que vous allez commencer » et il a soin de préparer une bonne farce à la cupide ménagère.





PROVERBES ET DICTONS LOCAUX. ¹

I

LI NOVEL AN DÈ FRÉ LAMBIET.

(Verviers)



LE souvenir des deux derniers solitaires du Val Sainte-Anne, ² Lambert Debattice, de Hodimont, et Nicolas Desaiive, de Dison, est assez rapproché de nous pour n'avoir pas encore péri. ³

« Nos pères se plaisent à redire que Frère Lambert était pieux, jovial et très hospitalier. Il se faisait une joie d'aider les bonnes gens du voisinage dans leurs plus rudes travaux, et il se tenait jour et nuit à leur service.

« Voici un trait charmant de la naïve bonté du vicil ermite.

« Un jour d'été Sœur Claire et Sœur Thérèse ⁴ avaient conduit les orphelines de Verviers dans les bois de la Chantoire; ces bonnes religieuses demandèrent à visiter avec leurs pensionnaires l'intérieur de l'ermitage. Frère Lambert s'empressa de les satisfaire; avec sa bonhomie habituelle, il leur montra tous les recoins de sa demeure; puis, au moment du départ, en cherchant bien dans ses pauvres paniers, il y trouva, à sa grande joie, de quoi procurer aux petites filles quelques rafraîchissements et un peu de friandises. Les deux religieuses lui exprimèrent, en riant, leur surprise de ce que lui, si pauvre, croyait-on, disposât pourtant dans sa misère de choses si délicates.

— A moi, repartit-il, le pain et l'eau suffisent; mais Dieu est si bon: il m'envoie du superflu, et je le réserve à mes visiteurs. Votre venue m'a réjoui très vivement, mes sœurs.... Adieu! quand ce sera le jour de l'an, j'apporterai à ces chères enfants une nouvelle part de mes petits trésors.

« La troupe joyeuse des pensionnaires battit des mains, et partit, emportant la promesse.

« A l'approche du nouvel an les orphelines, impatientes et curieuses, attendirent l'arrivée du bon Frère Lambert.

(1) Il s'agit de proverbes ou de dictons dont l'aire de dispersion est peu étendue et dont l'origine est historique ou pseudo-historique.

(2) Val Ste Anne, non loin de Verviers, où l'on voit les restes de l'antique chapelle de la Chantoire (voir ci-dessus p. 43, note) et une grotte à *sotais*.

(3) Le Frère Lambert vivait vers 1810.

(4) Nom des religieuses attachées à l'Orphelinat de Verviers.

« Mais, hélas ! l'hiver avait été rude, les pèlerins n'accouraient plus que rarement à la Chantoire, et le bahut, que l'été avait rempli à pleins bords, restait vide, tout vide pendant l'arrière-saison.

« Frère Lambert ne savait à quoi se résoudre. Soudain des flocons de neige se mettent à flotter dans l'air ; l'ermite prend son parti : il recueille la manne inespérée, en forme trois gros boulets, les place dans un panier bien clos, et le voilà qui descend à la ville.

« Dès que Frère Lambert parut dans le préau de l'orphelinat, toutes les petites friandes l'entourèrent, en poussant des cris de joie et d'espoir.

— Nos étrennes, Frère Lambert, nos étrennes !

« Le pauvre ermite se sentit pour la première fois désolé de sa misère. Il ouvrit, lentement, sans mot dire, son panier, et laissa apparaître aux petits regards avides — ô déception ! — les trois éloquents boulets de neige.

« Il y eut un moment de silence ; mais la gaiété, plus bruyante et plus folle, eut bientôt repris son cours...

« Longtemps après cette visite, on parlait encore, à l'orphelinat, de la pauvreté et de la charité ingénue du bon vieillard ; et, dans la suite, quand une pensionnaire éprouvait quelque petit mécompte, ses compagnes se disaient malicieusement entre elles : *C'est l'novel an*⁽¹⁾ *dè fré Lambiet !* »

Jean LEVAUX. *La Chantoire*, etc. 3^e éd. in-8°. Verviers, 1889, p. 149.

II.

V'LA L'MACHINE PETIAUX QUI ROTTE !

(*Namur*)

« Dans la paroisse de Notre-Dame dite aussi de St-Michel, vers la fin du XVII^e siècle, naquit Hubert Petiaux, dont les descendants vivent encore au milieu de vous. Habile ouvrier, Petiaux s'acquît bientôt une grande renommée dans les arts mécaniques.

On conte de lui, et c'est un fait certain puisque je le tiens de mon père, qu'il fit un jour, je ne dirai pas un saumon, mais une embarcation ayant forme de cet animal. Un homme caché dans l'intérieur imprimait le mouvement aux nageoires, et le balancement faisait tinter une clochette placée à la partie antérieure.

Pour jouer pièce à nos voisins les Kopères, les railler sur un fait avec lequel vos nourrices vous ont bercé,⁽²⁾ Petiaux voulait faire monter la rivière à son saumon jusqu'au pont célèbre que vous connaissez tous. ⁽³⁾ Mais les Dinantais, gens qui n'entendent pas la plaisanterie et dont il faut vous défier parceque dans nos vieilles querelles ils ont toujours tenu avec Liège, s'y opposèrent et garnirent en grand nombre la rive droite de la Meuse, menaçant d'arquebuser l'innocent animal. Malgré

(1) *Li novel an*, en wallon s'emploie pour « les étrennes ».

(2) Il s'agit d'une facétie sur les Béotiens de Dinant, dont nous avons publié un récit dans *Wallonia*, I, p. 132.

(3) Le pont de Dinant, célèbre aussi dans l'humour populaire.

les instances des bourgeois de Bouvignes, nos fidèles alliés, il fallut, pour ne pas en venir à des voies de fait, renoncer au voyage et le poisson revint à Namur après avoir fait un assez long trajet sur la rivière.

Vers la même époque, Petiaux fut chargé de la réparation de nos fortifications. Il confectionna, pour effectuer ses transports, une machine à demeure, qui faisait monter à la citadelle un tombereau chargé de pierres, de chaux ou d'autres matériaux, et qui simultanément en faisait descendre un autre vide.

Mais la plus remarquable sans contredit de toutes ses inventions, celle qui faillit le brouiller avec notre officialité, est une voiture qui manœuvrait sans cheval. Quel était le principe moteur ? Je l'ignore. On en faisait grand secret, et il a été si bien gardé qu'il n'est resté de la trouvaille que ce vieux dicton :

Har, lu, hotte

Vla l'machine Petiaux qui rotte (1)

Qui de vous, mes amis, ne l'a pas entendu s'échapper d'une bouche populaire à l'aspect d'un fringant équipage, d'une charrette embourbée, de quelque chose d'extraordinaire parcourant les rues de notre moqueuse cité ?

Et voyez à quoi tient la réputation d'un homme. Si ce pauvre Petiaux avait vécu de votre temps, un article de journal (ces maudits journaux sont parfois bons à quelque chose) l'aurait fait avantageusement connaître. Il se peut que pour lui les portes de l'Académie ne se fussent pas ouvertes, mais il eût tout au moins obtenu un brevet d'invention ; je connais tant de gens qui en obtiennent pour des choses qu'ils n'inventent pas !

Loin de là : Petiaux meurt inconnu, si inconnu que mon estimable ami, feu M. Galliot lui-même n'en dit mot dans sa nomenclature des hommes illustres de notre comté. Ayez donc du génie à Namur, et quelque jour votre nom trouvera, pour passer à la postérité, l'intermédiaire d'un *spot* (proverbe) ou d'une *paskaye* (chanson).

Petiaux décéda le 10 janvier 1751. Peu d'années auparavant il avait dirigé les travaux de démolition de la vieille porte Houyoux, et je ne doute pas que sa mort prématurée n'ait été une punition du ciel ; il est vrai aussi qu'il était alors presque septuagénaire. »

Jérôme Pimpurniaux (Ad. BORGNET) *Légendes namuroises*. In-12. Namur, Leroux, 1837. Pages 3 à 6.

III.

FILOU COMME UN BOHÉMIEN.

(Lamorteau, près Virton).

« Une vieille tradition veut qu'une bande de bohémiens pénétra un jour dans le village et rassembla toute la population aux sons d'une musique bruyante, annonçant qu'ils allaient faire une pêche des plus fructueuses, non pas dans la rivière, mais dans les mares et les flaques de la localité.

(1) « Hue, voilà la machine Petiaux qui marche ».

Nos bons aïeux riaient à se tenir les côtes et écoutaient patiemment le boniment des charlatans.

Ceux-ci jettent leurs filets et ne retirent rien que de la boue et des cailloux, puis, confus et accablés sous les huées du peuple, ils détalent à toutes jambes.

Les habitants, riant encore de cette parade, rentrent chez eux et constatent que pendant qu'ils s'éboudissaient des charlatans, des compères de ces derniers avaient fait main basse sur jambons, saucisses, vêtements et argent.

Nos ancêtres ne riaient plus.

Mais, depuis lors, est né le proverbe : *Filou comme un bohémien*, qui aurait été beaucoup plus juste si on l'avait traduit par : *Pécher en eau trouble.* »

M. LECLERC, dans TANDEL, *les Communes luxembourgeoises*, III, p. 188, Arlon.

IV.

TE RIS, SAINT MÉDARD ?..

(Jodoigne)

*On païsan e-teut v'nuprii St Médau
et, s'trovant adjèni d'vant l'auté aporçnt
des pices tapées en offrande.*

I waite tot autou d'le, happe one pice.

*Mains r'lèvant ses ouïes sus l'saint à
qui l'artiste a fait on bon visadje riau et
flori comme le ci d'on bèveu d'bourgogne :*

*Te ris, Saint-Médard ?
Dj'vas co prinde on pa'ard !*

Un paysan était venu prier St Médard et, se trouvant agenouillé devant l'autel, aperçoit des pièces (de monnaie) jetées en offrande.

Il regarde autour de lui, saisit une pièce.

Mais, levant les yeux vers le saint à qui l'artiste a fait un bon visage rieur et fleuri comme celui d'un buveur de bourgogne :

Tu ris, St Médard ?
Je vais encore prendre une pièce !

Edmond ETIENNE dans *Le Sauvèrdia*, journal wallon de Jodoigne, n° du 21 août 1892, page 3 col. 3.





LE JOUR DES ROIS.

VOIR LES TABLES

VII.

Chansons des « heyes » à Burnontige.

Première.



Un petit en - fant est né Courons tous pour l'ado-rer Courons vite ne



tardons plus Pour lui dire la bienve - nue.

I.

Un petit enfant est né,
Courons tous pour l'adorer ;
Courons tous ne tardons plus,
Pour lui dire la bienvenue.

III.

Les trois Rois y sont venus
Pour leur Dieu l'ont reconnu,
En lui offrant pour présent
L'or et la myrrhe et l'encens.

II.

Ecoutez la mélodie
Des anges qui chantent à ravir,
Les louanges du Roi des cieus
Qui est né dans ce bas lieu.

IV.

Et nous donc que ferons-nous ?
Mettons-nous tous à genoux,
En lui disant : Cher Sauveur
Venez loger dans mon cœur.



Deuxième.

L'ange du ciel est descen - du Droit à Ma - rie il est appa - ru



« Marie Ma-rie il vous faut chemi - ner Le roi Hé-rode cherche à vous tu-er. »

II.

IV.

Marie traversant les campagnes	Le roi Hérode est retourné,
Là où ce bon laboureur semait :	Tous ses vêtements il a déchirés.
« Liez vot' blé, bon laboureur,
Liez vot' blé, car il est l'heure. »

III.

V.

Le roi Hérode vint à passer :	Marie traversant les forêts
« N'avez-vous pas vu Marie passer ?	Là où ce bon rossignol chantait ;
« Quand elle a passé j' semais mon blé	« Chantez, chantez, oiseau joli,
Et à présent v'là que j' l'ai lié. »	Pour réjouir Jésus-Christ mon fils ! »

[Wallonia a publié t. I, p. 123 une variante de cette chanson de miracle, sur un air différent. Celui-ci n'est en réalité qu'une déformation de l'air d'une jolie romance « la Belle dans la tour » très connue au pays wallon comme en France. L'air recueilli par M. Tromme lui est infiniment supérieur, et semble appartenir en propre à cette Chanson du laboureur. — O. C.]



Troisième

I.

*Dji v'prie bonne nute et bonne santé
Nos estans v'nou po v' récréer
Ayou deux ou treus couplets d'tchanson
Dji v'prie dè fer bin attention
A deux mots vos comprendrez
Poqwè qui dj'estans d'nou heyer.*

II.

*Nos nos raffyins d'one an à l'aute
Dè m'ni héri è cisse mohon
Paç' qu'on nos d'héve tot commun'mint
Qui v's estîz des si bravès djins
Qui l'consciince ni v'pvèttreut nin
Di nos lèyî tchanter po rin.*

III.

*Dinez nos tot çou qui v'vint è l'main
Des crénès ou des gallets
C'è tot l'minme si v's avez aute tchwès
Tot à fait vin bin à pont
Divins les mâlès sâhons.*

IV.

*Nos pierdans dè l'farenne ossi
N'a nosse sètche qu'è so ciste âgne-ci
C'est one biesse qu'è pus fwette qui l'diâle
Qwand qu'elle a dè l'farenne ou dè lard
Po-ç'aller fer on p'tit gulton
Enne one mohon chal è canton.*

I.

Je vous *prie* (dis) bonne nuit et bonne santé
Nous sommes venus pour vous récréer
Avec deux ou trois couplets
Je vous prie de faire bien attention
En deux mots vous comprendrez
Pourquoi nous sommes venus *héler*.

II.

Nous nous réjouissions d'un an à l'autre
De venir *héler* en cette maison
Parce qu'on nous disait tout communément
Que vous étiez de si braves gens
Que la conscience ne vous porterait pas
De (à) nous laisser chanter pour rien.

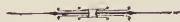
III.

Donnez-nous tout ce qui vous vient en la
Du lard ou des gauffres [main.
C'est égal si vous avez autre chose
Tout vient bien à point
Dans les mauvaises saisons.

IV.

Nous *p:enons* (acceptons) de la farine aussi
Notre sac est sur cet âne-ci
C'est une bête plus forte que le diable
Quand elle a de la farine ou du lard
Pour aller faire un petit *gueuleton*
En une maison ici dans le canton.

Julien TROMME.





RISSETTES

III.

Amusettes des orteils et du pied.

Il doit exister pour les petons de l'enfant des formulettes analogues à celles des mains, et où l'on fait l'énumération des orteils ; mais ces formulettes énumératives sont très rares, et presque toutes celles qu'on nous a communiquées rappellent trop évidemment les jeux des doigts que nous avons publiés.

En voici, cependant, une qu'on dit à Ethe, près Virton, et qui est tout-à-fait originale :

<i>Woïette,</i>	Petit orteil,
<i>Poïette,</i>	Poulette,
<i>Ou va t' ?</i>	Où vas-tu !
<i>A la rivière.</i>	A la rivière
<i>Qva fâre ?</i>	Quoi faire ?
<i>Bio, bio, bio !</i>	Boire, boire, boire !

Au mot : *Bio, bio*, on chatouille lestement la plante du pied.

A titre d'exemple, citons une formulette de Ham-sur-Heure, près de Thuin, que l'on récite en jouant avec les orteils et en commençant par le plus gros :

<i>Vla l'sén qu'a sti au bos ;</i>	Voilà celui qui a été au bois.
<i>Vla l'sén qu'a vu l'leup ;</i>	Voilà celui qui a vu le loup.
<i>Vla l'sén qu'a ieu peu ;</i>	Voilà celui qui a eu peur.
<i>Vla l'sén qu'a raccoureu ;</i>	Voilà celui qui est raccouru.
<i>Vla l'petit qwén, qwén, qwén !</i>	Voilà le petit <i>qwén, qwén, qwén</i> .

En disant ces derniers mots, on secoue le petit orteil, en chatouillant l'enfant.

Le jeu des pieds le plus répandu est celui du maréchal. Claquer de la main sur le pied de l'enfant s'appelle « ferrer le petit cheval » et l'on dit à Jodoigne, en tapotant en cadence :

<i>Li marichau</i>	Le maréchal (-ferrant).
<i>Que clawe on clau</i>	Qui cloue un clou
<i>A se p'te tch'vau</i>	A son petit cheval
<i>Klaw ! klaw ! klaw !</i>	Cloue ! cloue ! cloue !

(4) Communiqué par feu Edmond Etienne.

Dans d'autres lieux on donne à l'opération du maréchal un but sérieux, et à la formulette un tour plus vif :

Ferre el ferre, marihá
Qwate fer et dix hut clâs
Pour ferrer nosse pitit tch'vâ
Po-ç aller à l'fôre à Brâ (2)
 Bihain (Luxembourg) (3)

Ferre et ferre, marihau
Quatre fer et dix-huit claus
Po ferrer nosse pitit tch'vau
Po-ç aller dîmain à Spau (Spa).
 Vielsalm.

Cette formulette du maréchal est connue partout à peu près dans les mêmes termes. On pourrait en citer un grand nombre de variantes qui ne diffèrent que dans la prononciation.

IV.

Le battement des mains.

A ce jeu, la mère tient l'enfant à cheval sur ses genoux et elle lui saisit les poignets.

En récitant la formulette, elle écarte puis elle rapproche lentement les mains, et le dernier mot se répète en les frappant l'une contre l'autre avec vivacité.

La formulette la plus simple est celle de Nivelles. Nous la donnons d'abord. Les autres ne sont que des variantes d'une même historiette, qui semble très répandue.

I.

Mon Dieu pépère!
Mon Dieu mémère
Nos n'avons pu pouï d'pain
Qué fro-ne dîmain ?...
Dè l'târte ! dè l'târte ! dè l'târte !

II.

Patch ! patch ! à deux mains
N' n'avans ni pan ni ârdjint
Qu'on p'tit boquet d'levain
Qu'esteu so l'ârmâ
Li poïe l'abatta
Li tchet l'ramassa
A cate ! a cate ! a cate !

III.

Grâce à deux mains !
Nos n'avans pus ni ôr ni ârdjint ;
Qu'on p'tit boquet d'levain
Qu'esteu è l'ârmâ.
Lu tchet l'abatta,
Grand-mère cora-st-après,
Li cassa one paute,
Eco l'aute, èco l'aute, èco l'aute !

I.

Mon Dieu, grand-père
 Mon Dieu, grand' mère
 Nous n'avons plus point de pain
 Que ferons-nous demain ?
 De la tarte ! de la tarte ! de la tarte !
 (Nivelles.)

II.

Pan ! pan ! à deux mains
 Nous n'avons ni pain ni argent
 Qu'un petit morceau de levain
 Qui était sur l'armoire
 La poule l'abattit
 Le chat le ramassa
 Au chat ! au chat ! au chat !
 (Esneux).

III.

Grâce à deux mains !
 Nous n'avons plus ni or ni argent ;
 Qu'un petit morceau de levain
 Qui était dans l'armoire.
 Le chat l'abat tit,
 Grand' mère courut après,
 Lui cassa une patte,
 Encore l'autre, et l'autre, et l'autre !
 (Stavelot).

(2) Brâ, et plus loin Spa, lieux de foires renommées.

(3) Comm. par M. Malchaire.

IV.

*Cak, cak, à deux mains !
Ni pan ni ardjint ;
So l'ârmâ on p'tit boquet d' levain.
Li tchet l'abatte,
Li poie l'attrappe,
Li tchin li happe.*

*Qui dîret n' mame qvau d' ll' rivâret ?
Elle mi battret, mi battret, mi battret,
Et mi dji pleûrrès, dji pleûrrès, dji pleûrrès !*

IV.

Pan, pan à deux mains !
Ni pain ni argent ;
Sur l'armoire un petit morceau de levain.
Le chat l'abat,
La poule l'attrape,
Le chien le lui prend.

Que dira ma mère quand elle reviendra ?
Elle me battra, me battra, me battra,
Et moi je pleurerai, je pleurerai...

(Liège, DEFRECHEUX. *Enf. liég.* n° 97).

V.

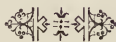
*Grâce à deux mains !
Ni pan ni ardjint ;
N'a pus qu'on p'tit tortai
Quî m'grand' mère aveut fait.
Elle l'a metou là-haut,
Li tchet l'a happé,
Corrou d'zos l'foûme avou.
A cate! à cate! minou.*

V.

Grâce à deux mains !
Ni pain ni argent ;
N' a plus qu'une petite tourte
Que ma grand' mère avait faite.
Elle l'a mise à l'étage,
Le chat l'a prise
Courru sous le lit avec.
Au chat! au chat! au chat!

(Vottem).

O. COLSON.



LI LEUP ET LI R'NA

FABLE

*I n'aveu 'n' fêie ou r'nâ qu'esteu man'ci
à cåse di tot çou qu'aveu fait.*

*I cora adlez compère li leup et li
d'manda dè l'disfinde. Li leup vola bin,
à condition qu'i l'sièvreu.*

*Vo sav' èdon, qui les leups sont fivèr
peusâ. Nosse compère ni l'esteut nun
mons qui l'z autes.*

On bai djoû, vola qu'i dît :

*— Rinâ, rinâ, qvire-mu u' saqvè po
magni ou dji t'magne, ti, mi !*

Vola li r'nâ èvôie.

*I veu d'vin on pré 'u' trope di bèrbis,
et to plein des ognais. Ennè hape ouque
et èl rapwètte à leup.*

Compère li leup magne l'ognai, èl

Il était une fois un renard qui était
menacé, à cause de tout ce qu'il avait
fait.

Il courut près de compère le loup et
lui demanda de le défendre. Le loup
accepta, à condition qu'il le servirait.

Vous savez, n'est-ce pas, que les loups
sont forts gourmands. Notre compère ne
l'était pas moins que les autres.

Un beau jour, voilà qu'il dît :

— Renard cherche-moi quelque chose
à manger, ou je te mange, toi, moi !

Voilà le renard parti.

Il voit dans un pré une troupe de bre-
bis et beaucoup d'agneaux. Il en saisit
un et le rapporte au loup.

Compère le loup mange l'agneau, le

trouve fwér bon, et i va lu minme po ni' aller r'saî.

Aie mins, qwand c'è qu' les bêrbis l'vèrît, elles kîmîncît tote à braire bé! bé! et corît tote évôie.

Li leûp cora après, i hapa ine ognai et k'mînça à l'magnî.

So l'tîmps qu'i magnîfe, vocial li biêrdjî et ses tchîns, et des autes hommes avou des fotches, des trèyîns, des hawais.

Pîngn! pîngn! so l'leup, parèt!

I fouri pus d'à mîtan touwé.

Volla rêvôie comme i pola adlez li r'nâ.

— Ti m'as fait fer 'n' belle keure là, twè!

— Poqwè esteusse si pansâ? li rêsponda li r'nâ.

* *

Quèques djoû pus târd, qwand i fourit r'fait, i d'ha co:

— Rinâ, rinâ, qwîre-mu 'n' saqwè po magnî ou dji t'magne, ti, mi!

C'èsteut justumint l'fiêsse divîns on viêdje là tot près, parèt.

Ça fait qu'li r'nâ va qwèri l'dorêie et èl rapwette à leûp.

Compère li leup magne li dorêie, èl trouve fwér bonne, et i va lu-minme po 'nn' aller r'qwèrri.

Mins les djîns s'avît metton à l'awaite; i s'fiça co attraper et i fouri co bin batton.

I riv'na comme i pola adlez li r'nâ et li d'ha:

— Ti m'a fait fer 'n' belle keûre!

— Poqwè esteusse si pansâ? li rêsponda co 'n' fêie li r'nâ.

* *

Quèque tîmps après, vola l'leup qui r'dît co:

— Rinâ, rinâ, qwîre-mu 'n' saqwè po magnî ou dji t'magne, ti, mi!... Mins, di-st-i, dji n'vou pus êsse attrapé: dji m'vas avon twè, c'côp cial.

trouve fort bon, et il va lui-même pour en aller goûter.

Oûi mais, quand les brebis le virent elles commencèrent toutes à crier: *bé! bé!* et s'enfuirent toutes.

Le loup les poursuivit, il saisit un agneau et commença à le manger.

Pendant qu'il mangeait, voici le berger et ses chiens, et d'autres hommes avec des fourches, des tridents, des houes.

Pan! pan! sur le loup, voyez-vous!

Il fut plus d'à moitié tué.

Le voilà retourné comme il put près du renard.

— Tu m'as fait faire une belle action, toi!

— Pourquoi étais-tu si gourmand? lui répondit le renard.

* *

Quelques jours plus tard, quand il fut guéri, il dit encore:

— Renard, cherche-moi quelque chose à manger, ou je te mange, toi, moi!

C'était justement « la fête » dans un village voisin, voyez-vous.

Ça fait que le renard va chercher la tarte au riz et la rapporte au loup.

Compère le loup mange la tarte, la trouve très bonne, et il va lui-même pour en aller rechercher.

Mais les gens s'étaient mis aux aguets; il se fit encore attraper, et fut encore bien battu.

Il revint comme il put près du renard et lui dit:

— Tu m'as fait faire une belle action!

— Pourquoi étais-tu si gourmand? lui répondit encore le renard.

* *

Quelque temps après, voilà le loup qui dit encore:

— Renard, cherche moi quelque chose à manger, ou je te mange, toi, moi!....

Mais, dit-il, je ne veux plus être attrapé: je vais avec toi, cette fois-ci.

*Vo-les-là évôie et il arrivèt tot près
d'ine mohon wisse qu'on-ç-aveu touwé
ou pourçai.*

*I mousset è l'câve po l'érchûre et i
k'mincet à fôrer.*

*I-u-aveut l'leup qui magnîf et qui ma-
gnîf. Et li r'nâ v'néf todilouqui à l'értchûre
et houûter.*

— *Poqwè n' mague-tu uin? poqwè
cour-tu tant? dimanda l'leûp.*

— *Po veûie s'i n'passe nolle djîn, di-
st-i li r'nâ.*

*Et l'leûp magnîf todi pus fwêr, et i
s'fêf ine panse, édou!...*

*Vola li r'nâ potchî so 'n' plantche
tchêrdjêie di crameu tot plein d'lèssai.*

Bardaf! tos les crameu à l'erre!

Et v'la li r'nâ corou évôie!

— *Hie! mon Dieu! di-st-elle li feume,
là d'zêur. Vola l'tchet qu'è-st-è l'câve et
qu'a abattoû les crameu. Dji v'va-st-
avu! Sacri voleur!!*

*Elle vout aller è l'câve, et elle veut
l'leûp splinqué ès l'értchûre; i n'aveu
polou passer, télmint qu'esteut inflé!*

*Elle va houqui ine homme avou on
fisique.*

Et l'homme vîna soffler l'leûp.

Et v'la l'fâf fouû

V' mahn'rez l'hâgne et mi l'ou.

Recueilli à Lincé-Sprimont, près Liège.

Les voilà partis, et ils arrivent tout
près d'une maison où l'on avait tué un
porc.

Ils entrent dans la cave par le soupi-
rail et commencent à « fourrer ».

Le loup mangeait et mangeait. Le
renard venait toujours regarder par le
sopirail et écouter.

— Pourquoi ne manges-tu pas?
pourquoi cours-tu tant? demanda le
loup.

— Pour voir s'il ne passe personne,
dit le renard.

Et le loup mangeait toujours plus fort,
et se faisait un ventre, n'est-ce pas!...

Voilà le renard qui saute sur une
planche chargée de pots en grès pleins
de lait.

Boum! tous les pots par terre!

Et voilà le renard sauvé!

— Ah! mon Dieu! dit la femme, là
haut. Voilà le chat dans la cave et qui a
abattu les pots. Je vais vous avoir! Sacré
voleur!

Elle veut aller dans la cave, et elle
voit le loup encastré dans le sopirail:
il n'avait pu passer, tellement il était
enflé!

Elle va appeler un homme avec un
fusil.

Et l'homme vint « souffler » le loup.

Et voilà la fable finie

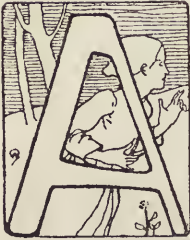
Vous mangerez l'écale et moi l'œuf.

FERNAND SLUSE.



LA PIERRE QUI TOURNE

A BRAINE-L'ALLEUD



l'entrée du bois du Foriet, en venant de Braine-l'Alleud, le long du chemin, se trouve une pierre bleue, de forme à peu près carrée, d'environ 80 centimètres de côté et 50 centimètres d'épaisseur avec, au centre, un trou cylindrique de 22 centimètres et demi de profondeur et 11 de diamètre.

On ne sait d'où vient cette pierre ni à quoi elle a pu servir. Certaines personnes prétendent que c'est une pierre meulière; mais rien dans son apparence ni dans sa nature n'autorise cette singulière opinion. Le propriétaire du bois pense que cette pierre a servi de piédestal ou socle à un édifice quelconque, petite chapelle ou croix commémorative.

On sait que des pierres analogues, illustrées de légendes, sont assez communes, notamment en France et que l'on ignore, paraît-il, quelles peuvent être leur origine et leur utilisation primitive.

Suivant une croyance locale, toutes les nuits, cette pierre tourne horizontalement sur elle-même pendant que les douze heures sonnent au clocher. De là son nom de *Pierre qui tourne*.

M. l'abbé Renard, dans son admirable poème « Les Aventures de Jean d'Nivelles »⁽¹⁾ s'est très ingénieusement servi de cette croyance populaire.

Il y a quelques années, il était d'usage assez commun chez les enfants qui se rendaient au bois du Foriet pour y cueillir des myrtilles, de déposer dans la cuvette de la *Pierre qui tourne* les deux premières baies qu'ils cueillaient. Ce menu sacrifice était, à leur avis, propitiatoire: ils se croyaient sûrs, l'ayant accompli, de récolter beaucoup de myrtilles, et ils pensaient ne pas être inquiétés par le garde du bois.

Quant à l'orthographe du mot « Foriet », comme on l'écrit généralement aujourd'hui, je sais qu'on l'a écrit également « Foriest » (1350). Le propriétaire du bois ne connaît ni le sens, ni l'origine de ce nom, qui est aussi celui de deux fermes voisines — les fermes du Foriet et du Vieux-Foriet — et d'un champ, le champ du Foriet. A Vieux-Genappe, il y a également une ferme et un bois de ce nom, qui pourrait bien être une corruption ou une forme du mot « Forêt ».

C.-J. SCHEPERS.

(1) M.-C. RENARD, *Les Aventures de Jean d'Nivelles, èl fi de s'père*. Poème wallon en 12 chants. 3^e éd. illustrée par Olivier Dessa et augmentée d'un glossaire wallon-français. — Bruxelles, Mertens, 12, rue d'Or. Prix fr. 3.50.



Les enfants abandonnés dans le bois.

CONTE NIVELLOIS.



Il y avait une fois un veuf qui avait trois enfants et qui s'était remarié. Sa seconde femme n'aimait pas les enfants et elle cherchait tous les moyens de s'en débarrasser. Elle importunait son mari pour qu'il allât les perdre dans le bois ; mais il ne pouvait s'y résoudre.

Un beau jour, cependant, il dit à sa femme :
« Demain matin ils seront partis. »

Mais l'aîné des garçons, qui l'avait entendu, vola dans les effets de sa mère une bobine de fil gris, dont il lia le bout au cheneau de la maison.

Le lendemain matin, le père partit avec ses enfants et lorsqu'ils furent dans le bois, il leur dit de jouer pendant que lui-même chercherait des nids d'oiseaux.

Mais les enfants ont joué longtemps et voyant enfin que leur père ne revenait plus, ils s'en retournèrent chez leurs parents, en bobinant toujours le fil gris.

Aussitôt rentrés, ils allèrent se cacher dans la place contigüe à la cuisine.

Comme la mère était bien aise de ne plus avoir les enfants de son mari dans les pieds, elle avait fait des gaufres ; mais une de celles-ci avait brûlé.

— « Tiens, dit-elle, voilà une gaufre brûlée ; si les petits enfants étaient ici, ils la mangeraient encore bien. »

— « Je suis ici, maman ! Je suis ici, maman ! » crièrent aussitôt les enfants.

— « Comment ! Ils sont encore revenus ? » dit la mère en rejetant son fer à gaufres.

— « Demain, ils ne seront plus ici, » dit le mari.

Le lendemain, le voilà encore parti, avec l'intention de perdre ses enfants.

Mais ils avaient mis des cendres dans leurs poches pour les semer sur la route, de sorte qu'ils ont encore retrouvé leur chemin.

La mère faisait encore des gaufres et il y en eut encore une qui brûla.

— « Tiens, dit-elle, si les petits enfants étaient ici, ils la mangeraient encore bien. »

— « Je suis ici, maman ! Je suis ici, maman ! » crièrent les enfants.

— « Tas de farceurs ! ils sont encore revenus ? »

— « Ils ne reviendront plus demain, » dit le mari.

Le lendemain, il est encore parti avec l'intention de les perdre.

Les enfants, cette fois, avaient mis des pois dans leurs poches pour les semer sur la route.

Mais des corbeaux passèrent par là et les mangèrent tous.

Ils se sont donc égarés et ils ont été l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

L'ainé est arrivé devant une maison où, après avoir frappé à la porte, il a demandé à loger.

— « Ne venez pas ici, dit la servante, parce que ma maîtresse est sorcière et mon maître est un géant qui mange la chair de chrétien. »

L'enfant a tant insisté que la servante l'a fait entrer et l'a caché dans sa chambre.

Quand le maître est revenu, il a senti tout de suite quelque chose.

— « On sent la chair de chrétien, ici. »

— « Oh ! non, dit la servante, pas un chat n'est entré dans la maison. »

L'ogre ne s'est pas contenté de cela, il a visité la maison.

Il a tant cherché qu'il a trouvé l'enfant sous le lit de la servante.

— « Ce sera pour mon déjeuner, demain matin, » dit-il.

Il a donc pris l'enfant, l'a mis dans un sac et enfermé dans une chambre. Mais la servante s'est levée pendant la nuit, a ouvert le sac et est partie avec l'enfant, après avoir mis beaucoup d'assiettes dans le sac.

Le lendemain, le maître est arrivé avec un gros bâton et il a commencé à frapper à tour de bras sur le sac.

— « Voilà les os de chrétien qui craquent, disait-il en frappant et en se léchant les moustaches.

Quand il eut ouvert le sac et qu'il vit les morceaux d'assiettes, il se mit en colère ; ne voyant plus la servante, il se douta de l'affaire.

Il envoya sa femme d'un côté et, lui, il partit de l'autre.

A un certain moment, la servante, qui était déjà bien loin avec l'enfant, se retourne :

— « Maria Déi ! dit-elle, voilà notre maître qui arrive là bas. Qu'allons-nous faire ! — Changez-vous en four et moi, je me changerai en vieille femme qui cuit le pain.

Le géant arrive :

— « N'avez-vous pas vu une fille avec un enfant ? » demande-t-il à la femme.

— « Non, Monsieur je n'ai vu personne, »,

Il passe outre et un peu après, voilà le four redevenu en enfant et la vieille femme en servante.

Mais plus loin, la servante se retourne encore :

— « Maria Déi ! voilà la sorcière qui arrive là bas ! Qu'allons-nous faire ? Changez-vous en vivier, dit-elle à l'enfant, et moi, je me changerai en cane qui nage dessus.

La sorcière arrive et voit une belle cane qui venait vers le bord.

— « Cane, cane, cane, dit-elle en se baissant et en avançant la main.

La cane arrive tout près d'elle et se retire.

— « Cane, cane, cane », dit-elle encore une fois en essayant de la prendre.

Mais la cane s'est retirée si vite que la sorcière est tombée dans l'eau et s'est noyée.

Alors, l'enfant a poursuivi sa route avec la servante et on dit même que, plus tard, ils se sont mariés.

Là-dessus, j'ai acheté un chien de deux liards, je suis monté sur sa queue mais sa queue a rompu et je suis tombé à bas.

Conté à Nivelles par JULIENNE ROLAND, âgée de 63 ans. Formulette terminale traditionnelle.

EDOUARD PARMENTIER.

NÉCROLOGIE

— JOSEPH DEJARDIN —

Joseph Dejardin, ancien notaire, né à Liège le 12 mai 1819 est mort à Bruxelles le mardi 10 septembre dernier.

Entré dans la vie publique à l'époque où le dilettantisme bourgeois menaçait de dédaigner les délices de notre vieux langage, il eut, avec quelques autres, l'initiative d'en vouloir perpétuer le goût dans cette classe de la société qui semblait cependant, par éducation, devoir s'en écarter rapidement.

Un amour en quelque sorte religieux pour le Wallon dont il connaissait si bien les richesses occupa pour ainsi dire tous ses instants pendant plus de cinquante années.

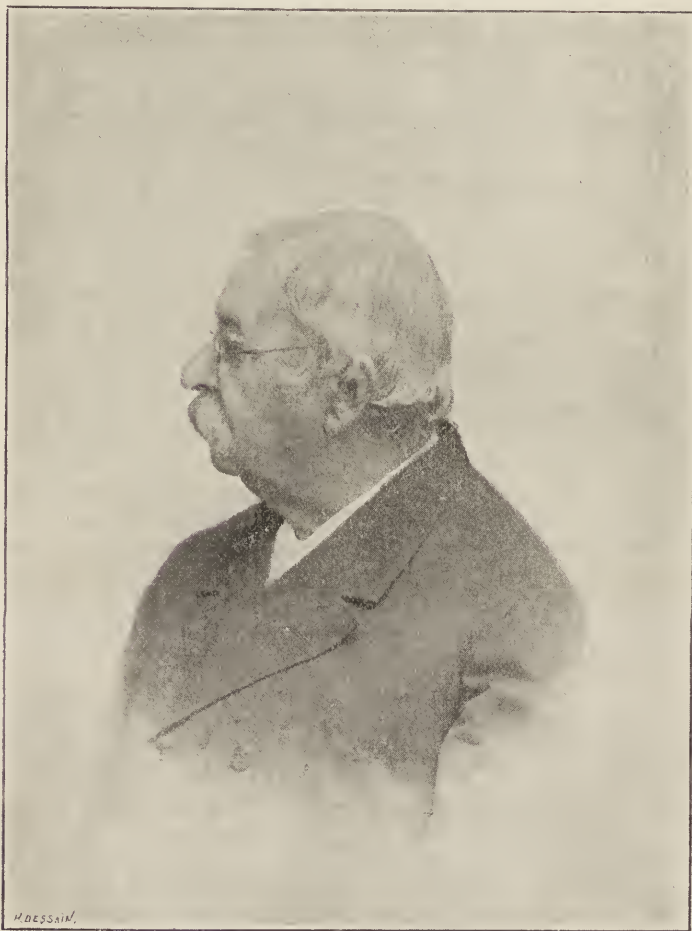
Dès 1844, on le voit publier, avec son ami Bailleux le célèbre *Choix de chansons et poésies wallonnes*, ouvrage aujourd'hui introuvable et qui contient des joyaux de littérature et de musique traditionnelles.

En 1856, il contribue à fonder la *Société liégeoise de Littérature wallonne*, dont il est nommé vice-président en 1863. Sept ans plus tard il succède à Charles Grandgagnage et occupe le fauteuil de la présidence jusqu'à ce que, quelques mois avant sa mort, les infirmités inséparables d'un âge si avancé l'obligent à prendre un tardif repos. La *Société*, se refusant à lui donner un successeur, lui conserva le titre honorifique de ses fonctions si bien remplies.

Ses travaux au sein de la *Société* sont considérables. Jamais d'ailleurs il ne cessa de s'associer directement, par plaisir à tous les labeurs, par devoir à toutes les solennités de cette puissante association qui lui doit incontestablement une grande part de sa notoriété en Wallonie et dans le monde savant.

Nous ne ferons que signaler son inestimable *Dictionnaire des Spots*, paru en 1863, réédité et presque doublé en 1891-92. Il suffira de rappeler ce que nous en disions à cette place l'an dernier (t. I, p. 22.) L'immense accumulation de notes — il en avait plus de dix mille — qu'il avait recueillies pour ce monumental ouvrage, sont le résultat de recherches journalières durant plus de quarante années.

Son *Almanack liégeois* qui se publie régulièrement en tête de chaque Annuaire de la *Société* depuis 1863 constitue un vrai modèle, d'ailleurs imité de plusieurs côtés dans le pays et même à l'étranger. *Li litanèye*, comme il dit, ne mentionne que les saints vrais ou prétendus que le peuple invoque au pays de Liège : mais il donne les dictons qui courent sur leur compte, de nombreuses pièces de poésie écrites à leur sujet, et surtout les maux, plaies et bosses pour la guérison desquels le peuple va implorer la plupart d'entre eux. Ajoutons-y de vieux quatrains d'hygiène primitive se rattachant aux différentes époques de l'année, la liste des jeux d'enfants qui se pratiquent chaque mois, etc. Bref, c'est là le type de l'almanach folklorique.



Dejardin eut encore l'occasion de produire, lors de la publication du *Recueil d'airs de crâmignons* (Bull. 2^o s. V, 1889) l'un de ces travaux de bénédictin, qu'il aimait à épigraphier ainsi : *Pus d'patience qui d'sciince* — quoique personne ne s'y trompât.

Sa part de collaboration consiste dans un recueil de concordance entre les sujets, paroles et musique de ces chansons wallonnes avec celles des diverses provinces de France. Cette contribution occupe près du tiers de l'ouvrage.

Signalons, dans le même ordre d'idées, son *Examen critique de tous les dictionnaires wallons-français* (Bull. t. IX, 2^e s. 1886) — sans compter une quantité de rapports ou d'articles insérés dans les Bulletins de la *Société* et qui appartiennent à son histoire.

N'oublions pas enfin une rarissime brochure intitulée : *Chez l'Auteur de Jean de Nivelles*, publiée à Malines en 1894 et tirée à 20 exemplaires numérotés à la presse. Ce livre de souvenirs, non signé, est l'amusante chronique des réunions wallonnes qui avaient lieu sous sa présidence chaque été, tantôt à Sart-Moulin, tantôt au bois du Foriet à Braine-l'Alleud, en l'honneur de M. l'abbé Renard. Cette chronique donne l'un des côtés du caractère de Dejardin. A la plus aimable et plus complète érudition wallonne, il unissait en effet tout l'humour, la gaieté, le sel wallons. Lors des banquets qu'il présidait à la *Société liégeoise*, il portait chaque année le toast au Roi, en wallon rimé, et c'était une joie et une surprise toujours nouvelles de voir avec quelle verve toujours saillante et originale il se tirait d'affaire.

Un autre trait de ce généreux caractère était son inaltérable bienveillance pour les acteurs du mouvement d'art populaire auquel nous assistons, et l'attention dont il honorait les œuvres wallonnes les plus diverses.

Le seul exemple qui suffira ici est son empressement à faire profiter notre modeste publication des vieilles chansons wallonnes qu'il avait recueillies depuis la publication du *Choix de Chansons et Poésies* dont nous avons parlé tantôt. Dans ce dernier ouvrage, publié avec Bailleux (mort en 1866) il serait impossible de déterminer la part qui revient à chaque collaborateur. Ne pouvant user de son ami pour faire une nouvelle édition complétée de ce livre, et, d'autre part, ne voulant point, mû par une sorte de scrupules bien rares aujourd'hui, imprimer son nom seul au bas de nouvelles découvertes qui rentraient dans l'ordre de leurs recherches communes, il pria instamment l'un de nôtres de les signer ici. C'est par déférence pour cet excès de délicatesse si austère, que M. Jos. Defrecheux a cru pouvoir signer quelques-unes de ces chansons, ci-dessus tome I, pp. 28 et 138 et t. II. p. 36.

On nous saura gré de dévoiler à présent cette petite supercherie provisoire.

Les chercheurs de folklore en Wallonie considéreront toujours avec justice comme un de leurs maîtres vénérés, le regretté Président Dejardin.

Président, c'était bien là le nom qui lui convenait, que tous les wallonisants lui donnaient, en dehors comme au sein de ses Conseils : il le méritait par la sage influence qu'il sut exercer, non tant par sa personnalité dont il voulut maintes fois décliner les remarquables mérites, mais par ses œuvres.

Celles-ci resteront longtemps après lui, longtemps après nous. Elles resteront auprès des savants, autant par les labeurs incalculables qu'elles représentent, que par la profonde sérénité de la méthode impeccable et désintéressée qu'il innova. Elles resteront auprès du peuple, grâce au respect qu'il eut et au sens tout particulier des caractères de notre race. Son action la plus évidente pour tout le monde a été d'ailleurs la sauvegarde, qui lui revient en propre, d'une grande part de l'originalité de notre terroir wallon, et il a plus fait peut-être pour le maintien de l'esprit traditionnel dans notre littérature que bien des « littérateurs » eux-mêmes.

Ce fut là un de ses titres au respect public, et non le moindre.

O. C.

BIBLIOGRAPHIE

Armanack des Qvate Mathy po l'annêye 1896, rédigé et publié par JOS. VRINDTS, LOUIS WESTPHAL, CH. BARTHOLOMEZ et JOS. MÉDARD. — Liège, librairie du Perron, 35, rue Basse-Wez. In-12 de 96 pages. Prix 15 centimes.

Ce curieux almanach populaire, dont nous avons annoncé l'an passé la première édition, nous arrive tout renouvelé.

Outre de prestigieux poèmes de Jos. Vrindts et de délicieux quatrains sur les mois, du même, on y remarquera de bonnes chansons, avec des remèdes et prédictions d'un fantaisie drôlette, sacrifice nécessaire à certain goût de la foule qui enleva l'an dernier toute l'édition en quelques semaines.

Mais le point de vue folklorique doit surtout nous préoccuper ici, et l'esprit traditionnel, le sens populaire pénètre tout entier cet original volumet. On lira, notamment, dans cet ordre d'idées, une *copenne* (causerie) de M. Médard sur l'événement d'un baptême dans notre vieux quartier *di d' la Moûse* (de delà Meuse) que les Mathy, comme un certain nombre de nos écrivains, continuent à nommer, à tort, je pense, *Dju d'la Moûse*.

M. Ch. Bartholomez publie cette année les curieux résultats d'une enquête sur les traditions relatives à l'enfance. Ce sujet, qui nous a également préoccupé, est abondamment pourvu de choses charmantes qui n'ont pas échappé à M. B. Voici par exemple un petit glossaire du langage des poupons, du parler *tchutchta*, comme on l'appelle ici. Cette sorte d'argot abrégé et naïvement onomatopéique qui a mérité l'attention de Darwin, a été saisi sur le vif par M. B. ; son glossaire contient environ cent vocables entremêlés. Viennent ensuite des croyances et usages relatifs au premier âge, la nomenclature des saints *qu'on r'clame* pour les bambins, avec la spécialité qu'on leur attribue ; des remèdes et recettes, des *spots* ou proverbes touchant les enfants et des « conseils » concernant la toute première éducation.

Ceux-ci sont des échos directs de la sagesse du peuple. En voici deux : Pour ne pas rendre un enfant gourmand, il faut lui faire faire à ses voisins de table, une part de ce qu'il a dans son assiette. Pour qu'un poupon n'ait pas la tête de travers, il faut le coucher, le soir, alternativement sur le côté gauche et sur le côté droit !

Il y a ainsi, dans les articles de M. B. une foule de détails amusants, et nous espérons qu'il continuera ses recherches, parmi lesquelles il glisse d'ailleurs, de temps à autre, une réflexion judicieuse ou un conseil critique de directe utilité pour les bonnes gens du peuple.

Légendes et curiosités des métiers par Paul SÉBILLOT. — Ernest Flammarion, éditeur, rue Racine, Paris. 1895. In-8°, prix 10 fr. Chaque livraison de 32 pages, se vend à part sous couverture à 0,50.

L'éminent publiciste du folklore français vient de terminer la publication par fascicules de cet important ouvrage que nous avons déjà signalé (ci-dessus p. 82) dès l'apparition des premiers chapitres.

Le caractère de l'ouvrage a été très nettement établi dès le début par l'éditeur lui-même et l'intérêt qu'il annonçait ne s'est pas démenti.

On s'est beaucoup occupé des métiers au point de vue technique, économique, social ou historique ; on a reproduit avec détails les règlements qui les régissaient sous le régime des corporations : mais on n'avait guère parlé, si ce n'est très incidemment, de ce qu'on pourrait appeler leur histoire familière.

Au moyen-âge, et jusqu'à une époque assez récente, il y avait, lors de la réception d'un compagnon ou d'un maître, à sa mort ou au moment de la fête annuelle, des cérémonies d'un caractère original, qui semblaient dériver d'anciens rites et dont quelques-unes remontaient vraisemblablement aux origines de l'industrie. Les corporations étaient jalouses les unes des autres, et les « consommateurs » avaient à l'égard des gens de chaque métier des idées quelquefois bizarres, des préjugés plus ou moins justifiés, mais parfois si tenaces que maintenant encore ils ne sont pas tout-à-fait disparus. La malice populaire se plaisait à les entretenir ; les sobriquets, les proverbes, les chansons et les légendes en portent le reflet, et on les trouve constatés dans les anecdotes conservées par les anciens auteurs, dans les menus faits rapportés par les historiens, et aussi dans les tableaux, les estampes satiriques et l'imagerie.

Les monographies qui portent le titre général de *Légendes et Curiosités des Métiers* ont été composées à l'aide d'un choix de ces divers documents, auxquels sont venues s'ajouter des enquêtes faites par l'auteur ou par ses correspondants. Elles retracent les coutumes singulières, ainsi que les faits caractéristiques de la vie des ouvriers. Chaque métier est l'objet d'une sorte de physiologie anecdotique et légendaire, dans laquelle la partie rétrospective tient une grande place, mais où l'on rencontre aussi bien des traits contemporains.

Il est intéressant, à une époque où des causes de natures très variées ont amené dans la vie industrielle une évolution importante, de savoir ce qui se passait autrefois, de connaître les opinions et les préjugés de jadis. En les retraçant, l'auteur a fourni à l'histoire intime de chacun des métiers une contribution d'un caractère très particulier, et leur ensemble peut aussi être utile à l'histoire générale des travailleurs.

Voici d'ailleurs le résumé de la publication, c'est-à-dire le titre des différents fascicules.

1. Les Tailleurs 2. Les Boulangers. 3. Les Forgerons 4. Les Coiffeurs 5. Les Couturières, Dentellières et Modistes 6-7. Les Cordonniers et les Chapeliers 8. Les Les Pâtisseries 9. Les Bouchers 10. Les Menuisiers et les Charpentiers 11. Les Bucherons et les Charbonniers 12. Les Tailleurs de pierre, Maçons et Couvresseurs 13. Les Meuniers 14. Les Chaudronniers, Serruriers et Cloutiers 15. Les Fileurs 16. Les Boisiers, Sabotiers et Tonneliers 17. Les Lavandières et les Blanchisseuses 18. Les Charrons, Tourneurs, Peintres, Vitriers et Doreurs 19. Les Tisserands, Gaziers et Cordiers 20. Les Imprimeurs.

Ce simple étalage de titres donne une idée suffisante de la variété de l'ouvrage et du soin mis à traiter les divers métiers d'après leur importance à la fois folklorique et sociale.

Mais l'un des plus grands intérêts de l'ouvrage réside dans les gravures qui sont du nombre de plus 200, soit une moyenne de dix par livraison. Ce sont pour la plupart des reproductions, très exactes, de vieilles images populaires et d'estampes rares.

Bref, l'ouvrage, qui se recommande d'ailleurs spécialement auprès du grand public, constitue dans son genre une œuvre unique et a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

T A B L E

I.

Littérature orale.

1. Contes, fables et légendes.

CONTES MERVEILLEUX. — *Récure-Pots, Récure-Pelles* (M^{me} Maréchal) 41. — Les trois souhaits inutiles (journal « Le Farceur ») 125. — Le beau laurier chantant (O. Gilbard) 155. — *A tote pône tot pâyemint* (journal « l'Airdiè ») 171. — Les enfants abandonnés dans le bois (Ed. Parmentier) 186.

FABLES. — *Adamé, à mitan, tout r'lêchi* (Emm. Despret) 52. — *Li leup et li r'nâ* (Fernand Sluse) 182.

LÉGENDES DU BAS-CONDROZ (François Renkin). — Une superstition, 22. — Les deux prêtres. La Sorcière. Le ménétrier, 23.

LÉGENDES DIVERSES. — La légende de Montaigne, 50. — Le chevalier aux deux femmes (O. C.) 50 et 68. — Le chat noir (Jos. Defrecheux) 77. — L'histoire de Martin de Binche (O. C.) 161. — Le diable d'eau. La Fermière (O. C.) 162. L'araignée sorcière. Le diable et le maître d'école (O. C.) 163. Ne frappez qu'une seule fois (O. C.) 164. — La Pierre qui tourne à Braine-l'Alleud (C.-J. Schepers) 185.

LÉGENDES DE JUMET (Jos. Milquet) — Les deux pains de l'église, 103. — Origine de la Marche de la Madeleine; légende de la « Terre à l'danse » 105.

LÉGENDES SUR LES NAINS. — Voir ci-après : Croyances et Usages.

THÉÂTRE TRADITIONNEL. — Tristan et Iseult au théâtre des marionnettes (Célestin Demblon) 117.

2. Facéties et anecdotes.

CONTES FACÉTIEUX. — *Li p'tit Dj'han et l'moncheu* (Julien Tromme) 94. — Le crucifix et son père, 103.

LES BÉOTIENS DE ROSIÈRES (E. Ma...) *Li papi po cure li djambon*, 10. — *Ç'asto ça!* 11. — *Quimint qu'is avint blanqui leu-ç-église*. 12.

LES BÉOTIENS DE DINANT, (Voir table du tome I). — L'église reculée; l'astre inconnu; de quel côté, 48. La manivelle lâchée, la lune avallée, 49. Le poisson trop grand; les moineaux dans l'église; le court-vite, 132.

FACÉTIES DIVERSES (O. Colson). — Ce qu'on peut voir dans un jeu de cartes, 50. — Est-ce bien ou mal? 56. — Parodies de prières, 97.

LES POURQUOI (Voir les tables). — Pourquoi l'auriculaire est si petit (O. C.) 91. — Pourquoi les chiens se sentent (O. C.) 115.

3. *Chansons et musique.*

L'Ermite (Aug. Javaux) 9. — J'entends ce minuit... (Henri Simon) 62. — Mon âge de quinze ans (O. C.) 67.

La bague volée (O. C.) 47.

Le jardin de ma tante Barbe. Version wallonne de Hesbaye (O. C.) 126. Version française d'Entre-Sambre-et-Meuse (Louis Loiseau) 127.

Berceuses (O. C.) 80 et 110.

Vieilles danses (O. C.) La danse des sept sauts, la danse des *houïons* 148. — Voir bibliographie p. 100

Le jour des Rois. Voir plus loin : Croyances et usages.

4. *Proverbes, dictons et formulettes.*

Exprimant des superstitions: Rencontres, 63; couleurs, 64; diverses, 63 et suiv.

Sur le pain, 81 note.

Risettes (O. Colson) formulettes de jeu 69, 85 et 190.

PROVERBES ET DICTONS LOCAUX. — I. *Li novel an dè Fré Lambiet*, à Verviers, 173. — II. *L'machine Pètiaux*, à Namur, 174. — III. Filou comme un Bohémien, à Lamorteaux, 175. — V. *Te ris St-Médard?*.. à Jodoigne, 176.

II.

Croyances et Usages.

JEUX POPULAIRES. — Le trou en terre (Aug. Gittée) 5. — Berceuses (O. Colson) 80, 111. — Risettes (O. Colson). I. Amusettes du toucher, 69. II. Amusettes des doigts 85. III. Amusettes des orteils et du pied, 180. IV. Le battement des mains, 181.

LE TIRAGE AU SORT (voir la table du t. second). — III. Croyances et superstitions (O. Colson) 24.

LES AMOUREUX. (voir la table du tome premier) — III. Quelques présages (O. C.) 63. — IV. Moyen de se faire aimer (Jos. Lesuisse) 97. — V. Parodies de prières (O. C.) 97. — VI. La coutume de lier le jonc (O. C.) 99.

LA PÊTE PAROISSIALE. — I. A Paliseul en Ardenne (Jean Lejeune) 116. — II. Le *Tchaudia* à Leernes (J. Lemoine) 128. — III. A Hymée-Gerpinnes (E. Brixhe) 131. — IV. Vieilles danses au pays de Chimay (Mlle Collin) 147.

LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES (voir la table du tome 2). — IV. L'histoire de Martin de Binche (O. C.) 161.

CUISINE POPULAIRE. — Poissons à l'escavèche, 52. — Divers, 140 bas, 146 bas.

DROIT COUTUMIER. — Simulacres facétieux de jugement et d'exécution, 116.

DIVERS. — Un vieux rite médical (O. C.) 13. — Le carnaval de Cerfontaine (J. Lemoine) 17. — *L'escowiache*, à Wasmes (Em. Randour) 60. — Les traditions locales et la Marche de la Madeleine, à Jumet (Jos. Milquet) 101. — Notes d'ethnographie sur Verviers au début de ce siècle (anonyme) 133. — Le fer dans les traditions (O. Colson) 165.

NOTES DIVERSES. — Amulettes, 28, 29. — Cabarets, 143, 146. — Costumes, 145.

SORCELLERIE. — Le chat noir (Jos Defrecheux) 77.

LES NAINS (voir la table du tome premier). — III. Les « lutons » du Trou-manteau (O. C.) 33. — Les « fées » de Herbeumont. V. Le « nuton » étonné, 34. — VI. Le « Sotai » de la Havée (Arthur Fassin) 44. — VIII. Le Gâteau de haricots, 75. — IX. Un autre moyen, 76. — X. Quelques mots sur l'origine des nains (Julien Delaite) 149.

LE JOUR DES ROIS (voir les tables). — VII. Chansons des « heyes » à Burnontige (Julien Tromme) 177.

III.

Varia.

Un musée de folklore (Aug. Gittée) 37.

NÉCROLOGIE. — Edmond Etienne 84. — Joseph Dejardin, 188.

BIBLIOGRAPHIE. — Un vieux rite médical, par Henri Gaidoz, 13. — Les Noël wallons, pot-pourri fantaisie par Jean Deffet, 35. — Folktales of Angola, by Chate'ain, 35. — L'origine des Contes populaires, par Ch. Martens, 96. — *Mostra ethnographica siciliana*, da Giuseppe Pitre, 38. — Etude sur la Sorcellerie par Raiponce, 57. — Légendes et Curiosités des Métiers, par Paul Sébillot, 82 et 191. — Louisiana Folktales by Alcée Fortier, 82. — Chansons populaires recueillies en Franche-Comté par Ch. Beauquier, 83. — Recueil de littérature du « Club Les Wallons », 83, voir 99. — Kils, Mills, Millers, Meal and Bread, by Walter Grégor (Paul Gérardy) 100. — Les danses anciennes au pays de Liège par Jean Deffet, 100. — L'Armanack des Qwate Mathy po 1896, par Jos. Vrindts et consorts, 191.

IV.

Dessins nouveaux.

De Aug. DONNAY: Lettrine N, p. 43. Les marionnettes liégeoises, 117 et 120.

De J. HEYLEMANS: Fronton, 69; culs-de-lampe, 60 et 93, Cortège funèbre d'un enfant en Ardenne, 114.

De Ch. WATELET: Fronton et lettrine V, 60. Du journal *le Petit Bleu*: Château de Montaigne, 50.



Errata du tome III.

Page 27, ligne 14 en remontant, au lieu de *mauvais*, lisez *bon numéro*. — P. 30, l. 22 en descendant, au lieu de *dedans la fosse* lisez *près de*. — P. 53, l. 7 en remontant au lieu de *interpositions*, lisez *interpolations*. — P. 56, l. 4 en descendant, au lieu de *valet de trèfle* lisez *de pique*. — P. 57 dans la Bibliographie, ligne 7, au lieu de *procession* lisez *possession*. — P. 61, l. 7 en remontant, au lieu de *peug'* lisez *peugn'* (pomme). — P. 87, l. 14 en descendant, au lieu de *sur* lisez *de*; 7 lignes plus bas, au lieu de *auriculaire*, lisez *annuaire*. — P. 147, sous le titre, au lieu de III, lisez IV.







GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00454 6616

